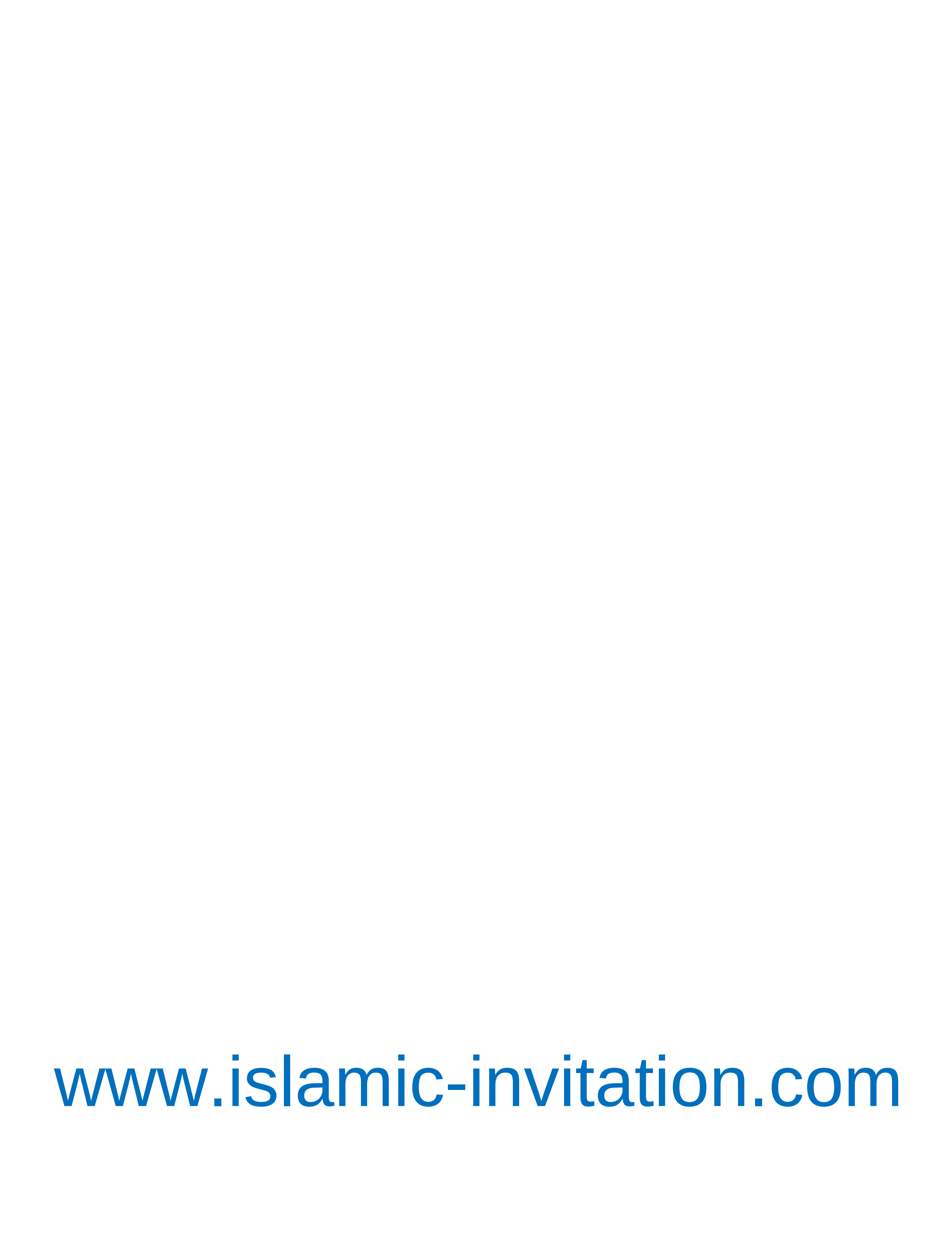


MUHAMMAD صلى الله عليه وسلم
Le modèle à suivre

Dr. Ragheb Elsergany


www.islamic-invitation.com

MUHAMMAD ﷺ.

Le modèle à suivre

Traduit par Docteur Nihal Soliman
Révisé par Danielle Godard

Contenu

Introduction



2
Introduction

Tous les recueils de Traditions parlent élogieusement des nobles vertus et de la pureté de la moralité du Prophète ﷺ.
En voici quelques unes : ses traits, le sceau de la Prophétie, sa chevelure, sa démarche, son parler, son sourire et son rire, ses habits, son anneau, son armure et son casque, ses mets préférés et sa façon de manger, les couleurs qu'il préfèrait et qu'il détestait, ses parfums, son goût raffiné et son amour pour l'équitation.
La vie quotidienne du Prophète ﷺ comprend ses occupations du matin au soir, ses heures de sommeil, sa façon de consoler les autres, sa cordialité et ses occupations générales.
Quant à ses réunions, on a beaucoup de détails sur le conclave du Saint Prophète ﷺ, ses sessions de sermons, l'étiquette de ces réunions, leurs horaires, les réunions spéciales des femmes, sa façon de s'exprimer, la nature et le contenu de ses discours et leur efficacité et son influence sur les participants.
Les sections traitant du Prophète ﷺ comprennent : supplications, priers, jeûnes, aumônes, la charité, le pèlerinage, le Zikr d'Allah, sn ardeur pour la compagnie du Seigneur, ses prières sur le champ de bataille, la crainte d'Allah, lamentations, l'amour d'Allah, confiance en Allah, patience et reconnaissance.

Les vertus morales du Prophète ﷺ ont été analysées en detail : sa persévérance, politesse, équité, sens de la justice, générosité, altruisme, hospitalité, aversion pour tender la main et recevoir l'aumône, l'acceptation de présents, non-violence, non-ostentation de piété, dédain de flatterie ou de reproches, simplicité, mépris pour la richesse et l'ostentation, sens d'égalité, aversion pour la vénération exagérée, la modestie, le pardon, la magnanimité envers les païens et ses ennemis, bonté envers les infidèles, le bon traitement envers les Juifs et les Chrétiens, affection pour les pauvres et les enfants, courtoisie envers les femmes, bonté envers les animaux, sollicitude, sympathie et pitié pour les malades, les infortunés et ceux frappés de malheur et la tendresse envers ses propres enfants et ses femmes.
La liste des sujets traités par les auteurs ne sert qu'à nous donner un aperçu de l'abondance de détails qui nous sont parvenus sur la vie, le caractère, la conduite et le comportement du Prophète ﷺ de l'Islam. Il révèle avec quelle minutie et soin chaque action, incident ou événement, grand ou petit, important ou insignifiant concernant le Prophète ﷺ ont été enregistré et conservé, ne laissant rien à désirer. Ces détails nous montrent en même temps ce que la perfection du caractère d'un personnage veut réellement dire et comment le Prophète ﷺ de l'Islam est un être à part de tous les fondateurs des croyances religieuses dans la mesure où existe un dossier complet de chaque aspect de sa vie et de son caractère pour le bien de la postérité.

Il est également important de considérer que la Prophète ﷺ avait donné des ordres bien définis à ses disciples, c'est-à-dire qu'ils devaient connaître aux autres tout, absolument tout, ce qu'ils le voyaient faire et apprenaient de lui dans la mosquée comme sur le champ de bataille, sur la chaire comme en privé. Par conséquent, ses femmes parlaient librement de ses affaires personnelles alors que soixante-dix de ses compagnons vivaient dans son voisinage immédiat, très proches de sa demeure dans la mosquée pour apprendre tout de lui. Ces compagnons gagnaient leur vie soit en vendant du bois pour le feu qu'ils ramassaient dans la forêt ou en faisant d'autres négoces, mais ils s'arrangeaient entre eux pour laisser toujours un groupe en compagnie et au service du Prophète ﷺ de sorte que rien ne puisse leur échapper. Un des 70 compagnons était Abu Hureira ؓ à qui revient l'honneur d'avoir transmis le plus grand nombre de traditions ou de récits sur le Prophète ﷺ. Outre ces 70

compagnons, il y avait aussi des habitants de Madina qui venaient régulièrement cinq fois par jour aux prières quotidiennes dirigées pas le Prophète ﷺ pendant dix longues années. Ceux-là ont tous eu l'occasion d'observer ses actions, ses habitudes et ses coutumes. Ensuite, il y avait d'autres occasions où se réunissaient autour du Prophète ﷺ des foules beaucoup plus importantes. Au cours de l'expédition pour la reddition de la Mecque, dix mille musulmans accompagnèrent le Prophète ﷺ. Dans la campagne de Tabuk leur nombre était de trente mille, alors que cent mille étaient présents pour le Pèlerinage d'Adieu. Chacun de ces cent mille savait que c'était son devoir sacré de dire aux autres ce qu'il savait au sujet du Messager d'Allah ﷺ. Rien de sa vie – de sa chambre à coucher au marché – ne fut un secret. Tout fut transmis de génération en génération. Malgré cette abondance d'information divulguée sur le Prophète ﷺ, même ses ennemis les plus archarnés ne pouvaient jamais l'accuser de quelques écart de conduite, si ce n'est de la polygamie et la guerre sainte. Laquelle, selon nous, serait une vie immaculée et vertueuses, la vie de Muhammad ﷺ, ou celle de ceux dont l'existence est enveloppée de mystère ? Il y a un autre aspect de la vie de Muhammad ﷺ qui mérite notre attention. Il n'était pas toujours entouré de ses fervents disciples. Il passa les quarante premières années de son existence avec les gens du Quraish à Mecca. Il entretenait des relations commerciales avec eux – ce qui était un moyen sûr de jauger son honnêteté et son intégrité. La façon dont il s'acquittait de ses tâches, étant encore adolescent, lui valut l'insigne honneur de mériter le titre : « Al-Amin » (Digne de confiance) parmi les Mecquois. Même après avoir été inspiré par le Tout Haut, ceux qui s'opposaient farouchement à son message et sa mission avaient une telle confiance en son intégrité qu'ils lui confiaient d'emblée leurs biens précieux pour être gardés. C'est un fait très connu que le Prophète ﷺ avait laissé derrière lui Ali رضي الله عنه lors de son emigration vers Madina afin de retourner plusieurs de ces objets à leurs propriétaires. Tout Mecca s'est levé contre lui, l'a boycotté, l'a injurié, l'a lapidé, lui a lancé de la saleté, a comploté contre sa vie, l'a accusé d'être fou, poète, enchanteur, mais personne n'a osé mettre en doute son caractère et sa moralité. Son innocence et son caractère sans tâche, ne sont-ils pas des preuves de sa mission divine ? Quelques écarts de conduite de sa part ne seraient-ils pas suffisants pour détruire sa prétention à la prophétie ? Pourquoi les Quraish dépensaient-ils leurs biens et risquaient leurs propres vies, mais ne formulèrent aucune accusation pour salir son caractère ? Est-ce que cela ne prouve-t-il pas que le Prophète ﷺ était bien au-dessus de tout reproche aux yeux de ses détracteurs tout comme il l'était aux yeux de ses admirateurs ?

Une fois toutes les notables des Quraish s'étaient réunis pour discuter du problème de défi lancé par le Prophète ﷺ à leurs dieux païens. Al-Nadr b.Al-Harith, le plus expérimenté parmi eux, se leva et déclara : « Ô gens des Quraish ! Nous sommes arrivés dans une impasse dont nous ne pouvons trouver l'issue. Muhammad était un jeune homme le plus aimé d'entre vous, le plus digne de confiance et celui dont la parole était la plus vraie jusqu'à ce que vous vîtes ses cheveux grisonnants sur sa tempe. Il vous a apporté un message et vous dites qu'il est un sorcier, un poète, un devin, un possédé, mais, par Allah ! il n'y a rien de tout cela en Muhammad, car je l'ai entendu parler et prêcher. »

Il n'y eut pas d'ennemi plus acharné contre le Prophète ﷺ qu'Abu Jalal. Une fois il lui dit : « Muhammad, je ne t'accuse pas d'être un menteur, mais je ne crois pas que tout ce que tu prêches soit correct. »
Ce fut en cette occasion que cette révélation vint : **« Oui, Nous savons que leurs propos t'affligent. Mais vraiment ce n'est pas toi qu'ils traitent de menteur : ce sont les signes d'Allah que les prévaricateurs nient. »** (Coran 6 :33)

C'esr le modèle qui a laissé ses empreintes profondément gravées dans l'esprit des compagnons, a orienté leurs vies et celles de leurs descendants, pour demeurer le mode de vie idéal pour le monde islamique tout entier. La vie sacrée du Prophète ﷺ était le noyau autour duquel évoluaient les vies de ses compagnons et les générations futures. La civilisation formée dans le sillage de l'Islamisation des peuples de races différentes peut être quelque peu différente, et peut aussi comporter des défauts, mais l'âme qui l'habite est la même, complète et pure. N'importe où il y a des musulmans, ils s'inspirent de la même mine d'or. Laissez-moi illustrer cela par un exemple :
Quand un sauvage ou même une personne civilisée embrasse la chrétienté, on lui enseigne d'imiter la culture de l'occident matérialiste, malgré le fait qu'il apprend ses leçons spirituelles des Evangiles. Mais quelque soit le niveau du développement d'un peuple embrassant l'Islam, il doit suivre, pour sa religion comme pour sa culture, pour sa moralité comme pour sa conduite, le même brillant exemple. Le moment où l'on franchit le seuil pour entrer dans le monde de l'Islam, on trouve devant soi la vie du Prophète ﷺ indiquant la voie à suivre dans toutes les circonstances et les situations. C'est un exemple toujours vivant, un miroir reflétant toutes les conditions et les complexités de la vie humaine.

Un modèle qui peut servir de critère pour chaque catégorie de gens agissant dans des circonstances différentes se trouve dans la vie de Muhammad ﷺ. Si vous êtes riche, il y a l'exemple du commerçant de Mecca et le maître des trésors de Bahrain ; si vous êtes pauvre, vous pouvez suivre l'assiégé du Shu'yeb Abi Talib et l'émigré de Madina ; si vous êtes roi, surveillez les actions du dirigeant de l'Arabie ; si vous êtes un subalterne, regardez l'homme supportant les dures épreuves imposées par les Quraish de Mecca ; si vous êtes un conquérant, regardez le chef victorieux à Badr et à Hunayn ; si vous avez essuyé une défaite, tirez une leçon de celuiu qui subit un revers à Uhud ; si vous êtes un enseignant, apprenez du Saint Conseiller de l'école de Suffah ; si vous êtes un étudiant, regardez l'étudiant qui s'assit devant Gabriel ; si vous êtes un prédicateur, jetez un coup d'oeil sur le prédicateur prêchant dans la mosquée de Madina ; si vous êtes chargé de prêcher les évangiles de la vérité et de la miséricorde à vos persécuteurs, observez le prédicateur sans défense expliquant le message d'Allah aux idolâtres de Mecca ; si vous avez mis vos ennemis à genoux, regardez le conquérant de Mecca ; si vous gérez des territoires et des propriétés, cherchez comment les territoires et les palmeraies de Bani Al-Nadir, Khaibar et Fadak furent gérées ; si vous êtes orphelin, n'oubliez pas l'enfant d'Amina et Abd Allah, laissé aux soins affectueux de Halima ; si vous êtes jeune, voyez le caractère du berger de Mecca ; si vous êtes en voyage d'affaires, jetez un coup d'oeil sur le chef de la caravane se dirigeant vers Basra ; si vous êtes juge ou arbitre, regardez l'arbitre pénétrant le sanctuaire sacré avant l'aube et remettant la Pierre Noire dans la Kaaba ou le juge devant qui les riches et les pauvres sont égaux ; si vous êtes un époux, étudiez le comportement de l'époux de Khadija et Aïcha ; si vous êtes un père, lisez la biographie du père de Fatima et grand-père de Hasan et Hussein ; bref, qui que vous soyez, vous verrez un brillant exemple dans la vie du Saint Prophète pour éclairer votre conduite. Il est l'unique rayonn de lumière pour guider tout chercheur de la vérité. Si vous vous figurez la vie du Saint Prophète de l'Islam devant vous, vous verrez en lui les exemples de tous les Prophètes : Noë, Abraham, Jacob, Jonas, Moïse et Jésus. Si la vie et le caractère de chaque Prophète d'Allah devaient être considérés comme une boutique vendant les articles d'une seule catégorie, celle de Muhammad ﷺ serait une boutique de variétés où on trouverait des marchandises de toutes sortes et de tous genres pour satisfaire tous les goûts et les besoins de tous.

Hasan Ali a édité un journal intitulé "Nur-al-Islam" à Patna, il y a trente ou quarante ans de cela. Une fois, il publia dans son journal les opinions d'un ami de foi hindoue sur le Saint

Prophète Muhammad ﷺ. Répondant à la question, à savoir pourquoi il considérait le Saint Prophète de l'Islam comme le plus grand et le plus parfait des hommes que le monde ait jamais produit et quelle était son opinion sur Jésus, cet ami de Hasan Ali répondit que Jésus, comparé à Muhammad ﷺ, semblait comme un enfant articulant des mots doux et gentils devant un sage. Lorsqu'on lui demanda les raison pour lesquelles il considérait Muhammad ﷺ comme le plus grand des hommes, il répliqua : "Je vois dans son caractère des qualités tellement multiples et variées qu'il est impossible d'en trouver chez aucun autre homme dont la biographie a été conservée par l'histoire. Il était un roi ayant tout le royaume sous son contrôle, mais il ne prétendait jamais être le maître même de sa propre personne ; mais il ressentait une fierté d'être un esclave d'Allah. Des chameaux chargés de trésors, venant de loin et de près lui appartenaient, mais il était si pauvre que pendant des mois le feu ne s'allumait pas dans son propre foyer et il ne mangeait pas à sa faim des jours de suite. Tel un vétéran stratège, il pouvait anéantir ses ennemis armés jusqu'aux dents, beaucoup plus nombreux que ses soldats pauvrement armés, mais toujours, il était si pacifique qu'il n'hésitait pas à signer un traité alors que des milliers de ses partisans étaient prêts à combattre jusqu'à la mort. Il était un homme si intrépide qu'il pouvait défier tout le clan des Quraish, mais il se montrait également si tendre qu'il ne versait pas une seule goutte de sang. Il était si plein de sollicitude pour le bien-être de sa propre famille, des faibles et des orphelins et de chaque âme troublée en Arabie. Il était tellement concerné par le salut de tout être humain, mais si indifférent envers tout autre que le plaisir de son Seigneur. Il ne maudissait jamaix ceux qui se moquaient de lui, ni ne se vengeait contre ceux qui le persécutaient, il invoquait plutôt la bénédiction divine sur ceux qui lui en voulaient ; mais, il ne pardonnait jamais aux ennemis d'Allah qu'il menaçait toujours de punition douloureuse dans l'au-delà. Dès que nous le voyons devenir un ardent combattant et militant, il nous apparaît comme un ascète dans ses veillées et ses prières, aussitôt que nous voyons en lui le brillant conquérant, nous sommes surpris de le voir changer en un innocent messager divin ; au moment où nous allons l'appeler le Souverain de l'Arabie, nous le voyons s'appuyer contre un oreiller de cuir empli de feuilles de dattiers. Le jour où nous voyons le butin de la guerre s'entasser dans la cour de la Mosquée, nous voyons sa propre famille dépourvue de toute nourriture pour apaiser les douleurs de la faim. Après que la moitié de la péninsule arabe fut soumise à son autorité, Omar le voit s'allongeant sur une natte dure dont les marques étaient imprimées sur son dos nu. Sa demeure, à ce moment-là ne contenait rien sauf une poignée d'orge et un récipient en cuir. Sa vie frugale fit éclater en sanglots Omar qui dit : "Ô Messager d'Allah ﷺ, n'est-il pas chagrinant de voir les César et les Chosroès se vautrant dans le luxe du monde alors que le Messager d'Allah ﷺ doit vivre avec si peu de moyens ? Mais il reçut la réplique suivante : "Ne voudrais-tu pas Omar que César et Chosroès choisissent ce monde-ci et moi l'au-delà ?"

Le jour où Mecca se jeta aux pieds du Prophète ﷺ, Abu Sufyan, le chef de Mecca et l'ennemi acharné de l'Islam jusqu'alors, se tenait debout, regardant les soldats musulmans déferler, vague après vague, aux couleurs de leurs tribus flottant au-dessus de leurs têtes. Abu Sufyan, intimidé, dit à Abbas qui se tenait à côté de lui : "Abbas, ton neveu s'est élevé pour devenir un grand roi !" "Non, répliqua Abbas, pas un roi, mais un Prophète."

Adi, le fils de Hatim, le célèbre chef de la tribu de Tay, était encore chrétien quand il rendit visite au Prophète ﷺ à Madina pour la deuxième fois. Il vit, d'un côté, le profond respect que les dévoués compagnons manifestaient au Prophète, et de l'autre, les préparations qui allaient bon train en vue de la guerre sainte. Il ne pouvait comprendre si Muhammad était Prophète ou roi. Il était encore confus et indécis, quand il vit une jeune fille esclave se diriger vers le Prophète pour solliciter son avis en aparté. "Viens", entendit-il répondre. "J'irai où vous voudrez." entendit-il encore de la part de la jeune fille. Adi constata tout de suite

qu'aucun roi ne put être aussi modeste et effacé. Il jeta la croix qui était suspendue à son cou et embrassa l'Islam.
Ces récits ne sont pas fictifs, mais des faits réels. Seule une personnalité de cette envergure et aussi complète peut servir de lumière et de guide à toutes les classes et les couches de l'humanité. Un vrai guide est celui qui peut révéler un comportement exemplaire dans un accès de colère comme dans un moment exigeant la compassion et la charité, qui peut nous montrer comment être généreux dans l'adversité, brave et courageux dans un état de faiblesse. Qui peut nous prodiguer l'exemple pratique d'être un homme du monde qui en même temps craint Allah ? Et qui peut nous annoncer la bonne nouvelle du royaume du ciel et du royaume de la terre en même temps ?

Il peut se trouver des gens qui considèrent le pardon et la bonté comme les vertus les plus nobles. Ces deux vertus suffisent pour atteindre la perfection de l'âme, mais peut-on affirmer que l'homme ne doit avoir aucune émotion, sentiment et qualité morale ? Est-ce que les émotions telles que : la colère, la charité, l'amour, la haine, l'envie, le contentement, la tolérance et la vengeance ne jouent aucun rôle dans la formation de la personnalité humaine ? Le seul qui peut prétendre être un guide parfait est celui qui peut nous dire comment garder un heureux équilibre entre toutes ces propensités naturelles. Si quelqu'un persiste encore à dire que le caractère sublime d'un prophète ne doit être fait simplement que de bienveillance, de charité et de pardon, alors qu'il dise au monde combien de temps les adeptes d'un tel prophète pourraient suivre l'exemple de leur conseiller. D'innombrables rois chrétiens ont porté le sceptre depuis Constantin juqu'à nos jours : pourquoi donc personne n'a pu faire appliquer les enseignements de son Sauveur comme la loi du pays ? Comment, alors, la conduite d'un prophète, qui n'est pas suivi par ses propres adeptes, peut-elle être reconnue comme étant le critère parfait devant être suivi par les autres ?

Chaque Prophète d'Allah venu nous guider avait une qualité particulière qui lui était propre. Noé manifestait son indignation contre le fétichisme alors qu'Abraham sonnait le glas de l'idolâtrie. Moïse était le champion de la guerre, du gouvernement et de la législation. Jésus était le symbole de l'humilité et de la charité, du pardon et du contentement. Salomon représentait la splendeur royale. Jonas personnifiait la pénitence et la contrition. Joseph est connu pour son zèle pour prêcher la vérité même en prison. David chantait des psaumes à la gloire d'Allah. Jacob fut le miroir de la confiance absolue en Allah et de la résignation à la volonté divine, mais toutes ces caractéristiques ont été réunies et fondues pour en faire le modèle pour l'humanité toute entière dans la vie et la personnalité de Muhammad ﷺ.

Les différents événements dans la vie de Muhammad ﷺ indiquent clairement la quasi perfection de son caractère. La migration du Prophète ﷺ de Mecca à Madina vous rappelle sûrement l'exode de Moïse de l'Egypte à Midian. L'ermite méditant dans la caverne de Hira a tous les traits de l'ascète du Mont Sinaï. La seule différence entre les deux, s'il y en avait, résiderait dans les yeux éveillés de Moïse et l'esprit méditatif de Muhammad ﷺ ; l'un avait son regard fixé sur l'extérieur tandis que l'autre se concentrait sur l'intérieur de l'Ultime Réalité. On peut remarquer la frappante similarité entre le prédicateur prêchant aux Quraish sur le Mont Safa et celui qui parlait du Mont des Oliviers. Voyez la ressemblance entre le commandant sur les plaines de Badr, Hunain, Ahzab et Tabuk et le prophète à la tête des Israélites. Le Prophète prédisant la fin des sept chefs de Mecca a toutes les apparences de Moïse maudissant Pharaon et ses partisans qui l'avaient repoussé après avoir été témoins de ses miracles ; mais quand Muhammad ﷺ leva les mains pour invoquer les bénédictions d'Allah sur ses ennemis à Uhud, il nous fait penser à Jésus priant pour la prospérité de ses ennemis. Si vous entendiez le Prophète ﷺ récitant le Coran et glorifiant son Seigneur, vous

penseriez sans doute à David chantant ses psaumes, si vous imaginiez un moment son entrée triomphale à Mecca, vous auriez à l'esprit que c'est bien Salomon et c'est l'image de Joseph languissant dans la prison égyptienne qui vous apparaît si vous imaginiez le Prophète ﷺ confiné dans la vallée de Shuyeb Abi Taleb.
Moïse apporta la législation qui unit les Israélites ; David chanta les louanges et les hymnes d'Allah et Jésus enseigna la piété et la saine moralité, mais Muhammad ﷺ réunit en lui les trois : le législateur, le pieux adorateur et le paradigme des vertus morales.
Il y a encore un aspect du caractère complet du Muhammad ﷺ.

Chapitre Preliminaire: La légende de Mahomet en Europe

En parcourant l'histoire des conceptions que les Européens, durant des siècles, se sont faits du Prophète de l'Islam, Muhammad, je fus tout à fait stupéfait de leur ignorance crasse, de leur malveillance manifeste, de leurs préjugés invétérés et de leur parti pris de tout ignorer de leur adversaire. Cela s'applique non seulement à l'ensemble du peuple, ignare et naïf, mais également aux plus grands « savants » : philosophes, théologiens, penseurs, historiens, etc. Même aux siècles qui ont vu l'essor de la pensée européenne ; le XIIIè siècle et le XVIIè siècle, aucun de ces « penseurs » n'a eu la curiosité d'avoir une juste et objective connaissance de l'Islam et de son fondateur. Ni Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Bonaventure ou Roger Bacon au XIIIè siècle, ni Francis Bacon, Descartes, Pascal, Spinoza ou Malebranche au XVIIè siècle, n'ont jamais fait un effort pour comprendre l'Islam, malgré le fait qu'ils connaissaient plus ou moins parfaitement les philosophes et les savants arabes et ne manquaient pas parfois d'attaquer leurs opinions et leur religion.

A ce sujet Renan écrit justement : « Ce serait une curieuse histoire à écrire que celle des idées que les nations chrétiennes se sont faites de Mahomet, depuis les récits du faux Turpin sur l'idole d'or *Mahom* adorée à Cadix, et que Charlemagne n'osa détruire par crainte d'une légion de démons qui y était renfermée, jusqu'au jour où la critique a rendu, en un sens très réel, au père de l'islamisme, son titre de prophète. La foi vierge de la première moitié du moyen-âge, qui n'eut sur les cultes étrangers que les notions les plus vagues, se figurait *Maphomet, Baphomet, Bafum* (Muhammad), comme un faux dieu à qui l'on offrait des sacrifices humains. Ce fut au XIIè siècle que Mahomet commença à passer pour un faux prophète , et que l'on songea sérieusement à dévoiler son imposture… A l'idole *Mahom* succède l'hérésiarque *Mahomet*, placé par Dante dans une région assez honorable de son Enfer (XXVIII, 31) parmi les rumeurs de discorde, avec Frà Dolcino et Bertrand de Born… Le nom de Mahomet devint presque synonyme d'impie, et quand Orcagna, dans l'enfer du Campo Santo de Pise, veut représenter, à côté des hérétiques, les contempteurs de toutes les religions, les trois personnages qu'il choisit sont Mahomet Averoès et l'Antéchrist. Le moyen-âge n'allait pas à demi dans ses colères : Mahomet fut à la fois un sorcier, un infâme débauché, un voleur de chameaux, un cardinal qui, n'ayant pu réussir à se faire pape, inventa une nouvelle religion pour se venger de ses collègues. Sa biographie devint le répertoire de tous les crimes imaginables, à tel point que les *histoires de Baphomet* furent comme celles de Pilate, un thème d'anecdotes graveleuses. Les XVIè et XVIIè siècles ne montrèrent pas beaucoup plus de justice : Bibliander, Hottinger, Marracci n'osent encore s'occuper du *Coran* que pour le réfuter ». [1]

Pour tenter d'écrire cette histoire, à partir du IXè siècle jusqu'au XIVè siècle, Alexandre d'Ancona a brossé un tableau dans une étude intitulée :

« La légende de Mahomet en Occident » parue dans le *Giornale storico della letteratura italiana* (volume XIII, 1889, pp. 199-281).

1) Il commence son étude par mentionner ce que rapporte l'historien byzantin Théophrane (751?-818) dans sa *Chronographia*, où il raconte que la mort de Muhammad est due à dix juifs qui, après avoir aperçu en lui le Messie, se sont retournés contre lui quand ils virent qu'il mangeait de la viande de chameau (chose interdite dans le judaïsme). Pourtant, ils restaient auprès de lui, pour porter préjudice au christianisme. Puis Théophrane retrace la

---

[1] Ernest Renan : *Etudes d'histoire religieuse,* pp. 222-224, Paris , 1859, *Œuvres Complètes,* t ; 7 pp. 1716-173, Paris, 1955.

vie de Muhammad disant qu'il est allé en Palestine, y conversa avec les juifs et les chrétiens et il apprit d'eux ce que contenaient les Ecritures Saintes [2]

Sur les traces de Théophrane procèderont : le bibliothécaire Anastase (mort avant 886), Constantin Porfirogenita (905-959), Cedreno (m. 1057), Zonara (m. 1130 ?) etc. Mais ils ne mentionnent pas les dix juifs responsables de la mort de Muhammad.

2) La légende prend une autre tournure chez l'abbé Guibert de Nogent (1052-1124). D'après cette nouvelle légende, quand le Patriarche d'Alexandrie mourut, un moine voulut lui succéder. Mais il fut rebuté. Il chercha à se venger en suggérant à un jeune homme des croyances néfastes et en le poussant à se proclamer le Messie ; il lui promit en outre de le marier à une riche veuve, du nom de Khadijah, à qui le moine avait promis de la marier à un Prophète, Mathomus (c'est ainsi qu'il écrit le nom de Muhammad) fit courir le bruit qu'il était prophète. La foule se rassembla, et il leur annonça que Dieu enverrait la nouvelle loi d'une manière insolite et merveilleuse. Mathomus (Muhammad) avait dressé une vache, mit entre ses cornes un petit livre, et on y trouva des sentences qui permirent toute sorte de licence de mœurs. Cette institution qui justifia tous les vices de la chair plut au peuple ; cela fit beaucoup de mal au christianisme, puisque cette doctrine se répandit en Afrique, en Egypte, en Ethiopie et même en Espagne ! [3]

Comme on le voit clairement, cette légende est basée sur deux faits : le moine Bahîrah mentionné dans les *sirahs* du Prophète [4], et le nom de la deuxième sourate du Coran (Al-Baqarah : La vache). Sur ces deux faits, l'imagination perverse des auteurs chrétiens du moyen-âge en Europe, ont construit cette extravagante et folle légende.

3) Du prétendu rôle de Bahîrah, le moyen-âge chrétien conclut que l'Islam était une hérésie chrétienne, et Muhammad aurait été un fauteur du schisme au sein du christianisme. Pour étayer et développer cette hypothèse, Pierre de Cluny, dit le Vénérable (m. 1156) inventa tout un récit concernant ce Bahîrah, dont le vrai nom est Sergius, était un partisan de l'hérétique Nestorius, et quand il fut expulsé de l'Eglise, il vint en Arabie.

Sergius aurait appris à Muhammad ce qui lui manquait, à savoir la connaissance de l'enseignement de l'Ancien et du Nouveau Testaments, mais interprété à la lumière de la doctrine de Nestorius, qui nia que Jésus fût un dieu, et Sergius y ajouta encore quelques fables tirées des livres apocryphes. [5]

4) Jacques de Vitry (m. 1244) poursuit le même chemin, en se servant de Sergius Bahîrah qu'il graphia : Sosio. Il prétend que le diable pourvut Mahomet de maîtres et de coopérateurs. Parmi ceux-ci, il nomme un moine apostat et hérétique, qui répond au nom de Sosio, qui avait été condamné par le pape de Rome comme hérétique, fut excommununié, et juif, et les deux incitèrent Mahomet à se proclamer prophète ; Mahomet a extrait de l'Ancien et du Nouveau Testaments une nouvelle loi, en y ajoutant ce que le diable lui avait suggéré. [6]
5) Martin Polonco (m. 1274) qualifie Mahomet de mage, pseudo-prophète et chef de Brigands. Mahomet – selon lui – fut instruit par un moine appelé Sergius, et sa loi lui fut

---

[2] Théophrane, *Chronographia, p. 511, Bonn, 1839.*

[3] *Gesta Dei per Francos,* in : *Recueil des Historiens des Croisades* publié par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, vol. IV, 1879, p. 128 sqq.

[4] Voir par exemple la *Sirah* d'Ibn Hishâm, C.I. p. 115, éd. Wüstenfeld, Göttinger, 1858.

[5] Voir Bibliander : *Machumetis… vita ac doctrina,* Basel, 1547, t. 1, p. 3.

[6] Historia hierosolimit, in Bongars : Gesta Dei per Francos, p. 1056, Hannover, 1611.

dictée par le diable avec l'aide du moine apostat Sergius ; la loi fondée par Mahomet fut défendue par l'épée. [7]

6) Passons maintenant à Vincent de Beauvais (1190 ? – 1264), le fameux auteur de l'encyclopédie intitulée : *Speculum* (Miroir) en quatre parties : speculum naturale, speculum doctrinale, speculum morale, speculum historiale – le dernier est une histoire du monde depuis la création jusqu'en 1244, prolongée par Vincent lui-même jusqu'en 1253, et plus loin par divers continuateurs. La tradition rapporte que Vincent frère prêcheur du Couvent de Beauvais, fut en relations suivies avec Saint Louis, Louis IX qui conduisit la 6è croisade en 1249-50 ; il jouissait de la confiance de ce roi, et fut même, dit-on, son « lecteur », son bibliothécaire et le précepteur de ses enfants. Cela explique son intérêt pour l'Islam, qu'il traite longtemps dans le *Speculum historiale* (XXIII, chapitre 39-61). Dans son récit sur l'Islam, il puise à trois sources : [8] la *Cronaca* d'Hugo Floriance ; [9] *Libellus in* partibus transmarinis de Machomti fallacis (opuscule sur les fourberies de Mahomet dans les pays d'Outre- Mer) ; Disputatio cujusdam saraceni et cuisdam christiani de Arabia super lege Saracinorum et fide christianorum inter sé.

De la première source, il a tiré le récit de l'art du nécromancien chez Mahomet et ses crises successives d'épilepsie. De la deuxième, il tire la notice sur la vache, sur les réceptacles de lait et de miel, et sur la colombe dressée pour bêqueter dans l'oreille Mahomet et qu'il croyait être le Saint Esprit ; et c'est, paraît-il, pour la première fois que paraît ce récit dans la légende de Mahomet en Occident, comme dit D'Ancona (*op. cit.* p. 235). De la 3° source, il tire le récit sur Sergius, d'après lequel ce moine ayant péché terriblement dans son monastère, et par conséquent excommunié et chassé il se réfugia dans la région de Taymâ' (qu'il écrit Cuhenne) en Arabie, où vivaient deux peuples : un adorant les idoles, et l'autre était juif. Là, ce Sergius trouva Mahomet, qui adora alors les idoles. Voulant plaire aux moines qui l'avaient chassé, en vue de les réconcilier, il persuada Mahomet d'abandonner le culte des idoles et se faire chrétien nestorien. Il réussit à convaincre Mahomet, lequel devint son disciple et pour cela il prit le nom de Nestorius. Mahomet, ayant appris de Sergius l'enseignement de l'Ancien et du Nouveau Testaments, il composa le Coran où il introduisit cet enseignement et d'autres fables et mensonges. Mais les juifs, voyant que Mahomet pourrait arriver à la « vraie chrétienté », s'introduisirent chez lui comme disciples, et tentèrent d'informer la nouvelle doctrine (l'Islam) aux rites juifs, ils ajoutèrent au Coran, y firent des changements ou éliminèrent quelques passages !!!

Vincent de Beauvais représente le sommet des auteurs chrétiens qui ne puisaienpas à des sources arabes directes.

7) Le premier, semble-t-il, à se servir des sources arabes directes fut Guillaume de Tripoli (Tripoli du Liban), de l'ordre de Frères Prêcheurs, qui, en 1271, s'installa dans un couvent près de Tripoli : il écrivit un Tractatus sur ses voyages en Syrie qu'il dédia en 1273 à Tedald, archidiacre leodien. Dans son récit sur la vie de Muhammad, met l'accent sur le rôle de Bahîrah, moine qui vivait dans un monastère situé sur la route qui conduisait les Arabes de Makkah vers le mont Sinaï. Il fut révélé à Bahîrah qu'un jour quelqu'un passerait par là, duquel l'Eglise recevra une grande affliction.

Vint ce jour, et Bahîrah reconnut, par une révélation divine, celui qui lui avait été annoncé, en un enfant orphelin, maladif, pauvre, et gardien de chameaux. Les musulmans racontent, ainsi continue Guillaume de Tripoli, que la petite porte du monastère, par laquelle il entra,

---

[7] Historia hierosolimit, in Bongars : Gesta Dei per Francos, p. 1056, Hannover, 1611.

[8] Martin Polo : *Chronica*, p. 273, Antwerp, 1574.

[9] Controverse d'un musulman avec un chrétien d'Arabie, sur la loi des musulmans et la foi des chrétiens.

s'éleva au moment où il entra, et parut comme un arc de curie impériale. L'enfant fut reçu amicalement par Bahîrah ; celui-ci lui donna à manger et à s'habiller, et le considéra comme un fils adoptif. Il lui enseigna de mépriser le culte des idoles et d'invoquer avec tout son cœur Jésus fils de Marie.

Après quelque temps, l'enfant quitta le monastère parce qu'il était au service d'un riche marchand. Mais il promit de revenir grandi. L'enfant exerça le commerce avec succès, et retourna plusieurs fois chez le moine Bahîrah. Sur ces entrefaites, son maître mourut ; il se maria avec la veuve de son maître. Il continua pourtant à visiter le moine, ce qui irrita dix de ses compagnons. Alors, ceux-ci pensèrent tuer Bahîrah, mais il craignait la colère de Mahomet. Il arriva pourtant qu'une nuit, ennuyés du discours de Bahîrah avec Mahomet, ils tuèrent Bahîrah avec l'épée même de Mahomet, en s'excusant auprès de celui-ci en disant qu'ils avaient trop bu, ce qui les conduisit à percer le moine par l'épée. Mahomet crut en cette fausse excuse ; mais il condamna le vin ; aussi a-t-il défendu de boire du vin à ses partisans. Bahîrah étant mort, les partisans de Mahomet coupèrent tout frein, allèrent piller des pays, et tuer des hommes, et ils continuèrent ainsi jusqu'à la mort de Mahomet. Guillaume de Tripoli expose en détail la religion musulmane selon sa propre conception, et conclut en affirmant que les musulmans ne sont pas bien loin de la vérité de la foi chrétienne.

Le récit de Guillaume de Tripoli est donc plus proche de la vérité historique que tous les récits des ses prédécesseurs européens. [10]

8) Un deuxième auteur qui puisa aux sources arabes directes fut Pier Pascasio (1228- 1300), qui fut évêque de Granada puis de Jaen (en Espagne). Il écrivit un long traité « sur la secte des Mahométans » (*in sectam Mahometaram*). Il s'attaque surtout à Bahîrah, qu'il qualifie de « moine pervers ». De ce « moine pervers » il raconte l'histoire d'une manière extravagante. Là voici : Bahîra, dit-il, fut un moine très savant, versé dans les arts libéraux, ambitieux d'honneurs et avide de vaine gloire.

Il vint à Rome, mais il n'obtint rien de ce qu'il convoita. Confus et plein de haine contre la curie romaine, il voulut se venger en semant la discorde entre les chrétiens.

Ayant lu dans le livre de Baruch (Ancien Testament) que les descendants d'Agar (la mère d'Ismâ'îl, fils d'Abraham : les Arabes) seraient vains, capricieux et avides de puissance matérielle, il partit pour l'Arabie où se trouvaient les descendants d'A/gar.

Il trouva en Arabie un peuple récemment converti au christianisme. Il descendit parmi eux, vivant en ermite dans un lieu solitaire. Peu de temps après il rencontra l'adolescent Mahomet qui gardait des chameaux. Quand il le trouva beau de forme et intelligent, il lui enseigna beaucoup de choses ; et quand il se fut assuré d'avoir fasciné Mahomet, il promit à celui-ci de le faire seigneur de la ville et d'un plus grand domaine et lui demanda d'obéir en tout. Mahomet ayant consenti, le moine le fit expert en nécromancie, astronomie et langues. Pendant ce temps, le roi de cette région mourut sans laisser de descendants ; la discorde éclata dans le peuple, et les jeunes se plaignaient de la rigidité de la loi. Alors les vieux eurent recours au moine pour qu'il accommodât cette dissension ; il répondit en les invitant à retourner chez lui dans huit jours. Pendant ce temps, il se mit d'accord avec Mahomet et ourdit la ruse de la colombe et du taureau blanc. Quand les gens se tournèrent vers lui, il leur proposa de choisir comme roi quelqu'un qui serait capable d'arrêter le taureau qui courait librement dans les montagnes. Mahomet, qui avait dressé le taureau, fut le seul à le dompter ; puis il dévoila à la foule, fatiguée et assoiffée par la chasse du taureau, un ruisseau d'eau pure, qu'il avait mis dans des outres qu'il prit soin de cacher. Ainsi, ces gens choisirent

[10] Le *Tractatus* de Guillaume de Tripoli fut publié pour la première fois par Hans Frantz, dans le recueil : Kulturgeschichte des kreuzzüge, avec une étude sur « les conceptions qu'avait le moyen-
âge chrétien de Mohammad et sa doctrine ». D'Anconna reconnaît avoir beaucoup profité de cette étude (voir p 237, n° 2).

Mahomet comme roi ; devenu roi, Mahomet promulgua sa loi qui servit à la fois Dieu et la volupté, et avec l'aide du moine il composa le Coran, qui fut mis sur la corne du taureau, pendant que la colombe, dressée par lui et qu'il faisait croire aux gens que c'était un ange, semblait lui parler à l'oreille.

Dans ce récit, Pier Pascasio ne mentionne pas le nom de ce moine. Mais il dit plus loin que dans « les livres des musulmans » (*Maurorum libis*) il a trouvé la mention de Sergius, un chrétien et compagnon de Mahomet ; mais il n'en loue pas l'acuité de l'intelligence ni la doctrine religieuse, mais seulement « le penchant au brigandage ».

Ce Sergius, dit-il, connaissaient toutes les voies et tous les chemins dans le désert, et quand la bande partit pour ses entreprises, lui, recourant à ses impostures, cacha dans le sable des œufs d'autruche pleins d'eau, et puis les donna à ses compagnons et à leurs chameaux pour boire quand ils avaient soif.

Les gens pillés par ces brigands ne poursuivaient pas, dans l'espoir que ceux-ci meurent de soif au fond du désert ; mais quand ils virent ces brigands revenir sains et saufs, ils crurent au miracle, ce qui augmenta la réputation de Mahomet. Par ce Sergius, dit Pier Pascasio, on comprend quelle sorte de gens furent les premiers disciples de Mahomet, et quelle doctrine de salut des corps et des âmes il proclama.

Donc, pour Pascasio, Sergius qui peut être le même que Bahîrah, ne fut ni moine, ni ermite, mais un astucieux conducteur de brigands.

Bref, Pier Pascasio compose tout un roman, dont les traits sont empruntés aux fables antérieurement composées par les auteurs européens, et malgré le fait qu'il prétend avoir eu recours à des sources musulmanes, rien ne prouve dans son récit qu'il eut recours à de telles sources. Son récit révèle une imagination complètement déréglée, malgré le fait qu'il vivait parmi les musulmans, dans le cœur même du royaume de Grenade, qui est resté musulman jusqu'à la fin de la domination musulmane en Espagne, en 1492. Il ne sert à rien donc de vivre dans un pays musulman, de côtoyer tous les jours des musulmans, d'avoir à la portée de la main toutes sortes de livres, de documents, d'avoir toute occasion pour discourir avec les doctes de l'Islam – pour connaître vraiment l'Islam, ou même pour en avoir une idée quelque peu juste, quand on est fermement fortifié dans sa citadelle de préjugés, de de fausses idées sur autrui. De nos jours encore, j'ai remarqué chez le clergé chrétien en pays d'Islam la même attitude que celle d'un Pier Pascasio au XIIIè siècle.

La nouveauté dans la légende telle qu'elle est racontée par Pascasio c'est la venue à Rome de Sergius et ses aspirations pour les plus grands honneurs religieux, à savoir : devenir cardinal ou peut-être même pape. Sergius-Bahîrah n'est plus un moine chrétien qui vit dans un monastère sur la route qui mène de Makkah au Taymâ' et au mont Sinaï, mais un clerc qui est allé à Rome pour briguer une haute dignité ecclésiastique ; rebuté et déçu pour n'avoir rien obtenu, il se venge en faisant un plan pour sermer la discorde au sein du christianisme.

9) La même idée est reprise par Tammaso Tusco qui écrivit en 1728 un récit qu'il prétend avoir emprunté à un livre qui se trouva dans la sacristie d'une église à Bologna (nord d'Italie). Son récit ne diffère de celui de Pier Pascasio que sur quelques points de détail et quelques ajouts de très peu d'importance.

10) A partir de ce moment, la légende s'intéressa à identifier ce clerc venu à Rome pour briguer une haute dignité religieuse et, rebuté, devint l'instigateur d'un schisme, qui aurait été l'Islam. Alors, la légende prit une forme nouvelle, en faisant de ce clerc non plus l'informateur de Mahomet ou son maître, mais Mahomet lui-même en personne.

Dans cette nouvelle forme, on donna à Mahomet le nom de *Nicolas.* Dans le *Liber Nycolay* [11] , on lit que Nicolas, lequel est dit Mahomet, fut l'un des sept diacres cardinaux de l'Eglise romaine.

Etant versé dans toutes les sciences, expert dans les affaires humaines et connaisseur de toutes les langues, le Pape d'alors qui était en Espagne et en Berbérie (Afrique du Nord), comme l'agent général de l'Eglise apostolique, et il convertit à la foi catholique tous ces pays-là, de sorte que presque tout le monde à cette époque fut baptisé ! Mais pendant que Nicolas était en mission, le pape mourut. Comme l'usage exigeait qu'on ne pouvait enterrer le pape mort sans que son successeur lui donne l'absolution, on élit un nouveau pape qui s'appelait Lorenzo, et qui était cardinal de prêtres, et cela arriva parce qu'il était très âgé et sembla devoir mourir d'un moment à l'autre. Les cardinaux envoyèrent dire à Nicolas de retourner à Rome, et comme son voyage de retour durerait un si long temps durant lequel le nouveau pape serait mort, Nicolas sera fait pape dès son retour. Mais celui qui, pendant son cardinalat était très faible et très malade, dès qu'il fut pape, il devint vigoureux et en très bonne forme.

Quand Nicolas arriva à Rome il fut reçu par les cardinaux qui lui présentèrent des excuses pour ce qui était arrivé et lui promirent de ne rien décider sans son consentement. Quand Nicolas se présenta devant le pape, il ne fit à celui-ci aucune révérence ; alors le pape lui donna l'ordre de ne plus venir dans la curie sans être appelé. Nicolas devint furieux et partit. A partir de ce moment il forma le dessein de se venger, en formant une nouvelle secte qui détruirait le christianisme. Après avoir énuméré les croyances proclamées par Nicolas aux Arabes, l'auteur dit que Nicolas- Mahomet fut tué par un certain Marcuzo, de la femme duquel nommée Carufa, Mahomet-Nicolas était amoureux ; quand Marcuzo ensemble avec sa femme eurent tué celui-ci, ils inventèrent ce mensonge – afin de ne pas être déchirés par la populace - à savoir que les anges avaient porté Mahomet-Nicolas au ciel, et que son pied, tenu par Carufa pour le préserver, resta dans sa main ; ils montrèrent ce pied au peuple !

Cette fable de pied se trouve également chez Pier Pascasio (p. 87) qui raconte que Mahomet était amoureux d'une juive ; celle-ci avec ses coreligionnaires juifs complotèrent pour tuer Mahomet ; elle invita celui-ci à passer la nuit avec elle ; alors elle et les juifs complotant tuèrent Mahomet, lui tranchèrent le pied gauche, et le reste du corps fut dévoré par les porcs. Cette femme juive conserva ce pied et lui appliqua des onguents et dit aux disciples de Mahomet que celui-ci fut élevé au ciel, pendant qu'il coucha avec elle, par deux anges qui l'avaient pris par les bras, tandis qu'elle cherchait à le retenir par le pied de sorte que ce pied resta dans ses mains !

Voilà par quelle folle imagination les auteurs européens du XIIIè siècle ont composé ce conte fantastique en se basant sur un petit fait mentionné dans les livres de *Sirahs*, à savoir qu'une juive appelée Zaynab bint al-Harith, femme de Sâlam ibn Mishkam, un chef des juifs, empoisonna Muhammad en lui servant une agnelle rôtie qu'elle avait farcie d'un poison mortel et violent et voir Ibn Hishâm pp. 764-765, éd. Wustenfeld) : Zaynab est devenue Carufa, et Sallam ibn Mishkam est devenu Marzuco ; au lieu d'une tentative d'empoisonner Muhammad au moyen d'une agnelle farcie de poison et qui n'aura son effet que quatre ans plus tard, cette fable parle d'assassinat par un groupe de juifs, outre le ridicule dénouement à la manière des contes de fées.

Voilà un exemple typique de la mentalité des écrivains européens : historiens, évêques, théologiens et poètes !

---

[11] Manuscrit à la Bibliothèque Nationale à Paris, fonds latins n. 14503, fol. 352 recto. Ecrit au XIVè siècle.

Cette fable d'une papauté promise et puis non conférée – remarque d'Ancona (p. 250) – avec quelques variations dans les détails, une fois avec, et une autre fois sans le nom de Nicholas, une fois faisant du cardinal apostat un simple inspirateur de Mahomet et une autre fois faisant de ce cardinal le même personnage que Mahomet – fut grandement diffusée dans les foules de gens en Europe. D'Ancona donne deux exemples tirés de deux poètes : Nicolo de Casola dans son poème : *Attila*, vers le milieu du XIVè siècle, et l'auteur du poème populaire : le *Danois*, composé ver le milieu du XVè siècle.

11) Devant cet imbroglio de légendes autour de Mahomet, Jacopo da Varagine (1230 ? – 1298) se sent embarrassé ; alors dans sa *Legenda aurea* on choisit trois versions, choisies parmi celles que nous venons d'indiquer. Mais il raconte l'affaire de l'empoisonnement de Mahomet d'une manière juste et conforme à l'histoire ; car il dit que le prophète mourut d'un poison qui, plusieurs années auparavant, lui fut mis dans la viande d'un agneau. (1)

12) Nous arrivons maintenant à un autre écrivain qui, malgré les moyens d'information mis à sa disposition, ne sortit pas des mêmes partis pris et des même légendes – nous voulons parler de Ricardo da Montecroce, un moine dominicain, apologiste et grand voyageur dans les pays de l'Islam. Il est né à Florence vers 1243, et y mourut le 31 octobre 1320.. il devint religieux en 1267, enseigna durant plusieurs années les arts libéraux à Pise (1272-87), à Prato (1287-89) et à Florence. Par ordre du Pape Nicolas IV, il commença son voyage en Orient. Il parcourut la Palestine (d'où son surnom : da Montecroce) la petite Arménie, la Turquie, la Perse, l'Iraq, où à Mossoul il tenta d'unir les jacobites, et à Bagdad, où il tenta d'unir les nestoriens. Il engagea des controverses avec les musulmans. Après la chute d'Acre, dernière ville entre les mains des Croisés, le 18 mai 1291, il s'enfuit de Bagdad. Après dix ans, il vint à Florence le 10 octobre 1301. Il consigna le récit de ses voyages dans un livtre intitulé *Liber perigrinationis* [12]. Mais plus important pour notre sujet ici est son livre : *Improbatio Alcorani* (Désapprobation du Coran) qu'il rédigea à Florence en 1340, l'année de sa mort. Ce livre fut traduit du grec par Demetrius Cidone (vers 1360) ; et du grec il fut retraduit en latin par B. Picerno (Rome, 1506), malgré le fait que l'original était en latin ; et cette retraduction eut plusieurs éditions, parmi lesquelles celle dans *Patrologia Graeaca* de Migne (t. 154, p. 1035-1152) où on trouve la traduction grecque à côté de la retraduction latine. Dans ce livre, Ricaldo prétend que le vrai inspirateur de Mahomet fut le diable qui fut plein de rancune à cause des victoires de Heraclius, l'empereur de Byzance, sur les Persans. Le diable, dit-il, a donné à Mahomet quelques juifs et quelques chrétiens hérétiques pour l'éduquer car il était illettré.

Parmi eux, il mentionne les noms – très déformés – de Bahîrah que Mahomet tua plus tard, d''Abdullah ibn Sallâm, et de quelques nestoriens qui croyaient que Jésus fut un homme et non pas un Dieu, né de la vierge Marie. Ricaldo déforme le hadîth du Prophète qui dit : le Coran est descendu en sept langues – ainsi : descendit ad me Alcoranum in septem viris (le Coran est descendu à moi en sept hommes), et ces hommes furent : « Naphl, Eon, Omar, Omra, Eleesar, Asir fils de Cethir, et fils d'Omer » - une déformation des sept qurrâ'.

13) Une nouvelle version de la légende se trouve dans Jacopo da Aqui (m. 1337 ?), auteur de : *Imago mundi* (image du monde). Il prétend que toute l'affaire Mahomet vint des

[12] Edité par C.M. Lauent, in : *Peregrinationes medii aevi quatuor,* Leipzig, 1864, pp. 101-141. Voir sur Ricaldo : P. Mandonnet « Fra Ricaldo, pèlerin en Terre sainte et missionnaire en Orient », in *Revue biblique,* 2 (1893), pp.44-61, 182-222, 584-607.

chrétiens : « un certain clerc chrétien, nommé Nicholas, qui dit avoir reçu de l'Eglise de Rome une grande offense, abandonna, désespéré, la foi chrétienne, et est allé outre-mer. Comme un homme subtil et malicieux, il pensa pouvoir vivre et parvenir à à une haute dignité. En effet, il fut un homme cultivé et éloquent, affable, et de mœurs gracieuses. Arrivé en Perse, il dissimula une grande sainteté, et en toutes choses abstinence et chasteté. Dans ces régions il y avait alors des chrétiens et des païens : et les premiers étaient arriérés par manque de prêcheurs, et parce que beaucoup d'hérétiques surgirent. Ce Nicholas se trouva comme collaborateur un compagnon que le diable le lui soumit, à savoir un marchand et conducteur de chameaux, appelé Mahomet, qui conversait avec tout le monde : chrétiens, juifs ou païens, par suite de sa profession, et il était d'une intelligence subtile, assez lettré et connaisseur des coutumes et des hommes de ces régions. Nicholas le clerc et Mahomet s'unirent, puis ils se joignirent à un autre nommé Sergius, qui fut auparavant un chrétien, et ils ont convenu de former une nouvelle secte contre le christianisme, où ils se livraient à une vie joyeuse. Ils convoquèrent d'abord les Agariens et dirent à ces grossiers montagnards : nous ne voulons pas qu'on vous nomme ainsi : d'après le nom d'une esclave (Hâjar), mais Saracenes, d'après Sârah. Et comme Mahomet avait plus de prestance que les deux autres, ceux-ci le proclamèrent « prophète de Dieu », et ces montagnards le tenaient comme tel, d'autant plus qu'il mit en œuvre l'astuce de la colombe. Mahomet chercha à plaire aux chrétiens et aux juifs, louant leur lois et mêlant à elles sa propre loi. Jacob da Aqui fini son récit en racontant comment Mahomet mourut empoisonné, et comment il fut déposé dans une arche suspendue en l'air. [13]

Cette dernière fable fut très répandue parmi les européens jusqu'au dix-huitième Siècle. Bayle, dans *Dictionnaire historique et critique* (article : *Mahomet*, t. III, p.1861, Rotterdam 1720) dit à ce sujet : « une infinité de gens disent et croient que le cercueil de Mahomet étant de fer et sous une voûte de pierre d'aimant, se tient suspendu en l'air, et que cela passe pour un grand miracle dans l'esprit de ses sectateurs. C'est une fable qui les fait bien rire, quand ils savent que les chrétiens la racontent comme un fait certain. »

Après cet exposé historique, d'Ancona résume cette grande confusion dans laquelle les européens pataugeaient durant plus de quatre siècles.

Il dit : « En fait, le maître ou conseiller de Mahomet prend, une fois, les traits de Bahîrah, et une autre fois les traits de Waraqah (ibn Nawfal) de la légende musulmane une fois c'est un croyant et défenseur du christianisme, et une autrefois c'est un hérétique, un arien, ou un jacobite, ou un nestorien ; selon une version, il travaille pour obtenir la grâce de ses confrères qui l'avaient expulsé, et selon une autre version, il travaille pour se venger, il est successivement moine, patriarche, cardinal ; son nom est Bahîrah, Sergius, Sosio, Solio ou Grosio, Nestorius, Nicolas. Mahomet est donné une fois comme païen, une autre fois comme chrétien ; il s'appelle Ocin, Pelagius, Nicolas ; il est mage, illettré et savant à Bologne ; il vient de Constantinople, d'Antioche, de Smyrne, et d'autres régions du paganisme ou de la chrétienté ; il est arabe, espagnol, romain de la famille Colonna ; quelquefois il se confond avec le maître, et lui est le diacre, le cardinal près de devenir pape ; chez le dernier auteur que nous avons cité (Jacopo da Aqui), et qui semble vouloir procéder éclectiquement, nous avons une triade : Nicolas, Sergius et Mahomet ; et ailleurs ils deviendraient quatre.

Nous verrons encore d'autres variantes, d'autres confusions, d'autres *contaminations* de diverses légendes les unes des autres. D'une légende à l'autre les noms et les parties changent : la voix publique, la tradition orale, se fixant dans des écrits, reflète l la confusion dans les esprits.

---

[13] *Chronicon imaginis mundi,* publié in : Monum. Hist. Patr. Scriptores, August. Taurinor., 1848, vol III, p. 1458 sqq. Nous avons traduit le résumé donné par d'Ancona, pp. 260-261.

En une telle variabilité, ce qui reste stable est purement ceci : que Mahomet ou bien fut chrétien, ou bien fut instruit par un chrétien, et que l'Islam est ramification hérétique du christianisme. [14]

D'Ancona remarque, enfin, que ces trois noms : Sergius, Nicolas et Pelage sont les noms de vrais et propres hérésiarques, qu'on dirait prédestinés à être appliqués à quiconque fait acte de rébellion et de schisme : Sergius, en particulier, fut le chef des monothéistes et compilateur de l'extase (*année* 632). Il vivait au temps de Mahomet, de sorte que dans les livres d'histoire et la mémoire des gens, se dressaient l'un à côté de l'autre celui qui fit prévariquer l'empereur de Byzance, et celui qui aurait donné de mauvais conseils à Mahomet. On fit alors la confusion entre le patriarche de Constantinople appelé Sergius, et l'obscur moine Bahîrah-Sergius.

Quant à Nicolas, c'est Nicolas d'Antioche mentionné dans les *Actes des Apôtres* (dans le *Nouveau Testament*, VI, 5) qui fut élu un des sept diacres de l'église primitive et de qui dérive l'hérésie de *Nicolaïtes*, qui consiste en une espèce de quiétisme par lequel on redonne un libre soulagement aux passions des sens. Renan, dans sa recension [15] de l'article d'Ancona explique ainsi le choix de Nicolas : « Rien ne prouve que les Nicolaïtes de l'*Apocalypse* de Jean aient pour père le diacre Nicolas nommé dans les *Actes des Apôtres* ; tout porte à croire, au contraire, que les Nicolaïtes de l'*Apocalypse*, disciples d'un séducteur appelé à mots couverts Balaam (*Nicolas* est la traduction grecque de *Balaam*), sont pour l'auteur ultra-juif de l'*Apocalypse*, les disciples de Saint Paul, à qui leur maître, à nouveau Balaam, enseigne à transgresser les lois de Dieu. Quoiqu'il en soit, le mythe de Nicolas et des Nicolaïtes devint, depuis Saint Irénée, une des bases du langage ecclésiastique. Nicolas fut l'hérétique par excellence, le père de toute hérésie. Etait-il un nom plus juste pour désigner l'auteur du grand schisme qui partageait le monde en deux armées ennemies ?

Aussi, depuis Pierre le Vénérable, Nicolas est-il le sobriquet sous lequel on désigne le fondateur de l'islamisme. Du même coup, on utilisait contre Mahomet et ses disciples tout l'arsenal de calomnies par lequel on avait autrefois réussi à perdre le gnosticisme et qui depuis avait fourni des armes contre toutes les hérésies ».

Quant au troisième nom, Pelage, d'Ancona avoue « ne pas savoir de tout découvrir et le procédé de transformer » (*op, cit.* p. 274) Mahomet en Pelage.

En conclusion de son article, d'Ancona estime que la première et la plus rudimentaire forme de la légende occidentale et chrétienne sur Mahomet doit être recherchée dans le récit des hagiographes arabes sur la rencontre du jeune prophète (Mahomet) avec Bahîrah, et dans les traditions arabes concernant *Waraqah* (ibn Nawfal) et son rôle dans la réforme religieuse entreprise par Mahomet. La légende, dans laquelle se distingua le solitaire chrétien, partisan de l'hérésie de Nestorius, se répandit peu à peu en Syrie, en Asie mineure et dans l'empire byzantin ; et passant dans les régions occidentales, où elle fut après confirmée par la *Disputatio*, elle aussi d'origine musulmane, elle se ramifia et se colora de diverses manières. Les chrétiens, qui se croyaient être en possession de l'unique foi véridique, et auxquels on racontait qu'à la naissance de l'Islam collabora ce moine hérétique, devaient considérer l'Islam lui-même non pas comme une nouvelle religion, mais comme un nouveau schisme, et lui attribuer des impulsions diaboliques et des motifs tout à fait humains de convoitises charnelles et d'orgueil offensé. Mais le changement le plus considérable et le plus étrange est celui par lequel on passa d'un monastère oriental, où les moines disputaient de subtilités religieuses et d'où fut expulsé celui qui se fera conseiller de Mahomet – on passa, dis-je à Rome, au centre du christianisme, là où se trouvent en conflit toutes les grandeurs, et en

[14] Alessandra d'Ancona, « *La leggenda di Maometto in Occidente* », pp. 262-263 ; in Giornale Storico *della letteratura italiana*, t. XIII, (1889).

[15] Renan, *Œuvres complètes,* t. VIII, p. 1211.

même temps toutes les misères humaines. Le moine, qui déjà dans quelques versions apparaît comme prétendant au patriarcat de Jérusalem ou d'Alexandrie, se change maintenant en un prélat ecclésiastique, qui aspire plus haut, au pontificat suprême et était sur le point de l'atteindre. Ainsi, l'Islam ne naît plus d'une querelle de moines dans la solitude de la Syrie, mais a son premier germe à Rome, par l'œuvre de celui qui aurait pu devenir le guide et le père des croyants en Jésus-Christ. Peut-être dans cette origine romaine et papale de l'Islam y-a-t-il quelque odeur de « malice politique ou religieuses ; peut- être, plus probablement, cette forme de la légende appartient-elle aux temps dans lesquels, étant en déclin la gloire et la suprématie de l'Orient et des Eglises de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie, aussi bien dans l'ordre temporel, … et aucun fait important pour l'histoire du christianisme et du monde ne pouvait pas être imaginé sans que Rome y participe. Et par conséquent, Rome est, dans cette forme capitale de la légende, la patrie effective ou adoptive de Mahomet, et la curie romaine est, en quelque sorte, le berceau de la nouvelle hérésie ». [16]

Avec d'Ancona nous sommes arrivés au XIVè siècle.
Continuons donc notre enquête sur la légende de Mahomet en Europe.

14) Au XVè siècle, on ne trouve rien de nouveau, concernant cette légende. Le livre Nicolas de Cues (m. 1464) : Cribantio alchorani [17] se proposa de réfuter certaines thèses du Coran où il prétendit avoir trouvé des contradictions, il ne dit rien de la vie de Mahomet proprement dite.

15) Au XVIè siècle, nous trouvons d'abord un petit pamphlet imprimé vers 1515, selon la conjecture de C.F. Berkinham, qui l'a décrit d'après un exemplaire qui se trouve à la British Library (reference division). Il n'a pas de titre, il est composé de six feuilles. On lit au début : « Here begynneth a lytell treatyse of the Turked lawe called Alcaron. And also it speketh of Machamet the Nygromancer" (ici commence un petit traité de la loi des Turcs, appellée Alcoran. Il parle aussi de Mahomet le Nécromancier). Le texte couvre cinq feuilles et le colophon est le suivant : « Thus endeth the Alcaron of the Turkes lawe made by the false Nygromancer Mahamet. Emprynted at London in Fletestrete in the sygme of the Sonne by me Wynkyn de Worde" (ainsi se termine l'Alcoran de la loi des Turcs fait par le faux nécromancier Mahomet. Imprimé à Londres, en Fleetstret, sous le signe du soleil par moi Wynkyn de Worde). En fait, ce n'est pas un résumé du Coran en anglais, mais un pamphlet contre l'Islam et la vie de Muhammad. Voici la traduction de ce qu'il dit de la vie de Muhammad :

« Ce Mahomet fut né en Arabie. Il fut d'abord un valet et garde des chevaux dans l'écurie, et il voyagea dans la suite de marchands. Ainsi, arriva-t-il en Egypte en compagnie d'un marchand. A cette époque l'Egypte était chrétienne ; et il y avait une chapelle proche de l'Arabie où vivait un ermite quand il (Mahomet) entra dans chapelle, qui n'était qu'une petite maison avec une porte basse, alors celle-ci commença à grandir et devint aussi grande que la porte d'un palais. Et les Sarrasins (musulmans) disent que c'était le premier miracle que Mahomet fît dans sa jeunesse Après, Mahomet devint un vrai sage. Plus tard, il fut un grand astronome et disait qu'il était le gardien de tout l'or du prince de Corydan, mort, il se maria avec sa veuve, la dame qui s'appella Quadryge (Khadijah). Et ce faux Mahomet tomba souvent en épilepsie, ce qui mettait cette dame en colère, car elle l'avait pris comme mari. Mais ce Mahomet lui fit croire que chaque fois qu'il tomba ainsi en épilepsie, c'est parce que

---

[16] Alessandra d'Ancona, *La leggenda di Maometto in Occidente*, op. cit. p. 280-281.
[17] *Chronica imaginis mundi*, publié in : Monum, Hist. Patr. Scriptores, August. Taurinor., 1848, vol. III, p. 1458 sqq. Nous avons traduit le résumé donné par d'Ancona, pp. 260-261.

l'ange Gabriel lui parla et à cause de la grandiose lumière de cet ange il tomba par terre. Ce marchand régna en Arabie en l'année 620 de l'ère de notre Seigneur Jésus.

Il était de la lignée d'Ismâil qui fut le fils d'Abraham par sa servante Agar. C'est pourquoi les Sarrasins sont appelés : les Ismaélites et fils d'Agar. Quelques un furent appelés Moabites, et d'autres Ammonites, d'après les deux fils de Loth. Et ce faux Mahomet se lia avec un homme pieux qui vivait dans la solitude et qui était à un mile du mont Sinaï, car les gens avaient l'habitude d'aller d'Arabie vers Caldas, et le voyage durait un jour en longeant la mer quand les marchands venaient de Venise, Mahomet vint souvent à cet ermitage, ce qui remplit ses hommes de colère et de fureur, car il se plaisait à entendre l'ermite prêcher, tout en laissant ses hommes marcher toute la nuit ; aussi ses hommes voulurent-ils que l'ermite soit mort. De la sorte il arriva une nuit que Mahomet avait trop bu et s'était endormi, que ses hommes prirent son épée de sa gaine pendant qu'il dormait profondément et avec cette épée tuèrent l'ermite. Puis ils remirent l'épée toute couverte de sang dans sa gaine, et le lendemain, quand Mahomet trouva l'ermite mort, il fut plein de fureur et était sur le point de tuer ses hommes. Mais ceux-ci s'accordèrent à dire que ce fut Mahomet lui- même qui avait tué l'ermite alors qu'il était ivre. Ils prièrent Mahomet de regarder sa propre épée, il fut convaincu de la véracité de leurs dires. Et ce fut le second miracle que Mahomet accomplit et, il maudit le vin et ceux qui en buvaient. C'est pourquoi les Sarrasins (musulmans) n'osaient pas boire de vin, mais quelques uns en buvaient secrètement, et ils buvaient de bonnes boissons nourrissantes qui étaient faites de camomille et de sucre. Il arrivait quelquefois que des hommes chrétiens deviennent Sarrasins, ou bien à cause de leur pauvreté, ou bien par perversité ; et lorsqu'ils reniaient leur foi chrétienne, on leur apprenait leurs fausses croyances, et on leur ordonnait, quand on les recevait, de dire : « L oles olla Machamet roses ella »[18], c'est-à-dire « Il n'y a qu'un Dieu et Mahomet est son apôtre ». [19]

Ce pamphlet reproduit donc ce que disait Guillaume de Tripoli (voir plus haut) en ce qui concerne les rapports entre Mahomet et le moine Bahîrah. Mais il ajouta à légende l'affaire de « l'or des princes de Corydan ».

---

[18] C'est une défiguration des shahâdatyn : (*ashhad an*) *lâ ilâh illâ Allâh*, (*wa an*) *Muhammad an rasûl Allah.*

[19] Voir l'original de ce texte reproduit dans l'article déjà cité de C.F. Beckingham, pp. 608-609 (de l'article publié pour la première fois in *Journal of the Royal society of Arts*, CXXXIV, Septembre 1976. C'est un bon article objectif, excepté ce qu'il dit de William Muir.

16) Theodor Bibliander (1504 ou 1509-1564), un orientaliste suisse qui connaissait l'hébreu, le syriaque et l'arabe, publia la traduction latine du *Coran*, faite en 1143 sur ordre de Pierre le Vénérable, et y ajouta trois opuscules, dont l'un, intitulé la « Praemonitio », fut écrit par Melanchton, le disciple de Martin Luther, mais parfois attribué à ce dernier. Le titre de l'édition de Bibliander est : « Machumetis, Saracenorum principis, ejusque successorum vitae, ac doctrina, Ipseque Alcoran… quae ante annos CCCC, vir… clarissimus, D. Petrus Abbas Cluniacensis… ex Arabica lingua in Latinam transferri curavit. … Adjectae quo sunt annotationes, confutationes… Sarracenorum ac rerum turcicarum a DCCCC annis ad utra uso tempora… historiae… item P. Melanchthonis… praemonitio ad lectorem, etc. Bibliandri, Ecclesiae Tigurinae ministry, qui collatis etiam exemplaribus Latinis et Arab. Alcorani textum emendavit. Basilae, 1543. »

Il en existe un exemplaire à la Bibliothèque Nationale à Paris (n° O2g. 150) et 3 au British Museum. Une deuxième édition parut à Basel également en 1550 ; il en existe 4 exemplaires à la Bibliothèque Nationale à Paris (Réserve J. 165 et 1658, O2g. 151, et Réserve O2g. 494), et un au British Museum (n° 696, 1.10).

Bibliander fut un théologien protestant. Il fut le successeur de Zwingli, le grand réformateur suisse, comme professeur de l'Ancien Testament à Zurich. Sa publication de la traduction du Coran ci-dessus mentionnée lui causa bien des difficultés de la part du conseil municipal de Basel ; mais Luther et les théologiens de Zurich et de Strasbourg le soutinrent dans ce conflit. Il invita les princes allemands et anglais à chasser l'Antéchrist de Rome, c'est-à-dire, selon lui, le Pape, et de neutraliser la propagande de celui-ci par l'envoi de prédicants calvinistes chez les juifs et les musulmans. Pendant quelque temps, il eut l'intention de partir lui- même comme missionnaire mais Bullinger réussit à le retenir. Ses idées sur la mission protestante chez les non-chrétiens se trouvent déjà développées dans son discours inaugural : *Oratio ad enarrationem Esajae* (1532). Cela explique bien son attitude dans les remarques sur l'Islam et la vie de Muhammad dans le volume déjà cité, et qui contient la traduction latine du Coran. Mais étant quand même un savant sérieux qui connaissait – l'arabe, il n'est pas tombé dans les fables grossières inventées par ses prédécesseurs européens.

17) Passons maintenant au XVIIè siècle :

Commençons par signaler un grossier mensonge – fabriqué ou du moins répété –par Francis Bacon (1561 – 1626), le célèbre promoteur de la méthode expérimentale.

Dans un de ses *Essays*, intitulé « Imposture », il raconte, comme exemple d'imposture, que Mahomet dit un jour aux Arabes qu'il pouvait appeler à lui la montagne qui était éloignée ; mais après l'avoir appelée, la montagne ne vint pas, ni ne bougea, alors Mahomet leur dit : « Si la montagne ne vient pas à Mahomet, Mahomet ira à la montagne ». Je me demande comment un homme qui prétendit établir la méthode expérimentale et ses canons pouvait-il croire à la vérité d'un si grossier mensonge ! Hélas, quelques imbéciles répétèrent cette fable, et ce jusqu'à nos jours !

18) Hugo de Groot (ou en latin : de Grotius), le célèbre auteur du traité intitulé « *Du droit de la guerre et de la paix* (Amsterdam, 1630), a écrit un *Traité de la vérité de la religion chrétienne* en latin, qui parut en 1627. Dans le sixième livre, il essaie de réfuter le mahométisme, et de prouver « l'excellence de la religion chrétienne au- dessus de celle de Mahomet » selon ses propres termes. Ce qui nous intéresse ici c'est la conception très erronée qu'il se fait de Muhammad et de l'Islam. Voici l'essentiel de ce qu'il dit à ce sujet :

1. Il prétend que Mahomet a dit « qu'il est venu pour se faire suivre, non par l'autorité des miracles, mais par la force des armes ». [20] (p. 296)
2. Parmi les miracles que les sectateurs de Mahomet attribuent à celui-ci, il prétend que Mahomet instruisit « un pigeon à voler à son oreille » (*ibidem*). Groot dit encore : « On rapporte qu'il avait de fréquents entretiens avec un chameau pendant la nuit ». Autre miracle : Ses disciples dirent qu'une partie de la lune étant tombée dans sa Manche, il la renvoya pour rendre à cet astre sa rotondité ». (*ibidem*).
3. Si Mahomet « s'est rendu fameux, dit-il encore, c'est par ses vols, ses rapines, ses impudicités ». (p. 295)
4. Il prétend que Mahomet dit qu'une « femme ornée des grâces de la nature entendit… un cantique merveilleux, qui enseignait le secret encore plus admirable de monter au ciel et d'en descendre : que cette femme ayant retenu les paroles de ce cantique, voulut éprouver ce qu'il apprenait : qu'elle avait presque déjà la tête au plus haut des cieux, lorsque Dieu l'arrêta et la changea en astre ; et c'est, dit-il l'étoile de Vénus ». Mahomet, dit encore Grotins, a dit « qu'un rat naquit dans l'Arche de Noé de la fiente d'un éléphant, et qu'un chat fut engendré du souffle d'un lion (p. 305) ».
5. Il prétend que le Alcoran dit « que la mort sera changée en un bélier qui choisira sa demeure entre le ciel et la terre ». (p. 305).
6. Il caractérise ainsi la religion de Mahomet : « Cette religion ne semble être née que pour rougir la terre du sang de ses habitants ; elle est toute extérieure, fondée sur un grand nombre de cérémonies ; elle propose ce qu'elle veut que l'on croit, et il faut se soumettre aveuglément et sans examiner. Les livres qui contiennent sa doctrine sont, dit-on des livres saints. La lecture en est interdite au peuple. Cette défense est injuste, et fait soupçonner avec raison qu'on veut lui cacher un mystère d'iniquité que la lecture dévoilerait ». (p. 289).

Voilà quelques uns des grossiers mensonges débités par cet homme que de grands esprits de l'Europe ont exalté : Leibniz vanta son « incomparabilis doctrina », Pierre Bayle, dans son *Dictionnaire historique et critique* voit en lui « un des plus grands hommes de l'Europe » ; d'autres ont loué ses chefs d'œuvres juridiques qui ont marqué durablement l'évolution du droit international !

Réfutons donc à notre tour cette prétendue « réfutation mahométatiste » :

1. Dans quel *Alcoran* Hugo de Groot a-t-il lu que « la mort sera changée en un bélier qui choisira sa demeure entre le ciel et la terre ? Pourtant le *Coran* avait été traduit en latin dès le XIIè siècle et rien de tel ne se trouve dans cette traduction latine. De Groot (Grotius) fut donc un très grand menteur, un homme sans aucune conscience scientifique.
2. Par quelle étrange hallucination reproche-t-il à l'Islam ce qu'on reproche au catholicisme, à savoir que la lecture du *Coran* est interdite aux musulmans ? (Ne savait-il donc pas que la lecture, et même la mémorisation par cœur du Coran est un devoir qui incombe à tout musulman ?)
3. Il répète machinalement la fable de la colombe qui aurait été dressée par Mahomet et qui lui aurait chuchoté à l'oreille.
4. Il renchérit sur ses devanciers en inventant d'autres fables : celle d'un chameau avec lequel Mahomet aurait eu l'habitude de converser, celle de la lune dont une partie tomba dans la main de Mahomet et qu'il aurait renvoyée « pour rendre à cet astre

[20] *Traitéde la vérité de la religion chrétienne,* traduit du latin de Grotius, avec des remarques. Traduction française, Paris, 1724. C'est cette édition que nous citons. Le livre fut traduit en 13 langues parmi lesquelles une traduction en arabe par Pocoke.

sa rotondité », et surtout celle d'une femme transportée au ciel et puis arrêtée par Dieu qui l'aurait changée en astre, soit Vénus.

De deux choses l'une : ou bien Hugo Grotius, « l'un des plus grands hommes de l'Europe » fut d'une extrême stupidité, ou bien il fut d'une extrêmes perfidie. Il faut donc renverser tous les jugements laudatifs dont il fut comblé. Si on lui cherche une excuse en disant que la connaissance de l'Islam n'était pas son domaine, je répondrai : pourquoi donc s'attaqua-t-il à l'Islam, puisqu'il ne savait rien de l'Islam ? On ne peut pas « réfuter » quelque chose qu'on ignore totalement.

19) Avec Johann Henricus Hottinger (1620 – 1667) nous entrons dans une nouvelle phase dans les écrits consacrés à Muhammad et à l'Islam. On aura recours de plus en plus aux sources musulmanes. Les auteurs auront une vue plus conforme aux fait historiques, tout en se permettant d'accabler Muhammad et sa religion.

Hottinger composa un livre intitulé *Historia orientalis* : quae, ex variis orientalium monumentis collecta (Zurich, 1651, 373 pages + indices en 26 pages). Il contient 6 chapitres :

- Chap. I : Sur le muhammedisme et sur Mahomet : ses ancêtres, ses parents, sa patrie, sa nativité, son éducation, sa pseudo-prophétie, ses ennemis, ses dogmes, son hégire, ses batailles, ses successeurs, sa mort.
- Chap. II : Le saracenisme, ou la religion des anciens Arabes.
- Chap III : le chaldaïsme, ou la superstition des Nabatéens, des Chaldéens et des Harraniens, etc.
- Chap IV : L'Etat des chrétiens et des juifs au temps et lieu où est né l'Islam.
- Chap V : Les divers schismes et hérésies parmi les musulmans concernant les dogmes religieux et le gouvernement.
- Chap VI : L'histoire de l'humanité dans les ouvrages arabes : Les vies et les actes des Prophètes, des Patriarches, des apôtres, du royaume de Perse, et d'autres événements survenus depuis Adam jusqu'à Muhammad.

Comme le remarque C. Snouck Hurgronje [21], Hottinger « ne croyait pas pourvoir publier un exposé de la doctrine mahométane sans plaider longuement dans sa préface les circonstances atténuantes. Il s'estimait heureux de pouvoir citer des personnages célèbres qui n'avaient pas daigné jeté un regard sur un pareil sujet, et il éprouvait le besoin de se justifier en se réclamant de savants contemporains qui l'avaient encouragé dans son entreprise. Hottinger… mentionne entre autres une lettre de C. l'Empereur, professeur à Leyde dans laquelle celui-ci conjure Breitinger « per viscera Jesu Christi » d'aider le jeune homme à compléter ses études sur la religion des mahométans qui, jusqu'à présent, a été traitée d'une façon insensée.

L'Empereur espérait surtout retirer de ces études une intelligence plus complète des Ecritures saintes chrétiennes, grâce à une connaissance plus étendue des mœurs et des usages de l'Orient. Hottinger lui-même, avait en vue non seulement les progrès de l'exégèse, de l'aplogétique ou de l'histoire générale. Dans son *Historia orientalis* il poursuivait encore deux autres fins. Les catholiques romains, dans la controverse contre le protestantisme, cherchaient parfois à rendre suspecte la doctrine réformée en la comparant à la doctrine musulmane ; c'est ce reproche de « cryptomahométisme » qu'il entend rétorquer « talionis lege » à l'adresse des catholiques, et il ne consacra pas moins d'un chapitre entier (Ch. VI) [22]

---

[21] Verspreide Geschriften, I, p. 321 sqq. Bonn et Leipzig, 1923.

[22] Sic ! en fait c'st le chapitre V du livre II

à démontrer que les arguments de Bellamin pour la défense de la doctrine de l'Eglise sont copiés de la dogmatique musulmane. En second lieu, à cause des signes des temps, il ne désire pas moins qu'autrefois Bibliander contribua par sa réfutation du Qorân « in oppugnationem Mahometane Perfidiae et Turcici regni »[23]. Dans l'Europe de cette époque le nom turc était redouté ; on savait quelle part avait la religion dans la conservation de la puissance temporelle turque ; l'intérêt politique assurait ainsi à l'ouvrage de Hottinger un cercle plus étendu de lecteurs. Malgré tout, on n'en rencontre pas moins, à chaque instant, dans son récit, les traces des scrupules qu'un savant éprouvait alors, à explorer sérieusement un domaine que la très grande majorité de ses confrères considérait comme dénué d'intérêt ou plein d'absurdités. Toutes les fois, notamment où il se voit obligé de dire quelque bien de Mohammed ou de ses sectateurs, il ne manque pas de se prémunir, contre les inconvénients qui pourraient en résulter pour lui, d'y joindre une série d'injures. Il ne cite guère le nom du faux prophète sans y ajouter des expressions comme celle-ci : « ad cujus profecto mentionem inhorrescere nobis debet animus ».
En effet, Hottinger mentionne comme devanciers dans ce domaine :

En Suisse : Bullinger, Oporinus et Gast ;

En Allemagne : Luther, Melanchton, Stuminus et Bucer ;

En Belgique : Gish, Voetius, Erpenius et Ludovicus de Dieu.

Mais il n'en mentionne que les noms, tandis qu'il parle longuement de : Henricus Bullinger (1504 – 1575) qui a écrit un petit livre sur « la religion turque et les Turcs », Oswald Myconius, Theodorus Bibliander, Gualtherus, Hospinianus, et Clauserus.

Parmi les contemporains, il cite les noms de : Henricus Alting (de Leyde), Fridericus Spanhemius et Constantinus l'Empereur.

[23] Tr : « à l'attaque de la perfidie musulmane et de l'empire turc

LIVRE I

Hottinger dans le livre I (chapitre I) traite de :

La généalogie de Muhammed.
Les parents de Muhammed
La patrie de Muhammed
La nativité de Muhammad
La religion des Koreischites et des anciens arabes avant l'Islam
La religion des Sabéens, des Nabatéens et d'autres anciens arabes

LIVRE II

Voici les chapitres que contient le livre II :

1. L'éducation de Muhammad : son voyage en Syrie, proclamation de sa mission prophétique, ses mariages, son livre, (p. 204 – 211)
2. L'état des chrétiens et des juifs au temps et dans la patrie de Muhammed (p. 212 – 238)
3. La pseudo-prophétie de Muhammed : le début, la méthode ; les croyances, les premiers disciples et ennemis (p. 239 – 260).
4. La hijrah (p. 260 – 273)
5. Les causes de la conservation de l'Islam (p. 274 – 339)
6. Les différentes opinions, sectes schismatiques et hérésies des Musulmans (p. 340 - 373)

Hottinger puise aux sources arabes suivantes :

a) Al-Baidâwi : Tafsîr al-Qur'ân.
b) Al-Zamakhshâri : Tafsîr al-Qur'ân.
c) Muhammad ibn abî Bakr : Al-arba'în hadîtha n al-nabawiyyah.
d) Kitâb al-risâlah.
e) Abû Nasr ibn 'Abdurrahmân (Abunazarus)
f) Ahmad ibn Idris al-Qarrâff : Al-ajwibah al-fâkhirah 'an al-as'ilah al-fâjirah.
g) Ibn Khillikân : Wafayat al a'yân (cité p. 342-3 ; 352-3 [*])
h) Maïmonide : Dilâlat al-Hâirîn (cité p. 344-6 ; 348-9)
i) Ahmad ibn 'arabshâh : 'Jâ'ib al-maqdûr fî târikh Taymûr (cité p. 351)
j) Muhammad ibn Ishâq (ibn al-Nadîm) : Al-Fihrist (cite p. 361 – 363)
k) Al-Kisâ'î (Kessaii) (p. 243)

Mais sa source principale est : Kitâb al-majmû' al-mubârak, de Jirjis ibn abi al-Yasîr ibn abî al-Makârim al-Makîn ibn al-'Amîd (né au Caire 602 h ./1205, mort à Damas 672 h./1273) un copte égyptien [24].

C'est une histoire universelle en deux parties :

1. De la création du monde jusqu'à l'an 658 h./1260, Hottinger en a publié des Extraits du tome I, in : Smegma orientalis. Il fut édité et traduit en latin par Thomas Erpenius sous le titre :

Historia Saracenica *qua res gestae Muslimorum auctore, usque al initium imperii Atabacaci, per XLIX imperatorum successionem fidelissime explicantur, insertis etiam*

---

[*] Les pages sont données à titre d'exemple seulement.

[24] Imprimé en marge de al-Farîq bain al makhlûq wa al-khâliq de Salim Bâshaghâzâde. Le Caire 1322. Voir Brockelmann Suppl. I, p. 665 pour les manuscrits qui sont assez nombreux dans les Bibliothèques d'Europe.

passim Christianorum rebus in Orientis potissimum ecclesiis eodem tempore gestis arabice olim exarata a Georgio Elmacino fil. Abuljaseri Elamidi Abulmacaremi Abultibi et reddita op. et st. Thomae Erpenii. Lugduni Batavorum 1625.

Il fut traduit :

- En anglais, par S. Purchas, London, 1626.
- En français par Pierre Vattier, sours le titre : L'histoire mahométane ou les quarante-neuf califes du Macine. Paris, 1657.

Pourtant, Hottinger cite le texte arabe directement (en caractères hébraïques toujours) avec parfois la traduction latine d'Erpenius (par ex. p. 25).

Hottinger se sert du livre de Jirjis al-Makîn non seulement dans la partie historique, mais également dans le chapitre consacré à ce qu'il appelle les « différentes opinions, schismes et hérésies des Musulmans » (pp. 340 – 373).

Le Coran, et quelquefois avec le commentaire d'al-Baydâwi et moins souvent celui d'al-Zamakhshari, est abondamment cité par Hottinger, et après chaque citation il donne une traduction latine, généralement correcte.

Muni de ces sources arabes, Hottinger, pour la première fois en Europe, aborde la vie et l'œuvre de Muhammed avec un esprit nouveau :

1. D'abord la légende de Mahomet qui s'est formée en Europe durant sept siècles s'est considérablement amoindrie, laissant la place à une conception plus conforme aux faits historiques.
2. Par exemple, il se contente de mentionner la rencontre avec Bahîrah et Muhammad, d'après Ahmed ibn Edris, en citant les paroles de celui-ci en arabe, suivies d'une traduction latine sans aucun commentaire. En même temps, il cite ce que rapporte Erpenius dans son *Orat. De Ling. Arab.* (p. 45), à savoir que Mohammed ne fut jamais en Syrie, contrairement à ce qu'affirment les auteurs européens. Cela veut dire que Hottinger n'attache pas beaucoup d'importance au fait de la rencontre entre Bahîrah et Muhammad, fait à la base duquel les auteurs européens ont fabriqué tant de fables.

7. Il traite longuement des miracles attribués à Muhammad (pp. 291 – 303), mais il dit à la fin de cette section que pour Muhammad lui-même il n'y a de miracle que le*Coran* seul et pour cela il dit la al-ra'd (XIII, versets 30-31) :

« Dis, il est mon Seigneur. Nulle divinité excepté Lui. Sur Lui je m'appuie et vers Lui est mon retour. Si une incantation par laquelle les montagnes seraient mises en marche, ou par laquelle il serait parlé aux Morts. Non ! A Allah l'ordre en totalité ».

Puis il rapporte le commentaire d'al-Baydâwi là-dessus. Hottinger veut par là restreindre le rôle des miracles attribués à Muhammad par les auteurs musulmans, parmi eux il cite surtout Ahmad ibn Idriss al-Qarâfi (mort en jumâdah II, 684/Août 1285) qui a écrit un livre fameux intitulé : *kitâb al-ajwibah al-fâkhirah an* (fî al-radd' alâ) *al-as'ilah al-fâjirah* (les réponses cinglantes aux questions outre cuidantes).

C'est une réfutation du livre de Paulus al-Râhib, intitulé : *risâlah ilâ ahad al- muslimîn* (épître à un musulman). Paulus al-Rahîb fut l'évêque melchite de Saydah (Liban) ; e ; Fritsch (Islam und Christentum im Mittelalter, pp. 20-22) qualifie le livre de Qarâfi comme étant "la meilleure apologétique de l'Islam eet qu'il se distingue par l'abondance du matériel, de la noble attitude et de la démonstration précise ». [25]

8. Hottinger se montre d'une grande érudition aussi bien en ce qui concerne l'Islam qu'en ce qui concerne le christianisme et surtout le judaïsme. Pourtant, il ne se sert de

[25] Voir sur ce sujet la Préface de Renan à son livre : La Religion des Mahométans, p. CX sqq .

cette érudition que pour chercher les prétendus emprunts de Muhammad à ces deux dernières religions, comme le feront plus tard, au XIXè siècle, les auteurs européens.

9. Le chapitre V du livre II (pp. 274-339) est un chapitre curieux et digne d'être analysé et étudié à fond dans une étude spéciale. Il est intitulé : « des causes de la conservation du Muhammadisme », c'est-à-dire de l'Islam. C'est en même temps une réfutation des œuvres polémiques du Cardinal Bellamin (1542 – 1622), « archevêque de Capoue, (et) l'un des principaux théologiens de la Compagnie de Jésus et, comme controversiste l'un des plus grands savants et des plus habiles défenseurs de l'Eglise romaine » (*Dict. de théol. catholique*, II, col. 560). Il professa un cours de controverse au Collège romain de 1576 à 1588, qui parut en 3 volumes d'abord (à Ingolstadt en 1586, 1588, 1593) puis en 4 volumes (à Venise). Il défend, dans le tome I, les graves questions très actuelles alors, du pouvoir du pape au spirituel et au temporel. Il engagea beaucoup de controverses avec les partisans de la Réforme protestante.

C'est contre Bellamin que Hottinger, dans le chapitre V (livre II) engage la polémique en montrant que les arguments employés par Bellamin pour soutenir le pouvoir temporel du pape sont les mêmes, sinon empruntés, que ceux avancés par les musulmans. Il réfère surtout au livre déjà mentionné de Bellamin : Controv. IV General, livre IV, chapitre 4. Voici les ressemblances qu'il relève entre le pape d'une part, et l'Islam d'autre par :

1. Le pouvoir du pape est semblable à celui des califes musulmans, (umarâ' al-muminîn).
2. Le pape fait appel à l'antiquité de la papauté pour asseoir sa prétention à l'autorité temporelle. Mais, rétorque Hottinger, les musulmans peuvent prévaloir non seulement de l'antiquité mais aussi de leur plus grande extension dans l'espace.
3. Le troisième argument avancé par Bellamin est la « durabilité non interrompue » de la papauté. L'Islam, dit Hottinger, peut prévaloir du même argument, puisqu'il dure continuellement et sans interruption depuis mille ans.
4. Le 4è argument de Bellamin est « l'amplitude ou multitude et la variété des croyants ». Hottinger rétorque que l'Islam est à cet égard en une position plus avantageuse que l'Eglise catholique. Il développe longuement son opinion à ce sujet.

   Voilà un échantillon de la réfutation des prétentions papales, telles qu'elles sont défendues par Bellamin, réfutation basée sur l'exemple de l'Islam. Et voilà que l'Islam est invoqué par un protestant (Hottinger) pour condamner le catholicisme défendu par un cardinal (Bellamin). Hottinger, par là, vise à inverser l'accusation que les catholiques portaient contre les protestants, à savoir que la Réforme de Luther et ses partisans est influencée par l'Islam, voire une hérésie musulmane à l'intérieur du christianismes. [26]

5. Le chapitre VI du livre II (pp. 340-373) est consacré à l'étude :
   a) des cinq écoles de jurisprudence : Malikites – Shâfi'ites – Hanbalites – Shamrâchites. Il ne dit presque rien de cette 5è, qu'il donne en arabe ainsi : pas de clavier arabe.

   Ses renseignement ici sont tirés : 1) d'al-Makîn, et 2) d'Ibn Khilikân.
   b) des dissensions entre les docteurs turcs.
   c) de la discorde entre les Persans et le reste des musulmans. C'est une longue section qui porte sur la doctrine des Shi'âh (p. 366-373).

[26] Né en 1648 à Padstow, countery of Cornwall (en Angleterre), professeur d'hébreu à Christ Church à Oxford, mort en 1724. Son livre : *Vie de Mahomet* paru d'abord en anglais en 1697.

d) En ce qui concerne la section sur les écoles de théologie, il puise surtout dans le livre de Moïse Maïmonide : Dilâlat al-hâ'irîn – (première partie, chapitre 71) et l'histoire d'al-Makîn.

En voilà assez sur le livre de Hottinger. Nous lui avons réservé une place éminente, parce qu'il marque un tournant décisif dans les études européennes sur Muhammad et l'Islam en général. A partir de ce livre les écrivains sérieux sur l'Islam se feront un devoir de consulter les sources arabes, se montreront moins extravagants dans leurs jugements, et réfléchiront un peu plus avant de débiter les fables et les mensonges dont se délectaient leurs prédécesseurs byzantins et européens.

20) Le premier auteur à profiter et à suivre – un peu, toutefois – la méthode inaugurée par Hottinger est Humphrey Prideaux, dans son livre intitulé (selon la traduction française) : *La vie de l'imposteur Mahomet*, recueillie des auteurs arabes, persans, hébreux, chaldaïques, grecs et latins, avec un abrégé chronique qui marque le temps où ils ont vécu, l'origine et le caractère de leurs écrits (Paris, MDC. XCIX = 1699).

Le traducteur français (dont le nom n'est pas cité, ni sur la page du titre, ni à la fin de sa préface) qualifie ainsi l'auteur et son but : « le Docteur Prideaux, très savant les langues orientales, (est) connu auparavant par l'édition des *Marmora Oxioniensia.* Il a eu deux vues différentes en composant cet ouvrage. L'une : de faire une histoire exacte du Mahométisme et de la manière dont il s'est établi dans le monde – sans rien y mêler de ce que la passion et le préjugé ont répandu de douteux sur cette manière ; et l'autre : de faire servir à une fin sage et chrétienne, la vie d'un aussi méchant homme que Mahomet.

Ce qui a donné lieu à cette seconde vue, est l'état où se trouve la religion chrétienne en Angleterre, qu'une multitude odieuse de Déistes, a infectée depuis quelque temps, et qui écrivent avec la même fureur que Celse, Porphyre, Hierocles, et Julien faisaient autrefois, et avec autant de licence que sous des Empereurs païens » (pp. I-III).

Le traducteur dit encore que Prideaux a écrit la vie de Mahomet « avec tant d'exactitude qu'il n'a pas avancé la moindre circonstance qui ne soit appuyée de l'autorité d'Ecrivains de toutes nations, lesquels il a même cités en marge. Cette manière d'écrire l'Histoire a été, je l'avoue, inconnue à la plupart des Anciens, mais elle est devenue nécessaire dans ce siècle, où l'ignorance et l'infidélité de tant d'historiens a si souvent abusé de la bonne foi des lecteurs, qu'ils demanderaient aujourd'hui volontiers une caution bourgeoise à la plupart de ceux qui se donnent la qualité d'historiographes. Prideaux n'a pas borné son exactitude aux seuls citations :

il a voulu encore l'étendre en faveur de ceux qui liront son livre, jusqu'à leur faire connaître le génie et le caractère des Auteurs qui servent de garants à sa narration – en nous donnant un catalogue abrégé de leurs écrits, avec un jugement propre à régler l'estime qu'on en doit faire ». (pp 6-8)

Voici la liste des auteurs arabes cités par Prideaux :

1. Abul Faraj ibn al-'Ibrî : *Târikh mukhtasar al-duwal*, publié à Oxford en 1663, avec une version latine, par Pococke.
2. Abu al-Fidâ : Abrégé de l'histoire ds nations.
3. Abunazar = Abû Nasr ibn 'Abd al-Rahmân "très souvent cite par Hottinger, fut une Espèce de faiseur de légendes chez les Arabes » (op. cit. p. 267).
4. Ahmad ibn Idris al Qarâfi : al-Ajwibah al-fâkhirah 'an al-as'ilah al-fâjirah (voir supra, p. 35)
5. Ahmad ibn Yûsuf « historien, fleurissait apparemmen l'an 1599, puisqu'il finit son son histoire en ce temps-là » (op. cit., p. 268).

6. Ahmad ibn Zayn al-'Abidîn al-Isfahâni : "Il écrivit contre la religion chrétienne, en vue de défendre la mahométane, un des livres le plus fin et le plus spirituel qu'on ait jamais écrit sur cette matière » (op. cit. p. 268).

La Congrégation de *Propagande fide*, à Rome chargea d'abord Bonaventure Malvasia de Bologne, un moine franciscain, d'écrire une réfutation du livre d'Ahmad Ibn Zay, al-Âbidîn, et cette réfutation fut publiée en 1628 sous ce titre : *Dilucidatio Speculi verum monstrantis.* N'étant pas satisfaite de cette réponse, la même Congrégation ordonna à Philippe Guadagnol, franciscain lui aussi, de faire une autre réponse ; il composa un livre intitulé : *Apologia pro religione Christiana*, qui parut d'abord à Rome en 1631, et puis en arabe en 1637. « La plupart des raisons employées par Guadagnol sont prises de l'autorité des Papes et des Conciles », autorité que les musulmans ne reconnaissent pas, aussi est-il « à craindre, dit Prideaux, que cet ouvrage, bon en lui-même, n'ait pas fait tout le progrès qu'on en avait espéré ». (op. cit. p. 273).

7. Al-Buchâri : Al-Sahîh – « c'est le livre le plus ancien et le plus autorisé chez les Mahométans, après l'Alcoran » (p. 273-4).
8. Al-Farghâni, l'astronome : Livre des éléments d'Astronomie, « plusieurs fois imprimé en Europe, comme à Nuremberg en 1537, à Paris en 1546, à Francfort en latin en 1590, avec les Notes de Christmannus, et enfin à Leyde en 1669, en arabe et en latin par Golius » (op. cit. p. 235).
9. Abû Hâmid al-Ghazali al-Tûsi : Tahâfut al-falâsifah (la destruction des philosophes).
10. Abû Muhammad Mustapha ibn al-Sayyid Hassan al-Janâbi : son histoire va jusqu'à l'an 1588.
11. Al-Fayrouz abâdi : al-Qâmûs al-Muhît.
12. Al-Qûdâ'î (Abu 'Abdullâh Muhammad ibn Salâmah ibn Ja'far al-Qudâ'î) : historien
13. Al-Mas'ûdi : Murûj al-dhahab (prairies d'or).
14. Al-Abshîbî : Al-Mustatraf (Pridaux dit : c'est « le nom d'un livre arabe composé par un auteur anonyme », p. 282).
15. Al-Mutarrizi : al-Mughrib.
16. *Al*-Shamâ'il "est un livre que Jean André et Guadagnol citent souvent" (p. 282).
17. Al-Baydâwi : Tafsîr al-Qur'ân (« ce qu'il y a de meilleur dans son commentaire est pris, en partie, de Zamachsharî).
18. Al-Quazwînî.
19. « Le dialogue de Mahomet avec Abdullah ibn Salem est écrit en arabe, et contient une grande partie des extravagances de sa secte en forme de Dialogue entre lui et ce juif le principal Ministre de Mahomet au regard de son imposture. Hermannus Dalmata l'ayant le premier traduit en latin, en joignit sa version à l'Alcoran latin, que Bibliander fit imprimer au siècle passé ». (op. cit. p. 283-4)
20. Al-Makîn, Guirguis ibn al'Amîd : al-Majmû' al-mubarak.
21. Ibn al-Athir (Abû al-Hassan 'Alî ibn Muhammad) : Târikh (son Histoire commence à la naissance du monde et finit en l'an 1230).
22. « Ebno'l-Kassaï est auteur du livre nommé *Ta'rifât*, qui est une nomenclature de divers termes arabes dont se servent les philosophes, les jurisconsultes, les théologiens, et en général tous les doctes arabes » (p. 286)

Mais ce livre *al-ta'rifât* n'est pas d'Ebno'l-Kassaï (?), mais de Muhammad ibn-'Alî al-Jurjâni.

23. Ibn Farîs, mort en l'an 1000.
24. « Eutichius : chrétien de la secte des Melchites, se nomme « en sa langue : Sa'îd Ibn al-Batrîq ». Il prit le nom d'Eutichius quand il devint patriarche d'Alexandrie en l'an 933 (de l'ère chrét.). « Ses annales de l'Eglise d'Alexandrie furent publiées à Oxford en l'an 1656, en arabe et en latin par les soins du docteur Pocock ».

25.« Le livre arabe qui traite de la naissance et de l'éducation de Mahomet est fade et ridicule. Il a pourtant été traduit en latin par Hermannus Dalmata, et imprimé avec l'Alcoran latin de Bibliander ». (p. 290).
26. « Le livre intitulé « *Geographia Nubiensis* a reçu ce nom de Sionita et de Hesronita, qui le publièrent en latin avec un appendix, ou Supplément géographique en 1619. Mais cet ouvrage n'est que l'abrégé d'un plus ample et d'un meilleur, que composa al-Sharîf al-Idrîsi sur ordre de Roger II, roi de Sicile, pour servir de commentaire au Globe Terrestre que fit faire ce prince, dont la matière était d'argent, et la grosseur extraordinaire. L'auteur acheva cet ouvrage en l'an 1153, et l'intitula kitâb Rojâr ». (p. 291).
27. George Moine (Guirguis al-Râhib), abbé du monastère de Saint Siméon, a écrit un livre pour la défense de la religion chrétienne contre les Mahométans ; il prit l'occasion de le publier, d'une dispute qu'il eut avec trois musulmans, dont le principal interlocuteur était Abû Salamah ibn Sa'd de Mossoul (dans le texte : ibn Saar-of-Mosul).
28.Al-Jawhari : « Turc de naissance, est le nom de celui qui est l'auteur de ce beau dictionnaire arabe intitulé *Al-Sahah* (Al-Sihâh) ».
29. Al-Jalâlayn « les deux Jalâl » : Jalâl al-Din Muhammad ibn Ahmad al Mahallî (mort en 1466) et Jalâl al-Dîn 'Abdurrahmân al-Asyoutî. Prideaux commet une faute ici en disant que « ce dernier est aussi l'auteur d'une histoire connue sous le titre de : *Mezhar »* (p. 293), car *al-Muzhir* est un livre de linguistique arabe, et non pas une histoire. En histoire, al-Siutî a écrit : [27] *Husn al-muhâdarah fi akhbâr misr wa al-Qâhirah et Târikh al-Khulafâ'.*
30. Al-Shahrastâni « est un écrivain scholastique, mahométan de religion, né à Sharastan en 1074 et mort en 1154.
31. Saffioddïn (Safyy al-Dîn) : « est un auteur d'un *Lexicon* Géographique écrit en Arabe ».
32. Al-Zamakhshrari : *Al-Kashshâf.*

Mais il faut remarquer que Prideaux n'a pas forcément consulté tous ces livres. En plusieurs endroits, il donne l'impression qu'il n'a connu quelques uns de ces livres ou auteurs que dans des citations rapportées chez d'autres auteurs ; par exemple chez : Hottinger qu'il cite très souvent, chez Pocock : Specimen Historia arabum, chez Golius : Notae ad Alfraganum, Append ad Geograph, Nubiensis, etc.

Quant aux auteurs grecs, il cite :

1. Bartholomaci Edesseni : *Confutatio agaroni*, publié par Le Moine, professeur à Leyde, parmi ses : *varia sacra.*
2. *Le* livre *de Cantacuzène.* Il contient huit discours. Cantacuzène « avait été Empereur de Constantinople, mais ayant abdiqué en l'an 1355 en faveur de Jean Paléologue son beau-fils, ilse retira dans un monastère… Ce fut dans cette retraite que Cantacuzène composa son livre en faveur de son néophyte pour répondre à Sampsates, persan d'Hispahan (Ispahân) ».
3. Cedreni : *Compendium Historiarum.*
4. Confutatio *Mahometis* : est un traité grec d'un auteur anonyme ; Le Moine dans ses *varia sacra*.
5. Theophanes : Histoire chronologique de l'Empire romain depuis l'an de Jésus-Christ 285, jusqu'à l'an 813. Il est né à Constantinople en 758 ; mourut en 815.
6. Zonare : *Compendum historiarum*. Il comprend depuis le commencement du monde jusqu'à la mort d'Alexis Comnène, Empereur de Constantinople en 1118.

[27] Prideaux, *La vie de l'imposteur Mahomet*, p. 157.

Le livre de Prideaux, en ce qui concerne la vie de Mahomet, est plus fouillé et plus étoffé que celui de Hottinger, car il se limite exclusivement à la vie de Mahomet, tandis que le livre de Hottinger embrasse beaucoup de domaines. Mais Prideaux, poussé par son but principal, à savoir : combattre l'Islam, est beaucoup moins objectif – s'il est permis de parler d'objectivité en ce qui regarde ces deux auteurs ensemble ! – que Hottinger. A cet égard il marque un recul dans la compréhension de l'Islam en Europe.

Prideaux, en effet, abonde en fables et mensonges ridicules. Relevons quelques un de ces mensonges :

a) Il raconte des choses fantastiques en ce qui concerne le poète Ka'b ibn Zuhayr, l'auteur du fameux poème qui commence ainsi : *Bânat Su'âd…* Il prétend que Ka'b fut un juif. Pire encore il dit : « quelques un attribuent à ce Ka'b, depuis qu'il fut si avant dans l'amitié de Mahomet, d'avoir été plus qu'aucun autre à l'imposture, et d'avoir même composé l'Alcoran, qui semble se ressentir de l'éloquence si naturelle à ce juif simple ». Et il donne comme référence al-Makîn, livre I, chap. I, et Abû al-Faraj ibn al-'Ibri, p. 102 !
b) Prideaux se laisse entraîner par une autre fable inventée cette fois autour de 'Abdullah ibn Sallâm. Il croit à ce que dit le Moine Richard dans sa : *Réfutation de la loi de Mahomet* (chap. 13), à savoir que Mahomet « étant très ignorant, s'était toujours servi du ministère d'Abdia Ben Salon, juif persan, de langue arabe, lui donnant celui d'Abdullah ibn Salem » (op. cit. p. 62). Il pretend que celui-ci "est vraisemblablement le même que celui dont parle l'Alcoran » (*ibidem*). Puis Prideaux prétend que ce 'Abdullah ibn Sallâm est le même que celui de Salman le Persan (Salmân al-Fârisi) mentionné par al-Makîn qui suivit al-Baydawi dans son Commentaire sur le verset : « nous savons qu'ils disent qu'il est enseigné par un homme. Mais la langue de celui auquel ils pensent est a'jamyy » (Sourate XVI, v. 103). En effet, al-Baydawi dit que l'homme persan (*a'jami*) auquel il réfère ce verset était Salmân al-Fârisi (Salmân le Persan). Ainsi donc Prideaux confond Salmân al-Fârisi avec 'Abdullah ibn Sallâm et brode là-dessus tout un récit (voir pp. 63-66).
c) Les mêmes extravagances se lisent dans le livre de Prideaux à propos de Bahîrah (pp. 68-70) En revanche, Prideaux s'élève contre « les contes ridicules » inventés par ses prédécesseurs pour prouver, selon eux, l'imposture de Mahomet. Il en énumère ceux- ci : « le Taureau instruit par Mahomet à lui apporter dans les assemblées publiques, l'Alcoran sur ses cornes ; celui du Pigeon privé qu'on avait accoutumé à s'approcher de son oreille, et d'autres semblables que j'ai presque honte de rapporter, bien que Scaliger [28], Sionita [29], et Grotius [30] n'aient pas douté de ce dernier, qui me semble aussi bien que celui du Taureau trop grossier pour des peuples d'un esprit aussi délié que l'ont communément les Arabes ». (p. 72).

Prideaux condamne le recours à de tels mensonges qu'il estime avoir été « controversés » par des chrétiens simples, mais zélés, qui, ignorant la vérité du fait, ont appelé le mensonge au secours d'une piété aveugle, qui cherchait des armes imaginaires pour combattre l'ennemi ». (p. 73)

C'est la première fois où nous trouvons un tel jugement sur les mensonges inventés par les auteurs européens au sujet de Muhammad. Il trouvera un premier écho chez Bayle, comme nous le verrons plus loin.

[28] In notes ad Sphaes, Manilii.
[29] In append. ad Geographiam Nubiensis
[30] De veritae religionis christianae, lib. 6, c. 5.

Autre trait du livre de Prideaux et qui ouvrira la voie aux essais du même genre au XIXè siècle, c'est la recherche des emprunts dans les littératures juives et chrétienne.

Par exemple, après avoir raconté très longuement l'épisode de l'isrâ' de Mahomet, qu'il appelle *Mesra* (pp. 78-79), il fait la remarque suivante : « Cette historiette est une imitation d'une autre tirée du Talmud, dont 'Abdullah ('Abbullâ ibn Sallâm) fit part à Mahomet, et qu'il diversifia de la manière dont on vient de le rapporter pour cacher la source d'où il l'avait puisée. En effet, on lit quelque chose de semblable dans le (Talmud) babylonien, au traité qui a pour titre Bava Bathra [31], un oiseau appelé Zig qui, marchant sur la terre, touche pourtant les cieux de sa tête, et qui, par la seule extension de ses ailes, cause des éclipses de la lune et du soleil. La paraphrase caldaïque sur le psaume L : 11 et LXXX : 14 fait mention de cet oiseau, à qui elle donne aussi le nom de : Coq, et qu'elle représente de la taille qui a déjà été désignée, et chantant devant Dieu. Cette même paraphrase sur Job dit qu'il chante tous les matins en la présence de Dieu, qui lui a donné une sagesse merveilleuse. L'on peut voir ce que les Talmudistes en ont écrit au 50è chapitre de la Synagogue de Buxtorf, et au livre II, chap. 2 des Pélerinages de Purches, poète anglais for célèbre ». [32]

En ce domaine Prideaux fut le précurseur d'Abraham Geiger, de Hirsschfeld, de Goldziher, de Speyer et de tant d'autres. Il sera également le précurseur de beaucoup d'orientalistes aux XIXè et XXè siècles en ce qui concerne plusieurs épisodes de la vie de Muhammad : par exemple, l'épisode de Banû Qurayzah passés au fil de l'épée après la bataille du Fossé (p. 177), l'épisode du mariage avec Zaynab bint Jahsh (pp 231-233).

Malgré tout, Prideaux, à la fin de son livre, fut obligé comme malgré lui et avec un sentiment de regret, de reconnaître les hautes qualités de Muhammad et la grandeur de son œuvre. Il reconnaît que Muhammad, durant le temps de sa mission prophétique « s'éleva par son courage et la sagacité de son esprit, de l'état le plus médiocre où se puisse trouver un conquérant, à un si haut degré de gloire, qu'il a pu se vanter d'avoir donné lieu à une des plus remarquables révolutions qui soient jamais arrivées au monde : et à la naissance d'un Empire qui en l'espace de quatr-vingt ans s'étendit sur plus de royaumes et de provinces que n'en ont conquis les Romains pendant plus de sept cents ans.

Et bien que cette vaste monarchie n'ait pas subsisté plus de trois siècles dans son grand lustre, on a vu renaître de ses propres cendres plusieurs royaumes et empires, dont trois subsistent encore aujourd'hui, et qui ne sauraient être comparés qu'à eux-mêmes pour leur puissance et l'étendue de leur domination. Je parle de ceux du Turc, du Persan et du Mongol, lesquels Dieu conserve par une sage dispensation de la Providence, comme un fléau dont il châtie le dérèglement des chrétiens ». [33]

Reland, premier auteur européen à rendre justice à Muhammad

Mais le premier auteur européen à rendre justice à Muhammad et à l'Islam fut Adrien Reeland (ou Reland), né le 17 juillet 1676 auprès d'Alkmaar, dans le Nord de la Hollande, et mort le 5 février 1718, à l'âge de 42 ans. « Il était un savant très versé dans la connaissance des langues orientales : l'hébreu, l'arabe, le persan et le malais ; il y joignit une solide connaissance des antiquités grecques et romaines. Parmi ses ouvrages, intéressons nous ici à son livre : De Religione *Muhamedia* libri duo, Utrecht 1905, in 8è, il en donna une nouvelle édition bien plus étendue et ornée de quelques figures de petite taille. Ce livre fut traduit aussitôt en allemand, après la mort de Reland, à la Haye.

[31] Buxtorf : *Lexicon Rabbin*, s.v. Zig.
[32] Prideaux : *op. cit.* ; pp. 87-89.
[33] H. Prideaux, *op. cit.*, pp. 218-219.

1721, 1 vol. in- 12, par David Durand. Cette traduction pitoyable ne dispense pas de posséder l'original. Le bel esprit qui s'avisa de travestir en français l'ouvrage de Reland retrancha ou mutila la plus grande partie des notes de l'auteur, fit beaucoup de suppressions dans le corps même du livre, croyant bien dédommager ses lecteurs par l'impertinente addition de quelques mauvais vers français de sa façon, le tout précédé, dans un style plaisamment ridicule, pour justifier les importants services qu'il croit avoir rendus au livre de Reland. Comme le traducteur n'a pas jugé à propos d'indiquer par un signe quelconque les passages qu'il a ajoutés à son texte, ce qui, dit-il, fera frémir *le peuple endocriné*, on est perpétuellement exposé à prendre les remarques qu'*il a cousues* dans sa traduction (c'est lui qui s'exprime ainsi) pour des observations de Reland. Il n'est pas de si mauvais livre qui ne contienne quelque chose d'utile : nous remarquerons donc que l'auteur de cette traduction y a joint un petit traité intitulé *Confession de foi des mahométans.* Ce traité, fort court est tiré d'un manuscrit latin, traduit sur un original espagnol, écrit en caractères arabes. [34]

Ce jugement sur la traduction française, parue à La Haye, chez Isaac Vaillant, en 1721, est tout à fait juste. Il ne sert à rien que le traducteur, qui n'et nommé nulle part dans cette traduction, nous avertit (p. x) que « ce n'est pas tout à fait une traduction. Il est vrai que je n'ai rien changé, ni à la Dédicace, ni à la Préface de M. Reland, à quelques bagatelles près, *dont j'avertis à la marge,* ni à la Confession de foi, ni à l'*Abrégé de la doctrine mahométane* : mais il n'en est pas de même des *Notes*.

J'ai retranché absolument toutes celles qui ne regardaient que l'arabe, que je n'entends point que n'entendent pas non plus la plupart de ceux pour qui j'ai travaillé. J'ai fait encore pis – quelle audace à Moi ! – j'ai cousu par-ci par-là quelques unes de mes Remarques à celles de mon Auteur, et, qui fera frémir peut-être le *Peuple Endocriné,* je n'ai point distingué les miennes par aucune obèle, astérisque ou lettre initiale de mon nom. Je pouvais le faire comme d'autres, mais le parti que j'ai pris m'a paru le plus commode et le moins affecté. A la vérité, je n'ai pas cru qu'il ne fût permis de rien retrancher de l'*Abrégé de la doctrine mahométane*, non seulement parce qu'il nous vient d'un auteur musulman très habile dans sa religion, mais aussi parce que son Traité est si court et si méthodique, qu'on ne pouvait y toucher sans le gâter. Mais à l'égard des *Notes*, qui sont proprement l'Ouvrage de M. Reland, je n'en ai pris que ce qui m'en a paru nécessaire et de plus agréable à un lecteur français, sauf à moi à le dédommager, ce lecteur, de la suppression des Remarques de pure critique, par d'autres remarques de ma façon dont il a peut-être plus de besoin ». (pp. X-XIII)

Mais toutes ces justifications et d'autres encore qu'il mentionne ne valent rien. aucun traducteur n'a le droit de faire ce que notre traducteur a fait. Je ne saurais trop insister sur ce point, malgré le fait que tant de traducteurs, anciens et modernes, européens aussi bien qu'arabes, ont trop abusé de cet honteux et criminel procédé !

- Le titre complet du livre de Reland est le suivant :

De Religione Mohammedica libri duo. Quorum prior exhibet Compendium Theologiae Mohammedicae, ex Codice mso. Arabice editum, Latine versum et notis illustratum. Posterior examinat nonnulla quae falso Mohammedano tribu untur.

Ultrajecti*, 1705, ex Officina G. Broedelt, in-8è, pièces liminaires, 188 p. et tables – 2è éd. 1718, in 8/272 pages.*

- Comme l'indique le titre, ce livre est divisé en deux parties : la première est une publication d'un compendium de croyances musulmanes, écrit par un auteur musulman. Il l'a publié d'après un manuscrit arabe ; puis il l'a traduit en latin, avec beaucoup de notes et d'éclaircissements. La deuxième partie examine les fausses opinions répandues en Europe au sujet de l'Islam, du Coran et de la Sunnah du Prophète Muhammad ; il essaie de corriger ces fausses conceptions, en faisant appel au Coran, à la *Sunnah* et aux auteurs musulmans.

---

[34] Saint Martin : article *in* Michaud : Biographie universelle, t. 35, p. 390, Paris et Leipzig, s.d.

Le livre fut aussitôt traduit du latin en allemand sur la 1è édition ; du latin en hollandais sur la 2ème édition ; et du latin en anglais sur la 1è édition ; celle-ci accompagnée de divers traités : vie de Mahomet, la Liturgie des Turcs, et les Réflexions de M. de la Croze sur le mahométisme et le socialisme.

Pour apprécier le livre de Reland, rapportons – comme nous l'avons fait pour Hottinger – le jugement de Snouck Hurgronje :

La courte dédicace à son frère, P. Reland, et la longue préface, encore bonne à lire aujourd'hui, montrent comment ce savant fut poussé par l'amour de la vérité et par le sens de la justice historique à tracer un portrait fidèle de l'Islam. Est-il admissible, demande-t-il à son frère, qu'une religion aussi absurde que l'Islam tel que nous le décrivent les auteurs chrétiens, ait pu trouver des millions d'adhérents ?

Laissons les musulmans nous décrire eux-mêmes leur religion. De même, en effet, que les doctrines juives et chrétiennes sont défigurées par les païens, les doctrines protestantes par les catholiques – de même aucune religion ne peut être reconstituée d'après les descriptions de ses adversaires. Nous sommes tous des hommes, ajoute-t-il, c'est-à-dire des être faillibles et qui se laissent gouverner maintes fois, plus qu'il ne conviendrait, par leurs passions, surtout lorsqu'il s'agit de questions religieuses.

« Des lecteurs malveillants pourront mettre en doute que l'auteur soit bien pensant ». Il accuse énergiquement toute accusation de ce genre. Pour lui, la cause de la vérité ne peut être servie réellement que par une controverse honnête. Aucune religion, déclare Reland, n'a été calomniée plus que l'Islam, et cependant l'abbé Maracci déjà, constatant la conversion de nombreux juifs et chrétiens à l'Islamisme, n'a-t-il pas expliqué ce phénomène étrange en affirmant que les mahométans ont emprunté au christianisme bien des choses « quae naturae legi ac lumini consentantea videntur ? » Il est d'ailleurs nécessaire de ne pas combattre l'Islam sans le bien connaître ; l'opportunité de cette polémique éclairée s'accroit chaque jour, à cause des relations toujours plus étendues des Européens avec les musulmans de Turquie, d'Afrique, de Syrie, de Perse, des Indes néerlandaises, où malheureusement beaucoup de chrétiens couvrent de honte le nom chrétien. A ses yeux il y a beaucoup plus de chances de gagner des musulmans à la vraie foi en se montrant bienveillant à leur égard dans les discussions religieuses qu'en les calomniant sottement ; il voudrait surtout que les chrétiens en Orient ne vécussent pas de telle façon qu'un Turc, soupçonné de mensonge ou de duperie, puisse riposter, ainsi qu'il arrive fréquemment :

« Me prends-tu donc pour un chrétien ? »

« Une connaissance plus exacte de l'Islam et de ses adhérents – ainsi continue-t-il - substituera à notre sot orgueil un sentiment de reconnaissance envers Dieu qui, dans sa grâce, nous a donné gratuitement le christianisme ; car s'il s'était agi de la mériter, les mahométans eussent pu bien souvent présenter une plus haute dose de vertu.

Reland, il est vrai, comme beaucoup d'autres après lui, se croit cependant encore obligé de mettre expressément ses lecteurs en garde contre une interprétation erronnée de ses paroles quand, par exemple, au cours de son ouvrage, il parle du « prophète » Mohammed. Il tient avant tout à ce qu'on ne le soupçonne pas de vouloir réhabiliter la Religion mahométane. Il déclare qu'il exècre (« quam execror »). Il veut simplement qu'elle soit connue, non méconnue.

« Si, malgré lui, on veut conserver les fables absurdes qui ont généralement cours au sujet des Turcs – qu'on le fasse ! Reland ne nourrit pas d'illusions. Il fait chaque jour davantage l'expérience « que le monde veut être trompé et qu'il est gouverné par les préjugés ». (*Verspreide Geschriften* t.I, pp. 322-324).

“Si, malgré lui, on veut conserver les fables absurdes qui ont généralement cours au sujet des Turcs – qu’on le fasse ! Reland ne nourrit pas d’illusions. Il fait chaque jour davantage l’expérience « que le monde veut être trompé et qu’il est gouverné par les préjugés », (*Verspreide Geschriften* t. I, pp. 322-324).

En parcourant les titres des chapitres de la Préface, on aura un premier apercu de son contenu. Voici les titres : [35]

1) Que la plupart des religions ont été mal représentées par leurs adversaires : la judaïque, entre autres.
2) Que la religion chrétienne n’a pas été plus épargnée par ses adversaires.
3) Que les Protestants n’ont pas été mieux traités par le gros des Papistes (les catholiques).

Reland, dans ce chapitre, cite Genebrard qui n’a point fait difficulté de prédire, dans la Chronologie (p. 107), qu’il nous a donnés de sa façon, que Luther amènerait bientôt le Royaume de Muhammad dans notre Europe, et que ses Ministres et ses sectateurs se retiraient déjà à l’envi dans le Mahométisme. Dans la première édition – et pas dans la deuxième – Reland rapporte encore que Genebrard disait « que nous étions divisés en CXXVI sectes, très pernicieuses ; que Luther avait un grand commerce avec le diable, et qu’enfin il avait fini par la corde ; que Calvin lui-même, coupable de non-conformité, en avait été puni de Dieu par un ulcère malin sur l’instrument de son crime, et qu’il était mort dans le désespoir, etc. » Le traducteur français dans sa note (p. CX-CXI) fait cette remarque : « M. Reland ne devait pas supprimer de telles calomnies. Elles servent à faire voir que Rome (la Papauté) est menteuse et meurtrière dès le commencement jusqu’à la fin ».

4) Que les Papistes ont tort de nous comparer aux Mahométans.
5) Plaisant parallèle entre les Luthériens et les Mahométans, par un certain Vivaldo.
6) Autre parallèle du même Vivaldo, entre les Mahométans et les Catholiques romains.
7) Quelles peuvent être les causes du peu de connaissance que l’on a communément de la religion mahométane.

De l’avis de Reland ces causes sont au nombre de trois :

a) Toutes les religions sont mal comprises et ensuite fort maltraitées par leurs adversaires. Après cela, nous ne devons pas être surpris qu’on en ait usé de même contre la Religion mahométane.
b) « Pour pénétrer, avec quelques succès, dans l’esprit de cette religion et des auteurs qui en traitent », il faut nécessairement « savoir bien l’arabe ». Mais la plupart de ceux qui écrivent sur Muhammad et l’Islam, aussi bien « dans notre Occident… que dans la Grèce » sont dans l’ignorance par rapport à cette langue.
c) « Enfin, la coutume, ou plutôt l’humeur des Mahométans qui n’aiment point à disputer de R eligion et qui ne paraissent pas même se soucier de procurer à la leur l’universalité de suffrages ».

A cette occasion, Reland mentionne quelques livres affreux et pleins de haine contre l’Islam :

- Hoomebeck : Somme des controverses.
- Jean André Maure (un musulman espagnol converti au christianisme dans le dernier quart du XVè siècle) : Confession de la Secte mahométane.

[35] Nous les citons d’après la traduction française ci-dessus mentionnée, ce qui est aussi exact et conforme au texte latin.

- Bibliander : Discours, publié à la suite de la traduction du Coran ordonnée par Pierre le Vénérable et publiée par Bibliander.
- Dom Martino Alphonso Vivaldo : Le chandelier d'or de la S. Eglise de Dieu, à savoir Jésus-Christ.
- Abbé Maracci : Prodromus sur l'Alcoran ; Réfutation de l'Alcoran. Reland en cite quelques passages en extenso où Maracci, après avoir mentionné quelques croyances musulmanes reconnaît que « toutes ces doctrines et autres semblables sont répandues

dans l'Alcoran et plus plausibles, en apparence, que certaines doctrines évangéliques »
Maracci dit encore : « Tous les infidèles préféreront Mahomed, et l'embrasseront de tout leur cœur ».

8. Réfutation de ce qu'on dit communément, qu'il n'est pas nécessaire d'étudier la religion mahométane.

Pour justifier leur refus d'apprendre l'arabe et d'étudier l'Islam, les gens en Europe disent : « Nous n'avons pas beaucoup de commerce avec les Mahométans ; ils ne se soucient pas de raisonner avec nous touchant leur religion ; et s'il faut absolument disputer contre eux, nous avons des livres latins, composés dans cette vue ; pourquoi consumerions-nous un temps infini à étudier l'arabe ? »

A cela Reland répond : « Est-il vrai que nous n'avons aucun commerce avec les Mahométans ? Ou plutôt, n'est-il pas vrai que nous en avons assez grand, ou du moins assez considérable non seulement à Constantinople, leur capitale, mais encore dans les confins de la Hongrie et de l'Empire turc, et sur les côtes de l'Afrique, et dans la Syrie et dans la Perse, et dans les Indes orientales, où nous avons des colonies eet d'autres lieux de commerce, qui contiennent un nombre infini de musulmans ? Et que veut-on dire, je vous prie, avec ces paroles, dont on nous étourdit tous les jours, qu'il n'est pas nécessaire d'étudier la religion de ces gens-là ? Si cette règle est prise au pied de la lettre, que deviendront toutes nos études et que sera-t-il enfin de tous les arts et de toutes les sciences ? » (pp. CXXXII-CXXXIII)

9) S'il est bien vrai qu'il ne soit pas permis aux Mahométans de disputer de leur religion.

Reland répond que, s'il est vrai que les musulmans, quand on dispute avec eux, font exclusivement appel au Coran, « il reste néanmoins à discuter avec eux l'autorité de l'Alcoran même ; et si une fois on peut en venir là, il ne sera pas mal aisé de leur extraire, de ce Livre, de certaines choses, qui feront voir qu'il n'est pas divin ». (pp CXXXVIII-IX). Et Reland se laisse ici entraîner par des calomnies aussi affreuses que celles débitées par les pires adversaires de l'Islam. Cela est tout à fait étonnant de sa part, lui qui prétend dans ce livre réhabiliter l'Islam. Même Maracci, qu'il cite dans la page suivante, est plus mesuré, malgré son fanatisme excessif.

Reland continue en disant que « les chrétiens et les Mahométans ont disputé entre eux, non seulement de vive voix, mais aussi par écrit, sur les points les plus capitaux de la Religion. Il cite ici le cas d'un catholique romain qui a écrit un livre intitulé : *Speculum verum ostendes* où il attaques les croyances musulmanes. Alors un poète Persan nommé Ahmad ibn Zayd al-'Abidîn lui répondit par un livre intitulé : *Polisseur du Miroir* où il essaya de « renverser les principaux fondements de la Foi catholique et entre autres les Mystères de la S. Trinité et de la divinité de Jésus-Christ ». (p. CXLII-III).

Puis, il remarque que la liberté de disputer entre les chrétiens et les musulmans en pays soumis à l'Islam fut plus grande en un temps qu'en un autre. Il réfère, à ce sujet, au livre de l'Abbé Renaudot : Histoire des Patriarches d'Alexandrie (p. 377) où celui- ci dit : « Autrefois, il était permis aux chrétiens orientaux de disputer leur religion d'une manière publique, soit de vive voix ou par écrit, comme cela paraît par quelques unes de ces disputes que nous avons encore en MSS, dans les Bibliothèques ». Telles sont entr'autres : - Celle d'Abraham de Tirhane avec 'Abdelrahman ;

- Celle de deux religieux avec un juif nommé Anizam ;
- Celle d'Elie, Métropolitain de Nisibis, dans le Diarbekr en Asie, avec le Vizir 'Abulkacem, fils de Hussein Megribi ;
- Celle de 'Isa, fils de Zar'ah, contre Abû Bakr al-Balkhî ;
- Une autre d'Abû Qurrah, appelé communément par les Grecs ; Abuçaras, et qui est une espèce de conférence apologétique en faveur de la religion chrétienne, qui se passe en présence du calife Al-Ma'mon ;
- Une autre touchant la Trinité et l'Incarnation, tenue au Caire, l'an de l'hégire 639 – qui répond à l'an de Christ 1279 – par un certain Ibn al-'Assâi ;
- Une autre, qu'eut avec un moine, le Vizir même d'un prince d'Afrique, et qui a été rédigée par écrit par Nestorien ;
- Une autre, qu'eut avec un autre moine, nommé Chouc Eljechna, un Aechmalotarque dans la ville de Marw, la capitale de Khorazm ;
- Et enfin, un dialogue entre un néophyte et son maître, touchant la vanité de la Prophétie de Mahomed, avec la réfutation de son Alcoran ;
- sans parler d'une infinité d'autres petits écrits sur ce sujet dont on pourrait faire une liste plus considérable.

10. Réfutation de ce qu'on dit communément « que nous avons assez de livres qui nous font connaître, avec certitude, la religion mahométane ».

Reland réfute cette thèse en disant « que la plupart de tous ces écrivains, qu'on exalte si fort, ont moins combattu la Religion mahométane, que leurs propres fantômes…

Et qu'est-ce que cela ? sinon tomber dans le sophisme ordinaire, qu'on zz appelle : l'ignorance de la question, c'est-à-dire prouver ce qu'il est superflu de prouver, ou attaquer, comme les sentiments d'autrui les fictions de son propre cerveau, ou comme le dit Philostrate, de Caligula : « remporter des victoire de néant ». C'est que ce Prince insensé (Caligula), ayant rangé son armée en bataille sur la côte de notre océan, comme pour une campagne mémorable, par la conquête de l'Angleterre, et ayant disposé ses béliers et ses autres machines de guerre, comme pour donner l'assaut, donna ordre tout à coup de ramasser des coquilles et d'en remplir les casques et les poches de ses soldats ; ajoutant, par vaine gloire, que ces dépouilles de l'Océan étaient dues au Capitole et au Palatium…

Et de même vos écrivains anti-mahométans dressent leurs batteries avec beaucoup de soin et de vivacité, non contre de véritables ennemis, mais contre des adversaires chimériques, avec qui la victoire leur est assurée, puisque personne ne la leur conteste, et où ils peuvent se réjouir tout à leur aise, en remportant des dépouilles convenables à ce grand apparat, avec les applaudissements de tous ceux qui leur ressemblent, comme s'ils avaient défendu for glorieusement la Religion chrétienne contre toutes les insultes des Arabes et Orientaux infidèles : mais (il est) permis aux sages de rire de ces triomphes caligulaires ». (pp. CLV-VIII).

11. Que la connaissance de l'arabe est plus utile qu'on ne pense.
12. Que l'étude des belles-lettres et des langues étrangères est devenue inséparable de la vraie religion.
13, Quel est le but qu'on s'est proposé dans cet ouvrage ?

Dans ce chapitre final de la Préface, l'auteur exprime ; très nettement le but qu'il s'est proposé en écrivant ce livre. Voici ce qu'il dit sans ambages :

« Mon dessein n'a pas été de pallier, et, encore moins de farder une religion que je déteste, bien loin de faire avec elle une alliance offensive et défensive. Qui porterait de moi ce jugement me ferait tort, et il en ferait un très grand à la justice et à l'équité. J'ai dû prendre la défense de cette secte, dans les choses qui lui sont faussement attribuées ; autrement j'aurais fait outrage à la vérité, en soutenant des mensonges et des calomnies Que s'il se trouve quelqu'un, néanmoins, qui aime mieux soutenir et provigner ces mensonges quoiqu'ils ne soient appuyés d'aucune autorité légitime, et prodiguer aux
Mahométans les belles épithètes de : *lourdaux, de butors, d'ânes sauvages,* de fous, d'insensés et de diable même, que de répéter avec moi toutes ces contre-vérités qui les défigurant, à lui permis, puisqu'aussi bien je m'aperçois touts les jours de plus en plus, que le monde veut être trompé et gouverné par des préjugés ». (pp. CLXX-CLXXI).

Il est clair de cette déclaration d'intention :

a) que Reland, par ce livre, ne vise pas à défendre Mohammad et les croyances musulmanes, loin de là.

b) Mais il veut corriger les contrevérités, les mensonges et les préjugés que les auteurs européens ont proférés au sujet de Muhammad, du Coran et de l'Islam – afin de mieux combattre la religion en dénonçant ces mensonges et ces contrevérités inventées par les chrétiens à leur sujet. Si par exemple, il rejette l'accusation formulée par les auteurs chrétiens depuis Jean Damascene, à savoir que Mahomet, dans le Coran, avait confondu : Marie, sœur de Moïse et Marie mère de Jésus – c'est dit-il, « pour nous mettre en état, nous autres chrétiens, de ménager avec eux (les Musulmans) nos controverses d'une manière plus sensée et plus circonspecte et de les combattre désormais, plus par la clarté et par le poids, que par le nombre des raisonnements et des preuves. » (CLXXIV-CLXXV)

c) Reland, bref, « n'a d'autre but, et dans ce livre et dans tous (ses) travaux, que le triomphe de la vérité et de la foi évangélique, ou ce qui est la même chose, la gloire d'un seul vrai Dieu (il ajoute dans la 2è édition : « Père, fils et Saint-Esprit ») laquelle doit être la grande fin de toutes nos paroles et de toutes nos actions ». (*ibidem)*

- Qu'on ne se trompe donc pas sur l'intention de Reland : il aspire à mieux combattre l'Islam en détruisant les légendes inventées par les auteurs chrétiens et européens pour défigurer et calomnier Muhammad et sa religion. Il se pose donc en adversaire de l'Islam, mais loyal et intelligent, à la place de ces détracteurs de l'Islam, menteurs et sots.

Laissant de côté cette « intention » de Reland, son livre a néanmoins, beaucoup contribué à éclairer les Européens au sujet de l'Islam. On n'osera plus se prévaloir des mythes accumulés et des mensonges amassés depuis dix siècles en Europe sur le compte de Muhammad, sans risquer d'être la risée des gens cultivés et honnêtes.

Premiere Partie



Moralite Et Qualites Du Prophete



Premiere Partie Moralite Et Qualites Du Prophete

Chapitre I: Le Monde Avant L'islam

Avant l'apparition de l'Islam, les Germains dominaient l'Europe et l'Asie. Les Goths, plus civilisés s'établirent dans la presqu'île ibérienne, tandis que les Francs fondaient un état qui fut vite déchiré par des crises tant politiques que religieuses et sociales. L'Etat se divisa alors en deux partie.

L'Angleterre, envahie à son tour par les Germains, fut partagée en sept royaumes dont une grande partie était dominée par le paganisme.

Les peuples germaniques purent, en deux combats principaux envahir les diverses régions de ce continent. Ces peuplades se caractérisaient par leur cruauté et leur rudesse héritées des Romains, et renforcées par leur propre caractère. Les peuples germaniques exercèrent une très grave influence dans le domaine économique. Ils étaient essentiellement agriculteurs et éleveurs de bétail. Le pillage et la rapine devinrent une habitude dans les divers pays où ils s'établirent et l'enseignement ne jouissait d'aucune importance.

Bref, à cette époque, l'Europe était loin de représenter un ensemble d'états organisés et gouvernés par des lois, un code social ou éthique.

En Afrique, le paganisme régnait partout, les aspects sociaux, politiques et économiques étaient en pleine décadence.

Quant à l'Empire byzantin, les Byzantins s'imaginèrent longtemps être le seul peuple ayant le droit d'étendre sa souveraineté sur le monde, jusqu'à ce qu'ils furent surpris par la réalité en voyant des peuples divers régner sur certaines parties de leur royaume.

Au cinquième siècle après J.C, les peuples islamiques s'installèrent dans les pays des Balkans et après eux les Bulgares au sud du Danube. Malgré les régimes administratifs dont les Romains ont le droit d'être fiers à juste titre, nous trouvons le pouvoir 'bureaucratique » concentré dans des intérêts principaux centralisés, si bien que le pouvoir entier fut concentré entre les mains de l'empereur lui-même. Tandis que le régime communal faiblissait, la cour byzantine vivait dans un luxe excessif, et les richesses s'amassaient dans les mains du clergé. Quant aux litiges religieux, ils durèrent longtemps, à peu près depuis le début de l'Empire byzantin jusqu'à son déclin.

Ces désaccords se compliquèrent et aboutirent à de futiles discussions. Les conciles se succédaient et les discussions s'échauffaient à propos de cette question : si oui ou non la femme avait une âme comme l'homme ?

De même, la propriété privée faiblit à un point tel que la majorité des terres agricoles étaient entre les mains d'une poignée de grands propriétaires.

Quant à l'empire sassanide, l'Irak y représentait un point de concentration réunissant un grand ensemble d'Arabes et d'anciens éléments sémititiques.

Peu à peu, cet empire dont l'importante influence sur la civilisation islamique est indéniable, s'affaiblit et ses frontières furent victimes d'agressions de la part de ses ennemis byzantins et autres.

De même, les croyances contradictoires augmentèrent la désunion de cet empire. Ainsi les enseignements de Zoroastre qui parut au VIème siècle A.V.J.C. se confondirent avec le Manichéisme qui domina les croyances au Vème siècle de l'ère chrétienne et devint la religion officielle de l'Etat.

La contradiction de ces doctrines reflète de la société sassanide dans les phases de son développement social. Tandis que Zoroastre préconisait le mariage, le Manichéisme en appelait au célibat et à un perpétuel monachisme, alors que le Mazdéisme rendait licite la possession des biens et des femmes. Cet appel trouva beaucoup d'adeptes.

Quant aux paysans en Perse, ils menaient une vie de misère et d'indigence cependant que le faste de la noblesse militaire se renforçait et que le pouvoir du clergé s'intensifiait.

De toute façon, l'existence de la doctrine mazdéiste en tant que religion officielle et le zoroastrisme ainsi que la présence d'adeptes de la religion boudhiste constituait un mélange de croyances préconisant le principe de la dualité : le Bien et le Mal, ou l'obscurité et la lumière.

Par ailleurs, les Peres et les Romains, les deux plus grands Etats du monde à cette époque, menaient une véritable lutte pour la souveraineté mondiale.

Bref, le monde avant la naissance du prophète vivait une époque de luttes et de troubles. L'éloignement de l'époque des prophéties célestes porta atteinte à l'esprit des gens, à leur comportement, à leurs sentiments, leur manière de vivre, et à leur caractère.

Les Etats gouvernaient leurs peuples selon la loi du plus fort.

Parmi les Etats et les nations connues à cette époque se trouvaient la Perse, Byzance, l'Inde, la Syrie, les pays arabes, l'Egypte et le pays des Berbères. Tous ces peuples ou la plupart d'entre eux étaient des foyers de désordre, de troubles et d'ignorance.

Les croyances dégénèrent donc et aucune législation ne réglait les relations humaines, ni ne resserrait les liens entre les hommes et ne resserrait les liens entre eux. Au contraire, le plus fort dévorait le faible, et le riche méprisait le pauvre.

Situation Des Arabes Avant L'islam

Les conditions de vie des Arabes avant l'Islam ne sont plus un mystère et les faits ne sont pas restés à l'abri de la main des chroniqueurs.

Nous verrons en un simple exposé historique, l'état de ces peuples dans les domaines politiques, religieux, sociaux.

Avant l'apparition de l'Islam, les Arabes vivaient dans un violent désordre d'adoration des idoles, et de guerres tribales continues.

L'image qui dépeint le mieux l'état des Arabes se trouve dans cette déclaration de Gaafar Ibn Taleb, un des croyants ayant émigré en Abyssinie lorsque le prophète le leur permit, afin de fuir la malfaisance de Quoraich à la Mecque. Gafaar au Négus qui l'interrogeait sur la nouvelle religion annoncée par Mohammad : « Ô Roi ! Nous étions un peuple ignorant qui adorait les idoles, mangeait les cadavres, rompait la parenté utérine, nuisait à ses semblables et le fort d'entre nous mangeait le faible. Nous demeurâmes ainsi jusqu'à ce qu'un Prophète nous fut envoyé et dont la généalogie, la franchise, l'honnêteté, l'intégrité nous sont connues. Il nous appela vers Allah pour l'unifier et l'adorer et abandonner les pierres et les idoles que nous adorions et que nos pères adoraient. Il nous ordonna de dire la vérité, de rendre les dépôts et de respecter la parenté utérine. Il nous recommanda la fraternité, de cesser de répandre le sang et de commettre le péché. Il nous interdit de s'emparer de la fortune de l'orphelin, ou de calomnier l'honnête femme.

Il nous ordonna d'adorer Dieu uniquement, de ne lui associer aucune divinité, d'accomplir les rites de la prière, l'aumône et le jeûne. Nous le crûmes et le suivîmes dans ce que Dieu lui révéla. Nous adorâmes Allah uniquement sans rien lui associer, nous interdîmes ce qu'il nous défendit et, nous permîmes ce qu'il nous permit.

Notre peuple alors nous attaqua, nous persécuta, et tenta de nous détourner de notre religion pour adorer les idoles, lorsque nous fûmes oppressés. Nous sortîmes vers ton pays, nous te préférâmes aux autres, désirant ton bon voisinage et espérant ne point trouver d'injustice chez toi, ô Roi. Nous exposerons plus loin les conditions politiques, religieuses et sociales pour permettre au lecteur de voir clairement l'état dans lequel ce peuple vivait.

Premièrement : La situation politique :

C'est le régime tribal qui gouvernait la société arabe préislamique ; c'est-à-dire que la tribu représentait l'unité liée par le sang et la race. La vie de l'Arabe se fondait essentiellement sur la liberté, droit dont il refusait de se désister quel que fût son prix. D'autres belles qualités aussi le caractérisaient, à savoir le courage et la générosité, qualités qui souvent élevaient leur possesseur à la souveraineté de la tribu.

Cependant, à un autre point de vue, nous voyons cette liberté personnelle dégénérer souvent chez les individus pour devenir un égoïsme excessif empêchant quelquefois l'exécution des ordres du cheikh de la tribu. Bien plus, cela menait souvent à la mutinerie et à la désobéissance.

Retenons que les responsabilités du chef de la tribu étaient énormes.

Quant à la souveraineté sur un groupe de tribus, elle nécessitait avant tout une supériorité dans le domaine de la fortune, du pouvoir et de la force. Il arrivait parfois qu'une tribu déclarât la guerre et se séparât de ce pouvoir dans l'avenir si sa force le lui permettait.

La souveraineté était héréditaire toutes les fois que le fils possédait les mêmes qualités que son père.

La répétition de ce fait raffermissait le prestige et l'honneur de la tribu.

Un pareil régime politique était sans aucun doute susceptible de faire éclater des guerres entre tribus voisines. Bien plus, les combats naissaient souvent entre les membres d'une même tribu, conséquence de la lutte pour la souveraineté, comme par exemple la guerre de Bassous, la guerre d'Al fidjar, et la guerre de Bou'ath, ces guerres où périt tout au long des années, le meilleur de la jeunesse arabe.

Ainsi les Arabes n'ont point connu de stabilité politique ni de sécurité et de tranquillité.

Il est naturel qu'une telle situation ne favorise pas le développement de la civilisation.

Deuxièmement : La situation religieuse

En dépit du désaccord qui régnait dans les croyances religieuses, et tous concèdent de ce que furent les Arabes en matière d'Arts et de Sciences. L'histoire n'a point connu de communauté ayant vécu sans religion ni croyance, car la religion est éternelle, il est possible que tout ce que nous aimons disparaisse, mais il est impossible que la foi s'évanouisse. Elle demeurera pour toujours un argument contre la fausseté des doctrines matérialistes.

L'obéissance est la foi en une « entité » divine digne d'adoration. Elle est un lien naturel entre l'homme et l'âme de l'univers. Même ce sentiment ne peut dispenser l'homme d'agir pour lui. Si nous disons : l'homme ne peut vivre sans religion, nous n'exagérons pas, au contraire, nous serons conformes à la nature des choses. Si une certaine froideur a marqué quelquefois la religion, ce n'était qu'une apparence extérieure,
et non point dans le fond même de la vérité.

La nation arabe a vécu selon sa nature qui est pure, candide, libre et prête à accepter le beau et à rejeter le laid. Le sentiment de l'immense inconnu qui leur échappe, et dans lequel ils trouvent un refuge pour leur âme et la quiétude pour leur esprit, sentiment qui chez eux est plus profond que chez les autres nations, fit des Arabes un des peuples les plus attachés au culte et les plus sentimentalement liés à lui.

Mais quel était donc le culte le plus répandu parmi les Arabes au temps du paganisme ?

L'histoire générale des religions nous enseigne que la presqu'île arabique fut le foyer de toutes les religions et de toutes les croyances grâce à ses contacts avec d'autres nations telles que les Perses, les Romains, les Abyssins et les Hindous.

Il est cependant incontestable que parmi ces religions, la plus répandue s'étendait surtout à La Mecque et à ses alentours. Etant donné le prestige religieux incontesté de cette ville les pèlerins arabes au temps du paganisme affluaient vers elle de toutes parts.

Il est vrai aussi que le paganisme ne trouve point son origine chez les Arabes. Il leur vint, comme les autres croyances, d'une manière ou d'une autre.

La relation d'Al Kalby, à ce propos dans son livre « Les idoles » est peut-être la plus proche de la vérité. On y apprend comment ces idoles pénétrèrent à La Mecque : Amrou Ebn Lohay El Khoza'i était gardien de la Kâaba lorsqu'il fut atteint d'une maladie. Il s'en alla guérir dans « Al Balkâe » en Syrie, en se baignant dans une source là-bas. Il était écrit qu'il y trouva la guérison.

Pendant ce temps, il vit par hasard les habitants d'El Balkâe adorer les idoles (El Asnam) ; il les interrogea à leur sujet et ils lui répondirent que grâce à des pluies qui tombaient, ils avaient raison de leurs ennemis. Il leur demanda l'autorisation d'en emporter quelques unes chez son peuple et arrivé à La Mecque, il les disposa autour de la Kâ'aba. Jour après jour, les gens s'attachèrent à ces idoles. Cet attachement se transmit à leurs descendants si bien qu'à la fin, ils les divinisèrent.

A côté du culte des « Asnam », des « Aouthan » et des « Ansab », se trouvaient d’autres cultes contradictoires tel que le culte du Feu, des Astres, des Djinns et des Arbres, à part les gens des Livres célestes, les Hanafites et les Hemd.

Le Coran a réuni dans un seul verset toutes ces croyances. Dieu Le Très Haut, dit dans la sourate du Pèlerinage (Al Hag) : Les croyants, les Sabéens, les chrétiens, les Magous et les polythéistes, Dieu les jugera le Jour de la Résurrection, Dieu est témoin de toute chose ».

Cependant, parmi les adorateurs des Asnam et des adorateurs des phénomènes de la nature surtout, se trouvaient des hommes qui sentaient par un instinct caché, l’existence d’une force divine éloignée de toutes ces chimères.

Ils proclamèrent hautement et sans cruauté leur croyance.

Cependant, le nombre assez restreint de ces derniers ne leur permettait pas de faire face au paganisme et à ce qui lui ressemblait. L’histoire mentionne notamment Kess Ebn Saédah Al Ayadi, Omaya Ebn El Salt et Waraka Ebn Nofal.

Il convient de mentionner au sujet de la situation religieuse, les coutumes qui régnaient à cette époque telle que « Darb al Kedah, Zagr Al Tayr » (consultation des Augures au moyen d’oiseaux) et bien d’autres de ces coutumes nées de l’illusion et de l’imagination, dépourvues de la réalité ou de quelque certitude.

Troisièmement : la situation sociale

Les Arabes de la Djahilia n’avaient point de régimes familiaux capables d’assurer l’unité de la tribu, à cause de la diversité des mœurs qui y régnait.

Cependant, il y avait unanimité à l’égard de certaines valeurs sociales telles que « la protection de la femme et le fait de considérer son honneur plus cher que la fortune, que le fils aîné ou que la vie même.

Cette protection se manifestait par exemple dans la coutume des Arabes d’emmener les femmes à l’arrière des armées pour que le guerrier sache bien que sa défaite signifiait la violation de son honneur par ses ennemis. Cela suffisait pour qu’il s’acharnât à la lutte. Cette considération menait aux catastrophes et aux guerres parmi les communautés.

De même, la protection de la femme et sa préservation se manifestait chez certaines tribus arabes pour la coutume d’enterrer les filles vivantes (Waâd Al Banat) pour éviter le déshonneur ou la captivité à la guerre.

Le régime de la fondation de la famille arabe est celui du mariage traditionnel, considération faite de la différence des cérémonies et des coutumes.

L’homme se présentait comme prétendant à la famille de la femme. Si sa demande était bien accueillie, on lui donnait la femme en mariage. Très souvent le consentement de la femme était une condition essentielle dans l’acceptation.

Le divorce, dans la majorité des cas était le privilège de l’homme, ce qui n’empêchait pas la femme de détenir quelquefois ce droit, comme ce fut le cas pour Salma Bent Amr une des femmes de la tribu de Bani Al Naggar, et la mère de Abdel Mottaleb Ebn, Hashem, le grand-père du Prophète.

Cela prouve que le divorce était connu des Arabes, mais en même temps réprouvé ainsi que le démontre l’histoire de Abs Ben Haretha et ses trois filles lorsque Al Hareth Ebn Aof se présenta comme prétendant. Aof appela l’aînée et le lui proposa pour mari, mais elle refusa en raison des défauts qu’elle se reconnaissait à elle-même et qui lui faisaient craindre

d’être répudiée par lui si jamais il les découvrait. Elle dit alors : « Ce n’est point un de mes proches pour qu’il me ménage, ni mon voisin pour qu’il ait honte de mon père ».

Le père proposa la chose à la seconde, qui s’esquiva en alléguant les mêmes défauts que l’aînée. Il s’adressa alors à la plus jeune qui consentit. Son père lui raconta ce qui s’était passé avec ses deux sœurs et elle dit alors : « Je suis d’un caractère supérieur. Je suis la digne fille de mon père ». Et lorsque le père lui demanda : « Ne crains-tu pas le divorces ? », elle répondit : « S’il me répudie avec ces qualités que je possède que Dieu ne le bénisse pas ». Il la lui donna alors en mariage.

Dans le domaine de la polygamie, l’homme arabe ne se bornait pas à un nombre limité d’épouses.

On raconte que certains avaient embrassé l’Islam en possédant plus de quatre femmes. Ils furent sommés de choisir quatre d’entre elles et de répudier les autres.

Les Arabes, d’habitude, tiraient orgueil de leur nombreuse progéniture.

De même, une de leurs coutumes était de ne pas marier leurs filles à des étrangers. L’histoire d’Al No’oman Ebn Al Monzer avec Chosroès en est la meilleure preuve, Ebn No’oman refusa de marier une de ses filles à Chosroès et paya de sa vie ce refus.

De même l’épouse du père était héritée au même titre qu’un bien, si elle n’avait pas d’enfants adultes, chose connue dans la doctrine islamique sous le nom de « Nikah Al Makt » comme on peut le lire dans « Al Melal wal Nihal » de Chahrestani. Cela provenait peut-être de l’idée enracinée dans les esprits que la femme, de par son mariage, avait rompu toute attache avec sa famille pour devenir par la suite une pièce de la maison de son mari. Un des mauvais principes qu régissaient l’ancienne société arabe était l’habitude de prendre le parti du père fut-il tyrannique si bien que cela devint une coutume. Il va sans dire que cela créait d’habitude des inimités entre les fils des deux.

Après ce rapide exposé de la situation religieuse, politique et sociale, nous pouvons affirmer que l’apparition de l’Islam fut la planche de salut qui sauva la société arabe de la décadence, et que la naissance du Prophète, fut une naissance pour la nation arabe toute entière.

En effet, la situation politique, sociale et religieuse dans la presqu’île arabique était déplorable avant la révélation de l’Islam.

La naissance de l’Elu fut donc le signal du salut de l’humanité.

46

La situation de la femme avant l'islam

La situation de la femme dans le Judaïsme
La femme est responsable du premier péché

Dans la Genèse (Gn : 15-25 ; 3 : 1-23), il est dit que le serpent incita la femme à manger des fruits de l'arbre défendu, qu'elle en donna aussi à son mari. En conséquence de leur désobéissance, le Seigneur Dieu annonça à la femme qu'enceinte, elle serait dans de grandes souffrances, qu'elle enfanterait péniblement, qu'elle serait avide de son homme et qu'il la dominerait. L'homme, pour sa part, pour avoir écouté la femme, se nourrirait péniblement de pain jusqu'à ce qu'il retourne à la terre dont il avait été créé. Ensuite, Il les expulsa d'Eden. D'après ces conceptions, la femme est la cause du malheur de l'humanité.

L'épouse de l'esclave et ses enfants sont de la propriété de son maître
Un serviteur hébreu acheté peut être libéré après 6 ans, mais si le maître lui a donné une femme et qu'elle lui donne des enfants, ils appartiendront au maître. S'il ne veut pas les quitter, il devra servir son maître à jamais. (Ex 21 : 2-6)

La femme est vendue et achetée - Son père peut la vendre, elle ne dispose pas d'elle-même. (Ex 21 : 7)

La femme qui accouche d'une fille est deux fois plus impure que celle qui accouche d'un garçon.
Une femme qui accouche d'un garçon est impure pendant 7 jours et attend ensuite la purification de son sang pendant 33 jours. Les délais sont doublés en cas de naissance d'une fille. (Lv 12 : 1-5)

L'héritage ne sera partagé qu'entre les hommes et les femmes ne pourront hériter que s'il n'y a pas d'hommes. (Dt 21 : 15-17) et (Nb 27 : 1-11)

Peines réservées aux femmes
Elle sera amputée de la main si elle saisit les parties honteuses du frère de son mari lorsque ces deux derniers s'empoignent (Dt 25:11-12), et peut être brûlée sur le bûcher si elle se prostitue et qu'elle est fille d'un prêtre (Lv 21: 9)

Au sujet du mariage, du divorce et des dépenses
Art 402 : Avoir une fille est un malheur, elle est comparée au cuir malodorant et le garçon à du parfum
Art 407 : Si lors du mariage, la femme n'apporte pas d'argent, le mari n'est chargé que des dépenses de première nécessité. Si elle en apporte, il en dispose mais ne le dépense qu'avec sagesse et modération
Art 414 : La femme doit obéir aveuglément à son mari
Art 418 : Si fortunée soit elle, elle doit faire les travaux ménagers, car le désoeuvrement conduit à la corruption des mœurs. Elle ne peut divorcer dans aucun cas.
Art 419 : Elle ne peut réclamer sa dot qu'à la mort de son mari ou s'il la répudie. L'argent qu'elle aura apporté par sa dot ou par son labeur est la propriété du mari qui en dispose sans aucune obligation ou contestation.
Art 426 : Si la femme meurt sans avoir eu de fils, le mari est son légitime héritier
Art 428 : Le mari peut divorcer en cas d'adultère, de stérilité, de défaut de conformation ou de mauvais caractère
Art 429 : L'homme peut répudier la femme en cas de rumeur d'adultère de la part de cette dernière et même sans preuve ; également s'il apprend qu'elle avait une mauvaise conduite avant le mariage
Art 430 : Il peut la répudier si elle n'a pas enfanté après 10 ans de mariage et prendre une autre femme
Art 433 : La femme ne peut pas divorcer même si le mari a commis l'adultère

Art 434 : Si le mari veut répudier sa femme, il doit le faire en toute hâte

Au sujet de l'héritage

Art 313 : Aucune part de l'héritage ne revient à l'épouse du défunt

Art 315 : Si le défunt n'a pas de descendance, l'héritage revient à ses descendants

La situation de la femme dans le Christianisme

Selon Michael Hart, le Christianisme est fondé sur deux personnes : Jésus et Saint Paul. Le Christ a jeté les bases morales du Christianisme, sa conception spirituelle et tout ce qui concerne la conduite humaine, mais les principes théologiques sont du fait de Saint Paul.

La position de Jésus envers la femme

Il guérissait hommes et femmes sans distinction (exemple de la femme cananéenne).

Envers sa mère

Jésus a rappelé a rappelé le commandement qui dit qu'il faut honore son père et sa mère et que Dieu a dit que celui qui les maudit doit être puni de mort. Toutefois des propos non respectueux de Jésus envers sa mère lui ont été prêtés, mais Jésus est innocent de ces attitudes.

Enseignement de Jésus au sujet de la femme

Dans son « sermon sur la montagne », (selon Matthieu), Jésus a interdit de regarder une femme avec convoitise. Aussi, si un homme répudie sa femme, il doit lui remettre un certificat de répudiation et qu'il l'expose ainsi à l'adultère et si quelqu'un épouse une répudiée, il est alors adultère (Mt 5 : 27-32). Mais est-il de l'intérêt de la femme répudiée de ne plus se remarier ?

Enseignement de Jésus au sujet de la famille

Jésus confortait la vie heureuse en famille, toutefois les textes viennent en contradiction avec ses propos (Lc 14 : 26 ; Mt 19 :10-12)

La femme dans le Christianisme de Paul - La position de Paul envers la femme

Il recommandait de se saluer les uns les autres par un baiser (Rm 16 : 1-6)

L'enseignement de Paul au sujet de la femme

(1) Michael Hart, *The 100 : A Ranking of the Most influential Persons in History.*

La femme est responsable du premier péché (1 Tm 2 : 12-14)

La femme est inférieure à l'homme

Le chef de la femme, c'est l'homme… La femme a été créée pour l'homme (1 Co 11 : 3-9). Il n'est pas convenable qu'une femme parle dans les assemblées (1 Co 14 : 34 – 35). La femme doit être soumise en tout à son mari (Ep 5 : 23-24)

L'enseignement de Paul au sujet de la famille

Paul incitait les hommes et les femmes à ne pas se marier sauf par crainte de commettre l'adultère (1Co 7 :1-33) ce qui est contraire au commandement de Dieu (Gn 1 : 27-28, Gn 9 :1).

La loi et les Prophètes ordonnent d'avoir des attentions pour la veuve, qui est semblable à l'orphelin (Dt 24 :17-22)

Toutefois, Paul fait la différence entre la femme veuve de plus de 60 ans et celle de moins de 60 ans (1 Tm 5 : 9-12). Il lui conseille même de rester célibataire comme lui (1 Co 7 : 8,40). Certaines confessions de Paul font d'ailleurs frémir (Ep 2 : 1-3)

La femme sous l'autorité de l'Eglise

Ici, le pouvoir législatif n'est pas limité à Jésus, mais étendu à Paul et aux pères de l'Eglise. Jésus a donné délégation à Pierre (Mt 16 :19) qui fut étendue aux disciples ; pour exemple la circoncision (Jésus fut circoncis 8 jours après sa naissance). C'est une alliance perpétuelle avec Dieu (Gn 17 :9-14). Toutefois en 50 après J.-C, les pères de l'Eglise ont décidé d'abréger la circoncision (Ac 15 :28-30) en accord avec « l'Esprit Sain ».

Etude historique

Karen Armstrong dans « L'évangile selon la femme » (1) explique que le Christianisme a offert aux femmes un message positif, mais que dès le 2ème siècle, il fut un acte destructif envers les femmes

La femme est souillure !

Le corps de la femme est considéré par les pères comme un objet sentiment de saleté (p 23). Elles sont toutes qualifiées, par un certain évêque au XIIème siècle, de prostituées et pire encore (p 70).

Assassiner le caractère de la femme

Les pères de l'Eglise désiraient assurer que la femme est l'origine du péché et du mal dans le monde. Tertullien, au IIIème siècle, lui conseille de sortir dans un vêtement pénitentiaire afin de racheter ce qu'elle a hérité d'Eve : la honte. Timothée aussi, dans son traité met l'accent sur les habillements féminins et sur le sexe (p. (54-55). Quant à Jérôme, il est tellement frustré qu'il dit aux femmes qu'elles sont insatiables sexuellement et il les exhorte à vivre coupées du monde.

A propos des épouses des Prophètes !

Augustin tente de démontrer que les Prophètes ont essayé de n'avoir d'actes sexuels que pour avoir une descendance. Même les femmes vertueuses sont les ennemies de l'homme.

Pourquoi Dieu a-t-il créé ces femmes ?!

D'après Augustin et Luther, elles ne sont créées que pour enfanter et « on peut les laisser mourir en accouchement » (p. 61-2).

Le règne de la stupidité : la femme est-elle un être humain ?!

Le protestantisme prit part à la misogynie des pères de l'Eglise Catholique. Augustin, selon Aristote affirme que la femme est défectueuse. Au concile de Maçon (Vème siècle), les évêques votèrent pour décider si les femmes avaient des âmes ! La motion fut adoptée par un vote majoritaire.

L'effet de l'adoration de Marie sur les femmes

Le culte de Marie dans les églises, surtout à l'époque des croisades, n'a pas mis fin à la propagande misogyne de l'Eglise. Saint Bernard considérait sa sœur comme une sale prostituée, une sacoche de crotte (p. 74).

Le mariage : un châtiment féminin ?!

Luther voit le mariage comme un châtiment infligé à la femme. Au commencement du mariage chrétien, il n'y avait ni amour, ni égalité, ni vie en harmonie entre les hommes et leurs épouses (p. 274-275).

Pour être sauvée : la femme deviendra un homme !

Si elle veut servir le Christ, elle devient un homme (commentaire de l'Epître de Paul aux Ephésiens par Jérôme). Selon Ambrose, afin d'être sauvée, elle doit devenir un mâle.

Les conséquences de cette pensée chrétienne et ecclésiastique - Commandements cléricaux pour limiter les rapports sexuels

Au cours de la diffusion du Christianisme, sa misogynie et sa haine sexuelle se diffusait aussi. Les prédicateurs étaient tous des hommes célibataires ou forcés de l'être. L'amour sexuel était interdit dans bien des cas et les diverses maladies vénériennes ou autres rendaient l'acte repoussant (p 35-7).

Massacres épouvantables des femmes

La Chasse aux sorcières était un phénomène religieux, manigancé par l'Eglise qui accusait la femme de tous les maux et en particulier d'avoir des relations avec le diable. Elle dura environ 200 ans et extermina autant de femmes que pendant toutes les guerres européennes jusqu'en 1914 (p. 88-90).

La tragédie de Jeanne Harvilliers

Sa mère ayant été brûlée comme sorcière, elle dut se cacher afin d'échapper à la honte de la sorcellerie jusqu'à ce qu'elle fut convaincue que sa mère l'avait consacrée au diable. Elle fut torturée jusqu'à ce qu'elle avoue.

(1) K. Armstrong, *The Gospel According to Woman, Elm Tree Books, London, 1986*

L'effet de l'Islam sur le respect envers la mère et l'épouse chrétiennes

L'église catholique n'ayant pas une influence suffisante à l'égal du protestantisme, dans certains pays comme l'Italie, il y avait une certaine considération pour la sexualité. La mère italienne était respectée comme ses comparses du monde méditerranéen, les musulmanes et arabes et en Espagne aussi, influencée par l'expansion islamique.

Le musulman éloigne ses épouses du monde pour les protéger et les respecter et non parce par aversion comme en Occident chrétien.

A titre d'exemple de l'importance du droit des femmes, Omar ibn Al-Khattâb, second calife de l'Islam, après avoir interdit que le montant de la dot versé à la femme ne dépasse 400 dirhams, fut interpelé par une femme koraichite qui lui rappela un verset du Coran (IV :20). Il remonta en chaire et rectifia son ordre.

Situation de la femme dans la société arabe anté-islamique

Dans la société anté-islamique, la femme était la propriété de l'homme. L'Islam lui a restitué ses droits et les lui a garantis. Avant l'Islam quand le mari décédait, des personnes autres que son épouse héritaient. Le bénéficiaire de cet héritage héritait de tous les biens laissés par le défunt, entre autres, son épouse ! Il faisait d'elle ce qu'il voulait. S'il voulait l'épouser, il ne devait pas lui payer de dot, sinon il la mariait à un autre et lui prenait sa dot. Ou encore, si elle avait des biens, il l'empêchait de se remarier (il la privait d'un second mariage) pour hériter de ses biens après sa mort.

L'Islam et la femme

Tout cela a été proscrit par Dieu dans la sourate IV (An – Nissa').

« Ô croyants, il ne vous est pas licite d'hériter des femmes contre leur gré » (IV, 11). « Ne les empêchez pas de se remarier ». (IV, 19) C'est-à-dire ne les contrariez pas « dans le bute de leur ravir ce que vous leur avez donné » : c'est-à-dire une partie de la dot. Allah dit encore dans cette sourate (IV, 20) « Si vous voulez substituer une épouse à une autre et que vous ayez donné un qintâr [36], n'en reprenez rien. Quoi ! Le reprendriez-vous par injustice et péché manifeste ? Comment oseriez-vous le reprendre, après que l'union la plus intime vous ait associés l'un à l'autre et qu'elles aient obtenu de vous un engagement solennel ? Allah – le Très Majestueux – garantit à la femme sa dot si le mari veut divorcer et se remarier à une autre. Il ne doit rien prendre de la dot même s'il lui a versé un qintâr. Allah désavoue la cupidité du mari alors que l'union la plus intime l'a associé à son épouse et a associé son épouse à lui. Elle a obtenu de lui un engagement qu'Allah a nommé « engagement solennel » et que cela soit mentionné dans les actes de mariage qui sont des actes importants portant le sceau de l'amitié, de la sympathie et de la tendresses devant Allah.

L'envoyé d'Allah ﷺ dit dans le prêche du pèlerinage de l'adieu : « Faites du bien à vos femmes, vous vous êtes mariés avec elles avec loyauté et fidélité et vous vivez avec elles avec la parole d'Allah. Il est évident qu'Allah fait du mariage dans l'Islam un lien sacré, qui est contracté devant lui, par sa volonté ». L'Islam permet la polygamie, l'homme peut avoir deux femmes ou trois ou quatre. Il a légitimé cela, parce que les guerres peuvent éclater

---

[36] un qintâr : mille pièces d'or, d'où le mot latin quintal.

entre les peuples comme cela s'est produit entre les tribus arabes avant l'Islam et ainsi beaucoup d'hommes et de jeunes peuvent mourir. Sans la légitimation de la polygamie, la société va se pervertir. En plus de cela, l'épouse peut être atteinte d'une maladie chronique et puis dans les nations où le mari n'a qu'une femme, il y a beaucoup d'enfants non légitimes. Pour abolir ces détériorations, l'Islam permet la polygamie à condition d'être équitable avec ses épouses.

Nous avons dit dans notre propos sur la justice et l'équité entre les épouses, qu'Allah l'impose à celui qui a plus d'une femme. D'aucuns diront que l'Islam n'a pas établi d'égalité sur le plan du droit au divorce et à l'arrêt de la vie conjugale et qu'il a accordé ce droit au mari seul. Ce n'est pas vrai, car la femme a le droit de demander le divorce et la séparation comme l'homme si la vie conjugale se détériore. Seulement l'épouse le demande rarement pour sauvegarder la famille, ce qui fait dire à certains que ce droit est réservé au mari uniquement.

Ce qui illustre – sans ambiguïté – la volonté d'Allah de ne pas voir se produire un divorce ou une séparation
du mari et de son épouse, c'est ce qu'Il dit dans la sourate (An – Nissa ; IV, 19) : « Et comportez-vous convenablement envers elle. Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien ». Ce que veut dire le « Maarouf », ce sont les paroles et les actes qui doivent être convenables. L'Envoyé d'Allah ﷺ disait : "les meilleurs parmi vous sont meilleurs pour les leurs ; Et moi, je suis le meilleur parmi vous, pour les miens. »
Il se comportait convenablement avec ses épouses. Il les caressait, les traitait avec courtoisie et était large dans les dépenses de la vie quotidienne. Il réunissait souvent ses femmes dans la chambre de l'une d'entre elles, à tour de rôle. Il dînait avec elles, puis chacun rentrait dans sa chambre. Il veillait un peu avec elles avant de dormir afin de les divertir. Allah dit de la cohabitation avec une épouse repoussante : « Il se peut que vous ayez de l'aversion pour une choses où Allah a déposé un grand bien ».

C'est-à-dire qu'il se peut qu'en les confinant et en ayant de l'aversion pour elle, cela fasse du bien dont les deux époux tireront bénéfice, tel que l'épouse qui donne naissance à un bébé porteur d'espoir. Allah illustre le lien conjugal en disant dans la sourate El- Baqara : « Elles sont un vêtement pour vous vous êtes un vêtement pour elles ». C'est-à-dire que les liens qui vous unissent sont si fermes et si étroits que vous deux constituez un seul être, l'un garde le secret de l'autre et ne divulgue rien de ce que lui révèle l'autre du plus profond de lui-même.

Allah bénit les époux unis par le dévouement et l'affection en disant (Sourate Ar-Roum, XXX, 21) : « Et parmi Ses signes, Il a créé pour vous des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent ».

Allah évoque sa grâce en faveur des gens, consistant en une grande compassion, en ayant pitié de l'autre, en étant disponible pour le secourir et en ayant de la commisération pour lui. Allah dit « Il y a en cela des preuves » et de grands enseignements ». « pour des gens qui réfléchissent » à ces grâces divines qui donnent aux époux la quiétude, la tranquillité, l'amour et le bonheur. La « charia » impose le « infak » (ou dépenses pour la famille), en faveur de l'épouse même si elle est riche. Le mari seul supporte les frais de la famille : tout ce qu'il dépense pour son épouse et sa famille est rétribué le jour de la résurrection. L'Envoyé d'Allah ﷺ dit que le plus important "infak" (dépense ou frais) pour Allah, c'est le "infak" pour la famille incitant le musulman à prendre en charge ses parents, son épouse et ses enfants. Pour l'entretien et la protection de l'épouse des besoins de la vie, il lui a réservé le

quart de l'héritage de son mari s'il n'a pas d'enfant. S'il a un enfant, elle héritera d'un huitième de cet héritage pour être à l'abri des nécessités de la vie.

Nombreux sont ceux qui disent que l'Islam n'a pas été équitable entre l'homme et la femme. Cela n'est pas vrai, il a établi une égalité entre eux sauf pour ce qui est de leurs différences physiologiques concernant la procréation. La femme porte en elle son fœtus pendant neuf mois et allaite son bébé pendant un an et demi environ. La grossesse et l'allaitement relèvent de la nature de la femme et la font se distinguer de l'homme. L'homme se distingue de la femme par sa force physique. C'est une injustice donc de dire que l'homme et la femme sont semblables ; ce qui a fait que le Coran et les hadiths ont de la tendresse et de la compassion pour elle et imposent au mari de nombreux devoirs et des obligations à son égard. L'Islam établit l'égalité entre l'homme et la femme en matière des obligations religieuses, des prières surérogatoires, du jeûne, de l'aumône et du pèlerinage ; comme il a établi entre eux l'égalité au niveau de la rétribution de l'au-delà et de la grâce du paradis. Allah dit dans la sourate El Ghâfir (XL, 40) : « et quiconque, homme ou femme, fait une bonne action tout en étant croyant, alors ceux-là entreront au Paradis pour y recevoir leurs subsistance sans compter ». Pour Allah, les femmes et les hommes sont égaux dans les « bonnes actions », la foi et la rétribution qui en découlent. Ils sont égaux aussi dans les responsabilités sociales et politiques comme le dit Allah dans la sourate At-Tawba (IX, 71) : « les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable », c'est-à-dire que les hommes et les femmes se portent assistance, se prêtent un secours mutuel. Comme cela est dit dans le Hadith : « le croyant est pour le croyant comme l'édifice, les éléments se tiennent les uns les autres ». De même, la croyante pour la croyante et le croyant ; tous « commandent (hommes et femmes) le convenable », c'est-à-dire avec la justice et le bien en faveur des individus et du peuple. « Ils interdisent le blâmable », c'est-à-dire le mensonge et le mal qui touchent les individus et le peuple.

Une servante de la mère du calife Abbaside Al Moktadir est devenue juge à Bagdad au début du 4ème siècle. L'on sait aussi que Chajarata Ad'dor la femme du roi vertueux Najm Eddine Ayoub a dirigé les affaires de la principauté de l'Egypte après sa mort. La monnaie a été frappée en son nom et même les prêches du Vendredi se faisaient en son nom. Au XXème siècle, Mustapha Kamel a établi pour la femme musulmane le droit à la candidature aux élections. Ainsi la femme a siégé au parlement. Elle a obtenu ce droit en Egypte sous le président Nasser et aujourd'hui elle détient des portefeuilles ministériels. Au début des années 90, les présidents des gouvernements du Pakistan, de la Turquie et du Bangladesh étaient des femmes musulmanes qui « commandaient « le convenable » dans leurs pays respectifs et « interdisaient le blâmable ». Il y a là des preuves montrant que l'Islam n'a pas négligé la femme comme le prétendent ses ennemis. L'Islam l'a dotée de liberté lui permettant d'évoluer avec le temps jusqu'au moment où elle est devenue chef de gouvernement, suivant ainsi l'exemple des tout derniers droits acquis par la femme occidentale.

Allah **– Gloire à Lui** – dit dans la sourate An-Nissa' (IV, 32) aux hommes la part qu'ils ont acquises, et aux femmes la part qu'elles ont acquises ». Ainsi Allah établit l'équité entre l'homme et la femme sur le plan de l'acquisition de biens. C'est la tâche de toutes celles qui veulent l'acquisition : l'ouvrière, la fonctionnaire, l'enseignante. Vient après, dans la Charia, son autonomie financière vis-à-vis de son père, de son mari, ce que la femme musulmane a obtenu depuis quatorze siècles alors que la femme occidentale ne l'a pas encore obtenue aujourd'hui. En effet, la Charia permet à la femme musulmane d'acheter, de vendre, de faire du commerce avec son argent, de porter en justice ses litiges, sans avoir l'autorisation

de son père, ni de son mari. Tous ces droits sont garantis à la femme musulmane majeure, elle ne se marie qu'avec son consentement, elle ne perd pas son nom de jeune fille (nom de famille) lors du mariage comme cela arrive souvent à la femme occidentale quand elle se marie et qu'elle porte alors le nom de son mari. La femme musulmane garde son nom de famille pour prouver qu'elle a acquis son indépendance matérielle et sa liberté de gérer ses biens. La femme musulmane a une contribution efficace – depuis longtemps – dans le domaine des sciences et de la littérature. On parle souvent dans la littérature occidentale des salons littéraires au 17ème et 18ème siècles de femmes françaises lettrées et où se rencontraient des hommes de lettres et des penseurs français. Le lecteur peut s'étonner s'il sait que Sokina la fille de Hocine avait un cercle respectable au 1er siècle de l'hégire (7ème siècle de l'ère chrétienne) à Médine où se rendaient d'éminents poètes de son époque. Ils lui lisaient leurs poèmes et souvent elle départageait entre eux, commentait leurs poèmes et leur faisait des dons. En Andalousie, au 5ème siècle de l'hégire (11ème siècle de l'ère chrétienne), nous trouvons le cercle de Wallada la fille du dernier Calife Omeyade en Andalousie. Elle était poète, Ibn Zaïdoun et d'autres poètes et hommes de lettres venus de Cordoue participaient aux rencontre organisées par ce cercle. Un autre cercle, semblable à celui de Wallada, celui de Haouac la femme de Seïr Ibn Abibakr gouverneur de Séville a existé durant 27 ans (à l'époque des Almoravides au 11ème siècle de l'ère chrétienne). Ce cercle avait son siège au palais de l'émir et accueillait des poètes, des hommes de lettres et des philosophes. Haouac suivait les discussions, participait aux critiques des poèmes lus par leurs auteurs. Il y avait aussi un autre cercle, celui de Hafa Er-rakounia, à Grenade au 12ème siècle de l'ère chrétienne. Ces femmes musulmanes ont devancé les femmes de France de plusieurs siècles en ce qui concerne la création de cercles littéraires. Cela prouve la fausseté de ce qui a été dit à propos des femmes musulmanes qui étaient en retard par rapport aux femmes occidentales qui la liberté de créer des cercles. En vérité, les femmes et en particulier les épouses avaient une place privilégiée dans les sociétés musulmanes. L'épouse était la maîtresse de maison, la responsable de la vie du foyer, des décisions le concernant, et elle est la mère des enfants. Les femmes étaient aussi instruites comme le veut l'Islam. Nombreuses étaient les femmes excellentes dans les sciences religieuses, la philosophie, et d'autres sciences. Nombreuses aussi étaient les femmes ministres de leurs maris qui étaient Califes ou gouverneurs telles qu'Arwa femme de Abi Jaafar El Mansour le fondateur réel de la dynastie des Abassides, qui lui a fait don d'une ferme qu'elle a léguée à ses proches parmi les veuves, ou celles qui n'avaient pas de maris, afin de leur assurer une protection. Une autre femme, Al Khaïzorane avait beaucoup de pouvoirs sur le gouvernement et sur la direction des affaires du pays. C'est sur ses conseils qu'El Mehdi a restitué aux enfants de Haroune Arrachid les biens qu'ils avaient hérités de leurs parents et que les Abassides leur avaient confisqués. Zoubeïda dite fille de Arwa la femme d'Haroun Arrachid avait ordonné d'aménager une source qui a porté son nom (Aïn Zoubeïda) et qui a fourni de l'eau potable à la Mecque, à ses habitants et aux pèlerins. Nous avons donné l'exemple de ces 3 femmes, mais l'Histoire des femmes musulmanes qui étaient honorées par leurs époux nous fournit beaucoup d'exemples de partout, de l'Est comme de l'Ouest. Sans doute, les occidentaux, espagnols ou autres, ont remarqué la place et l'estime qu'avait la femme musulmane dans la société andalouse et cela les a poussés à imiter les musulmans et à élever la femme occidentale au rang qu'avait la musulmane. L'importance accordée à la femme musulmane, et au maintien de sa dignité par l'Islam s'est donc clarifiée. Allah a accordé aussi la même importance à tous les membres de la famille : les pères et mères, les époux, les enfants, les proches. Il les a rendus liés entre eux d'un lien ferme, divin par le poids de l'héritage qu'ils partagent entre eux, et par d'autres obligations comme la bienveillance, la solidarité, le soutien mutuel, etc… Ce lien a fait de la famille musulmane une famille exemplaire. Toutes les familles de l'humanité devraient en faire un modèle à suivre.

Chapitre II: Naissance, Enfance Et Prophétie De Muhammad ﷺ

Muhammad est né en l'an 571 après J.C à la Mecque (considérée comme le centre religieux de la Péninsule Arabique) dans la tribu des Qoraïch pour laquelle les Arabes avaient beaucoup de respect et de considération. C'est à la Mecque que ces derniers accomplissaient le pèlerinage et faisaient la circumambulation autour de la noble Kaaba, qu'avaient bâtie Abraham et son fils Ismaïl.
Son père mourut avant même sa naissance et sa mère le quitta six années après l'avoir mis au monde. Il vécut alors orphelin sous la charge de son grand-père Abdul Muttalib. A la mort de ce dernier, son oncle Abû Tâlib le prit à sa charge. Sa tribu et les tribus voisines adoraient des idoles qu'elles avaient fabriquées à partir d'arbres, de pierre ou encore d'or et placées autour de la Kaaba. Elles croyaient qu'elles avaient le pouvoir de nuire ou d'aider.
Le Prophète ﷺ s'est caractérisé tout au long de sa vie par la vérité et la loyauté. Il n'avait jamais trahi, ni menti, ni trompé, encore moins manqué à son engagement. Il était connu par son peuple comme étant le digne de confiance (Al-amine). Aussi lui confiaient-ils leurs dépôts et leurs biens lorsqu'ils voulaient voyager. Il était également connu comme le véridique, en raison de la sincérité qu'ils lui connaissaient dans ses propos. Il était bien éduqué et s'exprimait avec convenance et éloquence. Il aimait assister les âmes en détresse. Son peuple l'aimait et le respectait. Tous le révéraient pour ses multiples qualités physiques et morales. Le Seigneur – **Gloire à Lui** - dit à son sujet : **(Et tu es certes, d'une moralité éminente)** [37]

Thomas Carlyle [38] (1785 – 1881) dit dans son livre *Les héros et le Culte des Héros* publié en 1841 : « Dès sa plus tendre enfance, Muhammad ﷺ se fit remarquer comme un jeune méditatif. Ses compagnons l'avaient même surnommé *Al Amine* (homme sincère et loyal). Il était sincère et loyal dans ses actes, ses propos et ses pensées. Ils avaient remarqué que ses propos étaient toujours pertinents. C'était un homme très pondéré qui savait tenir sa langue là où il n'était pas nécessaire de parler. Lorsqu'il fallait s'exprimer, il était sincère, sage, pertinent et perspicace. Tout au long de sa vie, il fut un homme de principe, plein de bonté, généreux, clément, pieux, digne, libre, courageux, sérieux, sincère et résolu, aspirant aux grands desseins. Il restait pourtant affable et aimable et manifestait beaucoup de bonne humeur et de sérénité. Il était sympathique et très plaisant. Mieux encore, il lui arrivait de plaisanter et même de jouer.

Que la paix et le salut d'Allah soient sur lui: ﷺ

Son visage était généralement radieux et resplendissait et affichait un sourire sincère… Il était intelligent et doué de sagacité… doté naturellement d'une grandeur : aucune école ne l'a instruit et aucun enseignant ne l'a éduqué. Il n'avait nullement besoin de tout cela… Il accomplit son œuvre dans la vie tout seul dans les profondeurs du désert ».
Il ne s'était jamais impliqué dans une histoire de mensonge, de consommation des boissons alcooliques, de prosternation devant une statue ou une idole, encore moins d'allégeance ou de sacrifice à leur endroit. Pendant longtemps, il avait été le gardien de troupeaux de moutons appartenant à son *peuple*. De la bouche même de Muhammad ﷺ. « Tous les prophètes de Dieu, sans exception, ont eu à garder des moutons. Lorsque ses compagnons lui

[37] Al Qalam, 4
[38] Essayiste et historien, traducteur éclairé des romantiques allemands et auteur d'une importante œuvre d'histoire et d'histoire littéraire.

demandèrent : - Même toi, ô Messager d'Allah ? Il répondit : - Bien sûr, moi aussi, j'ai eu à garder des moutons des Mecquois moyennant quelques qirats [39] ».[40]
Avant que la mission ne lui soit confiée, il était enclin à la solitude et passait des nuits entières à méditer dans la grotte de *Hirâ*.
A l'âge de quarante ans, il reçut la révélation de ciel alors qu'il se trouvait en méditation à la Mecque dans la grotte de *Hirâ*. Comme le rapporte Aïcha [41], la mère des Croyants –ﷺ- : « La Révolution débuta chez le Prophète ﷺ par de pieuses visions au cours du sommeil. Chacune de ces visions se réalisait avec une clarté semblable à celle de l'aurore. Après qu'on lui fit aimer la retraite, il se retira alors dans la grotte de *Hirâ,* où il se livra au *tahannouts* [42] (c'est-à-dire l'adoration) [43] pour un bon nombre de jours et de nuits consécutifs, sans revenir chez lui. Lorsqu'il revenait vers Khadîja [44] –ﷺ– il se ravitaillait de provisions nécessaires avant de retourner dans la grotte pour une nouvelle retraite.
L'ange vint le trouver un jour dans cette retraite et lui ordonna de lire : **(Lis !)** « Je ne suis point de ceux qui lisent », répondit-il. L'ange saisit aussitôt le Prophète ﷺ, le pressa au point de lui faire perdre toute sa force et lui répéta : **(Lis !)** Il répliqua « Je ne suis point de ceux qui lisent ». L'ange le saisit pour la troisième fois, le pressa, puis le lâcha en disant : **(Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l'homme d'une adhérence. Lis ! Ton Seigneur est le Très Généreux).** [45]
Le cœur tout palpitant, le Messager d'Allah rentra chez Khadîja bintou Khouwalid –ﷺ– et s'écria : « Couvrez-moi ! Couvrez-moi ! » Aussi l'enveloppa-t-elle jusqu'au moment où son effroi fut dissipé. Alors, il mit sa femme au courant
Qu'Allah soit satisfait d'elle

de ce qui s'était passé, puis ajouta : « Ah ! J'ai cru que ma vie était en danger ! » Mais Khadîja –ﷺ– le rassura en ces termes « Pas du tout ! Je jure par Allah ! Jamais Allah ne t'infligea d'affronts, car tu fais du bien à ta famille et à tes proches parents, tu donnes à ceux qui n'ont rien, tu es hospitalier et portes assistance aux faibles et aux nécessiteux ».
Alors, Khadîja –ﷺ– emmena Muhammad chez Waraqa ibn Nawfal ibn Asad ibn Abdel Ouzza, un de ses cousins (du côté paternel) qui avait embrassé le christianisme aux temps antéislamiques. C'était un scribe qui transcrivait l'Evangile en hébreux, mais devenu aveugle avec le temps.
« Ô mon cousin, lui dit Khadîja, écoute ce que va te dire le fils de ton frère – Ô fils de mon frère, répondit Waraqa, de quoi s'agit-il ? » Le Messager d'Allah ﷺ lui raconta alors ce qu'il avait vu. Waraqa lui répondit : « c'est le Confident [46] qu'Allah a envoyé autrefois à Moïse. Plût à Allah que je fusse jeune en ce moment ! Ah ! Que je voudrais encore être vivant à l'époque où ton peuple te bannira ! – Ils me chasseront donc, s'écria le Prophète ﷺ ? – Oui, reprit Waraqa. Tous les hommes qui ont eu à porter un message comme le tien n'ont jamais échappé à la persécution ! Si je suis encore en vie à ce moment-là, je te défendrai de mon mieux ». Waraqa ne tarda malheureusement pas à mourir. La Révélation connut par ailleurs une interruption [47]. Cette sourate-là marque le début de la prophétie.

[39] Le *qirât* est la moitié du *dançq* est le 1/20è ou le 1/24è du dinar.
[40] Al-Boukhari, 2143 : Selon la logique divine, avant de traiter avec les hommes, il fallait d'abord passer par une étape préparatoire qui consister à se confronter aux différents comportements des animaux en les encadrant.
[41] L'une des femmes du prophète (aswa).
[42] Ibn Hadjar – qu'Allah lui accorde la miséricorde – a dit : C'est suivre *al hanafiya*, qui est la religion d'Abraham.
[43] Cette explication est celle d'Al Zouhry, un râwî du hadith, comme l'ont indiqué Ibn Hadjar et d'autres commentateurs du hadith – *qu'Allah leur accorde la miséricorde.*
[44] La première femme du prophète (aswa)
[45] Al'Alaq, 1-3
[46] An-Nawawy – qu'Allah lui accorde la miséricorde – a dit : il s'agit de l'ange Djibril (Gabriel).
[47] Al-Boukhari, 3.

Ensuite, Allah – **Gloire à Lui** - lui révéla les versets suivants : **(Ô, toi (Muhammad) ! Le revêtu d'un manteau ! Lève-toi et avertis. Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur. Et tes vêtements, purifie-les. Et de tout péché, écarte-toi)** [48]

Avec la révélation de cette autre sourate, Muhammad commença à inviter ouvertement les Mecquois à l'Islam, à commencer par ses proches et sa tribu. Mais il fit face à une fin de non recevoir de la plupart d'entre eux tout simplement parce que son message leur était étrange et s'opposait à la pratique de l'idolâtrie qui avait cours depuis des générations.

L'Islam est un mode de vie complet qui traite des affaires religieuses, politiques et socio-économiques. Il prêchait non seulement l'unicité d'Allah, mais interdisait aussi l'adoration des idoles et tout être autre que Lui. Il interdisait également certaines choses qui constituaient des sources de jouissance, de richesse, et de fierté, à l'instar de l'usure, la fornication, les jeux de hasard et du vin. Il invitait par ailleurs à l'équité entre tous les hommes et faisait comprendre que seule la piété pouvait établir une hiérarchie entre les uns et les autres.

Comment les Qorayshites, qui constituent la classe la plus noble chez les Arabes, pouvaient-ils accepter d'être traités au même pied d'égalité que les classes inférieures et même les esclaves ?

C'est pourquoi, ils ne se limitèrent pas au rejet total de son appel, mais aussi ils le persécutèrent et lui portèrent préjudice en le traitant de fou, de sorcier et de menteur afin de le discréditer. Or, il jouissait plutôt d'une bonne réputation avant le début de sa mission. Ils poussèrent les ignorants parmi eux à lui porter physiquement atteinte.

Abdullah Ibn Mas'oud – *qu'Allah lui accorde la miséricorde* – rapporte qu' : « Un jour, alors que le Messager d'Allah ﷺ, debout, faisait la prière dans la Kaaba, l'un des Qorayshites qui tenaient une réunion à ce même endroit se mit à dire : « Hé ! Voyez donc l'ostentation de cet homme. Qui d'entre vous voudra aller à l'abattoir des Banou untel chercher des tripailles, du sang, des membranes de fœtus, et attendre que cet homme se prosterne pour lui mettre le tout sur les épaules ? » Le plus misérable d'entre eux se décida à le faire et, au moment où le Messager d'Allah se prosterna, il lui déposa ces détritus sur les épaules. Les Qorayshites se mirent à rire au point qu'ils se cognaient les uns contre les autres. Aussitôt prévenue, Fatima, alors toute jeune fille, arriva en courant. Le Prophète ﷺ ne se releva de sa prosternation qu'au moment où elle le débarrassa de ces immondices. Puis elle se tourna vers les Qorayshites et les invectiva. [49]

Mounib Al-Azdy – *qu'Allah lui accorde la miséricorde* – dit : J'ai entendu le Messager ﷺ pendant la *Jahiliyyah* dire : « Ô hommes ! Dites : il n'y a de divinité qu'Allah et vous serez bienheureux ». Les uns lui ont craché sur le visage, d'autres lui ont versé de la poussière et d'autres encore l'ont insulté jusqu'au milieu de la journée. Alors, une jeune fille lui présenta une grande coupe d'eau. Il se lava le visage et les mains et dit : « Ma fille, ne crains pour ton père ni indigence ni avilissement ». [50]

Interrogé au sujet de la violence la plus grave dont les polythéistes usèrent à l'égard du Prophète ﷺ, Abdullah ibn Amr ibn Al Ace, un compagnon de Muhammad ﷺ, répondit : « Pendant que le Prophète ﷺ était dans l'enceinte de la Kaaba, Ouqba ibn Mo'ît (un païen) s'avança vers lui, lui enroula son vêtement autour du cou et le serra avec une grande violence. Abû Bakr – *qu'Allah lui accorde la miséricorde*- intervint alors, prit Ouqba par le bras et l'éloigna en disant : « Allez-vous tuer un homme parce qu'il dit : **(Mon Seigneur est Allah ? Alors qu'il est venu avec vous avec des preuves évidentes de la part de votre Seigneur) »** [51]

---

[48] Al-Muddattir, 1-4
[49] Al-Boukari, 498
[50] Al-Mou'djamou Al-Kabir, 805
[51] Al-Boukhari, 3643

Tous ces événements n'ont pas empêché le Messager d'Allah ﷺ de poursuivre sa mission. Il faisait part de son message aux tribus qui venaient accomplir le pèlerinage à la Mecque. Un groupe d'habitants de Yathrib – aujourd'hui appelée Médine, la Lumineuse – prirent l'engagement de le soutenir et de le protéger s'il venait chez eux. Il envoya avec eux Mous'ab ibn Oumaïr – *qu'Allah lui accorde la miséricorde* – un de ses compagnons, leur apprendre les enseignements de l'Islam. Suite à la souffrance et à la persécution infligées aux Musulmans à la Mecque par leurs propres frères, l'autorisation leur fut donnée d'émigrer à Médine, la Lumineuse où ils reçurent un accueil chaleureux. Ce fut le véritable déclic de sa mission. Par conséquent, cette ville devint la capitale du nouvel Etat islamique où la religion prit son envol avant de se répandre aux quatre coins du globe.

Le Prophète ﷺ enseigna le Qur'an et les préceptes de sa religion aux habitants de Médine. Ces derniers furent influencés par son caractère noble et ses attributs sublimes au point qu'ils en vinrent à l'aimer plus que leurs propres personnes. Ils s'empressaient de le servir et sacrifiaient ce qu'ils avaient de plus cher pour sa cause. Ils bâtirent une société riche et prospère caractérisée par la piété, l'amour, la concorde et la fraternité. Le riche et le pauvre, le noble et le roturier, le blanc et le noir, l'Arabe et le non Arabe devinrent égaux dans cette grande religion où il n'y a pas de supériorité et de différence entre les gens que par la piété et les bonnes actions.
Une année après son installation à Médine, les affrontements commencèrent entre lui et son peuple (les Qorayshites) qui n'appréciaient guère la portée sans cesse croissante de son message. C'est alors que la première bataille de l'Islam (la bataille de Badr) eut lieu entre deux groupes inégaux tant en ressources humaines qu'en armement : les Musulmans comptaient 314 combattants contre 1000 mécréants. Par la grâce d'Allah, le Messager ﷺ et ses compagnons en sortirent victorieux. Il se succéda ainsi une série de batailles entre les musulmans et les mécréants.
Huit années plus tard, le Prophète ﷺ put constituer une armée de 10.000 combattants qui marcha sur la Mecque et la conquit. Ainsi, il mit en déroute sa tribu et son peuple qui lui avaient causé toutes formes de tort et persécuté ses adeptes au point qu'ils durent abandonner leurs biens, leurs enfants et leur pays. Il obtint une victoire décisive et fort symbolique sur son peuple sans toutefois céder à la revanche. Il baptisa cette année-là, « l'année de la victoire ». Allah – **Gloire à Lui** - dit à ce propos : **(Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, et que tu vois les gens entrer en foule dans la religion d'Allah, alors, par la louange, célèbre la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon. Car c'est Lui le grand Accueillant au repentir)** [52].
Fort de cette victoire, Muhammad rassembla les Mecquois et leur dit : « Que pensez-vous que je vais vous faire ? » Ils répondirent : « Du bien, car tu es un frère généreux, fils d'un frère généreux ». Alors le Prophète ﷺ reprit : « Vous pouvez disposer, vous êtes libres ! » [53]
Cette amnistie incita bon nombre d'entre eux à embrasser l'Islam. Le Messager ﷺ retourna à Médine et reprit la direction de la Mecque quelque temps après, accompagné de 114 000 de ses compagnons pour le pèlerinage. Cet unique pèlerinage qu'il a accompli est également connu comme le pèlerinage d'adieu. Le Prophète ﷺ délivra son sermon d'adieu au neuvième jour du mois de *dzul-hijja* au mont *Arafat*. Après avoir rendu grâce à Allah, il tint ces propos : « Ô Hommes ! Ecoutez-moi attentivement parce que je ne suis pas certain d'être encore avec vous l'année prochaine ! Ecoutez-moi avec la plus grande attention et transmettez mon message à ceux qui n'ont pas pu être présents aujourd'hui.

---

[52] An-Nasr, 1-3.
[53] Al-Baïhaqui, 18055.

Ô Hommes ! Tout comme vous considérez ce mois, ce jour et cette ville comme sacrés, je vous invite à considérer la vie et les biens des Musulmans comme sacrés. Rendez les dépôts à vous confiés à leurs légitimes propriétaires. N'offensez personne afin que personne ne vous offense.

Rappelez-vous que vous aurez vraiment à rencontrer votre Seigneur et Il appréciera infailliblement toutes vos actions. Allah vous a interdit de prélever l'intérêt (dans vos transactions). Alors, tout intérêt est désormais prohibé. Cependant, le capital vous appartient et vous revient de droit. Vous ne devez pratiquer, ni subir l'iniquité dans vos transactions financières. Méfiez-vous de Satan, si vous voulez protéger votre foi. Il a perdu tout espoir de passer par les grandes choses pour vous entraîner hors du droit chemin. Prenez garde de ne pas vous laisser influencer par lui dans les toutes petites actions.
Ô Hommes ! Il est, certes, vrai que vous avez des droits sur vos épouses, mais sachez qu'elles aussi ont des droits sur vous. N'oubliez pas que vous ne les avez prises pour épouses que dans la foi en Allah et avec Sa permission. Si elles respectent vos droits, alors il leur revient le droit d'être nourries et habillées avec générosité. Traitez vos femmes avec bonté et gentillesse parce qu'elles sont vos partenaires et assistantes dévouées. Bien sûr, il est de votre droit qu'elles veillent à leur chasteté et ne prennent pas pour amies intimes celles dont vous ne voulez pas.
Ô Hommes ! Ecoutez-moi sérieusement : adorez Allah, accomplissez vos cinq prières quotidiennes, jeûnez au mois de ramadan, faites l'aumône et accomplissez le pèlerinage si vous en avez les moyens. Tous les hommes sont issus d'Adam et Adam a été créé à partir de la terre. Il n'existe aucune supériorité d'un Arabe sur un non Arabe, d'un Blanc sur un Noir ou d'un Noir sur un Blanc, si ce n'est par rapport à la piété. Retenez que les musulmans, sans distinction aucune, sont tous des frères et forment une seule et même communauté. Aucune propriété appartenant à un musulman ne saurait être légitime à un autre musulman à moins qu'elle ne lui ait été cédée volontairement et librement. Ne soyez donc pas injustes envers vous-mêmes.
Rappelez-vous qu'un jour vous aurez à comparaître devant Allah pour répondre de vos actes. Prenez donc garde. Ne vous écartez pas du chemin de la justice après mon départ. Ô Hommes ! Aucun autre prophète ou messager ne viendra après moi et aucune nouvelle foi, non plus, ne verra le jour. Réfléchissez bien, ô Hommes, et vous comprendrez le message que je vous transmets. Je vous laisse deux choses qui vous permettront de ne jamais vous égarer si vous les suivez : le Livre d'Allah (le Qur'an) et ma Sunna. Que tous ceux qui m'écoutent transmettent mon message aux autres et que ces autres le transmettent à d'autres encore. Il se peut que les tout derniers à écouter mon message le comprennent mieux que ceux qui l'ont écouté directement ! Je Te prends pour témoin, ô Allah, que j'ai transmis Ton message à Ton peuple. »
Le Prophète ﷺ mourut, selon certaines sources, au douzième jour du mois de *rabiou-awal* de l'an II de l'Hégire à Médine où il fut enterré. Sa mort fut un grand choc pour les musulmans au point que certains n'y ont pas cru. Oummar ibn Al-Khatab – *qu'Allah lui accorde la miséricorde* - , par exemple, avait alors dit : « Si j'entends de la bouche de quelqu'un que Muhammad est mort, je le décapiterai ». Abû Bakr – *qu'Allah lui accorde la miséricorde* – s'adressa alors aux Musulmans, puis récita cette parole d'Allah: **(Muhammad n'est qu'un messager – des messagers avant lui sont passés -, s'il mourait, donc, ou s'il était tué, retourneriez-vous sur vos talons ? Quiconque retourne sur ses talons ne nuira en rien à Allah ; et Allah récompensera bientôt les reconnaissants)** [54]

[54] Al Imran, 144.

Lorsqu'Oummar – *qu'Allah lui accorde la miséricorde* – suivit ce verset, il revint aussitôt à de meilleurs sentiments, car il ne transgressait jamais l'ordre d'Allah.
Le Prophète ﷺ mourut à l'âge de 63 ans : il vécut 40 ans à la Mecque avant de recevoir la révélation. Il passa ensuite 13 ans à inviter les mecquois au *Tawhid* (l'unicité d'Allah). Emigré à Médine, il passa 10 ans à recevoir sans interruption le message divin jusqu'à la révélation complète du Qur'an et au parachèvement des lois de l'Islam.
Le célèbre dramaturge et critique, George Bernard Shaw (1856 – 1950) dit à propos de Muhammad ﷺ : « J'ai toujours eu beaucoup de respect pour la religion de Muhammad, du fait de son excellente vitalité. C'est la seule religion qui semble avoir cette capacité d'adaptation aux différentes phases de l'évolution d'un monde en pleine mutation et qui s'impose à tous les âges. Je puis prédire que la religion de Muhammad qui commence aujourd'hui à être acceptée en Europe sera plus que jamais vivante demain. Les ecclésiastiques de la période médiévale avaient soit par ignorance, soit par fanatisme, peint le Mahométisme avec les couleurs les plus sombres. En fait, ils étaient formés à la haine aussi bien de la personne de Muhammad que de sa religion. Selon eux, Muhammad était un antéchrist. J'ai étudié cet homme merveilleux et, à mon avis, loin d'être un antéchrist, il se présente plutôt comme le Sauveur de l'humanité ». [55]

Portrait physique du Prophète ﷺ

Le Prophète ﷺ était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne. Mais curieusement, dans les rassemblements, il paraissait plus grand que ceux qui, en fait, étaient plus géants que lui – jusqu'à ce que la foule se disperse. Sa peau était d'une blancheur légèrement terne. Ses cheveux légèrement ondulés étaient noirs comme du jais et retombaient tout le long des lobes de ses oreilles jusqu'aux épaules. Parfois, il se faisait une raie au milieu, il lui arrivait aussi de se faire des nattes. Muhammad était d'un physique imposant. Il avait de larges épaules entre lesquelles se trouvait le Sceau de la prophétie. Il avait de longs membres bien musclés, des articulations et un tour de taille larges, le ventre et la poitrine en harmonie. Son visage était radieux et éclatant, « tel le soleil suivant son cours », affirme l'un des ses Compagnons. Son cou était d'un blanc argenté. Il avait un front saillant, des pupilles larges et noires, des cils longs et abondants, un nez aquilin et bien fait. Au moment de sa mort, le Prophète ﷺ comptait exactement 17 cheveux blancs disséminés sur ses tempes et son menton touffu. Ses avant-bras et ses pectoraux étaient couverts de poils qui formaient d'aileurs une ligne du haut de sa poitrine au nombril.

Il marchait de manière aisée, humble et à grands pas. En marchant, il restait dressé comme s'il était sur une pente. Quand il fallait se retourner, il le faisait de tout son corps, écoutait attentivement celui qui lui adressait la parole et se montrait préoccupé par ce qu'on lui disait. Lorsqu'il indiquait quelqu'un ou quelque chose, il le faisait avec toute une main ouverte de façon à n'offenser personne. De la même façon, quand il faisait des reproches, il ne nommait jamais les concernés. Il disait tout simplement : « Pourquoi certaines personnes agissent-elles comme ceci ou comme cela ? » Il ne riait qu'au point de laisser entrevoir un vide entre les incisives de sa mâchoire supérieure de celles de sa mâchoire inférieure. Sa colère ne s'exprimait que par la rougeur de sa face et le gonflement de la veine entre ses beaux sourcils. Une fois même, il a eu à tenir les propos suivants : « Je suis le maître des fils d'Adam et je ne le dis pas par orgueil ». [56]
En fait, sa distance par rapport à l'orgueil était tellement évidente que même les tout petits enfants l'entraînaient dans leurs jeux à travers les rues de Médine en s'agrippant à sa main.

[55] Afzalur-Rahman, *Encyclopédie de la sira.*
[56] Al-Tirmidzy.

Il dit à ce propos : « Quiconque ne fait pas montre de sympathie pour les enfants et d'honneur pour les vieilles personnes, n'est pas des nôtres ». [57] Dans le même ordre d'idées, Allah – **Gloire à Lui** - dit : **((Allah vous a envoyé) un Messager qui vous récite les versets d'Allah comme preuves claires, afin de faire sortir ceux qui croient et accomplissent les bonne œuvres des ténèbres de la lumière (…))** [58]

Ali – *qu'Allah lui accorde sa miséricorde* -, cousin et beau-fils du Prophète ﷺ dit au sujet de Muhammad ﷺ : « Il était le dernier des Prophètes, l'homme au cœur le plus généreux et au meilleur tempérament, le plus véridique et le plus sociable. Quiconque le voyait, même à tout hasard, se levait par respect pour lui et quiconque avait l'occasion de lui tenir compagnie et parvenait à le connaître succombait inévitablement à son charme. Ceux qui le décrivaient disaient : « Je n'ai jamais eu à rencontrer son pareil depuis que je suis né » »

Aïcha – *qu'Allah soit satisfait d'elle* -, la femme chérie du Prophète dit à propos de son mari : « Il participait toujours aux travaux domestiques. Il lui arrivait de raccommoder ses habits, de réparer ses chaussures et de balayer le sol. Il avait également l'habitude d'attacher, de faire paître et de traire ses animaux ». [59]

Elle a également présenté son comportement comme étant « (l'incarnation du) Qur'an ».

(En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle (à suivre), pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier invoque Allah fréquemment)

---

[57] Abû Dawud.
[58] At-Talaq, 11.
[59] Al-Boukhari.

Chapitre III: Qualités et attributs du Prophète

Parmi les grandes religions du monde, l'Islam se distingue en ce qu'il porte un nom significatif : la racine même du mot « islam » signifie entrer dans la paix ; ceci désigne réaliser une paix avec dieu et avec l'homme. La paix avec l'homme n'implique pas de s'abstenir de faire du mal a` autrui, mais encore d'aider les autres. Muhammad fut alors la lumière qui anéantit l'obscurité. Il proposa un mode de vie qui établit un équilibre, une sorte d'harmonie entre l'âme et le corps.

Son comportement, son mode de vie, sa façon d'être, son attitude envers ses ennemis, ses paroles dévoilent une personne exceptionnelle qui atteint un degre de Perfection humaine. La vie d'un homme qui mène une vie quotidienne ordinaire parmi les gens, offre aux musulmans et a` l'humanité entière un modèle humain de perfection.

En effet, nul autre humain n'accomplit autant dans les domaines aussi varies et dans un temps aussi limité que Muhammad. Il fut un réformateur social, un guide Moral, un penseur politique, un génie militaire, un maitre de l'administration, un ami sincère, un compagnon dévoué et un époux affectueux.

Aucune personnalité de l'histoire ne put le surpasser ou même l'égaler.

La biographie de Muhammad est riche en aspects grandement utiles. Elle est le reflet authentique de son caractère, de son tempérament, de ses mœurs et de ses vertus.

Son amour fut enraciné dans le cœur de ses compagnons au point qu'ils etaient prêts a` sacrifier leur vie pour la sienne. Godefrey Hajjins, rendant hommage aux compagnons du prophète.

Une faculté intellectuelle extrêmement poussée

Le Prophète était extrêmement intelligent.

En fait jamais le monde n'a connu un homme d'une intelligence aussi complète et parfaite que la sienne.

Selon Qadhi lyad « La grandeur de son esprit est manifesté pour tout chercheur ou quiconque étudie son mode de vie; son éloquence pleine de bon sens, son comportement exemplaire, son caractère moral, les merveilles de sa biographie, ses propos pleins de sagesse, sa connaissance de la Thora, de l'Evangile et des autres Livres révélés, sa connaissance et sa mise à profit des jugements des sages, de l'histoire des peuples d'antan des paraboles, de la politique, des législations, et des bonnes mœurs... il a établi et inspiré les meilleures vertus et le meilleur caractère moral.

Il était pour son peuple un modèle dans tous les domaines de la connaissance, en matière défloration, de médecine, de succession, de généalogie, etc.

Toutes ces connaissances ne provenaient ni d'une quelconque étude, ni de la fréquentation des savants en la matière, encore moins d'une quelconque lecture des livres antérieurs.

Le Prophète n'avait jamais eu à suivre une éducation conventionnelle, il ne savait ni lire ni écrire et ne disposait d'aucune connaissance dans ces domaines jusqu'à ce qu'Allah illumine sou cœur, élucide sa voie et fasse de lui son Message.

Le Prophète était d'une intelligence aussi optimale que puisse permettre la nature humaine.

Voila l'une des merveilleuses manifestations de la toute puissance, de la grandeur et de la royauté d'Allah[60].

L'histoire qui suit prouve sa rigoureuse déduction, même avant la révélation : Quraych divergea Sur l'identité de la personne qui allait devoir poser la pierre noire à sa place, après qu'ils aient reconstruit la Kaaba. Chaque tribu dit alors :

---

[60] Qadhi Iyâd, Al Chifa bi ta'rifi Houqouqil Moustapha

« C'est à nous que revient de déposer la pierre noire ; chacune d'elles espérant obtenir le privilège et l'honneur de la poser.
La divergence persista jusqu'a cc qu'as faillissent même débuter les hostilités.
Ils dirent ensuite : Prenons quelqu'un Pour arbitrer notre litige.

Ce sera la première qui se présentera à nous. Et la première personne qui se présentera à eux ne fut autre que le Prophète Muhammad.
Ils furent ravis et virent une bonne nouvelle en cela.
« Le loyal s'est présenté à nous, nous acceptons Qu'il soit notre arbitre.
Ils l'informent donc du désaccord.
Désormais informé, il demanda qu'on lui apporte une étoffe, au centre de laquelle déposa la pierre noire.
Il demanda ensuite aux représentants de chaque tribu de saisit un bout de l'étoffe, Puis de la soulever, et lorsqu'ils atteignirent l'emplacement de la pierre, il l'attrapa avec sa main et la déposa à son endroit approprié. Ainsi, le litige fut résolu, alors qu'il avait failli déclencher une guerre entre les tribus. Cela prouve sa grande intelligence.

La noblesse du Prophète et son éloquence

Le Prophète ne faisait pas partie de la classe populaire, mais il appartenait à la noblesse et son lignage était élevé.

Il fut engendré alors que ses parents étaient mariés de façon réglementaire Et non par le biais de la fornication.

La pureté de sa généalogie et la qualité de son lignage sont des signes de sa distinction et de son caractère parfait.

Rajoutons à cela son éloquence, Allah lui donna la capacité d'exprimer beaucoup d'idées en peu de mots et il possédait l'art du discours et il détenait une étonnante force de persuasion et savait créer l'harmonie en les cœurs, de sorte qu'il pouvait faire parvenir son message en termes concis.

C'est pour cette raison que son épouse Aïcha, qu'Allah l'agrée dit: (Le messager d'Allah ne débitait pas les paroles comme vous le faites, mais ses paroles étaient entrecoupées, de telle façon que celui qui souhaitait en faire l'inventaire pouvait facilement les dénombrer.» [61]

Si au bel aspect, l'éloquence, à l'ascendance noble , à la forte rhétorique, on y rajoute également la véracité dans les paroles, la douceur de caractère et l'honneur de la prophétie, dès lors, nous pouvons saisir en Muhammad le caractère parfait, car il ne reste plus aucune place à la défaillance et à l'ébranlement .

L'action pour l'amour d'Allah

Le Prophète était le chef des endurants.
Il subissait toutes formes d'exaction dans l'accomplissement de sa mission.
Cependant, il les endurait patiemment dans l'espoir de la récompense d'Allah Abdullah Ibn Mas'oud dit: «Il me semble encore voir le Messager d'Allah racontant qu'un Prophète, frappé par son peuple essuya le sang qui coulait sur son visage et dit: «O Allah, pardonne à mon peuple car il est inconscient »[62]
Djoundoub IBN Soufiâne rapporte que l'Envoyé d'Allah tint ces propos alors qu'il avait été frappé lors d'une bataille et saignait au doigt:
«Tu n'es rien d'autre qu'un doigt en sang Blessé dans le sentier d'Allah[63]

[61] Rapporté par Boukhary et Mouslim
[62] A1-Boukhari (3/1282), 3290
[63] A1-Boukhari (3/103!), 2648

La sincérité

Le Prophète était sincère et honnête dans toutes ses affaires comme le lui a prescrit Allah Dis: «En vérité, ma Salât, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers.
A lui nul associé! Et voilà ce qui m'a été ordonné, et je suis la première âme soumettre)[64].

Le modèle de par son caractère, son comportement et sa compagnie

Le Prophète était un modèle à suivre pour tous les hommes.
Interrogée au sujet de son comportement, sa femme Aicha - qu'Allah soit satisfait d'elle— répondit que « Son comportement était le Qur'an ».
Cela signifie que le Prophète respectait les lois et les commandements du Qur'an, s'abstenait de ses interdictions, mettait en pratique toutes ses vertueuses prescriptions.
Il dit lui-même: « Allah m'a envoyé pour parfaire les bons caractères et les bonnes œuvres [65]

Allah l'a décrit en ces tenues : (Et tu es certes, d'une moralité éminente)[66]
Anas Ibn Malik qui a servi le Messager pendant dix ans, de nuit comme de jour, sur place ou lors de ses voyages et l'a parfaitement connu au cours de ces années dit: « Le Prophète ne proférait jamais les injures, ni des inconvenants, ni des malédictions. Et quand il voulait adresser un reproche à l'un de nous, il lui disait: Qu'a-t-il donc... ? »[67]
Après la révélation le caractère du Prophète se perfectionna plus encore et devint encore plus sublime. Ceci, grâce aux orientations de la révélation céleste et aux principes du Coran.
La première caractéristique par laquelle se distinguait le Prophète était la modération, le juste-milieu et savait concilier les aspirations spirituels et matérielles de l'homme.
Ceci selon la parole d'Allah : (Et vise à travers ce que Dieu t'a donné, la demeure dernière, sans oublier ta part dans cette vie) [68]
En parlant justement des valeurs morales, le prophète (SBSL) représente le parfait modèle dans le genre. [1 est le parfait modèle à tous points de vue des valeurs morales, en ce sens qu'il est parfait dans son indulgence, dans sa clémence, sa générosité, sa noblesse de caractère, son humilité, sa pudeur, son éducation, sa compassion ainsi que dans sa bienveillance.
En un mot, il est parfait dans toute sa conduite morale.
Comment ne pouvait-il pas avoir une moralité irréprochable dès lors que celle-ci lui était inspirée du Saint Coran tel que rapporté dans le hadith d'Aïcha (que Dieu l'agrée) qui, un jour fut interrogée sur la conduite morale du prophète (SBSL), elle dit: Sa moralité s'inspirait du Coran.
Sa colère et sa joie étaient tout simplement conformes aux enseignements du Coran. (Rapporté par Muslim).

Trois hommes vinrent questionner les épouses du Prophète au sujet de la description de son adoration. Lorsqu'ils obtinrent la réponse, ils trouvèrent son adoration insuffisante et dirent:

«Comment pourrions- nous atteindre le degré du Prophète alors que ses péchés antérieurs et futurs lui ont été pardonnés L'un d'entre eux dit: «Moi, je jeunerai sans interruption.» Le second dit: «Moi, je veillerai en prière toutes les nuits sans dormir.» le troisième dit: «Moi, je ne me marierai jamais.»

Lorsque le Prophète en fut informé il se mit en colère et dit: «Quant à moi, je jeune et je mange, je prie la nuit et je m'endors, et je m'unis avec les femmes par le mariage: celui qui s'écarte de ma tradition (Sunna), ne fait point parties de mes miens.» [69]

---

[64] Al an'Am, 162-l 63.
[65] Al-Boukhari & Abmed
[66] Al-Qalam,4.
[67] Al-Boukhari (5/2243), 5684
[68] (Le récit, v.77).
[69] Rapporté par Boukhary

La politesse

Le Prophète avait de très bermes manières et était toujours très courtois vis-à-vis des enfants. D'après Sahl Ibn Saad , on apporta à boire au Messager d'Allah dans une assemblée alors qu'il avait à sa droite un jeune homme et à sa gauche des hommes âgés.

Après avoir bu, il se tourna vers le jeune homme et lui dit: « M'autorises-tu à passer d'abord le breuvage à ces gens-ci? -Non, par Allah! Ô Envoyé d'Allah, s'écria le jeune homme, je ne céderai mon tour[70]après toi à personne. Alors, l'Envoyé d'Allah lui remit vivement la coupe entre les mains »[71].

L'amour de la réconciliation

Chaque fois qu'il y avait une situation de discorde, le Messager d'Allah s'empressait de la résoudre. Sahl Ibn Saad rapporte qu'un jour, les gens de Qubâ se battirent et en vinrent à se jeter des pierres.
Informé de cette situation, l'Envoyé d'Allah M dit: «Allons mettre la paix parmi eux !»[72].

La prescription du bien et l'interdiction du blâmable

Lorsque le Prophète remarquait un acte contraire aux préceptes de l'Islam, il a réprimandait son auteur de manière convenable.

Abdullah Ibn Abbas rapporte que lorsque Messager d'Allah % vit une bague en or sur le doigt d'un homme, il l'enleva, la jeta et dit: « L'un de vous recourt à un charbon de feu pour le porter sur sa main[73]».

On suggéra à l'homme après le départ du Messager d'Allah de ramasser sa bague pour en tirer quelque profit L'homme répondit: « Non par Allah, je ne la prendrai jamais alors que le Messager d'Allah l'a jetée»[74].

Abû Saïd al-Kboudri rapporte qu'il a entendu le Messager d'Allah dire : « Que chacun de vous change toute mauvaise action qu'il rencontre avec ses mains.
S'il n'en est pas capable, qu'il le fasse avec sa langue.
S'il n'en est pas capable, qu'il le fesse avec son cœur. »

L'attachement à la purification

Selon les dires du Prophète, « la purification est la moitié de la foi »

Le contrôle de sa langue

Un de ses Compagnons rapporte que «Le Messager d'Allah s'investissait abondamment dans l'évocation d'Allah au lieu de s'adonner aux conversations futiles.

Il prolongeait ses prières, condensait ses sermons et s'occupait des besoins des nécessiteux, des pauvres et des veuves.»[75]

L'indulgence et la gentillesse

Un jour, un groupe de Compagnons du Prophète vinent se plaindre à lui au sujet de la tribu de Daous qui refusait d'embrasser l'Islam et lui demanda d'invoquer contre elle la colère divine» Mais l'Envoyé d'Allah leva plutôt ses mains et invoqua Allah en ces tems : « Ô Allah Guide les Daoussites dans la bonne voie et amène-les à l'Islam »[76]

---

[70] Selon la culture islamique, le côté droit doit toujours être Privilégié.
[71] Al-Boukhari, 2319.
[72] A1-Boukhari
[73] L'Islam interdit aux hommes de porter les objets en or.
[74] Mouslim, 2090
[75] Sahih Ibn Hibban, 6423
[76] A1-Boukhari

L'élégance physique

L'aspect extérieur de l'homme influe sur son aspect intérieur, comme l'ont démontré les psychologues et les sociologues. Le Prophète était un homme dont la description physique était des plus belles De l'aveu même de ses Compagnons, le Prophète était d'une beauté sans pareille. L'un deux affirme : « Le Prophète était un homme de taille moyenne. Il avait de larges épaules. Ses cheveux atteignaient le lobe de ses amines.
Un jour, je l'ai vu — d'une tunique rouge. Jamais je n'ai eu à voir pareille beauté.»[77]

Il était de couleur blanche, un visage aux formes pleines, qui resplendissait, son front était d'une forme unique et lorsqu'il était content on visage s'illuminait telle la lune.

Sa bouche était de toute beauté, ses dents blanches et ses incisives espacées, ses paupières étaient d'un noir profond sans pour autant y avoir mis du khôl, son nez était légèrement long, et lorsqu'il parlait, on apercevait telle une lumière émanant d'entre ses dents.

Le Prophète était agréable à regarder, éminent, une prestance émanait de sa personne.

La personne qui l'apercevait pour la première fois savait pertinemment que ce visage n'était point celui

La tendresse et la compassion

Le Prophète était un homme dont la gentillesse à nulle autre pareille se manifestait aussi par sa tendresse envers les enfants.
Par exemple: « Une fois, le Prophète fit la prière portant une petite tille appelée Omârna, fille d'Abû-l-As.
Chaque fois qu'il s'inclinait, il déposait l'enfant à tenu et la reprenait en se relevant»[78]

La simplicité et l'allégement

Anas lbn Malik rapporte que le Messager d'Allah a dit: « Je commence de fois ma prière avec l'intention de la faire longue.
Mais si j'entends un enfant pleurer, je la fais courte parce que je sais combien une mère souffre quand elle entend pleurer son enfant » [79]

La crainte d'Allah et la dévotion

Le Prophète dit: « De retour chez moi, il m'arrive de trouver une datte sus mon lit Au moment de la manger, je me ravise qu'il est possible que ce soit plutôt une rifle de la zakat"[80] Alors, je la remets à l'endroit où je l'ai prise»[81]

Les dépenses sur le sentier d'Allah

Anas ibn Malik rapporte: « On n'a jamais demandé quelque chose au nom de l'Islam au Messager d'Allah sans qu'il ne raccorde.
Un homme vint trouver le Prophète et il lui offrit un troupeau de moutons qui pouvait occuper l'espace entre deux montagnes.

---

[77] Al-Boukhari, 2358
[78] "Al-Boukhari, 5650
[79] Al-Boukhari, 677
[80] NDT : La zakat est interdite au Prophète et à sa famille.
[81] Al-Boukhari, 2300

L'homme revint vers son peuple et lui dit: O mon peuple, embrassez l'Islam, car Muhammad dépense généreusement sans craindre la pauvreté»[82]
lbn Abbas rapporte: «Le Prophète était l'homme le plus généreux.
Il était encore plus généreux au mois de ramadan à la suite de ses entrevues avec Gabriel qui venait toutes les nuits et lui réciter le Qur'an. A ce moment, il se faisait encore plus généreux que le vent (Porteur de pluie) envoyé par Allah » [83]
Abû Dzar dit: « Le Prophète et moi mus promenions dans la région de Har'rah (région volcanique) à Médine.
Lorsque mus aperçûmes le mont (Jhud, le Prophète rue dit : - O Abû Dzar! Je répondis: — Je t'écoute, ô Messager d'Allah.
Il poursuivit: — Je ne saurais être tranquille avec une quantité d'or aussi volumineuse que cette montagne si je ne — la dépenser (sur le sentier d'Allah) en Unis nuits, voire en une nuit seulement Je n'en garderais qu'un peu d'argent polir pouvoir aider les endettés»[84]
Sabir lbn Abdullah rapporte: « Le Prophète ne refusait jamais d'offrir, s'il avait effectivement, tout ce qu'on lui demandait »[85]

L'entraide

Le Prophète n'était pas un roi ne donnant que des ordres à exécuter par ses disciples.
Il s'occupait lui-même de ses propres affaires et participait aux travaux collectifs.
Lorsqu'on lui demanda à quoi s'occupait le Prophète dans sa demeure, Aicha qu'Allah soit satisfait d'elle— répondit: « Il participait aux travaux domestiques avec tous les autres membres de la famille et dès que venait l'heure de la prière, il sortait pour aller l'accomplir »
Al Baradit: «Le jour de la bataille des Tranchées, je vis l'Envoyé d'Allah transporter de la terre au point que la poussière recouvrait l'abondante masse de poils de sa poitrine. »[86]

La sincérité

Aicha qu'Allah soit satisfait d'elle- rapporte: «Nul autre comportement n'était aussi détesté par le Messager d'Allah que le mensonge.
II ne pardonnait jamais un mensonge jusqu'à ce son auteur se repente»[87]
Même ses ennemis ont témoigné de sa sincérité.
Abû Jahl, par exemple, qui était l'un des plus grands ennemis du Messager d'Allah lui dit un jour : «O Muhammad, je ne dis pas que tu es menteur, cependant je renie ce que tu as apporté et ce à quoi tu appelles les gens.
Allah lui révéla les versets suivants: (Nous savons qu'en vérité ce qu'ils disent te chagrine.
Or, vraiment ils ne croient pas que tu es menteur, mais ce sont les versets (Le Qur'an) d'Allah, que les injustes renient) [88]

Respect des interdits d'Allah et la préférence pour les voies simples

Aicha — qu'Allah soit satisfait d'elle- a dit: «Chaque fois que l'Envoyé d'Allah avait le choix, il optait pour la voie la plus facile, pourvu qu'il n'en résulte aucun péché. Si elle devait entraîner au péché, il l'évitait plus que quiconque.
Jamais l'Envoyé d'Allah ne se vengea d'une offense commise à l'emboit de sa propre personne. Cependant, chaque fois que la majesté d'Allah était offensée, il en tirait vengeance en Son nom »[89]

---

[82] Mouslim, 2312
[83] Al-Boukhari, 6
[84] Al-Boukhari, 2312
[85] Al-Boukhari, 5687
[86] Al-Boukhari, 2780
[87] At- Tirmidzi
[88] Al An'am, 38
[89] Al-Boukhari, 6404

Un air réjoui

Abdullah lbn Al Hart a dit: «Je n'ai vu quelqu'un de plus souriant que le Messager d'Allah »[90]

L'honnêteté, la loyauté et la crédibilité

Le Prophète était connu au sein de son peuple pour son honnêteté, Sa loyauté, sa vertu, son esprit équilibré et sa participation dans les affaires sociales.

Le Prophète était aussi réputé honnête que même les païens de la Mecque qui lui étaient ouvertement hostiles lui confiaient; malgré tout; leurs dépôts et consignations. Cette honnêteté était devenue encore plus apparente lorsque ses Compagnons et lui furent persécutés, torturés, chassés de leurs maisons et forcés à émigrer vers Médine par leurs concitoyens païens. Malgré cet état de choses, le Messager d'Allah chargea son neveu Ali lbn Abi Tâlib de retarder son émigration de trois jours afin de remettre les dépôts et consignations qu'il y avait en sa possession à leurs propriétaires[91] Comme autre exemple de loyauté du Messager d'Allah à ses promesses et engagements, nous pouvons citer le respect de la clause de l'accord de trêve d'Al Houdeibiya enlie le Messager et les Quraychites qui stipulait que celui des Quraychites qui viendrait trouver Muhammad devait être remis aux siens, niais celui des musulmans qui irait retrouver ces derniers ne devait pas être remis à Muhammad.

Lorsque le Messager d'Allah M arriva à Médine, un homme appelé Abû Jandal Ibn Souhail Ibn Amr réussit à s'évader de sa prison à la Mecque et vînt à Médine.

Les polythéistes envoyèrent une délégation auprès du Prophète lui demander d'honorer son engagement et remettre le fugitif.

Le Messager d'Allah dit à Abû Jandal: «Ahû Jandal, sois patient et espère la récompense d'Allah ! Allah te donnera ainsi qu'aux faibles qui sont avec toi une délivrance et une issue.

Nous avons signé un accord avec ces gens et nous sommes tenus par cet engagement, or nous ne trahissons pas nos engagements »[92]

Allah informa dans le Coran que les mécréants reconnaissaient son honnêteté, mais ils traitèrent son message de mensonge par pur orgueil et par arrogance.

(Nous savons pertinemment Muhammad que leurs propos.

Or, assurément, ils ne te croient pas menteurs, mais ce sont plutôt les versets de Dieu que les injustes renient)[93]

Les mécréants savaient pertinemment que Muhammad était sincère mais ils traitèrent de mensonges ses paroles et ne crurent pas en lui par peur de perdre leur pouvoir et leur rang social.

En effet, l'Islam place l'ensemble des gens au même niveau, l'arabe n'a pas plus de mérite que le non-arabe, comme le blanc par rapport au noir, le maître par rapport à l'esclave, sauf s'il se distingue par la piété et les bonnes œuvres.

Aboû Jahl, l'homme qui avait le plus d'aversion pour le Prophète rencontra Akhnass Ibn Al-Hakam! Informe-moi au sujet de Muhammad est-il véridique ou menteur?

Sache qu'à cet endroit nul n'écoute nos paroles

Parmi les habitants de La Mecque, si ce n'est nous deux

Il répondit: «Malheur à toi! Le jure par Allah que Muhammad est véridique et il n'a jamais menti!! Seulement, si la tribu des Banou

Qousay s'attribue l'étendard la distribution d'eau, la protection de la Kaaba, (la garde de ses clefs, son entretien etc....) et la prophétie, alors que reste-t-il au reste de Qouraich! »[94]

Il dit également : « Je jure par Allah que Muhammad est réellement un Prophète, mais depuis quand devrait-on suivre la tribu des Banou Abd Manâf?... »[95]

---

[90] At-Tirruidzi, 2641

[91] lbn Icham, La Biographie du Prophète (version arabe), vol. 1, p. 493

[92] sunan El Baihaqi Al Koubra, 18511

[93] (Les bestiaux, v.33)

[94] Rapporté par As-Souddî dans tafsîr At-Tabarî (volume 11, p.333). Gilles Kervenn.

[95] Il y avait en effet une rivalité vivace entre la tribu de Muhammad (Banou Qousay , Qousay étant le fils de Abd Manâf) et celle de Abou Jahl dans l'attribution des fonctions de prestige à La Mecque.

Et ceci, alors même qu'elles appartenaient toutes les deux à une même tribu plus grande, celle qui remontait à leur grand-père commun: Qouraïch.

Ainsi, il traita de mensonge le Prophète par peur de perdre son autorité sur les gens et son rang social.
Ceci est tout aussi vrai pour les rabbins parmi les juifs et parmi les chrétiens, pour les connaissaient le Prophète aussi bien qu'ils connaissaient leurs enfants[96]
Ils lisaient en effet dans leurs livres sa description et savaient qu'il était le dernier des prophètes. Malgré tout, ils reniaient son message.
Mais surtout, ils trouvaient indigne que le dernier des Prophètes fasse partie du peuple arabe et non de leur peuple.
Les Arabes connaissaient le Prophète pour sa loyauté jusqu'à 1'avoir surnommé «le loyal».
Lorsque Khadîja bint Khouwaylid, riche femme parmi les Mecquois, eut connaissance de sa loyauté et de son noble caractère, elle lui proposa d'aller en grande Syrie (Chêm avec une partie de sa marchandise pour la vendre arrivé là-bas.
Le Prophète accepta sa proposition. Elle envoya avec lui Maysara, son servant, pour l'aider durant son voyage.
Lorsqu'ils revinrent tous les deux à La Mecque, avec des bénéfices considérables, Maysara informa Khadîja de la loyauté et du bon comportement de Muhammad. Dès lors, elle voulut se marier avec lui, alors qu'elle avait déjà été maintes fois convoitée par des hommes de haut rang et par ceux qui détenaient l'autorité, pour sa noblesse, sa richesse et son esprit équilibré. Pourtant, elle refusa, car elle cherchait un autre genre d'homme, comme si son destin préparait pour elle en secret son futur bonheur, celui de la vie d'ici-bas et de l'au-delà.
Prophète l'épousa et n'épousa aucune autre femme jusqu'a ce qu'elle meurt.

Le courage et la bravoure

Ali a dit: « Il fallait le voir te jour [de la bataille] de Badr.
Nous avions tous trouvés refuge sous la protection du Prophète.
De nous tous, il était le plus pioche de l'ennemi.
II était le plus fort d'entre nous ce jour-là»[97]
Quant à son courage et sa bravoure dans la vie quotidienne, Anas ibn Malik, dit: «Le Prophète était te meilleur et le plus courageux des hommes.
Une nuit il y eut panique à Médina et les habitants sortirent dans la direction du bruit qui venait de rompre le calme nocturne.
A leur grande surprise, ils rencontrèrent en chemin le Prophète qui revenait déjà de cet endroit avec des nouvelles rassurantes.
Armé d'un saine suspendu à son cou, il montait à cru un cheval appartenant à Abû Talha et répétait sans cesse: « N'ayez pas peur, n'ayez pas peur! »[98]
Si le Prophète s'y était rendu seul, sur un cheval à poil, c'est bien parce que la situation nécessitait une prompte réaction.
Il avait pris soin de ne pas oublier son sabre par mesure de prudence, au cas où la situation l'amenait à se battit ou à se défendit.
Au lieu d'attendre les autres avant d'aller voir ce qui se passait, comme c'est souvent le cas dans ce genre de situations, il s'est rendu immédiatement sur place seul et en toute hardiesse.

C'est cette rivalité même qui a empêché Abou Jahl de suivre le Prophète, car la tribu de Abou Jahl ne pouvait se targuer d'avoir enfanté un Prophète. Il a donc préféré renier la Prophétie de Muhammad, car cela revenait, dans son esprit, à reconnaître que la tribu de Muhammad était plus prestigieuse que la sienne... Gilles Kerven.

[96] Certains parmi eux ont toutefois fait preuve de courage et de foi en se convertissant à l'Islam, après avoir été suffisamment honnêtes et avoir reconnu publiquement ou secrètement la prophétie de Muhammad que ce soit du vivant même du Prophète, comme ce fut le cas de Abdullah Ibn Salam, qui était le plus savant des rabbin, de Médine, ou bien après sa mort Parmi les exemples plus célèbreson, on peut citer Ah Ibn Rabân At-Tabari (9ème siècle après J-C.), qui après avoir quitté le christianisme a écrit son livre (Réplique aux différents groupes chrétiens), ou encore le savant juif Samuel Ben Yahoudha Ben Abouan (12ème siècle après J-C.) qui a écrit après s'être converti à l'Islam «Badhlu-l-majhoud ifhâm al-yahoud » (L'effort déployé dans la réfutation des juifs),et plus récemment le révérend catholique David Benjamin Keldani qui, après s'être converti en 1904, a écrit son livre «Muhammad in the Bible », sans oublier l'abbé Jean-Marie Duchemin (1908-1988), le prêtre américain Yusuf Estes, et beaucoup d'autres encore , Gilles Kerven

[97] Ahmad, 654

[98] Al-Boukhari, 2751

La décence et la pudeur

Abû Ayoub al Ansary rapporte que le Messager d'Allah a dit:
« Les quatre traits suivants sont de tradition chez les prophètes : la modestie, l'utilisation du parfum, l'utilisation du siwak (bout de bâton servant de brosse à dents) et le mariage»[99]
Aicha — qu'Allah soit satisfait d'elle— rapporte: « Une femme interrogea le Messager d'Allah au sujet du bain rituel qui se prend à la fin du cycle menstruel il lui répondit : «purifie-toi avec un morceau d'étoffe parfumé au musc».
Puis, il devint timide et détourna son regard.
Je l'avais alors tirée vers moi pour lui expliquer ce qu'entendait par là le Prophète [(100)]

La chasteté du Prophète

Avant la révélation, le Prophète," Etait chaste ; il n'était point tenté Par les plaisirs de cette vie et il n'entretenait avec les femmes aucune relation hors mariage, alors que ce type de relations était très répandu à l'époque antéislamique.
Pourtant, il n'était pas non plus un moine refusant toute relation avec les femmes, et se maria donc avec Khadija, qu'Allah l'agrée, alors qu'd avait vingt-cinq ans et elle quinze ans de plus que lui.
D'elle, il eut tous ses enfants, filles ou garçons, excepta son fils Ibrahim.
Par contre, il ne participait pas aux adorations déviantes ni aux divertissements frivoles de son peuple.
Il n'adora jamais de statues, ni ne se prosterna devant elles.
Jamais il ne mangea d'une viande sacrifiée en l'honneur des statues, jamais il ne but d'alcool, comme jamais il ne joua aux jeux de hasard.
Il n'assista jamais aux soirées musicales et dansantes, qui étaient pourtant très répandues à l'époque antéislamique.
Allah lui a rendu cela détestable et lui fit aimer le silence, le recueillement, la réflexion et la méditation Sur la vie, l'univers, Créatures et sur la vision humaine du monde. En quelque sorte, il fut préparé par son Seigneur à la prophétie, pour être apte à recevoir la révélation et transmettre le message céleste.

Le Prophète n'était pas un esprit solitaire et participait aux affaires de son peuple en trouvant des solutions à ses problèmes et en s'informant de ses préoccupations.
Il fut présent lors des Accords de « foudohl » qui renfermaient les clauses suivantes : soutenir l'opprimé et demander des comptes à l'oppresseur.
Il participa avec son peuple à la construction de la Kaaba. Il portait même les pierres de ses propres mains.
D'ailleurs, Abou Toufayl raconte : « Lors de la construction du temple, les gens transportaient les pierres et le Prophète faisait de même.
Pour porter la pierre, il prit son pan « une partie d'étoffe cachant les parties sous le nombril) qu'il posa sur son épaule.
Sous une voix retentit : « Ne montre pas tes parties intimes.
Il jeta la pierre puis se revêtit et on ne l'aperçut plus jamais dénudé après cela [101]

L'humilité et la modestie

Le Prophète était parmi les gens les plus modestes.
Il était tellement modeste qu'on n'arrivait pas à le distinguer de ses Compagnons lorsqu'ils se retrouvaient tous dans la mosquée.
Anas lbn Malik dit: « Nous étions assis dans la mosquée avec le Prophète, lorsqu'un homme arriva sur un chameau.

---

[99] Timirdzi
[100] Al-Boukhari, 313
[101] Rapporté par Ahmad et authentifié par Albany.

Il fit agenouiller ranimai dans la cour de la mosquée; l’entrava, puis mus demanda: « Qui d’entre vous est Muhammad? ».
A ce moment-là, le Prophète était accroupi parmi nous. « C’est cet homme au visage blanc, accroupi», répondîmes-nous...».
Il en est ainsi tout juste parce qu’il ne se distinguait pas de ses Compagnons et ne faisait aucune différence entre eux et lui.

Le Prophète n’hésitait pas à aider le pauvre, le nécessiteux et la veuve.
Anas a rapporte qu’une femme de Médine, qui avait des troubles mentaux approcha un jour Muhammad et lui dit: « Ô Messager d’Allah ; j’ai besoin & ton aide. Il l’écouta attentivement et résolut son problème »[102]

La compassion et la pitié

Abû Mas’oud Al Ansàry a rapporte qu’un homme dit un jour au Prophète: «Par Allah! Ô Messager d’Allah, je vais sûrement m’abstenir de la prière du malin à-cause d’untel qui la fait durer trop longtemps». Jamais, dans aucune de ses admonitions, je n’ai vu l’Envoyé d’Allah se mettre dans une colère aussi violente que ce jour-là. « Alors, s’écria-t-il, il y en a donc parmi vous qui veulent faire fuir les fidèles Quel que soit
celui d’entre vous qui dirigera la prière des fidèles, qu’il la fasse courte ; car, parmi les fidèles, il y a des personnes faibles, âgées ou trop pressées» [103]
Un jour, le Prophète pleura alors qu’il était allé tendre visite à son petit-fils. Assis sur le lit il le porta agonisant entre ses mains.
Les yeux de l’enfant étaient gelés et ne faisaient aucun mouvement Le Prophète se mit à pleurer lorsqu’il s’en aperçut Sa’ad lui demanda: « Qu’est-ce qui se passe, ô Messager d’Allah?
- C’est répondit-il, la manifestation de la compassion qu’Allah a placée dans le cœur de l’homme.
Allah n’est compatissant qu’envers ceux de Ses adorateurs qui sont eux-mêmes compatissants » [104]

[102] A1-Boukharî, 670
[103] Al-Boukhari, 670
[104] A1-Boukhari, 6942

La longanimité

Anas ibn Malik a dit: « Je marchais en compagnie du Prophète alors qu'il était vêtu d'un manteau nedjrânite, au bord épais. Un bédouin l'approcha et le lira si fortement que le boni du manteau laissa une marque sur son cou. «Donne—moi une partie du bien d'Allah dont tu disposes», lui dit le bédouin, Le Prophète se tournant vers lui, se mit À lire; puis, ordonna qu'on lui donne quelque chose»[105]

Sa patience peut également s'illustrer par cette histoire rapporté par Zaïd tu Sa'na lui-même, l'érudit juif auprès de qui le Prophète M avait contracté une dette:

« Deux ou trois jouis avant l'échéance, le Prophète sortit pour la prière funèbre d'un de ses Auxiliaires (Ansar) en compagnie d'Abû Bakr, Oumar, Ousmane et bien d'autres Compagnons.

Lorsqu'il eut accompli la prière funèbre, il alla s'asseoir près d'un mur.

Je vins alors le saisir par son vêtement en le fixant d'un air rude avant de lui dire: "Muhammad, ne me remis-tu pas mon dû? Par Allah, je ne vous connais pas, fils d'Abdul Muttalib, comme étant des gens qui ne respectent pas leurs échéances.

Je les ai fréquentés au point de les connaître !" A ces propos, je vis les deux yeux d'Oumar ibn Al Khattab sortir de leurs orbites sous l'effet de la colère, puis il nie lorgna et dit: "Ennemi d'Allah, est-ce au Messager d'Allah que tu t'adresses ainsi? Par Celui qui l'a envoyé avec la Vérité, n'eut été par crainte de ne pas entier au Paradis, j'aurai tranché ton cou avec mon sabre-ci."

Pendant ce temps, le Messager d'Allah regardait Oumar avec calme et la sérénité, puis il dit: Tri vérité, nous avions plus besoin d'apaisement de ta part que d'une telle réaction, ô Oumar, nous avions besoin que tu ordonnes à chacun de nous de respecter son engagement vis-à-vis de l'autre.

Oumar, vas-y avec lui, rembourse lui son dû et donne lui en plus vingt Sa'a en compensation de la frayeur que tri as suscitée chez lui" Oumar m'amena, me remboursa mon dû et me donna en plus vingt Sa 'a de dattes sèches.

Alors, je lui demandai: - C'est pourpuoi ce surplus? Il répondit: - Le Messager d'Allah me l'a ordonné en compensation de la frayeur que j'ai suscitée chez toi. Je lui demandai : - Oumar, me connais-tu? - Non, dit-il, qui es-tu ? Je lui dis: -Je suis Zaïd lbn Sa'na. -L'érudit? demanda-t-il. -Oui, l'érudit répondis-je. - Qu'est-ce qui t'a donc poussé à te comporter ainsi avec le Messager? Ce à quoi je répondis: -O Oumar, j'ai reconnu tous les signes de la prophétie sur le visage du Messager d'Allah lorsque je l'ai observé, sauf deux que je n'avais pas pu tester: sa patience l'éloigne de tout acte stupide et toute stupidité dirigée contre lui n'augmente que sa patience.

J'ai testé ces deux signes et je te prends à témoin, ô Oumar que j'agrée Allah comme Seigneur, l'Islam comme religion et Muhammad comme Prophète.

Je te prends également à témoin que je donne la moitié de ma richesse, et je suis le plus riche parmi eux, en aumône à la communauté de Muhammad.

Oumar rectifia: - Plutôt à une parte d'entre eux, car tu ne peux pas les satisfaire tous. Et je repris: — A une partie d'entre eux».

Tous deux rentrèrent trouver le Messager d'Allah et Zaid dit:

«Je témoigne qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah et que Muhammad est Son serviteur et Messager » ils ont effectivement en lui, accepta sa mission et prit part à plusieurs batailles dont celle de Tabouk au cours de laquelle l'ennemi eut raison de sa vie qu'Allah lui accorde la miséricorde[106]

Le moment où le Prophète entra victorieux à la Mecque peut servir d'illustration parfaite de son pardon.

En effet, il rassembla les gens qui lui avaient fait subir toutes sortes de préjudice et Pavaient poussé à l'exil, et leur tint ces propos: «Que pensez-vous que je vais faire de vous ? » fis répondirent: — Rien de mal.

Nous savons que tu es un frère gentil et généreux et fils d'un frère gentil et généreux lui aussi.

---

[105] Al-Boukhari, 2980

[106] Sahih lbn Hibban, 288

Il leur dit: — Allez-vous en, vous êtes libres. Faites comme vous voulez»[107]
D'après Aïcha (que Dieu l'agrée): Lorsque le Messager de Dieu (SBSL) était appelé à choisir entre deux choses il choisissait toujours la plus accessible des deux mais à condition qu'elle soit dépourvue de péché.
S'il s'agissait d'une chose illicite, le prophète (SBSL) était le premier à s'en éloigner.
Le prophète (SBSL) ne s'était jamais vengé pour lui même sauf s'il était question pour lui de défendre les choses sacrées de Dieu [108].

À ce titre, Anas (que Dieu l'agrée) dit du prophète (SBSL): Il (SBSL) avait la plus belle face et la plus parfaite moralité [109].
D'après Ibn Omar (que Dieu les agrée tout deux): Le prophète (SBSL) n'a jamais été immoral ni versé dans l'immoralité.
D'ailleurs c'est lui qui aimait dire: «Le meilleur d'entre-vous est celui qui a la meilleure conduite morale» [110]
Le prophète (SBSL) était le plus bienveillant des gens.
La preuve, lorsque quelqu'un le sollicitait. Pour quoi que ce soit, il lui prêtait attentivement l'oreille.
D'ailleurs il (SBSL) ne prenait congé de son interlocuteur qu'une fois assuré du départ de celui-ci.
Le prophète (SBSL) serrait la main à tout homme qui lui tendait la sienne et il était le dernier à retirer sa main. (Rapporté par Abû Nu'aïm dans Addalaïl..., d'après Anas).

La patience

Le Prophète était un modèle de la patience.
Avant même le début de sa mission, il était patient vis-à-vis de son peuple qui commettait toutes soties de pêchés et s'adonnait à l'adoration des idoles.
Après la proclamation de son message, il endurait tous les préjudices et exactions que lui infligeaient les Mecquois, puis les hypocrites de Médine après son émigration.
Sa patience se mettait tout aussi à rude épreuve lorsqu'il perdait des êtres chers.
Son épouse Khadîdja, de même que tous ses enfants, hornus Faluna, était morte de son vivant il eut aussi à enterrer ses oncles Hamza et Abû Talib. Malgré tout, il restait patient dans l'espoir de la récompense divine.
Arrêtons-nous un instant sur ces propos d'Anas ibn Malik
«Nous entrâmes avec l'Envoyé d'Allah chez Abû Saul, le forgeron qui était le père nourricier d'Ibrahim. Le Messager d'Allah prit son fils (Ibrahim), le flaira et l'embrassa Nous revînmes plus tard au moment où Ibrahim rendait le dernier soupir.
Les yeux du Prophète se mirent à répandre des larmes.
Comme Abdu Pahnian ibn Awf lui demanda: -Toi aussi, ô Envoyé d'Allah fi répondit: -Ô Ibn Awf c'est un effet de la compassion.
Puis (ses larmes se remettant à couler de plus belle), il ajouta: - Les yeux pleurent et le cœur est triste; mais nous ne disons rien qui ne puisse être agréable au Seigneur. Ô Ibrahim, nous sommes affligés d'être séparés de toi »[111]

Justice et équité

Le Prophète était équitable dans toutes ses affaires et dans l'application de la législation d'Allah .
Aicha — qu'Allah soit satisfait d'elle— rapporte qu'un jour, les Quraychites furent Dès préoccupés par le cas d'une femme Makhzoumite[112] qui avait commis un vol.

---

[107] M Baihaqi, 18055
[108] (Rapporté par Al-Bukhâri).
[109] (Rapporté par Al-Bukhâri).
[110] (Rapporté par Al-Bukhâri)
[111] Al-Boukhari, 1241
[112] C'est une femme de la noblesse mecquoise

Ils se demandaient qui pouvait bien intercéder en sa faveur auprès du Prophète « Nul, conclurent-ils, ne saurait en parier à l'Envoyé d'Allah et l'influencer si ce n'est Oussama .4 le bien-aimé de l'Envoyé d'Allah. Oussama parla en faveur de cette femme à l'Envoyé d'Allah qui lui répondit: « Comment peux-tu intervenir quand il s'agit d'une pénalité édictées par Allah?» Puis, se levant il fit le sermon suivant: «Ô hommes, ceux qui vous ont précédés ont été égarés parce qu'ils laissaient un puni le voleur pour peu qu'il soit puissant alors qu'ils ne lui faisaient aucun sentiment s'il était pauvre ou misérable. Je jure par Allah que si Fatima, la fille de Muhammad, vola il je lui ferais couper la main» [113]

Le Prophète était équitable même quand il s'agissait du talion contre lui-même.

Il est rapporté que Asyad Ibn Khoudair était un homme vertueux, enjoué et avenant Alois qu'il se trouvait (un joui) chez l'Envoyé d'Allah en train de plaisanter et de divertir les gens, le Messager d'Allah le chatouilla sur la hanche.

Alors, il dit : - Tu m'as fait mal. Le Prophète dit: - Prends ta revanche.

Il répondit: - O Messager d'Allah, lu portes une tunique alors que je n'en portais pas. Le Messager d'Allah souleva sa tunique et il l'étreignit, puis se mit à embrasser son flair et dit: - O Messager d'Allah ; ce n'est que ça que je voulais faire [114]

La crainte et le respect d'Allah

Le Messager d'Allah était l'homme le plus craintif d'Allah et le plus soucieux du respect de Ses droits.

Abdullah ibn Mas'oud rapporte que le Prophète lui dit:

« Récite-moi quelques passages du Qur'an - Te réciter des passages du Qur'an? Lui répondis-je, alors que c'est à toi, ô Envoyé d'Allah qu'il a été révélé. —Bien sûr, reprit-il.

Je commençai à réciter la sourate an-Nissâ (Les Femmes) [115].

Au niveau de ce verset: (Comment seront-IN quand Nous ferons venir de chaque communauté un témoin et que Nous te (Muhammad) ferons venir comme témoin contre ces gens-ci »[116] , il me dit: « ça suffit».

Je me tournai alors vers lui et vis ses yeux déboulés de larmes » [117]

Aicha — qu'Allah soit satisfait d'elle- rapporte que lorsque l'Envoyé d'Allah apercevait au ciel un nuage prometteur de pluie, il allait et revenait entrait et sortait, l'air inquiet.

Puis, lorsque la pluie se mettait à tomber, son inquiétude se dissipait Lorsque je lui fis part de cette remarque; il me répondit: « C'est pante que je ne sais point s'il n'a deviendra pas de nous ce que vécurent ces gens qui se réjouissaient à la vue des nuages, comme le témoigne le verset suivant: (Ce nuage nous donnent de la pluie. Au contraire! C'est cela même que vous cherchiez à hâter: C'est un vent qui contient un châtiment douloureux, détruisant tout, par le commandement de son Seigneur".

Puis, le lendemain on ne voyait plus que leurs demeures.

Ainsi rétribuons-Nous les gens criminels)[118]

La sobriété et la grandeur d'âme

Oumar lbn Al Kbattab rapporte : « Je suis entré chez le Prophète un jour alois qu'il était sur une natte sans aucune literie.

Sa tète était posée sur un oreiller en cuir rembourré de fibres de palmiers et ses pieds sur un tas de feuilles de saule.

Une outre était suspendue à son chevet Je vis sur son flanc une empreinte laissée par la natte.

Alors je me mis à pleurer. « Pourquoi pleures-tu? Me demanda-t-il

---

113 Al-Boukhari, 3228

114 Abû Dawud, 5224

115 Quatrième chapitre du Qu'an

116 Les Femmes, 41

117 Al-Boukhari, 4763

118 Al Ahqal, 24-25

- O Envoyé d'Allah, répondis-je, j'essaie — d'établir un parallèle entre ta situation et celle de Chosroês et César qui savourent toutes sortes de plaisir dans ce monde.
Pourquoi pas toi qui es l'Envoyé d'Allah de surcroît 7- N'est donc pas satisfait; répliqua-t-il, qu 'ils aient les biens de ce bas monde et que nous, mus ayons ceux de la vie future?»[119]

La bonté envers tous, y compris ses ennemis

Aïcha — qu'Allah soit satisfait d'elle, épouse du Prophète a raconté qu'elle lui demanda un jour: «Y eut-il jamais pour toi journée plus pénible que celle de la bataille d'Ohod.

- Certes, répondit-il, j'ai beaucoup eu à souffrir de tes compatriotes.
Mais ce qui rue fut le plus pénible de leur part, c'est bien l'affaire d'al-Aqaba, lorsque j'essuyai un refus catégorique de la part de ibn Abdil Yalil Ibn Abdul Kolal dont j'avais eu à solliciter l'aide.
Je retournai sur mes pas ne sachant trop quelle direction prendre.
Je ne recouvrai mes esprits qu'au niveau de Qarn.et-Tsa'âlib.
Alors, levant la tête, je vis un nuage qui me couvrait de son ombre. Après l'avoir bien scruté, voila que dedans j'aperçus Gabriel a qui m'appela et ut dit: " Allah a bien entendu les propos de tes compatriotes, et les réponses qu'ils t'ont adressées.

Il a envoyé vers toi l'ange des montagnes prêt à exécuter n'importe quel ordre que lu lui donneras". Aussitôt, l'ange des montagnes, m'appela, me salua, et jouta: « Que veux-tu? Désires-tu que je fasse se replier sur eux les deux rocailleuses [(120)] ? — Non, répondis-je, car de leurs entrailles, j'espère qu'Allah fera sortir des fidèles qui L'adoreront Seul, sans lui attribuer d'associés »[121]

---

[119] Al-Boukhari, 3629

[120] nom sous lequel on désigne les deux montagnes qui dominent la Mecque, à savoir les monts Abou-Qoban et Et-Ahmar.

[121] Al-Boukhari, 3059

Chapitre IV: Conduite Et Comportement Du Prophète

Au sixième siècle de l'ère chrétienne, le monde était plongé dans l'obscurite
Morale et la torpeur spirituelle. Le flambeau de la guidee celeste s'était eteint.
Ce fut dans ces circonstances que naquit Muhammmad.

Si a` l'ascendance noble, a` l'éloquence, on y rajoute également la véracité des paroles , la douceur de caractère , des lors nous pouvons saisir en Muhammed le Caractère parfait.

Quant au comportement du Prophète ﷺ en tant qu'enseignant et éducateur, il était inégalé. Comment ne pourrait-il pas l'être, alors que lui-même a dit : « *J'ai été envoyé en tant qu'enseignant.* »[122] Et il dit également :
« *Allah ne m'a point envoyé aux gens pour leur rendre la vie difficile ou pour souhaiter leur perte ; Allah m'a plutôt envoyé en tant qu'enseignant et pour rendre aux gens la vie facile.* »[123]

Parmi les exemples de sa douceur lors de son enseignement, ce que rapporte Anas Ibn Mâlik où il dit : « Nous étions en compagnie du Prophète ﷺ, lorsque pénétra un bédouin qui se mit à uriner dans la mosquée. Les compagnons se dirigèrent vers lui en disant : « Arrête ! Arrête ! » Le Prophète ﷺ dit : *"Laissez-le et ne l'empêchez pas.* » (C'est-à-dire : laissez-le finir ses besoins et ne l'interrompez pas en plein dans son action, cela pourrait lui nuire.)
Ensuite le Prophète ﷺ le fit venir et lui dit :

« Il n'est pas convenable de faire, dans les mosquées, ce genre d'actions comme uriner ou répandre toute autre impureté. »

Son comportement ﷺ envers les différentes catégories de personnes :

Le Prophète ﷺ n'était nullement exigeant dans sa façon de s'habiller et de manger. La preuve, il s'habillait comme tout le monde. Mais cela ne l'empêchait pas de se parer de beaux habits lorsqu'il s'agissait, pour lui, d'aller rencontrer des délégations ou de célébrer les fêtes de l'Aïd. Le Prophète ﷺ se suffisait et se contentait de toute nourriture mise à sa disposition. S'il trouvait devant lui de la viande et des gâteaux, il en prenait et s'il ne trouvait devant lui que du pain, de l'huile ou du vinaigre, il n'exigeait pas autant. Bien plus s'il ne trouvait rien à manger, il dormait tout bonnement le ventre creux. Le Prophète ﷺ dormait sur un matelas en fibres et même sur une natte qui lui servait souvent pour s'asseoir dessus.
Le prophète ﷺ et ses épouses

Quant au caractère du Prophète ﷺ en tant qu'époux, il se distinguait par sa bienveillance, sa tendresse et sa douceur envers la femme. Il comprenait profondément la nature et les sentiments féminins. Le Prophète ﷺ entretenait de bonnes relations avec ses femmes : il était toujours remarquablement tendre. Il faisait preuve envers elles de largesse financière lorsqu'il le pouvait. Il riait avec elles, et, avant de dormir, discutait un moment avec elles pour les réconforter. Il alla même jusqu'à faire la course avec Aïcha رضي الله عنها renforçant ainsi son amour. Elle dit : « Je fis la course avec le messager d'Allah ﷺ et je le battis. Cela se produisit avant ma prise de poids. Lorsque je pris du poids, nous refîmes une course ensemble et il me battit puis me dit : « *Cette fois, j'ai pris ma revanche (de la première course perdue) !* »[124]

---

[122] Rapporté par Ibn Mâjah et Dârimy et authentifié par Albâny.
[123] Rapporté par Mouslim.
[124] Rapporté par Ahmad et Aboû Dawoûd et authentifié par Albâny.

Regardez cette situation où l'on ressent l'effusion de tendresse, de douceur et de délicatesse. Aïcha ﷺ rapporte que le Prophète ﷺ lui dit : "*Je sais lorsque tu es en colère (contre moi) et lorsque tu es satisfaite (de moi).*" Elle dit : « Et comment sais-tu cela, ô Messager de Dieu ? » Il répondit : « *Lorsque tu es satisfaite, tu dis : Bien sûr, je jure par le Seigneur de Mohammed » et lorsque tu es en colère, tu dis : « Non, je jure par le Seigneur d'Abraham. »* Elle acquiesça et dit : « je jure par Allah, ô Messager d'Allah, il n'y a que ton nom que je puisse esquiver (en état de colère). » [125] Cela signifie que son amour pour lui ﷺ est ancré à jamais dans son Cœur et ne se transformera jamais.

Le Prophète ﷺ et ses enfants

Quant au comportement du Prophète ﷺ en tant que père, il se distinguait par sa clémence et sa compassion. Il priait en portant Oumâmah, sa petite-fille. Il la portait lorsqu'il se tenait debout et la posait lorsqu'il se prosternait. [126]Aussi, lorsqu'il se prosternait, Hassan et Houssein, ses deux petits-fils, montaient sur son dos et il ne cessait d'être en prosternation jusqu'à ce qu'ils aient pris leur part de distraction et pour ne pas les déranger dans leur amusement. [127]

Son comportement ﷺ chez lui :

D'après Al-Assoued : "Une fois j'ai interrogé Aïcha رضي الله عنها sur ce que faisait le Messager d'Allah une fois chez lui. Elle a répondu : « Il ﷺ se mettait au service de ses épouses et lorsqu'arrivait le moment de la prière, il se levait pour aller accomplir son devoir religieux. » (Rapporté par Al-Boukhâri).

Le Prophète ﷺ était quelqu'un de très doux et de très communicative avec ses épouses, la preuve, il ﷺ supportait tantôt leurs sautes d'humeur, tantôt leurs jalousies de femmes. Lui qui ne cessait de répéter : « *Le meilleur d'entre vous reste celui qui se comporte convenablement envers sa famille, et moi je me comporte convenablement envers la mienne.* » (Rapporté par Ettirmidhi).

Son comportement ﷺ envers ses Compagnons :

Anas Ibn Malik ﷺ disait de lui : "J'ai passé dix années à server le Prophète ﷺ et jamais je ne l'ai entendu me dire ne serait-ce que fi et ni "pourquoi as-tu fait ceci et n'as pas tu fais cela ? » (Rapporté par Al-Bukhâri et par Muslim).

Aïcha, son épouse ﷺ abonde dans ce sens : « Le Prophète ﷺ n'a jamais levé la main, ni sur une épouse ni sur un domestique et ni sur qui que ce soit."

Envers ses Compagnons, le Prophète ﷺ avait comme habitude d'accepter l'excuse du fautif sans pour autant offenser quelqu'un par une parole. Et lorsqu'il apprenait des choses répugnantes sur une personne, il l'interpelait sur son erreur en disant ceci : « *Mais qu'ont-ils les gens à faire ceci et cela* » sans toutefois citer son nom.

Des relations étroites avec ses Compagnons :

Le Messager d'Allah ﷺ fréquentait ses Compagnons et entretenait avec eux des relations très étroites. Il suffit pour s'en convaincre de prendre connaissance des détails de sa biographie. En effet, il est un modèle à suivre. C'est lui qu'il convient de prendre comme exemple dans toutes nos affaires.

---

[125] Rapporté par Boukhâry.
[126] Rapporté par Boukhâry.
[127] Rapporté par Nassâï et Al-Hâkim et authentifié par Dhahaby et Albâny.

Jarir ibn Abdullah ﷺ a dit : “Jamais, depuis que je suis musulman, le Prophète ﷺ n’a refusé de me recevoir et jamais il ne m’a vu sans afficher un sourire. Un jour, comme je me plaignais de ne pas savoir faire du cheval, il me tapota la poitrine et dit : « *Ô Allah ! Fais qu’il soit solide à cheval, qu’il conduise les autres dans la bonne voie et qu’il y reste lui-même.* » [128]

Des plaisanteries avec ses Compagnons :

Al Hassan rapporte : « Une femme âgée dit au Prophète ﷺ un jour : “Ô Messager d’Allah ﷺ, demande à Allah de me mettre au Paradis.” Il lui rétorqua : « *Les femmes âgées n’entreront point au Paradis.* » Elle s’en alla en pleurant. Le Prophète ﷺ ajouta : “*Dites-lui qu’elle n’entrera point au Paradis en tant que vieille femme car Allah dit :* ***C’est nous qui les avons créées à la perfection, et nous les avons faites vierges, gracieuses, toutes de même âge.***

Ses plaisanteries ne se limitaient pas aux propos. Il lui arrivait aussi de plaisanter avec ses Compagnons, même dans ses actes.

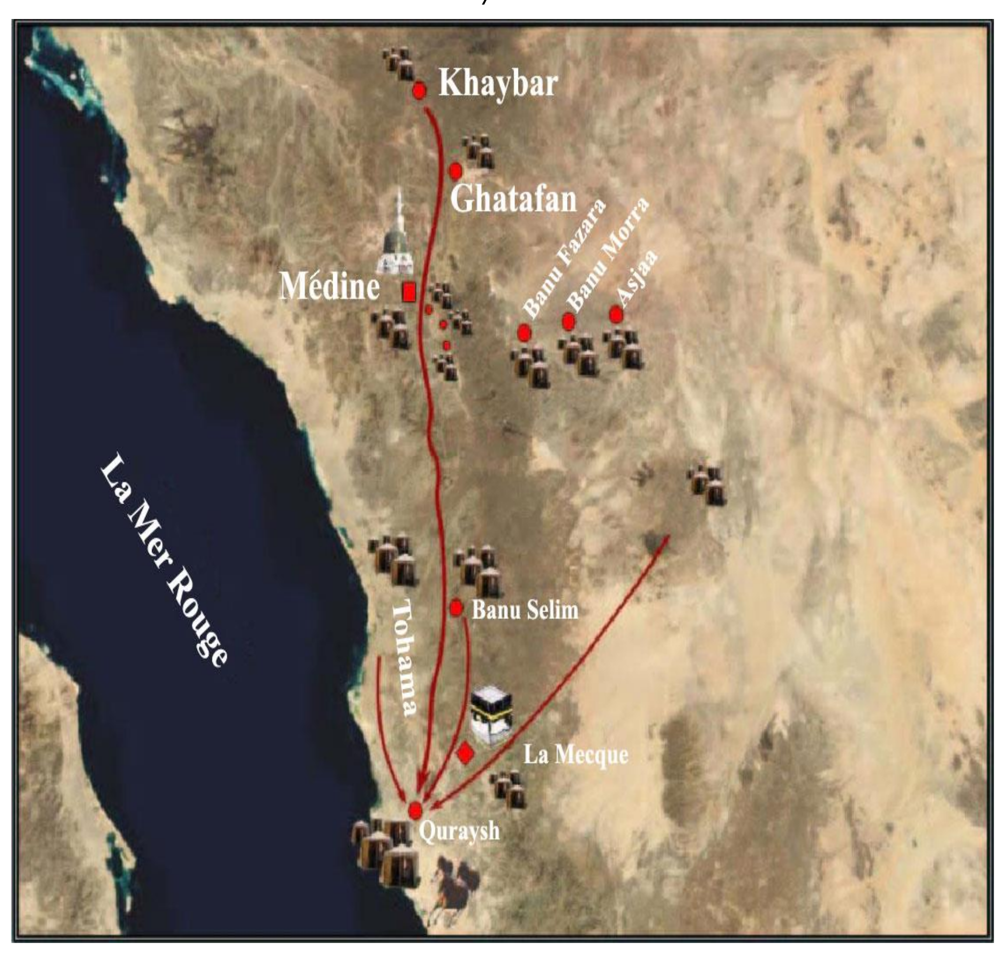
En effet, Anas Ibn Malik ﷺ rapporte qu’un bédouin appelé Zâhir donnait souvent des cadeaux du désert au Messager ﷺ. En retour, ce dernier lui procurait des choses nécessaires lorsqu’il voulait rentrer chez lui. Le Prophète ﷺ dit alors un jour : “*En vérité, Zâhir est notre desert et nous sommes sa ville.”*

Une autre fois, le Prophète ﷺ vint le trouver pendant qu’il vendait ses marchandises. Le Prophète ﷺ l’enlaça par derrière sans se laisser voir. “Laisse-moi, qui es-tu ? » dit-il. Lorsqu’ il se rendit compte que c’était le Prophète ﷺ, il cessa de se débattre et appuya son dos sur la poitrine du Prophète ﷺ. Alors, le Prophète ﷺ se mit à dire : “*Qui veut acheter un esclave ?”* Il répondit : « Par Allah, Ô Messager d’Allah ﷺ, tu verras, je n’ai aucune valeur. » Le prophète ﷺ lui dit : *Mais auprès d’Allah, tu as beaucoup de valeur ou bien (*selon une autre version) *cependant, tu es très précieux auprès d’Allah. »*

La consultation de ses Compagnons :

Le Prophète ﷺ consultait souvent ses Compagnons et prenait en considération leurs avis concernant toutes les questions non tranchées par le Texte révélé. Abû Houreira ﷺ rapporte : “Je n’ai vu personne consulter ses compagnons plus que le Messager d’Allah ﷺ ”

[128] Al-Boukhâri, 5739.


Khaybar
Ghatafan
Médine
Banu Fazara
Banu Morra
Asjaa
La Mer Rouge
Tohama
Banu Selim
La Mecque
Quraysh

Son comportement ﷺ avec les musulmans :

Abû Hûreira ﷺ rapporte ceci : “Un jour, j’ai accompagné le Prophète ﷺ au marché pour acheter des pantalons. Arrivés à la hauteur du marchand, celui-ci sauta sur le Prophète ﷺ pour lui embrasser la main.
A ce moment-là, le Prophète ﷺ retira vite sa main en signe de désapprobation avant d’interpeler l’homme par cette phrase : “*Ce sont des pratiques propres aux Perses lorsque ceux-ci se retrouvaient en face de leur roi, alors que moi, je ne suis pas un roi mais simplement un homme parmi vous. »* Ensuite, il ﷺ prit les pantalons qu’il avait achetés. En voulant les lui porter, le Prophète ﷺ refusa en me disant : “*C’est au propriétaire de la chose de porter sa charge. »*

Le Prophète ﷺ avait aussi cette habitude de sourire à tout home qui lui tenait compagnie de telle façon à lui donner cette nette impression qu’il est le plus préféré de ses compagnons.
Sa sympathie ﷺ envers les enfants :

Le Prophète ﷺ vouait une grande sympathie aux enfants. Pour preuve, il faisait aligner successivement Abdullah, Ubeidallah et Kûtheir, tous enfants d’Al Abbas et leur disait : « *Le premier à arriver vers moi aura comme récompense telle ou telle chose.* » Ces derniers se mettaient dès lors à courir vers lui. Arrivés à sa hauteur, ils commençaient à lui sauter dessus : qui sur son dos, qui sur sa poitrine. C’est alors qu’il les félicitait et les embrassait. (Hadith rapporté par l’Imam Ahmed, à travers une bonne chaîne de transmission).

Ses visites rendues aux musulmans démunis :

Le Messager d’Allah ﷺ se souciait constamment du sort des musulmans démunis, lui qui ne cessait de rendre visite à leurs malades et d’assister aux enterrements de leurs morts. (Rappoté par Attabarani).
Sa bienveillance envers les bédouins entêtés :

Anas Ibn Malik rapporte ce récit : Je marchai en compagnie du Messager d’Allah ﷺ qui était vêtu d’un vêtement de Najran aux bordures épaisses, lorsqu’un bédouin nous rejoignit. Il tira brusquement à lui le Prophète ﷺ, si bien que les bordures épaisses du vêtement laissèrent leur impact sur le cou du Prophète ﷺ et dit : “Ô Mohammed donne-moi de l’argent en ta possession. Le Prophète ﷺ se retourna alors vers lui en esquissant un sourire avant d’ordonner à ce que l’on accède à sa demande (Rapporté par Al-Bukhâri).
Il ﷺ marchait côte à côte avec la veuve et avec les démunis :

Le prophète ﷺ multipliait les invocations mais ne s’arrêtait pas aux futilités. Il restait le plus longtemps possible dans la prière mais ne s’attardait pas dans le prêche. Lui qui ne refusait pas de marcher avec la veuve et avec les personnes démunies et d’être à leur écoute. (Rapporté par Annisaï)
Il ﷺ aimait toutefois plaisanter pour détendre l’atmosphère avec ceux qui lui tenaient compagnie :

Selon Anas, le Prophète ﷺ aimait plaisanter avec nous. Une fois il a dit à un de mes frères : « *Ô Abû Omair que devient l’oiseau ?* » Tout simplement parce que celui-ci avait élevé un oiseau qu’il chérissait beaucoup avant que sa disparition ne vienne le chagriner. C’est alors que le Messager d’Allah ﷺ trouva là, matière à plaisanter avec lui. (Rapporté par Al-Bukhâri et par Muslim).

Lorsqu'un homme sollicité auprès du Prophète ﷺ une bête de somme, celui-ci lui dit en plaisantant : « *Je te ferai porter sur le petit de la chamelle.* » A ce moment-là, l'homme s'étonna de sa réponse et dit : « Que vais-je faire du petit de la chamelle ?! »

La visite du malade :

Le Messager d'Allah ﷺ s'enquerrait toujours des nouvelles de ses Compagnons et veillait à leur bien-être. Lorsqu'on l'informait d'un cas de maladie, il s'empressait de rendre visite au malade avec tous ses autres Compagnons disponibles. Ses visites ne se limitaient pas qu'aux musulmans. Il rendait également visite aux malades parmi les non musulmans.

Anas ﷺ rapporte qu'un garçon juif au service du Messager d'Allah ﷺ tomba malade une fois. Alors l'Envoyé d'Allah ﷺ dit à ses Compagnons : *"Allons chez lui, lui rendre visite.* » Ils entrèrent chez lui pendant que son père était assis à son chevet. Le Messager d'Allah ﷺ lui dit : "*Dis : Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah. Ainsi, je pourrai intercéder en ta faveur le Jour de la Résurrection.* » Le garçon se mit à observer son père et ce dernier lui dit : « Ecoute ce que te dit Abû Qassim ! » Alors, il dit : « Je témoigne qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et je témoigne que Muhammad est son Messager. » Le Prophète ﷺ dit : "*Louange à Allah qui l'a sauvé du feu de la Géhenne.* »[129]

La gratitude et la reconnaissance :

Abdullah Ibn Oumar ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : "*Protégez quiconque demande votre protection au nom d'Allah. Soyez généreux envers quiconque vous demande quelque chose au nom d'Allah. Répondez favorablement à l'invitation de quiconque vous invite. Rétribuez quiconque vous fait du bien, si vous n'en avez pas les moyens, priez pour lui au point d'avoir la certitude que vous l'avez rétribué.* »[130]

Son épouse Aïcha ﷺ dit à propos de lui : « L'Envoyé d'Allah ﷺ acceptait les cadeaux et en donnait d'autres en échange."

Un faible pour tout ce qui est beau et bien :

Anas ﷺ rapporte : "Je n'ai jamais touché une soie plus souple que les mains du Messager d'Allah ﷺ et je n'ai jamais senti une fragrance plus exquise que le parfum du Messager d'Allah ﷺ."[131]

L'attachement à l'aide et à l'intercession en faveur des autres :

Ibn Abbas ﷺ rapporte qu'il a vu un esclave nommé Moghîts, les larmes coulant jusqu'à la barbe, suivre sa femme Barîra. Le Prophète ﷺ dit à Abbas : "*Ô Abbas, n'es-tu pas surpris de l'affection qu'a Moghîts pour Barîra et de l'aversion que Barîra affiche pour Moghîts ?* »

(1) Pourquoi ne rentres-tu pas chez ton mari, demanda le Prophète ﷺ à Barîra – Ô Envoyé d'Allah, répondit-elle, est-ce un ordre ? – Non, reprit-il, c'est juste une intercession en sa faveur – Alors non, reprit Barîra, je n'ai nullement envie de lui »[132]

Un homme à son propre service :

Interrogée au sujet du quotidien du Messager d'Allah ﷺ dans sa maison, Aïcha répondit : « C'était un être humain comme tout autre. Il rapiéçait ses habits, trayait ses brebis et prenait soin de son corps. »[133]

---

[129] Ibn Hibban, 2950.
[130] Ahmad, 6106.
[131] Al-Boukhâri, 2445.
[132] Al-Boukhâri.
[133] Ahmad, 24998.

Mieux encore, la noblesse de son caractère l'avait poussé à dépasser sa propre personne pour se mettre au service des autres. Son épouse Aïcha a rapporté qu' : « Il participait aux travaux domestiques avec tous les autres membres de la famille et dès que venait l'heure de la prière, il arrêtait tout et se rendait à la mosquée. » [134]

[134] Al-Boukhâri, 5048.

Chapitre V: Le Prophète et les droits

I- Droits de la femme

Croire que le Prophète de l'Islam, Muhammad ﷺ, a opprimé et soumis la femme, a bafoué ses droits, l'a prise comme un objet de plaisir, s'est comporté envers elle tel un maître avec son domestique en ne l'écoutant pas, ni l'associant aux affaire publiques, sans la concerter ou lui demander son avis, mais qu'il lui ordonnait et qu'elle devait obéir, est une idée malheureusement répandue en Occident.

Ceci est l'image de Muhammad ﷺ dans l'esprit des Occidentaux et notamment celles concernant son comportement avec la femme. Cette image est sans le moindre doute erronée allant à l'encontre de la réalité. Elle fut vulgarisée et ancrée dans les esprits des Occidentaux par les religieux, les intellectuels, les médias et même les politiques. Ceci, pour écoeurer les gens de l'Islam et de son Prophète. Cependant, il existe un groupe de personnes dont font partie des gens comme des meneurs dans le domaine intellectuel, médiatique et politique, qui n'accepte pas cette fausse vision des choses et persiste à montrer la réelle conception de l'Islam et de son Prophète ﷺ. Seulement, l'emprise du premier groupe sur les médias a rendu la voix du deuxième groupe presque inaudible voire sans aucune répercussion.

Si nous voulons connaître la conduite que le Prophète ﷺ adoptait avec la femme, il convient avant toute chose de lire sa biographie en étudiant ses paroles et son attitude envers elle, pour pouvoir ensuite juger en toute neutralité et objectivité.

En premier lieu, nous devons nous poser cette question : la femme jouissait-elle de droits avant l'Islam qui, ensuite, auraient été retirés par le Prophète ﷺ après l'Islam ?

La réponse est non ! La femme ne possédait aucun droit avant l'Islam, mais l'Arabe, dans sa nature, détestait les filles, qu'il considérait comme un déshonneur.

Avant l'Islam, s'il advenait à la femme de perdre son mari, elle était donnée en héritage à ses enfants et à ses proches, si du moins ils le souhaitaient. Ils avaient libre choix de la remarier avec l'un d'entre eux, sinon ils pouvaient lui refuser tout remariage et l'enfermaient jusqu'à ce qu'elle meurt. L'Islam rejeta tout cela, et le Prophète ﷺ lui fit valoir ses droits, comme nous pourrons le constater.

Avant l'Islam, la situation de la femme n'était point meilleure dans les autres communautés. En Grèce antique, la femme était considérée comme un misérable objet se vendant et s'achetant dans les marchés. Elle ne jouissait d'aucun droit civique, ni financier. Son mari, après son père, détenait un droit total sur elle, notamment sur son argent ; en aucun cas elle ne pouvait l'utiliser sans son accord préalable. En Inde, lorsque la femme perdait son époux, elle n'avait plus de raison de vivre ; sa vie se terminait à la mort de son mari en s'immolant de plein gré sur son bûcher.

De même, si nous étudions la situation de la femme chrétienne au Moyen-Âge, nous remarquerons qu'elle vivait une situation pire que celles déjà citées. A tel point que les religieux se demandèrent si sa nature était humaine ou diabolique ? Voilà l'environnement dans lequel vivait la femme avant l'Islam. Qu'a donc apporté l'Islam à la femme ? Et qu'a apporté le Prophète ﷺ à la femme ?

L'égalité entre homme et femme

Le Prophète ﷺ nous a informés qu'il aimait la femme et en aucun cas ne la détestait, ni ne la dévalorisait. Il disait ﷺ : "*De cette vie, j'ai aimé les femmes et le*

parfum, et on a rendu la prière agréable à mes yeux”. [135] Aussi, le Prophète ﷺ parla de l’égalité humaine des femmes avec les hommes, en disant : “*Les femmes sont les consœurs des hommes ».* [136]En effet, tous les hommes proviennent d’une femme et d’un homme, et les femmes également ; personne n’est donc plus méritant que l’autre si ce n’est par la foi et les bonnes œuvres.

En France, en 585, lors du Concile de Mâcon, on se demandait : est-ce que la femme possède une âme ou pas ? Ils en conclure que la femme était dépourvue de l’âme qui sauvait la personne du châtiment de l’enfer si ce n’est l’âme de Marie qui, elle, sera sauvée !

Par contre, le Prophète ﷺ a été envoyé pour confirmer l’égalité entre l’homme et la femme concernant la foi, la pratique et les récompenses qui leur sont liées. Allah dit :

إِنَّ الْمُسْلِمِينَ وَالْمُسْلِمَاتِ وَالْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ وَالْقَانِتِينَ وَالْقَانِتَاتِ وَالصَّادِقِينَ وَالصَّادِقَاتِ وَالصَّابِرِينَ وَالصَّابِرَاتِ وَالْخَاشِعِينَ وَالْخَاشِعَاتِ وَالْمُتَصَدِّقِينَ وَالْمُتَصَدِّقَاتِ وَالصَّائِمِينَ وَالصَّائِمَاتِ وَالْحَافِظِينَ فُرُوجَهُمْ وَالْحَافِظَاتِ وَالذَّاكِرِينَ اللَّهَ كَثِيراً وَالذَّاكِرَاتِ أَعَدَّ اللَّهُ لَهُم مَّغْفِرَةً وَأَجْراً عَظِيماً.

{Les soumis et les soumises à Dieu, croyants et croyantes, obéissants et obéissantes, loyaux et loyales, ceux et celles qui endurent avec patience, se montrent humble, donnent l’aumône, jeûnent, préservent leur chasteté et se remémorent souvent Dieu : à tous Dieu a préparé un pardon et une énorme récompense.} (Al-Ahzab XXXIII, 35)

Allah dit également :

مَنْ عَمِلَ سَيِّئَةً فَلَا يُجْزَى إِلَّا مِثْلَهَا وَمَنْ عَمِلَ صَالِحاً مِّن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَى وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُوْلَئِكَ يَدْخُلُونَ الْجَنَّةَ يُرْزَقُونَ فِيهَا بِغَيْرِ حِسَابٍ.

{Celui qui fait une mauvaise action sera rétribué par son équivalent ; et celui, mâle ou femelle, qui fait une bonne action tout en étant croyant, alors ceux-là entreront au Paradis pour y recevoir leur rétribution sans compter.} (Al Ghafir XL, 40)

Lorsque Allah leur interdit de détester la naissance des filles en disant :

لِلَّهِ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ يَخْلُقُ مَا يَشَاءُ يَهَبُ لِمَنْ يَشَاءُ إِنَاثاً وَيَهَبُ لِمَن يَشَاءُ الذُّكُورَ
أَوْ يُزَوِّجُهُمْ ذُكْرَاناً وَإِنَاثاً وَيَجْعَلُ مَن يَشَاءُ عَقِيماً إِنَّهُ عَلِيمٌ قَدِيرٌ

{A Dieu appartient la royauté des cieux et de la terre. Il crée ce qu’il veut. Il fait don de filles à qui il veut, et octroie des garçons à qui il veut. Ou bien il donne à la fois garçons et filles ; et il rend stérile qui il veut. Il sait et est capable de tout.}

... Le Prophète ﷺ fit de même en proscrivant cet affreux comportement et encouragea l’éducation des filles et le bon comportement envers elles. En effet, il dit ﷺ “*Celui qui éduque deux filles jusqu’à ce qu’elles atteignent l’âge de la puberté, lui et moi, ressusciterons le jour de la résurrection de cette façon (et il joignit les doigts de sa main) »*[137]. Ceci montre combien son degré est élevé et qu’il sera rapproché du Prophète ﷺ pour la seule raison de s’être occupé de ses filles et pour les avoir protégées jusqu’à ce qu’elles atteignent l’âge de la puberté et de la responsabilité. Le Prophète ﷺ dit aussi : “*Celui qui détiendra sous sa responsabilité trios filles ou trois soeurs, ou bien deux filles ou deux soeurs, puis se comportera bien avec elles craignant Allah rentrera au paradis. »*[138]

---

[135] Rapporté par Nassaï et authentifié par Albâny.
[136] Rapporté par Ahmad, Abou Dawoûd et Tirmidhy et authentifié ar Albâny.
[137] Rapporté par Boukhâry et Mouslim.
[138] Rapporté par Ibn Hibâne et authentifié par Albâny.

Au moyen de cette méthode encourageante, le Prophète ﷺ mit fin à une conduite ancrée dans les esprits des Arabes avant l'Islam, celle qui portait en aversion les filles en les considérant comme le symbole de l'impuissance et du déshonneur.

La femme et l'enseignement

Le Prophète ﷺ encouragea les femmes à s'instruire en disant : « *Rechercher la science est une obligation pour tout musulman.* » [139]Cela concerne aussi bien l'homme que la femme. Une femme vint voir le Prophète ﷺ et lui dit : "Ô messager d'Allah ! Les hommes se sont emparés de toutes tes paroles, consacre-nous donc un moment pour que l'on puisse te rencontrer et que tu nous enseignes ce qu'Allah t'a appris. » Le Prophète ﷺ dit : "*Réunissez-vous ce jour-là et ce jour-ci."* Ce qu'elles firent aussitôt ; durant ces jours, le Prophète ﷺ leur enseignait ce qu'Allah lui avait appris. [140]

D'ailleurs, le Prophète ﷺ, durant ses sermons et ses exhortations, s'adressait aux hommes comme aux femmes, puis s'adressait exclusivement aux femmes et leur consacrait quelques-unes de ses paroles. En d'autres termes, les personnes qui bénéficiaient le plus de paroles du Prophète ﷺ étaient, sans le moindre doute, les femmes.

Le Prophète ﷺ n'enfermait pas la femme à la maison, comme ils prétendent ! Au contraire, il lui a permis de sortir lorsqu'elle avait des choses à faire, mais aussi pour rendre visite à ses proches et ses amis, pour rendre visite au malade, etc. Il lui a également permis d'aller à la mosquée en disant : « *N'empêchez pas les femmes d'aller aux mosquées.* » [141]

Le Prophète ﷺ aimait la compagnie de son épouse

De plus, le Prophète ﷺ aimait la compagnie de son épouse lors des invitations et les refusait si jamais l'inviteur n'admettait pas sa femme avec lui.

Anas ﷺ raconte que le Prophète ﷺ avait un voisin persan connu pour ses mets délicieux. Ce voisin prépara un plat pour le Prophète ﷺ et le convia à sa table. Le Prophète ﷺ lui dit : "*Et mon épouse ?"* (En parlant de son épouse Aïcha,…) Il répondit : « Non (je ne l'invite pas). » Le Prophète ﷺ rétorqua : "*Je refuse donc."* Le voisin réitéra son invitation et le Prophète ﷺ lui redemanda : "*Et mon épouse ?* » Il répondit : « Non (je ne l'invite pas) » Le Prophète ﷺ rétorqua de nouveau : "*Je refuse donc.* » Le voisin réitéra une nouvelle fois son invitation et le Prophète ﷺ lui redemanda : "*Et mon épouse ?* » L'homme, après trois demandes consécutives, dit : « Je suis d'accord. » Le Prophète ﷺ et Aïcha se levèrent et se suivirent mutuellement jusqu'à atteindre la maison de l'hôte. » [142]

Remarquez comment le Prophète ﷺ refusa l'invitation de cet homme parce qu'il ne pouvait pas supporter s'imaginer manger sans la compagnie de son épouse.

Ce comportement fait partie de la bonne relation à avoir avec sa femme, du respect de ses droits, et de la prise en compte de ses sentiments et des ses considérations.

Le Prophète ﷺ incite à la tendresse envers la femme

Le Prophète ﷺ connaissait bien la nature féminine, il savait que les sentiments chez la femme exercent une influence plus grande que chez les hommes, sachant qu'elle est plus

---

[139] Rapporté par Boukhâry et Mouslim
[140] Rapporté par Mouslim.
[141] Rapporté par Ahmad et considéré comme bon par Albâny.
[142] Rapporté par Ibn Hibbâne et authentifié par Albâny.

émotive et plus faible psychologiquement et physiquement. C'est pour cette raison que le Prophète ﷺ conseilla d'être tendre et patient avec elle, de ne pas trop tenir compte de ses fautes, car être dur avec la femme mène à la rupture entre les époux. Le Prophète ﷺ dit : "*Veuillez du bien aux femmes. Elles ont été créées d'une côte et la côte la plus tendre est celle de la partie supérieure. Si tu cherchais à vouloir la redresser, tu la briserais, mais si tu la laissais ainsi, elle resterait tordue, je vous enjoins donc d'être bons avec les femmes. »* [143]On trouve dans un autre hadith la version suivante : *« Les femmes ont été créées d'une côte, si tu cherchais à vouloir la redresser, tu la briserais, conduis-toi bien avec elle et vous pourrez vivre ensemble. »* [144]

Ce hadith montre qu'elle est la meilleure attitude à adopter pour que la femme puisse s'affermir et s'améliorer. Cette attitude ne passe que par la douceur, la tendresse, la persuasion et la prise en charge. En effet, l'attitude qui consiste à vouloir changer la femme et l'améliorer par la violence et la rudesse ne mènera qu'à la multiplication des problèmes.

Le Prophète ﷺ incita les époux à subvenir aux besoins de la femme

Le Prophète ﷺ incita les époux à dépenser pour leurs femmes selon leurs capacités. En Islam, subvenir aux besoins de la femme est une obligation prescrite aux hommes. Malgré cela, le Prophète ﷺ informa que l'homme est récompensé pour chaque dépense effectué pour son épouse. Le Prophète ﷺ dit à Sa'd Ibn Aby Waqâss : *« Tu ne dépenseras point un bien, en voulant par cette dépense le visage d'Allah, sans qu'on ne te récompense pour cela, même la nourriture que tu fais goûter à ta femme. »* [145]

Le Prophète ﷺ dit également : *"Le meilleur argent est celui qui est dépensé par l'homme pour sa famille."* [146]On entend par « famille » sa femme et ses enfants. Le Prophète ﷺ dit : *"L'homme qui donne de l'eau à boire à son épouse est récompensé."* [147].

Al-'Irbâd Ibn Sârya ﵁ compagnon du Prophète ﷺ, après avoir entendu ce hadith, alla voir sa femme, lui donna à boire et l'informa de ce qu'il avait entendu du Messager d'Allah ﷺ.

Le Prophète ﷺ a rendu l'homme responsable de sa femme et de ses enfants le jour de la résurrection ; il dit : « *Allah demandera des comptes à tous ceux qui avaient une responsabilité sous leur autorité : a-t-il bien assumé ses responsabilités, ou a-t-il été négligent ? Ceci, jusqu'à ce qu'il demande à l'homme s'il a bien assumé la responsabilité qu'il détenait sur sa famille. »*

L'exhortation du Prophète ﷺ au bon comportement envers son épouse

Le Prophète ﷺ montra qu'entretenir de bonnes relations avec les femmes était un signe révélant la noblesse d'esprit et la vertueuse attitude de l'homme. Le Prophète ﷺ dit : "*Le meilleur d'entre vous est celui qui est le meilleur avec les femmes."* [148]De plus, le Prophète ﷺ interdit de frapper la femme : *"Ne frappez pas les femmes."* [149]Il ordonna de patienter avec elle et de ne pas avoir de l'aversion contre elle en disant ﷺ : "*Le croyant ne doit pas détester sa femme, car si un comportement en elle lui déplaît, un autre lui plaira. »* [150]C'est comme si le Prophète ﷺ ordonnait à l'homme de rechercher uniquement les atouts

---

[143] Rapporté par Mouslim.
[144] Rapporté par Tirmidhy et authentifié par Albâny.
[145] Rapporté par Ibn Mâjah et authentifié par Albâny.
[146] Rapporté par Mouslim.
[147] Rapporté par Ahmad et Aboû Dawoûd et authentifié par Albâny.
[148] Rapporté par Ahmad et Tirmidhy et authentifié par Albâny.
[149] Rapporté par Abou Dawoûd et Nassâï et authentifié par Albâny.
[150] Rapporté par Mouslim.

de la femme et ses bon côtés, sans s'attarder sur les bévues et les écarts de conduite, car cela, mène à la rupture et à l'animosité entre les époux.

Le Prophète ﷺ autorisa l'épouse à porter plainte en justice, si son époux se comportait mal envers elle. Des femmes venaient vois les femmes du Prophète ﷺ pour se plaindre du mauvais comportement de leurs maris ; le Prophète dit alors : "*De nombreuses femmes se sont présentées chez la famille de Muhammad pour se plaindre de leurs maris ; sachez donc qu'ils ne sont en aucun cas les meilleurs d'entre vous.* » [151]

Cela signifie que ces hommes qui se sont mal comportés avec leurs femmes et les ont offensées ne sont nullement les meilleurs hommes.

Le Prophète ﷺ saisissant la faiblesse physique de la femme par rapport à l'homme et le fait qu'elle ne peut pas se défendre seule dans la plupart des cas, mit en garde ceux qui s'en prennent aux faibles, dont fait partie la femme, et les menaça en disant : « *Ô Seigneur ! Je mettrai dans la gêne ceux qui s'en prennent aux droits des deux faibles : l'orphelin et la femme.* » [152]

Cela signifie que ceux qui s'en prennent à ces deux types de personnes ne seront point pardonnés, mais seront exposés à la gêne et au châtiment dans cette vie et dans l'au-delà.

L'ordre du Prophète ﷺ de préserver les secrets du couple

Le Prophète ﷺ ordonna de garder les secrets des femmes en disant ﷺ : "*Le jour de la résurrection, parmi les personnes dont la situation sera des plus mauvaises auprès d'Allah, l'homme qui prend plaisir avec sa femme et la femme qui prend plaisir avec lui pour ensuite divulguer leur intimité.* » [153]

Ce hadith montre qu'il est interdit à l'homme de divulguer comment se déroulent ses rapports sexuels, les décrire en détail, comme il lui est interdit de divulguer tout autre secret confié par sa femme.

Le Prophète ﷺ a pris soin des exigences sexuelles de la femme ; c'est pour cette raison qu'il encouragea les maris à accomplir l'acte sexuel et à assouvir complètement les besoins de la femme pour qu'elle n'éprouve pas l'envie de voir un autre que son mari. Le Prophète ﷺ dit : "*Chaque fois que vous faites oeuvre de chair, ceci est équivalent à une aumône.* » Les compagnons s'écrièrent : « Ô messager d'Allah ! Comment pouvons-nous assouvir nos besoins sexuels et obtenir par là une récompense ? » Il répondit ﷺ : "*N'as-tu pas vu la personne qui accomplit l'acte sexuel de façon illicite ; cette personne ne récolterait-elle pas un péché ? De la même façon, celui qui accomplit l'acte sexuel de façon licite obtient une récompense.* » [154]

L'interdiction du Prophète ﷺ d'avoir de mauvaises suspicions à l'égard de la femme

Parmi les honneurs que le Prophète rendit à la femme, on compte le fait qu'il interdit aux hommes d'avoirs de mauvaises suspicions à leurs égards et de rechercher en elle un faux pas. Jâber ﷺ dit : « Le messager d'Allah ﷺ interdit au voyageur de rentrer chez son épouse de nuit par surprise afin de la prendre sur le fait accompli et pour ambitionner de voir un faux pas. » [155]

---

[151] Rapporté par Aboû Dawoûd et Nassâï et authentifié par Albâny.
[152] Rapporté par Nassâï et Ibn Mâjah et considéré comme bon par Albâny.
[153] Rapporté par Mouslim.
[154] Rapporté par Mouslim.
[155] Rapporté par Boukhâry et Mouslim.

Quel honneur plus grand peut être fait aux femmes si ce n'est celui d'interdire à l'homme, dont l'absence fut longue, de rentrer chez lui de nuit sans avoir préalablement prévenu sa femme ! Cela est interdit, s'il fait cela avec l'intention de l'espionner et s'il doute de son comportement. C'est bien Muhammad qui a vraiment libéré la femme…

La fidélité du Prophète ﷺ envers son épouse Khadija

La fidélité du Prophète envers son épouse Khadîja, ﷺ, se perpétua jusqu'à sa mort. Anasﷺ, dit : « Lorsque un cadeau était offert au Prophète ﷺ, il disait : "*Faites-le parvenir à cette femme, car elle était une amie de Khadija.* » [156]

On demanda au Prophète ﷺ quelle est la personne que tu aimes le plus, il répondit : "*Aïcha* » qui était son épouse. [157]

L'honneur rendu à la mère par le Prophète ﷺ l'Islam

Enfin, le Prophète ﷺ n'a point omis d'évoquer l'importance de la mère qui est volontairement oubliée par les organisations internationales qui prétendent défendre les droits de la femme. En effet, ces organisations ne respectent nullement les droits donnés à la mère et ne donnent pas d'importance à l'éducation des enfants. Par contre, lorsqu'un homme demanda au Prophète ﷺ : "Quelle personne mérite ma bonne compagnie ?" Il répondit : « *Ta mère.* » L'homme dit : « Et qui ensuite ? » Il dit ﷺ : "*Ta mère."* L'homme redit : « Et qui ensuite ? » Il dit ﷺ : "*Ta mère."* L'homme réitéra : « Et qui ensuite ? » Le Prophète ﷺ dit : "*Ton père."* C'est ainsi que nous concluons la description de comportement du Prophète ﷺ envers les femmes…

[156] Rapporté par Tabarâny et authentifié par Albâny.
[157] Rapporté par Tirmidhy et authentifié par Albâny.

II- Droits de L'enfant

Les relations entre l'homme et ses enfants s'exprimaient sous diverses formes. Certains enterraient leurs filles vivantes, par crainte de la honte et des dépenses : ils les tuaient par crainte de la pauvreté.
Cela fut interdit après l'Islam. Allah dit :
« Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous nourrissons tout comme eux. » (Coran 6 :51)
« Ne tuez pas vos enfants par crainte de pauvreté, c'est Nous qui attribuons leur subsistance tout comme vous. » (Coran Al Isra' :31)

A l'époque anté-islamique, les gens avaient un vif besoin d'enfants mâles pour être nombreux devant les ennemis (pour se faire craindre par leurs ennemis), pour défendre la tribu et faire face aux attaques des autres ennemis.

Allah dit : **« Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit et une rage profonde l'envahit. Il se cache des gens à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit-il la garder malgré la honte ou l'enfouira-t-il dans la terre (?) »** (Coran 16 :58)

L'infanticide, surtout le meurtre des filles, était très répandu chez les Arabes, les Rajputs de l'Inde et chez plusieurs autres peuples. Les Arabes, avant l'Islam, plus cruels que les autres, enterraient leurs filles vivantes. Allah a averti ces gens et les a menacés d'un châtiment terrible le jour du Jugement Dernier :

« (…) Lorsque l'on demandera à la fille enterrée vivante pour quel crime elle a été tuée… » (Coran, 81 : 8-9)

Le crime de l'infanticide n'a pas été un fléau social limité seulement aux temps reculés. Il y a encore de nos jours des gens qui ne veulent pas d'enfants par crainte de la pauvreté. C'était bien le cas des Arabes à l'âge pré-islamique. Les Grecs également n'étaient pas moins cruels que les Arabes. Ils examinaient chaque nouveau-né pour ensuite se débarrasser des plus faibles en les lançant du haut des collines.

L'Islam condamna toutes ces pratiques puisque selon son principe, personne, sauf Allah ne fournit à l'homme ses moyens d'existence. Allah dit dans le Coran :
« Il n'y a pas de bêtes sur la terre dont la subsistance n'incombe à Allah… » (Coran 11 :6)
« Ne tuez pas vos enfants par crainte de la pauvreté. Nous leur accorderons leur subsistance avec la vôtre. Leur meurtre serait une énorme faute. » (Coran 17 :31)

L'humanité a été partout divisée en tenant compte de couleurs, de croyances, castes et races. L'Inde antique considérait tous les autres peuples et races comme « impurs ». Elle avait même divisé son propre peuple en quatre castes. Tous les droits et privilèges étaient permis aux trois premières castes, alors que la quatrième était reléguée au niveau d'une espèce sous-humaine. Cette dernière caste – appelée Sur-ras – était la plus basse et n'avait même pas le droit d'adorer Dieu comme les autres. Les Parthes, également, avait divisé leur société en quatre classes selon les occupations des gens. Les Romains se prenaient pour maîtres de tous les autres peuples alors que les Juifs prétendaient être « les enfants de Dieu » et traitaient les

autres avec mépris en les appelant « goyim » ou « gentils ». Même cette race choisie de Dieu n'était pas dépourvue de préjugés sociaux internes.

La perversion des croyances concernant le sacrifice chez le peuple à l'époque pré-islamique avait donné lieu à beaucoup plus de maux. L'homme se considère le maître de sa propre vie et de celles des femmes et de ses enfants. Puisque le sacrifice des vies humaines était déjà considéré comme étant méritoire, la pratique du suicide, l'infanticide, et de Sati – immolation de la veuve sur le bûcher funéraire de son défunt mari – était devenue courante à travers le monde entier. Nombre de ces coutumes étaient même approuvées par plusieurs religions. L'Islam mit un terme à ces pratiques odieuses en énonçant le principe que la vie de l'homme appartient à Allah qui ordonne que l'on ne peut en disposer selon ses lois seulement ; nul, en aucune circonstance, ne peut disposer de sa propre vie ou celle d'autrui comme offrande à Allah. Il interdit aux gens commettant le suicide d'avoir à jamais accès au paradis ; cela a eu pour résultat que le taux de suicide a été toujours et jusqu'à maintenant beaucoup plus bas chez les musulmans comparé aux statistiques enregistrées en Europe et aux Etats-Unis. Les lois en cours dans les pays occidentaux encourageant le suicide se sont avérées inefficaces, car les gens considèrent encore le suicide comme le meilleur moyen de mettre fin à leurs misères. Ils commettent le suicide soit par manque de foi en Dieu ou parce qu'ils pensent que Dieu ne les interrogera pas sur la raison de leur acte désespéré. L'Islam, d'autre part, a été bien plus efficace pour décourager le suicide en faisant de la vie humaine un dépôt divin. Il expliqua aux gens qu'en mettant fin prématurément à leurs vies, ils s'exposent à des peines beaucoup plus lourdes dans l'au-delà que celles qu'ils subissent dans ce monde. Le Coran dit :

« Ne tuez personne injustement ; Allah vous l'a interdit. Voilà ce qu'Allah vous ordonne. Peut-être comprendrez-vous. » (Coran 6 :15)

« Nous jetterons bientôt dans le feu ceux qui ne croient pas à Nos signes. » (Coran 4 :56)

III- Les Droits du Voisin

L'Islam est venu fonder la société humaine sur une base d'amour, de la fraternité, d'affection, de coopération d'appui réciproque et de dévouement pour qu'elle se dirige vers la consolidation des fondements de la sécurité, et l'établissement de la prôspérité, de la réforme et de la probité.

L'Appel Islamique consiste à renforcer les liens spirituels entre les hommes à brandir l'étendard de la paix et à faire revivre la liberté, la concorde et l'harmonie.

C'est pour cela que l'Islam, dans ses admirables directives insiste sur le respect des droits du voisin et l'obligation de le traiter avec douceur et affection.

L'Islam fait ainsi l'appel à ses sages enseignements pour raffermir les volontés et éveiller les coeurs épris de foi.

Dieu dit: «Adorez Dieu et ne lui associer aucune divinité. Manifestez de la bienveillance envers vos pères et mères, aux proches aux orphelins, aux pai vres aux voisins parents, au compagnon de lutte au voyageur et à vos esclaves Dieu n'aime pas celui qui est insolent et rempli de suffisance.

Dieu, Gloire à lui ordonne donc aux Croyants d'être charitables envers le voisin qui à avec nous un lien de parenté ainsi qu'avec le voisin étranger. D'après Ebn Abhass «Le voisin (zil korba) est celui qui est lié à toi par la parenté, et le voisin (El Gonob) est celui qui n'est pas lié à toi par une parenté, Le plus digne des Prophètes, Mohammad Ebn Abd Allah dit : Les voisins se divisent, en trois catégories ceux à qui reviennent trois droits : le droit du voisinage, le droit de parenté, et le droit de l'Islam ceux qui possèdent deux droits : le droit du voisinage et le droit de l'Islam enfin le voisin qui a un seul droit Celui du voisinage, c'est le païen.

Le voisin (Al Gar) est mentionné dans le Coran avec quatre significations, visant toutes au bien de la société Islamique.

La première : dans le sens de défenseur et de soutien «Je suis pour vous un voisin» ou un défenseur.

La seconde dans le sens de prêter assistance au voisin «Si un des paiens te demande du secours, secoure-le.

La troisième dans le sens «d'abattre» «il secourt et n'est point abattu.» c'est-à-dire il abat et reste imbattable».

La quatrième dans le sens de celui dont la maison est proche «Le voisin Zil Korba (parent) et le voisin (Al Gonob) ou le voisin étranger.»

Voici ce que dit le Prophète au sujet du voisin, d'après Al Bokhari : «Que celui qui croit en Dieu et au jour dernier respecte son voisin.»

Un poète a dit:

«J’envie votre voisin de vous avoir dans son voisinage. Heureux celui qui est voisin de votre maison. Puisse ton voisin me vendre quelques centimètres de sa maison et je lui donnerai en échange une maison entière

Le Prophète ﷺ a défini en détail les droits du voisin. Suivant Moaz Ebn Gabal les amis du Prophète dirent «Prophète de Dieu ﷺ «Quel est le droit du voisin sur son voisin ? Il répondit : s’il veut emprunter prête lui, s’il veut ton aide, aide-le, s’il tombe malade, assiste-le. ‘i1 a besoin, donne-lui, s’il appauvrit, console-le, si un bien lui arrive, félicite-le, si un malheur le touche, présente-lui tes condoléances s’il meurt, suis ses funérailles, n’élève pas les murs de ta construction sans sa permission. Ne le gêne pas avec le fumet de la marmite sans lui donner de ce qu’elle contient.

Si tu achètes des fruits, offre-lui quelques-uns, sinon fais les entrer en cachette et que ton enfant ne sorte pas les ayant en mains pour ne pas susciter l’envie de son enfant, Dans le «Sahih» de Moslim, d’après Abou Saleh le prophète ﷺ dit : «Que celui qui croit en Dieu et au jour Dernier fasse la charité à son voisin.»

Le prophète ﷺ considère ce que raconte un voisin sur son voisin action bonne ou mauvaise.

On raconte qu’un homme vint vers l’Envoyé de Dieu et lui dit : O prophète indique-moi une action qui me fasse entrer au paradis. Il répondit soit bienfaisant» l’autre dit «Prophète de Dieu comment saurai-je que je suis bienfaisant ? le Prophète ﷺ répondit : Demande à tes voisins. S’ils disent que tu es bienfaisant tu es bienfaisant, s’ils disent que tu es malfaisant tu l’es réellement.

C’est pour cette raison que les hommes de bien déployèrent tous leurs efforts pour traiter leur voisin de la meilleuré façon aspirant ainsi à satisfaire Dieu.

On raconte que Abou Hanifa El Noôman, avait un voisin savetier qui travaillait le Jour et qui de retour chez lui le soir, soupait et buvait, Lorsque la boisson s’emparait de lui il disait en chantant:

Ils m’ont perdu, et quel homme ils ont perdu, pour un jour de malheur et de défense.

Il ne cessait de boire et de répéter ce vers jusqu’à ce que le sommeil le gagnât. Abou Hanira l’entendait chaque nuit car il veillait. Une nuit, la voix de cette homme ne se fit pas entendre, ii se renseigna sur lui et apprit que les gendarmes l’avaient arrêté. Abou Hanifa fit alors la prière de l’aube, monta sur sa reiule et, arivé à la maison de l’Emir des Croyants il demanda audierce. Que désires-tu lui demande l’Emir ? U répondit vous solliciter pour mon voisin. L’Ernir dit alors, relâchez-le ainsi que tous ceux qui furent arrêtés cette nuit là. Abou Hanifa remonta sur sa mule et sortit, suivi par le savetier. En chemin, i.! lui dit : jeune homme, t’avons-nous peidu ? contraire, tu m’as protégé et tu as pris soin de moi Que Dieu te récompense pour la protection du voisin et la défense du droit lui répondit-il. L’homme se repentit et cessa de boire le vin.

Said Ebn Al Aas aimait aider autrui, Son voisin Ebn Abi Al Gahm voulut vendre sa maison, L’acheteur lui offrit cent mille darhems. Ebn Abi Al Gahm lui dit alors: et pour

combien achètes-tu le voisinage de Saïd ? L'acheteur répondit: je n'ai jamais vu un voisinage se vendre. Ebn Abi Gahm revint alors sur la vente et dit : «Je ne quitte pas le voisinage d'un homme qui aime m'aider. Sj je m'absente, il s'enquiert à mon sujet, s'il m'aperçoit il m'accueille cordialement si je lui demande il me donne, et si je ne lui demande pas il donne le premier. Lorsque Saïd apprit cela il lui envoya le prix et le laissa habiter sa maison.

L'Islam défend de nuire au voisin ou de lui faire du mal. On dit un jour au Prophète de Dieu: Telle femme jeûne le jour, prie la nuit, mais elle est brutale, et nuit à ses voisins par ses insultes. Le Prophète ﷺ dit alors : ni sa prière, ni son jeûne ne seront acceptés par Dieu. Elle habitera l'Enfer.

Al Bokhari dans son «Sahih» relate d'après Abi Hourayra que le Prophète de Dieu, a dit Par Dieu, il n'est pas Croyant. Par Dieu il n'est par Croyant. Par Dieu, il n'est pas Croyant. On demande : qui ? Prophète de Dieu ? Il répondit : celui dont le voisin n'est pas à l'abri de sa malfaisance.

Al Hassan Al Basri dit: «Le bon voisinage ne consiste pas à cesser de nuire, mais le bon voisinage consiste patienter devant la malfaisance du voisin.

Voici Abd Allah Ebn Maas'oud, qui dit d'un homme en se plaignant de lui «J'ai un voisin qui me nuit, m'insulte, et me gêne !» On lui répondit : «Va s'il désobéit à Dieu, toi agis en obéissant à Dieu.

Que la vie serait belle si chacun se montrait bienfaisant et charitable envers son voisin s'il le traitait suivant les principes de l'Islam que le Prophète a enracinés dans le coeur de ses compagnons.

L'union se ferait alors par l'amour et la clémence et r tout le monde travaillerait à assurer la gloire de l'Islam et le bonheur des Musulmans.

Iv - Le lien de parente et les droits familiaux

La parenté utérine d'une personne comprend tous Iqs proches. Ce sont eux qui exigent le plus ses soins et son attention. Ils ont droit, à fortiori à sa générosité, sa défense et sa protection.

Le lien du sang doit se manifester par la bonté envers les proçhes, la défense de leur honneur, de leurs terres, et par leur assistance dans le malheur. Le devoir exige de les aider s'ils sont dans la gène de vénérer les plus âgés d'entre eux, et d'être affectueux envers leurs enfants de les féliciter dans le bonheur et de les consoler dans le malheur. Ce li'en se manifeste aussi par les visites et par les cadeaux. L'homme se doit de répondre à leur malfaisance par la générosité, et à leur ignorance par la patience.

Un jour, un homme dit au Prophète : J'ai des proches à qui je rends visite et qui me négligent, je suis charitable envers eux et ils me nuisent. Je patiente avec eux et ils me maltraitent». Le Prophète ﷺ répondit. Si tu agis comme tu prétends, c'est comme si tu leur faisais avaler des charbons ardents. Dieu te soutiendra toujours tant que tu seras ainsi.

Un homme recommandait à son fils : Mo fils ne romps jamais le lien qui t'unit à un proche, même si celui-ci te nuit. L'homme ne mange pas sa propre chair, même s'il a faim».

Protéger les liens utérins est une des plus belles vertus. Grâce à elle la clémence et l'affection augmenteront dans les coeurs, et les membres de la communauté islamique vivront en frères : «Adorez Dieu et ne lui associez aucune divinité. Manifestez de la bienveillance envers vos pères et mères, aux proches aux orphelins, aux pauvres, aux proches parents, aux voisins, aux compagnons d'armes, aux voyageurs et aux esclaves. Dieu n'aime que celui qui est rempli de suffisance.

D'après Abou Hourayia, le Prophèt.e a dit ariant de Dieu : «Je suis le Miséricordieux : Celui oui sauvegarde le lien utérin, je le protège, et celui qui le rompt je l'abandonne. Celui qui le consolide je le renforce. Ma clémence a dévancé Mon courroux».

Al Sheikh Al Manawi dans «Al It'hafat Al Saneya» rapporte ceci d'après Al Kortobi : «Le lien utérin qui doit être protégé est à la fois général et particulier. Le lien général c'est le lien religieux, il doit être protégé par l'affection, le bon conseil, la justice, l'équité. Quant au lien particulier il se manifeste par l'augmentation de l'allocation accordée au proche, par l'intérêt porté ses affaires, et par l'oubli de ses faiblesses».

L'Imam Al Hafez Ebn Abi Gamra a dit: «Le lien utérin se manifeste par les dons d'argent, Par l'aide en cas de nécessité, par la défense en cas de danger, par le bon accueil et par la prière. Le sens général c'est de consolider ce lien par tous les moyens possibles et d'éloigner le mal à tout prix.

Dieu dit : «Ceux qui sont liés par les liens du sang, ont des droits entre eux définis dans le Livre de Dieu»

Il dit: «O hommes! craignez Dieu qui vous a crées d'un seul être, puis tira de lui sa compagne et fit sortir d'eux l'humanité entière. Craignez Dieu, respectez le lien du sang, Dieu observe nos actions,.

Sans doute l'Islam en faisant aimer les parents en insistant sur le devoir de consolider les liens du sang, et en interdissant de les rompre, se base sur le fait que les parents sont le plus sûr soutien après le père et la mère.

Al Kadi Ayad dit du lien utérin: il renferme plusieurs degrès, le plus bas consiste dans l'abstention de le Tompre, fut-ce par une visite de temps en temps. Le plus haut degré consiste dans l'assistance financière.

Les Ulémas ont énuméré tous les avantages que l'on retire des liens du sang.

a) Ce lien assure la longévité. D'après Abou Omama le Prophète ﷺ a dit : Les actes bienfaisants préservent d'une mort atroce».

L'aumône secrète éteint le courroux, de Dieu, et prolonge la vie». -

Al Bokhari et Moslim relatent d'après Abou Horayra que le Prophète dit : «Que celui qui désire augmenter son bien en ce monde et obtenir la grâce de Dieu dans l'autre, protège ses liens utérins».

D'après Al Termesy le Prophète ﷺ dit : «le lien utérin, c'est l'affection des proches, l'augmentation de la fortune et l'éloignement du terme de la mort»».

Aicha a dit aussi: «Le lien utérin et le bon voisinage animent les foyers et prolongent la vie).

Le prolongement de la vie symbolise la bénédiction de Dieu.

Ebn Fork assure que le sens de la longévité est la sauvegarde de l'intelligence et de l'esprit du bienfaiteur des maux qui peuvent les atteindre.

Pour Ebn Al Kayem, le sens de l'éloignement de la mort est que Dieu anime le coeur de l'homme par Son Souvenir, et rend ses jours heureilx par son Obéissance».

b) D'après Acha, le Prophète dit: «le lien utérin, le bon caractère et le bon voisinage peuplent les foyers et assurent la longévité».

C) D'après Ebn Abbas, le Prophète dit : «Dieu anime les foyers de ceux qui protègent leurs liens utérins, et augmente leur fortune. Et il ajoute que l'Envoyé de Dieu laissa de même cette parole : «La bienfaisance et le lien utérin prolongent la vie, animent les foyers et multiplient les fortunes, même si les gens sont pervers, car la bienfaisance et le lien allègent les châtiments, au jour de la Résurrection».

d) Le lien utérin préserve d'une mort atroce. D'après Abou Taleb le Prophète ﷺ a dit : «Que celui qui voudrait que Dieu lui prolonge la vie, lui augmente son gain et le préserve d'une mort atroce, craigne Dieu et protège les liens utérins.
e) D'après Abou Horayra le Prophète ﷺ dit: Apprenez à consolider vos liens utérins, car la relation utérine es l'affection envers les proches, l'augmentation de la fortune,et l'éloignement de la mort».

Le Prophète ﷺ recommande donc aux Musulmans d'êtxe attachés à leurs proches non pas pour s'enorgueillir ni s'en vanter mais pour créer l'affection réciproque.

f) D'après Ebn Abhas le Prophète ﷺ dit : «La. bienfaisance et le bien allègent les tourments ou jour de- la Résurrection». Le Prophète ﷺ cita ensuite ce verset «Ceux qui protègent les liens que Dieu ordonne de protéger et qui craignent Dieu et redoutent les tourments.

g) D'après Abou Ayoub, un nomade rencontra le Prophète ﷺ en voyage et lui dit : «Prophète ﷺ! indique-moi ce que je dois faire pour me rapprocher du Paradis et m'éloigner de l'Enfer. Le Prophète lui dit alors «Adore Dieu et ne lui associe aucune divinité ; accomplis les rites de la prière, pratique le akat et protège tes liens du sang».

Le lien utérin crée chez celui qui le respecte et le protège la bonté, la dignité et la clémence, alors que sa rupture provoque la privation de tout cela.

Al Asfahani raconte : «Nous étions assis chez l'Envoyé de Dieu ﷺ quand il dit: «Ne doit pas s'asseoir parmi nous celui a rompu un lien utérin» Un jeune homme se leva alors du cercle et ameiia sa tante, car les relations entre eux s'étaient refroidies. Il hnplora son pardon publiquement. Elle le lui accordai Ensuite il vint s'asseoir avec nous. Le Prophète ﷺ dit alors

La clémence de Dieu ne descend pas sur des gens qui comptent parmi eux quelqu'un qui a rompu le lien utérin.

Dans le Tafsir d'Ebn Kacir on trouve au sujet du verset suivant «Sois indulgent, recommande le bien et évite de châtier les ignorants pour leur comportement ce que l'homme doit renouer les liens avec celui qui les a rompus, il doit de même donner à celui qui l'a privé et enfin pardonner à celui qui l'a lése».

D'après Ebn Djarir quand le Prophète ﷺ demanda à l'ange Gabriel le sens de ce verset, il lui dit : «Dieu t'ordonne de pardonner à ton oppresseur, de donner à celui qui t'a privé et de renouer tes liens avec celui qui les a rompus. -

Ne compte pas parmi les protecteurs du lien celui qui traite ses prohes de la même façon qu'eux. S'il lui sont bienfaisants, il leur est bienfaisant, s'ils lui nuisent il leur rend la pareille, mais le protecteur de son lien titérin est celui qui renoue, se rapproche, et offre ses bienfaits même si ses proches rompent avec lui, s'éloignent de Jui, ou nuisent à ses intérêts. Que les Musulmans se réveillent donc et tiennent compte de ces enseignements pour mener une vie édifiante de sincère fraternité, de fructueuse sympathie, et de franche affection.

Que les hommes s'appliquent à mettre en pratique les règles de l'Islam pour mener leurs sociétés à l'apogée de la prospérité, de la sécurité et du bonheur.

Deuxieme
Partie



Preuves Demontrant La Veracite Du Message Prophetique



Deuxieme Partie Preuves Demontrant La Veracite Du Message Prophetique

Chapitre I: Le Coran est-il le miracle de Muhammad ?

Le Coran, étant la base essentielle de l'Islam, fut la cible principale des attaques de tous ceux qui ont écrit contre celui- ci: aussi bien en Orient qu'en Occident, et c'est déjà dès la seconde moitié du premier siècle de l'hégire (7ème de l'ère chrétienne).

Des attaques d'ordre général furent formulées par Jean Damascène (vers 650 - vers 750) dans : De Haeresibus (Patr. Graeca, t. XCIV, col. 764-774), et par Euthymius Zigabénos (Panoplia dogmatica, Patr. Gr., t. CXXX, Col. 1331- 1359). Mais la première attaque détaillée fut l'œuvre de Nicetas de Byzance, dans son livre : Confutatio falsi libri quem scripsit Mohamades Arabs (Patr. Gr., t. CV, col. 669-842).

On sait presque rien sur sa vie, mais il florissait dans la seconde moitié du IXème siècle. Il fut un furieux polémiste aussi bien contre l'islam que contre l'église orthodoxe d'Arménie (Confutation de la lettre du roi d'Arménie) et l'église catholique de Rome (Capita syiogistica XXIV).

La plus vaste polémique contre le Coran et l'islam en général est attribuée à Jean Cantacuzêne (né vers 1292, m. vers 1380), empereur de Byzance, et cela dans deux livres : a) Contra sectam Mahometicam Apologiae IV (Patr. Gr., t. 154, Col. 371 -583); b) Contra Mahometem orationes quatuor (Patr. Gr., t. 154, Col. 583- 692).

Ce fut en Orient, et en langue grecque, et nous passons sous silence les polémiques en syriaque (voir Rubes Duval : La littérature syriaque, Paris, 1899, p. 378) en arménien, et en arabe (cf. Graf: Die christlich-arabische Littérature bis zur frnkischen Zeit, 1905)

Avec la prise de Constantinople par les Musulmans Turcs en 1453 cesse toute polémique des Byzantins contre l'islam. Et c'est alors l'Europe chrétienne qui prend la relève.

Ce fut le cardinal Nicolas de Cusa (1401 -1464) qui commença la nouvelle série. Invité par le Pape Pie II d'écrire une réfutation de l'islam, Nicolas écrivit un pamphlet intitulé: Cribratio Œuvres, éd. de Bâle, pp. 879-932), divisé en 3 livres : dans le premier, il prétend démontrer la vérité de L'Evangile, en s'appuyant sur le Coran dans le second il expose la doctrine catholique; dans le troisième, il se propose de signaler_certaines contradictions dans le Coran. Ce pamphlet fut publié par Bibliander, à Bâle, en 1543.

Les polémiques contre l'islam, écrites surtout par des Dominicains et des Jésuites, se succèdent

- Denys le Chartreux (m. en 1471) : Contra perfidiam Mahometi, Cologne, 1533;

- Alphonse Spina (m. en 1491) : Fortalitium fidei, Lym, 1525;

- Jean de Turrecremata, O.P. (m. en 1468) : Tractatus contra principales errores perfidi Mahometis, Paris, sans date; Rome, 1606;
- Luis Vives (m. en 1540) : De veritate fidei christianae contra Mahomedanos, Bâle, 1543;
- Michel Nan, S.J. (1633-1683) : Ecclesiae romanae graecae vera effigies et consensus, et religio christiana contra Alcoranum ex Alcorano defensa et probata, Paris, 1680.

Mais ces livres polémiques sont dirigés contre l'Islam en général, et ne traite du Coran qu'accidentellement. Il faut attendre la dernière décade du 17ème siècle pour trouver la première étude fouillée contre le Coran, et c'est dans le : Alcorani textus universus (Padova, 1698) en deux tomes in folio: le premier tome a pour titre : Prodromus ad refutationem Alcorani (publié séparément en 1691, en 4 volumes), où Lodovico Marracci (1 61 2-1 700) traite de la vie de Muhammad selon les sources arabes; le 2ème tome donne le texte arabe du Coran, avec une traduction latine, un commentaire des endroits obscurs et une réfutation. Marracci connaissait bien l'arabe, le syriaque et l'hébreu.
C.A. Nallino a écrit une étude sur "les sources arabes manuscrites de l'œuvre de Lodovico Marracci sur le Coran." (Rendiconti R. Acc. d. Lince cl. sc. mor., 6ème série, 7 [1932], pp. 303-349).
On peut dire que cette œuvre de Marracci est la base et le point de départ des études sérieuses en Europe sur le Coran. Elle est pleine d'inexactitudes, de fautes graves, d'arguments naïfs et sans valeur.
Mais ces mêmes défauts se retrouveront, à de degrés différents, dans toutes les études consacrées au Coran par les orientalistes européens dans les deux siècles qui suivent l'œuvre de Marracci, comme nous allons le démontrer dans notre livre.

Certes, à partir du milieu du XIXème siècle on s'efforce de paraître plus objectif, mieux renseigné, soucieux de la rigueur des méthodes philologiques - mais en vain! Car les motifs intérieurs et les préjugés sont restés les mêmes. Que dis- je! Les instruments philologiques nouveaux, mis à la disposition des orientalistes à partir du milieu du siècle dernier jusqu'à nos jours, grâce surtout aux manuscrits plus accessibles ou aux publications de textes - ont fourni à quelques-uns plus de témérité dans l'invention d'hypothèses gratuites et dans l'imagination de faux problèmes et de solutions hautement hasardeuses.

Les problèmes soulevés restent ouverts à des recherches ultérieures plus approfondies ou mieux envisagées sous d'autres angles.

1. Leur connaissance de la langue arabe aussi bien littéraire que technique, laisse beaucoup à désirer : c'est le cas de presque tous.
2. Leur information auprès des sources arabes est décousue, fragmentaire et insuffisante. Sans commencer de s'informer préalablement auprès de ces sources au sujet des mêmes problèmes qu'ils soulèvent, ils s'aventurent dans des hypothèses hasardeuses qu'ils s'imaginent être les premiers à les avancer, tandis que, en fait, ces hypothèses avaient été envisagées comme objections et avaient reçu, de la part des auteurs musulmans, leurs solvuntur objecta. C'est le cas de tous.
3. La haine implacable et héréditaire que quelques-uns parmi eux nourrissent contre l'islam, et qui les aveugle plus ou moins

complètement : c'est le cas surtout de : H. Hirschfeld, J. Horovitz, H. Speyer.

4. Les fausses ressemblances et les analogies trompeuses qui poussent les superficiels à crier plagiat, emprunt, imitation, influence, source - là où il n'y a qu'une concordance apparente et fortuite : c'est le cas de L Golziher, NôldekeSchwally, D.S. Margoliouth, avec quelques réserves en ce qui concerne Theodor Nôldeke qui a presque renié son Geschichte des Korans (Gôttingen, 1860) en refusant de le réimprimer et en laissant à Schwally le soin et la responsabilité de ce qu'on appelle improprement : Nôldeke-Schwally Geschichte des Korans.
5. L'engagement missionnaire doublé d'un fanatisme aux abois c'est le cas de William Muir, SM. Zwemer.

Nous n'avons traite que ceux qui nous paraissaient les plus importants, et nous nous sommes limités à la période qui va du milieu du XIXème siècle jusqu'au milieu de notre XXème siècle.

Nous tenterons de démasquer quelques pseudo-savants (qui ont donné le change à tant de gens en Europe et ailleurs.

Par là, en même temps, le Coran sort victorieux de leurs critiques.

Faux parallèles entre le Coran et la Bible

Depuis des siècles, on a cherché dans le Coran des sources bibliques ou semi-bibliques (Talmud en ce qui concerne le judaïsme, et évangiles apocryphes, en ce qui concerne le christianisme.

Mais c'est surtout à partir du XIXème siècle que cette recherche a pris un caractère apparemment scientifique.

Des livres et des études plus ou moins étendues furent consacrés à ce sujet.

On peut les répartir en deux catégories :

(1) des livres ou études à tendance juive ou judaïsantes;

(2) et des livres ou études à tendance chrétienne ou christianisante.

Dans la première catégorie entrent:

- Abraham Geiger: Was hat Mohammad aus demjudenthume aufgenommen? Bonn, 1833, 2. Auf I. Leipzig 1902, Nachdruck 1969.
- Hartwig Hirschfeld:
    a. Jûdische Elemente 1m Koran, Berlin, 1878;
    b. Beitrge zur ErkLrung des Korans, Leipzig, 1886;
    c. New Researches info the composition and Exegesis of the Koran, London, 1902.
- D. Sidersky : Les origines des légendes musulmanes dans le Coran, Paris, 1933.
- Heinrich Sprenger: Die Biblischen Erzhlungen 1m Qoran, Gràfenhainischer, s.d., Nachdruck Hildesheim, 1961.
- Joseph Horovitz : Koranische Untersuchungen, Berlin und Leipzig, 1926.
- Joseph Horovitz : Jewish Proper Names and Derivatives in the Koran. Hebrew Union College Annual, vol. II, Ohio 1925,

p. 145-227. Nachdruck Hildesheim, 1964.

- Israel Schapiro : Die haggadischen Elemente im erzahl. Teil des Korans [Berlin, 1907].

Dans la seconde catégorie on peut citer:

- Richard Bell: The Origin of Islam in its Christian environment, London, 1926. Reprint, 1968.

- Richard Bell: Introduction to the Qurân. Edinburg, 1953.
- Tor Andrae: Der Ursprung das Islams und das Christentum, Upsala, 1926.

Examinons maintenant la méthode de ces livres

1. Tous ces auteurs affirment que Muhammad, présumé auteur du Coran, avait tiré la plupart des récits, un grand nombre d'images littéraires, même les paraboles et les sentences - des livres sacrés ou semi-sacrés juifs et chrétiens.

Si ces affirmations étaient vraies, le prophète Muhammad aurait su : l'hébreu, le syriaque, le grec! Il aurait également possédé une vaste bibliothèque qui aurait contenu l'immense littérature talmudique, les Evangiles apocryphes, les différents livres de prière, les décisions des conciles et même quelques ouvrages des pères grecs et de différentes églises et sectes chrétiennes!

Or, une telle hypothèse extravagante, sous-jacente dans les affirmations péremptoires de ces auteurs, est-elle concevable? La vie du prophète Muhammad avant la proclamation de sa mission et après est bien connue, du moins dans ses aspects externes. Personne, contemporain ou postérieur, n'a jamais assuré que Muhammad avait une bibliothèque, ni qu'il savait une autre langue que l'arabe. Comment aurait-il donc pu puiser à ces "sources" qu'on prétend lui attribuer?

2. Autre supposition extravagante sous-jacente aux affirmations de ces auteurs consiste à crier au plagiat chaque fois qu'il y a une vérité de connaissance commune qui est mentionnée aussi bien dans les Livres saints juifs ou chrétiens et dans le Coran, comme si le Coran, pour être dégagé de tout plagiat, devrait dire des choses contraires à la science commune et au bon sens!
3. En troisième lieu, chaque fois que ces auteurs trouvent un ou deux mots semblables dans le Coran et dans un endroit de la Bible ils concluent à l'identité des deux passages soit-disant parallèles. On ne peut pousser le ridicule plus loin! Hartwig Hirschfeld fut parmi eux le maître dans ce jeu stérile et absurde. Voyons maintenant en détail leur étrange comportement.

A. Chez Hirschteld (1854-1934)

Commençons par Hirschfeld.

Voyons d'abord quelques prétendus parallèles qu'il dresse entre le Coran et la Bible.

- 1 -

Sourate LV	Psaume 136
5. Le soleil et la lune sont soumis à un cycle.	8. Le soleil pour régner le jour 9. La lune et les étoiles pour régner la nuit.
6. La plante herbacée et l'arbre se prosternent	5. A celui qui fit les cieux avec sagesse...
7. le ciel, il l'a élevé 9. la terre, il l'a établie pour	6. à celui qui étendit la terre par-dessus les eaux.

Je prie le lecteur de regarder les deux textes et de m'indiquer la ressemblance entre les deux. Il n'y en a aucune. En effet, le Coran parle ici du caractère cyclique du mouvement du soleil et de la lune, tandis que le psaume n'en souffle pas un mot. De même, le Coran affirme que l'herbe et les arbres se prosternent devant Allah, idée totalement absente dans le psaume.

Ensuite, le psaume parle de la sagesse avec laquelle Dieu créa les cieux, mais le Coran ne parle que du fait que Dieu a élevé le ciel.
Dans le verset coranique n.9, le Coran affirme que Dieu a établi la terre en vue de l'humanité tout entière, tandis que le verset 6 du psaume parle seulement d'un simple fait géographique, à savoir: la terre s'étend sur les eaux.
Où est donc la ressemblance entre le Coran et le psaume dans ces textes?! Par quelle hallucination Hirschfeld a-t-il cru voir une ressemblance, voire un plagiat ici?!

2

La même hallucination pathologique fait croire à Hirschfeld une ressemblance, et par conséquent un plagiat, dans la sourate XVI par rapport au psaume 104. Voici comment il prétend montrer un parallélisme entre les deux livres le Coran et les Psaumes.

- a -

Sourate XVI	Psaume 104
2. Il fait descendre les anges, avec l'Esprit [émanant] de Son Ordre, sur qui Il veut parmi ses serviteurs, [en disant] : "Avertissez qu'il n'est nulle divinité sauf Moi! Soyez donc pieux envers Moi."	4. Des vents il fait ses messagers et des flammes, ses ministres.

Dans ce verset le Coran parle de la volonté absolue de Dieu de choisir parmi les hommes, ses serviteurs, quelqu'un qui assumera la mission prophétique et du fait que Dieu fait descendre sur celui-ci un ange, comme Gabriel pour lui transmettre l'ordre de Dieu à ce sujet. Par contre, le psaume 104:4 ne parle que des phénomènes atmosphériques et physiques! Où est donc, incroyable Hirschfeld, la ressemblance entre ces deux textes?!

- b -

Sourate XVI	Psaume 104
5. Le soleil et la lune sont soumis à 3. Il a créé les cieux et la terre avec sérieux. Combien il est plus auguste que ce que [les Infidèles] Lui associent !	2. Drapé de lumière comme d'un manteau, tu déploies les cieux comme une tenture. 5. il a fondé la terre sur ses bases, etc.

Encore une fois, je me demande avec le comble d'étonnement, comment Hirschfeld a-t-il saisi un rapport entre les deux textes qu'il met en parallèle! Le verset coranique parle de la sagesse et de la puissance d'Allah en créant les cieux et la terre en parfaite harmonie, sans que les premiers tombent sur la deuxième (en terre), ce qui prouve qu'il n'y a qu'un seul Dieu et non pas plusieurs. Par contre, le psaume n'exprime qu'une rare naïveté : les cieux comme une tenture, la terre fondée sur des bases fixes.

- C -

Sourate XVI	Psaume 104
10. C'est lui qui a fait descendre du ciel une eau dont vous tirez de quoi boire et dont [vivent] des arbustes où est une nourriture par vous donnée [à vos troupeaux].	3. Il étage ses demeures au- dessus des eaux; des nuages il fait son char; il marche sur les ailes du vent.

Il est évident que les deux textes parlent de deux choses très différentes : le Coran parle de ce grand bienfait accordé aux hommes pour pouvoir vivre eux et leurs troupeaux à savoir : la pluie que Dieu fait descendre du ciel, tandis que le verset du Psaume parle des demeures et des moyens de transport que Dieu emploie.

Aucun rapport donc entre les deux sujets traités. D'ailleurs, le verset du Psaume est tellement anthropomorphique et matérialiste, qu'il est impossible d'en trouver l'écho dans le Coran Il est en flagrante contradiction avec la conception islamique et coranique de Dieu.

- d -

Sourate XVI	Psaume 104
10. Par [cette eau], Il fait pousser pour vous les céréales, l'olivier, le palmier, la vigne et toutes sortes de fruits. En vérité, en cela est certes un signe pour un peuple qui réfléchit.	14. Tu fais pousser l'herbe pour le bétail, les plantes que cultive l'homme, tirant son pain de la terre. 15. Le vin réjouit le cœur des humains en taisant briller les visages plus que l'huile. Le pain réconforte le cœur des humains.

Ici, le Coran parle de pluie qui fait pousser les céréales, l'olivier, le palmier etc., tandis que le psaume parle de Dieu directement.
Le psaume s'attarde à montrer le bienfait du vin, tandis que dans le Coran rien n'est dit du vin "qui réjouit le cœur des humains en faisant briller les visages", parole qui est en contradiction flagrante avec ce que dit le Coran ailleurs (y. sourate II, 219; sourate V, 90).
Donc les deux textes ou bien n'ont aucun rapport entre eux, ou bien sont en pleine contradiction.
En plus, le psaume parle seulement des plantes en général, tandis que le Coran parle des plantes concrètes et précises : olivier, palmier, vigne.

- e -

Sourate XVI	Psaume 104
14. C'est lui qui a assujetti la mer pour que vous mangiez une chaire fraîche [issue] d'elle et en tiriez des joyaux que vous portez pour que vous y voyiez le vaisseau y voguer et que vous y cherchiez [un peu] de sa faveur. Peut-être serez-vous reconnaissants?	25. Voici la mer, grande et vaste de tous côtés, où remuent innombrables des animaux, petits et grands. 26. Là, vont et viennent les bateaux, et le Léviatan que tu as formé pour jouer avec lui.

Les deux textes parlent de la mer d'une manière tout à fait différente : le Coran parle des bienfaits obtenus de la mer: poissons et transport maritime et les exalte comme faveurs données par Dieu aux hommes, tandis que le psaume se contente de décrire la mer et de plaisanter en disant que Dieu a formé le Léviatan (le crocodile) pour jouer avec lui!

-g-

Sourate XVI	Psaume 104
40. Ils ont juré par Allah, en leurs plus solennels serments : Allah ne ressuscitera point qui est mort! 50. Eh quoi! N'ont-ils pas vu, avec humilité, que toute chose créée par	29. Tu caches ta face, ils sont épouvantés; tu leur reprends le souffle, ils expirent et retournent à leur poussière.

Allah a son ombre qui s’allonge à droite et à gauche, prosternée devant Allah?
67. Allah a fait descendre du ciel une eau par laquelle Il a fait revivre la terre après sa mort. En vérité, en cela est certes un signe pour un peuple qui entend.
72. Allah vous a créés, puis Il vous rappellera, etc.

Vraiment on croit rêver! Par quelle hallucination ce Hirschfeld a-t-il cru voir dans ces quatre versets coraniques, si riches d’idées, un écho de ces quelques mots du psaume 104:29 ?!
Le Coran ici traite de la question de la résurrection des morts, déclare que cela est possible puisque la terre, par la pluie, devient vivante après sa mort. Le psaume, au contraire, ne parle que du tait que Dieu reprend le souffle aux hommes et qu’ils expirent et meurent.
Le Coran parle de la résurrection des morts, tandis que le psaume parle de la mort absolue.
Les deux textes - le Coran et te Psaume - sont ici diamétralement opposés, ou du moins parlent de deux choses complètement opposées.

-i-

Sourate XVI
44. [Ceux] qui furent constants et qui sur leur seigneur s’appuyaient.

Psaume 104
27. Tous comptent sur toi pour leur donner en temps voulu la nourriture.

Les deux textes ne parlent pas de la même chose. Le Coran parle de la persévérance dans la foi et de l’appui sur Dieu, tandis que le Psaume parle de l’espoir qu’ont les hommes pour que Dieu leur donne la nourriture, en temps voulu : le Coran parle de hautes vertus que les croyants doivent posséder, mais le Psaume ne pense qu’aux besoins des estomacs !

-j-

Sourate XVI
51. Devant Allah se prosterne tout animal qui est dans les cieux et sur la terre, ainsi que les anges qui ne montrent pas d’orgueil.

Psaume 104
33. Toute ma vie je chanterai le Seigneur, le reste de mes jours je jouerai pour mon Dieu

Aucun rapport entre les deux textes : car le psaume ne parle que de son auteur, tandis que le Coran parle ici de toutes les créatures, des cieux et de la terre, et aussi des anges et affirme que tous se prosternent devant Allah’ Dans le psaume un seul individu chante le Seigneur, tandis que dans le Coran toute la créature le chante. Quel égoïsme dans le Psaume, et quelle universalité de vue dans le Coran!

-k-

Sourate XVI
52. Ils craignent leur Seigneur au-dessus d’eux, et font ce dont ils reçoivent l’ordre.

Psaume 104
34. Que mon poème lui soit agréable! Et que le Seigneur fasse ma joie!
Sourate XVI Psaume 104

Le même égoïsme dans le Psaume, et l’humilité et l’obéissance dans le Coran!

- I –

Sourate XVI	Psaume 104
63. Si Allah reprenait les hommes pour leur injustice, Il ne laisserait sur terre nul vivant, etc.	35. Que les pécheurs disparaissent de la terre, et que les infidèles n'existent plus. Bénis le Seigneur, ô mon âme!

Ici le Coran explique pourquoi les méchants ne sont pas punis dans ce monde; tandis que le Psaume demande au contraire, que les pécheurs disparaissent de la terre et que les infidèles n'existent plus hic et nunc.
Le propos du Coran ici et donc totalement opposé à celui du Psaume.

- m –

Sourate XVI	Psaume 104
81. N'avez-vous pas vu les oiseaux soumis [au Seigneur] dans l'espace du ciel, où nul ne les soutient hormis Allah! En vérité, en cela est certes un signe pour un peuple qui croit.	12. Près d'elle [l'eau] s'abritent les oiseaux du ciel qui chantent dans le feuillage. 17. C'est là que nichent les oiseaux, la cigogne a son logis dans les cyprès.

Le Coran parle ici de ce signe de Dieu, à savoir que les oiseaux se tiennent dans l'espace du ciel par la puissance de Dieu, contrairement à la loi de gravité, ce qui est une preuve éclatante de la puissance divine, tandis que le Psaume dit simplement que les oiseaux s'abritent près des sources d'eau et nichent dans le feuillage des arbres, sans faire aucune allusion à cette puissance divine qui maintient les oiseaux dans l'espace du ciel.

Ces exemples suffisent à montrer la manière de procéder et de concevoir de Hartwig Hirschfeld dans son livre New researches into the composition and exegesis of the Qoran (London, 1902). li prétend trouver des ressemblances et des parallèles là où il n'y a aucune ressemblance ou parallèle. Cela prouve qu'il fut victime d'hallucinations pathologiques causées par un fanatisme aveugle, doublé d'un orgueil outrecuidant.
Il pousse cette folie à son extrême en affirmant que le "Qorân, the text-book of Islam, is in reality nothing but à contrefait of the Bible" (le Coran, le manuel de l'islam n'est qu'une contrefaçon de la Bible) [ibidem, préface p II].

On retrouve ce même aveuglement pathologique dans sa dissertation : Judische Elemente im Koran (Berlin, 1878), et dans son livre : Beitrage zur Erklarung des Korans (Leipzig, 1886). C'est pourquoi ils ne méritent aucun examen de notre part.

Voyons maintenant l'attitude de quelques savants à l'égard de ces œuvres de Hartwig Hirschfeld

a) Après avoir mentionné les titres de : Judische Elemente.., et de New researches,.. D. Sidersky dit : "malheureusement ce savant n'a pas ajouté grand'chose en ce qui concerne l'origine des légendes coraniques , (Les origines des légendes musulmanes Paris, 1933, p. 2, n.1).
b) Rudi Paret, dans le tome Il Der Koran, Kommentar und Konkodanz (Stuttgart, 1971, p. 12) cite: Hirschfeld, New Researches, 5. 101-103 - à propos des lettres qui se trouvent au début de quelques sourates. Mais sa

référence est inexacte, il devait dire pp.141-142, car c'est ici que Hirschfeld traite des "theories of the initiaIs."

IL cite une autre fois l'opinion de Hirschfeld sur le mot hittahj.dans le verset 11:58 "The word hitta is probably taken from the formula of confession 0f sins recorded in the Mishnâh (Yômâ III, 8; IV, 2; VI, 2)". Mais Paret ne commente pas cette opinion de Hirschfeld, qui est fausse, puisque le Mishnâh, dans l'endroit auquel il réfère ne contient pas le mot hittah, ni aucun autre mot d'une prononciation semblable ou rapprochée. Ce qui démontre encore une fois que Hirschfeld dit n'importe quoi sans preuves ni documents à l'appui.
Rudi Paret (p. 19-20) donne d'autres opinions (Speyer surtout) émises pour expliquer le mot : hittah, qu'on obstine à considérer comme un mot hébreu ou une déformation d'un mot hébreu.
Lequel ? On n'est pas d'accord. Dans les commentaires islamiques le mot est expliqué comme étant un mot arabe qui signifie : pardonnez-nous (nos fautes); la forme complète étant : hutta 'annâ awzâranâ (bl.i,i l) Blach ère le traduit carrément par : "pardon

Speyer prétend que le mot hittah est une fausse transcnption du mot hébreu hâtanû dans le verset 40 du livre 4 (les Nombres) de Moïse, où il est dit : "le lendemain de bon matin, ils se dirigèrent vers le sommet de la montagne disant : "Nous sommes prêts à marcher vers 16 lieu que l'Eternel a désigné, car nous avons péché." Comme ce verset ne convient pas au sens visé, Speyer dit que Muhammad "supposait que les juifs, qui refusaient encore d'entrer dans la Terre Sainte, ont associé à ce mot un sens secondaire, avec lequel ils ont maintenant renforcé leur décision prise. Peut-être doit-on penser à bitta (froment), en référence à Deutéronome 8:8: ars hitta (terre de froment). Alors les Israélites auraient dit : hâtânû, mais ils n'ont pas là voulu signifier le sens propre, mais ont signifié ce fruit de la Terre sainte et non l'ordre d'Allah" (Speyer Die biblischen Erzahlungen 1m Koran, p. 337 f.)
Mais cette supposition de Speyer est trop forcée et trop compliquée pour être vraisemblable. Elle consiste à dire que les Israélites, quand ils furent en face de la Terre Sainte, et que Moïse avait envoyé des hommes explorer le pays, et qu'en rentrant de leur mission avait décrié ce pays - se sentaient coupables d'avoir menti, et "le lendemain, de bon matin, ils se dirigèrent vers le sommet de la montagne disant : "Nous sommes prêts à marcher vers le lieu que l'Eternel a désigné, car nous avons péché : hâtânû." Mais au lieu d'entendre ce mot au sens propre, ils l'ont associé à l'autre sens - selon le reproche de Muhammad d'après Speyer - et ils ont pensé à bitta (froment)!! Quelle explication fantastique, et qui suppose que Muhammad fit un excellent hébraïsant! Sinon, d'où aurait-il inventé ce reproche aux Israélites? S'il l'avait recueilli chez les juifs de Médine, alors qu'on nous montre dans la littérature juive un tel reproche! Et toute cette fausse ingéniosité pour expliquer une fausse supposition, à savoir que le mot hittah est un mot hébraïque.
On invente un mensonge, on devient victime de son propre mensonge, et on est forcé par tous les moyens d'expliquer la prétendue véracité de son propre mensonge! Voilà le comportement de ces soit-disant savants! Mais c'est le résultat logique du parti pris qu'ont les chercheurs juifs de trouver partout dans le Coran des traces hébraïques et juives.
Même Horovitz (Jewish Proper Names, p. 54) reconnaît que l'explication donnée par Hirschfeld et Laszynski (Die Juden, p32) n'est pas satisfaisante.

En conclusion, nous affirmons que les trois études de Hartwig Hirschfeld consacrées aux rapports entre le Coran et la littérature sacrée juive sont sans aucune valeur, étant basées toutes sur de fausses ressemblances, des partis pris, des hypothèses gratuites et de manque total de compréhension

Est-ce en compensation de ces “mérites” qu’il fut professeur à l’University College, London, en 1924!

B. Chez Clermont-Ganneau

La parabole de la lumière (Sourate XXI V:35)

Passons maintenant à un autre parallèle dressé par une foule d’islamisants

a) DB. Macdonald, art. Allâh (Encycl. of Islam, 1ère éd.)

b) R. Beli : Origin of Islam, p. 115 sqq.

c) Clermont-Ganneau : “La lampe et l’olivier dans le Coran”, in Revue de l’Histoire des Religions 81(1920), pp. 213- 259.

d) H. Speyer : Die biblischen Erzâhlungen im Koran, pp. 62-66, 430 sqq.

e) Fr. BuhI : “Ueber vergleichungen und Gleich misse im Qu’rân”, in Acta Orientalia 2 (1924), pp. I-II.

Il s’agit de la parabole de la lumière divine, décrite dans la Sourate de la Lumière, verset 35 ainsi:

“Allah est la Lumière des cieux et de la terre. Sa lumière est à la ressemblance d’une niche où se trouve une lampe; la lampe est dans un verre; celui-ci semblerait un astre étincelant; elle est allumée grâce à un arbre béni, un olivier ni oriental ni occidental, dont l’huile éclairerait même si nul feu ne la touchait. Lumière sur Lumière. Allah, vers Sa Lumière, dirige qui Il veut. Allah propose des paraboles aux Hommes. Allah, de toute chose, est omniscient.”

C’est le fameux verset tant invoqué par les mystiques musulmans et qui est à la base de toute philosophie illuminatoire (ishrâqî) en Islam.

Voyons maintenant comment les savants ci-dessus mentionnés en ont cherché - prétendent-ils - la source.

a) D.B. Macdonald dit que “d’après le contexte, il semble qu’il y a une référence au service divin chrétien dans les églises et les monastères, et dans ce cas, l’image est prise de l’autel couvert de lumières; puis les expressions coraniques seraient liées à la “lumière du monde” dans l’Evangile, et “la lumière de lumière dans la profession de foi du concile de Nicée et les rappellent.”

Cette affirmation appelle plusieurs réserves:

i) Les lumières sur l’autel sont plusieurs, dans le verset coranique on ne parle que d’une seule immense lumière qui remplit les cieux et la terre;

ii) Dans la profession de foi de Nicée, il est dit de Dieu Phôs ek phôtis = lumière de (qui vient de) lumière. Dans le verset coranique il est dit : lumière sur lumière, c’est-à-dire lumière pure. Le sens est donc différent entre les deux textes.

iii) Les lampes des moines, qu’on voit de loin dans la solitude, est une image banale ‘assez répandue chez les poètes anté-islamiques (Imru’ul-Qais, etc) qu’il ne siérait pas au Prophète Muhammad de l’employer pour désigner la lumière divine, sinon cela serait un blasphème.

Pour ces raisons, la supposition de Macdonald nous semble fausse.

e) Clermont-Ganneau prétend trouver un parallèle entre ce verset et un passage dans le livre de Zacharie (dans l’Ancien Testament) 4:1-3, où il est dit :

"(1) L'ange qui ne parlait revint m'éveiller comme un homme qu'on doit tirer de son sommeil.
(2) Il me demanda "Que vois-tu ?" Je répondis : "J'ai une vision : c'est un chandelier tout d'or muni d'un réservoir à la partie supérieure et, tout en haut, de sept lampes et de sept becs pour ces lampes;
(3) à ses côtés, deux oliviers, l'un à droite du réservoir et l'autre à gauche."
(4) Je repris et demandai à l'ange qui me parlait : "Qu'est-ce que cela représente ?" Et je dis : "Non mon Seigneur."
(6)11 reprit et me dit...
(10) Ces sept lampes représentent les yeux du Seigneur; ils inspectent toute la terre."
(11) Je repris alors et lui demandai "Que représentent ces deux oliviers à droite et à gauche du chandelier
(14) Il me dit alors : Ce sont les deux hommes désignés pour l'huile."

Mais on le voit très clairement il n'y a aucun rapport ni aucune ressemblance entre ce passage du livre de Zacharie et le verset coranique: dans le passage de Zacharie on parle d'un chandelier d'or surmonté d'un vase portant sept lampes, de deux oliviers, l'un à droite, et l'autre à gauche du vase; or, de tout cela aucun mot dans le verset coranique.
Le simple fait de parler de sept lampes contredit totalement le sens du verset coranique qui ne parle que d'une seule lampe, car Dieu est un et non pas sept, d'un seul olivier et non pas de deux.

Cet olivier n'est ni oriental ni occidental, parce qu'il est spirituel, et le spirituel ne comporte pas de directions ou d'orientations.

Combien donc le passage de Zacharie est très loin du verset coranique!

Clermont-Ganneau lui-même, sentant la différence énorme entre le passage de Zacharie et le verset coranique, s'efforce d'atténuer le rapprochement forcé qu'il venait de faire entre les deux textes, en disant : "Si Mahomet a emprunté à la tradition judéo-chrétienne le fond même de sa parabole, il semble s'en être écarté de propos délibéré, en ce qui concerne la forme du luminaire qui y tient de part et d'autre une place importante.
Le chandelier à sept branches de la vision de Zacharie a disparu." (ibidem, p. 236).
Mais alors que reste-t-il donc de la vision de Zacharie? Rien, excepté la mention d'une lampe.
Or, cette simple mention ne suffit nullement pour supposer qu'il y ait un rapport d'emprunt entre le passage de Zacharie et le verset coranique.
Le développement prolixe auquel Clermont-Ganneau se livre au sujet des luminaires qui se trouvaient dans la basilique constantinienne et autres églises de Jérusalem (p. 238 sqq) ne lui est d'aucun secours, puisqu'il reconnaît lui-même que Muhammad n'avait jamais mis les pieds à Jérusalem comme visiteur ou pèlerin (p. 243).
Dépourvu de tout argument à cet égard, il met sur le compte de Tamîm al-Dârî le fait d'avoir renseigné Muhammad à ce sujet. Pour ce faire, il prétend que Tamîm al-Dârî "semble avoir exercé sur l'esprit de Mahomet, et aussi sur certains de ses actes, une influence considérable" (p. 247), que "Tamîm al-Dârî fut sûrement un des informateurs que Mahomet mit le plus largement à contribution pour s'éclairer, non seulement sur les croyances, mais aussi sur les us et coutumes, le service liturgique et le cérémonial du christianisme oriental" (p.248).

Sur quoi Clermont-Ganneau se base-t-il en avançant toutes ces affirmations hautement fantaisistes ? Sur rien, puisqu'il ne donne aucune source, ne fournit aucun argument.

Il ne s'agit là que de divagations créées par une imagination livrée à elle-même.
C - Chez Joseph Horovltz (1874-1931)
1. Les jours de Dieu (Sourates XIV, 5 et XLV 14)

Voici une autre identification avancée par Horovitz (Koranische Untersuchungen, p. 22) entre ayyâm A!Iâh (jours de Dieu) et miihamôt yahwah (Les Nombres, XXI, 14).

Il dit: "Comme sourate Xl, 91 fait rappeler à Shu'aib les instructions de ses ancêtres, la sourate XIV, 5 donne à Moïse expressément l'ordre de rappeler à son peuple "les jours d'Allah", expression qui désigne - comme le montre le détail de l'ordre - les punitions d'Allah, et qui représente une arabisation de milhamôt yahwah du livre des Nombres XXI, 14 arabisation effectuée sous l'influence de : ayyâm al-'A rab local."

Comment Horovitz est-il arrivé à faire cette identification? On ne sait pas, et lui-même ne l'explique pas.

Or, voici le passage du livre des Nombres : "C'est pourquoi l'on cite, dans l'histoire des guerres du Seigneur (miihamôt yahwah)
"Vaheb en soufa, et les affluents de l'Arnôn". Ici est le seul fragment conservé de cet ancien recueil de textes épiques juifs, et ce fragment sert à illustrer l'affirmation du verset précédent (V. 19), à savoir que l'Arnôn marque la frontière de Moab au nord.
II ne raconte aucune bataille de Dieu, donc il ne parle d'aucun yawm (singulier de ayyâm) de Dieu. Comment donc ce fragment aurait-il pu inspirer à Muhammad, selon l'hypothèse de Horovitz - l'idée et le terme de ayyâm Allâh ? Muhammad aurait-il donc eu connaissance du contenu de cette "histoire des guerres du Seigneur" qu'aucun savant juif ne connaissait et dont il ne reste que ce simple fragment du verset 14, chap. XXI du livre des Nombres ?!
Quelle aberration! Mais Horovitz est passé maître en ce genre d'aberration.

Dans les commentaires arabes et les dictionnaires arabes : ayyâm al-'arab (les jours des Arabes) veut dire : les guerres, les conflits, les batailles. Dans ce sens on dit "un savant versé dans les ayyâm al-'Arab, c'est-â-dire qu'il connaît les guerres des Arabes.
Quant aux ayyâm Allah, dans le verset : "et rappelle-leur les jours de Dieu (XIV, 5), cela veut dire "rappelez-leur les bienfaits que Dieu leur a accordés en certains jours, et les malheurs que Dieu leur a infligés pour les punir, comme il avait fait avec les peuples de Noah, de 'Ad et de Thamûd. Al-Farrâ' dit : cela veut dire : fais-leur peur en évoquant ce qui est arrivé aux peuples de 'Ad, de Thamûd et à d'autres, à savoir le tourment, et ce qui est arrivé à d'autres, à savoir le pardon."
C'est comme si on dit : traite-les avec violence et avec clémence. Mujâhid explique le verset : "ils ne mettent pas leur espoir en les jours de Dieu (ayyâm AIIah) [XLV, 14] ainsi : cela veut dire ses bienfaits. D'après Ubayy ibn Ka'b, d'après le Prophète, au sujet de : "rappelez-leur les jours de Dieu" : ses jours sont ses bienfaits" (lbn Manzour Lisân al-'arab, s.v. yawm).
Donc, chez les lexicographes arabes l'expression ayyâm Allah n'est pas en rapport avec ayyâm al-'arab. Pour eux, les ayyâm Allah sont : ses bienfaits et ses vengeances qui s'alternent comme les jours.
Donc, la similitude vient du fait qu'il y a de l'alternance dans les deux cas : les jours astronomiques, d'une part, et les bienfaits et les vengeances de Dieu, d'autre part.
Explication claire et simple, pourquoi donc chercher une origine dans un livre perdu et vaguement mentionné dans le livre des Nombres?!

2. Les mots dérivés

Dans son petit pamphlet (83 pages) intitulé Jewish Proper Names and Derivatives in the Koran (Ohio, 1925 Nach druck Qims, Hildesheim 1964) Horovitz s'efforce d'affirmer que les mots coraniques : al'Mu'tafikat, amr', âmana, bâraka et tabâraka, bahîma, mathân?, khlâq, darasa, rabb al-'âlamîn, sakînah, sadaqah, 'azzar, qayyûm, kaffârah, mâ'ûn, minhâj, gabbâr, ahbâr, rabbâni, safk addimâ', quddûs, sûrah, nubuwwah, ba'îr, ibâdah, bûr, siddîq, jannât 'adn, 'illiyyûn, tazakkâ - sont dérivés de l'hébreu et que Muhammad les a appris des juifs à la Mecque et surtout à Médine.

Nous remarquons, contre cette affirmation hasardeuse:

a) Que l'hébreu et l'arabe sont cieux langues sémitiques, qui ont, par conséquent, beaucoup de phonèmes communs ou ressemblants entre eux. Donc, la présence dans le Coran de termes communs entre l'hébreu et l'arabe, n'implique pas nécessairement que Muhammad les a empruntés aux juifs de son temps. Il se peut qu'ils avaient existé en arabe longtemps avant Muhammad et soient devenus une partie intégrante du trésor de la langue arabe.

b) Etant donné que l'histoire de la langue arabe avant l'islam est presque inconnue, à cause du manque de textes littéraires assez développés, il est impossible de déterminer qui a emprunté ces mots communs l'un de l'autre : l'hébreu de l'arabe, ou l'arabe de l'hébreu.

Car, nous n'avons des temps avant l'islam, que quelques poèmes dont l'authenticité est généralement controversée, même douteuse, et des inscriptions très courtes et traitant de sujets qui ne sont ici d'aucun secours.

Donc, on n'a aucun droit d'affirmer que ces mots communs sont empruntés directement par Muhammad aux Juifs de son temps.

Ces deux arguments suffisent, croyons-nous, à prouver l'échec nécessaire de toute tentative de recherche dans ce domaine.

Prenons maintenant quelques-uns de ces mots pour montrer combien les soi-disant dérivations sont forcées et abusives:

1. Khalâq = part, dans les sourates :11, 196, et III, 71: mâlahum Il al-âkhirati min khlâq (ceux-là, en la [vie] dernière n'auront nulle part).

Hirschfeld prétend que son modèle se trouve dans le Mishna, Sanhedrin X, 1: ên lâhem heleq là-'olâm (New Researches, p. 114). Horovitz ajoute : "Pourtant la forme du mot arabe est assez étonnante; la longue "â" fait que la dérivation de ce mot est plus probable de l'araméen que de l'hébreu. En lait, l'araméen connait le mot sous la forme de : hulâq.

On a à supposer que Muhammad a pris connaissance de ce mot d'abord dans des formes composées comme "hulâq 'âlma deAtê" (Targum jer. Genesis 25:34) et "huJâka be-'âlmâ hâdên ybe-'â lmâ de-âtie (Targum Esther Il, 2:7), par conséquent à travers une médiation juive.

En effet, le chrétien-palestinien connaît le mot "hulâq" dans le sens de "part, mais, le mot n'est pas employé là-bas par rapport à une part dans la vie future" (Horovitz, Jewish proper names, pp. 198-199 pp. 54-55 Nachdruck).

D'après Hirschfeld donc Muhammad devait connaître le Mlshna, donc l'hébreu, d'après Horovitz Muhammaci devait connaître les Targums, donc l'Araméen!! Est-ce sérieux?!

Il suffit de regarder dans Lisân al-'Arab (s.v. khlq) pour nvoir que le mot avait le sens de : chance, part - chez Hassân lbn Thâbit qui composait des poèmes avant de connaître le Prophète Muhammad, et que le mot khalâq est un mot arabe ancien, assez répandu même avant l'islam. Pourquoi donc aller si loin pour chercher

le mot en hébreu (Mishna) ou en araméen (targums) ?l Toute l'affaire se résume en ceci : le mot hébreu (heleq) et le mot arabe (khlâq) ont une origine commune et veulent dire "part". C'est tout.
2. C'est le même cas pour le mot "ba'îr" (sourate Yûsuf 65, 72). Dvorak (Sitzungsberichte der wiener Akademie, Philoshist. Kiasse, vol. CIX, p. 522 sqq.) prétend qu'il est dérivé de l'hébreu be'îr (bétail) qui est mentionné dans la Genèse 45:17. Horovitz renchérit en disant : "Selon cette opinion, ce mot du texte hébreu (ou du Targum ou Peshitta) est venu à l'oreille de Muhammad, et puis ii est resté fermement fixé dans sa mémoire, mais durant ce processus il lui a donné le sens de l'arabe : ba'îr, "chameau", en place duquel il emploie autrement le mot : gamal ou nâqa dans le Coran.
La substitution d'un chameau à un âne fut facilité encore par la considération suivante, à savoir qu'aux yeux des Arabes un âne n'est pas digne comme monture à de tels personnages distingués" (Horovitz: Propernames..., pp. 192-3 = 48-49 Nathdruck).

Dans la Genèse 45:17, Pharaon parla ainsi à Joseph "Dis à tes frères : faîtes ceci : chargez vos bêtes et allez-vous en au pays de Canaan." Pour le mot bêtes, il y a dans l'original hébreu : ba'îrikem

Or, dans Lisân aI-'â rab sous le mot : ba'îr, on trouve que ce mot signifie

a) ou bien le chameau fort (bâzil);

b) ou bien l'âne. A ce sujet il rapporte une polémique entre le grand philologue : lbn Khâlawayh, et son ennemi le grand poète al-Mutanabbî, en présence de l'Emir Sait alDawlah. lbn Khâlawayh demanda à al-Mutanabbî : quel est le sens du mot : ba'îr dans le Coran ? Alors al-Mutanabbî tut perplexe. Alors lbn Khâlawayh expliqua que le mot ba'îr dans le Coran veut dire : l'âne. Car, Jacob et les frères de Joseph vivaient dans la terre de Canaan; là, il n'y avait pas de chameaux, Ils chargeaient leurs provisions sur des ânes.
Dieu Très-Haut dit : "et quiconque la rapportera aura certes une charge de chameau (ba'îr)" (XII, 72) - c'est-à-dire une charge d'âne.
De même, Muqâtil ibn Sulaymân mentionna cela dans son commentaire. Dans les psaumes de David : la ba'îr veut dire : toute bête de somme. Toute bête de somme veut dire en hébreu ba'îr.
Dans un hadîth rapporté par Jâbir: le Prophète de Dieu pria pour mon pardon pendant la nuit de ba'îr vingt-cinq fois - c'est la nuit où le Prophète de Dieu a acheté de Jâbir son chameau pendant qu'il était en voyage."

Muqâtil ibn Sulaymân (mort en 15 h./767) a écrit un Commentaire sur le Coran, dont il semble qu'il existe un manuscrit au British Museum (No or. 6333). Donc, dans un commentaire du Coran écrit dans la première moitié du 2ème siècle de l'hégire en écrivit que le mot ba'îr dans le Coran veut dire âne.

D'autre part, le Lisân rapporte un vers d'un poète brigand du temps de Uthman ibn 'Affân, troisième khalife (23- 36h.), du nom de : Yazîd ibn al-Saqîl aI-'Uqaylî où le mot abâr (pluriel de ba'îr) est mentionné.

En troisième lieu, le hadîth de Jâbir contient le mot ba'îr (laylat al-ba'îr).

Ces trois arguments littéraires prouvent que le mot ba'tr est un mot arabe qui exista avant l'islam, fut assez répandu et qu'il désigna : ou bien le chameau, ou bien l'âne. A quoi bon donc prétendre que Muhammad l'avait emprunté au livre de Genèse 45:17? Muhammad ne fut pas le premier à employer ce mot en arabe, et il ne l'a emprunté à aucune autre source que sa propre langue arabe.

3. Bahîmah (sourate V, 1; XXII, 28, 34)

Horovitz (Proper names, p. 193 = 49 nachdruck) prétend qu'il est "probablement dérivé de l'hébreu : behêmâ", et dit que "selon toute apparence il ne se trouve pas du tout dans la poésie pré-islamique."

Contre ces suppositions, nous remarquons

a) d'abord que le mot : bahîmah dans le Coran est toujours accompagné du mot : an'âm (bêtes).

S'il était dérivé de l'hébreu, où il signifie : bête, ce serait une répétition inutile et sans fondement. En effet, le mot : bahîmah en arabe veut dire d'une seule couleur, à laquelle aucune autre couleur n'est mélangée. Cette couleur peut être blanche ou noire. Mais en général le mot se dit surtout d'une bête noire de couleur (voir Lisân al-arab, s.v.).

II s'emploie aussi métaphoriquement dans le sens de : pur, comme dans quelques hadîths rapportés dans Lisân al-'arab (ibidem).

b) Même s'il ne se trouve pas dans la poésie pré- islamique - ce qui est encore à vérifier, dommage que le dictionnaire de Fischer ne fut pas et n'est pas encore publié, par la faute de ces ignares et imbéciles que furent et que sont les membres de l'Académie de langue arabe du Caire -' cela ne signifie rien.

De toute façon, le mot est employé plusieurs fois dans les hadiths du Prophète dans le sens de : pur, d'une seule couleur, c'est-à-dire comme adjectif et jamais comme substantif.

4. Sûrah (Coran IX; 65, 87, 125, 128; XXIV, 1; XL, 22 bis) Noeldeke (Geschichte des Qorans, p. 24; Neue Beitrge, p. 26) fut le premier à prétendre que le mot : sûrah est dérivé du nom hébreu : shûrâ.

Mais ce mot hébreu veut dire : ligne, rangée, file, rang - et n'a jamais signifié chapitre dans un livre.

Donc, la supposition de Noeldeke est complètement fausse et fantaisiste. Une autre supposition, à savoir celle de Hirschfeld (New Researches, p. 2, note 6; p. 113, note 81) qui prétend que le mot sûrah est une fausse lecture du mot araméen sidrâ - est rejeté totalement par Horovitz lui-même (cannot possibly be considered).

Chez les philologues arabes, il y a beaucoup de désaccord au sujet de l'origine du mot : sûrah.

- Les uns disent que sûrah vient de sûrah d'une construction ou d'un édifice, c'est-à-dire un étage (manzilah);
- D'autres disent que le mot vient de : su'rah, c'est-à- dire : reste.
- D'autres encore disent que : sourah veut dire : haut rang. Mais toutes ces explications ne sont pas satisfaisantes.

Le problème reste donc insoluble, aussi bien du côté des savants européens que du côté des anciens philologues arabes.

5. De même est le mot mathânî: son problème reste insoluble. Il se trouve dans deux versets:

a) XV, 87 :" Nous t'avons donné sept mathânî et le grand Coran."

b) XXXIX, 23 : "Allah a fait descendre le plus beau des discours en une Ecriture, en ses parties, semblable à des mathàn, par laquelle se hérisse l'épiderme de ceux qui redoutent leur Seigneur, [par laquelle] ensuite leur épiderme et leur cœur se font tendres envers l'édification d'Allah."

D.H. Mueller (Die Propheten in ihrer ursprunglischefl Form, I, p. 42, 46, note 2) prétend que les mathânî Sont les légendes et les sept mathârlî sont les sept légendes de : Mûsâ, Ibrâhîm, NQh, Sâlih, Lût et Shu'aib. Mais il faut remarquer contre cette

interprétation que le Coran contient les histoires de beaucoup d’autres prophètes - pourquoi se limiter donc à sept?

Aussi Noeldeke a-t-il rejeté cette explication et s’est-il conformé à l’opinion la plus répandue parmi les commentateurs musulmans, à savoir que les sept mathânî sont les sept versets de la sourate al-Fâtihah (Neue Beitràge, p. 261).

Geiger cherche l’origine de : mathânî dans le mot judaïco-araméen : mathnitha, qui veut dire : tradition, au pluriel formé selon l’arabe Mais cela n’explique pas les sept mathânî, à moins d’adopter l’opinion déjà citée de D.H. Mûller, dont nous avons démontré la fausseté.

Chez les commentateurs musulmans, il n’y a pas d’accord sur le sens et la dérivation du mot : mathânî. Lisân aiarab résume ainsi leurs opinions:

“Les mathânî, dans le Coran, sont ce qui est doublé une fois après l’autre. On dit aussi que ce sont : la Fâtihat aIKitâb, qui contient sept versets; ils sont appelés : mathâfli car dans chaque génuflexion on la répète deux fois. On dit aussi que les mathâni sont des sourates dont la première est le Baqarah, et la dernière est : Barâ’ah.

On dit aussi : ce sont les sourates qui contiennent moins de deux cents versets, lbn Barri dit : comme si les deux cents sont des “premiers” et celles qui contiennent moins sont des “seconds” (mathâni).

On dit aussi que les mathâni sont le Coran tout entier, ce qui est prouvé par ce vers de Hassân ibn Thâbit:

“de [la composition des] rimes qui sera capable, après Hassân et son fils?
et de [la récitation de] mathâni qui sera capable après Zayd ibn Thâbit ?!“

“Abû ‘Ubaid dit : les mathâni, en ce qui concerne le kitâb Allâh sont trois choses:

1) Dieu a nommé le Coran tout entier : mathânidans le verset : Allâh a fait descendre le plus beau des discours en une Ecriture, en ses parties, semblable à des mathâni’
2) et il a nommé Fâtihat al-kitâb : mathânî dans le verset : “Nous t’avons donné sept des mathânîet le Grand Coran (wa al-Qurân al-’azîm);
3) Le Coran est nommé mat hân car les nouvelles et les récits sont répétés deux fois. L’ensemble du Coran s’appelle également : mathânî, car un verset de clémence y est accompagné d’un verset de punition.” (Lisân al-tarab, s.v. Thanâ).

On voit ainsi combien sont divergentes les explications données par les commentateurs du Coran et les philologues musulmans.

A ce propos, je signale que la correction proposée par Noeldeke de cette demie ligne de vers d’Abû al-Aswad aiDu’a li, dans son poème où il lamente la mort de Ali (Noeldeke, ZDMG, vol. XVIII, p. 236) est fausse:

“wa man qara’al-mathânya wa al-mi’îna”

Noeldeke propose de corriger le dernier verset en mubîna, de manière à opposer le Coran tout entier aux mathanî. Mais comme on l’a vu dans notre citation tirée de Lisân al-arab on parle de mi’în (= deux cents), et non pas de “mubîn” et toutes les explications données tournent autour du nombre : mi’în, deux cents.

d) Chez Heinnch Speyer

Heinrich Speyer fut un élève de Joseph Horovitz et entendit continuer les recherches coraniques de son maître, car il s’aperçut que le Coran contient plus que ce qu’on a dû croire d’après son volume limité” (p. x, préface). Aussi, entreprit-il une vaste étude (509 pages), intitulée : Die biblischen ErzhIungen 1m Qoran (première édiflon 1931, 2ème éd. Nachdruck Georg Olms, Hildesheim 1961), où il prétend

tracer l'origine juive des histoires des prophètes racontées dans le Coran. U divise le livre en chapitres qui traitent successivement : la création du monde, Adam, les fils d'Adam, Nûh, réminiscences à la construction de la Tour de Babel, Ibrâhîm, Jûsuf, Mûsâ, les Envoyés après Mûsû-Tâiût, Dâ'ûd, et Sulaimân, les hommes de Dieu bibliques ultérieurs, les prophètes, la parabole dans le Coran, les citations et les références aux livres de la Bible, au Talmud, etc.

Comme nous nous intéressons ici à ce dernier thème seulement, nous discutons quelques-unes des suppositions de Speyer à cet égard, pour montrer combien il est loin de la vérité et pêche par excès d'exagération et manque de discernement, exactement comme Hartwig Hirschfeld.

a) La parabole des deux jardins

Sourate 18, 31-41 (= 32-43) : "Et propose-leur, en parabole, deux hommes à l'un desquels Nous donnâmes deux Jardins de vignes que nous entourâmes de palmiers et séparâmes par des céréales. Les deux jardins donnèrent leur ré- coite et celui-ci eut des fwits.

32. Nous tirent jaillir un ruisseau entre eux. Et il dit à son compagnon à qui il parlait "J'ai plus de bien que toi et suis plus puissant par [mon] clan."
33. Il entra dans son jardin et, coupable envers lui-même, il dit : "Je ne pense point que ceci périsse jamais.
34. Je ne pense pas que l'Heure survienne et certes, si je suis ramené à mon Seigneur, je trouverai meilleur lieu de retour que ce jardin."
35. Son compagnon, lui adressant la parole, lui dit : "Serais-tu ingrat envers Celui qui te créa de poussière, puis de sperme, puis te donna forme humaine ?
36. Moi, toutefois, [je dis] "Il est Allah, mon Seigneur, et je n'associe personne à mon Seigneur."
37. Ah! Si tu étais entré dans ton jardin et avais dit "[Arrive] ce qu'Allah voudra! Nulle force sinon en Allah! "Si tu me vois, moi, moins pourvu que toi de biens et d'enfants,
38. Peut-être [en revanche] Allah me donnera-t-Il mieux que ton Jardin! [Peut-être] déchainera-t-il contre celui-ci les foudres du ciel, en sorte qu'il deviendra sol dénudé.
39. Peut-être son eau disparaissant en terre, ne pourras-tu plus la retrouver."
40. [C'est ce qui advint], et ses fruits ayant été anéantis, le maître du jardin se prit à se tordre les mains pour ce qu'il avait dépensé dans [son jardin] alors vide [de raisin] sur ses treilles. Il criait : "Plût au ciel que je n'eusse associé personne à mon Seigneur!"
41. Contre Allah, il n'a point eu de bande pour le secourir et il n'a pas été secouru." (tr. Blachère)

Or, Speyer prétend trouver l'origine de ce parabole dans les Midrâshîm sur la Lévitique, XXIII,

3. Pour montrer qu'il n'y a aucun rapport ici entre le Coran et ce midrâsh, reproduisons in extenso également le midrâsh dans sa traduction anglaise (Midrash Rabbah Leviticus, tr. par Judah J. Slotki, London, Soncino Press, 1951, pp. 293-4)

"Rabbi 'Azariah, in the name of R. Judah, son of A. Simon says : The matter may be compared to the case of a king who had an orchard planted with one row of fig-trees, one of vines, one of pomegranates, and one of apples. He entrusted it to a tenant and went away. After a time, the king came and looked in at the orchard to ascertain what it had yielded. He found it full of thorns and briars, so he brought

wood-cutters to raze it. He looked closely at the thorns and noticed among them a single rose-coloured flower.
He smelled it, and his spirits calmed down.
The king said: “The whole orchard shah be saved because of this flower.”
In a similar manner the whole world was created only for the sake of the Torah. After twenty six generations the Holy One, belessed be He, looked closely at his world to ascertain what it had yielded, and found it full of water in water.
The Generation of Enosh was water in water, the Generation of the Flood was water in water, the Generation of the Dispersion was water in water. So He brought cutters to cut it down; as it says The Lord sat enthroned at the flood” (Ps. XXIX, 10).
He saw a “single rose-coloured flower, to wit, Israel. He look it and smelled it when he gave them the Ten Commandments, and His spirits were calmed when they said : “We will do, and we will hear (Ex. XXIV, 7).
Said the Holy One, blessed be He : “The Orchard shah be saved on account of this flower. For the sake of the Torah and of Israel the world shall be saved.”

Comme on le voit très clairement, il n’y a absolument aucun rapport entre la parabole coranique et ce midrash : ni dans l’expression ni dans le contenu, ni dans la morale à en tirer. Le seul élément commun entre les deux est le mot : jardin (orchard).
Tout le reste est absolument différent. Il est absurde de suppoer, d’ailleurs, que Muhammad s’inspirerait d’un texte qui affirme que “grâce au Torah et à Israël le monde sera sauvé.” Le texte coranique affirme l’idée de la confiance absolue que le vrai croyant doit avoir en l’action divine et exhorte à l’humilité, à la soumission, à la volonté divine; tandis que le midrâsh juif exalte avec un orgueil méprisant, le peuple d’Israël, prétend que celui-ci sauvera tous les autres peuples du monde!

Par quel aveuglement de coeur Heinrisch Speyer a-t-il vu une ressemblance, voire un plagiat, entre ces deux texlas?! Son cas relève, comme celui de Hartwig Hirschfeld, de psychopathologie.

Et, c’est de la même manière qu’il procède dans tout ce chapitre consacré à “la parabole dans le Coran” (pp. 426-438). Mérite-t-il qu’on noircit ces pages avec de telles extravagances?!

Frants BuhI ne fut pas plus heureux en renvoyant à l’évangile de Luc, XII, 16 sqq., pour indiquer la source de la parabole coranique. Car, qu’est-ce qu’on trouve dans Luc? La parabole suivante:

“Il y avait un homme riche dont les terres avaient beaucoup rapporté.

17. Et il se demandait en lui-même : “Que vals-je faire? Voici ce que je vais faire : je vais abattre mes greniers, j’en construirai de plus grands, j’y serrerai tout mon blé al mes biens,
19. et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as quantité de biens en réserve pour de nombreuses années; repose-toi, mange, bois, tais la fête.”
20. Mais Dieu lui dit “Insensé, cette nuit-même, on va te redemander ton âme. Et ce que tu as amassé, qui l’aura?
21. Ainsi en est-il de celui qui thésaurise pour lui-même, au lieu de s’enrichir en vue de Dieu.”

Dans cette parabole de l’Evangile, il n’y a pas même un jardin! Son sens est clairement indiqué dans le dernier verset:
Il s’agit de condamner l’avarice, la thésaurisation et de recommander la charité, la bienfaisance - ce qui n’a rien à faire avec le sens de la parabole coranique.
C’est pourquoi on doit se demander pourquoi un Hirschfeld, un Speyer, un Buhl proposent-ils de tels rapprochements dont la fausseté saute aux yeux de n’importe

qui y regarde un peu de près? Qui croient-ils donc tromper par de telles extravagances?!

Donnons encore, quand même, quelques autres exemples des extravagances de Heinrich Speyer

b) Sourate XXXV, 20 : “L’aveugle ne saurait être égalé, à celui qui voit, ni les ténèbres à la lumière, ni l’ombre [fraiche] à l’ardente [clarté].
21. Les Morts ne sauraient être égalés aux
vivants

Pour trouver la prétendue source de ces deux versets coraniques, Speyer indique 9 versets dans l’Ancien Testament, et 5 dans le Nouveau Testament, en glanant un mot de chacun de ces 14 versets très différents de sources et très éloignés l’un de l’autre, et réunit le tout pour former une soit- disant source! On ne peut pas être plus ridicule et extravagant! C’est comme si on renvoie à un dictionnaire pour trouver toutes les phrases composées par un auteur dans son livre!

En effet, que disent ces versets bibliques?

Genèse VIII, 22 : Tant que durera la terre, semailles et moissons, froidure et chaleur, été et hiver, jour et nuit ne cesseront plus.

Exode IV, 11: Yahvé lui réplique : Qui a doté l’homme d’une bouche? Qui rend muet, sourd, clairvoyant ou aveugle n’est-ce pas moi, Yahvé?

Job XXX, 26 : J’espérais le bonheur, et le malheur est venu; j’attendais la lumière : voici l’obscurité.

Psaumes CXII, 4: Il se lève en la ténèbre, lumière des cœurs droits, sensible, pitoyable et juste.

Psaumes CXV, 17-18 : Ce ne sont pas les morts qui louent Yahvé ni tous ceux qui descendent au silence, 18. Mais nous, les vivants, nous bénissons Yahvé dès maintenant et à jamais.

Joël: III, 4 : Le soleil se changera en ténèbres, la lune en sang, avant que ne vienne le jour de Yahvé, grand et redoutable!

Isaïe : V, 20 : Malheur à ceux qui appellent le mal : bien, et le bien : mal, qui changent les ténèbres en lumière et la lumière en ténèbres.

De tous ces 9 versets ensemble il a glané : les ténèbres, la lumière, les morts, les vivants - et crut avoir trouvé la source du verset coranique XXXV, 20! Quelle absurdité! Quelle honte pour la science!

c) Sourate XXXIX, 30 : “Allah a proposé en parabole un homme dépendant d’associés rapaces et un homme soumis à un [seul] homme. Sont-ils égaux en exemple?”

Speyer renvoie au Mishna, Abôt II, 13-14: “Il leur parla disant : partez et voyez quel est le bon chemin, que l’homme doit suivre...! R. Josna dit : un bon compagnon. R. Jôsê dit un bon voisin.., Il leur dit : partez et voyez quel est le mauvais chemin dont l’homme doit s’éloigner...! R. Josua dit : un mauvais compagnon... R. Jôsê dit : un mauvais voisin...”

Mais entre les deux textes il n’y a aucun rapport. La parabole coranique veut dire : “un homme qui adore plusieurs divinités en lutte entre elles peut-il être comparé à un croyant soumis à Allah unique et fort? Non, ces deux hommes sont sans rapport”, comme l’explique Blachère (tr. du Coran, Paris, 1957, p. 492, note). Donc, la parabole coranique traite de la différence fondamentale entre un croyant monothéiste et un polythéiste; tandis que le passage cité d’Abôt II, 13-14 traite de la morale et n’a rien à faire avec la théologie. Il n’y a donc absolument aucun rapport entre la parabole coranique et le texte mishnaïque. Il semble que Speyer n’a pas du tout compris le sens de la parabole coranique.

Ce jugement s'applique à tout ce que Speyer rapporte dans ce chapitre (pages 426-438).

d) Signalons enfin le débat autour de l'expression : Muhammad est le "sceau des prophètes", contenue dans le verset 40, Sourate XXXIII : "Muhammad n'est pas le père de quelqu'un de vos hommes, mais il est l'Envoyé d'Allâh et le sceau (khâtam) des prophètes."

Pour expliquer cette expression : khâtam, Hirschfeld renvoie à Agée II, 27 qui trouve - dit-il - son explication dans Jérémie XXII, 24 (New Researches, p. 23).

Or, qu'est-ce que dit Agée II, 23? Il dit simplement : "En ce jour-là - oracle de Yahvé Sabaot - je te prendrai, Zarababel, fils de Shéaftiel, mon serviteur, - Oracle de Yahvé, - et je ferai de toi comme un anneau à cachet." Selon I Rois, XXI, 8 l'anneau à cachet - qui servirait à signer les lettres et les documents - était gardé précieusement au cou (Genèse XXXVIII, 18), ou au doigt (Jérémie XXII, 24).
Donc, dans ce verset d'Agée II, 23 Yahvé dit à Agée qu'il a choisi Zarababel comme un serviteur précieux. Et c'est dans le même sens qu'est employé l'anneau dans Jérémie XXII, 24 : "Par ma vie, - oracle de Yahvé, - même si Korinas, fils de Joaqim roi de Juda était un anneau à ma main droite, je l'en arracherais!" - c'est-à-dire quelque chose de précieux. Donc ces références n'ont rien à faire avec le sens du mot : khâtam dans le verset coranique.

Horovitz (Koranische Untersuchungen, p. 53) explique l'expression : khâtam al-nabiyyîn (sceau des Prophètes) dans le sens de : "certificateur des Prophètes", comme l'anneau ou le sceau qui certifie l'authenticité d'un écrit ou d'un document. Selon cette interprétation, Muhammad avait pour mission de certifier, comme un notaire, l'authenticité des révélations des prophètes qui ont précédé Muhammad!

Dans ce cas, comment Muhammad aurait-il pu certifier des Prophètes si différents, et des Livres sacrés si divergents et parfois falsifiés?!

Pourtant, Speyer se rallie de bonne grâce à cette explication avancée par Horovitz (Speyer : Die biblischen Erzhlungen..., p. 422-3).

Mais ces deux explications : précieux, ou certificateur - nu sont pas acceptables. La seule explication acceptable et conforme à l'usage de la langue arabe est que khâtam veut dire : dernier. On dit : khâtam (ou encore khâtim) al-qawm, c'est-à-dire : le dernier parmi eux; le khâtim de n'importe quelque chose est son dernier état (voir Lisan al-'arab, s.v. khtm). Un des noms de Muhammad est : al-khâtam (ou aikhâtim) - c'est-à-dire que le dernier des prophètes qui sont envoyés, aussi bien dans le passé que dans l'avenir, est Muhammad.

Et il faut qu'il en soit ainsi aux yeux de Muhammad puisqu'il affirme en toute certitude que "pour Allah la [vraie et la seule] religion est l'islam" (III, 19), que celui qui veut d'une autre religion que l'islam - cela ne sera pas accepté de lui [par Dieu]" (III, 85).
En toute logique donc, Muhammad se considère le dernier des prophètes, étant donné que l'islam est, selon Allah Lui-même, la seule vraie religion. Cette conception que Muhammad avait de l'islam et de sa mission est corroborée par différends, hadîths dans lesquels il affirme qu'il est le dernier des prophètes : ana khâtam al nabyyîn (moi je suis le dernier des prophètes. Voir:

- al-Bukhâri, c. manâqib, 18
- Muslim, C. fadâ'il, 22
- Dawûd, c. fitan
- Tirmidhî, c. fitan 43
- Dârimî, c. muqaddimah, 8

- lbn Hanbal :11,398,412; III, 79, 248; IV, 81, 84, 127, 128; V, 278.

La version la plus commune entre ces hadiths est la suivante : “Mon cas et celui des prophètes avant moi est semblable à un homme qui a construit une maison; il l’a achevée excepté la place d’une brique dans un coin de ses coins.
Les hommes se mirent à la visiter et à l’admirer, tout en disant
“Ah, si on avait mis cette brique!” Muhammad dit : “Moi je suis cette brique [qui manqua]. Je suis venu, et j’ai achevé [la série des] prophètes.”
Donc, pour Muhammad lui-même il n’y a aucun doute qu’il se considéra comme le dernier des prophètes et qu’il ne viendra après lui aucun prophète, puisque l’édifice du Prophétisme s’est achevé avec lui.

Le sens du mot « Furqan »

Voici encore un autre mot coranique auquel nombre d’“arabisants” prévenus contre l’Islam ont voulu lui attribuer une origine judéo-chrétienne. C’est le mot : furqân, mentionné six fois dans les 6 versets coraniques suivants (tr. Blachère)

1. II, 53 : [Rappelez-vous] quand Nous donnâmes à Moïse l’Ecriture et le furqân, [espérant quel peut-être vous seriez dans la bonne direction!
2. II, 185 : [Le mois du Jeûne est] le mois de ramadan dans lequel on a fait descendre la Révélation comme Direction pour les Hommes et Preuves de la Direction et du furqân.
3. III, 3-4 : ... Il a fait descendre la Thora et l’Evangile, (4) auparavant, comme Direction pour les Hommes, et Il a tait descendre le furqân.
4. VIII, 41: ... si vous croyez en Allah et à ce qu’il fit descendre sur Son serviteur, au jour du furqân, au jour où les deux troupes se rencontrèrent.
5. XXI, 48 : Et certes, Nous avons apporté à Moïse et à Haron le furqân, ainsi qu’une Clarté et une Edification pour les Pieux.
6. XXV, 1: Béni soit Celui qui fit descendre le furqân sur Son serviteur afin qu’il soit, pour le monde un Avertisseur.

[n.b. Blachère traduit le mot : furqân dans ces 6 versets par : salvation].

Parmi ces arabisants, les trois de religion juive : A. Geiger (was hat Mohammad aus dem judentum aufgenommen, 1902, p. 99 sq.) H. Hirschfeld (new researches into the composition and exegesis 0f the Qoran, 1902, 68), J. Horovitz (Koranische Untersuchungen, 1926, p. 76-77) ont imaginé que le mot : furqân est un mot hébraïque arabisé, à savoir pirkè. D.S. Margobinth précise encore (Encyclopaedia of Religion and EthiCs) en disant : Pirké Abot.
On sait que Pirké Abot (chapitres des Pères) est “le traité de la Mischna où sont consignés les maximes et les sentences religieuses et morales des Sages et des Docteurs ou Pères de la Synagogue ayant enseigné à l’époque de Siméon le Juste (vers 330 avant J.C.) jusqu’à celle de la rédaction de la Mischna (220 après J.C.)” (Abraham Elmaleh : Nouveau dictionnaire complet hébreu-français, s.v.).
Il consiste en 5 chapitres, dont le dernier diffère des quatre précédents dans sa forme et dans son contenu, les sentences qui y sont consignées (à l’exception des derniers paragraphes) sont anonymes, tandis que dans les 4 premiers chapitres les sentences sont attribuées à leurs auteurs.
‘The high estimation in which this little treatise is held in Judaism is evident from the fact that it was embodied in the old prayer-book as a part of the liturgy for the Saturday afternoon service during the summer months.” (The Jewish Encyclopedia, vol. I, p. 81-82, New-York and London, 1901).

Par ces renseignements, nous voyons clairement qu'il est impossible que le mot : furqân désignerait un tel traité

a) Car les auteurs des sentences sont expressément nommés, et aucun n'est ni Moïse, ni Aaron. Comment donc Muhammad aurait-il pu attribuer ce pirké à Moïse ou à Aaron?!

b) En second lieu le contenu même du pirké ne peut aucunement amener quiconque à le considérer comme un livre sacré comme la Torah ou l'Evangile ou à fortiori le Coran.

C) Comme le reconnaît Horovitz lui-même, si pirké peut s'appliquer aux numéros 1 et 4, il ne peut pas s'appliquer aux 4 autres. Donc, ceux qui ont prétendu que le furqân désigne le Pirké Abot sont d'une rare ineptie, atteints qu'ils sont d'une hallucination pathologique qui les fait imaginer partout de l'hébreu et du judaïsme!

Voyons maintenant les quelques arabisants chrétiens qui ont traité ce problème. Parmi eux nous trouvons : Nôldeke (Neue Beitrage zur semitischen Sprachwissenschaft, 1910, p. 23 sq.). M. Lidsbarski (in ZS, 1(1922), 90-2), Fr. Schwally (in ZDMG, 1898, p. 134 sqq., et Geschichte des Qorâns, p. 34, n.1), A.J. Wensinck (Ency. Islam. ire éd. s.v.), R. Bell (The orgin of Islam in its Christian environment, 1926, pp. 118-25; Introduction to the Qur'ân, 1953, pp. 136-138), Arthur Jeffery (The foreign vocabulary of the Qur'ân, Baroda 1938, pp. 225- 229). Le fond commun de leurs interprétations est que le mot: furqân est une transcription arabe du mot syriaque furqânâ, ou du mot judéo-araméen : furqân, qui signifie : salvation, au sens chrétien. A leur suite, Blachère rend partout le mot : furqân, par : Salvation. Rudi Paret, dans sa traduction du Coran (Derkoran, Stuttgart, 1962) le rend par : "Rettung (? Al-furqân ist mehrdeutig" (l'expression furqân est équivoque), à propos du verset XX5, 1.

II est intéressant de noter que R. Bell, dans une note sur al-Furqân (dans son livre publié après sa mort: Introduction ta the Qur'ân, pp. 136-138, Edinburgh, 1953), mélange l'interprétation admise par les commentateurs musulmans, à savoir : furqân = distinction, norme de distinction - et l'interprétation de ces auteurs chrétiens qui prétendent que furqân vient du syriaque : furqânâ = salvation.

Ce mélange incongru jette la confusion dans son exposé.

Voici ce qu'il dit : "It was from christian sources that the word was derived, but Muhammad must have associated it with the Arabic root: faraqa, "to separate and taken it to simply the separation of an accepted religious community from unbelievers.

This was associated also, as in the case of Moses with the giving of a distinctive revelation. The Jews has the Torah, and the Christians had the Evangel; so now the Moslems have the Qur'ân as their form of the Book." Et il interprète le verset VIII, 41 ainsi : "The victory at Badr was not only a "delivrance" of the small band of Moslems who had gone out with Muhammad expecting to intercept a caravan and has found themselves face to face with an army.

It was a final separation between Muhammaci's followers and the unbelieving Meccans; after the bloodshed which had taken place there could be nothing but enmity."

Ce qui est absurde dans cette explication c'est de prétendre que Mohammad a emprunté le mot syriaque : purqânâ, mais il a changé son sens en pensant au mot arabe : fana q (séparer).

Pourquoi n'avait-il pas directement pris l'infinitif (masdar) arabe, puisque c'est celui-ci qu'il visa? En outre, y a-t-il un document qui indiquerait que le mot syriaque : furqânâ fût tellement répandu ou même seulement connu dans le milieu où vivait ou que fréquentait Muhammad pour qu'il l'emprunte et en change la signification selon un vocable arabe qui lui ressemble en prononciation?!

Ces deux raisons suffisent pour montrer l'absurdité de l'hypothèse de Richard Bell et l'erreur de ceux qui l'ont adoptée d'après lui (M. Watt : Muhammad at Medina, p. 16, et Rudi Paret, Encyci. de l'Islam, 2e éd. s.v.).

Notre explication

Nous avons donc prouvé:

a) Qu'il est absurde d'affirmer que le mot furqân est une transcription du mot hébraïque : pirke (chapitres);

b) Qu'il est également absurde de prétendre que le mot furqân est une transcription du mot syriaque purqânâ (salvation).

Il ne reste plus que d'adopter le sens et l'étymologie indiqués par les commentateurs du Coran et les philologues arabes et musulmans. Kasimirski en puisant dans les dictionnaires arabes les a résumés ainsi

Furqân :

(1) Nom d'action du verbe : faraq;

(2) Tout ce qui sert à indiquer la séparation et la différence entre le bien et le mal, le licite et l'illicite;

Yawm al-furqân : journée de la distinction, c'est la bataille de Badr, première victoire de Muhammad sur les païens. De là:

(3) Tout code sacré (mais seulement des peuples non idolâtres), comme le Pentateuque, l'Evangile et particulièrement le Coran.

Nous appuyant sur ces indications, nous proposons l'explication suivante : furqân, nom d'action (masdar) du verbe: faraqa (= distinguer), veut dire : distinction, et en l'espèce : distinction du bien et du mal, de licite et d'illicite. Par extension le mot furqân désigne : le critère de distinction du bien et du mal, etc, et finalement : le livre (sacré) qui expose et exprime ce critère. Appliquons maintenant cette explication aux 6 versets coraniques qui contiennent le mot furqân. Nous voyons alors que:

a) dans les deux versets : II, 53 et XXI, 48 furqân veut dire : critère de distinction du bien et du mal, de licite et d'illicite;
b) dans les deux versets : III, 4 et XXV, 1 le mot furqân veut dire : le Coran;
c) dans les deux versets : II, 185 et Viii, 41, le mot furqân veut dire : la distinction du bien et du mal, du vrai et du faux en religion.

Pour le traduire, en un seul mot, on peut se contenter de : distinction, sous-entendu : du bien et du mal, du vrai et du faux, etc. Dans le cas de b), on peut le traduire carrément par : le Coran.

Il faut donc rejeter catégoriquement sa traduction par: salvation (action de procurer le salut des âmes) et ses équivalents dans les autres langues (p. ex. Rettung, en allemand, etc.)

Les extravagantes hypothèses de D. S. Margoliouth

David Samuel Margoliouth (1858-1940), dont les trois noms sont typiquement juifs, descend d'unefamille israélite Margoliouth (autres graphies : Margulies, Margolies, Margolioth, Margoliot), mot qui veut dire en hébreu (mirgalit) : parle. Parmi les plus anciens membres connus de cette famille, on cite le nom de Jakob von Regensburg (mort entre 1499 et 1512, rabbin de Regensburg (Ratisbone) en Allemagne; et son fils : Samuel, qui fut nommé chef de la Communauté juive en Pologne par Sigsmund I.

David Samuel Margoliouth est né en 1858 le premier enfant de Ezechiel Margoliouth qui fut converti au christianisme et devint missionnaire chrétien. David se convertit au christianisme comme son père, et fut prêtre chrétien en 1899. Mais dans son

coeur et son esprit, il est resté juif. Aussi s'occupa-t-il des études juives. Parmi ses études juives, il faut signaler les livres suivants:

1. A commentary on the Book of Daniel by Jephet ibn Ah... edited and translated by OS. Margoliouth, 1899.
2. The Place of Ecclesiasticus in Semitic Literature, 1899.
3. The origin of the "Hebrew original" of Ecclesiasticus, 1890.
4. Relations between Arabs and lsraelites prior to the rise of Islam, Schweich Lectures, 1921, published 1924.

David Samuel Marogohiouth fut, durant toute sa vie, un onnemi acharné contre l'islam.

Son fanatisme véhément l'a poussé à émettre les hypothèses les plus extravagantes pour attaquer le Prophète Muhammad et dénigrer sa mission.

Relevons ici quelques-unes de ces hypothèses, qui lurent d'ailleurs réfutées par d'autres orientalistes:

1. Etymologie du mot : muslim

La première de ces hypothèses extravagantes est celle de prétendre que le mot muslim désigna originairement : un partisan du pseudo-prophète : Musaylimah, connu dans la tradition sous l'épithète : al-kazzâb (le menteur).

Margoliouth a 6mis cette opinion fantastique dans un article publié dans Journal of the Royal Asiatic Society (J RAS), London, pp. 467 sqq.

Aussitôt Charles J.Lyall, le grand arabisant anglais, dans la même revue, 1903, pp. 771 sqq. lui a assené une réfutation cinglante, dont Margohiouth ne se releva pas, à telle enseigne qu'il ne répéta plus cette folie dans ses œuvres ultérieures.

Je me demande comment Margoliouth, à l'âge de 45 ans, pouvait-il concevoir une telle erreur? N'a-t-il jamais lu le Coran, la Sîrah ni aucun livre d'histoire de l'islam ? Comment pouvait-il dériver l'adjectif (nom d'agent : ism fâ'il) : muslim du nom : Musailimah? S'il savait un minimum d'arabe, il aurait su que la nisbah à Musaihimah est : musaillm4 et non pas : muslim. Mais son fanatisme l'a aveuglé.

2. Sur Abrahm

Et c'est surtout dans l'article : Muhammad, en l'Encyclopaedia of Religion and Ethics (vol. 8, pp. 871-880, Edinburgh, 1915), que Margoliouth a avancé une multitude d'hypothèses gratuites, sans jamais se souder de les appuyer sur des documents historiques. Relevons-en d'abord ce qu'il dit concernant Abraham:

a) Il prétend qu'"il n'est pas probable que le nom d'Abrahâm (Ibrâhîm) tut connu à la Mecque avant que Muhammad l'y ait introduit; mais en taisant ainsi, il marcha sur une terre solide, puisque "le peuple d'enseignement", c'est-à-dire les juifs et les chrétiens, étaient d'accord sur la relation" entre Abrahâm et les tribus du Nord d'Arabie.

Mais puisqu'il y avait des juifs et des chrétiens à la Mecque avant l'Islam, comme Margoliouth le reconnaît, comment donc ces juifs et ces chrétiens d'avant ('Islam n'avaient-ils pas auparavant introduit à la Mecque le nom d'Abrahâm?! Et pourquoi avaient-ils attendu la venue de Muhammad pour que le nom d'Abrahâm soit connu à la Mecque ?! L'absurdité de l'hypothèse de Margoliouth saute aux yeux.

b) II prétend encore que le culte d'Abrahâm avait probablement existé à Harrân, par des Sabéens, li continue ainsi : "il semble que les Harraniens furent appelés : Hanpé, "païens"

par leurs voisins chrétiens, et il est possible que cela est la solution de l'énigme concernant le mot hanîf, appliqué dans le Coran â la religion d'Abrahâm, et synonyme de muslim."

Voilà deux hypothèses complètement gratuites :

1. A Harrân exista un culte d'Abrahâm;
2. Les chrétiens avaient appelé les Harraniens des Hanifs. Margoliouth émet ces deux hypothèses sans jamais les appuyer sur une seule source.

D'ailleurs, aucune source ne confirme aucune de ces deux hypothèses, inventées de toute pièce par l'imagination déréglée de Margoliouth.

3. La prière musulmane et les exercices militaires La date d'al-Fâtihah

Il tombe dans le comique quand ii prétend que "les cérémonies des prières [musulmanes] sont liées aux exercices militaires, qui probablement ne furent pas requis avant que la levée d'une armée ne soit envisagée" (ERE, ibidem, p. 875 b).
D'où Margoliouth conclut que la Fâtihah, récitée nécessairement dans les prières, est postérieure à l'hégire, puisque Muhammad n'a levé une armée avant d'émigrer à Médine.

Mais cela est enfantin et absurde : enfantin, parce qu'il est ridicule de considérer les cérémonies de la prière comme des exercices militaires; et absurde, car dire que la Fâtihah est médinoise implique nécessairement que, avant l'hégire, Muhammad et ses partisans ne faisaient pas de prières, puisqu'il est affirmé dans les livres de hadîths que Muhammad a affirmé qu'aucune prière n'est valable OÙ la Fâtihah ne soit pas récitée (voir: al-Bukhâri, bâb al-athân, #93; al-Tirmidhî bâb al-salât, #63; al-nasâ'î, iftitâh, #24; lbn Mâjah kitâb al-salâh, bâb iftitâh al-qirâah).

C'est pourquoi on affirme dans les sources islamiques que la Fâtihah est une des plus anciennes, sinon la plus ancienne, sourates coraniques (Al-Diarbakrî : Al-Khamîs, aiSioutî : Ai-ltqân, p. 54, etc).

Margoliouth, en outre, conclut à une date tardive de la Fâtitiah en s'appuyant sur une fausse interprétation du dernier verset de cette sourate, selon laquelle : ceux qui sont l'objet du courroux d'Allah : sont les juifs, et : ceux qui sont égarés, sont les chrétiens.
Comme les hostilités de Muhammad avec les juifs n'ont commencé qu'après l'hégire, et celles avec les chrétiens se sont manifestées quelques années plus tard", dit Margoliouth (ibidem, p. 875), la Fâtihah appartient à une période ultérieure de la carrière du prophète.
Comme le remarque Blachère (Le Coran, tr. f r. p. 29, n.7), "cette interprétation est insoutenable à cause de la négation en tête de la seconde expression.
En réalité, l'idée vaut pour les Infidèles en général."
De même Rudi Paret (Der Koran, Kommentar, p. 12) affirme que cette interprétation, à savoir : almaghdûb 'alayhim = les juifs, al-dâllîn = les chrétiens - "se laisse difficilement justifier."

Aussi S.D. Goitein, dans son étude : "Prayer in Islam" (Studies in isiamic History and Institutions, Leiden, 1966, pp. 82-84) affirme-t-il que la Fâtihah fut employée comme texte dans la salât (prière islamique) longtemps avant l'hégire.

Remarquons aussi, à ce propos, que l'affirmation de Goldziher, à savoir que la Fâtihah est "le Pater Noster de l'islam" est une affirmation complètement fausse. En effet, il n'y a aucun rapport entre les deux formules de prière, que dis-je, elles sont diamétralement opposées:

a) La Fâtihah affirme l'unicité dAlIah, tandis que le Pater Noster affirme la paternité de Dieu (Notre Père).
b) La Fâtihah affirme la souveraineté d'Allah aussi bien sur les mondes que sur le Jour du Jugement, tandis que le Pater Noster se contente de sanctifier le nom de Dieu et de supplier pour que son Règne vienne.

c) La Fâtihah exprime la soumission, l'humilité de l'homme qui a besoin de l'aide de Dieu, tandis que le Pater Noster ordonne à Dieu de donner "aujourd'hui le pain dont nous avons besoin", de pardonner : "nos torts envers toi (Lui), comme nous-mêmes nous avons pardonné à ceux qui avaient des torts envers nous", et de ne pas "nous exposer à la tentation."

Quel orgueil, quelle outrecuidance même envers Dieu! On lui parle d'égal à égal, on Le somme de ne pas nous exposer à la tentation! S'agit-il de prière, ou d'ordre et de sommation?!

Il est donc évident que l'esprit qui anime la Fâtihah est diamétralement opposé à celui qui anime le Pater Nosterchrétien.

Par quel droit donc Goldziher (et d'autres sur ses traces, sans même réfléchir un peu comme Blachère, ibidem) affirme- t-il que la Fâtihah est "le Pater Noster de l'islam"?! Margoliouth insinue plus subtilement et avec plus de ruse en disant : "The prayer which corresponds with the Paternoster, and is called nie Fâtihah" (ibidem, p. 875b).

4 . Le jeûne et la prohibition des boissons fermentées

Obsédé par l'idée de discipline militaire, Margoliouth veut expliquer les institutions et les interdictions de l'Islam par cette idée.

Pour lui, le jeûne pendant le mois de ramadân 'is evidently a military exercise; on the one hand, it accustoms the fighting men to endure privation, and on the other, it trains to turn night into day" (ibidem)!

Mais si cela était la raison pour laquelle Muhammad avait institué le jeûne, pourquoi alors le jeûne est-il imposé aux non-belligérants : les femmes et les très jeunes gens?

De même, Margoliouth prétend que la prohibition de boissons fermentées (Coran Il, 219; V, 90) "appears to belong to military discipline. There may be, however, some truth in the idea of W.G. Paigrave [Central and Eastern Arabia, London, 1865, I, p. 428] that this tabu is definitely anti-christian in intent" (ibidem).

Mais ces deux opinions, celle de Margoliouth et celle de Palgrave, Sont fausses, puisqu'elles ne tiennent pas compte de l'évolution progressive de la prohibition de boissons fermentées et les circonstances, exposées amplement dans les commentaires musulmans du Coran et dans quelques livres du Fiqh, qui ont amené à cette prohibition, circonstances où n'entre en compte ni la discipline militaire ni l'opposition au christianisme, Il nous suffit de renvoyer à ces commentaires et à ces livres de Fiqh.

5. prohibitions en ce qui concerne la nourriture

En ce qui concerne les prohibitions relatives à la nourriture, Margoliouth affirme que Muhammad "instead of the elaborate system of food-tabus which occupies so prominent a place in the Mosaic code, adopted the minimum retained by the council 0f Jerusalem, recorded in Ac 15, with the tabu on swine flesh which some think was originally to be found in those regulations" (ibidem, p. 875-6)

Mais cette affirmation est inexacte. Voyons ce que dit Les actes des apôtres (XV, 20) en rapportant la décision du Conseil de Jérusalem, où assistaient Paul et Barnabé d'une part, et les apôtes qui se trouvaient à Jérusalem d'autre part:

"S'abstenir des souillures de l'idolâtrie, de l'immoralité, de la viande étouffée et du sang."

Même en se tenant à la lettre de ce texte (car d'aucuns interprètent le mot : sang, comme désignant l'homicide, y. Nouveau testament, tr. œcuménique, Paris 1979, p. 403, n.u.), ce qui est prohibé dans ce texte c'est seulement : la viande étouffée et le sang des animaux. Que le texte original (?) des Actes des apôtres contenait ici la viande de porc, voilà

une allégation que Margoliouth inventa pour les besoins de sa cause, et de la cause juive en général.

Et même avec cette invention, cela ne l'aide pas dans son affirmation gratuite. Car, dans le Coran sont déclarés illicites :

- "la bête morte, le sang, la chair du porc et de ce qui a été consacré à un autre qu'Allah, [la chaire de] la bête étouffée, [de] la bête tombée sous des coups, [ciel la bête morte d'une chute, [ou] d'un coup de corne, [la chair de] ce que les fauves ont dévoré sauf si vous rayez purifiée-, [la chair de] ce qui est égorgé devant les pierres dressées." (V,3)

On voit donc que la liste des viandes prohibées par le Coran est beaucoup plus longue que les deux articles interdits par l'Assemblée de Jérusalem (Actes, chap. XV, 20).

Il est donc évident que la liste des viandes prohibées par le Coran est différente de celle des chrétiens, et à fortiriori de celle de Moïse qui interdit: le chameau, le lièvre, le daman, les poissons sans écailles - tandis que l'islam les considèrent licites.

Nous laissons de côté les jugements subjectifs proférés par Margoliouth dans ce même article de i'Encyclopaedia 0f Religion and Ethics (vol. 8, pp. 871 -880, Edinburgh, 1915), car ils sont en dehors de notre propos ici.

D'ailleurs, ils relèvent du plus aveugle fanatisme.

Chapitre II: Ses Paroles Prouvent Sa Sincerite

« La vie , les idées , la droiture , la bonté et les réalisations du Prophète Muhammad sont des preuves exceptionnelles de sa prophétie

Ce Prophète ﷺ dévoilera quelques aspects de l'avenir qui seront confirmés. Le Saint Coran et les hadîths sont pleins de miracles pareils.
Il nous suffira d'en citer un qui, en effet, s'est déroulé tel que notre prophète (B.S.D.L) l'a annoncé. En 617 l'Etat perse a failli effacer définitivement l'empire byzantin de la carte du monde. Les armées du chah Abroize.
II arrivèrent jusqu'en Egypte. Plusieurs contrées qui faisaient partie de l'empire romain d'Orient tombèrent sous l'autorité des Perses. Les forces de ces derniers, en peu de temps, occupèrent la Syrie, une partie de la vallée du Nil et s'installèrent au nord, dans la ville d'Antioche.

On aurait dit que le glas des Byzantins et de leur empire avait sonné. L'empereur Héraclius songea même à s'enfuir de Byzance mais le patriarche des Orthodoxes le persuada de résister et demanda aux Perses une paix déshonorante. Au cours de ces évènements et contrairement à toutes les éventualités, le Prophète ﷺ déclara que les byzantins battront leurs ennemis dans peu d'années, dans neuf ans, au plus tard. Dans ces circonstances, il reçut la révélation de ces versets : « Les byzantins ont été vaincus dans une région voisine de notre pays. Mais, après leur défaite, ils seront vainqueurs, dans quelques années. A Dieu appartient l'ordre, avant comme après. Ce jour-là, les croyants monothéistes se réjouiront du secours de Dieu.»[1]

A partir de 623, l'empereur Héraclius, délaissant la vie des plaisirs et de la luxure, entreprit trois campagnes victorieuses contre son vainqueur d'hier. Il le jeta hors des frontières syriennes et ses troupes arrivèrent aux bords du Tigre, en Irak qui faisait partie intégrante de l'empire des Sassanides. Ceux-ci, à leur tour, furent contraints, en 625, de demander la paix aux Byzantins auxquels ils remirent la croix sur laquelle Jésus, selon les Chrétiens, a été crucifié.
Qui donc a informé le Prophète ﷺ d'une annonce aussi importante que celle-là? C'est le Seigneur des mondes qui l'en a informé et pour ces raisons, Muhammad ﷺ est, bel et bien, le prophète annoncé par Moïse.

L'historien Edward Gibn dans son œuvre : Histoire du déclin de l'Empire Romain puis de sa chute , a consigné : « En ce temps-là, lorsque le Coran a prédit cette victoire, celle-ci paraissait très loin de la réalité car les douze premières années du règne d'Héraclius semblaient prouver que la fin de l'empire romain était toute proche.»

Le savant musulman Et-Tarmidhî a rapporté, à propos des quatre versets cités ci haut, que les polythéistes mecquois supportaient les Perses qui, comme eux, adoraient plusieurs dieux alors que les Musulmans, monothéistes, se sont rangés du côté des Byzantins parce que ces derniers faisaient partie des gens du Livre. Les mécréants de la Mecque l'honorée informèrent de leur position Abâ Bakr Es-Saddîq qui, aussitôt, la rapporta au prophète ﷺ. Celui-ci lui dit : « Tu peux leur dire que les Byzantins reprendront leur revanche, dans peu d'années.» Les deux parties se lièrent par un pari au sujet de la victoire des Byzantins et sur une durée approximative de

cinq années. Les cinq ans se sont écoulés et de victoire, il n'y en avait point. Chagrinés, les Musulmans reposèrent la question à leur Guide (B.S.D.L) qui leur dit : « Vous auriez du leur dire moins de dix ans!»
Effectivement, huit ans après leur défaite cuisante, les Byzantins ont lavé l'affront et redoré leur blason comme l'avait prédit le Coran.

A- Ses paroles prouvent sa sincérité

« De tous les législateurs et les conquerants , il n'ya pas un seul dont les évènements de leur existence sont plus veridiques que ceux du Prophete Muhammad. »

John Devenport

Mohammed ﷺ était un illettré. Au sein de son peuple, il était connu pour être véridique et digne de confiance. Avant de recevoir la révélation, il n'avait aucune connaissance des religions ou des messages qui avaient été révélés à certains peuples. Il passa ainsi les quarante premières années de sa vie. C'est alors qu'il commença à recevoir la révélation ; Allah lui révéla le Coran tel que nous le connaissons aujourd'hui. Ce Coran contenait plusieurs des récits qui se trouvaient également dans les écritures révélées avant lui, les rapportant dans les moindres détails, à la manière d'un témoin qui rapporte ce qu'il a vu. Ils étaient relatés précisément de la même manière que les récits qui se trouvaient dans la Torah envoyée à Moïse, et dans l'Evangile envoyé à Jésus. Ni les juifs ni les chrétiens ne purent le démentir ; ils savaient que tout ce qu'il contenait était vrai.

Mohammed ﷺ a prédit tout ce qui allait arriver, à lui et à sa communauté, après sa mort : les victoires qu'ils allaient remporter, la suppression des royaumes dictatoriaux des rois zoroastriens de Perse et de César, et l'implantation de l'Islam à travers le monde. Tous ces événements sont survenus exactement comme Mohammed l'avait prédit ; c'était comme s'il avait lu le futur dans un livre ouvert.

La biographie du prophète est un exemple parfait d'honnêteté, de clémence, de compassion, de vérité, de courage, de générosité, loin de tout écart de langage ou de mauvais caractère, et un exemple d'ascétisme et d'efforts faits dans l'unique but de recevoir la récompense d'Allah et de l'au-delà. De plus, dans toutes ses actions et dans ses relations avec les gens, il se rappelait et craignait toujours Allah.

Allah a insufflé beaucoup d'amour pour Mohammed ﷺ dans le cœur des croyants et de tous ceux qui l'ont rencontré. Cet amour était si fort que n'importe lequel de ses compagnons aurait volontairement sacrifié sa vie, sa mère ou son père pour lui. Jusqu'à nos jours, ceux qui croient à Mohammed l'honorent et l'aiment plus que tout. Ne serait-ce que pour le voir un court instant, ceux qui croient en lui donneraient en rançon leur propre famille et tous leurs biens.

Dans toute l'histoire, aucune biographie n'a été préservée avec autant de souci que celle de Mohammed, qui a été l'homme le plus influent de l'histoire. Et la terre entière n'a pas connu une autre personne à laquelle les gens pensent chaque jour, matin et soir, de même que tout au long de la journée. Chaque fois que les croyants mentionnent le nom de Mohammed, ils le saluent et demandent à Allah de le bénir. Ils le font de bon cœur et par amour sincère pour lui.

Et il n'y a jamais eu un homme sur terre dont le mode de vie est toujours, quatorze siècles plus tard, imité par ceux qui croient en lui. Ceux qui croient dorment de la façon dont il dormait ; se purifient (en faisant des ablutions et des toilettes rituelles) de la façon dont il se purifiait ; et ils imitent sa façon de manger, de boire et de se vêtir. En fait, ils appliquent ses

enseignements et suivent le chemin qu'il a tracé tout au cours de son existence sur terre dans tous les aspects de leur vie. Les croyants de chaque génération, depuis son époque jusqu'à nos jours, ont strictement adhéré à ses enseignements. Pour certains, cela va jusqu'à vouloir suivre le Prophète ﷺ dans ses choix personnels auxquels Allah n'a pas demandé aux croyants de se conformer. Par exemple, certains ne mangeront que les aliments ou ne porteront que le genre de vêtements que le Messager aimait. Sans parler du fait qu'ils répètent les louanges à Allah, les prières spéciales et les invocations qu'il disait avant ou durant chacune de ses actions, jour et nuit, comme : ce qu'il disait quand il rencontrait des gens, en entrant dans une maison et en en sortant, en entrant dans une mosquée et en en sortant, en entrant dans une salle de bain et en en sortant, au moment où il s'apprêtait à dormir et au moment où il se réveillait, quand il remarquait un nouveau croissant de lune ou de nouveaux fruits sur un arbre, avant de manger, de boire, de s'habiller, au moment de voyager, etc. Et sans parler du fait qu'ils accomplissent à la lettre – jusque dans les moindres détails – chaque acte d'adoration – comme la prière, le jeûne, la charité et le pèlerinage – de la façon que le Messager ﷺ leur a appris et qu'il accomplissait lui-même. Tout cela permet aux croyants de calquer leur vie sur la sienne comme s'il était là, devant eux, et qu'ils n'avaient qu'à suivre son exemple.

Jamais il n'a eu, et jamais il n'y aura de par le monde un homme qui a été ou qui sera si aimé, si respecté, si honoré et si obéi dans tous les détails, qu'ils soient infimes ou majeurs, que ne l'a été ce noble prophète.

Depuis son époque, dans toutes les régions de la terre et à toutes les époques, l'exemple du Prophète a été suivi par des individus de toutes races, couleurs et nationalités. Parmi ceux qui ont suivi ses traces, plusieurs avaient été chrétiens, juifs, païens, idolâtres ou athées, et beaucoup étaient connus pour leur sens du jugement, leur sagesse, leur esprit d'analyse et leur sérieux. Ils ont choisi de suivre les traces du Prophète après avoir constaté les signes de sa véracité et avoir été témoins de ses miracles, et non pas parce qu'ils y avaient été forcés ou parce qu'ils souhaitaient suivre le mode de vie de leurs parents. Plusieurs des fidèles de ce Prophète ﷺ ont choisi de le suivre au moment où l'Islam était encore faible, au moment où les musulmans étaient peu nombreux et souffraient de cruelles persécutions. Ils ne l'ont point fait dans le but d'obtenir quelques gains matériels, car la plupart d'entre eux ont enduré les pires formes d'afflictions et de persécution à cause de leur choix. Et en dépit de tous ces maux et de toutes ces persécutions, ils n'ont pas abandonné l'Islam. Tous ces signes indiquent clairement que ce Prophète était véritablement le Messager d'Allah et qu'il n'était pas qu'un homme prétendant être prophètre.

Mohammed a été envoyé avec une religion dont les fondements de foi et les pratiques cultuelles sont hors du commun. Mohammed a décrit Allah en lui attribuant des qualités d'absolue perfection et d'une façon qui ne lui assigne aucune défectuosité. Ni les philosophes ni les savants n'auraient pu décrire Allah de cette manière. Il est impossible d'imaginer qu'un esprit humain puisse concevoir de lui-même un être possédant une capacité, des connaissances et une grandeur si infinies ; un Etre qui a assujetti la création, qui a le pouvoir sur tout ce que l'univers renferme, aussi infime ou gigantesque soit-il, et qui possède une si parfaite miséricorde. Et il n'est pas dans les capacités d'un être humain d'établir un loi et une législation sur la justice, l'égalité, la clémence et l'objectivité qui s'applique à toutes les sphères de la vie sur terre – comme le commerce, le mariage et divorce, la location, le témoignage, la garde des enfants, et tous les autres contrats qui sont nécessaires au maintien et à la bonne gestion de la vie et de la civilisation sur terre.

Nul être humain n’a la capacité de concevoir de lui-même une sagesse, une moralité, des bonnes manières et de la noblesse de caractère telles que celles que nous a transmises cet honorable Prophète ﷺ. Mohammed ﷺ a propagé un enseignement complet relatif aux bonnes manières envers les père et mère, les parents, les amis, l’humanité en général, les animaux, les pantes, et même les objets inanimés. Il est impossible à l’esprit humain d’acquérir la connaissance, par lui-même, de tous ces enseignements ou d’élaborer un enseignement semblable. Tout cela indique de façon non équivoque que ce Messager n’a pas tenté d’expliquer cette religion de son propre chef, mais qu’il s’agissait plutôt d’un enseignement lui ayant été inspiré par Celui qui a créé la terre et les cieux, et qui a créé notre univers et lui a donné cette miraculeuse perfection.

Les composantes de la croyance et du culte de l’Islam avec lequel le Messager Mohammed ﷺ a été envoyé rappellent l’architecture sur laquelle reposent les cieux et la terre. Tout cela indique que Celui qui a créé les cieux et la terre est Celui qui nous a envoyé cette loi et cette religion. Tout comme la création des cieux et de la terre est inimitable à tous points de vue, la loi divine avec laquelle Mohammed ﷺ a été envoyé est également inimitable. De la même manière que l’humanité est incapable de créer un univers comme celui que nous connaissons, elle est également incapable d’élaborer une loi semblable à celle d’Allah, avec laquelle Il a envoyé Son serviteur et messager Mohammed

B- Preuves demontrant l’authenticite de la mission du Muhammad ﷺ

Le Messager Muhammad ﷺ était un illettré. Ne sachant ni lire, ni écrire, il a vécu au milieu d’un peuple tout aussi illettré. Personne ne peut prétendre qu’il est l’auteur du Qur’an. En effet, Allah dit: (Et avant cela, tu ne récitais aucun livre et tu n’en écrivais aucun de ta main droite. Sinon, ceux qui nient la vérité auraient eu des doutes [158]
Les arabes, maîtres de la rhétorique et de l’éloquence furent mis au défi de produire quelque chose de semblable au Qur’an. En effet, la beauté, la stmcture et le sens profond du Qur’an laissèrent les arabes pantois. Il s’agit du miracle éternel de Muhanunad qui disait: «Les miracles des Prophète (avant Muhammad) ne se limitaient qu’à leurs époques. Quant à moi, le nuraclé dont je suis porteur est le Qur’an qui, lui, est éternel. Aussi, j ‘espère avoir la suite la plus nombreuse le jour de la Résurrection »[159]
Bien que ses concitoyens excellaient dans l’éloquence et la poésie, ils furent incapables de relever le défi à eux lancé par Allah de produire quelque chose de semblable au Qur’an. Il leur a même demandé de produire une seule sourate pareille aux sourates du Qur’an et, bien sûr, ils s’en sont montrés incapables. Allah les met au défi en ces termes: (**Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre serviteur, tâchez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins, (les idoles) que vous adorez en dehors d’Allah, si vous êtes véridiques).**

Bien plus, Allah a étendu ce défi à l’humanité tout entière comme le révèle le verset suivant: (Dis: “Même si les hommes et les djinns s’unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Qur’an, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s’ils se soutenaient les uns les autres” [160]

(L’homme, par nature, aime les beautés et le luxe de ce monde et a tendance à s’y adonner. Allah dit à ce propos:

---

[158] Al Ankabut, 48
[159] Al-Boukhari, 4598
[160] Al Israa, 88

(On a enjolivé aux gens l'amour des choses qu'ils désirent: femmes, enfants, trésors thésaurisés d'or et d'argent, chevaux marqués, bétail et champs; tout cela est l'objet de jouissance pour la vie présente, alors que c'est près d'Allah qu'il y a bon retour) [161]
La nature humaine ne résiste pas à la tentation de la concupiscence. Toutefois, la différence s'établit au niveau de la méthode employée pour se procurer tous ces biens et plaisirs. Les uns les acquièrent de manière licite alors que d'autres s'égarent dans des voies illicites. Au début de sa mission, le Messager a dû faire face au marchandage de ses concitoyens. Ces derniers ont essayé de le séduire en lui proposant le pouvoir, le mariage avec les plus belles femmes et la plus grande richesse de la contrée, à condition qu'il abandonne cette "nouvelle religion" et cesse d'y inviter les gens. Il leur répondit: « Je jure par Aflah! S'ils mettent le soleil dans ma main droite et la lune dans ma main gauche afin que j'abandonne cette affaire, je n'y céderai point jusqu'à ce qu'Allah la répande partout ou que je meurs dans cette voie»[162]

S'il était un imposteur, il n'aurait pas hésité de saisir une offre aussi alléchante.
Thomas Carlyle écrit à propos de lui: «Vous dites qu'on l'appelait Prophète ﷺ ? Pourquoi? II était toujours là, avec eux. Il ne s'enveloppait d'aucun mystère. Apparemment, il raccommodait lui-même ses habits, réparait lui-même ses chaussures, se battait au front, donnait des ordres et prodiguait des conseils. Il était toujours avec eux. fis doivent avoir vu quel genre d'homme il était, peu importe le nom qu'on lui donne. Aucun empereur avec sa tiare n'était aussi écouté et obéi que cet homme au manteau raccommodé par lui-même. Vingt-trois années de rudes et véritables épreuves. Voilà que je trouve quelque chose sur un véritable héros qui vaille la peine »[163]

Il est évident que dans un royaume, les biens et les sujets sont à la disposition et au service du souverain. Quant à Muhanimad ﷺ, il savait que la vie présente n'est qu'une étape transitoire vers la demeure éternelle. Ibrahim rapporte d'après Alqama qu'Abdullah a dit: « Le Prophète ﷺ se coucha sur une natte qui laissa l'empreinte sur sa peau. Je lui dis: — Que mon père et ma mère te servent de rançon, ô Messager d'Allah! Si tu nous le permets, nous y mettrons la literie pour protéger ton flanc de ces empruntes. Le Messager d'Allah ﷺ dit: «Qu'est- ce que j'ai à faire avec la vie présente! Je suis dans cette vie comme un cavalier s'abritant sous un arbre pendant quelque temps pour le quitter plus tani et poursuivre son voyage »[164]

An-Nou'man ibn Bachir . dit à son sujet: « En vérité, j'ai vu votre Prophète ﷺ alors qu'il avait de la peine à trouver assez de daqi [dattes de mauvaise qualité] pour remplir son ventre Abû Houreira rapporte: « Jusqu'à la mort de Mubammad, sa famille ne mangea jamais à sa faim trois jours [consécutifs] durant »[165]

Bien que la Péninsule arabique lui fut soumise et qu'il fut à la base de tous les biens qu'ont eu les musulmans, le Prophète ne trouvait parfois pas suffisamment à manger. Son épouse AiCha —qu 'Allah soit satisfait d 'elle— rapporte qu'un jour, le Prophète pris à crédit des comestibles chez un juif à qui il remit en gage son annure. »[166]

[161] Al Imran : 14
[162] lbn Hichâm 1/170
[163] Les Héros et le Culte des Héros
[164] Ibn Majah, 4109.
[165] Al-Boukhari 5059
[166] A1-Boukhari, 2088

Nous ne devons pour autant pas comprendre qu'il était incapable de se procurer tout ce dont il avait besoin. En effet, c'est dans sa mosquée et devant lui qu'on rassemblait les richesses et les biens destinés à l'aumône. Curieusement, il ne quittait cet endroit qu'après les avoir entièrement distribués aux pauvres et aux nécessiteux. En outre, parmi ses Compagnons, il y avait des riches tous acquis à son service. Ils mettaient à sa disposition tout ce qu'ils avaient de plus cher, mais Muhammad ﷺ dépensait toujours tout cela dans la voie d'Allah afm de répandre davantage l'Islam. C'est dire combien le Prophète ﷺ connaissait les réalités de ce monde. Il disait par ailleurs: « Je jure par Allah, la vie présente comparée à l'Au-delà n'est semblable qu'au doigt de chacun d'entre vous lorsqu'il le met (et il fit le signe avec son index) dans un fleuve. Qu'il regarde ce qu'il ramène » [167]
Le Révérend Boswort Smith dit:
« Si de toute l'histoire un homme a déjà eu à régner par le droit divin, c'est bien Muhammad ﷺ parce qu'il avait tous les pouvoirs sans en donner l'air. Il ne se souciait guère de l'aspect extérieur du pouvoir. La simplicité qui caractérisait sa vie privée était en hannonie avec sa vie publique »[168]

Il ne réagissait pas face à certaines questions nécessitant des éclaircissements et restait profondément préoccupé jusqu'à ce que la révélation lui vienne à ce sujet. Nous avons par exemple l'affaire de jk (calomnie) au cours de laquelle, Aïcha —qu 'Allah soit satisfait d 'elle— était accusée d'infidélité. Le Prophète fit l'objet d'attaque, de calomnie, et de dénigrement de la part de ses ennemis durant tout un mois avant que ne descende la révélation innocentant son épouse. S'il était un imposteur —ce qui est loin dêtre le cas— il aurait tranché ce problème sur la base d'une fausse révélation aussitôt après avoir reçu l'information. Aliah dit en effet: (Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion)[169]

Certains passages du Qur'an fustigent et blâment le Irophète Muhammad ﷺ par rapport à certains incidents et certains de ses comportements. Ce qui ne l'a pour autant pas empêché de les diffuser.

a- Nous retiendrons par exemple le verset suivant: (O Prophète! Pourquoi, en recherchant l'agrément de tes femmes, t'interdis-tu ce qu'Allah t'a rendu licite ? Et Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux)'.

Poussé par certaines de ses épouses, le Prophète ﷺ s'était abstenu de
consonuner du miel. C'est par le verset ci-dessus que son Seigneur lui avait signifié Sa réprobation parce qu'il s'était interdit ce qu'Allah à lui avait rendu licite.

b- Dans le même sillage, il convient aussi de relever ce passage du Qur'an: (Qu'Allah te pardonne! Pourquoi leur as-tu donné permission avant que tu ne puisses distinguer ceux qui disaient vrai et reconnaître les menteurs Son Seigneur l'a en effet blâmé dans ce verset à cause de son empressement à accepter les excuses des menteurs parmi les hypocrites qui avaient déserté lors de la bataille de Tabouk. Sur la base de leurs simples excuses, il leur avait pardonné sans véritablement s'assurer au préalable qu'ils étaient de bonne foi.

c- Toujours au Prophète , Allah s'adresse ainsi dans un autre verset: (Un prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant d'avoir prévalu Imis les mécréants hors de combati sur la terre. Vous voulez les biens d'ici-bas, tandis qu'Allah veut l'au-delà. Allah est Puissant

[167] Mouslim, 2858
[168] Muhammad ﷺ and Muhammadanjsm (Muhammad ﷺ et le Mahométisme)
[169] Najm 3

et Sage “[170]. Ce verset se trouve bien expliqué dans le récit prophétique dans lequel Allah reproche au Prophète ﷺ d’avoir été excessivement clément et indulgent envers des ennemis jurés qui méritaient pourtant d’être traités avec sévérité afin de mettre fm à leurs noirs desseins.

d- Allah lui tient ces propos dans un autre passage: (Tu n’as Muhammad ﷺ aucune part dans l’ordre (divin) — qu’il (Allah) accepte leur repentir (en embrassant l’Islam) ou qu’Il les châtie, car ils sont bien des injustes)[171]

e- Pour clore cette série d’exemples, sans aucune pretention d’exhaustivité, arrêtons-nous sur cet autre verset du Qur’an:

(il s’est renfrogné et il s’est détourné, parce que l’aveugle est venu à lui. Qui te dit: peut-être (cherche)-t-il à se purifier? Ou à se rappeler en sorte que le rappel lui profite ? [172]

En fait, Abdullah ibn Oummi Maktoum alla à la rencontre du Prophète ﷺ alors que ce dernier était en train de prêcher à un dignitaire quraychite. Lorsque Muhammad ﷺ le vit venir, il se renfrogna et se détourna. Allah le rappela alors à l’ordre.

Si Mubammad ﷺ était un imposteur et menteur — ce qui est loin d’être le cas—, de tels versets ne se trouveraient pas dans le Qur’an.

Muhammad ﷺ Marmaduke Pickfall dit: « Un jour, alors que le Prophète ﷺ était en conversation avec un dignitaire qorayshite, cherchant à le convaincre de l’authenticité de l’Islam, un aveugle vint lui poser une question au sujet de la foi. Le Prophète ennuyé par cet acte se renfrogna et se détourna de cet homme. Il lui est rappelé dans cette sourate que l’importance de l’être humain ne se mesure pas à son apparence dans cette étape terrestre de la vie.»

L’un des signes les plus convaincants de la véracité de sa prophétie se trouve dans le chapitre AI-Massad, (chap. 111)
du saint Qur’an.

Allah condamne Abû Labab (l’oncle du Prophète) au châtiment de l’Enfer. Ce chapitre a été révélé au tout début de sa Da’wa (appel à l’Islam). Le Prophète n’aurait pas pris une décision pareille s’il était un imposteur, étant donné que son oncle aurait pu embrasser l’Islam plus tard[173].

Dr Gari Miller [174] dit: «Le Messager ﷺ avait un oncle qui s’appelait Abû Labab. Cet homne détestait fortement l’Islam au point qu’il suivait Muhammad ﷺ partout où il allait pour le dénigrer. Lorsqu’il voyait le Messager s’adresser à des étrangers, il attendait qu’ils se séparent, puis allait vers eux leur demander: “Qu’est ce que Muhammad ﷺ vous a dit? S’il vous a dit blanc, c’est que c’est noir; s’il vous a dit nuit, c’est que c’est jour”. C’est-à-dire qu’il s’opposait à tout ce que disait son neveu et mettait les gens dans le doute à son sujet. Dix ans avant sa mort, une sourate intitulée Al Massad fut révélée dans le Qur’an. Elle établit qu’Abû Lahab ira en Enfer. Autrement dit, qu’il n’embrassera jamais l’Islam.

---

[170] Al Anfal, 67
[171] A1-Imran, 128
[172] Abassa, 1-4
[173] The glorious Qur’an, p. 685
[174] Cf. The Amcaing Qur’an.

Pendant dix années entières, tout ce qu'Abû Labab faisait était juste de raconter à qui voulait l'entendre: "Muhammad ﷺ dit que je n'embrasserai jamais l'Islam et que j'irai en Enfer. Or, je suis prêt à devenir musulman! A présent quel est votre avis, Muhammad ﷺ est-il véridique dans ce qu'il dit ou non? La révélation qui lui parvient est-elle réellement une révélation divine?"»

Abû Lahab ne fit rien d'autre que cela. Ce qui n'est d'ailleurs que le mieux qu'on pouvait attendre de lui, puisqu'il n'avait pour seule ambition que de contrecarrer l'Islam. Bien que tous ses actes étaient hostiles au Messager , il ne put démentir cette déclaration. C'est comme si le récit disait que le Prophète dit à Abû Lahab: «Toi, tu me détestes et tu veux me m'anéantir... D'accord! Je t'en donne même l'occasion: il te suffit juste de prononcer ces mots et je suis fmi» Cependant il n'y arriva pas dix années durant Même pas un signe de sympathie pour les musulmans!

Comment Muhammad ﷺ pouvait-il être si sûrque Abû Labab allait confinner cette révélation coranique, s'il n'était vraiment pas le Messager d'Allah ? Comment pouvait-il être si confiant au point de donner dix années à quelqu'un pour discréditer sa prophétie? La seule et unique réponse est qu'il était le Messager d'Allah. II est clair que pour s'engager dans un pari aussi risqué, l'on doit être entièrement convaincu qu'on est porteur d'une révélation divine. Durant toute une dizaine d'années, l'occasion lui était offerte d'anéantir l'Islam, en un temps record! Toutefois, parce que cette parole n'est pas celle de Muhammad ﷺ mais plutôt une révélation de la part de Celui qui connaît l'impénétrable et sait qu'Abû Lahab n'embrassera jamais l'Islam.
- Dans ce verset du Qur'an, le Prophète est appelé 'Ahsnad" au lieu de Muhammad ﷺ: (Et quand Jesus fils de 'Marie dit: "O Enfants d'Isral, je suis vraiment le Messager d'Allah Ienvoyél à vous, confirmateur de ce qui, dans la Thora, est antérieur à moi, et annonciateur d'un qui annoncent son avènement

Sa religion reste plus que jamais vivante de nos jours et gagne chaque jour davantage du terrain à travers le monde. C'est par milliers que les gens embrassent l'Islam. Il s'agit d'une religion hautement sollicitée par rapport aux autres et ce, malgré la faiblesse du soutien en termes des ressouices matérielles et humaines dont elle bénéficie, sans compter l'effort constant fourni par ses ennemis pour entraver sa propagation. Allah dit à cet effet: (En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Qur'an, et c'est Nous qui en sommes gardien " [175]
Thomas Carlyle, dit au sujet de Muhammad ﷺ: «Avez-vous jamais vu une religion aussi extraordinaire créée par un menteur? Pourquoi un menteur ne serait-il pas en mesure de construire une maison en briques! S'il ne connaît pas les propriétés de la chaux, du mortier et de la terre etc., ce qu'il construit ne serait pas une maison, mais plutôt un amas de décombres et un monticule de mélange de matières qui ne mérite pas de rester sur ses piliers pendant douze siècles, habité par cent huit millions (108.000.000) de personnes. Ses piliers ne peuvent que s'écrouler et se détruire comme si la bâtisse n'avait jamais existé. Il revient à l'individu de se conformer aux lois de la nature. Toute démarche doit être en communion avec la nature et la réalité des choses, sinon la nature vous répondra "non, pas du tout". Les apparences peuvent être trompeuses. Ah... moi, un Cagliostro ! De nombreux Cagliostros, les plus grands leaders du monde font fortune en un jour à travers leurs charlatanismes. C'est comme ces faux billets de banque. Les mains fainéantes les écoulent sans peine et d'autres personnes, non plus les auteurs de la falsification, en pâtissent La nature explose et crache du feu, des révolutions françaises et d'autres choses de ce genre, proclamant avec une temble

[175] Al Hijr, 9

véracité que les faux billets sont des contrefaçons. Cependant, à propos d'un Grand Homme tout particulièrement, en ce qui le concerne, je peux prendre le risque d'affirmer qu'il est impensable qu'il ait été autrement que vrai. Il me semble que c'est là son essence même et celle de tout ce qu'il porte en lui.»

Quant à la Sunna purifiée du Prophète, deuxième source de la législation islamique, elle a été préservée par l'effort acharné des hommes pieux et dignes de confiance. Ils consacrent leur vie à rassembler ces hadiths, à les passer au peigne fin et distinguer, en toute objectivité propre à la rigueur scientifique, l'authentique du faible. Quiconque se réfère aux livres traitant de la science des hadiths [Mustalah], se rendra compte avec preuve à l'appui que tout hadith jugé authentique l'est effectivement.
Michael Hart dit: « En vérité, Muhammad ﷺ a établi l'une des plus grandes religions dans le monde et est devenu l'un des plus grands leaders politiques de la planète'55. Aujourd'hui, treize siècles à peu près après sa mort, son influence demeure forte et grandissante »[176]

Aucun humain ne peut concevoir tout seul les législations touchant à tous les aspects de la vie, tels que l'adoration, l'économie et les relations sociales, le manage et le divorce, la vie publique et privée, la politique, etc. Comment un illettré aurait-il pu imaginer tout ce socle qui, en l'espace d'une vingtaine d'année, a donné naissance à une très grande civilisation? N'est ce pas là une preuve et un signe manifeste de sa prophétie?

Le Prophète ﷺ n'a commencé son appel à l'Islam qu'après avoir atteint l'âge de 40 ans. Il n'était plus tout jeune et généralement à cet âge-là, l'on n'aspire plus qu'au repos et à plus de loisirs. Or, c'est exactement à cette étape de la vie qu'on lui assigne la mission prophétique et la charge de la propagation de l'Islam.

Selon Thomas Carlyle[177], « Le fait d'avoir vécu une tendre enfance et une fleur de l'âge paisibles, simples et calmes anéantit toutes les allégations des détracteurs de sa prophétie. Il n'a parlé d'aucune mission divine avant l'âge de quarante ans. Tous ses écarts de conduite, réels ou supposés, n'ont commencé qu'après sa cinquantaine, c'est-à-dire après la disparition de la gentille Khadija. Vraisemblablement, toute son
"aspiration" jusque-là était de vivre une vie honnête. Et sa "renommé",
cette simple opinion favorable que les voisins qui le connaissaient avaient de lui, était tout aussi suffisante jusque-là. Ce n'est qu'après avoir amorcé la vieillesse, toute la chaleur lascive s'étant consumée alors qu'une vie paisible devient le meilleur cadeau dont on puisse rêver dans ce monde, qu'il amorça une "ambitieuse carrière". S'inscrivant en faux contre tout son passé, il se convertit en vilain charlatan avide pour se procurer ce dont il ne pouvait alors plus jouir. Pour ma part, je ne saurais aucunement avoir foi en un tel récit! ».

C-Les miracles révélés à travers les hadiths prophétiques

Le Prophète ﷺ dit dans un hadith : "*Celui qu'Allah nourrit d'une nourriture qu'il dise : Ô Allah accorde-nous Ta bénédiction dans cette nourriture et accorde-nous meilleur que ça. Et celui qu'Allah abreuve de lait qu'il dise : Ô Allah accorde-nous Ta bénédiction dans ce breuvage car le lait compense toute autre nourriture et tout autre breuvage.* » (Rapporté par Abû Dâwûd et par Ettirmidhi).

[176] Les 100 personnalités les plus influentes de l'histoire.
[177] Ils ont dit à propos de l'Iskim de Dr Imadoudine Khalil, p. 124.

Ce hadith se veut une parfaite illustration du caractère complet du lait dans l'alimentation comparé à d'autres aliments qui, pris isolément, contiennent une carence quelque part en vitamines. D'ailleurs une telle évidence est prouvée scientifiquement de nos jours. En effet grâce aux vertus des moyens d'analyse et d'expérimentation mis à profit dans le domaine nutritionnel, ceux-ci sont arrivés aux mêmes conclusions émises par le hadith du Prophète ﷺ.

Le Prophète ﷺ dit : "*Allah ne fait pas descendre une maladie sans la faire accompagner de son remède. »* (Rapporté par Al-Bukhâri).

Une telle vérité est prouvée et continue à l'être grâce aux vertus de la science. En effet, il ne se passe pas un jour sans que les spécialistes en la matière ne mettent au point un nouveau remède.

Dans un hadith rapporté par Al-Bayhaqi, le Messager d'Allah dit : « *Il n'existe pas d'année plus pluvieuse par rapport à une autre.»*

Une telle évidence est étayé à travers cette conclusion émise par les spécialistes des phénomènes naturels qui disent à juste titre : « Il est clair que la quantité d'eau de pluie qui tombe chaque année à travers le monde est invariable ne serait-ce que d'une façon infirme. » Ils se sont basés dans leur analyse sur le fait que l'énergie émise par le soleil ainsi que les autres facteurs entrant dans la constitution du phénomène de la pluie sont constants par rapport à l'ensemble du globe terrestre. A partir de là, il devient apparent que la quantité d'eau qui s'évapore annuellement dans l'atmosphère reste invariable et par conséquent la quantité de pluie qui tombe chaque année reste invariable elle aussi. Pour ce qui est de ce phénomène observé et à travers lequel on constate une nette variation des précipitations d'une année à l'autre et de surcroît dans une même région, il y a lieu d'admettre qu'une telle situation ne change rien au fond du problème étant donné que si la quantité des précipitations augmente dans une région c'est que cette variation se fait au détriment d'une autre région. Le Prophète ﷺ avait donc raison.

D'après Hûdeifa Ibn Al-Yaman ﷺ : "Nous étions en compagnie du Messager d'Allah ﷺ lorsque celui-ci dit : "*Faites-moi les statistiques sur le mot « Islam ».* (Rapporté par Al-Bukhâri et par Muslim).

La preuve est que de nos jours la méthode de calcul par les statistiques constitue l'une des méthodes les plus fiables dans le traitement des données. En ce sens qu'elle constitue une étape fondamentale sur laquelle repose la gestion, et qu'aujourd'hui, des sciences, comme le management et les statistiques, font les beaux jours des sciences modernes.

Le Prophète ﷺ dit : "*Lorsque vous entendez parler d'une épidémie de la peste dans une région donnée n'allez pas là-bas. Et lorsque vous vous trouvez dans une région touchée par cette épidémie ne la quittez pas. »* (Rapporté par Al-Bukhâri).

Ce hadith nous enseigne deux bonnes choses. La première est que le Prophète ﷺ nous interdit de pénétrer dans une région touchée par l'épidémie au risque de contracter cette maladie. Alors que dans la deuxième – et c'est là où se situe justement le miracle – il nous interdit de quitter le lieu de l'épidémie au risque cette fois-ci d'exporter avec soi le mal et le faire propager ailleurs. Une telle réalité est prouvée sur le terrain par la science moderne et dont les conclusions confirment que beaucoup de personnes qui se trouvent dans la zone touchée par la maladie, même si elles ne sont pas automatiquement malades cela ne les

empêcheraient pas d’en être les porteurs sains sans le savoir. Des vecteurs de la maladie quoi ! En ce sens que si ces personnes se déplaceront vers un autre endroit elles seront inévitablement la cause de la propagation de la maladie sans le savoir. A bien méditer cette thèse de « mise en quarantaine », à titre de remède palliatif, pour lutter contre la propagation de l’épidémie. Méthode chère à la médecine moderne et qui est utilisée de nos jours pour faire face à ce type de situation.

D’après Abû Hûreira ؓ : “Le Messager d’Allah ﷺ dit : “*Tout corps humain se désintégrera dans la terre et il n’en restera qu’un petit os situé à l’extrémité de la colonne vertébrale (*coccyx). » (Rapporté par Muslim).

Ce hadith est en soi une parfaite illustration de ces étonnants miracles révélés par le Prophète ﷺ. En effet, aujourd’hui les études en embryologie mettent en évidence que la création et la formation du corps humain se font à partir d’un os situé à l’extrémité de la colonne vertébrale (coccyx) découlant de ce qui est appelé « primitive streak ». Celui-ci va permettre dans un premier temps aux cellules de se diviser et de se différencier entre elles, en épousant chacune sa propre caractéristique, pour donner naissance au système nerveux dans sa forme initiale (primaire) avant de se compléter par la suite avec tous ses éléments qui le composent, puis ce ‘primitive streak » va ainsi disparaître et il n’en restera qu’une infime partie de laquelle sortira le coccyx, d’où la formation de l’homme. Et c’est à partir de cet os que ressuscitera l’homme comme nous en a informé le Messager d’Allah ﷺ.

Le Messager d’Allah ﷺ dit : “*Lorsque les bergers élèveront des constructions somptueuses, attend l’Heure.”* (allusion faite à l’approche de la fin du monde).

Ce que vient de prédire le Prophète ﷺ s’est bel et bien réalisé. En effet, des peuples entiers, qu’ils soient de l’Est ou de l’Ouest et qui étaient connus pour leur nature paysanne, puisqu’à une époque donnée on leur connaissait comme ressources la garde de troupeaux et le travail de la terre s’adonnent de nos jour à élever des immeubles et des habitations dignes des gratte-ciel.

Et puis, ceux qui avaient construit des gratte-ciel qu’étaient-ils auparavant ?

D’après Abû Hureira ؓ : le Messager d’Allah a dit : *« Il viendra le jour où aucun homme ne sera épargné par la pratique de l’usure. Celui qui ne se verra pas trempé dans cette pratique se verra quand même tenté de le faire. »* (Rapporté par Ibn Madja et par Abû Dâwûd).

La preuve est qu’aujourd’hui les banques qui versent dans la pratique de l’usure se multiplient de façon vertigineuse si bien que toutes les transactions d’ordre monétaire ainsi que les affaires ne se négocient que selon le taux d’intérêt le plus séduisant. Le Prophète ﷺ n’avait-il pas prédit tout cela ?

Le Messager d’Allah ﷺ dit : “*Le croyant vis-à-vis de son frère (croyant) est comme un édifice dont les éléments sont rattachés l’un à l’autre (tout en entrecroisant les doigts) (*Rapporté par Al-Bukhâri).

Cela dit, il est prouvé de nos jours à travers les études inhérentes à l’architecture urbaine que la construction d’un édifice donné obéit à la logique d’un bloc cohérent (as an integral). En d’autres termes lorsqu’un défaut apparaît dans la construction, celui-ci se répercutera inévitablement sur l’ensemble de l’édifice. En ce sens qu’il y aura une autre redistribution

dans l'équilibre des autres parties de l'immeuble jusque là épargnées comme en témoigne le hadith lorsque le Prophète ﷺ dit : « *Sont rattachés l'un à l'autre.* »

L'Envoyé d'Allah ﷺ dit : "*Si vos enfants souffrent d'amygdalite, n'ajoutez pas à leur souffrance en pressant avec vos doigts sur leurs joues (jusquà les étrangler), mais traitez leur mal par le bois "d'El-qost".*

Jadis et même jusqu'à une période récente lorsque quelqu'un souffrait par exemple, d'une amygdalite ou même d'une otite, on se mettait à presser avec les doigts sur la partie douloureuse, de façon à extirper le mal. Ce qui est tout à fait erroné comme pratique. Car tout simplement une inflammation ne se traite qu'avec le recours aux médicaments que sont les antibiotiques. L'autre miracle révélé dans le hadith du Prophète ﷺ fait que celui-ci nous incite à recourir aux vertus du "qosts" plante médicinale, comme remède contre cette maladie. En effet cette plante est riche en éléments chimiques que sont l'hélénin et l'acide Benzoïque dont leurs effets antiseptiques et anti-microbiens et anti-inflammatoires ne sont plus à démontrer. De tels éléments sont même utilisés dans la préparation de certaines solutions buvables pour lutter contre la toux.

Le Prophète ﷺ dit : "*Consommez de l'huile (d'olive) et utilisez-*la pour vos différents besoins *car elle provident d'un arbre béni."*

Chapitre III: Le prophète et les problèmes sociaux

Le Prophète ﷺ propose des solutions à nos problèmes actuels :

1) **Le problème de la violence et du terrorisme.**

L'Islam est une religion de pitié qui n'autorise pas le terrorisme. Dans le Coran, Allah dit : **« Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous 7ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables. »** (60 :8)
Le Prophète Mohammed ﷺ interdisait aux soldats de tuer les femmes et les enfants et il conseillait : « … Ne trahissez pas, ne soyez pas excessifs, ne tuez pas les enfants. »[178] Et il dit aussi : « Quiconque tue une personne qui a un traité avec les musulmans ne sentira pas le parfum du Paradis, et son parfum sera loin d'une durée de quarante années. » [179]
De même, le Prophète Mohammed ﷺ a défencu la punition avec le feu [180]
Il a inscrit, une fois, le meurtre comme le second des péchés majeurs [181] et il a même prévenu qu'au jour du Jugement, « les premiers cas à être jugés entre les gens le jour du Jugement seront ceux de l'effusion de sang. [182]» [183]
Les musulmans sont encouragés à être gentils même avec les animaux. On leur a défendu de leur faire du mal. Une fois le Prophète Mohammed ﷺ a dit : "Une femme a été punie parce qu'elle a emprisonné une chatte jusqu'à ce qu'elle mourut. A cause de cela, elle ira en Enfer. Pendant qu'elle l'emprisonnait, elle ne lui donnait ni à boire ni à manger. Elle refusait même de la laisser manger des insectes de la terre. » [184]
Il dit aussi qu'un homme a abreuvé un chien très assoiffé, ainsi Allah a pardonné ses péchés pour cette action. Le Prophète ﷺ fut interrogé :"Ô Messager d'Allah ! Sommes-nous récompensés pour la gentillesse envers les animaux ? Il dit : « Il y a une récompense pour la gentillesse envers tout être, animal ou humain. » [185]

En outre, en prenant la vie d'un animal pour le consommer, les musulmans sont priés de le faire de la manière qui cause le minimum possible de douleur et de souffrance. Le Prophète Mohammed ﷺ dit : "Quand vous égorgez un animal, faites-le de la meilleure manière. Qu'on aiguise le couteau pour réduire la souffrance de l'animal. » [186]
A la lumière de ces textes islamiques ainsi que d'autres, les actes de répandre la terreur dans les cœurs des civils sans défense, la destruction massive des bâtiments et des propriétés, le bombardement et la mutilation d'hommes, de femmes innocents, et d'enfants sont tous des actes défendus par l'Islam et les musulmans. Les musulmans suivent une religion de paix, de pitié, et de pardon, et la grande majorité désavouent les violents incidents que quelques-uns ont associés avec les musulmans. Si un musulman s'engage, même individuellement, à un acte de terrorisme, il est coupable de violer les lois de l'Islam.

---

[178] Rapporté en *Sahih Mouslim,* numéro 1744 et *Sahih Al-Boukhâri,* numéro 3015.
[179] Rapporté en Sahih *Mouslim,* numéro 1731 et *At-Tirmithi* numéro 1408.
[180] Rapporté en *Sahih Al*-Boukhâri, numéro 3166 et *Ibn Mâja*, numéro 2686.
[181] Rapporté en *Abi Dawoud*, numéro 2675.
[182] Rapporté en *Sahih Mouslim,* numéro 88 et *Sahih Al-Boukhâri*, numéro 6871.
[183] Les tueries et les blessures.
[184] Rapporté en *Sahih Mouslim,* numéro 1678 et *Sahih Al-Boukhâri*, numéro 6533.
[185] Rapporté en *Sahih Mouslim,* numéro 2244 et *Sahih Al-Boukhâri*, numéro 2466.
[186] Rapporté en *Sahih Mouslim,* numéro 1955 et et *At-Tirmithi* numéro 1409.

2) **Le problème de la faim et la pauvreté dans le monde**

Depuis longtemps, le problème des riches et des pauvres préoccupait les gens dans les sociétés. Ils voulaient toujours lui trouver une solution adéquate jusqu'à l'arrivée de l'Islam et Allah – Le Très Majestueux – a résolu ce problème ; les uns et les autres ont été satisfaits et plus personne n'est resté affamé dans les pays musulmans. La solution à ce problème est la « Zakat » qui est imposée aux riches. L'appel constant dans le Coran à la « sadaqat » (ou l'aumône) et son appellation par Dieu est à la fois anoblissement et prête pour Allah qui dit [187] **« Quiconque prête à Allah de bonne grâce, il le lui rendra multiplié plusieurs fois. »** Ainsi Allah n'a pas fait de l'aumône seulement une cession par les riches d'une partie de leurs biens au profit des pauvres mais il en a fait aussi un bienfait. Celui qui cède une partie de son argent au profit des pauvres dans la société, réalise un bienfait à l'égard d'Allah. Avec l'aumône « zakat », la justice sociale n'est pas seulement un des idéaux souhaités par l'homme qui désire ardemment le réaliser, mais elle est devenue dans l'Islam une réalité puisque c'est une obligation pour les riches parmi les musulmans de céder une partie de leur argent aux pauvres qui sont devenus comme leurs associés. Ils attendent chaque année, et de temps en temps, ce qu'ils vont leur donner de cet argent au titre de la « zakat ». Ce n'est donc ni une bourse accordée par les musulmans riches aux pauvres, ni une donation mais c'est un de leurs droits comme cela est dit dans le Coran. Ce qui les met à l'abri de la supériorité des riches et de leurs abus. Ainsi les riches peuvent avoir le sentiment qu'ils sont leurs égaux, qu'ils aident ceux qui sont nécessiteux, qu'ils aident les opprimés et qu'ils offrent du pain à ceux quiu en ont besoin.

Cette justice sociale est voulue par la religion qui en fait l'un des cinq piliers de l'Islam. C'est un exercice du culte comme la prière. Allah – Le Très Majestueux – lie toujours la « zakat » à la prière dans le Coran.

C'est pour cela que lorsque certains arabes ont reculé devant l'accomplissement de ce devoir après la mort de l'Envoyé d'Allah ﷺ, le Calife Abou Bakr es-seddik n'a pas hésité à les combattre pour les ramener à l'Islam et à l'exécution de ses fondements. C'est là un honneur qui lui est dû depuis toujours.

Il ne s'est jamais produit – jusqu'à nos jours – qu'un groupe de musulmans se soit élevé contre ce principe qui est l'un des principes de l'Islam. Au contraire pour eux, ce pilier de l'Islam a toujours préservé les pauvres de la rogne contre les riches et de leur accaparement des richesses à l'exclusion des autres. Depuis longtemps, les plus riches de la communauté faisaient bénéficier les plus démunis de beaucoup d'oeuvres de bienfaisance. Bien plus, ils faisaient des legs pieux pour les œuvres de bienfaisance ; ce qui fait distinguer – jusqu'à nos jours – le monde musulman des autres pays du monde par l'existence dans leur pays respectifs de ministères chargés de ces legs pieux, des rendements qu'ils rapportent et de leur distribution.

Allah et Son Envoyé ont bâti cette justice sociale dans la communauté musulmane sur les principes de la bienfaisance, la sympathie et l'entraide entre les membres de la communauté, les riches aidant les pauvres à se procurer leur pain quotidien. Ceci a satisfait les couches sociales démunies depuis toujours. Si nous comparons cette justice divine avec la justice que les communistes voulaient établir entre les riches et les pauvres, nous remarquons que la justice divine des musulmans respecte la liberté de l'homme dans sa vie et dans la gestion de

[187] Sourate « La vache » n° 1 verset 245.

ses biens. Son argent reste sa propriété dont il cède une partie chaque année au titre de la « zakat » en faveur de son frère pauvre par conviction et par désir réel d'avoir la grâce d'Allah qui récompense le musulman ayant accompli sa « zakat » et ayant fait l'aumône comme cela est dit dans le Coran [188] **« Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah »** et pour avoir sa grâce et sa bénédiction, combattent ainsi l'ennemi et font la paix pour leurs frères pauvres **« tel un grain d'où naissent sept épis, à cent grains l'épi. Car Allah multiplie la récompense à qui il veut. Et la grâce d'Allah est immense, et il est omniscient. »** Ceci est une promesse divine où il évoque la récompense dont il fait bénéficier celui qui fait la « zakat » et qui fait l'aumône avec un grain semé dans une bonne terre et qui a fait pousser sept **« épis à cent grains l'épi ».** C'est-à-dire qu'Allah multiplie les récompenses de celui qui fait la « zakat » et l'aumône au profit des nécessiteux sept cent fois plus. Quel musulman entend cette récompense divine pour la « zakat » et l'aumône et ne les accomplit pas pour l'amour d'Allah en attendant la récompense ici-bas et dans l'au-delà ?

Il y a là une grande différence entre la justice sociale dans l'Islam et la justice que le communisme russe a voulu consolider et répandre pendant plus de soixante dix ans et qui portait en lui les signes de l'échec de son application et de son institution pour des raison nombreuses parmi lesquelles le fait de reposer sur la sujétion la soumission, la privation de l'homme de sa liberté, de son argent et la soumission à un contrôle permanent dans tous ses comportements, dans ce qu'il produit matériellement et intellectuellement. Ainsi l'homme perd tous les bienfaits et les privilèges dont Allah l'a comblé dans sa vie et sombre dans un matérialisme excessif et un athéisme réfractaire à Allah et à ses religions.
Certaines de ces raisons étaient suffisantes pour écrouler la justice communistes très tôt et en particulier la perte de l'homme de sa liberté et plus grave encore sa perte de la religion et sa renonciation à la foi. Il est fortement établi que l'homme a besoin de croire en Allah qui préside à ses destinées et l'élève à faire œuvre utile, l'éloigne du mal et des abominations, lu ménage une bonne vie. La justice sociale des musulmans est exempte des défauts destructeurs du communisme.

Elle ne connaît pas la sujétion ni la l'atteinte à la volonté de l'homme et à sa liberté. La liberté lui est plutôt totalement garantie sur le plan de la pensée, des comportements, de la vie et la liberté de disposer de ses biens. L'homme dans la justice sociale islamique ne perd pas ses efforts, sa prééminence, ses capitaux et ses biens. C'est une justice divine conçue par le Créateur du cosmos et par Son Envoyé. C'est pourquoi elle est une justice infaillible dans la « Charia » et la foi. L'Islam considère la justice comme l'exercice du culte, le jeûne et le pèlerinage – culte qui remplit les cœurs des musulmans de quiétude, de tranquillité et de satisfaction.

[188] Sourate « La vache » n° 1, verset n° 961.

3) Le problème de l'alcool et de la drogue :

L'alcool est aujourd'hui considéré dans certains pays comme étant en soi une « drogue douce ». Et pourtant, ses ravages sont terribles. Tant au niveau de la santé physique (cirrhoses, cancers) que de la santé mentale (addiction), les troubles qu'il cause sont là. Ses effets ne se limitent pas à l'individu, mais touchent la famille (violences conjugales, parentales) et la société (coups et blessures, meurtres, accidents de la route). Comment le musulman et la musulmane considèrent-ils l'alcool ? Qu'en dit l'islam ?

Les textes de la révélation ont strictement interdit l'alcool (Coran 5/90). De toutes les choses que ces textes ont déclaré interdites, certaines sont tel qu'elles ne contiennent que ce qui est nocif à l'être humain (sur le plan physique, sur le plan spirituel, sur le plan mental, sur le plan familial, sur le plan social ou autre) ; d'autres choses sont telles qu'elles contiennent à la fois ce qui est utile et ce qui est nocif pour l'être humain, mais ce qui est nocif domine ce qui est utile ; les textes de la révélation les ont donc strictement interdites également. Ainsi en est-il de l'alcool, dont Dieu a explicitement dit qu'il contient ce qui est utile, mais aussi ce qui est nocif, mais ce qui est nocif domine (Coran 2/219). L'alcool procure par exemple à l'organisme une sensation de chaleur et l'aide ainsi à supporter le froid, mais cet avantage n'est pas suffisant pour contrebalancer les ravages qu'il cause par ailleurs ; Dieu l'a donc strictement interdit. "Et il se peut que vous aimiez quelque chose alors qu'elle est nocive pour vous. Dieu sait… » (Coran 2/216). Un Compagnon habitant une région froide d'Arabie avait ainsi demandé au Prophète si les musulmans de cette région pouvaient absorber une boisson faite à partir du blé, qui les aidait à supporter le froid et les durs travaux. »

- « Cette boisson cause-t-elle l'ivresse ? S'enquit le Prophète.
- Oui.
- Eh bien vous devez vous en abstenir » (rapporté par Abû Dâoûd, n° 3683).

À l'aube de la venue de l'islam, les habitants de la péninsule arabique étaient depuis longtemps de grands amateurs d'alcool. L'alcool de raisin, de datte, de miel, de maïs, etc. y étaient fabriqués et consommés avec grand plaisir. Voulant détacher les musulmans de l'alcool, l'islam ne s'y prit pas de façon brutale. Les sources de l'islam communiquent croyances, conception de la vie et actes de culte ; pensée et sentiments ; éthique et valeurs ; règles de politesse et traditions ; droit et législation. Tous ces éléments sont constitutifs de la société musulmane. Le droit n'est – malgré son importance – qu'un élément parmi d'autres. Comment penser que, par le simple fait d'avoir émis quelques règles juridiques, nous aurons donné naissance à la société musulmane voulue ? Une législation seule ne forme pas un peuple : elle doit être appuyée par un changement de pensée et de sentiments. C'est bien pourquoi Jundub ibn Abdullâh raconte l'expérience vécue en la compagnie du Prophète : « Nous étions, jeunes hommes, auprès du Prophète. Nous apprîmes la foi avant d'apprendre le Coran [c'est-à-dire les règlements coraniques]. Puis nous apprîmes le Coran, ce qui fit augmenter notre foi » (rapporté par Ibn Mâja, n° 61).

Pédagogie divine concernant l'alcool

C'est pour la même raison que Aïcha, épouse du Prophète (sur lui la paix), raconte : « Parmi les premiers passages du Coran à avoir été révélés, il y a une sourate parmi les sourates mufassal, dans laquelle il est question du Paradis et de l'Enfer ; et puis, lorsque les hommes retournèrent vers l'islam, le licite et l'illicite furent révélés. Si dès le début Dieu avait révélé : « Ne buvez plus d'alcool », les hommes auraient dit : « Nous ne le délaisserons jamais ! ». Si dès le début Dieu avait révélé : « Ne commettez plus l'adultère ! », les hommes auraient dit : « Nous ne le délaisserons jamais ! »… » (Rapporté par al-Boukhâry, n° 4707).

Ce n'est qu'après ce long et profond travail sur les cœurs que la révélation s'est mise à édicter obligations et interdits, parmi lesquels l'interdiction de l'alcool. Et même ici, elle a

encore choisi la voie du pragmatisme. En effet, le texte coranique, aujourd'hui encore, témoigne de la patiente progression et de la pédagogie qui furent les siennes dans la mise en place de l'interdiction : d'abord, il a été dit que l'alcool était source d'avantages et d'inconvénients et que ses inconvénients dominaient ses avantages (Coran 2/219) ; puis il a été dit qu'il est désormais interdit de se trouver en état d'ivresse au moment d'une des cinq prières quotidiennes (Coran 4/43) ; puis l'alcool a été définitivement interdit (Coran 5/90). Ce processus s'est étalé sur une période de plusieurs années.

Le monde entier reconnaît que l'alcoolisme est un fléau sanitaire, familial et social. Le monde entier reconnaît les ravages causés par cette « drogue ». Mais si l'islam a, au VIIème siècle, réussi à amener globalement les hommes de toute une terre – l'Arabie – à se défaire de leur alcoolisme, c'est à cause de deux particularités : un profond travail sur les cœurs et les esprits sans interdiction dans un premier temps, puis, dans un second temps, une interdiction progressive liée à la responsabilité devant Dieu. Et c'est ce qui fait la différence d'avec la tentative avortée des États-Unis avec la Prohibition dans les années 20 du XXème siècle.

Quelques règles que le musulman cherche à respecter à propos de l'alcool

1) Le musulman se préserve de tout alcool, quel que soit le produit à partir duquel celui-ci a été fabriqué : Le Prophète a dit : « Tout ce qui enivre est vin. Et tout vin est interdit » (rapporté par Mouslim, n° 2003). Un jour, questionné par un homme originaire du Yémen au sujet d'un alcool que les Yéménites fabriquaient à partir du maïs, le Prophète lui demanda : « Provoque-t-il l'ivresse ? – Oui, répondit l'homme. – Tout ce qui enivre est interdit » répondit le Prophète (rapporté par Mouslim, n° 2002).
2) Le musulman se préserve de consommer même en petite quantité ce qui n'enivre que lorsque consommé en grande quantité : On a beau dire qu'on ne boira qu'un petit verre, le premier verre en appelle un second, et chemin faisant, toute la bouteille y passe. C'est une des constantes de la nature humaine. Le Prophète a donc interdit de consommer même en une quantité faible au point de ne pas provoquer l'ivresse, ce qui provoque l'ivresse lorsque pris en plus grande quantité : « Ce qui provoque l'ivresse en grande quantité est interdit même en petite quantité » (rapporté par Abû Dâoûd, n° 3681). « Ce dont la (consommation d') un farq [= quelques litres] provoque l'ivresse, même la consommation de ce qui tient dans le creux de la main en est interdite » (rapporté par Abû Dâoûd, n° 3687, at-Tirmidhî, n° 1866).
   Il faut préciser ici que certains illustres savants étaient d'avis que seul l'alcool de raisin est interdit en grande et en petite quantité ; quant aux autres alcools, ils sont interdits lorsqu'ils sont pris en quantité telle qu'elle provoque l'ivresse ; par contre, il n'est pas interdit d'en consommer en quantité tellement minime qu'elle ne provoque pas l'ivresse et à condition que ce soit pour une raison valable – davantage de force physique. Mais Ibn Rushd dit ceci : tous les savants sont unanimes à dire que l'alcool de raisin est interdit en grande comme en petite quantité ; or dire que l'alcool de raisin est interdit en grande comme en petite quantité, mais que l'alcool fait à partir d'autres produits est, lui, autorisé en petite quantité et interdit seulement en grande quantité, cela ne correspondrait pas à l'habitude du droit musulman, qui est de ne pas faire de différence entre deux choses semblables ["jam' bayn al-mutamâthilayn"] (Bidâyat ul-mujtahid, tome 2 p. 876). Shâh Waliyyullâh écrit qu'en fait l'avis de ces illustres savants des premiers temps est dû au fait que le Hadîth "Ce qui provoque l'ivresse en grande quantité est interdit même en petite quantité » n'était pas parvenu à certains Compagnons et à leurs élèves. "Ils sont donc excusables, écrit Shâh Waliyyullâh. Mais le Hadîth ayant été diffusé ensuite partout, quelqu'un n'a plus d'excuse aujourd'hui » (Hujjat ullâh il-bâligha, tome 2 pp. 509-510). D'ailleurs, au sein de l'école faisant cette différence entre alcool et alcool, la fatwa est

donnée selon l'avis des savants disant que la consommation de tout alcool est interdite, même en petite quantité (avis de Muhammad ibn ul-Hassan).

3) Le musulman se préserve de faire le commerce de l'alcool et de favoriser sa consommation : Le Prophète a dit : « Dieu a interdit de vendre l'alcool, la bête non abattue rituellement (maytah), le porc et les idoles » (rapporté par al-Boukhâry, n° 2121, Mouslim, n° 1581, etc.). Le Prophète a également interdit que le musulman fabrique du vin, qu'il en transporte, qu'il le serve à boire à quelqu'un, etc. (extrait du Hadîth n° 1295 rapporté par at-Tirmidhî). Le musulman n'offre pas non plus d'alcool à quelqu'un. Persuadé qu'il s'agit de quelque chose de nocif, il ne peut offrir pareille chose à quelqu'un d'autre. « Ne pourrais-je pas en offrir à des juifs ? " demanda quelqu'un au Prophète. "Celui qui a interdit le vin a aussi interdit qu'on en offre aux juifs » (rapporté par al-Humaydî).

4) Le musulman ne s'assoit pas dans les assemblées de beuverie : Le Prophète a dit : « Celui qui croit en Dieu et au jour dernier, qu'il ne s'assoie pas à une table sur laquelle l'alcool est bu » (ad-Dârimî 2092, Ahmad 14241 ; voir aussi at-Tirmidhî 2801, Ahmad 126). Ibn Taymiyya écrit : « Il n'est pas permis à quelqu'un d'assister, de son plein gré, et sans qu'il y ait nécessité ("dharûra"), à des assemblées où l'on fait le mal », et de citer ensuite le Hadîth ci-dessus (Majmû' ul-fatâwâ 28/221).

5) Le musulman considère-t-il l'alcool comme étant impur rituellement ? La majorité des juristes considèrent en effet l'alcool comme étant rituellement impur (najâssa hissiyya), ce qui fait que la partie des vêtements ou du corps qui a été touchée par l'alcool doit être lavée avant que l'on puisse accomplir la prière (salât). Ils se fondent sur le verset qui dit de l'alcool qu'il est « rijs » (Coran 5/90), qu'ils traduisent par "impur rituellement » (Cf. Bidâyat ul-mujtahid, tome 1 p. 148).

Seuls Rabî'at ur-ra'y, al-Layth ibn Saad, al-Muzanî et quelques autres juristes pensent que l'alcool n'est pas impur rituellement (najâssa hissiyya) mais qu'il constitue une impureté sur le plan moral seulement (najâssa ma'nawiyya). C’est aussi l’avis de quelques grands savants contemporains comme Cheikh Ibn Baz ou Al-Albany.

6) Le musulman peut-il vendre du raisin à celui dont il sait qu'il en fera de l'alcool ? D'après ce qu’al-Haskafî a écrit comme principe d'après Abû Hanîfa : la règle, à propos de toute chose dont certaines utilisations sont licites et d'autres illicites, et dont on pense que l'acheteur va l'utiliser de façon illicite, est la suivante :

- s'il s'agit d'une chose qui est utilisable de cette façon illicite dans sa forme actuelle, alors il est interdit de la vendre à celui dont on est certain ou quasi certain qu'il va en faire une utilisation illicite ;
- par contre, s'il s'agit d'une chose qui ne peut être utilisée de façon illicite qu'après avoir été transformée par l'acheteur, alors il est seulement déconseillé (mak'rûh tanzîhan) de la vendre à celui dont on est certain ou quasi certain qu'il va la transformer et utiliser ensuite le produit obtenu de façon illicite.

Selon cet avis, il est interdit de vendre des armes à celui dont on est quasi certain qu'il va les utiliser pour voler et piller : on sait qu'il va en faire une utilisation illicite, et cette utilisation illicite se fait, avec les armes, tel qu'elles sont vendues. Par contre, il est seulement déconseillé de vendre du raisin à celui dont on pense qu'il va en faire du vin, car c'est après transformation en matière illicite ce qui était licite que l'acheteur va en faire une utilisation illicite.

Par contre, d'après les juristes Mâlik et Ahmad, il est interdit de vendre du raisin à celui dont on est certain ou quasi certain qu'il va en faire du vin (Zâd ul-ma'âd, tome 5 p. 763, Al-fiqh al-islâmî wa adillatuh, tome 5 p. 3458). Cette règle concerne le cas de l'acheteur potentiel dont on sait pertinemment qu'il va faire du vin du raisin qu'il achète. Cependant, si on ne savait pas et on le lui a vendu puis on découvre qu'il en a fait du vin, on n'a rien à se reprocher. On ne doit d'ailleurs pas devenir soupçonneux et demander à chaque acheteur potentiel ce qu'il compte faire du raisin qu'on vend.
Wallâhu A'lam (Dieu sait mieux).

Chapitre IV: Sa vie fut la preuve de sa prophétie

1-Perfection d'âme et noblesse de caractère

Le Prophète (ﷺ) se distinguait par sa grande éloquence et ses discours rhétoniques. A cet égard, notamment, il occupait une place de choix difficile à ignorer. II se distinguait aussi par sa souplesse, la pureté et l'ampleur de son langage, la justesse de ses mots et son manque de manièrisme. C'était un grand orateur doté d'un beau jugement et d'une connaissance des dialectes arabes. Il parlait à chaque tribu par l'intermédiaire de son dialecte. Se réunissaient en lui, la force et l'ampleur de l'esposé des nomades ainsi que la pureté et la splendeur du langage spécifique aux sédentaires. fi s'agissait là d'un appui d'Allah qui lui faisait parvenir la révélation. il savait être bon et tolérant, pardonner s'il pouvait le faire, supporter les contraintes: qualités lui venant de son éducation par Allah. Tout homme de qualité a pu faire des faux pas et faire preuve de défaillances, mais lui, l'abondance de la perversité ne le rendait que plus patient. De même, le gaspillage des ignorants ne le rendait que plus indulgent. A cet égard Aicha dit: “Toutes les fois qu'on donnait au Messager d'Allah (ﷺ) à choisir entre deux choses, il choisissait toujours la plus facile, tant qu'il pouvait le faire sans pécher. Si cela comportait un péché, jamais il ne s'en approchait. Il ne se vengeait point pour lui-même mais si l'on en venait à violer ce qu'Allah a interdit, il se vengeait pour Allah. C'était le moins irascible de tous et le plus facile à satisfaire.

Il était d'un énérosité et d'une largesse sans limites. Il donnait de la manière de ceux qui ne craignent point la pauvreté. Selon Ibn Abbâs: “Le Messager d'Allah (ﷺ) était le plus généreux de tous, plus généreux que quiconque au mois de Ramadan où il avait des rencontres avec Jibril. Celui-ci le rencontrait dans chacune des nuits du Ramadan et lui enseignait le Coran. Le Messager d'Allah (ﷺ) était plus prompt à faire le bien que le vent ne saurait être rapide lorsqu'il est déchaîné”. Pour Jâbir: “il ne lui était jamais arrivé de dire: “non” à quelqu'un”.

Son courage et son intrépidité, sa disponibilité à secourir n'échappaient à personne. C'était le plus courageux de tous. Il a connu des situations difficiles, toutefois à maintes reprises, les héros et les braves des ennemis le fuyaient. Il savait être ferme sur ses pas, avancer sans reculer, rester imperturbable et inaccessible à la peur. Il n'est point d'homme courageux qui n'ait déjà eu à s'enfuir ou à essuyer une défaite. Toutefois, en ce qui concerne le Prophète (ﷺ), Ah fit remarquer: “Au fort des échaufourées, lorsque les pupilles rougissaient sous l'effet de la violence, nous en venions à éprouver de la crainte pour la vie du Messager d'Allah (ﷺ). Nul plus que lui n'était plus proche de l'ennemi”. Selon Anas: “Les habitants de Médine étaient une nuit paniqués du fait d'une voix qui appelait. Alors des gens sortant de chez eux se dirigeait vers cette voix lorsqu'ils rencontrèrent le Prophète (ﷺ) qui lui, en revenait. Celui-ci les avait tous devancés à la voix qui était celle d'un homme monté sur un cheval appartenant à Abi Talha ‘An. L'homme tenait une épée à son épaule et disait: “Vous n'avez pas pris garde, vous n'avez pas pris garde”.

C'était le plus timide de tous. A cet égard, Abou Saaid Aioudri dit: “Il était plus timide qu'une vierge engourdie, envahie de torpeur. Lorsqu'il détestait quelque chose, cela se lisait sur son visage.
Il ne braquait jamais son regard sur le visage de son vis à vis. Discret, il regardait plus vers le sol plus qu'il ne levait les yeux vers le ciel.
La plupart de ses regards se limitaient à l'observation. Il n'imposait à personne ce qu'il détestait et cela, par générosité et pudeur.

Il ne nommait jamais quelqu'un au sujet duquel, il lui a été rapporté une mauvaise action. Au contraire il disait: "Pourquoi des gens font-ils telle chose"? C'était le plus digne de cette parole d'Al-Farazdak: "Il baisse le regard par pudeur et les gens, devant lui baissent le regard par respect. Jamais il ne parle sans se mettre à sourire ".

C'était le plus juste, le plus chaste, le plus franc et le plus honnête de tous. Cela lui était reconnu par ses détracteurs et ses ennemis. On l'appelait le "Probe" avant l'avènement de la prophétie. Les gens avant l'Islam, soit à l'époque antéislamique venaient solliciter son arbitrage. D'après ce qu'At-Tirmithi a rapporté d'Ali, Abou JahI, un jour, dit: "Nous ne te dementons pas. C'est plutôt ce que tu apportes que nous démentons". A cet égard, Allah dit: "Or, vraiment ils ne croient pas que tu es menteur mais ce sont les versets d'Allah que les injustes rénient". (6:33). Hercules eut à interroger Abou Soufyan en ces termes: "accusiez-vous de mensonges avant qu'il n'ait dit qu'il est prophète"? "Non", répondit celui-ci.

C'était le plus humble et le plus modeste de tous. Il interdisait aux gens de se lever pour lui comme ils le faisaient pour les rois.
Il rendait visite aux pauvres, fréquentait les nécessiteux, répondait à l'appel de n'importe quel serviteur, s'asseyait parmi ses compagnons comme s'il était de leur groupe.

Aicha ﷺ dit: "Il réparait ses chaussures, cousait ses vêtements, travaillait à la main comme vous le faites dans vos maisons.
C'était un homme comme les autres , il trayait sa brebis et vaquait à ses affaires". C'était le plus fidèle en matière d'engagements le plus disposé au culte et la parenté, le plus clément et le plus compatissant, le plus intime et le plus poli, le plus simple de caractère et le plus à l'abri de la perversité morale. Il n'était ni grossier, ni impudique, ni lanceur d'imprécations, ni tapageur dans les marchés. Il ne réagissait pas au mal par le mal, mais au contraire par le pardon. II ne laissait personne marcher derrière lui, il ne se montrait supérieur à ses esclaves par le manger et le vêtir. Il se mettait au service de quiconque, se mettait au sien. Jamais il n'avait eu à dire "ouff' à un serviteur ou plutôt à le blâmer d'avoir fait ou laissé des choses.

Il aimait les pauvres dont il fréquentait le milieu et assistait à l'enterrement. Jamais il ne méprisait un pauvre pour sa pauvreté. A l'occasion d'un de ses voyages, on en était venu à donner l'ordre de sacrifier un mouton. Alors, quelqu'un dit: "C'est à moi de l'égorger".

Un deuxième dit: "C'est à moi de le dépécer". Enfin un troisième dit: "C'est à moi de le cuire". A ce niveau, le prophète (ﷺ) dit: "C'est à moi de rassembler du bois". Les gens dirent:
"Nous t'en dispensons", mais le Messager d'Allah (ﷺ) reprit: "Je sais que vous m'en dispensez mais j'ai horreur de me distinguer de vous car Allah déteste voir quelqu'un se distinguer de ses compagnons". Sur ce, il se leva et se mit à rassembler du bois.

A présent écoutons Hind ibn Ahi Hâla nous décrire le Messager d'Allah (ﷺ) en ces termes: "Le Prophète (ﷺ) allait d'une tristesse à une autre. Toujours pensif et dénué de repos, il ne parlait qu'au besoin et pour le reste observait de longs moments de silence. Il ne parlait pas du bout des lèvres. Plutôt, maîtrisant les techniques de la communication, il parlait de la manière la plus claire et la plus nette, avec affabilité et douceur, sans heurt ni mépris. Il appréciait tout bienfait fût-il des mineurs. D'autre part il ne décrirait rien, ne blâmait ni ne louait personne au regard de sa nourriture. Rien ne l'arrêtait dans sa quête passionnée de la vérité. jamais il ne se mettait en colère ou ne cherchait à triompher pour son intérêt personnel. En indiquant quelque chose c'est toute sa main qu'il pointait. Celle-ci, il la retournait lorsqu'il

était émerveillé. Dans ses moments de colère, il détournait son visage mais toutes les fois qu'il était gai on le voyait baisser la tête. La plupart de son rire se limitait au sourire. Il savait tenir sa langue sauf sur des choses le concernant, réunissait ses compagnons au lieu de les séparer, honorait le chef de chaque tribu et traitait avec lui. Il savait avertir les gens et se prémunir contre eux sans toutefois heurter les sens de l'un quelconque d'entre eux. fi inspectait ses compagnons, interrogeait les gens au sujet des réalités qu'ils vivaient, améliorait, redressait, trouvait laid et débile tout ce qui l'était effectivement, dans un esprit de modération et de culte du compromis, ne se permettant nulle négligence de peur d'ennuyer. Il avait des réponses à tout, s'en tenait à la vérité, sans réduction, ni rajout.

Les meilleurs hommes étaient ceux qui lui accordaient leur confiance.
De ceux-ci il préférait ceux qui prodiguaient de bons conseils; élevant au plus haut rang ceux d'entre eux les plus capables de consolation et de collaboration. Il ne fréquentait que les hommes et là, pour s'asseoir, jamais il ne chosissait sa place. Lorsqu'il arrivait chez des gens il s'asseyait à l'endroit extrême du conseil et c'est cela qu'il ordonnait de faire. Il prêtait attention à tout son entourage de manière à ce que personne ne pût arriver à se croire mieux lôti que les autres. Quiconque le fréquentait ou lui résistait pour un besoin le voyait s'armer de patience jusqu'à son départ. Quiconque lui demandait quelque chose obtenait soit ce qu'il voulait soit des paroles bienveillantes. Les gens l'aimaient pour la simplicité de son caractère. II leur était devenu un père et eux se ralliaient à lui, rapprochés les uns des autres par l'amour de la vérité, cherchant à se dépasser au regard de la crainte d'Allah. Ses séances de rencontre étaient celles de la bonté, de la pudeur, de la patience et de l'honnêteté.

Ces rencontres se déroulaient sans que l'on eût à lever la voix, mais aussi en l'absence d'extravagances et d'incartades. Les gens éprouvaient une sympathie réciproque fondée sur la crainte d'Allah, respectant les âgés, prenant en pitié les petits, assistant les nécessiteux et intégrant les hôtes. Le Prophète (ﷺ) était toujours gai, simple et souple. Il n'était ni grossier, ni brutal, ni tapageur, ni indécent, ni coléreux, ni élogieux. Il fermait les yeux sur ce qu'il ne désirait pas et ne jetait personne dans le désespoir.
II recommanda trois choses aux gens: "Ne blâmer ni deshonorer personne, s'abstenir de la formication et ne parler que de choses pouvant valoir une récompense de la part du Seigneur".
Lorsqu'il parlait, ceux assis autour de lui baissaient la tête ne parlant que s'il finissait de parler. Jamais il ne leur arrivait de lui discuter la parole. Quiconque d'entre eux intervenait était suivi avec attention et écouté jusqu'au bout.
Leur conversation tournait autour de celle du Prophète (ﷺ) qui, également, partageait leurs rires et leur admiration, se montrait courtois envers les hôtes. Il disait: "Si vous voyez quelqu'un poursuivre un besoin, aidez-le". Il ne réclamait d'éloges que par rapport à un bienfaiteur.

Selon Khârija ibn Zayd, le Prophète (ﷺ) était le plus vénéré dans les rencontres. C'est à peine s'il parlait car il se taisait le plus souvent; ne parlant qu'au besoin, II se détournait lorsque quelqu'un avait parlé avec maladresse. Son rire, était le sourire et sa parole, clarification, un discours clair et net. Auprès de lui, le rire de ses compagnons se ramenait au sourire, en signe de respect et par imitation de ses comportements.

En somme, le Prophète (ﷺ) était détenteur d'attributs de perfection inégalables. Son Seigneur l'avait éduqué de la manière la plus parfaite, allant même jusqu'à faire son éloge en ces termes:
"Et tu es certes d'une moralité sublime". (68:4). Grâce à ces qualités, les âmes lui, étaient proches et les coeurs le chérissaient en tant que général doté d'un pouvoir charismatique.

Neutralisant toutes les forces qui lui opposaient le refus, le Messager d'Allah (ﷺ) réussit à amener son peuple à entrer, en foule, dans la religion d'Allah.

Les qualités que nous venons de citer ne constituent que quelques uns de ses attributs de perfection. en ce qui concerne la réalité propre de ses comportements et mérites, il s'agit là de quelque chose dont la nature reste insondable. Du reste qui peut connaître la nature intime de l'existence de celui qui, ayant atteint la perfection, reçu sa lumière de son Seigneur et conformé son caractère aux enseignements du Coran, reste le plus grand homme de tous les temps.
Anas dit: "Je n'ai jamais eu à palper une soie ou étoffe aussi molle et aussi tendre que la paume du prophète (ﷺ). Je n'ai jamais flairé d'odeur ni senti de sueur plus douce, plus agréable que celle du Messager d'Allah (ﷺ)". Un autre rapport mentionne: "Je n'ai jamais flairé d'ambre gris, de musc ou rien qui soit plus agréable que l'odeur et la sueur du Messagger d'Allah (ﷺ)".

Abou Jouayfan dit: "J'ai pris sa main et me l'ai placée au visage pour ensuite la sentir plus froide que la glace et plus parfumée que le musc".

Jâbir ibn Samora qui était à l'époque un enfant apporte ce témoignage: "Il me massa le visage et, alors, je constatai que sa main avait une froideur et une odeur. On eût qu'elle sortait d'un vase de préparation et de mélange des parfums".

Anas encore une fois dit: "Sa sueur donnait l'impression de provoquer un miroitement".

Pour Oumm Salam, son corps dégageait le plus agréable des parfums".

Pour Jâbir, nul ne marchait derrière lui, le long d'un chemin, sans tout de suite sentir sa présence grâce au parfum de sa sueur ou par la bonne odeur de sa sueur. fl y avait entre ses épaules le sceau de la prophétie, pareille à l'oeuf d'une colombe et ayant la même couleur que sa peau. Ce sceau, situé à son épaule gauche juste à la base du cou, se constituait d'un ensemble de tâches pareilles à des grains de beauté.

Toute une vie de dévotion

Aicha -qu'Allah soit satisfait d'elle— rapporte que le Messager d'Allah restait si longtemps debout dans ses prières de nuit que ses pieds se crevassaient.
En effet, il priait à non pas finir. Il s'agenouillait et se prosternait (SBSL) pleurait, à fondre en larmes, par soumission à Dieu si bien que de sa poitrine s'échappait un gémissement similaire au son émis par une marm ite en ébullition.
Lorsqu'elle lui demanda: « Pourquoi agis-tu ainsi, ô Messager d'Allah alors qu'Allah a pardonné tous tes péchés antérieurs et à venir?», il répondit: « Ne puis-je donc pas être un esclave reconnaissant[189]
Le prophète (SBSL) invoquait constamment, dans sa vie, Dieu Le Très Haut . Que ce soit, en s'apprêtant à manger ou à boire, à s'asseoir ou à se lever ou bien à entreprendre quoi que ce soit il (SBSL) le commençait toujours par invoquer Dieu Le Tout Miséricordieux le Très Miséricordieux et le finissait toujours par louer Dieu Seigneur et Maître des univers.

[189] A1-Boukhari, 4557

Le prophète (SBSL) ne ménageait pas ses efforts lorsqu'il s'agissait pour lui d'invoquer son Seigneur.
Lui qui aimait répéter cette formule: «Ô Dieu je me mets sous Ta protection contre un savoir inutile et contre une œuvre vaine et contre une prière sans suite»[190]

Ô Dieu gratifie- nous d'une suite favorable pour toutes nos œuvres et préserve-nous de l'humiliation dans ce bas-monde et du supplice de l'au-delà).
Son invocation de Dieu le Très Haut jusqu'au lever du soleil:
- Lorsque Djaber lbn Samra fut interrogé sur ce que faisait le Messager de Dieu (SBSL) une fois terminé de sa prière du matin (Sobh) il dit: Il (QSBSSL) ne quittait sa place (de prière) qu'avec le lever du soleil.
Sa façon de louer et de glorifier Dieu:
Le prophète dit: «Le fait d'énoncer cette formule: Gloire à Dieu louange à Dieu, il n'y a de dieu que Dieu et Dieu est grand m'est préférable que tout ce qui est atteint par la lumière du soleil»[191]

Sa façon d'implorer la rémission de ses fautes;
Le prophète (SBSL) dit à ce titre: «Je jure avoir à implorer plus de soixante fois par jour l'absolution et le pardon de Dieu» [192]

Selon le Messager de Dieu (SBSL), la meilleure façon de solliciter auprès de Dieu la rémission de ses péchés est de réciter cette formule: «Ô Dieu Tu es mon Seigneur, il n'y a de dieu que Toi, Tu m'as créé et je suis Ton serviteur.
Je resterai fidèle à mon engagement et à Ta promesse autant que je le pourrais.
Je me mets sous Ta protection contre tout ce que j'ai commis comme mal.

Certes, je reconnais Ton bienfait sur moi et je reconnais mes fautes. Pardonne-moi car il n'y a nul autre qui puisse pardonner à part Toi.
Certes celui qui la formulerait le jour, tout en étant convaincu de ce qu'il dit, et qu'il meurt avant la nuit, il sera compté parmi les gens du paradis. Et celui qui la formulerait la nuit, tout en étant convaincu de ce qu'il dit, et qu'il meurt avant le lever du jour il sera aussi compté parmi les gens du paradis»[193]

Sa colère ﷺ :

Un homme vint voir le Prophète ﷺ et lui dit : "Ô Messager d'Allah si je ne venais pas à la prière du matin, c'était tout simplement à cause d'un tel qui mettait beaucoup de temps dans la prière. Abû Massûd (le rapporteur du hadith) enchaîne : Je n'ai jamais vu le Prophète ﷺ se mettre en colère lors d'un prêche comme ce fut le cas lorsqu'il a dit ceci : « *Ô vous les gens, il se trouve parmi vous des zélés qui poussent leurs frères à fuir carrément la prière. De grâce, lorsque l'un de vous préside la prière qu'il se garde de trop retenir les gens. Ne doit-il pas penser au malade, à la personne âgée ou à la personne qui se voit prise d'un besoin pressant.* » (Rapporté par Al-Bukhâri et par Muslim).

[190] (Hadith rapporté par A1-Bukhâri).
[191] (Hadith rapporté par Muslim).
[192] (Hadith rapporté par Al-Bukhâri).
[193] (Rapporté par Al-Bukhâri).

Son équité ﷺ :

Une fois, un homme laissa chez le Prophète ﷺ un chameau vieillissant. En voulant le récupérer, l'homme tint envers lui quelques propos déplacés, ce qui a provoqué le courroux de quelques uns qui étaient présents. Cependant le Prophète ﷺ les calma en leur lançant cette phrase : "*Laissez-le, celui qui a raison a toujours des arguments à faire valoir.* » avant d'enchaîner « *donnez-lui ce qu'il veut* ». En allant lui chercher son vieux chameau, ils lui ramenèrent un autre mais meilleur que le sien.

Le Prophète ﷺ leur dit alors : "*Donnez-le lui quand même.* » Touché par cet élan d'équité, l'homme s'adressa au Prophète ﷺ et lui dit : "Tu as tenu ta promesse et Allah te le rendra si bien. C'est alors qu'il ﷺ dit aux personnes présentes : "*Le meilleur d'entre vous est celui qui tient sa promesse."* (Rapporté par Ettirmidhi).

Sa générosité ﷺ :

D'après Anas ﷺ, le Prophète ﷺ répondait favorablement aux sollicitations qui lui sont adressées. C'est le cas de cet homme que le prophète ﷺ gratifia d'une grande donation.
En retournant auprès des siens, l'homme leur dit : « Ô peuple, embrassez-vite l'Islam car Mohammed est tellement généreux qu'il n'a pas peur de s'appauvrir ; » (Rapporté par Mouslim).

L'ascétisme dans la vie présente

Les exemples qui prouvent que, dans sa vie, le Prophète n'avait aucun intérêt pour les plaisirs mondains sont légion En effet; selon Abdullah lbn Mas'oud : «Un jour le Prophète dormit sur une natte qui laissa des traces sur son flanc. Lorsque nous dîmes: — Envoyé d'Allah, ne pourrions nous pas t'offrir un matelas? Il répondit: - Qu'est-ce que j'ai à faite de la vie présente? Je suis dans cette vie comme un cavalier se reposant sous un arbre pour le quitter quelque temps — et poursuivre son voyage. »[194]
Amr' lbn al Haarith rapporte que le Messager d'Allah n'a laissé ni or, ni argent; ni esclave après sa mort il a juste laissé sa mule blanche, ses armes et un lopin de terre qu'il a offert en charité.

[194] Al-Tirmiclzi, 2377

L'altruisme

Sahl ibn Saad rapporte que le Prophète prenait plus à cœur les problèmes de son entourage que ses propres problèmes.
Aussi raconte-t-il: « Une femme apporta au Prophète une borda. — Savez-vous, dit-il, ce que c'est qu'une borda? —Oui, lui répondit- on,
c'est une pièce d'étoffe avec une bordure tissée S'adressant alors au Prophète la femme dit :-
Ô Envoyé d'Allah, j'ai tissé cette borda de rues mains pour qu'elle te serve de vêtement» Le Prophète prit ce manteau parue qu'il en avait grand besoin.
II vint alors nous trouver enveloppé de cette borda.
Un des hommes qui se trouvaient là dit: -Ô Envoyé d'Allah, donne-moi ce vêtement - Bien répondit- il Le Prophète après avoir terminé la séance se retira, plia la borda et l'envoya à cet homme. — Ce n'est pas bien ce que tu as fait là, lui dit-on.
Tu as demandé ce vêtement sachant parfaitement que le Prophète ne refuse jamais rien à personne. - Par Allah, s'écria l'homme, je ne lui ai demandé ce vêtement que pour qu'il rue serve de linceul le jour de ma mort. En effet ajoute Sahl, ce manteau lui servit de linceul »[195]

[195]Al-Boukhari, 1987

La foi ferme et la confiance totale en Allah

Malgré toutes ces terribles épreuves orchestrées à l'encontre de ses Compagnons et kil-même par les mécréants, le Prophète ne cessa jamais de leur rappeler que la fin devait tourner en faveur des croyants et que la matérialisation de la volonté d'Allah pour la victoire des musulmans était imminente.
A titre d'exemple, lorsque les mécréants mirent leurs hommes à leurs trousses alors qu'ils émigraient à Médine, Abû Bakr Assiddiq et le Prophète trouvèrent refuge dans une grotte.
Les ennemis arrivèrent tout prés de h grotte si bien qu'Abû Bakr As-Siddiq aperçut leurs pieds. Ainsi raconte-t-il: « Je vis les pieds des polythéistes au dessus de nos têtes pendant que nous étions dans la grotte (de Tawr) et dis alors : — Ô Messager d'Allah, si l'un d'eux regarde vers ses pieds, il nous apercevra.
Le Messager d'Allah rétorqua: - Ô Abû Bakr, que penses-tu de deux (personnes) qui ont Allah à leurs côtés[196]?[197]

Son courage ﷺ :

Al Barra' Ibn Malik dit à ce titre : Le courageux reste celui qui se mettait à côté du Prophète ﷺ (lors du combat) au moment où l'ennemi s'approchait des musulmans (Rapporté par Mouslim)

Sa patience ﷺ :

L'Imam Ahmed rapporte qu'un jour le Messager d'Allah ﷺ avait dit : *"J'ai connu des frayeurs, à cause d'Allah qu'aucun d'autre n'a connu et j'ai été malmené, à cause d'Allah, qu'aucun n'autre ne l'a été. Il nous est arrivé, à Bilal et à moi, de passer tout un mois, entre jour et nuit, sans rien trouver à manger et Bilal n'avait sur lui que de quoi couvrir ses épaules.* » (Rapporté par Ettirmidhi et celui-ci l'a trouvé bon).

---

[196] N.D.T. Littéralement, que penses-tu de deux (personnes) dont la troisième est Allah?
[197] Mouslim, 1854

Chapitre V: Les evangiles ont-ils annonce la venue de mummamad ﷺ ?

Il existe de nombreuses preuves attestant que les Evangiles decrivent Muhammad ﷺ dont ils citent les qualites et attributs.

Les textes sacrés :

Atâ Ibn Yassar ﷺ rapporte : “J’ai rencontré Abdullah ibn Amr ibn Al Ace ﷺ et je lui ai demandé : - peux-tu m’informer au sujet de la description du Messager d’Allah ﷺ dans l’Ancien Testament ? Il répondit : - Naturellement ! Par Allah, il est décrit dans la Torah avec certains de ses attributs mentionnés dans le Qu’ran : « Ô Prophète ! Nous t’avons envoyé (pour être) témoin, annonciateur, avertisseur et un refuge pour les illettrés. Tu es Mon esclave et Mon Messager ; Je t’ai nommé « celui qui place sa confiance en Allah ». Tu n’es pas un homme rude, ni un criard, encore moins mal intentionné. Tu ne rends pas le mal pour le mal, mais tu pardonnes. Je ne te rappellerai pas à moi avant d’avoir redressé par toi la religion distorse au point qu’ils attestent qu’il n’y a point de divinité digne d’adoration en dehors d’Allah. Je me servirai de toi pour ouvrir les yeux aveugles, les oreilles sourdes et les cœurs voilés à la vérité. »
Ensuite, je rencontrai Kaab, l’érudit et l’interrogeai sur ce même sujet. Il me fit part du même récit, le seul point de divergence étant au niveau du choix des mots.[198]
Le professeur Abdul Ahad Dawud dit [199] : « ... Cependant, dans ma discussion, j’ai essayé de me baser sur certaines parties de la Bible qui acceptent rarement un débat linguistique. Je n’irai pas jusqu’au latin, ni au grec, ni à l’araméen, parce que cela n’aura pas d’importance (…).
Le livre du Deutéronome (18 : 18) nous rapporte ce qui suit : « C’est un Prophète comme toi que je leur susciterai du milieu de leurs frères ; Je mettrai mes paroles dans sa bouche. »
Si ces mots ne s’appliquent pas à Muhammad, c’est qu’ils restent non matérialisés jusqu’ici. En effet, le Messie lui-même n’a jamais prétendu que c’est à lui qu’allusion est faite ici. Même ses apôtres étaient du même avis. Ils attendaient le retour du Messie pour voir la prophétie s’accomplir. Or, jusqu’à présent, il est évident et irréfutable « que l’avènement du Messie » n’a jamais été la matérialisation de ces propos : « C’est un Prophète comme toi que je leur susciterai. » Même son retour ne saurait vérifier le sens de ces mots. Le Messie, comme le croit l’église, apparaîtra bientôt en tant que juge et non comme celui qui apporte une nouvelle législation. Or, le messager promis est porteur de « la législation ardente » dans sa main droite.

L’autre prophétie attribuée à Moïse et qui parle de « la lumière resplendissante d’Allah venant du Parân », aide beaucoup à confirmer la personnalité du Prophète promis : il s’agit du désert de la Mecque. Le livre du Deutéronome 33 :2 révèle que :

« Le Seigneur est venu du Sinaï, pour eux il s’est levé à l’horizon du côté de Séïr, il a resplendi depuis le mont du Parân ; il est arrivé à Mériba de Qadesh ; de son midi vers les Pentes pour eux. » Ces mots établissent un parallèle entre la lumière du Seigneur et la lumière du soleil. Il vient du Sinaï et pour eux, il s’est levé à l’horizon du côté de Séïr. Cependant, il a resplendi avec la gloire depuis le mont Parân, étant donné qu’il a fallu qu’apparaissent avec lui dix milles saints et qu’il porte dans sa main droite une législation pour eux. Aucun israélien y compris le Messie n’a eu un quelconque rapport avec Parân.

---

[198] Al Baïthaqi, 13079
[199] Cité d’après le livre *Muhammad dans la bible* du professeur Abdul Ahad Dawud, traduit par Fahmy.

En effet, Hajar et son fils Ismail se sont promenés dans les labyrinthes du « puits d'Al Sab' ». Ce sont eux qui ont, par la suite, habité le désert de Parân.[200]
Ismail épousa une Egyptienne. De son premier fils, Qédar (Adnan) sont issus les petits-fils arabes qui ont habité depuis cette période le désert de Parân et l'ont adopté comme patrie. Si Muhammad, comme tout le monde le sait, est issu de la lignée d'Ismail à travers son fils Qédar (Adnan) ; si un Prophète est apparu dans le désert de Parân ; si ce dernier est ensuit entré à la Mecque avec dix milles saints (croyants) en plus de la législation ardente pour son peuple, ne serait-ce pas là l'accomplissement textuel de la prophétie précédemment évoquée ?
Il convient, par ailleurs, de prêter une attention particulière à cette prophétie d'Habaquq : « Chantez pour le Seigneur un chant nouveau. Chantez sa louange depuis le mont Parân.. »
Le mot louange ici est d'autant plus important que, littéralement, le nom Muhammad veut dire « celui qui est loué ». En outre, les Arabes, qui sont les habitants du désert de Parân avaient eu cette promesse : « Qu'élèvent la voix le désert et ses villes, les villages où habite Qédar ; que les habitants du roc poussent des acclamations, du sommet des montagnes qu'ils lancent des vivats ; qu'on rende gloire au Seigneur ; qu'on publie dans les îles sa Louange ! Le Seigneur, tel un héros, va sortir, tel un homme de guerre, il réveille sa jalousie, il pousse un cri d'alarme, un grondement et contre ses ennemis se comporte en héros.» [201]
Il convient également de souligner deux autres prophéties autour de ce sujet. En effet, allusion est faite au nom de Qédar (Adnan) dans Essaïe 60 : « Mets-toi debout et deviens lumière, car elle arrive, ta lumière : la gloire du Seigneur sur toi s'est levée… Un afflux de chameaux te couvrira, de tout jeunes chameaux de Madiân et d'Eifa ; tous les gens de Saba viendront… Tout le petit bétail de Qédar sera rassemblé pour toi, les béliers de Nebayoth seront pour tes offices ; ils monteront sur mon autel, ils y seront en faveur ; oui, je rendrai splendide la Maison de ma splendeur… » [202]
De même, il y a une autre prophétie dans Esaïe 21 : 13-17 : « Proclamation sur l'Arabie. Vous allez passer la nuit dans la forêt en Arabie, caravanes de Dedân. Allez à la rencontre de l'assoiffé, apportez de l'eau, habitants du pays de Téma ; allez au-devant du fugitif avec son pain, car ils s'enfuient devant les épées, devant l'épée déchaînée, devant l'arc tendu, sous le poids du combat. Ainsi m'a parlé le Seigneur :

« Encore un an – année de mercenaire – et toute la gloire de Qédar sera anéantie, et il en restera bien peu parmi les arcs des guerriers de Qédar. »
On peut aisément établir un rapport entre ces prophéties de Esaïe et celle du Deutéronome qui parle de « la venue de la lumière de Dieu de Parân. »
Si Ismail a habité le désert de Parân où est né son fils Qédar (Adnan) qui est lui-même l'ancêtre des Arabes ; s'il a été écrit que la révélation d'Allah viendra parmi les enfants de Qédar (Adnan) ; s'il incombe aux ouailles de Qédar de manifester leur acceptation du sacrifice saint pour glorifier « ma grandeur » , étant donné que les ténèbres couvraient la terre pendant de nombreux siècles ; s'il incombait à cette partie de la terre d'accueillir la lumière de la part du Seigneur ; si toute cette gloire de Qédar devait connaître un échec ; si un bon nombre d'archers, les héros parmi les fils de Qédar, allaient diminuer au cours d'une seule année, certains ayant pris fuite devant l'épée déchaînée, devant l'arc tendu, ces propos viseraient-ils quelqu'un d'autre que Parân si ce n'est Muhammad ﷺ ? [203]

---

[200] Genèse chapitre 21, verset 21.
[201] Esaïe 42 : 11-13
[202] Esaïe 60 : 1-7
[203] Habaquq 3 : 3

Muhammad ﷺ est, en effet, de la lignée d'Ismail, à travers son fils, Qédar (Adnan) qui s'était établi dans le désert de Parân. Muhammad ﷺ est le seul prophète par la voie de qui les Arabes ont reçu la révélation divine lorsque les ténèbres recouvraient la terre. A travers lui la lumière divine a rayonné sur Parân. Or, la Mecque est la seule ville dans laquelle on glorifie le Seigneur dans une maison qui a un statut particulier. De même, les ouailles de Qédar viennent recevoir la révélation sur l'autel (de la maison d'Allah).
En outre, persécuté par son peuple, Muhammad ﷺ fut contraint d'émigrer (de la Mecque). Il était saisi par la soif pendant qu'il fuyait les épées déchaînées et les arcs tendus. Une seule année après sa fuite, les descendants de Qédar le rencontrèrent à Badr, l'endroit où la première bataille entre les gens de la Mecque et le Prophète ﷺ eut lieu. Plus tard, les descendants de Qédar (les archers) furent mis en déroute, puis toute sa gloire s'éclipsa. Si le saint Prophète n'est pas accepté comme celui en qui se sont réalisées toutes ces prophéties, cela veut dire que ces prophéties ne s'accompliront jamais. De même, la Maison du Seigneur à laquelle il est fait allusion dans le chapitre 60, verset 7 renvoie à la Maison sacrée d'Allah de la Mecque et non l'église du Messie comme le prétendaient les exégètes chrétiens. Tel qu'il est mentionné dans le chapitre 7, les ouailles de Qédar n'avaient jamais rejoint l'église du Messie. En réalité, les habitants des villages qui dépendaient de Qédar furent les seules personnes dans ce monde qui, jusque-là, n'avaient été nullement influencées par les enseignements de l'église du Messie.
De même, l'évocation de dix milles saints telle que mentionnée dans le livre du Deutéronome est très significative (chapitre trente trois) : « Dieu, sa lumière a resplendi depuis le mont de Parân et sont venus avec la lumière de dix mille saints. » En lisant toute l'histoire en rapport avec Parân, nous ne rencontrerons aucun autre événement en dehors de celui-ci : lorsque le Prophète ﷺ fit la conquête de la Mecque, il y entra à la tête de dix mille croyants parmi ses adeptes de Médine. Il rentra à (la Maison d'Allah) avec dans sa main droite la législation islamique qui a transformé toutes les autres législations en cendre.

Et « le Paraclet », c'est-à-dire « l'Esprit de vérité » dont le Messie fit la bonne annonce n'était personne d'autre que Muhammad lui-même. Rien ne nous permet de croire qu'il s'agit du Saint Esprit comme le prétendent les théories théologiques car le Messie dit : « C'est votre avantage que je m'en aille. En effet, si je ne pars pas, le Paraclet ne viendra pas à vous : si, au contraire, je pars, je vous l'enverrai. » Ces mots signifient clairement que le Paraclet devait obligatoirement venir après le Messie et qu'il n'était pas avec lui lorsqu'il a tenu ces propos. Or, pouvons-nous admettre que le Messie n'était pas porteur du Saint Esprit si la venue du Saint Esprit est conditionnée par le départ du Messie ? En plus, la manière dont le Messie l'a décrit fait de lui une personne et non un esprit : « Car il ne parlera pas de son propre chef, mais il dira ce qu'il entendra. » [204] Devons-nous supposer que Dieu et le Saint Esprit étaient « des entités distinctes » et que le Saint Esprit parle de son propre chef et de ce qu'il entend de Dieu ?
Ces mots (Esprit de Vérité) du Messie concordent franchement avec une partie du Livre d'Allah. Le Qu'ran parle de Muhammad ﷺ en ces termes : **Il est plutôt venu avec la vérité et il a confirmé les messagers (précédents)** [205]

Dans le nouveau testament :

Il existe de nombreux passages du nouveau Testament faisant clairement référence à l'avènement du Muhammad ﷺ à travers la description de la nature de ses actions et de sa mission.

---

[204] Jean 16 : 13
[205] As-Safat, 37

Jean-Baptiste : Les juifs envoyèrent les sacrificateurs et les lévites lui demander qui il était. « Il déclara, et ne le nia point, il déclara qu'il n'était pas le Christ. Et ils lui demandèrent : Quoi donc ? Es-tu Elie ? Et il dit : Je ne le suis point. Es-tu le Prophète ? Et il répondit : Non (…) Ils lui posèrent encore cette question : Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'es pas le Christ, ni Elie, ni le Prophète ?» [206]

Ainsi, ce n'est pas Jésus, mais Muhammad qui est ce Prophète, étant donné que Jean-Baptiste continua à prêcher, à baptiser et à prédire l'avènement du Prophète du vivant même de Jésus.

Jésus ﷺ : Le Prophète Jésus a annoncé la venue d'un autre Prophète dont le nom sera "paraklêtos », « Paraclet » ou « Paracalon » qui (i.e., dont les préceptes) vivra éternellement. Il dit en effet : « Et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous. » (4)

Le mot *paraklêtos* veut dire l'illustre, le renommé, le digne de louange et c'est exactement ce à quoi renvoie le nom Ahmad. Le Qu'ran confirme que le Prophète Jésus avait effectivement annoncé l'avènement après lui d'un Prophète au nom d'Ahmad. A ce sujet, Allah dit :

Et quand Jésus, fils de Marie dit : « Ô enfant d'Israël, je suis vraiment le messager d'Allah (envoyé) à vous, confirmateur de ce qui dans la Thora, est antérieur à moi, et annonciateur d'un messager à venir après moi, dont le nom sera « Ahmad ». Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent : « C'est là une magie manifeste. » [207]

La Bible a-elle annoncé la venue de Mohammed ﷺ ?

Dans l'Evangile de Jean, Jésus avait expliqué à Pilate que sa mission est de témoigner pour la vérité et non pas d'être roi : « Jésus répondit : Tu dis que je suis un roi. Je suis né pour cela, et c'est la raison pour laquelle je suis venu dans le monde, afin que je rende témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité entend ma voix. » (Jean 18/37)

D'autres personnes étaient certaines que Jésus n'était pas le Messie attendu. Elles prouvaient leur conviction par leurs connaissances précises du fils de Marie, de son origine, de sa filiation, et de son peuple car le Messie attendu est étranger, inconnu des Juifs : {Quelques habitants de Jérusalem disaient : « N'est-ce pas cet homme qu'on cherche à faire mourir ? Voyez il parle librement, en public et on ne lui dit rien. Nos chefs auraient-ils vraiment reconnu le Messie ? Mais quand le Messie apparaîtra, personne ne saura d'où il vient tandis que nous savons d'où vient cet homme »} (Jean 7/25-27) Répétons-le, les Juifs ne connaissaient rien du Messie le Sauveur.

Jésus confirma, avec sincérité cette vérité. Ceux qui l'ont écouté attentivement ont cru en sa mission et ont compris qu'il n'était pas le Rédempteur promis. Méditons ces paroles de Jean : (Plusieurs dans la foule crurent en lui et disaient : « Le Christ, quand il sera venu, fera-t-il plus de miracles que celui-ci n'en a fait ? ») (Jean 7/30/-31)

Est-ce que Mohammed ﷺ a prétendu être le Prophète « attendu » ?

Nous avons vu que Jésus ﷺ n'a point réclamé le privilège d'être le Prophète promis. Le Prophète Mohammed a-t-il informé qu'il était ce Sauveur attendu dont les prophètes antérieurs ont présagé l'avènement ?

---

[206] Jean 14 : 16
[207] As-Saff, 6

L’annonce de la venue du Messager arabe dans les Révélations de plusieurs prophètes a été l’un des plus importants domaines que de nombreux versets coraniques et de hadîths ont consignés. Il est affirmé, dans ces documents, que chaque apôtre divin rappelait à sa nation l’importance du rôle de ce Prophète et recevait de ses membres la promesse de croire en sa Mission, une fois qu’il apparaîtra.
Dieu a dit : « **Rappelez-vous quand Dieu reçut cet engagement des prophètes : « Lorsqu’un messager viendra confirmer ce que vous avez reçu de Moi comme Ecriture et comme sagesse, vous croirez en lui et vous lui apporterez votre soutien ! y consentirez-vous, ajouta-t-Il, et vous chargerez-vous de cette responsabilité ? » « Nous y consentons ! » dirent-ils, « Soyez témoins et Je serai parmi ceux qui attesteront », dit-Il** [208]

Ali ibn Abî Tâlib ﵁ a rapporté :
« Tous les prophètes envoyés par le Souverain Absolu, Adam et ceux qui lui ont succédé, se sont engagés devant leur Seigneur de croire en la mission de Mohammed, de l’aider à vaincre ses ennemis et de le suivre, si l’un ou plusieurs parmi eux lui seront contemporains. »

Le patriarche Abraham ﵇ figure parmi ces prophètes. Il a imploré son Créateur en lui disant : « Seigneur, envoie aux habitants de cette cité un Apôtre choisi parmi eux qui leur récitera tes versets, leur enseignera l’Ecriture et la sagesse et les purifieras du polythéisme. **Tu** es, en vérité, Tout Puissant et Tout Sage.» [209]Jésus , lui, a annoncé à ses contemporains la venue de Mohammed. Il a dit : « Evoque Jésus, fils de Marie, quand il dit aux fils d’Israël « Je suis l’Envoyé de Dieu auprès de vous, venant confirmer ce qui, dans la Thora, est antérieur à moi, et annoncer un messager qui viendra après moi dont le nom est Ahmed. » [210]
Le Messager de Dieu, Mohammed, a dit en ce qui le concerne : « Je suis, auprès de Dieu, le dernier des Envoyés divins, avant même que Dieu n’ait donné à Adam sa forme définitive. Je suis le fruit de l’imploration d’Abraham, la réalisation de l’annonce de Jésus et la vision de ma mère à ma naissance ; elle a vu une Lumière très brillante émaner d’elle et qui a éclairé les palais de la Syrie. »

Comme les prophètes accordaient une importance particulière au sceau des Envoyés de Dieu, il était normal que leurs livres le décrivent, en donnent le portrait et rapportent les événements marquants de sa vie. Le Saint Coran a certifié l’existence de l’annonce de notre Prophète dans les Livres des Juifs et des Chrétiens. Dieu a dit : **Ceux qui suivent l’Envoyé illettré qu’ils trouvent mentionné dans leur Ecriture, dans la Thorah et l’Evangile, Prophète qui leur ordonne le bien et met en garde contre toute action blâmable, déclare licite pour eux ce qui est bon et illicite de qui est impur, les dégage des contraintes et des carcans qui les entravent. »** [211]

Le Coran n’a pas détaillé les traits du prophète, comme l’ont fait les autres Livres Sacrés révélés, mais il nous informe sur la réalité de sa mission. Il nous apprend que les gens du Livre – les Juifs et les Chrétiens – le connaissent de la même façon qu’ils connaissent leurs propres enfants, puisque leurs prophètes et leurs Livres se sont amplement intéressés à lui. Dieu certifie : « **Ceux à qui Nous avons donné l’Ecriture le connaissent comme ils connaissent leurs fils. Pourtant une fraction d’entre eux cache sciemment la Vérité. »**

---

[208] Al Imrâne, verset 81
[209] Verset 129 sourate d’El Baqarah.
[210] Verset 6 de la sourate Es-Saf.
[211] Verset 157 de la sourate El-A’râf.

[212]Cette conséquence découle, sans aucun doute, des annonces, nombreuses et claires, que renfermaient leurs Livres.

Jésus annonça la venue de celui qui annulera, avec sa révélation toutes les révélations antérieures :
« Ne pensez pas que je sois venu pour abolir la loi de Moïse et l'enseignement des prophètes. Je ne suis pas venu pour les supprimer mais pour leur donner tout leur sens. Je vous le déclare, c'est la vérité tant que le ciel et la terre dureront, ni la plus petite lettre ni le plus petit détail ne seront supprimés de la loi jusqu'à l'arrivée de celui qui a tout. » (Matthieu 5/17-18). Celui qui a tout veut dire celui qui disposera du pouvoir.
Il est le prophète que Paul a appelé le Parfait qui abolira la loi. Il a affirmé : « quant aux prophéties, elles seront abolies ; et quant aux langues, elles cesseront ; et quant à la connaissance, elle sera abolie. Car nous connaissons en partie, et nous prophétisons en partie. Mais quand la perfection sera venue, alors ce qui est en partie sera aboli. » Corinthiens (1)13/8-10.

Moïse ﷺ annonce la venue d'un prophète et Messager comme lui

Lorsque Moïse ﷺ descendit de la montagne Et-Toûr après avoir écouté la Parole de son Dieu, il s'adressa aux enfants d'Israël et leur confia : « Alors le Seigneur me dit : ils ont bien fait de me dire cela. C'est un prophète comme toi que je leur susciterai du milieu de leurs frères ; je mettrai mes paroles dans sa bouche et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai. Et si quelqu'un n'écoute pas mes paroles, celles que le prophète aura dites en mon nom, alors moi-même je lui en demanderai compte. Mais si le prophète, lui, a la présomption de dire en mon nom une parole que je ne lui aurai pas ordonné de dire ou s'il parle au nom d'autres dieux, alors c'est le prophète qui mourra. Peut-être te demanderas-tu : Comment reconnaîtrons-nous que ce n'est pas une parole dite par le Seigneur ? Si ce que le prophète a dit au nom du Seigneur ne produit pas, si cela n'arrive pas, alors ce n'est pas une parole dite par le Seigneur, c'est par présomption que le prophète l'a dite. Tu ne dois pas avoir peur ! » (Le Deutéronome 18/17-22).

Le texte, très clair, parle d'un grand prophète qui viendra après Moïse. Il en donne un portrait physique et moral bien détaillé et à partir de cette description, nous pouvons en connaître l'identité. Les Chrétiens prétendent que ce prophète est déjà venu et qu'il s'agit de Jésus ﷺ. Pierre dans le contexte de son discours à propos du fils de Marie a dit : Moïse a dit en effet « Le Seigneur votre Dieu vous enverra un prophète comme moi que sera un membre de votre peuple. Vous écouterez tout ce qu'il dira. Tout homme qui n'écoutera pas ce prophète sera exclu du peuple de Dieu et mis à mort. Et les prophètes qui ont parlé depuis Samuel ont tous, les uns après les autres, également annoncé ces jours-ci. » (Les actes 3/22-26). Les Chrétiens ne possèdent pas de témoignages qui prouvent qu'il est question de Jésus. En analysant ce texte d'une façon précise, nous trouvons de nombreuses preuves qui confirment qu'il s'agit de notre prophète ﷺ. Le texte biblique précise :

1°) « Je vous enverrai un prophète » les Chrétiens attribuent à Jésus la divinité, mieux, les Orthodoxes prétendent qu'il est Dieu lui-même. Pourquoi alors le Souverain Parfait a-t-Il dit : « Je vous enverrai un prophète. » et pourquoi n'a-t-Il pas dit : « Je vous enverrai un Dieu. » ou encore : « Je viendrai à vous. »

[212] Verset 29 de la sourate d'El Fath.

2°) Ce prophète ne sera pas choisi parmi les fils d'Israël, mais il sera de leurs cousins germains. Il sera issu « du milieu de leurs frères ». Ces cousins en question sont les descendants de Îssou fils de Jacob et ceux d'Ismâ'îl fils d'Ibrahim.
Il est bien connu que, dans la Torah, le mot « **frère** » est utilisé pour désigner le « cousin germain ». C'est dans ce sens qu'il est employé dans les dires de Moïse à son peuple : « Vous allez passez sur le territoire de vos frères, les fils d'Esaü » (Le Deutéronome 2/4). Nous retrouvons la même idée dans la description d'Eudoûme descendant de Îssoû : « De Qadesh, Moïse envoya des messagers au roi d'Edome pour lui dire : Ainsi parle ton frère Israël : « Tu sais toutes les difficultés que nous avons rencontrées. » (Les nombres 20/14). Dans un autre passage, il dit : « Tu ne considéreras pas l'édomite comme abominable, car c'est ton frère. » (Le Deutéronome 23/7). Il l'a appelé son frère tout en sachant qu'il s'agit d'un cousin germain des fils d'Israël.
Dans le livre des Chroniques, le roi Sédécias est dit frère du roi Yoyakin conformément à ce morceau : (Le roi Nabuchodonosor envoya une expédition pour emmener Yoyakin à Babylone avec les objets précieux de la Maison du Seigneur et il établit roi sur Juda et Jérusalem son frère Sédécias.) (les chroniques II-36/10). En réalité, le roi Sédécias est l'oncle de Yoyakin comme le précise le livre des rois. (Le roi de Babylone établit roi, à la place de Yoyakîn, son oncle Mattanya dont il changea le nom en Sédécias.) (Les rois II-24/17). Le mot **frère** signifie donc l'oncle et les frères sont les cousins germains.
Il est donc du domaine du possible que ce prophète soit sélectionné parmi les Arabes concrétisant ainsi la bénédiction promise à la progéniture d'Ismâ'îl ou parmi les fils de Îssou l'aîné d'Ishâq, mais aucun membre de cette dernière lignée n'a prétendu être le prophète attendu.
3°) L'une des particularités de ce prophète est sa ressemblance avec Moïse. Or, après son décès les fils d'Israël n'ont plus connu de prophète comme lui. (Plus jamais, en Israël, ne s'est levé un prophète comme Moïse, lui que le Seigneur connaissait face à face) (le Deutéronome 34/10).

Jésus a décrit le prophète attendu en insistant sur sa ressemblance avec Moïse, ne voyant ainsi aucune ressemblance avec lui-même. Il a dit : « Mais ne pensez pas que je vous accuserai devant mon père. C'est Moïse qui vous accusera, lui en qui vous avez mis votre espérance. Si vous croyiez vraiment en Moïse, vous me croiriez aussi, car il a écrit à mon sujet. Mais puisque vous ne croyez pas en ce qu'il a écrit, comment pourriez-vous croire en mes paroles. » (Jean 5/45-47). Il a désigné Moïse avec les qualités du prophète promis et attendu. Ces dernières sont précisément celles de notre prophète. A propos de celui qui accuse le peuple d'Israël, il a dit : « Je ne suis pas possédé, répondit Jésus, mais j'honore mon père et vous, vous refusez de m'honorer. Je ne cherche pas de gloire pour moi-même. Il en est un qui la cherche pour moi et qui juge. » (Jean 8/49-50).
4°) Parmi les caractéristiques du prophète attendu son ignorance de l'écriture et de la lecture. La révélation qui lui est adressée est orale « Je mettrai ma parole dans sa bouche ». contrairement aux prophètes qui lui étaient antérieurs qui ont reçu des tables et des feuillets écrits. Jésus, lui savait lire et peut-être écrire (voir Luc 4/16-18).
5°) Ce prophète a pu terminer la communication totale de ce qu'il lui a été révélé « Il leur dira tout ce que je lui ordonnerais. » C'est là un des traits qui est juste pour notre prophète puisque l'un des derniers versets révélés fut : « **Aujourd'hui, j'ai parachevé pour vous votre religion, vous ai comblé de mon bienfait et ai agréé l'Islam pour vous comme religion.** » [213] Jésus l'a décrit dans l'annonce du paraclet que nous aborderons par la suite en

[213] Portion du verset 3 de la sourate d'El-Ma-idah.

disant de ce prophète : « Celui qui doit vous venir en aide, le Saint Esprit, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. » (Jean 14/26) Jésus ne peut pas être ce prophète qui termine tout le message qu'il a reçu. Dieu l'a fait monter auprès de Lui, alors qu'il avait encore bien des conseils et des informations à dire à ses disciples, mais il n'a pas pu le faire. Cependant, il leur annonça la venue du prophète promis qui leur apprendra toute la vérité. Il leur a précisé qu'il sera celui qui accomplira sa mission d'une façon entière. Ni les méchants complots de ses compatriotes, ni même la mort ne peuvent le bloquer dans la transmission de la révélation. Jésus a dit : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire mais vous ne pourriez pas les supporter maintenant. Quand viendra l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité. Il ne parlera pas en son propre nom, mais il dire tout ce qu'il aura entendu. » (Jean 16/12-13).
6°) La personne qui n'écoutera pas les paroles de ce prophète sera exposée au châtiment de Dieu. « Et si quelqu'un n'écoute pas mes paroles, celles que le prophète aura dites en mon nom, alors moi-même je lui en demanderai compte. » Pierre a expliqué ce passage en disant : « Toute âme qui n'écoutera pas ce prophète sera bannie du peuple. » Ecouter ce prophète ﷺ et lui obéir sont un devoir, le contraire conduira aux punitions de Dieu. C'était d'ailleurs le lot de tous ceux qui l'avaient démenti, parmi les polythéistes arabes et étrangers. Dans son annonce sur les vignerons – que l'on verra dans les pages suivantes – Jésus a déclaré : 'Celui qui tombera sur cette pierre s'y brisera et si la pierre tombe sur quelqu'un elle le réduira en poussière. »(Mathieu 21/44). Ce prophète est comme la roche résistante et indestructible qui épuise et vient à bout de tous ses ennemis violents et obstinés et à propos de qui le prophète Daniel a dit : « Or, aux jours de ces rois-là, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit et dont la royauté ne sera pas laissée à un autre peuple. Il pulvérisera et anéantira tous ces royaumes-là et il subsistera à jamais, de même que tu vas vu une pierre se détacher de la montagne sans l'intermédiaire d'aucune main et pulvériser le fer, le bronze, la céramique, l'argent et l'or. » (Daniel 2/21-45)

Les psaumes décrivent le dernier des Messagers divins

Les psaumes de leur côté, annoncent la venue du dernier des prophètes. L'un deux en donne le portrait et en le décrivant de roi, déclare : « Le cœur vibrant de belles paroles, je dis des poèmes en l'honneur d'un roi. Que ma langue soit la plume d'un habile écrivain ! Tu es le plus beau des hommes, la grâce coule de tes lèvres ; aussi Dieu t'a béni à tout jamais. Ô brave ceins ton épée au côté, ta splendeur et ton éclat. Avec éclat, chevauche et triomphe pour la vraie cause et la juste clémence. Que ta droite lance la terreur : tes flèches barbelées. Sous toi tomberont des peuples, les ennemis du roi en plein cœur. Ô Dieu ton trône est éternel, ton spectre royal est un spectre de droiture. Tu aimes la justice, tu détestes le mal, aussi Dieu, ton Dieu t'a oint d'une huile de joie, de préférence à tes compagnons… Des filles de rois sont là avec tes bijoux, et debout à ta droite, la dame avec de l'or d'Ofir. Ecoute ma fille ! Regarde et tends l'oreille : oublie ton peuple et ta famille ; que le roi s'éprenne de ta beauté ! C'est lui ton Seigneur, prosterne-toi devant lui… Tes fils remplaceront tes pères, tu en feras des princes sur toute la terre. Je rappellerai ton nom dans tous les âges ; aussi les peuples te célébreront à tout jamais. » (Les Psaumes 45/1-17)

Les Chrétiens sont unanimes à dire que ce paragraphe renferme l'annonce du prophète qui viendra. Ils affirment catégoriquement qu'il s'agit de Jésus. De leur côté, les Musulmans pensent que les qualité qui y sont décrites sont celles du prophète Mohammed et ne peuvent, en aucun cas, être celles de Jésus ou de l'un des autres envoyés divins, honorables et honorés. Ces qualités sont au nombre de neuf :

1°) Le fait qu'il soit d'une beauté hors du commun. Les Chrétiens ne doivent pas dire que ce prophète est Jésus alors qu'ils ont déjà déclarés que la prophétie d'Esaïe (ne possède ni apparence, ni beauté, nous le regardons et cet aspect nous déplaît) (Esaïe 2/52) s'est concrétisée en Jésus. Cette idée que nous n'acceptons pas est largement soutenue par leurs saints. [214]Ainsi, Clémendouce d'Alexandrie a écrit : « Sa beauté se reflétait dans son âme et dans ses actes, mais son aspect extérieur était méprisable. » Tertullien a enregistré : « Son aspect physique n'avait pas de beauté corporelle et ne jouissait d'aucune sorte de beauté. » Martyr, Oréganus et autres ont répété des informations identiques. [215]
Celui qui prétend que tel était le portrait de Jésus, ne doit pas se permettre de dire de ce prophète ﷺ qu'il était "Tu est le plus beau des homes."

Les sources historiques parlent de la bonté de notre prophète et de sa beauté débordantes. Le Compagnon El-Barrâ' ibn Mâlik en le décrivant a dit : « Il était bon, intérieurement, beau, physiquement ni excessivement long ni exagérément court.» [216]

2°) La prophétie et son discours sortent de ses lèvres « Le bienfait coule de tes deux lèvres. » (Luc 4/16).
Plusieurs documents écrits certifient que le prophète promis était analphabète, parmi ces documents, citons celui du Deutéronome : « Je mettrai mes paroles dans sa bouche. » (Le Deutéronome 18/18) et celui d'Esaïe : « On donne le livre alors à celui qui ne sait pas lire en disant : « Lis donc ceci ! » Il répond : « Je ne connais pas l'écriture. » (Esaïe 29/12). Dans certaines traductions : « Je ne connais pas la lecture. » ce qui est la réponse à la lettre, de Mohammed, dans la grotte de Hirâ', à l'archange Gabriel lorsqu'il lui avait demandé de lire.

3°) Il est béni pour l'éternité et chargé de transmettre une mission universelle à toute l'Humanité : « Dieu t'a béni à tout jamais… Ô Dieu ton trône est éternel. »

4°) Il dispose d'une force armée avec laquelle il assujettit ses ennemis pour instaurer le droit et la justice : « Ô brave ceins ton épée au côté, ta splendeur et ton éclat. Avec éclat, chevauche et triomphe pour la vraie cause et la juste clémence. Que ta droite lance la terreur : tes flèches barbelées. Sous toi tomberont des peuples… » Jésus n'a jamais fait appel aux armes, n'a jamais dompté ses adversaires, n'a jamais lancé ses flèches vers les cœurs de ces derniers pour généraliser le bien et n'a jamais gouverné son peuple.

5°) Ce prophète aime le bien et déteste le crime et le péché, comme c'est le cas de tous les prophètes, cependant Dieu l'a préféré aux autres apôtres puisque : « ton Dieu t'a oint d'une huile de joie, de préférence à tes compagnons… »

6°) Il recevra des présents vu sa puissance. Les princesses le serviront ou seront ses épouses : « Des filles de rois sont là avec tes bijoux… alors, fille de Tyr, les plus riches du peuple te

---

[214] Dieu n'envoie comme Messagers que les hommes beaux. Cette qualité leur facilité leur mission et personne n'osera leur reprocher une laideur corporelle. Notre prophète ﷺ de Jésus un portrait de toute beauté. Il l'avait vu, à proximité de la Ka'bah, dans un rêve. Suite le hadith N° 169.
[215] Consultez :
1°) Mohammed, le prophète de l'Islam selon la Torah, les Evangiles et le Coran de Mohammed « Izzat Et-Tahtâwî – page 18.
2°) Aqânîm des Chrétiens d'Ahmed Hidjâzî Es-Saqâ – page 31.
3°) La prophétie et les prophètes dans le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam d'Ahmed Abdelwahâb – page 136.
4°) Le Christianisme tel que l'a enseigné Jésus d'El-'alâ' Abou-Bekr – pages 396 à 404. A noter que tous ces ouvrages sont en langue arabe.
[216] Hadith rapporté par El-Boukhârî dans son œuvre Es-Sahîh sous le N° 3.549.

flatteront avec des présents. » Notre prophète s'est marié avec Safyah bint Haï ibn Akhtab, le chef de sa communauté juive et reçut comme présent Maria la Copte. Son petit-fils El-Houssaïne a pris comme partenaire légitimes la princesse perse, Chahrabânoû fille du roi Zadajir.

7°) Les nations se soumettent à lui et se convertissent à sa religion avec enthousiasme et avec joie (En robe brochée… elle est menée vers le roi, les demoiselles de sa suite, ses compagnes sont introduites auprès de toi. En un joyeux cortège, elles entrent dans le palais royal.)

8°) A son peuple qui vivait dans l'humiliation, il procure la magnanimité : « Tes fils remplaceront tes pères, tu en feras des princes sur toute la terre. »

9°) Son nom restera cité, avec louange, pour l'éternité : « Je rappellerai ton nom dans tous les âges ; aussi les peuples te célébreront à tout jamais. » C'est le cas de Ahmed et Mohammed ﷺ.

David annonce la venue d'un prophète hors de sa lignée

Le prophète et roi David parle du prophète promis et déclare : (Oracle du Seigneur à mon seigneur : « Siège à ma droite, que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds ! que le Seigneur étende de Sion la puissance de ton spectre ! Domine au milieu de tes ennemis ! Ton peuple est volontaire, le jour où paraît ta force. Avec une sainte splendeur, du lieu où naît l'aurore, te vient une rosée de jouvence. » le Seigneur a juré et Il ne s'en repentira pas : « Tu es prêtre pour toujours à la manière de Mélkisédeq. Le Seigneur est à ta droite, Il a écrasé des rois au jour de sa colère. Il juge les nations ; les cadavres s'entassent partout sur la terre, Il a écrasé des têtes. » (Les Psaumes 110/1-6).

Les Juifs et les Chrétiens lisent, dans ce texte, l'annonce du Messie prochain qui descend de David et qui est donc juif. Mais Jésus, en personne, dément les dires des Juifs et leur fait comprendre que le prophète attendu ne fera pas partie de la progéniture de David. (Les pharisiens se trouvaient réunis et Jésus leur posa cette question : « Que pensez- vous du Messie ? De qui est-il le descendant ? » « Il est le descendant de David ! » lui répondirent-ils. Jésus leur dit : « Comment donc David, guidé par le Saint Esprit, a-t-il pu l'appeler Seigneur ? Car David a dit : le Seigneur Dieu a déclaré à mon Seigneur : « Viens siéger à ma droite. Je viens contraindre tes ennemis à passer sous tes pieds. » Si donc David l'appelle seigneur, comment le Messie peut-il être aussi descendant de David… personne n'osa plus lui poser de questions.) (Matthieu 22/41-47) et (David lui-même l'appelle Seigneur : comment le Messie peut-il alors être aussi descendant de David.) (Marc 12/37) voir aussi Luc (20/41-44).

Le surnom « Messie attendu » se rapporte à un messie qui gouverne et qui réduit ses ennemis à l'obéissance. Jésus, lors de nombreuses occasions, a renié pour lui cette qualité. Il avait dit, par exemple, à Pilate : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » (Jean 18/36) ce qui veut dire que son royaume est spirituel. Il n'est pas, non plus, le royaume annoncé par David dans ses psaumes puisque ce dernier a dit : « Siège à ma droite, que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds. Que le Seigneur étende de Sion la puissance de ton spectre. Fais dominer ton peuple volontaire au milieu de tes ennemis. Le Seigneur a écrasé des rois au jour de sa colère ; il juge les nations ; les cadavres s'entassent, partout sur la terre, il a écrasé des têtes. » (Psaume 110)
Jacob a dit à propos de ce prophète : « Des peuples se soumettent à lui. » (La Genèse 49/10).

L'évêque et docteur Fahîm 'Azîz, doyen de la faculté de théologie protestante d'Egypte rapporte que les théologiens occidentaux refusent que Jésus ait agi ou parlé comme étant le Messie des juifs ou comme le souverain de l'ancien testament.

Salomon reçut une révélation et annonça, lui aussi, dans ses psaumes, la venue du prophète roi ﷺ, il dit : "Qu'il domine d'une mer à l'autre, et du Fleuve jusqu'au bout de la terre. Les nomades s'inclineront devant lui, ses ennemis lécheront la poussière. Les rois de Tarsis et des Iles enverront des présents ; les rois de Saba et de Séva paieront le tribut. Tous les rois se prosterneront devant lui, toutes les nations le serviront. Oui, il délivrera la pauvre qui appelle et les humbles privés d'appui. Il prendra souci du pauvre et du faible ; aux pauvres, il sauvera la vie, il les défendra contre la brutalité et la violence, il donnera cher de leur vie. Qu'il vive ! On lui donnera l'or de Saba, on priera pour lui sans relâche, on le bénira tout le jour ! Qu'il y ait dans le pays et jusqu'au sommet des montagnes, une étendue de champs, dont les épis ondulent comme le Liban, et de la ville, on ne verra qu'un pays de verdure. Qu'il se fasse un nom éternel, qu'il le protège sous le soleil, afin qu'on se bénisse l'un l'autre en le nommant et que toutes les nations le disent bienheureux. Béni soit le Seigneur Dieu, le Dieu d'Israël, le seul qui fasse des miracles ! Béni soit à jamais son nom glorieux ! Que toute la terre soit remplie de sa gloire et amen ! » (Les Psaumes 72/8-19).

Quel est donc cet homme devant lequel les rois se sont prosternés, ont obéi et se sont humiliés, quel est cet homme que Dieu a glorifié à tout jamais ? C'est, sans aucun doute, Mohammed qui a triomphé des deux grandes Puissances de son temps : les Perses et les Byzantins.

Chapitre VI: Témoignages démontrant l’authenticité de son message

On croit souvent que la personnalité du Prophète Muhammad ﷺ n’est tenue en grande estime que par les musulmans, mais la réalité est différente : de grands intellectuels et penseurs vouent, eux aussi, une grande admiration pour le Prophète de l’Islam.

La figure du Prophète ﷺ constitue une obsession pour certains européens. L’image altérée de l’Islam et de son Prophète demeure dans la pensée des uns, tandis que d’autres, plus objectifs, les considèrent à leur juste valeur. Ces témoignages ne proviennent pas de penseurs musulmans, car l’imputation d’esprit de parti ou de sectarisme pourrait être évoquée. Dès lors, nous avons délibérément opté pour les témoignages de penseurs occidentaux, étant plus à même de convaincre que si l’on s’était restreint aux témoignages de musulmans.

L’*Encyclopedia Britannica* le proclame : « l’homme de religion qui a connu le plus de succès sur cette terre. » George Bernard Shaw (politique et écrivain anglais du XXème siècle) a déclaré que si Muhammad vivait encore, il réussirait à résoudre tous les problèmes qui menacent notre civilisation, aujourd’hui. Thomas Carlyle, qualifié de « l’une des plus riches « carrières d’idées » » du XIXème siècle, fut tout étonné qu’un seul homme, d’un seul tour de main, pût souder des tribus ennemies et des bédouins nomades en une nation, la plus puissante et la plus civilisée qui soit, et ce, en moins de vingt ans. Napoléon et Gandhi rêvaient inlassablement d’une société de la même trempe que celle forgée par cet homme en Arabie.

En effet, nul autre humain n’accomplit autant dans les domaines aussi variés et dans un temps aussi limité que Muhammad ﷺ. Illettré, il était cependant un enseignant des nations, un réformateur social, un guide moral, un penseur politique, un génie militaire, un maître de l’administration, un ami sincère, un compagnon merveilleux, un époux dévoué et un père affectueux. Aucune personnalité de l’histoire ne put le surpasser ou même l’égaler, dans n’importe quel domaine de la vie. Ce monde a eu son lot de grandes personnalités, mais elles ne furent illustres que dans un ou deux domaines, tels que la pensée religieuse ou la direction des affaires militaires.

Le témoignage de son épouse Aïcha:

Aïcha insistait sur la tendresse du Prophète ﷺ avec ses femmes, il se distinguait par une intense sensibilité et douceur ,disait-elle. Le Prophète ﷺ aidait ses épouses dans les tâches ménagères. Al-Aswad demanda à Aïcha ﷺ: « Comme se comportait le Prophète ﷺ au sein de sa famille ? » Elle répondit : « Il m’aidait dans les tâches ménagères, et lorsque retentissait l’appel à la prière, il allait à la mosquée pour l’accomplir.» [217]

Contemplez ce tableau aux couleurs romantiques et écoutez ces merveilleuses paroles entre deux époux, dont l’un est Muhammad ﷺ et l’autre Aïcha, ﷺ, et vous sentirez le degré de sensibilité et d’amour que l’épouse du Prophète ﷺ éprouvait pour lui.

Le Prophète dit à Aïcha : “*Je sais lors que tu es en colère (contre moi) et lorsque tu es satisfaite (de moi).* » Elle dit : « Et comment sais-tu cela, ô messager d’Allah ? » Il répondit : « *Lorsque tu es satisfaite, tu dis : « bien sûr, je jure par le Seigneur de Muhammad » et lorsque tu es en colère, tu dis : « non, je jure par le Seigneur d’Abraham.* » Elle acquiesça et dit : « Je jure par Allah, ô messager d’Allah, il n’y a que ton nom que je

[217] Rapporté par Boukhâry.

puisse esquiver (en état de colère)»[218] Cela signifie que mon amour pour toi est ancré à jamais dans mon cœur et ne se transformera jamais.

Contemplez également ce beau tableau représentant le badinage amoureux entre les deux époux. Aïcha, ﵂, dit : « J'accompagnai le Prophète dans un de ces voyages alors que j'étais encore une jeune fille mince et svelte, puis le Prophète dit aux gens : « *Avancez !* » Ils avancèrent, puis il me dit : « *Viens faire la course avec moi.* » Nous fîmes la course ensemble et je le battis. Il ne m'en parla plus pendant un long moment jusqu'à oublier ce fait. Plus tard, lorsque je pris du poids et je forcis, je l'accompagnai une nouvelle fois dans un de ses voyages, puis il dit aux gens : « *Avancez !* » Ils avancèrent, puis il me dit : « *Viens faire la course avec moi.* » Nous fîmes la course ensemble et cette fois, il me battit. Il ria en disant : « *Cette fois j'ai pris ma revanche (de la première course perdue) !* » [219]

Des témoignages impartiaux

1) Edward Gibbon et Simon Ocklay disaient : « Ce n'est pas la propagation,mais la permanence de sa religion qui mérite notre émerveillement ; la même impression, pure et parfaite, qu'il laissa à la Mecque et à Médine, se retrouve, après douze siècles, chez les Indiens, les Africains et les Turcs, prosélytes du Coran […] Les musulmans ont su résister, uniformément, à la tentation de réduire l'objet de leur foi et de leur dévotion au niveau des sens et de l'imagination de l'homme. « Je crois en Un seul Dieu et Muhammad, son prophète » ; ceci renferme la profession de Foi de l'Islam, de façon simple et invariable. L'image intellectuelle de la Divinité n'a jamais été dégradée par une idole, quelle qu'elle soit ; les hommages rendus au Prophète n'ont jamais franchi la mesure de la vertu humaine ; ses préceptes vivants ont restreint l'amour que ses disciples lui portent dans les limites de la raison et de la religion. »
Edward Gibbon et Simon Ocklay, *History of The Saracen Empire*, London, 1870, p. 54.

2) **Mahatma K. Gandhi** disait : « Je voulais mieux connaître la vie de celui qui aujourd'hui détient discrètement les cœurs de millions d'êtres humains. Je suis désormais plus que convaincu que ce ne fut pas l'épée qui créa une place pour l'Islam dans le cœur de ceux qui cherchaient une direction à leur vie. Ce fut cette grande humanité, cet altruisme du Prophète, l'égard scrupuleux envers ses engagements, sa dévotion intense à ses amis et adeptes, son intrépidité, son courage, sa confiance absolue en Dieu et en sa propre mission. Ces faits, et non l'épée, lui amenèrent tant de succès et lui permirent de surmonter les problèmtes. »
Extrait du journal « *Young India* », cité dans « *The light* », Lahore, 16/09/1924.

De tous les autres dirigeants de ce monde, aucun ne put combiner autant de qualités diverses et à un degré de perfection aussi impressionnant que Muhammad ﷺ. La vie et les enseignements des autres grandes personnalités du monde seront enfouis dans les replis poussiéreux de l'Histoire. L'époque et le lieu de leur naissance, leur mode de vie, la nature et les détails de leurs enseignements, leur degré de réussite ou d'échec est tellement sujet à conjectures, qu'il est impossible à l'humanité, aujourd'hui, de reconstituer avec précision la vie et les enseignements de ces hommes. Le Prophète Muhammad ﷺ était singulier, et son mode de vie ne cesse d'être mis en pratique par des millions de musulmans.

3) **W. Montgomery** disait : « La façon dont il accepta les persécutions dues à sa foi, la haute moralité des hommes qui vécurent à ses côtés et qui le prirent pour guide, la grandeur

---

[218] Rapporté par Boukhâry.
[219] Rapporté par Ahmad et Aboû Dawoûd et authentifié par Albâny.

de son œuvre ultime, tout cela ne fait que démontrer son intégrité fondamentale. La supposition selon laquelle Muhammad serait un imposteur soulève plus de problèmes qu'elle n'en résout. Et pourtant, aucune des grandes figures de l'histoire n'est si peu appréciée en Occident que le Prophète Muhammad. »
W. Montgomery, *Mohammad at Mecca*, Oxford, 1953, p. 52.

1) **Georges Bernard Shaw** disait : "Je l'ai étudié – le merveilleux homme – et à mon avis, loin d'être un antéchrist, il mérite le titre de Sauveur de l'humanité. Je crois que si un homme comme lui prenait la dictature du monde moderne, il réussirait à résoudre ses problèmes d'une façon qui lui apporterait la paix et le bonheur si nécessaires. J'ai prophétisé sur la foi de Mohammad qu'elle sera acceptable à l'Europe de demain, comme elle commence à devenir à l'Europe d'aujourd'hui. »
Georges Bernard Shaw, *The genuine Islam*, Vol I., N° 8, 1936.

5) **James A. Michener** disait : "A la mort de Muhmmad, certains voulurent le déifier, mais son successeur administrative (*Abu Bakr le véridique, ndlr.*) mit fin à cette vague d'hystérie par une des paroles les plus belles de l'histoire religieuse : « Si l'un d'entre vous adorait Muhammad, qu'il sache que Muhammad est mort. Mais si c'est Allah qu'il adore, alors Allah est vivant et ne meurt pas. »
James A. Michener, *Islam : The Misunderstood Religion*, Reader's Digest (revue américaine), N° de mai 1955, p. 68-70.

6) **Michael H. Hart** disait : « Certains lecteurs seront peut-être étonnés de me voir placer Muhammad en tête des personnalités ayant exercé le plus d'influence en ce monde, et d'autres contesteront probablement mon choix. Cependant, Muhammad est le seul homme au monde qui ait réussi par excellence sur les plans religieux et séculier. »
Michael H. Hart, *The 100 : A Ranking of the Most Influential Persons in History (Classement des plus influentes personnalités de l'Histoire)*, Hart Publishing Co. Inc (New-York), 1978, p. 33.

7) **Maurice Bucaille**, scientifique français, disait : "Comment un home, illettré au depart, aurait-il pu en devenant par ailleurs, du point de vue de la valeur littéraire, le premier auteur de toute la literature arabe, énoncer des vérités d'ordre scientifique, que nu être humain ne pouvait élaborer en ce temps-là, et cela, sans faire la moindre déclaration erronée sous ce rapport ? »
Maurice Bucaille, *La Bible, le Coran et la science*, 1978, p. 126.

Il disait également : « Une analyse purement objective du Coran, à la lumière des connaissances modernes, nous amène à reconnaître l'harmonie existant entre les deux, ainsi qu'on l'a fait ressortir à maintes reprises. On a du mal à s'imaginer qu'un homme du temps de Muhammad ﷺ ait pu être l'auteur de telles informations, compte tenu du niveau intellectuel de l'époque. De telles considérations répondent en partie de la place exceptionnelle qu'occupe la révélation coranique et contraignent le scientifique impartial à admettre son incapacité à fournir une explication fondée uniquement sur la logique matérialiste. »
Maurice Bucaille, *Le Coran et la science moderne,*. 1981, p. 18.

8) **Thomas Carlyle**, écrivain anglais célèbre, disait : « On remarqua que Muhammad, depuis sa tendre enfance, était considéré comme étant un jeune doué de raison.

D’ailleurs, les personnes avec lesquelles il vivait l’avaient surnommé « Al-Amine » (l’honnête, le sincère et le loyal).

Ses paroles, ses actes et sa pensée étaient véridiques. Ceux qui le côtoyaient avaient également remarqué que toute parole qui exhalait de lui renfermait une édifiante sagesse. J’ai appris de lui qu’il était extrêmement pondéré, et gardait le silence lorsque les paroles n’étaient plus nécessaires, mais lorsqu’il parlait, ses paroles étaient vérité et raison. (…) Tout le long de sa vie, nous avons vu en lui un homme aux principes bien établis et connu pour une implacable détermination. Il se souciait du malheur des autres, était généreux et bienfaisant, clément, faisant preuve de piété et de mérite et était vertueux. Extrêmement sérieux et sincère, il était néanmoins d’un naturel doux, accueillant et accessible. Il était réjouissant, agréable, sociable, et sa compagnie était appréciée. On pouvait parfois le voir plaisanter et s’amuser. Selon les témoignages, son sourire éclatant, qui illuminait son visage, provenait d’un cœur sincère. Il était très intelligent et possédait un cœur magnanime. Il était naturellement grandiose, sans qu’une école lui inculquât la science ni qu’un enseignant se chargeât de son éducation, car il n’en avait aucunement besoin. »
Thomas Carlyle, *Heroes, Hero Worship, and the Heroic in History*, Londres, 1841, p 50-51.

9) **Borsworth Smith** disait : “Il était César et le Pape réunis en un seul être ; sans armée, sans garde du corps, sans palais et sans revenu fixe ; s’il y avait un homme qui avait le droit de dire qu’il règne par la volonté divine, ce serait Muhammad, puisqu’il a reçu tout le pouvoir sans avoir les instruments ni les supports. »
Bosworth Smith, *Mohammad and Mohammadanism*, Londres, 1874, p. 92.

10) **Annie Besant** (1847-1933), intellectuelle anglaise, disait peu avant sa mort : “Il est impossible pour quelqu’un qui étudie la vie et le caractère du grand Prophète d’Arabie, pour quelqu’un qui sait comment il enseignait et de quelle façon il vivait, d’avoir d’autre sentiment que le respect pour ce prophète prodigieux, l’un des grands messagers de l’Etre suprême. Même si ses discours contiennent bien des choses qui sont familières à beaucoup d’entre vous, chaque fois que moi-même je les relis, je sens monter en moi une nouvelle vagues d’admiration, un nouveau sentiment de révérence, pour ce prodigieux grand maître arabe.»
Annie Besant, *The Life And Teachings of Mohammad*, Madras, 1932, p. 4.

11) **Alphonse de Lamartine** disait : “Si la grandeur du dessein, la petitesse des moyens, l’immensité de la réussite sont les trois mesures du génie de l’homme, qui osera comparer humainement un grand homme de l’histoire moderne à Muhammad ? Les plus fameux n’ont remué que des armes, des lois, des empires ; ils n’ont fondé (quand ils ont fondé quelque chose) que des puissances matérielles écroulées souvent avant eux. Celui-là a remué des armées, des dynasties, des millions d’hommes sur un tiers du globe habité ; mais il a remué de plus des autels, des dieux, des religions, des idées, des croyances, des âmes (…) Sa longanimité dans la victoire, son ambition toute d’idée, nullement d’empire, sa prière sans fin, (…) son triomphe après le tombeau (après sa mort) attestent plus qu’une imposture (1), une conviction.

Ce fut la conviction qui lui donna la puissance de restaurer un dogme. (…) Orateur, apôtre, législateur, guerrier, conquérant d’idées, restaurateur de dogmes, d’un culte sans images, fondateur de vingt empires terrestres et d’un empire spirituel, voilà Muhammad ! A toutes les échelles où l’on mesure la grandeur humaine, quel homme fut plus grand ? »

Lamartine, *Histoire de la Turquie,* Paris, 1854, Tome 1 et Livre I , p. 280.

Ce qu'on dit les non-musulmans au sujet du Prophète ﷺ

"On peut l'affirmer sans risque de se tromper que Mohammed ﷺ faisait partie de ces sublimes réformateurs qui avaient tant donné à l'humanité. Il lui suffit comme mérite d'avoir guidé toute une nation vers la lumière et vers la vérité, lui permettant ainsi de connaître ce qu'est la sérénité et la paix.
Lui qui avait interdit à sa nation de verser le sang et de faire des victimes humaines non sans lui ouvrir la voie d'accès au progrès et à la civilisation. (Tolstoï)

Il ﷺ mérite tout simplement à ce qu'il soit gratifié de l'appellation de sauveur de l'humanité… si un home de son envergure s'était place à la tête de ce monde moderne il aurait réussi d'une part à résoudre ses problèmes et d'autre part à instaurer la paix et le bonheur aux quatre coins de la planète. (Bernard Shaw)

Mohammed ﷺ de par sa grandeur dépasse toute estimation humaine. (Lamartine)

« Il a tout simplement accompli des œuvres merveilleuses et il a atteint l'objectif qu'il s'était fixé. L'histoire ne connaît nul réformateur ayant le mérite d'avoir éveillé les consciences, d'avoir rendu la vie aux mœurs et d'avoir élevé le rang de la vertu en si peu de temps comme l'avait fait Mohammed ﷺ. » (William Muïr)

« Voilà la magnificence, voilà l'héroïsme et voilà le génie humain », disait de lui Carlyl.

Pour conclure, ceci est un témoignage honnête, et c'est la conclusion objective et inévitable à laquelle mène toute étude impartiale et critique de l'Histoire des religions, comme l'attestent bien des spécialistes non-musulmans. Ne pensez pas par contagion et n'attrapez pas une opinion comme on attraperait un mauvais rhume. Une opinion juste et objective passe obligatoirement par soi-même. La seule chose que chacun doit faire en tant qu'être humain sensible, réfléchi et concerné, c'est de s'arrêter un court instant et de se demander : toutes ces idées extraordinaires et révolutionnaires, sont-elles fondées et justes ?

Troisieme Partie



Relations De Muhammed Avec Les Non Musulmans



Troisieme Partie Relations De Muhammed Avec Les Non Musulmans

Chapitre I

Le prophète ﷺ et les messagers envoyés par Allah

Les musulmans croient qu'Allah a révélé des Livres à Ses messagers comme guide pour l'espèce humaine. Parmi ces livres, le Coran qu'Allah a révélé au Prophète Mohammed ﷺ. Allah a garanti la protection du Coran de toute corruption ou de falsification. Allah dit : **« En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien. »** (15:9).

Le Coran et les messagers qui ont précédé l'Islam

Les musulmans croient aux prophètes et messagers d'Allah, depuis Adam, y compris Noé, Abraham, Ismaïl, Isaac, Jacob, Moïse et Jésus (ﷺ). Mais le dernier message d'Allah à l'homme et la confirmation du message éternel a été révélé au Prophète Mohammed ﷺ. Les musulmans croient que Mohammed ﷺ est le dernier prophète envoyé par Allah, comme le dit Allah : **« Mohammed n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes. Allah est Omniscient. »** (33 :40)
Les musulmans croient que tous les prophètes et les messagers sont des êtres humains qui n'ont aucune des qualités divines d'Allah.

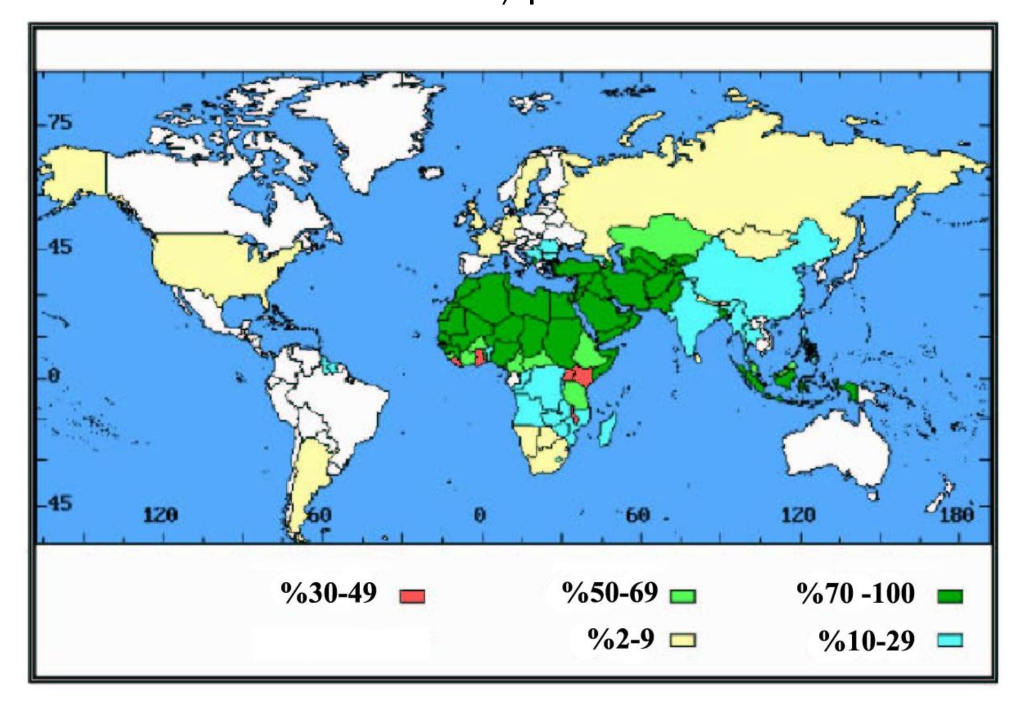
Quelle est l'opinion du Prophète ﷺ concernant Jésus ?

Les musulmans respectent et révèrent Jésus ﷺ. Ils le considèrent comme l'un des plus grands messagers d'Allah à l'espèce humaine. Le Coran confirme sa naissance d'une vierge, et un chapitre du Coran, intitulé « Mariam (Marie) », lui est réservé. Le Coran décrit la naissance de Jésus comme suit :
« (Rappelle-toi) quand les Anges dirent : « Ô Marie, voilà qu'Allah t'annonce une parole de Sa part : son nom sera « Al-Masîh » « Îsa », fils de Marie, illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés d'Allah ». Il parlera aux gens, dans le berceau et en son âge mûr et il sera du nombre des gens de bien ». – Elle dit « Seigneur ! Comment aurais-je un enfant, alors qu'aucun homme ne m'a approchée ? » - C'est ainsi » dit-Il. Allah crée ce qu'Il veut. Quand Il décide d'une chose, Il dit seulement : « Sois », et elle est aussitôt ». (3 :45-47).
Jésus naquit miraculeusement par l'ordre d'Allah qui avait donné la vie à Adam sans qu'il y ait père. Allah dit :
« Pour Allah, Jésus est comme Adam qu'Il créa de poussière, puis Il lui dit : « Sois », et il fut ». (3 :59).
Pendant sa mission prophétique, Jésus a réalisé beaucoup de miracles. Allah nous informe que Jésus dit :
« En vérité, je viens à vous avec un signe de la part de votre Seigneur. Pour vous, je forme de la glaise comme la figure d'un oiseau, puis je souffle dedans : et, par la permission d'Allah, cela devient un oiseau. Et je guéris l'aveugle-né et le lépreux, et je ressuscite les morts, par la permission d'Allah. Et je vous apprends ce que vous mangez et ce que vous amassez dans vos maisons… » (3 :49)
Les musulmans croient que Jésus n'a pas été crucifié. Les ennemis de Jésus avaient décidé de le crucifier, mais Allah l'a sauvé et l'a élevé jusqu'à lui. Un semblant de Jésus se présenta à ses ennemis qui le prirent pour lui et le crucifièrent en croyant qu'ils avaient exécuté Jésus. Allah dit :

« Et à cause de leur parole : « Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allah »… Or, ils ne l'ont ni tué, ni crucifié ; mais ce n'était qu'un faux semblant ! Et ceux qui ont discuté sur son sujet sont vraiment dans l'incertitude : ils n'en ont aucune connaissance certaine, ils ne font que suivre des conjectures et ils ne l'ont certainement pas tué ». (4 :157)

Répartition des musulmans dans le monde

L'Islam, depuis 1400 ans, a commencé à se propager dans le monde. Ses partisans étaient très peu nombreux. De nos jours, l'Islam s'est répandu partout dans le monde.
En observant cette carte, on réalise que l'Islam a pu franchir toutes les barrières politiques, sociologiques et idéologiques.

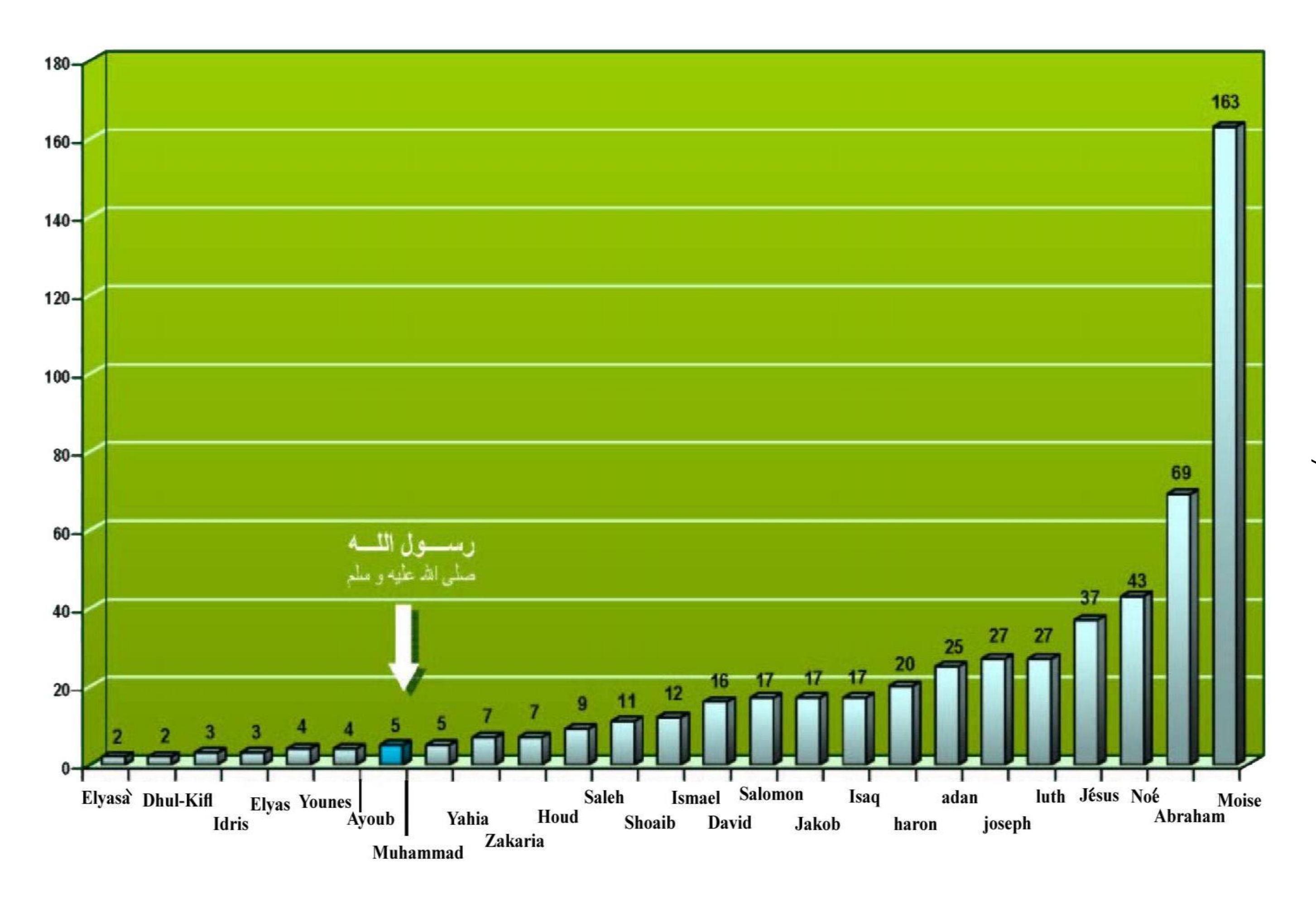

75
45
0
45
120
60
0
60
120
180
%30-49
%50-69
%70 -100
%2-9
%10-29

Muhammad et le Christianisme
La conception de Jésus dans le Coran

Comme nous l’avons précédemment expliqué, les musulmans croient qu’Allah a révélé des Livres à Ses messagers comme guide pour l’espèce humaine. Parmi ces livres, le Coran qu’Allah a révélé au Prophète Mohammed ﷺ. Allah a garanti la protection du Coran de toute corruption ou de falsification.

Si nous examinons le Coran, Jésus est cité 15 fois, le terme Messie 11 fois, tandis que Moise revient 136 fois !

Un recensement de la récurrence de l’apparition du nom de chaque messager indique que Moïse détient la première place, puis Abraham, Noé, Jésus, Joseph, Adam, Isaq, Jacob, Salomon, David, Ismaïl, Shoaïb, Saleh, Houd, Zakaria, Yahia, Muhammed, Ayoub, Younes, Idris, Dhul-Kifl, Ilyas.



180
160
140
120
100
80
60
40
20
0
رسول الله
صلى الله عليه و سلم
2 Elyasà
2 Dhul-Kifl
3 Idris
3 Elyas
4 Younes
4 Ayoub
5 Muhammad
5 Yahia
7 Zakaria
7 Houd
9 Saleh
11 Shoaib
12 Ismael
16 David
17 Salomon
17 Jakob
17 Isaq
20 haron
25 adan
27 joseph
27 luth
37 Jésus
43 Noé
69 Abraham
163 Moise

Commençons par citer les versets coraniques [220] qui se rapportent à ce sujet :

— “[Nous avons maudit les juifs] à cause de leur incrédulité, pour avoir dit, contre Marie, une immense infamie, [157) pour avoir dit :
“Nous avons tué le Messie, Jésus fils de Marie, l’Apôtre d’Allah !“, alors qu’ils ne l’ont ni tué, ni crucifié, mais que son sosie y a été subsistué à leurs yeux. En vérité, ceux qui s’opposent, à l’égard de [Jésus], sont certes dans un doute à son endroit. Ils n’ont nulle connaissance de [Jésus] : ils ne suivent que conjecture et n’ont pas tué [Jésus [en certitude. [158] Tout au contraire, Allah l’a élevé vers Lui. Allah est puissant et sage” (Sourate IV : al-nisâ).

Le Coran, dans ces versets, affirment avec force que les juifs n’ont ni tué ni crucifié Jésus, fils de Marie et apôtre d’Allah, et que celui qu’on a crucifié ne fut qu’un sosie de Jésus, ou plus littéralement: Les juifs avaient l’illusion (shubbiha lahum) d’avoir crucifié Jésus, mais en réalité ce n’était pas lui qui avait été crucifié, mais quelqu’un d’autre qui lui ressemblait.

Jésus, selon le Coran, se définit lui-même ainsi: “Je suis serviteur d’Allah. il m’a donné l’Ecriture et m’a fait prophète 131). Il m’a béni où que je sois et m’a recommandé la prière et l’aumône tant que je resterai vivant, [32] ainsi que la bonté envers ma mère. Il ne m’a fait ni violent ni malheureux [331. Que le salut soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourrai et le jour où je serai rappelé vivant”. [Sourate XIX, Mariam). Puis, le Coran affirme que “[34] celui-là est Jésus, fils de Marie. Parole de vérité qu’ils révoquent en doute! Il n’était pas séant à Allah de prendre quelque enfant. Gloire à Lui ! Quand Il décide quelque chose, Il dit seulement : “Sois !“ et elle est.” (Sourate XIX, Mariam)

Jésus n’est donc pas un Fils de Dieu. “[Jésus] n’est qu’un serviteur auquel Nous avons accordé Notre faveur et que Nous avons proposé en exemple aux Fils d’Israël” (Sourate XLIII, y. 59). Jésus dit encore : “Allah est mon Seigneur et votre Seigneur. Donc adorez-le [le Seigneur]” (XLIII, 64).

Pour insister sur le caractère purement et exclusivement humain de Jésus, le Coran dit “Jésus, auprès d’Allah, est l’image d’Adam : il l’a créé de poussière, puis a dit à son propos : “Sois !“ et il fut” (Sourate III, y. 59).
Quant à la mission de Jésus, le Coran la définit en ces termes:
“... Jésus, fils de Marie, dit: “Ô Fils d’Israël ! Je suis l’apôtre d’Allah [Envoyé] vers vous, déclarant véridique ce qui, de la Thora, est antérieur à moi et annonçant un apôtre qui viendra après moi, dont le nom sera Ahmad” (Sourate LXI, 6).

Contre la Trinité, le Coran s’élève avec force : “Ô détenteurs de l’Ecriture ! Ne soyez pas extravagants, en votre religion! Ne dites, sur Allah, que la vérité ! Le Messie, Jésus fils de Marie, est seulement l’apôtre d’Allah, son Verbe jeté par Lui à Marie et un Esprit [émanant] de Lui. Croyez en Allah et en Ses apôtres et ne dites point: “Trois !“. Cessez ! [Cela serai un bien pour vous. Allah n’est qu’une divinité unique. A Lui ne plaise d’avoir un enfant! A Lui ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre. Combien Allah suffit comme protecteur!” (Sourate IV, 171)

---

[220] Nous citons le Coran d’après la traduction de Régis Blachère, avec quelques rectifications que nous estimons nécessaires.

Ceux qui disent que Jésus est Dieu sont des impies : “Ceux qui sont impies ont certes dit: “Allah est le Messie, fils de Marie”. Or, le Messie a dit: “Ô Fils d’Israël! Adorez Allah, mon Seigneur et le vôtre! A quiconque donne des Associés à Allah, Allah interdit le Paradis. Celui-là aura l’Enfer comme refuge. Aux injustes, point d’auxiliaires” (Sourate V, 72).

Jésus n’est qu’un Apôtre comme tant d’autres avant lui : “Le Messie, fils de Marie, n’est qu’un apôtre avant lequel les apôtres [antérieurs] ont passé. Sa mère était une femme pieuse (siddîqah). Ils prenaient de la nourriture. Considère comment Nous expliquons les âyât [aux Chrétiens], et considère comment ensuite ils s’[en] détournent!” (Sourate V, 75).

Les miracles faits par Jésus furent accomplis uniquement avec la permission d’Allah : “[Rappelez-vous] quand Allah dit “Ô Jésus, fils de Marie ! Rappelle-toi Mon bienfait envers toi et envers ta mère, quand Je t’assistais de l’Esprit Saint, [te disant] : “Tu parleras aux hommes dans ton berceau, comme un vieillard”. [Rappelle-toi] quand Je t’enseignais l’Ecriture, la Sagesse, la Thora et l’Evangile, quand tu pus créer d’argile une manière d’oiseaux, avec Ma permission, [quand] tu pus y insuffler (la vie] en sorte que ce furent des oiseaux [vivants], avec Ma Permission, quand tu pus faire sortir les morts [de leur sépulcre] avec Ma permission, quand J’écartai de toi les Fils d’Israël alors que tu vins à eux avec les Preuves et que ceux qui, parmi eux, étaient incrédules, s’écrièrent : “Ceci n’est que magie évidente !“ [III] [Rappelez-vous] Quand les [Douze] apôtres dirent “Ô Jésus, fils de Marie ! Ton Seigneur peut-il, du ciel, faire descendre sur nous une table servie 7” — “Soyez pieux envers Allah, si vous êtes croyants !” répondit [Jésus]. [113] Nous voulons manger de [ce que porte] cette table et que nos cœurs se tranquillisent. [Nous voulons] savoir que tu nous as dit vrai et nous trouver témoigner à ce propos”. [114] — “Mon Dieu! Mon Seigneur !“ dit Jésus, fils de Marie, “fais, du ciel, descendre sur nous une table qui sera pour nous une fête pour le premier et le dernier de nous et sera un signe [émanant] de Toi ! Donne-nous attribution, Toi qui es le meilleur des attributeurs”! [115] Allah dit [alors] : “Je vais la faire descendre sur vous. Quiconque ensuite sera impie, parmi vous, recevra de Moi un tourment [tel] que Je n’infligerai à nul au monde tourment semblable”. — [116] [Rappelez-vous] quand Allah demanda: “Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux hommes : “Prenez- nous, moi et ma mère, comme divinités en dessous d’Allah!“ [Jésus] répondit: “Gloire à Toi ! il n’est point de moi de dire ce qui n’est pas pour moi une vérité ! Si j’ai dit cela, Tu le sais, [car] Tu sais ce qui est en mon âme, alors que je ne sais point ce qui est en Ton âme, ô Toi qui a toute connaissance des Inconnaissables! [117] Je ne leur ai dit que ce que Tu m’as ordonné, à savoir: “Adorez Allah, mon Seigneur et le vôtre !“ J’ai été témoin à leur encontre, tant que je suis demeuré parmi eux. Quand tu m’as eu rappelé à Toi, c’est Toi qui as été le Surveillant, à leur endroit, carde toute chose, Tu es témoin. [118] Si Tu les tourmentes, [Tu le peux], car ils sont Tes serviteurs. Si [au contraire] Tu leur pardonnes, [Tu le peux] car Tu es le Puissant, le Sage”. [119] Allah dit : “Voici le jour où leur croyance (sidq) sera profitable aux véridiques. Ils auront des Jardins [le Paradis] sous lesquels couleront les ruisseaux, où ils resteront, immortels, en éternité. Allah les a agréés et ils ont agréé Allah .C’est là le Succès Immense”. (Sourate V : al mâ’idah).

Les mêmes idées sont affirmées dans les versets suivants “[Rappelle] [45] quand les anges dirent : “Ô Marie ! Allah t’annonce un Verbe [émanant] de Lui, dont le nom est le Messie, Jésus fils de Marie, [qui reste] illustre dans la vie immédiate et la vie Dernière et parmi les proches [d’Allah. [46] Il parlera aux hommes, au berceau, comme un vieillard, et il sera parmi les Saints !“ — [47] “Seigneur !“ répondit [Marie], “comment aurais-je un enfant alors que nul mortel ne m’a touchée 7” — “Ainsi”, répondit-il, “Allah crée ce qu’il veut.

Quand Il décrète une affaire, li dit seulement à son propos: «Sois !" et elle est". [491 [Allah] lui enseignera l'Ecriture, la Sagesse, la Thora, et l'Evangile. [49] Et [J'ai été envoyé] comme apôtre aux Fils d'Israël, disant: "Je viens à vous avec un signe de votre Seigneur. 3e vais, pour vous, créer d'argile une manière d'oiseaux; j'y insufflerai [la vie] et ce seront des oiseaux, avec la permission d'Allah. Je guérirai le muet et le lépreux. Je ferai revivre les morts, avec la permission d'Allah.
Je vous aviserai de ce que vous mangez et de ce que vous amassez dans vos demeures. En vérité, en cela, est certes un signe pour vous, si vous êtes croyants. [50] [Je vous suis envoyé] déclarant véridique ce qui a été donné avant moi, de la Thora, afin de déclarer pour vous licite une partie de ce qui avait été pour vous déclaré illicite. Je suis venu à vous avec un signe de votre Seigneur. Soyez pieux envers Allah et obéissez-moi! [51] Allah est mon Seigneur et votre Seigneur. Adorez-Le donc! C'est une voie droite". [52] Quand Jésus sentit l'incrédulité [chez les Fils d'Israël, il s'écria: "Qui sont mes auxiliaires (ansâri) dans la voie [51] Allah est mon Seigneur et votre Seigneur. Adorez-Le donc! C'est une voie droite". [52] Quand Jésus sentit l'incrédulité [chez les Fils d'Israël], il s'écria: "Qui sont mes auxiliaires (ansârt) dans la voie d'Allah ?" Les Disciples (Hawâryyûn) répondirent: "Nous sommes les auxiliaires d'Allah. Nous croyons en Allah. Atteste que nous [Lui] sommes soumis (muslimûn) ! [53] Seigneur ! Nous croyons à ce que Tu as fait descendre [de révélation]. Nous suivons l'apôtre. Inscris- nous parmi ceux qui témoignent !" [54] [Les Fils d'Israël] machinèrent [contre Jésus, mais] Allah machina [contre eux] et Il est le meilleur de ceux qui machinent. [55] [Rappelle] quand Allah dit: "Ô Jésus ! Je vais te rappeler [à Moi], t'élever vers Moi, te purifier [de la souillure] de ceux qui sont incrédules et, jusqu'au Jour de la Résurrection, mettre eux qui t'ont suivi au-dessus de ceux qui ont été incrédules. Ensuite, vers Moi, sera votre retour et Je déciderai, entre vous [tous], sur ce sur quoi vous vous opposiez. [56] Ceux qui auront été incrédules, Je les tourmenterai d'une manière terrible, en la Vie Immédiate et la Vie Dernière, et ils n'auront pas d'auxiliaires. [57] Ceux, au contraire, qui auront cm et auront accompli des œuvres pies, Je leur donnerai leur exacte rétribution. Allah n'aime point les Injustes". (Sourate III : Âl'Imrân).

Voilà les principaux versets coraniques qui concernent Jésus.
D'où on peut tirer les conclusions suivantes:

1. Jésus est un simple envoyé de Dieu semblable aux autres envoyés de Dieu.
2. Jésus est un homme, ni plus ni moins, semblable à n'importe quel autre homme créé par Dieu.
3. Donc, il n'est pas le Fils de Dieu, car Dieu n'engendre pas de fils, de même qu'il n'est pas engendré par un autre.
4. Donc, Jésus n'est pas l'hypo stase d'une Trinité qui serait composée d'un Père, d'un Fils, et d'un Saint-Esprit.
5. Dieu créa Jésus comme il a créé n'importe quelle autre créature, c'est-à-dire en disant : Sois ! Ce "Sois 1" est le Verbe de Dieu. Par conséquent, quand le Coran dit que Jésus fut créé par un Verbe de Dieu, cela veut dût seulement par un ordre de Dieu, par un fiat divin, qui n'a donc aucun rapport avec le Logos (ou Verbe) mentionné dans l'Evangile selon St Jean (I, 1) et amplement développé plus tard dans la théologie chrétienne. Je ne saurais trop insister sur ce point; aucun musulman n'a entendu le mot "verbe" — dans les versets III, 39, 45, et IV, 171 — que dans le sens que nous avons indiqué, c'est-à-dire dans le sens de fait, Sois, qui s'applique à toutes les créatures. Dieu dit: "Que Jésus soit", et Jésus fut — voilà tout Toute autre interprétation est complètement fausse, nulle et non avenue.

6. Jésus accomplit des miracles, non pas par une puissance et une volonté qui lui soient propres, mais seulement “avec la permission d’Allah”. Et c’est le cas de tous les autres Prophètes qui avaient accompli des miracles. Ces miracles ont pour but, selon le Coran et en Islam, de prouver que les Prophètes qui les opèrent sont envoyés par Dieu afin de proclamer une mission qui leur est confiée auprès des hommes auxquels Dieu les a envoyés. Cela est en parfaite contradiction avec ce que les Pères de l’Eglise chrétienne ont entendu du rôle des miracles opérés par Jésus-Christ. En effet, les Pères de l’Eglise affirment que les miracles opérés par le Christ prouvent sa divinité. [221]

Des miracles rapportés dans les Evangiles, le Coran ne mentionne que trois: (2) guérir raveugle (voir Manhieu VIII, 30-31; XX, 29-34, Marc II, il-12, X, 46-52; Lue XVIII, 35-43), guérir le lépreux (voir Matthieu, VIII, 24; Marc 1, 40-45; Lue V, 12-16, XVII, Il-19), ressusciter les morts (Lue VII, 12-15; VIII, 49-56; Jean Xl, 3244). Par contre, le miracle des oiseaux faits de la boue n’est pas mentionné dans les quatre Evangiles, parmi les trente miracles environ qui lui sont attribués et qui rentrent sous les rubriques suivants : exorcisation de démons, guérison de maladies inguérissables (lèpre, paralysie, etc.), résurrection des morts, multiplication des nourritures et des boissons, infraction aux lois naturelles (marcher sur Veau de mer, vol dans l’air, etc).

Donc, le Coran, tout en reconnaissant que Jésus opéra des miracles, leur donne un autre sens que celui donné par les Pères de l’Eglise. Pour le Coran, en effet, ces mincies témoignent seulement que Jésus fut un prophète et un envoyé de Dieu, et rien de plus.
Le Coran en cela s’accorde avec les paroles de Jésus si le mot Père a le sens général de Dieu, père de tous les hommes.

Voici ces paroles : “Les œuvres que le Père m’a données pour que je les accomplisse ces œuvres mêmes que je fais témoignent à mon sujet que c’est le Père qui m’a envoyé” (Jean V, 36); “Les œuvres que moi je fais au nom de mon Père, ce sont elles qui témoignent à mon sujet” (Jean X, 25). Mais tout le problème est de savoir si les théologiens chrétiens acceptent d’entendre le mot Père dans le sens indiqué, c’est-à-dire Dieu qui n’a pas engendré un fils!

7. En ce qui concerne la mort de Jésus, le Coran est formel : Jésus ne fut, ni tué, ni crucifié parles juifs. Donc, il est mort de mort naturelle. Mais ce qui n’est pas clair dans le Coran à ce propos c’est l’expression:

«Allah ((Jésus) a élevé vers Lui” (Sourate IV, 158), “Ô Jésus 11e vais te faire mourir (mut awaffyka) et t’élever vers Moi (wa râfl’uka ilayy)” (Sourate III, 55). Le mot “élever” peut prêter à l’équivoque. Mais, à notre avis, il n’y a pas d’équivoque : celle-ci ne surviendrait que si on oublie que la préposition de jonction ici employé est le wâw et qu’on rattache la mort directement à l’élévation à Dieu. En fait, le wâw n’indique pas la succession, mais la simple énumération sans aucune idée de succession. Si le Coran avait voulu exprimer la succession immédiate, il aurait dû employer la préposition fâ’ et aurait dit fa rafi’ka ilayy (متوفيك فرافعك الي). Donc, il faut comprendre le verset dans le sens général que voici : Je vais te faire mourir et t’élever vers Moi. Et comme les âmes de tous les hommes seront élevées vers Dieu après la mort, Jésus ne fait pas exception: Dieu le fera mourir et élèvera son âme vers Lui, exactement comme il fait pour chaque homme.

[221] Voir Quadratus, dans Eusèbe, Histoire ecclésiastique, I, IV, (13, Patrologie grecque, t. XX, Col. 308; Méliton, Fragm., VII, in P.G., t. V, col. 1221; 5. Ephrein, Hymni dispersi, XV, 1, éd. Lamy, t. 1V, p. 730. Ils affirment que les miracles de Jésus prouvent qu’il est le fils de Dieu. C’est aussi l’avis de Jean Chrysostone et de Hilarius.

Voyons maintenant si la conception coranique de Jésus s'accorde avec quelques doctrines christologiques professées par des théologiens chrétiens:

A. Que Jésus n'est pas engendré par Dieu, qu'il est d'une autre essence que Dieu, qu'il est créé du néant — voilà ce qu'enseigne un groupe des Arians, à la tête duquel se trouve Aetios et Eunomios et qu'on appelle par conséquent : les anoméens (les partisans de la dissemblance entre Dieu et Jésus). En effet, Cretios d'Antioche [222] (né vers 300 en Coelesyrie, mort vers 366 à Constantinople), fut médecin, apprit la dialectique péripatécienne à Alexandrie et devint archevêque en 362. Eunomios (50) de Cappadocie (mort en 392/395 à Dacora en Cappadocie) passa sa jeunesse à Constantinople, puis séjourna en Egypte où il devint le disciple d'Aetios. Il devint diacre en 358, et évêque de Cyzique en 360. C'est lui qui donna à la doctrine d'Aetios sa forme définitive. Selon lui et son maitre Aetios le mot : agennêton (engendré) est l'attribut essentiel de la substance divine; aussi la nature de Jésus n'est- elle pas divine.
Pour Eunomios, Dieu est souverain et unique. Il considère comme impossible en Dieu toute génération, car toute génération suppose nécessairement passage du non-être à l'être. Le Fils s'oppose comme gennêtos au Père agennêtos, c'est-à-dire comme être créé à l'être Eunomios rejette absolument la Trinité.

B. D'autres Pères de l'Eglise vont plus loin encore : ils soutiennent que Jésus "ne fut qu'un homme. Tel Justin, aux yeux duquel Jésus, fils de Joseph et de Marie, simple pâtre jusqu'à l'âge de douze ans, reçut par l'intermédiaire de Baruch au nom et sur l'ordre d'Elohim, la mission de prêcher (Philosophoumena V, 5:26, édit. Cruice, Paris, 1860, p. 236 sq.). Tel Carpocrate ... qui ne vit dans le fils de Joseph quoique élevé dans le judaïsme, que l'adversaire de l'Ancien Testament, le prédicateur du salut par le mépris libérateur du mosaïsme (Tertullien : De praescrip, XLVIII, P.L., t. Il, col. 66-67; Phiosophumena, VII, 5:32, p. 385). Tel enfin Cérinthe... qui, distinguait deux personnages dans le Sauveur (Jésus), soutenait que Jésus était né comme tous les hommes sans aucune intervention miraculeuse et qu'il n'avait servi que de réceptacle passager au Christ depuis son baptême au Jourdain jusqu'avant sa passion... Quant aux autres chefs de la gnose : Simon le Magicien, Saturnin, Basilide, Valentin, Marcion, et, après eux, Manès, ils nièrent l'humanité du Sauveur (de Jésus) et ne voulurent voir dans les faits de sa conception, de sa naissance, de sa mort et de sa résurrection que de phénomènes apparents sans la moindre réalité objective." [223]

En effet, Carpocrate d'Alexandrie qui vécut dans la 1ère moitié du deuxième siècle, sous le règne de l'empereur Hadrien, dit que Dieu est ingendré (Irénée, Contr. Mer.) 25, n. 1; Philosophumena, VII, 5:32, éd.

Cruice, Paris 1860, p. 385). Il affirme que Jésus n'est pas Dieu et qu'il n'est qu'un homme comme les autres hommes, fils de Joseph le charpentier et de Marie, mais il est d'une nature supérieure par la justice et l'intégrité de sa vie (Pseudo-Tertullien, Praeser, 48, P.L., t. I, Col. 66-67; Philosophomena, p. 385). Jésus posséda "une âme ferme et pure qui se rappelle ce qu'elle a vu dans une vie antérieure. U fut élevé selon la loi et les mœurs juives, mais il les méprisa et dut à ce mépris libérateur une vertu qui lui permettait de se soustraire à la tyrannie

---

[222] Voir sur lui P0 42, col. 534-546; Bardenhewer, ifi, p. 239; Die:. théol. catholique I, col. 516 f.
[223] G. Bareille, article Docérisme, in Dictionnaire de Théologie catholique, t. IV, ccl. 1485, Paris, 1924.

des anges démiurges (Phitosophumena, toc. cil.). De ce mépris du mosaïsme il fit un instrument de salut pour les hommes. C'est toute la rédemption, selon Carpocrate qui ne parle ni des souffrances ni de la mort de Jésus." [224] Carpocrate emprunte à Platon la théorie de la préexistence des âmes.
Il nie absolument la divinité de Jésus.

Quant à Cérinthe, il est né en Egypte, aurait reçu une formation solide à Alexandrie, aussi bien dans la philosophie grecque que dans la sagesse orientale, et connaissait l'oeuvre de Philon et son essai de concilier la philosophie grecque avec l'enseignement mosaïque. Quittant l'Egypte, il parcourut la Palestine à l'époque de la prédication apostolique, séjourna successivement à Jérusalem, à Césarée, à Antioche, et se serait fixé en Asic, où il tint une école et fonda une secte. (Voir Irénée: Conrr. haer. I, 26, 1, P.G., t. VII, col. 684; Epiphane, Haer XXVIII, 1 ,-P.G., t XLI, col. 377).

En christologie, Cérinthe distingue dans le Sauveur deux personnages Jésus et le Christ.; il accorde que Jésus, né de Joseph et de Marie comme le reste des hommes (Philosophoumena, VIII, y, 33, p. 388;Pseudo-Tertullien, Praescript, 48, PL., t II, col. 67) a souffert, qu'il est mort et qu'il est ressuscité (G. Irénée, Contr. haer., I, 26, 1, P.G., t. VII, col. 684; Ph! losophoumena, VII, V, 33, p. 389) ou, comme le disent Saint Augustin (Haer. 8, P.L., t. XLII, col. 27) et l'auteur du Praedesdnatus, 8, P.L., t. LIII, col. 590) qu'il doit ressusciter, mais Jésus n'est pas Dieu. C'est un homme remarquable par sa justice et sa sagesse (Philosophoumena, loc. cit., p. 388) qui, au moment de son baptême, a reçu, sous forme de colombe, le Christ envoyé par la Puissance suprême et a appris de lui la révélation de Dieu inconnu (Irénée, Gant. Haer., I, 26, 1, P2., t VII, col. 864; Philosophoumena, V, 33, p. 389). Mais cet hôte étranger (le Christ), qui est impassible et ne peut ni souffrir, ni mourir, il (Jésus) ne le conserve pas jusqu'a sa mort; au moment de la passion, en effet, le Christ abandonne Jésus et remonte au ciel; Jésus est seul à souffrir et à mourir (Philosophoumena, lac. cit., p.389)". [225]

Donc, pour Cérinthe, l'homme Jésus ne fut qu'un réceptacle passager, dans lequel le Christ, le Messie, entra au moment du baptême opéré par Saint Jean, et d'où il sortit avant le crucifiement. C'est donc l'homme Jésus seulement qui a vécu comme mus les autres hommes et est mort réellement crucifié sur la croix. II n'y a donc pas de docétistime chez Cérinthe. Par contre, Cérinthe affirme que "Jésus n'est pas né d'une Vierge — car cela lui paraît impossible — mais il a été le fils de Joseph et de Marie par une génération semblable à celle de tous les autres hommes, et il ra emporté sur tous par la justice, la prudence et la sagesse. Après le baptême, le Christ, venant d'auprès de la Suprême Puissance qui est au-dessus de toutes choses, est descendu sur Jésus sous la forme d'une colombe; c'est alors que ce Christ a annoncé le Père inconnu, et a accompli des miracles; puis, à la fin, il s'est envolé de Jésus. Jésus a souffert et est ressuscité, mais le Christ est demeuré impassible, du fait qu'il était pneumatique".

La christologie de Cérinthe a donc peu ou prou de ressemblance avec la conception coranique de Jésus, tandis que celle de Justin et de Carpocrate a quelque ressemblance avec la conception coranique.

---

[224] G. Bareille, article "Carpocrate" in Dia, de théot. catholique, t. 11, 2ème partie, col. 1800, Paris. 1923.
[225] G. Bareille, article "Cérinthe", in Dia, de théol. catholique, t. Il, 2ème partie, col. 2153-2154.

C. C’est chez les grands gnostiques Basilide, Valentin et Marcion qu’il faut chercher des ressemblances frappantes entre leur conception de Jésus et celle du Coran.

a) Basilide

Basitide est né vers la fin du premier siècle, Il vivait et enseignait à Alexandrie durant le règne de l’Empereur Hadrien (117-138 après J.C.) et de l’EmpereurAntoninus Plus (138-161 après J.C.) d’après ce qu’affirme Cément d’Alexandrie (Stromates, VII, 106,4). Les hérésiologues le placent à côté de Satomil d’Antioche (Justin, Dialogue, 35) et lient les deux avec les hérétiques Ménandre et Simon le Magicien (Irénée, Contr. Haer. 1,24, 1 = Hippolyte, Haer, VII, 281). U écrivit un commentaire en 24 livres — sur l’Evangile (Eusèbe, Hist. EccI. IV, 7, 7) dont le titre fut Exegetica (Cément d’Alexandrie, Stromazes IV, 81, 1). Origène dit que Basilide lui-même a composé un évangile qui lui est propre (Homélie [226] in Lucam). On lui attribue aussi un livre de psaumes (Canons de Muratori, 81-85; Origène, In Job 21, II f.).

Sa cosmogonie est ainsi conçue, selon ce que rapporte St Irénée:
“Du Père inengendré est né d’abord l’Intellect, puis de l’Intellect : le Logos, puis du Logos : la Prudence, puis de la Prudence, la Sagesse et la Puissance, puis de la Puissance et de la Sagesse les Vertus, les Aschontes et les anges qu’il appelle premiers, et par qui a été fait le premier ciel. Puis, par émanation à partir de ceux-ci, d’autres anges sont venus à l’existence et ont fait un second ciel semblable au premier. De la même manière, d’autres anges encore sont venus à l’existence par émanation à partir des précédents comme réplique de ceux qui sont au- dessus d’eux et ont fabriqué un troisième ciel. Puis, de cette troisième série d’anges, une quatrième est sortie par dégradation, et ainsi de suite.., Les anges qui occupent le ciel inférieur, celui que nous voyons, ont fait tout ce que renferme le monde et se sont partagé entre eux la terre et les nations qui s’y trouvent. Leur chef est celui qui passe pour être le Dieu des Juifs. Celui-ci ayant voulu soumettre les autres nations à ses hommes à lui, c’est-à-dire aux Juifs, les autres Archontes se dressèrent contre lui et le combattirent. Pour ce motif aussi les autres nations se dressèrent contre la sienne. Alors, le Père ingendré et innomable voyant la perversité des Archontes, envoya l’Intellect, son fils premier-né — C’est lui qu’on appelle le Christ — pour libérer de la domination des auteurs du monde ceux qui croiraient en lui. Celui-ci apparut aux nations de ces Archontes, sur terre, sous la forme d’un homme, et il accomplit des prodiges. Par conséquent il ne souffrit pas lui-même la Passion, mais un certain Simon de Cyrène fut réquisitionné et porta sa croix à sa place [227].
Et c’est ce Simon qui, par ignorance et erreur, fut crucifié, après avoir été métamorphosé par lui pour qu’on le prît pour Jésus; quant à Jésus lui-même, il prit les traits de Simon et, se tenant là, se moqua des Archontes. Etant en effet une puissance incorporelle et l’intellect du Père inengendré, il se métamorphosa comme il voulut, et c’est ainsi qu’il remonta vers Celui qui l’avait envoyé, en se moquant d’eux, parce qu’il ne pouvait être retenu et qu’il était invisible à tous. Ceux donc qui “savent” cela ont été délivrés des Archontes auteurs du monde. Et l’on ne doit pas confesser celui qui a été crucifié, mais celui qui est venu sous une forme humaine, a paru crucifié, a été appelé Jésus et a été envoyé par le Père pour détruire, par cette “économie”, les œuvres des auteurs du monde. Si quelqu’un confesse le crucifié, dit Basilide, il est encore esclave et sous la domination de ceux qui ont fait les corps; mais celui qui le renie est libéré de leur emprise et connaît “L’économie du Père inengendré”. [228]

---

[226] Irénée de L.yon, Contre les hérésies dénonciation et réfutation de la gnose au nom menteur, ar. fi. par Adelin Rousseau, pp. 116-11?, Paris, les éditions du Cerf, 1984.
[227] Cf. l’Evangile selon S. Mauhien XXVII, 32.
[228] Trônée de Lyon, Contre les Hérésies, tr. fr. citée, pp. 111-112.

b) Valentin

Quant à Valentin, sa doctrine christologique est assez obscure. Il soutient que le corps de Jésus ne doit rien à Marie, car il est né, non de Marie, mais par Marie, la Vierge ne lui ayant rien communiqué de sa substance et n'ayant été pour lui qu'un lieu de passage : " Il est passé à travers Marie, comme de l'eau à travers un tube, et c'est sur lui que, lors du baptême, est descendu sous forme de colombe, le sauveur appartenant au Plérome et issu de tous les Bons... Ce sauveur est demeuré impassible il ne pouvait en effet souffrir, étant insaisissable et invisible.

C'est pourquoi, tandis que le Christ était amené à Pilate, son Esprit, qui avait été déposé en lui, lui fut enlevé." [229]

Mais, ses partisans de l'école italienne, Héracléon et Ptolémée entre autres, professaient le docétisme.

c) Marcion

Marcion est né à Rome, vers le milieu du II siècle. Sa doctrine,
le marcionisme, se répandit très rapidement et devint un danger pour l'Eglise. Aussi produisit-il beaucoup de réfutations de la part des Pères de l'Eglise; ses propres écrits furent détruits; aussi ne connaissons-nous sa doctrine qu'à l'aide de ceux qui l'ont réfuté : Irénée, Tertullien, Hippolyte. Selon Irénée, Marcion élimine de l'Evangile selon Luc, le seul évangile qu'il reconnut, les passages qui disent que le créateur de ce monde est le Père de Jésus. [230]

Marcion soutient que Jésus n'est pas né de parents humains et n'avait pas une réalité humaine. Jésus, selon lui, ne pouvait souffrir ni mourir. [231]

d) Les Ebionites

Ebionistes vient d'un mot hébreu qui signifie "les pauvres". Ils florissaient dès le II siècle. Selon eux, Jésus "était le fils de Joseph et de Marie, né comme tous les hommes d'un père et d'une mère.

Rien de surnaturel dans sa conception.., ils se refusaient à croire à la préexistence du Christ, verbe de Dieu et Sagesse du Père (Eusèbe, Hist. Ecclés. III, 27. col. 273)". "Ils professent les mêmes opinions que Cérinthe et Caipocrate" (Irénée, op. cit., p. 117) en ce qui concerne Jésus.

Cet aperçu sur les doctrines christologiques du II et III siècles suffit pour [232]montrer que la conception coranique de Jésus avait des antécédents chez quelques figures de l'Église chrétienne à ses débuts, c'est-à-dire au temps où elle était la plus proche de ses sources premières, avant d'être dénaturé par trop de byzantinisme et de spéculations stériles [233].

Que les promoteurs de ces doctrines soient considérés par quelques Pères de l'Eglise comme hérétiques — cela ne change rien, n'en déplaise à tous les conciles et à toute soi-disant

[229] Irénée de Lyon, Contre les hérésies, tr. fr. citée, p. 51.
[230] Irénée de Lyon, Contre les hérésies, tr. fr. citée, p. 118.
[231] Tertullien, Adversus Marcionem.
[232] G. Bareille, An. "Ebionites", in Dia. de théol. catholique, t. IV, 2ème partie, col. 1990.
[233] Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur aux livres suivants:
— Wilhein Bousset, Kyrios Christos. Geschichte des Chrisrusglciubens von den Anfiingen des Christeraums bis irendus, 1913, 2ème éd., 1921.
— Antonio Orbe, Cristologia gnostica, 2 vol., Madrid, 1976.
— Kurt Rudolf, Die Gnous. Wesen und Geschichte einer spâtansiken Religion, Leipzig, 1977.
— Peter Weigandt, Der Doketisnuis im lirchristennsm und in der theologischen Entwicklung des 2. .Jahrhundert, Dissertation, Neidelberg, 1961.

orthodoxie. Ce qui importe ici est que ces idées furent professées par de grandes figures du christianisme primitif et qui par là représentent les croyances chrétiennes dans leur pureté.

Il est donc faux d'accuser le Coran d'être mal renseigné sur le christianisme et son fondateur, accusation formulée par presque tous les orientalistes.

Marie, adorée comme déesse par des sectes chrétiennes

Le Coran mentionne le fait que (quelques) chrétiens considèrent Marie, mère de Jésus, comme une Déesse. Voici le verset:

"[Rappelez-vous] quand Allah demanda: "ô Jésus, fils de Made, est-ce toi qui as dit aux hommes : Prenez-nous, moi et ma mère, comme divinités en dessous (min doun) d'Allah !" [Jésus] répondit: "Gloire à Toi ! Il n'est point de moi de dire ce qui n'est pas pour moi une vérité! Si j'ai dit cela, Tu le sais, [car] Tu sais ce qui est mon âme, alors que je ne sais point ce qui est Ton âme, ô Toi qui as toute connaissance des Inconnaissables! [117] Je ne leur ai dit que ce que Tu m'as ordonné, à savoir: "Adorez Allah, mon Seigneur et le vôtre !" J'ai été témoin à leur encontre, tant que je suis demeuré parmi eux. Quand Tu m'as eu rappelé à Toi, c'est Toi qui as été le Surveillant, à leur endroit, car, de toute chose, Tu es témoin". (Sourate V: 116-l 17)

A propos de ces versets, il faut d'abord signaler contre les affirmations hâtivement fausses des orientalistes et des chrétiens orientaux, que ni dans ces versets, ni nulle pan dans le Coran, on affirme que Made fait partie de la Trinité ou est une hypostase de cette Trinité. Tout ce que dit le Coran dans le verset 116 de la sourate V, c'est qu'il y a des chrétiens qui regardent Marie, mère de Jésus, comme une Déesse. Voilà tout.

Or, les apologistes chrétiens affirment qu'il y a des sectes chrétiennes qui soutiennent cette croyance. Epiphane (mort en 403) dans son livre Adversus Haereses, livre III, hérésie n. 79 (in Patrologia Graeca. t. 42, col. 739-755) consacre un chapitre aux "Collyridiens""qui offrent des sacrifices à Marie". Epiphane rappelle qu'il a écrit à leur sujet une lettre aux églises d'Arabie (eis tên Arabian). Ce qui prouve d'abord que celte secte existait en son temps et qu'elle se trouvait également en Arabie. En effet, cette secte c'est le montanisme, dont le fondateur fia Montanus, autour de l'an 156 après Jésus, d'abord en Phrygie, puis en toute l'Asie Mineure. Montanus, avec ses deux premières adeptes, Priscila et Maximilla, prophétisaient la fin prochaine du monde, qui commença avec la descente de la "haute Jérusalem" sur un petit village phrygien nommé Pepuza. Ses inspirations ecstatiques le conduisirent à s'identifier lui-même avec le Paraclet annoncé dans l'évangile selon St Jean (XIV: 16,26; XV, 26; XVI, 7) ou même avec le Saint-Esprit.

Ce qui nous intéresse ici, c'est la branche montaniste qu'Epiphane appelle : les Collyridiens. "Cette secte, après avoir pris naissance en Thrace et dans la Scythie supérieure, s'était propagée jusqu'en Arabie. Sur une sorte d'autel improvisé, les Collyridiennes exposaient aux regards un pain qui était ensuite offert en sacrifice "au nom de Marie", et distribué." Pierre de Labriolle, [234] dans sa thèse secondaire, Les sources de l'histoire du montanisme (Paris, 1913), rapporte in extenso les sources qui parlent de leur croyance concernant Marie, mère de Jésus, comme Déesse [235].

Epiphane discute "l'hérésie" des Collyridiens (ou Collyridiennes) à propos de la question suivante :

les femmes ont-elles le droit d'être des prêtres et même des évêques ? Epiphane repousse énergiquement ce droit et ne reconnaît leur que d'être des diaconesses. Il conclut que "le corps de Marie était saint, mais elle n'était pas un Dieu" (Pat. Gr., t. 42, col. 746,1.44-45).

---

[234] Pierre de Labriolle : La crise montaniste, p. 509, Paria, 1913.
[235] Voir pages: 140, 1.17 ff; 215, 13 ff; 228, 17 ff; 248, 14 ff.

Jean Damascène (mort en 750 environ) mentionne également la secte de Collyridiens, mais il se contente de dire que les Collyridiens offraient au nom de Marie des Collyrides (petits gâteaux) à une date fixe chaque année, d'où le nom de "Collyridiens" qui leur fut donné [236]. Car, ce nom vient de kolluris qui signifie "petit pain".

Léonce de Byzance (VI9 siècle) les nomme "les Philomarianites" et fait allusion aux pains qu'ils offraient au nom de Marie.[237]

Ces trois témoignages prouvent que la croyance en Marie comme
Dieu était répandue en Orient chrétien à partir du quatrième siècle et avaient des adeptes parmi les chrétiens d'Arabie.

D'où il fut conduit :

1° Que le Coran dit la vérité quand il reproche aux chrétiens (ou à quelques sectes chrétiennes) de soutenir que Marie, la mère de Jésus, est un Dieu;

2° que le Coran ne dit pas que Marie est une hypostase parmi les fois hypostases de la Trinité. Faire dire cela au Coran est un mensonge grossier, inventé par des missionnaires [238], des orientalistes [239] doublés de missionnaires et de chrétiens orientaux de mauvaise foi (comme 6.5. Anawati, article: Isâ, in Encycl. de l'Islam, 2 éd., c. 4, p. 37, et Michel Hâyek dans sa thèse, Le Christ de l'islam, Paris, 1959). Si on m'objecte : quelle est donc la troisième hypostase de la Trinité selon le Coran — je dirai : le Coran savait parfaitement que pour les chrétiens c'est le Saint-Esprit Mais comme celui-ci a une tout autre fonction que celle d'8tre une hypostase d'une trinité qu'il ne reconnaît pas, le Coran ne peut pas le mentionner comme telle. En effet, le Coran mentionne trois fois le Saint-Esprit (II, 87, 253; V, 110) à propos de Jésus, mais en ces termes : "Nous avons soutenu [Jésus] par l'Esprit Saint" (U, 97); "Jésus fils de Marie que nous avons assisté de l'Esprit Saint" (U, 253); "Quand Je t'[Jésus] ai fortifié de l'Esprit Saint, [te disant] : "Tu parleras aux hommes dans ton berceau, comme un vieillard" (V, 110). Dans ces trois endroits le Saint-Esprit veut dire simplement l'inspiration divine, le soutien de Dieu octroyé à un prophète ou même à un homme génial; cela est prouvé parla parole du Prophète Muhammad au poète Hassân ibn Thâbit: "Dis, et l'Esprit Saint est avec vous !" (Qul wa rûh al quds ma'ak dam ,» …………..). Donc dans le Coran l'Esprit Saint (ou le Saint-Esprit) n'a absolument rien à faire avec le Saint-Esprit, troisième hypostase de la Divinité. Il ne peut pas en être autrement, puisque le Coran condamne absolument la doctrine de la Trinité chez les chrétiens : "Impies ont été ceux qui ont dit " Allah est le troisième d'une triade." il n'est de divinité qu'une Divinité unique. S'ils ne cessent point leur dit, ceux qui parmi eux sont impies seront touchés par un tourment cruel." (Sourate V, 73)

D'ailleurs, on peut considérer cette déification de Marie comme une conséquence nécessaire du culte de Marie commencé déjà depuis le deuxième siècle. En effet, Justin et Irénée la considère comme "une nouvelle Eve", associée avec Jésus-Christ "le nouvel Adam". Epiphane la nomme "mère des vivants". A partir du concile d'Ephèse en 491, qui définit Marie comme Théotokos (mère de Dieu), le culte de Marie prit plus d'assurance et d'ampleur. Severian de Gabala (mort après 430) affirme que la louange de Marie doit être une coutume journalière. Des sceaux en plomb, des V° et VI° siècles qui portent l'inscription Servus Mariae (serviteur ou esclave de Marie) sont encore conservés jusqu'à nos jours.

---

[236] Jean Damascène, De Haeresibur, in Pair. Gratta, t. 94, col 727.

[237] Léonce de Byzance, Contra Nestorianos et Ensychianos, 111, 4, in Pair. (k., t. 86, col. 1364.

[238] Comme S.M. Zwemer, The Moslem Christ. Edinburgh-London, 1912; EJ. Robson, Christ in Islam, 1929, etc. etc.

[239] Comme Margoliouth, Di Matteo Parrinder, etc. etc.

Marie est considérée depuis lors comme Coredernptrix, c'est-à- dire qu'elle participe avec son fils à l'œuvre de Rédemption; selon la plupart de théologiens catholiques, Marie coopéra avec son fils Jésus directement et immédiatement dans le processus de Rédemption de l'humanité "Le Christ et Matie constituent tous les deux ensemble un seul principe de Salut pour toute la race humaine, de sorte que la restauration de l'humanité à l'amitié avec Dieu, comme elle est consommée sur le calvaire, fut le résultat de leur causalité commune"[240]. De cela à considérer comme son fils, c'est-à-dire comme Dieu ou hypostase divine, il n'y a qu'un pas, que beaucoup de sectes chrétiennes ont franchi, et non pas seulement les Collyridiens. Marie fut considérée la "Médiatrice de mutes les Grâces"; et ce titre est attesté par Saint André de Crète (mort en 740), Saint Germain de Constantinople (m. 733) et Saint Tarasins (m. circa 807); et de l'Orient chrétien il passa à l'Occident chrétien autour du IX2 siècle, à travers la traduction de La vie de Théophile, faite par Paul le Diacre, où on trouve ce titre.

Quant à la conception coranique de l'Esprit Saint comme l'inspiration divine, on la trouve dans ce qu'on appelle "l'Inspirations théologie", dont les promoteurs furent : Paul de Samosate (mort après 272), Photeinos (m. 376) et Marcel d'Ancyre (mort vers 374).

D'après cette doctrine, Jésus-Christ fut seulement "un homme inspiré de (ou par) Dieu"; il fut: anthropos psilos (un homme seulement, un pur homme)[241]. Apollinarius [242] a attaqué ces trois évêques sur ce point de doctrine, à savoir que Jésus est un enthios anthropos (un homme inspiré de Dieu). [243]

Déjà Théodote de Byzance, installé à Rome, y enseignait que "que Jésus n'était qu'un homme, né d'une vierge, qui avait vécu plus religieux que ses semblables. A son baptême dans le Jourdain, le Christ était descendu en lui sous la figure d'une colombe, et lui avait communiqué les puissances dont il avait besoin pour remplir sa mission." (J. Tixeront : La théologie anténicéenne, 99 éd., p. 350)[244]. Cette conception est proche de la conception coranique de Jésus, sinon identique à elle.

Ce courant dans le christianisme aux II, III et IV siècles s'appelle "Monarchianisme" et "Modalisme", et c'est en Asie Mineure qu'il prit naissance dans les dernières décennies du second siècle.

Un de ses plus saillants représentants fut Sabellios, qui fut originaire de Libye et qui vint à Rome un peu avant 217 où il devint le chef de la secte monarchianiste (Praxeas; Epigonos, le disciple de Noétos; Cleomenes).
Ils n'ont pas laissé de livres; et nous ne connaissons leur doctrine que d'après ceux qui les ont réfutés, à leur tête se trouvaient Epiphane de Salamis, Hippolyte et Athenasios [245]. Ils soutiennent que : le Père, le Fils, et le Saint-Esprit ne sont que des désignations et des manières de se manifester de Dieu.

---

[240] J.B. Carol, article "Mary", in Catholic Encyclopedia, tome 9, p. 359.
[241] Voir O. Bardy, Faut de Samosate, 2 éd. Louvain, 1929. p. 33 sqq.
[242] Voir Demons:, fragment 15.
[243] Voir une discussion de cette doctrine dans l'article Gottmensch III, in Reallexikon fUr Antike und Christentum, t. 12, col. 322-325, Stuttgart, 1983. Voir également le tome I, article "l'adoption", col. 107-124.
[244] Cf. Hippolyre, Philosophumena, VII, XXXV, édit Wendland, p. 222.
[245] Hippolyte, Refui. 9P, 11 sqq.; Athanasios, De deer. Nic. sy. 22-26; Epiphane, Haer. 62; 69. Voir Harnack, Dogmengeschichse, 1, p. 734-796; G.L. Prestige, God in Patristic Thoughs, London, 1956.

Marcel (Marcellus), évêque d'Ancyre (Anqarah, actuellement la capitale de la Turquie), mon vers 374, prêcha une doctrine semblable. Selon lui, Dieu est un absolument, c'est une unité absolue. Mais en créant, en devenant un homme, en envoyant un esprit, il se développe en une trinité. Dans le Père repose le Verbe (Logos) sans avoir une subsistance propre. Dans l'union avec l'homme le Verbe existe comme Fils et est appelé Jésus (fragments 42, 109). Comme le Fils repose dans le Père, de même le Saint-Esprit repose dans le Verbe. Dans l'envoi des apôtres le Saint-Esprit sort de Dieu (fragments 67-71). [246]

Mais parmi tous ces monarchians celui dont la conception est la plus proche de celle du Coran fut Paul de Samosate. Il fut évêque d'Antioche de 260 à 268. Il est né à Samosate, (en arabe: Sumaysât) qui avait été naguère la capitale du royaume de Commagène, puis, en l'an 72, passa sous l'administration romaine et avait été rattaché à la province de Syrie; il devint receveur de finances du roi de Palmyre, Odenato II puis de sa veuve Zénobie qui succéda à son mari en 267.

G. Bardy résume ainsi la christologie de Paul Samosate: "Jésus, en effet, cet homme semblable aux autres, cet homme d'en bas, pareil à nous en toutes choses, la grâce est venue sur lui selon les promesses et selon les Ecritures; cette grâce est une onction, ou du moins mérite-telle à celui qui l'a reçue, le nom d'Oint, de Christ. A quel moment se produit cette consécration 7 n peut se faire qu'elle soit contemporaine de la conception, et il est sûr que le baptême ne joue aucun rôle dans les fragments conservés du Samosatéen. Par la vertu de la grâce, Jésus est meilleur que le reste des hommes. Sur Moïse aussi, sur les prophètes, est venue la sagesse divine, mais en aucun d'eux comme dans le fils de David. L'inspiration venue d'en haut l'a complètement rempli : désormais Jésus est uni à la Sagesse ou au Verbe, puisque ces deux expressions ont le même sens... L'union de la Sagesse et de Jésus est une union purement morale... La Sagesse établit en Jésus sa demeure; elle vient en lui comme dans un temple... En vertu de la puissance que lui communique cette sagesse Jésus accomplit des œuvres merveilleuses; il enseigne mieux que Moïse et les prophètes; il opère des miracles". [247]

Quant au sort de Jésus après sa mort, les fragments authentiques qui nous restent encore de Paul de Samosate ne disent rien. De même sa conception du Christ comme Sauveur. Bardy dit à ce sujet : "On peut croire que Paul (de Samosate) conservait le tenue traditionnel de Sauveur,
mais qu'il réduisait le salut à un admirable exemple de perfection présenté aux hommes par cet homme parfait qu'avait été Jésus.

En obéissant à la Sagesse divine qui le remplissait, Jésus était parvenu à vaincre le péché : il n'est aucun homme qui, dans une certaine mesure, ne puisse prétendre à la même victoire, s'il obéit à la grâce et imite la conduite du Christ de Dieu". (op. ci:. p. 379).

Cette conception est semblable globalement à celle du Coran en ce qui concerne Jésus, comme le montrent les versets coraniques suivants : "[Jésus] n'est qu'un serviteur auquel Nous avons accordé Notre faveur et que Nous avons proposé en exemple aux Fils d'Israël" (sourate XLIII, 59); " Allah annonce [la naissance de] Jean qui déclarera véridique un Verbe [émanant] d'Allah, [lequel verbe sera] un seigneur, un chaste (hasûr) et un prophète parmi les Saints" (Sourate III,39). Il faut remarquer que le Coran n'attribue jamais à Jésus le

[246] Voir sur Marcelle, J. M. Fondevila, Ideas trinitarias y christog. de Marceto, Thèse, Madrid, 1953.
[247] Gustave Bardy, Pais! de Samosase, pp. 372-4, Bruges, 1923.

rôle de Sauveur, étant donné que le Salut ne vient que de Dieu seul, Dieu l'un et l'unique; Lui seul est le Sauveur des hommes.

Bref, la doctrine de Paul de Samosate se résume "en deux articles" : un Dieu unique, qui possède parmi ses attributs la Sagesse ou la
Raison (Logos); le Christ Jésus, homme semblable aux autres, à qui a été communiqué en surabondance la sagesse divine. Cela est du rationalisme pur. Paul (de Samosate) cependant appuyait, paraît-il, son enseignement sur un riche attirail de preuves scripturaires, et c'est par l'Ecriture qu'il prétendait convaincre ses adversaires. Du moins, Vincent de Lérins écrit-il: "Lisez les opuscules de Paul de Samosate : vous y verrez un immense monceau d'exemples; vous n'en pourrez omettre presque aucune page qui ne soit parée et colorée par les citations de l'Ancien ou du Nouveau Testament [248] (J. Bardy. op. cit., p. 380).

Parmi ces preuves scripturaires, sur lesquelles Paul de Samosate s'appuyait, on peut indiquer les textes suivants [249]:

a) En ce qui concerne l'unicité de Dieu, on lit dans le livre du Deutérortome (Ancien Testament) : "Le Seigneur ton Dieu est un seigneur unique" (Deutéronome VI, 4). De même on lit dans l'Epître de Paul aux Romains, (5) : "... afin que seul soit Dieu qui est au-dessus de tous, le Père". Mais le Père, selon Paul, n'a pas de fils.

b) En ce qui concerne l'humanité de Jésus, voici un verset de l'Evangile selon saint Luc (III, 23) : "Jésus commençait à avoir environ trente ans" — le mot: "commençait" archomenos implique nécessairement qu'il s'agit d'un homme, et non pas d'un Dieu. Voici un autre verset tiré de l'Evangile selon saint Jean: "U lui a donné le pouvoir de juger parce qu'il est fils de l'homme" (Saint Jean, V, 27).

Mais ces arguments scripturaires ne sont pour Paul de Samosate qu'un ornement L'essentiel pour lui c'est l'argumentation basée sur la raison. Du moment que Dieu est unique — et tous les chrétiens doivent le reconnaître—, Jésus ne peut être Dieu en aucune manière. Le principe de contradiction s'y oppose. Pas plus que la nature divine ne saurait être partagée ou divisée entre des centres d'attribution distincts, la na- tire humaine ne pouffait s'unir à la nature divine de manière assez étroite pour qu'il fût permis d'appliquer au Christ le nom de Dieu." (Bardy, op. cit., p. 393).

L'Eglise chrétienne établie n'a pas voulu entendre -cette voix -rationaliste. Sa doctrine ne fut admise que par l'Eglise d'Antioche où il était évêque. Mais elle trouva des adversaires farouches, à la tête desquels se trouvaient Domnus, qui remplaça Paul sur le siège épiscopal après sa déposition, et Malchion, un savant qui enseignait la sophistique et était prêtre. Ils attirèrent l'attention des évêques d'Alexandrie et de Rome sur le danger que représenta pour le christianisme la doctrine de Paul.

Ils convoquèrent un concile qui se réunit en 264, à Antioche, mais qui tourna court, et Paul continua à être évêque et à enseigner sa doctrine comme avant. Alors, on convoqua un autre concile en 268, qui réunît un grand nombre d'évêques parmi lesquels ne figura aucun de ceux qui avaient assisté au premier concile, celui de 264, Ils déclaraient que Paul de Samosate enseignait une doctrine contraire à celle de l'Eglise catholique : il devait donc être déposé de son siège. Ils élirent, à sa place, Domnus, le fils de Démétrianus qui avait été le prédécesseur de Paul.

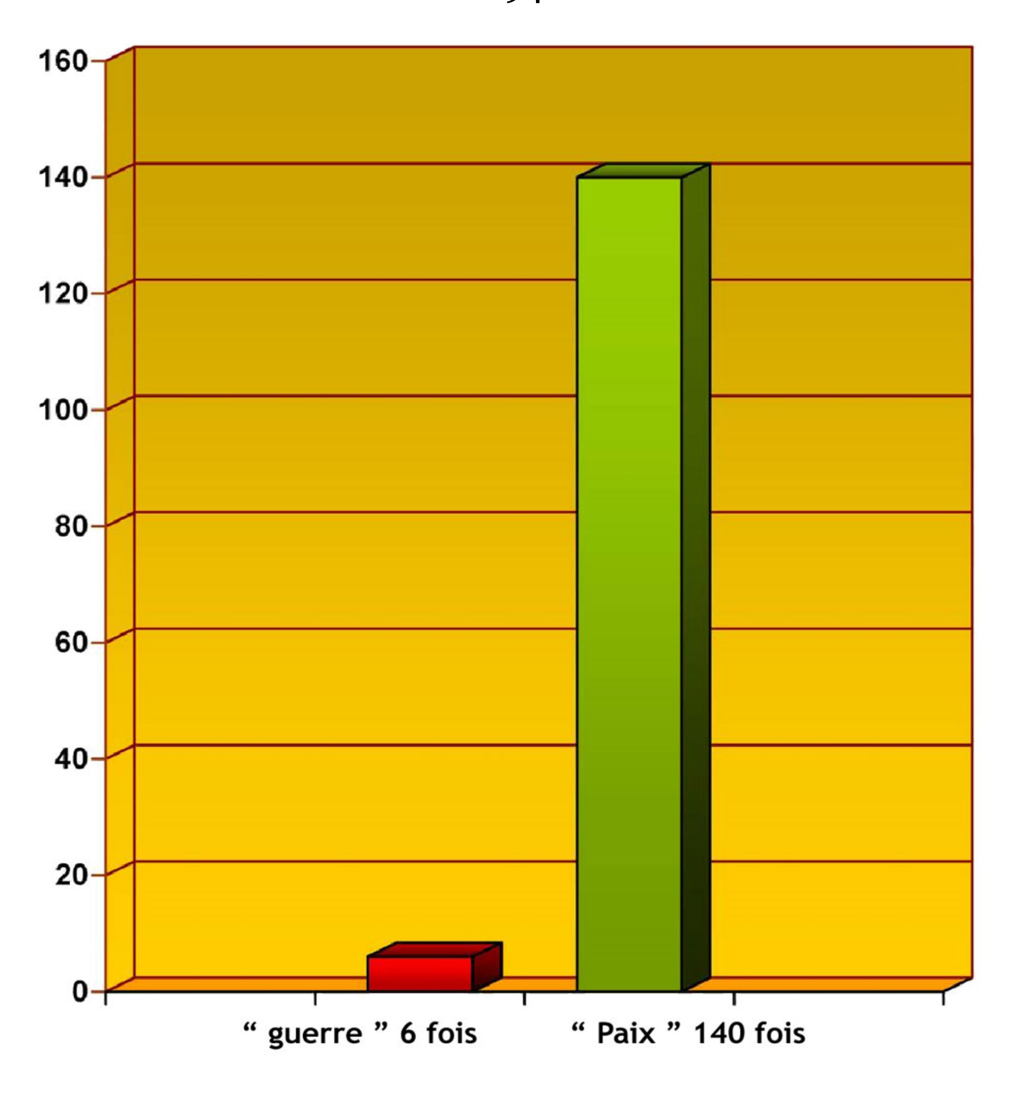
---

[248] Vincent de Urina, Contmonit., 25, (Patr. La., I, 672).

[249] Car Paul de Saznosate affirme que Je Père est le seul Dieu (voir Epiphane, Haeres, LXV, 3 (Pair, Gr. XLII. 16, 17); fragm. XV, 2.

La suite de cette affaire ne nous intéresse pas ici. Rernanluons seulement, en guise de conclusion, que l’Eglise chrétienne, en condamnant la doctrine de Paul de Samosate, a laissé échapper une belle occasion de corriger sa doctrine christologique qui contredit tout raisonnement rationnel, c’est-à-dire toute logique. Pour sauver l’unicité de Dieu, l’Eglise se devait d’adopter la doctrine de Paul de Samosate.
Aussi la conception coranique de Jésus est-elle la seule qui soit conforme à la doctrine de l’unicité de Dieu.

Le Coran abonde d'exemples prouvant que l'Islam opte pour la paix. Ce terme et ses dérivations reviennent dans le Coran cent quarante fois. Cependant, le substantif « guerre » revient six fois uniquement.



shéma n 3 - La récurrence des mots guerre
et paix dans le coran

Dans ce chapitre, nous allons aborder les rapports entre le Prophète et les non-musulmans

Voici un autre sujet ou la critique des orientalistes s'est donnée libre cours avec plus ou moins de mauvaise foi a de véhémence, selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre catégorie d'adversaires de Muhammad: les Arabes païens, les juifs et les chrétiens. Commençons par les juifs car la lutte du Prophète contre eux a suscité, pour des raisons évidentes, plus d'indignation — feinte ou sincère — chez ces orientalistes.

A. La lutte contre les juifs

La lutte contre les juifs commença après l'hégire. Il n'y a aucune trace d'un quelconque conflit réel entre Muhammad et les juifs tint qu'il était à Makkah, car ici il ne se trouve aucun groupe de juifs. A Madînah au contraire, existaient des clans juifs assez riches et assez puissants.
Parmi ces clans se distinguaient trois : Banî Qaynqa', Banî Qurayzah, et Banî al-Nadîr. Les Banî Qaynuqa' furent des artisans, et surtout des orfèvres, et ne possédaient pas de terres cultivables. Par contre les Banî Qurayzah et les Banî al-Nadîr possédaient des terres dont la principale culture fut la culture des palmiers.

D'où venaient ces juifs de Madînah? Venaient-ils de Palestine après l'écrasement de la révolte de Bar Kokhba par le général romain Jules Severus en 135 de l'ère chrétienne ? Aucun document historique ne le confirme. Venaient-ils des juifs arabes du Yémen qui fuyèrent après la conquête de leur pays par les chrétiens d'Abyssinie ? C'est plus Probable.

On ne sait pas non plus quand les deux tribus arabes al-Aws et al-Khazraj s'établirent à Yathrib (le nom original de Madînah) venant du sud de l'Arabie. Quelques-uns disent que les Aws et les Khazraj trouvèrent Yathrib sous la domination juive et que les juifs les autorisèrent à s'y installer. Mais cette thèse est insoutenable, car à aucun moment nous ne trouvons les Aws et les Khazraj soumis, ou même tributaires des juifs à Madînah. Au contraire nos sources sont unanimes à affirmer que ce sont les juifs qui furent sous la protection des Aws et des Khazraj, ou tout au moins confédérés avec ceux-ci : par exemple, les Banî Qaynqa' furent les confédérés de 'Abdullah ibn Ubayy et de 'Ubâdah ibn al-Sâmit.

Il est hors de doute qu'aucun juif n'a embrassé l'Islam avant l'établissement de Muhammad à Madînah. Et même après l'arrivée de celui-ci à Yathrib, un petit nombre de juifs se convertirent à l'Islam, parmi lesquels on mentionne: 'Abduflali ibn Sallm, de la tribu de Banî Qaynqa', un groupe de huit juifs, originaires principalement de cette même tribu, et qui devinrent des Munâfiqîn (hypocrites) comme leur patron Abdullah ibn Ubayy. Plus tard, d'autres juifs se convertirent, le jour de la bataille de Uhud [250] , ou à l'époque des attaques menées contre Banî al-Nadîr [251] et Banî Qurayzah[252].

Nous n'avons aucun renseignement sur Pattitude des Juifs vis-à- vis de la nouvelle religion avant l'hégire. Il semble qu'à Makkah ou bien il n'y avait pas de juifs, ou bien ceux qui auraient pu s'y trouver ne se mêlaient pas aux affaires religieuses et ne prenaient donc pas part aux discussions soulevées par la nouvelle religion. Ainsi tous les versets coraniques qui concernent les juifs ne visent que les juifs de Madînah.

[250] Voir Jbn Hishâm, p. 354, éd. Wustenfeld, Gôttingen. 1859-1860.
[251] Al-Wâqidi Kitâb al-Maghizi, p. 1M, w. al. abrégé par Julius Welihausen, Berlin, 1882.
[252] Ibn Hishâm, pp. 387, 687.

Autre question: les juifs de Madînah avaient-ils arrêté une attitude envers Muhammad et sa nouvelle religion avant la venue de Muhammad à Madînah?
Si le pacte (al-Sahîfah) entre les Emigrés et les Ansârs et qui contenait également une pacification avec les juifs de Yathrib, fut dictée par le Prophète à son entrée à Madînah en septembre 622, on peut affirmer que les juifs de Madînah (Yathrib) ne montra aucune hostilité à l'égard de Muhammad.

Ibn lshâq dit de ce Pacte:

"Le Prophète de Dieu a fait écrire un Pacte (kitilb) entre les Emigrés et les Ansârs, où il faisait l'armistice (wâda') avec les Juifs, établissant un traité avec eux, leur reconnaissant le droit de garder leur religion, garantissant leurs biens, leur posant des conditions et les garantissant des conditions". [253]

Rapportons ici ce qui concerne les juifs dans ce Pacte:

1. "Ceux des juifs qui nous suivent auront l'aide et le secours (al-nasr wa al-Iswah) [de notre parti; ils ne seront pas lésés, et ceux qui les attaquent ne seront pas secourus contre eux" (op. cit. I, p. 342, 11. 8-9).
2. "Les juifs doivent contribuer aux dépenses que supportent les croyants [musulmans] tant que ceux-ci sont en guerre"
3. "Les juifs de Banû 'Awf sont un peuple (unmah) avec les croyants".
4. "Les juifs ont leur religion, et les Musulmans ont leur religion".
5. "Les juifs de Banû al-Najjâr ont les mêmes droits que les juifs de Banû 'Awf; les juifs de Banû al-Hârith ont les mêmes droits que les juifs de Banû 'Awf; les juifs de Banû Sâ'idah ont les mêmes droits que les juifs de Banû 'Awf; les juifs de Banû Jusham ont les mêmes droits que les juifs de Banû 'Awf; les juifs de Banû Al-Aws ont les mêmes droits que les juifs de Banû 'Awf; les juifs de Banû al-Aws ont les mêmes droits que les juifs de Banû 'Awf; — excepté celui qui fait des torts et des crimes, car il ne détruit (ou corrompt) que lui-même et les gens de sa maison; Jafrah est une subdivision de Tha'labah et [partant] ils sont comme eux; les Banû al-Shutaybah ont les mêmes droits que les juifs de Banû 'Awf.
6. "Les clients (mawâlî) Tha'labah sont comme ceux-ci".
7. "Les bitânah des juifs sont comme ceux-ci".
8. "Aucun d'eux [des juifs] ne doit faire la guerre, sans une permission préalable de Muhammad; mais, quand il s'agit de blessures reçues, il n'est pas empêché de se venger, mais celui qui entreprend un acte téméraire contre quelqu'un, il ne l'entreprend que contre lui-même et les gens de sa maison, â moins qu'il ne soit lésé; Dieu en sera le juge suprême".
9. "Les juifs supporteront leurs propres dépenses, et les musulmans supporteront leurs propres dépenses".

10. "[Les juifs et les musulmans] s'engagent à secourir les uns les au- ires contre les gens qui font la guerre aux gens [faisant partie] de ce Pacte; entre eux se communiquent le conseil et la consultation, et [domine] le bien et non le mal; aucun n'a le droit de faire le mal à son allié; l'aide sera portée au lésé".
11. "Aucune protection ne doit être accordée aux Qurayshites ni à leurs partisans".
12. "Ils se prêtent aide contre celui qui attaquera soudainement Yatbrib".
13. "S'ils sont appelés à une paix à contracter et à garder, ils feront cette paix et la garderont".

[253] Ibn Hishâm Sîrat sayyidina Muhammad, éd. Dr. FerdinaTld Wustenfeld, t. I, p. 341, Gôttingen, 1858.

14. “Les juifs qui sont les clients de ‘Aws ont les mêmes [droits et obligations] comme les gens [qui sont parties] de ce Pacte, et avec la bienfaisance d’eux”.

Sur cet “Ecrit” il convient de faire les remarques suivantes:

1. Comme le remarque Wellhausen [254], cet Ecrit (sahîfah) ne contient pas un traité avec les juifs : les juifs sont mentionnés dans ce texte seulement parce qu’ils étaient les clients des Ansâr, les rapports entre Muhammad et les juifs étaient indirects, à travers les Ansâr.

2. Cela explique pourquoi les noms des trois clans juifs avec lesquels Muhammad sera en conflit ne sont pas mentionnés: Banî Qaynqa’, Banî al-Nadîr, et Banî Qurayzah. En fait, ces trois clans furent des clients des Ansârs, donc inclus sous les juifs des Banû ‘Awf, Banû al Najjâr, Banû al-Hârith, Banû Sâ’idah, Banû Jusham, Banû al-Aws, et Banî Tha’labah. Ibn Hishâm (p. 372) nous renseigne que les juifs de Madînah étaient divisés en deux grands groupes : le premier comprenait les Banî Qaynqa’, qui furent tous des confédérés (hutafâ’) avec les Khazraj; le second comprenait les Banî al-Nadîr et les Banî Qurayzah, qui étaient confédérés avec les Aws. Comme le remarque Caetani [255], “les noms de ces tribus ne sont pas mentionnés, parce que Muhammad n’avait pas affaire directement avec les juifs, en tant que tels, mais seulement indirectement avec eux en tant que confédérés des Ansârs”.

3. Wellhausen (op. cit.) croit en l’authenticité de ce document pour les trois raisons suivantes:
    a) Aucun falsificateur de l’époque omayyade, ou ‘abbâsside n’aurait jamais admis que les musulmans, les païens et les juifs pourraient former une seule communauté avec égalité de droits et parité absolue de conditions.
    b) Personne à l’époque omayyade ou ‘abbasside n’aurait déclaré aussi nettement que les Qurayshites sont les ennemis de Dieu, parce que les souches aussi bien des Omayyades que des ‘Abbâssides se trouvaient encore païennes ou hostiles à Muhammad à Makkah.
    c) Personne ne pouvait concevoir un système politique interne forgé par Muhammad, sans donner au Prophète des pleins pouvoirs absolus en tant que vicaire de Dieu.

4. Quant à la date de cet Ecrit, Wellhausen (p. 80) soutient qu’il remonte au commencement de la période de Muhammad, avant la bataille de Badr. Car, Muhammad y parait en forme très modeste, et n’accorde à cet Ecrit aucune révélation divine. Wellhausen soupçonne encore dans le texte une certaine méfiance envers les juifs; et il conclut de ce fait que ce document appartient à une période antérieure de peu à la bataille de Badr, et non pas aux premiers temps du séjour de Muhammad à Madînah, quand il espérait encore convertir les juifs à l’Islam.

Mais Grimme[256] , dans une longue note, essaie de réfuter cette thèse de Wellhausen et d’affirmer que le document appartient à une période après la bataille de Badr. Selon lui, le fait que Muhammad y est représenté comme arbitre et juge, en même temps que commandant de guerre, est d’une grande importance et signifie que Muhammad avait alors une position très éminente et une autorité désormais reconnue de tous — chose qui ne pourrait se vérifier

---

[254] Julius Wellhansen, Sldzzen wid Vorarbeiten, Bd. iV, pp. 67-83.
[255] Leone Caetani, Annali dell’Islam, I, p. 400.
[256] Hubert Grimme, Muhammad, I, P. 76

qu'après la victoire de Badr. Autre argument de Grimme : l'allusion aux luttes "pour la cause de la foi"

— n'a pas de sens qu'après de faits concrets arrivés précédemment Titisième argument : la haine si vivement exprimée contre les Qurayshites ne pouvait pas être imposée aux Ançars qu'après Badr, Auparavant les Ansars n'avaient aucune raison d'avoir une telle aversion pour les Qurayshites.

Tout en reconnaissant la vigueur des arguments avancés par Grimme, Caetani (Annali dell Islam, I, p. 404) estime que les arguments de Wellhausen sont meilleurs, et il apporte ses propres arguments pour appuyer ceux de Weflhausen. Voici les arguments de Caétani:

a) Les articles 23 et 36 ne semblent pas imposer la reconnaissance de Muhammad comme juge suprême et commandant en chef.
b) Les articles sur la conclusion de la paix (17 et 46) n'impliquent pas que Muhammad en cette matière a une fonction; s'il avait assumé le droit de faire la guerre, il aurait également assumé celui de conclure la paix : l'un ne peut pas aller sans l'autre.
c) Les deux allusions (art. 19 et 46) au : fi al-dîn (pour la cause de la religion) sont tellement vagues qu'on ne puisse en conclure le concept complexe dejihâd (guerre sainte).
d) L'aversion pour les Qurayshites (articles 20 et 44) est exprimée en une fonne modeste, mais raisonnable; ils n'interdisent pas aux gens de Madtnah d'avoir de rapports courtois avec les Quraysbites en temps de paix; ils interdisent seulement de conclure avec ceux-ci des rapports solennels de protection de personne ou de biens.
e) Enfin, si l'Ecrit était composé après Badr, on y aurait trouvé un esprit plus arrogant, et d'autres sujets de très grande importance, parmi lesquels celui de la répartition du butin.

Avec ces arguments, ajoutés à ceux de Wellhausen, il semble que la date de cet Ecrit fut peu de temps avant la bataille de Badr, qui eut lieu au mois de ramadan de l'an 2 de l'hégire (mais 624, de l'ère chr.).

Les juifs violent ce traité

Tous les historiens musulmans ont compris que cet Ecrit — sans en donner le texte littéral — fut en même temps un traité avec les juifs de Madînah. Voici les dires de quelques-uns de ces historiens, cités par Caetani lui-même (I, p. 406-7):

a) Al-WâqidÎ: kftâb al-Maghâzi, éd. von Kremer (Calcutta, 1856): "Quand l'Envoyé de Dieu vint à Madînah, tous les juifs conclurent avec lui un pacte (wada'athu وادعته) et un Ecrit fut écrit entre lui et eux, confirmant l'union de chaque clan avec ses confédérés, établissant entre lui et eux une foi jurée et la sécurité, et imposant quelques condif dons : parmi celles-ci une condition stipulant que les juifs ne doivent pas prêter aide aux ennemis (de Muhammad)... Après la bataille de Badr, les juifs tendirent des pièges et violèrent les pactés (ou engagements: 'uhûd) en vigueur".
b) Al-Tabari : Annales, I, p. 1359, 1.II) : "Quand [le Prophète] vint à Madînah, il conclut un pacte (wâda' وداع) avec les juifs de Médine, stipulant qu'ils ne doivent aider quiconque contre lui, et doivent l'aider si un ennemi l'attaqua à Madînah. Quand le Prophète tua ces Qurayshites païens. Les juifs manifestèrent

de la haine et de la malveillance, et montrèrent leur intention de violer les pactes conclus”.

c) Al-Balâdhurt: Futûh al-Buldân [257], p. 17: “ Quand le Prophète arriva à Madînah, il écrivit un écrit (katab kitâban كتب كتابا) entre lui et les juifs de Yathrib, et conclut un traité avec eux. Les premiers à le violer furent les juifs de Banî Qaynqa’ ”.

d) Ibn Khaldoun, Kitâb al’ibar, t. II, app. 10, éd. Bulâq 1284/ 1867, Le Cairn: “Muhammad conclut un traité de paix avec les juifs et lit écrire entre lui et eux un Ecrit de paix (kitâb Al-sulh كتاب الصلح) et un pacte de conciliation (muwâda’ah(مواعدة avec des devoirs et des droits réciproques”.

e) Husayn ibn Muhammad al Hasan al-diarbakri : Târikh aiKhamts (éd. Bulâq, Le Cairn, 1302 h.), t. 3. p. 398 : “En cette année (première année de l’hégire), cinq mois après son arrivée à Madînah, il conclut un pacte (wâda’aوادع) avec les juifs, et se lia avec eux par des pactes (عاهدهم) leur reconnaissant l’exercice de leur religion, et la possession de leurs biens; en échange de quoi il a stipulé comme condition qu’ils ne s’unissent pas à ses ennemis contre lui”.

f) Al-Sirah al-Halabyyah (kitâb Insân al-’uyûn fi strat al-amin al ma’møn) par Nûr-al-dîn ‘Ali al-Halabi, Le Caire 1280 h. t. II, p. 245:

“Le Prophète fit écrire un Ecrit entre les Emigrés mekkois et les Ansârs, qui comprenait un traité (wâda’a fihiوادع فيه) avec les juifs, c’est-à-dire avec Banû Qaynuqâ’, Banû Qurayzah et Banû al-Nadir, ou plutôt il fit un traité de paix (صالحهم) où sont stipulées les coalitions suivantes : les juifs doivent cesser les guerres (internes) et les méfaits, et Muhammad s’abstiendrait de les combattit ou de leur faire de mal; les juifs ne doivent pas prêter secours à quiconque contre Muhammad, ni aider ses ennemis; Muhammad conclut avec eux impacte (عاهدهم) cri vertu duquel il leur reconnut le libre exercice de leur religion, et la jouissance sûre de leurs biens”.

Toutes ces sources ultérieures résument l’essentiel de l’Ecrit reproduit par Ibn Hishâm in extenso. Elles ont très bien compris le sens et La portée de cet Ecrit.

IL est donc tout à fait étrange de voir Leone Caetani (t I, p. 407-
8) dire que ces auteurs musulmans a mal compris tout à fait et le sens et la valeur” de ce document. Avec outrecuidance il continue en disant que “les préjugés tendancieux troublaient tellement leur faculté intellectuelle qu’ils considèreront les articles de cet En-ii qu’ils avaient parcouru de manière superficielle, comme des pactes d’un traité avec les juifs. Ils ne savaient pas expliquer d’une autre manière l’existence de ce document, dont les articles, vus avec leurs yeux de bons croyants, devaient leurs paraîtres incompréhensibles: c’est-à-dire, ils ne pouvaient pas admettre que le Prophète eût conclu un pacte avec les païens, ennemis de Dieu, et comprirent l’Ecrit comme un pacte étroit avec les juifs seuls. A peine se forma une telle conception erronée, que les différents chronistes se copièrent les uns les autres et se répétèrent, avec cette fidélité aveugle et irrationnelle des écrivains orientaux, sans jamais tenter une rectification ou une vérification pourtant facile si on examine l’Ecrit avec attention. Cette erreur eut par la suite une grande vitalité, parce qu’elle servit comme argument en faveur de Muhammad dans les traditions tendancieuses, qui voudraient présenter les juifs comme des parjures, des violateurs de traités solennels, et des gens qui portent atteinte à la paix publique”.

[257] Edition de (loje, Leiden, 1866 sous le titre Liber expugnationis regionum.

Caetani — ou celui qui a écrit pour lui ce passage — se montre ici d'une rare ineptie, ou victime de son propre fanatisme:

a) Car, cet Ecrit fut un pacte entre lui et les Emigrés d'une part et les Ançars y compris leurs clients ou confédérés juifs d'autre part. Personne ne peut contester ce fait, puisque c'est ainsi qu'lbn lshâq — en introduisant le document qu'il est seul à rapporter in extenso et dont il fut la source pour mus les historiens postérieurs — dit textuellement que cet Ecrit a stipulé un accord (wâd' a) avec les juifs" (voir chez Caetani lui-même, t. I, p. 392, 11. 19-20). De quel droit donc vient-il nier ce fait dans ce passage?

b) Plus étrange encore est son affirmation que les historiens musulmans ne pouvaient pas concevoir que le Prophète fasse un pacte avec les "païens, ennemis de Dieu". Mais qui a dit que l'Ecrit fut un traité avec "les païens, ennemis de Dieu" 7. L'Ecrit fut un pacte entre Muhammad d'une part et les Ançars d'autre part et leurs clients juifs — est-ce que les Ançars furent des païens, ennemis de Dieu? Caetani — ou celui qui a écrit pour lui ce passage — devait avoir complètement perdu la raison, pour dire un tel propos ! Les injures qu'il a accumulées contre les "écrivains orientaux" doivent être appliquées à lui-même et non à ces "écrivains orientaux."

Nous avons dit "ou celui qui a écrit pour lui ce passage" — car, le Prince Leone Caetani fut accusé publiquement de n'être pas lui-même l'auteur de ce livre Annati dell'Islam; que ce livre fut écrit par quelques savants orientalistes italiens, à la tête desquels fut Levi della Vida.
L'affaire fut portée devant les tribunaux italiens, et les auteurs présumés furent entendus comme témoins. Levi deila Vida reconnut avoir travaillé pour la préparation de ce livre, en traduisant des textes arabes relatifs à tel ou tel chapitre; mais pour sauver l'honneur de son patron il n'a pas osé reconnaître qu'il en rédigea quelques paragraphes.

Mais, à notre avis, le passage en question ne peut être écrit que par Levi della Vida, soucieux de faire l'apologie de ses anciens coreligionnaires. Le ton véhément, la passion dans la défense et les insultes accumulées ne conviennent qu'à un homme dont la cause des juifs lui est viscéralement chère r cela ne peut pas s'appliquer à un prince catholique d'une très illustre famille patricienne de Rome comme le fut le Prince di Teano, Leone Caetani.

La violation par Banû Qaynuqâ'

Voyons maintenant en détail les violations de ce Pacte par les trois principaux clans juifs.

Les premiers à violer ce Pacte furent les Banû Qaynuqâ'. Ibn Ishâq dit [258]:"'Âsim ibn 'Umar ibn Qutâbah m'a dit que les Banû Qaynuqâ' furent les premiers juifs qui ont violé ce qu'il y avait [de pacte] entre eux et l'Envoyé de Dieu, et lui ont fait la guerre dans la période entre la bataille de Badr et celle de Uhud".

La cause directe de la guerre entre le Prophète et les Banû Qaynuqa' est ainsi rapporté par Ibn Ishâq:

"L'affaire avec les BanG Qaynuqâ consiste en ce qu'une femme arabe vint avec une marchandise qu'elle vendit au marché des Banû Qaynuqâ'. Elle s'assit à côté d'un orfèvre. On voulut l'obliger à découvrir son visage. Elle refusa. Alors l'orfèvre lia l'extrémité de sa

[258]Ibn Hishâm, Sîrat Rasât ,4llah, t. R, p. 545, Ed. Wustenfcld, Gôttingen, 1859.

robe à la hauteur de son dos. Quand elle se leva, la partie intime de son corps fut découverte. Alors on rit d'elle. Elle poussa un grand cri. Un des musulmans sauta sur l'orfèvre et le ma; cet orfèvre fut juif. Les juifs se sont précipités sur le musulman et le tuèrent. La famille du musulman appella les musulmans au secours contre des juifs. Les musulmans s'indignèrent. Alois la guerre éclata entre les musulmans et les Banû Qaynuqâ'... Muhammad mit le siège [à leurs fortins] jusqu'à ce qu'ils se soumissent à ses conditions" (idem, pp. 545-6).

L'armée que Muhammad a envoyé pour les assiéger fut sous le commandement de Bashîr ibn 'Abd al-Mundhir. Le siège dura quinze jours. Le nombre des combattants de Banû Qaynuqâ' fut: 300 cuirassés et 400 non cuirassés.

Quand cette guerre éclata, 'Abdullâh ibn Ubayy ibn Salûl, qui était confédéré avec les Banû Qaynuqâ', se rendit chez le Prophète pour qu'il cessât leur siège, disant au Prophète : "Ne faîtes pas de mal à mes clients". En effet, les Banû Qaynuqâ' étaient les alliés d'al-Khazraj. Mais le Prophète n'a pas répondu à l'intercession de 'Abdullâh ibn Ubyy. Mais 'Ubâdab ibn al-Sâmit de BanG 'Awf, qui furent aussi des alliés des Banû Qaynuqâ', se rendit au Prophète, pour dénoncer son alliance avec ceux-ci, en disant: "O Envoyé de Dieu! Je suis l'allié de Dieu, de son Prophète, et des Croyants. Je me dégage de l'alliance avec ces mécréants (kuffâr) et de leur protection". Les versets suivants de la sourate "La table" visent 'Abdullâh ibn Ubayy et 'Ubâdah ibn al-Sâmit:
"Ô vous qui croyez !, ne prenez point les juifs et les chrétiens comme affiliés (awlyâ') : ils sont affiliés (awlyâ') les uns avec les autres. Quiconque, parmi vous, les prendra comme affiliés sera des leurs. Allah ne conduit point le peuple des Injustes. Tu vois ceux au cœur de qui est un mal se précipiter vers eux en disant : "Nous redoutons qu'un coup du sort ne vous frappe" [V, 56-57]. Cette dernière phrase vise 'Abdullâh ibn Ubayy, car il disait: "Je crains des revers". Le verset 60 : "Votre patron [et vos allies] sent seulement Allah, Son Envoyé et ceux qui accomplissent la prière, [qui] donnent l'aumône et [qui] s'inclinent" — vise 'Ubâdah ibn al-Sâmit, qui s'est dégagé de Banû Qaynuqâ' et leur alliance : ils font partie de la faction d'Allah, "et la faction (hizb) d'Allah forme les vainqueurs" (verset 61).

Ce récit d'Ibn Ishâq (Il, p. 545-546) est également reproduit dans al-Wâqidi (pp. 177-178), Ibn al-Athtr (U, pp. 106-107). Qu'a؍Tabart ne le reproduit pas — cela ne l'infirme en rien, car il y a des centaines de récits — mentionnés par lbn Ishâq, ou Wâkidi ou Balâdhurt — que al-Tabari ne reproduit pas. Pourtant, Caetani (10), avec d'autres orientalistes, voudrait en douter pour cela, et parce que son isnâd remonte à Muhammad ibn Ka'b al-Qurazi (mort en 118 h.), que Caetani accuse d'inventer beaucoup de fables (y. l'introduction § 281). Mais c'est Caetani lui-même qui invente ici une fable, à savoir que l'isnâd de cet épisode de la femme arabe attaquée par l'orfèvre juif est Muhammad ibn Ka'b al-Qurazt, En effet, chez Ibn Hisham (p. 545, 1. 15) il remonte à Abu 'Awl, et non pas al-Qurazi.

Que décida de faire le Prophète après la reddition des Banû Qaynuqâ' ? Ibn Ishâq ne nous donne pas des renseignements directs. Tout ce qu'on peut conclure de son récit de l'intercession d'Ubayy en leur faveur auprès du Prophète, c'est que celui-ci avait l'intention de leur appliquer ce qu'il est coutume de faire en cette matière, à savoir : tuer les guerriers, et prendre en esclaves les non guerriers femmes, enfants et vieillards. Mais après l'insistance de Ubayy auprès du Prophète pour épargner tous les Banû Qaynuqâ', en disant au Prophète: "Je ne vous quitte pas avant d'épargner mes clients : les 400 sans cuirasse, et 300 cuirassés, qui m'avaient défendu contre tout le monde, et que vous avez l'intention d'anéantir en un seul jour moi, par Dieu, je crains les revers". Alors le Prophète lui répondit : "ils sont à vous".

Al-Wâqidi [259] nous donne plus d'information. Il dit que parmi les conditions stipulées par le Prophète, c'est que tous les biens des Banû Qaynuqâ' doivent être confisqués et donnés aux musulmans. Comme les Banû Qaynuqâ' n'avaient pas de terres cultivables, leurs biens consistaient essentiellement en objets d'orfèvrerie et en armes. De ce butin, le Prophète prit pour lui-même : trois arcs, deux cuirasses, trois épées, trois lances et le cinquième du butin, puis il distribua les 4/5 entre les musulmans. Une autre condition, c'est que les Banû Qaynuqâ' devaient quitter Madînah définitivement en trois jours. Pour s'assurer de leur départ, Ub5dab ibn al-Sâmit les accompagna jusqu'à Dhubâb.
Il leur fut permis d'importer avec eux les sommes d'argent qu'ils auront pu récupérer de leurs débiteurs. Ils s'établirent durant un mois à Wâdi al-Ansâ, où les juifs de cet endroit leur fournirent des provisions et des chevaux, pour reprendre leur route, qui les mena à Adhra'ât en Syrie, où ils s'établirent définitivement.
Voilà toute l'affaire avec les Banû Qaynuqâ'. Mais il serait naïf et faux de considérer que l'affaire a eu pour seule cause l'incident de la femme arabe ci-dessus mentionné.

Madînah ''En fait, Muhammad avait beaucoup de griefs contre les Banû Qaynuqâ'. Cela fait partie du plus ample conflit entre le Prophète et les juifs de Madînah, sujet que nous traiterons en détail après avoir fini avec les conflits armés entre lui et les trois clans juifs. Contentons-nous ici de mentionner un incident qui concerne les Banû Qaynuqâ'.

Ibn Ishâq (p. 383) rapporte que “Quand Dieu a frappé Quraysh dans la bataille de Badr, l'Envoyé de Dieu, lorsqu'il est rentré à Madînah, rassembla les juifs dans le marché de Banû Qaynuqâ', et leur adressa la parole en ces termes : “Ô gens juifs ! Embrassez l'Islam avant que Dieu ne vous frappe comme il avait frappé Quraysh”. Alors ils répondirent : “Ô Muhammad ! Ne te rends pas aveugle du fait que tu as tué une poignée de Qurayshites qui étaient inexpérimentés en matière de combat. Par Dieu, si tu nous combats, tu verras alors que nous sommes les vrais hommes (combattants); tu verras que tu n'avais pas rencontré des (combattants) comme nous”. — Dieu a fait descendre, à propos de leur propos que voilà, les versets suivants : “Dis aux infidèles : vous serez battus, et vous serez poussés en troupe vers Géhenne, et quelle terrible demeure Vous aviez une preuve éclatante dans le fait que deux groupes se sont rencontrés [dans une guerre] : un groupe combat dans le chemin de Dieu, et l'autre est infidèle, vous les voyez tous deux pareils avec vos yeux. Dieu confirme par la victoire qui II veut En cela il y a mie leçon pour les clairvoyants” (III, 12-13).

Ibn Ishâq mentionne, parmi les juifs qui se disaient, par hypocrisie, musulmans, un certain Zayd ibn al-Lusayt. Celui-ci a livré combat à ‘Umar ibn al-Khattâb dans le marché de Banû Qaynuqâ'. il appartient à ce clan. Quand la chamelle du Prophète s'égara un jour, Zayd Ibn al-Lusayt dit : “Muhammad prétend qu'il reçoit une révélation du ciel, et il ne sait pas où se trouve sa chamelle !' Quand on rapporta cette parole au Prophète, il dit “Quelqu'un a dit que Muhammad prétend qu'une révélation du Ciel lui parvient, et pourtant il ne sait pas où se trouve sa chamelle. Par Dieu, je ne connais que ce que m'apprend Allah; et Dieu me l'a indiquée : elle est dans ce défilé, retenue par sa corde dans un arbre”. Alors quelques musulmans sont partis pour ce défilé, et là ils l'ont trouvée exactement comme a dit le Prophète. [260]

Parmi les autres hypocrites qui appartiennent aux Banû Qaynuqâ', Ibn Ishâq mentionne les rabbins suivants : Sa'd ibn Hussayn Nu'mân ibn Awfa ibn ‘Amre, ‘Uthmân

---

[259] A1-Wâqidî, Al-Maghâzi, pp. 179-181; cf. al-Tabari 1, pp. 1361-2.
[260] Ibu Ishâq, Sîrat Rosai Allâh, p. 361.

ibn Awfâ, Râfi’ ibn Huraymilah, et Rifâ’ah ibn Zayd ibn al-Tâbût. Quand les deux derniers moururent, le Prophète dit: aujourd’hui est mort un des plus grands infidèles. Ibn Ishâq leur ajoute encore deux autres : Silsilali ibn Barham, et Kinnah ibn Sûryâ’.

“Ces hypocrites avaient l’habitude de venir à la mosquée, «écouter les entretiens des musulmans, de se moquer d’eux et de leur religion.” (ibidem, p. 362)

De ces textes il faut conclure que les Banû Qaynuqâ’ avaient fait campagne contre le Prophète et la religion musulmane dès les premiers jours de l’établissement du Prophète à Madînah. Ils ne cessèrent de s’opposer, par la parole et par les actes, aux Emigrés et aux Ançars musulmans. Etant, semble-t-il, les plus cultivés parmi les juifs de Madînah, du fait qu’ils étaient des petits bourgeois artisans et non pas des paysans comme leurs autres coreligionnaires, ce sont eux qui assumèrent la tache d’attaquer l’islam idéologiquement par une propagande pernicieuse dont les aimes furent les calomnies, l’excitation des dissensions entre les Emigrés et les Ançars, et entre les derniers eux-mêmes.

Après tout cela, comment voulez-vous que le Prophète reste passif et ne réponde pas à leurs agressions? Aucun homme raisonnable ne peut supporter plus longtemps.

Le Prophète eut donc mille fois raison de mettre fin aux provocations des Banû Qaynuqâ’. Dès que l’occasion concrète se présenta, à savoir l’affaire de la femme arabe attaquée dans son honneur et l’assassinat du musulman qui la vengea, le Prophète décida de régler son compte avec ce clan juif méchant, agressif, et dangereux pour l’existence même de l’Islam à Madînah.

Donc, les larmes de crocodile versées par quelques orientalistes sur le sort des Banû Qaynuqâ’ sont par conséquent ridicules, honteuses, et prouvent leur fanatisme aveugle et injuste.

La tentative des Banû al-Nadîr de tuer le Prophète [261]

L’affaire avec le deuxième clan juif, Banû al-Nadîr, eut lieu au mois de rab?’ I de l’an 4 de l’hégire (août-septembre 625).
Elle est en rapport avec l’incident de Bi’r Ma’ûnah qui avait eu lieu en safar de l’an 4 de l’hégire (juillet-août 625). L’incident se résume ainsi : le Prophète, w la proposition d’Abû Barâ, ‘Âmir ibn Mâlik, envoya 40 hommes aux gens de Najd, pour les inviter à embrasser l’Islam; ils allèrent jusqu’à un endroit appelé Bi’r Ma’ûnah, qui se trouve entre la terre de Bat ‘Âmir et la harrah de Banû Sulaym; ils descendirent là et envoyèrent un messager avec une lettre du Prophète à ‘Âmir ibn al-Tufayl, du clan de Banû ‘Âmir. Celui-ci refusa de lire la lettre et tua messager.
Il appela ensuite Banû ‘Âmir pour mer l’ambassade envoyée par le Prophète. Mais ceux-ci refusèrent disant qu’ils ne pouvaient pas tuer la protection donnée par Abû Barâ’ à cette délégation. Alors ‘Amir ibn al-Tufayl s’adressa aux tribus de Banû Sulaym (Usayyah, Ril et Dhakwân), qui acceptèrent; cette année tua la délégation envoyée par le Prophète, excepté Ka’b ibn Zayd. ‘Amre ibn Umayyah al-Damri et ai Ansart, qui se trouvaient dans un troupeau, aperçurent au loin des ciseaux qui voltigeaient, ce qui fut l’indice de quelque événement Quand ils s’approchèrent, ils virent les gens couverts de leur sang. Ils combattirent les gens de ‘Âmir ibn al-Tufayl, l’ansâri fut tué, et ‘Amre dii Umayyah fut fait prisonnier;

[261] Ibu Ishâq, Sîrat Rosai Allâh, p. 361.

quand il leur dit qu'il était de Mudar, Âsnir ibn al-Tufayl le fit libérer. 'Amre ibn Umayyah partit; sur son chemin il rencontra deux hommes de Banû 'Âmir.
(Voir Ibn Hishâm, pp. 652 sqq.; al-Wâqidi. 353-362; Tabarî I, pp. 1448-53).
Il les tua pendant leur sommeil, pour se venger de la mort des délégués du Prophète.

Or, ces deux hommes avaient un contrat de protection avec le Prophète, un contrat dont 'Mire ibn Umayyah ne savait rien. Par ce contrat de protection (jiwâr), le Prophète devait payer le prix du sang. Pour payer ce prix, le Prophète est allé chez le clan juif de Banû al-Nadîr pour l'aider à payer ce prix. Banû al-Nadîr répondirent: "Oui, Aba al-Qâsim (c'est le kunyah du Prophète), nous sommes disposés à vous aider comme vous voudrez". Puis, ils se concertèrent, loin du Prophète.
Ils se dirent alors : "Nous ne trouverons cet homme (le Prophète) dans une situation aussi propice pour qu'on se débarrasse de lui". Le Prophète était alors assis à côté du mur d'une de leurs maisons. Ils complotèrent alors pour que quelqu'un d'entre eux monte sur le toit de cette maison, et jette un rocher sur le Prophète. Un certain 'Amre ibn Jahhâsh ibn Ka'b, qui fut l'un d'eux, c'est-à-dire un juif du clan de BanG al-Nadir, s'engagea pour accomplir cet acte. Le Prophète, avec qui étaient assis quelques-uns de ses compagnons, parmi lesquels : Aba Bakr, 'Umar et 'Ali Ibn Abi Tâlib, se leva brusquement seul, et retourna à Madînah. Ils allèrent à lui, et lui demandèrent la cause de son retour soudain. Alors le Prophète leur dit qu'il sentit que les juifs voulaient le tuer par trahison.

Le Prophète ordonna alors de se préparer pour combattre les Banû al-Nadîr. Il marcha à la tête d'une armée jusqu'à leurs châteaux forts, et les assiégea pendant sept jours. Pour les obliger à se rendre, le Prophète ordonna de couper leurs palmiers et de les mettre en feu. Sur ces entrefaites, un groupe de Banû 'Awf ibn al-Khazraj — parmi eux 'Abdullh ibn Ubayy ibn Salûl, Wadt'ah, Mâlik ibu Abu Qawqal, Suwayd et Dâ'is — ont envoyé des messagers à Banû al-Nadîr leur incitant à résister dans leurs fortins, leur affirmant : "Nous ne vous lâcherons pas; si on vous livre combat, nous combattrons avec vous; si on vous expulse, nous sortirons avec vous". Mais quand la guerre éclata, ils ne firent rien. Alors les Banû al-Nadîr furent remplis de peur. Ils prièrent alors le Prophète de les épargner en compensation de quoi lis laisse- nient leurs biens au Prophète à l'exception de ce que pouvaient porter leurs chameaux. Le Prophète consentit Ils emportèrent alors de leurs biens ce que pouvaient porter leurs chameaux. Ils allèrent jusqu'à détruire leurs propres maisons afin d'en dégager les portes et chargèrent les portes sur leurs chameaux, et ils partirent ainsi.

Les Banû al-Nadîr furent donc expulsés de Muhammad. La plupart se rendirent à Khaybar, et les autres continuèrent jusqu'en Syrie. Parmi leurs notables qui s'établirent à Khaybar, on mentionne: Saliâm ibn Abî al-Huqayq, Kinânah ibn al-Rabî' ibn Abî al-Huqayq, et Huyayy ibn Akhtab. Derrière eux les chanteuses chantaient accompagnées de tambourins et de fanfares ! "Chose étrange dont on ne vit la pareille de la part d'aucun autre groupe d'hommes de leur temps" (Ibn Hishâm, p.654).

Les biens de Banû al-Nadîr échurent au Prophète. Le Prophète les distribua aux premiers Emigrés seuls, sans n'en rien donner aux Ansârs, à l'exception de Sahl ibn Hunayf et Abû Dujânah Simk ibn Kharashah qui se plaignirent au Prophète de leur pauvreté; il leur en donna alors une part. Aucun bien des Banû al-Nadîr ne fut épargné, excepté les biens des deux hommes Yâmtn ibn 'Umayr ibn Ka'b, le cousin de 'Amr ibn Sahhâsh, et AbG Sa'd ibn Wahb, car ils ont adhéré à 'islam. On dit que le Prophète se plaignit auprès de Yâmîn lui disant:
'As-tu vu ce que votre cousin était surie point de me faire T' — Alors, Yâmîn engagea quelqu'un pour mer 'Amr Ibn Jahhâsh, et il le tua.

La distribution ainsi faite a pour motif de donner aux Emigrés les moyens de leur subsistance, indépendamment des Ansars qui, jusqu'ici, avaient contribué à subvenir à leurs besoins. Ainsi, les Ansârs étaient-ils d'accord sur la distribution ainsi faite.

Outre les biens immobiliers — maisons et terres cultivées — les Banû al-Nadîr laissaient: 50 cottes de maille, 50 casques et 340 épées.

Les terres prises aux Banû al-Nadîr étaient fertiles : sous les palmiers on cultiva du blé et de l'orge. Sa'd ibn Mu'âdh eut comme don du Prophète la célèbre épée d'ibn Abî-l-Huqayq.

L'expulsion de Banû al-Nadîr ne nécessita aucun versement de sang, car ils avaient accepté les conditions du Prophète pour leur reddition, ils émigrèrent à Khaybar.

La sourate LIX (al-hashr) toute entière fut révélée à l'occasion de cette affaire, selon ibn Hishâm [262] et les commentateurs du Coran; on peut la diviser en deux parties: (1) les versets 2-9, (2) les versets 11- 17; la première concerne directement l'expulsion de la tribu juive, et la deuxième l'attitude des hypocrites: 'Abdullâh ibn Ubayy et sa clique. En voici le texte (tr. R. Blachère):

2. Allah est Celui qui expulsa de leurs habitants, en prélude à leur rassemblement [pour le jugement Dernier], ceux des Détenteurs de l'Ecriture qui ont été impies. Vous ne pensiez pas [croyants] qu'ils partiraient, et ils pensaient que leurs fortins les défendraient contre Allah.

   [Mais] Allah les a atteints par où ils ne l'escomptaient pas. Il a jeté l'effroi dans leurs cœurs. Ils démoliront leurs demeures de leurs mains avec le concours des croyants. Tirez-en leçon, ô vous doués de clairvoyance!
3. Si Allait n'avait point prescrit l'exode, à leur encontre, Il les aurait tourmentés en cette (vie] immédiate. [Mais] dans la fille] Dernière, ils auront le tourment du Feu.
4. C'est qu'en effet ils se sont séparés d'Allah et de Son Envoyé. Or, quiconque se sépare d'Allah [en subir la punition], car d'Allah est redoutable en [Son] châtiment.
5. Tout palmier que vous avez coupé ou que vous avez épargné droit sur pied, [le fut] avec la permission d'Allah et pour confondre les pervers.
6. Ce qu'Allah a octroyé comme prise à Son Envoyé, sur [ces Détenteurs de l'Ecriture, vous n'avez fourni, pour la prendre, ni chevaux ni montures. Allah, toutefois, donne pouvoir à ses Envoyés, sur qui fi veut et Allah, sur toute chose, est omnipotent.
7. Ce qu'Allah a octroyé comme prise, à son Envoyé, sur la population des Cités, appartient à Allah, à l'Envoyé, au Proche [de celui- ci], aux Orphelins, aux Pauvres, aux Voyageurs, afin que cela ne soit point quelque chose de dévolu aux Riches, parmi vous. Ce que l'Envoyé vous a donné, prenez-le! Ce qu'il vous a interdit, interdisez- le vous ! Soyez pieux envers Allah ! Allah est redoutable en [Son] châtiment

8. [Ce butin] appartient aux Emigrés besogneux qui ont été expulsés de leurs habitats et de leurs biens, étant en quête d'une faveur et d'un agrément d'Ail ah et poilant secours à Allah ainsi qu'à Son Envoyé. Ceux-là sont les Véridiques.
9. Ceux qui sont installés à [Médine] et en la foi avant la venue [des Emigrés], aimèrent ceux qui ont émigré vers eux. Ils ne trouveront en leurs cœurs nulle envie pour ce qui fut donné à ces Emigrés. A eux- mêmes, ils les préféreront, même si la pénurie existe chez eux. Ceux qui se préservent de la ladrerie de leur âme, ceux-là seront les Bienheureux.
10. Et ceux qui sont venus après eux en disant "Seigneur! Pardonne- nous ainsi qu'à nos frères qui nous ont devancés dans la foi ! Ne mets point rancune en nos cœurs contre ceux qui ont cm [avant nous] ! Seigneur Tu es indulgent et miséricordieux."

[262] Ibn Hishâm, op. cit., p. 654.

contre les hypocrites

11. N’as-tu point vu ceux qui ont été hypocrites, [quand] ils disaient à ceux de leurs frères qui, parmi les Détenteurs de l’Ecriture, ont été impies “Si vous êtes expulsés, nous partirons certes avec vous et nous n’obéirons jamais à personne contre vous. Si l’on vous combat, certes nous vous porterons secours !“

    En vérité, Allah est certes témoin que ces gens sont des menteurs.

12. Si (ces Détenteurs de l’Ecriture] sont certes expulsés, [ces Hypocrites] ne marcheront pas avec eux. Si on les combat ils ne les secourront pas, ou, s’ils les secourent, ils leur tourneront [ensuite] le dos et ils ne seront point secourus.
13. Croyants ! Vous jetez certes en leurs cœurs plus de terreur qu’Allah. [Ces Hypocrites] sont en effet des gens qui ne comprennent pas.
14. Ils ne vous combattront, unis, que (retranchés] dans des cités fortifiées ou derrière des murailles. Leur vaillance est grande, parmi eux. [Pourtant, ils sont faibles car] vous les croyez unis alors que leurs cœurs sont séparés. Ce sont en effet des gens qui ne raisonnent point

15. Semblables à ceux qui, récemment avant eux, goûtèrent le châtiment [amené par] leur conduite, ils auront un tourment cruel.
16. [Ils sont] semblables au Démon quand il dit à l’Homme “Sois impie !“ [mais] qui, lorsque [l’Homme] est impie, lui dit “ Je suis irresponsable de tes actes, car je crains le Seigneur des Mondes !“
17. La fin [du démon et de l’Homme] est le Feu où ils demeureront immortels. Voilà la “récompense” des Injustes.

Comme on le voit très clairement, mus les problèmes rattachés à l’affaire de Banû al-Nadîr sont traités la cause de leur expulsion; la justification du fait que les musulmans ont dû couper leurs palmiers; l’autorité absolue du Prophète de distribuer le butin comme il l’entendait puisque les Ansârs n’ont fourni, pour le prendre, ni chevaux, ni montures; pourquoi les Ansârs ne devaient-ils pas ressentir de l’envie pour ce qui fut donné aux Ernigrés; l’attitude fâcheuse des Hypocrites ‘Abdullâh ibn Ubayy et sa clique qui avaient invité les Banû Nadir à la résistance contre le Prophète, leur promettant secours, mais en fait, ils se dérobèrent, mettant ainsi leurs confédérés juifs dans une situation fâcheuse qui les obligea à se soumettre à des conditions plus sévères.

Il est à remarquer que Caetani [263], que nous avons déjà vu si prompt et si fougueux dans sa défense de Banû Qaynuqâ’, ne souffle pas un mot de réprobation contre le Prophète à propos de l’affaire de Banû al-Nadîr. C’est qu’il ne trouva aucune raison qui justifierait un blâme.

Pour comprendre le comportement du Prophète dans cette affaire, fi faut avoir présentes à l’esprit les considérations suivantes:

a) Quand Abil Sufyân voulut se venger de la défaite à Badr, il vint, entre le 5 et le 10 de dhul-hijjah de l’an 2, avec une année composée de 200 à 400 guerriers mecquois montés sur des chameaux. Il prit le chemin qui longea le haut plateau de Najd, arriva jusqu’à la parue antérieure de Qanât, et se campa près du mont Thayb, à un jour du chemin de Madînah. Durant la nuit il est allé chez les Banû al-Nadîr s’adressant à Sallâm (ou Salâm) ibn Mishkam qui fut en ce temps le chef de cette tribu juive et son trésorier.

[263] Voir Annali dell’Islam, U, pp. 584-588.

Sallâm le reçut et l'informa des affaires de Madînah, de Muhammad, et des Musulmans là-bas. Vers l'aube, Abû Sufyân retourna à son camp et ordonna d'envoyer un détachement contre al-'Urayd. Ces soldats mecquois détruirent alors quelques palmiers, mirent le feu à deux maisons, tuèrent un Ansârt avec son aide qui travaillait dans les champs. Puis Abû Sufyân et ses hommes prirent la fuite. Quand le Prophète fut informé de ce qu'avait fait Abû Sufyân et ses hommes, il partit avec ses hommes à leur poursuite. Mais il ne pouvait pas les atteindre et, arrivé à Qarqarat al-Kunir, il rebroussa chemin vers Madînah, trouvant sur son chemin de retour une grande provision de sawîq (farine de blé), lourde charge dont les fugitifs s'étaient débarrassée pour mieux fuir.

Aussi, cette expédition fut-elle nommée "l'expédition d'al-sawîq" . [264]

Abû Sufyân, donc, s'est informé auprès du chef des Banû Nadîr pour attaquer Muhammad à Madînah. Ce fut donc un acte de haute trahison commis par ce chef, et partant, par cette tribu car, d'après le pacte entre Mubammad et les juifs de Madînah, ceux-ci ne devaient pas aider les Quraishites contre Muhammad

Le Prophète avait donc plein droit de châtier les Banû al-Nadîr pour cette trahison inqualifiable.

b) Il attendait l'occasion propice pour les châtier. Cette occasion se présenta quand il alla leur demander leur contribution pour le paiement du prix du sang des deux hommes de Banû 'Âmir tués par 'Amr ibn Umayyal (voir supra). Les Banû al-Nadîr ne donnèrent pas de réponse claire au Prophète, demandèrent au Prophète de se reposer à côté d'un mur, et prétendirent se retirer pour se consulter. Comme ils tardèrent à revenir, le Prophète soupçonna qu'ils ourdaient un complot pour le tuer en jetant un rocher du haut du mur sur le bas duquel il s'appuyait fi eut tout à fait raison de soupçonner un complot. Aussi se leva-t-il brusquement, et partit en retournant à Madînah. Il donna l'ordre à Mubammad ibn Maslamah al-Awsi de se rendre auprès de Banû al-Nadîr et de les sommer à émigrer dans un autre endroit loin de Madînah leur départ devait avoir lieu sous dix jours, sous peine d'être tués, en leur concédant cependant d'emporter avec eux leurs biens mobiliers et de venir chaque année pour récolter les fruits de leurs palmiers. La suite, nous l'avons racontée plus haut.

W. M. Watt — pourtant si équitable et bien intentionné vers le Prophète — n'a donc pas raison de dire "Un tel ultimatum paraît disproportionné par rapport à l'offense commise, ou plutôt hors de proportion avec les présomptions très vagues qu'on avait au sujet d'une trahison préméditée"[265]. Car, après ce que Banû al-Nadîr ont tramé avec Abu Sufyân durant la nuit de l'expédition dite d'ai -sawiq, Muhammad avait tout à fait raison de se méfier d'eux, même de s'attendre au pire de leur part. Il ne s'agit pas ici, -de "présomptions très vagues", mais d'une perspicacité bien fondée.

Le conflit avec les Banû Qurayzah

de Banû al-Nadîr, Hawdhah ibn Qays de Banû Wâ'il, et Abû 'Ammâr de Banû Wâ'il — avec une foule de Banû al-Nadir et une foule de Banû Wâ'il — marchèrent jusqu'aux Qurayshites de Makkah, et incitèrent ceux-ci à faire la guerre à l'Envoyé d'Allah, en leur disant: "Nous serons avec vous contre lui afin de l'anéantir". Les Qurayshites leur dirent alors : "Ô juifs ! Vous êtes les gens du premier livre (la Torâh) et vous êtes compétents pour juger de notre différend avec Muhammad. Dîtes- nous : qui est mieux ? Notre religion ou sa religion ? Les juifs répondirent: "Votre religion est mieux que la sienne fut le plus Le conflit avec le

[264] Voir: Ibn Hishâm, pp. 543-4; al-.Wâqicli, pp. 181-183; al-Tabari. L w 1364—1367.

[265] W.M. Watt, Mahomet à Médine, ix. fr. p. 255, Paris, Payot, 1959.

troisième clan juif de Madtnah violent et le seul qui aboutit au versement du sang. La raison pour cela est que les Banû Qurayzah avaient commis des actes de haute trahison qui risquaient de mettre en danger l'existence même des musulmans, de l'Islam et de son fondateur. Voici les faits:

A. Au mois de shawwâl, l'an 5 de l'hégire (mars 627) "un groupe de juifs, parmi eux : Sallâm ibn Abi al-Huqayq de Banû Nadîr, Huyayy ibn Akhtab de BanG al-Nadir, Kffiânah ibn Abî al-Hiqayq, vous êtes dans la vérité plus que lui..." Quand ils dirent cela aux Qurayshites, ceux-ci se réjouirent, et s'enthousiasmèrent pour accepter leur incitation de faire la guerre à l'Envoyé de Dieu. Ils conclurent un accord entre eux, et fixèrent un rendez-vous pour faire cette guerre.

"Puis ces juifs partirent et se rendirent au clan de Ghatafân, de la tribu de Qays 'Aylân, et les incitèrent à faire la guerre à l'Envoyé de Dieu, leur disant qu'ils seraient avec eux contre lui, et que les Qurayshites seraient de partie. Les Qurayshites marchèrent, avec à leur tête Abû Sufyân ibn Harb, et le clan de Ghatafân sortit, avec à leur tête 'Uyaynah ibn Hisn ibn Hudhayfah ibn badr, etc." [266]

Puis, le juif Huyayy ibn Akhtab se rendit à Ka'b ibn Asad, le chef de Ban Banû Qurayzah et l'invita à rompre son pacte avec le Prophète et à aider l'armée des Qurayshites et de Banû (hàtafân quand elle viendra attaquer la Madînah. Ka'b ibn Asad, au nom de sa tribu juive de Banû Qurayzah consentit à cette proposition et promit de porter secours à l'année des Qurayshites, et de Banû Ghatafân.

Quand le Prophète fut informé de ce complot, il envoya aux BanG Qurayzah deux messagers: Sa'd ibn Mu'âdb, le chef des Aws, et Sa'd ibn Ubâdah le thef des Kahzraj pour savoir si l'infonnation était exacte. Les deux se rendirent dans le quartier de Banû Qurayzah, et apprirent que l'affaire était pire encore. Les Banû Qurayzab dirent aux deux messagers "Et qui est l'Envoyé de Dieu !? Nous n'avons aucun pacte avec Muhammad, ni aucun engagement" (Ibn Hisham, p. 675). Alors, les deux messagers retournèrent chez Muhammad et lui rapportèrent ce qu'ils ont entendu.

Quand le Prophète eut connaissance de ces préparatifs pour attaquer Madînah, il ordonna — d'après le conseil donné par Salmân al Fârisi .- de creuser un fossé autour de Madînah. L'armée des Qurayshites et de leurs alliés, quand elle trouva le fossé, commença le siège de Madînah le 8 de dhu-l-Qi'dah de l'an 5 (31 mars 627).

Le siège dura une quinzaine de jours. Les détails [267] de cette bataille nommée Le fossé (al-khandaq) n'ont pas de place ici. Ce qui nous intéresse ici c'est le rôle de Banû Qurayzah, le seul clan juif resté encore à Madînah.

Les Banû Qurayzah habitaient des fortins dans le sud de Madînah; cette partie ne fut pas entouré par le fossé creusé autour de Madînah. II semble que le plan conçu par les Qurayshites et leurs alliés (Ghatafn) avec l'accord de Banû Qurayzah fut que les Qurayshites attaquent Madinali de la partie septentrionale, tandis que les Banû Qurayzah attaquent, ou du moins occupent, les musulmans dans le sud. Le camp des Qurayshites fut dressé à Rûmah,

[266] Ibn Hishîm, p. 669-670.

[267] Voir Ibn Hisham, pp. 670-677; Ibn al-Athîr, II, pp. 136-141; al-Ya'qûbî, II, pp. 50-52: al-Khamis, I, pp. 539-554; al-Bukhâri, III, pp. 93-98; al-Sîrah al-halabyyah, pp. 60-85; al-Tabari, J, pp. 1467-1470; al-Wâqidi Wellhausen, pp. 192-195.

dans la vallée d'al-'Aqîq, à deux ou trois milles de Madînah; celui de Ghatafân fut dressé à Zaghâbah, à une distance égale de Madînah.
Comme les Banû Qurayzah furent faibles, ils attendirent l'issue des premières rencontres entre la "grande armée" et les musulmans. Ils estimèrent qu'ils ne devaient s'engager dans la bataille qu'à partir du moment où la victoire de cette armée fut assurée. Comme cette "victoire" espérée ne donna aucun signe de se réaliser, les Banû Qurayzah restaient dans l'expectative jusqu'à la retraité totale de l'armée des confédérés.
Que les Banû Qurayzah avaient l'intention d'attaquer les musulmans par derrière, routes les sources l'affirment. Elles donnent comme preuve le faire que les Banü Qurayzah demandèrent aux Qurayshites mile hommes, et le même nombre aux Gbatafán, pour exécuter le plan conçu.
Muhammad a eu vent de cette trahison, aussi envoya-t-il deux détachements sous la conduite de Salamah ibn Aslam et Zayd ibn Hârithah pour défendre cette partie sud de Madînah où se trouvaient les Banû Qurayzab.
Ici il faut dissiper une hypothèse aussi naïve que ridicule, émise par Caetani (I, p. 624) et répétée par W.M. Watt (p. 55). Caetani dit:
"Les Qurayzah avaient tine position lies importante derrière Muhammad; et d'accord avec eux les Qurayshites auraient pu assaillir Madînah de l'autre part aussi, c'est-à-dire de celle non défendue par le fossé... Les Qurayzah occupaient avec leurs fortins derrière Muhammad une position d'une telle vaste importance stratégique qui les rend peut-être l'arbitre de la situation" (I, p. 624 et n°1 p. 625).

W.M. Watt renchérit, avec une naïveté incroyable, en disant:
"Une attaque des Qurayzah par le sud sur les arrières musulmans eut pu mettre fin à la carrière de Muhammad " [268].

Caetani et Watt oublient que les deux détachements envoyés par le Prophète pour garder ses arrières contre une telle attaque de Banü Qurayzah furent amplement suffisants pour tenir en échec mute tentative de ce genre de la part de Banû Qurayzah. Ils avaient oublié aussi que ceux-ci ne constituaient aucune force capable de faire tin tort important aux arrières musulmans. Leur soumission totale devant l'attaque ultérieure des musulmans est une preuve éclatante de leur nullité comme force millitaire. Aussi suis-je stupéfait de voir Caetani, et surtout Watt, écrire de telles balivemes.

En effet, les alliés Qurayshites et Ghatafânites retires, le jour même, les Musulmans marchèrent contre les Banû Qurayzah pour les châtier de leur félonie. Ceux-ci s'attendant a cette attaque, se retirèrent sous leurs fortins. Peu après la prière de midi, les musulmans marchèrent contre ces fortins. 'Au ibn Abi Tâlib porta l'étendard, et le Prophète, monte sur son cheval nommé al-Luhayf, fur à la tête de l'armée qui comprenait 36 chevaux. Il s'arrêta pour se reposer auprès du Puits de Annî qui se trouve dans la partie inférieure de la harrah des Banû Qurayzah. 'Alî avec Abû Qatâdah l'avait déjà précédé avec l'avant-garde musulmane (Ibn Hishâm, pp. 684-5; al-Tabari, I, pp. 1485-6). Quand 'Alî avec son avant-garde s'approcha de lents fortins, les Banû Qurayzali éclatèrent en très viles insultes contre Muhammad. Le Prophète ayant été informé par 'Alt de ce qu'ils disaient, s'approcha de leurs fortins et leur adressa la parole en ces termes : "Ô frères des macaques ! Dieu vous a-t-il jeté dans l'opprobe et exercé sur vous sa vengeance 7" Ils répondirent : "Vous le savez bien" (Ibn Hishâm, p. 684).

[268] W.M. Watt, Mahomet à Madînah, ft. fr. p. 55.

"L'Envoyé de Dieu a mis le siège (autour de leurs fortins) durant vingt-cinq jours, jusqu'à ce que le siège les épuisât Dieu a jeté la peur dans leurs cœurs. Huyayy ibn Akhtab avait pénétré avec les Banû Qurayzah dans leurs fortins, quand les Qurayshites et Ghatafân s'étaient retirés, tenant ainsi la promesse qu'il avait fait à Ka'b ibn Asad. Quand les Banû Qurayzah furent certains que l'Envoyé de Dieu ne partirait pas avant de les vaincre, alors Ka'b ibn Asad leur dit: "Ô juifs ! Il vous est arrivé ce que vous voyez. Je vous propose trois options, vous choisirez ce que vous voudrez". Ils lui demandèrent : "Quelles sont ces options ?" Il dit : "[première option] Nous suivons cet homme et nous croyons en lui, car vous vous êtes aperçus qu'il est un prophète envoyé [par Dieu], et qu'il est celui annoncé dans votre Livre. Par là, vous sauverez vos sangs, vos biens et vos enfants". Alors, ils dirent : "Nous ne quitterons jamais la loi de Thorah et ne l'échangerons contre une autre." Il dit: "[deuxième option] si vous refusez [cette solution], alors allons mer nos enfants et nos femmes; puis, sortons pour affronter Muhammad et ses hommes, comme hommes portant leurs épées, ne laissant derrière nous aucune charge lourde, jusqu'à ce que Dieu juge entre nous et Muhammad : si nous mourons, nous mourrons sans laisser derrière nous une postérité dont nous craignons le sort; et si nous vainquons, nous pourrons nous marier et avoir des enfants". Alors, ils répondirent: "Tuer ces pauvres? Quelle sera alors la valeur de la vie après eux !" Alors il dit: "[troisième option] si vous refusez [cette solution], cette nuit est la nuit de Sabbat. Peut-être Muhammad et ses hommes pensent que nous ne ferons rien. Descendons donc, peut-être Muhammad et ses hommes seront pris à leur insu". Ils répondirent:
"Alors, nous enfreindrons notre sabbat, et nous y ferons ce que nos ancêtres n'ont pas osé faire à l'exception de ceux que vous connaissez et qui, par la suite, furent changés en monstres !" Il leur dit [en conclusion] : "Aucun de vous, depuis sa naissance, ne fut jamais d'un jugement solide, ferme et résolu." [269]

Le lendemain matin, après 25 jours (d'aucuns disent 15) de siège, ils consentirent à négocier la paix avec le Prophète. Ils envoyèrent alors Nabbâsh ibn Qays pour négocier avec le Prophète; ils demandèrent les mêmes conditions de reddition que celles déjà consenties avec Banû al-Nadîr. Mais le Prophète refusa, car les deux cas ne sont pas analogues; il exigea une reddition inconditionnelle. Ils demandèrent alors de voir
Lubâbah ibn 'Abd al-Mundhir al-Awsî, leur ancien protecteur.
Le Prophète leur envoya Abû Lubâbah. Celui-ci leur conseilla de se soumettre sans conditions, et en même temps, il leur fit comprendre, par un geste de la main autour de sa gorge, que le son qui les attendait était d'être égorgés : geste dont il se repentit amèrement après, jusqu'à ce que le Prophète lui pardonnât.

Les Banû Qurayzah n'avaient donc aucun autre choix que se rendre inconditionnellement. Les hommes furent liés avec une corde et réunis sous la surveillance de Muhammad ibn Maslamah. Les femmes et les enfants furent réunis dans un autre endroit, sous la surveillance de 'Abdullah ibn Sallâm. Tout ce qui se trouva dans leurs maisons — ustensiles, armes, vêtements et objets mobiliers — fut ramassé. Parmi ce butin on mentionne: 1500 épées, 300 cottes de maille, 1000 lances, 1500 écus, beaucoup de vases de vin, et quelques chameaux et moutons.

Quant au sort de captifs, les Aws, qui avaient été confédérés avec BanG Qurayzah, prièrent le Prophète de leur confier la décision à prendre à l'égard des captifs, comme il l'avait fait auparavant dans le cas de Banû Qaynuqâ', confédérés avec les Khazraj, en confiant la décision à ceux-ci. Le Prophète, voyant la grande différence entre les deux cas,

[269] Ibn Hishâm, pp. 685-6.

leur répondit “Consentez-vous, Ô Aws, à ce que quelqu’un d’entre vous décide de leur sort ?“ Ils répondirent: “Oui !“ Alors, le Prophète dit: “C’est à Sa’d ibn Mu’âdh de les juger”. (Ibn Hishâm, p.688)

Alors, on fit venir Sa’d ibn Mu’âdh auprès du Prophète. Il adres sa les gens assemblés autour du Prophète en ces tenues “Voulez-vous promettre, devant Dieu, que vous accepterez mon jugement au sujet des captifs de BariL) Qurayzah 7” Ils répondirent : “Oui !“ Et le Prophète dit aussi : “Oui !“ Alors, Sa’d ibn Mu’âdh prononça le jugement suivant:
‘Les hommes doivent être tués; les biens doivent être partagés; les femmes et les enfants seront captifs.”

Le Prophète dit alors à Sa’d ibn Mu’âdh: “En vérité, vous vous avez rendu un jugement agréable à Dieu dans sa demeure en haut de sept cieux !“ (Ibn Hishâm, p. 689)

Ibn Ishâq raconte : “fis furent descendus [de leurs fortins]. L’Envoyé de Dieu les fit emprisonner à Madînah dans la maison de Bint al-Hârih, une femme de la tribu Najjar. Puis, l’Envoyé de Dieu s’en alla au marché de Madînah qui est encore aujourd’hui son marché. Là, il fit creuser des fossés. Puis, il les fit venir. Placés dans ces fossés, on leur trancha la gorge, un groupe après l’autre. Parmi eux se trouvèrent l’ennemi de Dieu : Huyayy ibn Akhtab, et Ka’b ibn Asad, leur chef. fis étaient au nombre de six ou sept cents, celui qui les estimait en plus grand nombre disait qu’ils étaient plutôt entre huit et neuf cents”. (Ibn Hishâm, p. 690)

De leurs femmes aucune ne fut tuée, à l’exception d’une seule, pur un crime qu’elle avait commis, mais qu’on ne spécifie pas (Ibn Hishâm, p. 690,1. 2 d’en bas)[270].
Parmi les hommes de sexe masculin, le Prophète ordonna de mer ceux qui avaient des poils sur le pubis; les autres furent vendus comme captifs. On rapporte aussi (Ibn Hishâm, p. 692) que Salma bint Qays, une tante maternelle du Prophète, ptia ce dernier d’épargner Rifâ’ah ibn Samwal (Samual) al-Qurazi, puisqu’il promit qu’il ferait les prières musulmanes et “mangerait de la viande de chameau” — c’est-à-dire qu’il embrasserait l’Islam; le Prophète ra donc épargné.

Les biens de Banû Qurayzah , leurs femmes et leurs enfants furent partagés ainsi le chevalier trois parts, deux pour le cheval et une pour lui; le fantassin sans cheval : une part. Les chevaux étaient au nombre de trente-six. Avant le partage, le cinquième du butin fut donné au Prophète. C’est la première fois que le cinquième du butin fut séparé du tout et donné au Prophète. A partir de ce moment, la régie sera ainsi établie dans toutes les expéditions futures du Prophète.
Le Prophète envoya Sa’d ibn Zayd al-Ansârt avec quelques femmes captives Qurayzites à Najd, qu’il a vendues en échange d’armes et de chevaux.
Parmi les femmes captives de Banû Qurayzah, le Prophète choisit pour lui-même Rayhânah bint ‘Amir ibn Junâfah, une femme de Banû ‘Amr ibn Qurayzah. Elle est restée dans la possession du Prophète comme concubine jusqu’à la mort du Prophète. Quand il lui avait proposé de l’épouser alors elle lui répondit: “Ô Envoyé d’Allah! Je préfère que tu me laisses dans votre possession [c’est-à-dire comme concubine] — cela est plus supportable aussi bien pour moi que pour vous”. Alors le Prophète la laissa dans son état. Quand elle fut prise comme captive, elle refusa d’embrasser l’Islam et voulut rester juive. Le Prophète l’isolait Mais après un certain temps, elle proclama son adhésion à l’Islam; le Prophète s’en réjouit (lbn Hishâm, p. 693).

---

[270] Dans d’autres sources on dit qu’elle avait fait tomber une grosse pierre sur un des assi6geants musulmans.

Les biens immeubles, pour la plupart des palmeraies, ne furent pas vendus, mais furent partagés en cinq parts égales : une part pour le Prophète, et les quatre autres furent données à quatre groupes de familles, par un tirage au sort.

Voilà toute l'affaire de Banû Qurayzah.

****

Comme il faut s'y attendre, beaucoup d'orientalistes versèrent des larmes de crocodile sur le sort des Banû Qurayzah. Par exemple, Caetani parle dell'inumano massacro di circi 900 innocenti... La sentenza di Sa tclfii in ogno caso dettata e ispirata dat Projeta, il quale glifece certamene capire quale era la decisione dci lui desiderata. La responsabilità dell'eccidio incombe lutta sut Profeta"[271].

Dans un petit livre de vulgarisation intitulé Maometto e le grandi Conquiste arabe (Milano, 1967) Francesco Gabrieli répète machinalement cette remarque de Caetard.

Mais la remarque de celui-ci est tout à fait fausse et impartiale, pour les raisons suivantes:

a) La sentence de Sa'd ibn Mu'âdh ne fut pas dicté par le Prophète, comme c'est tout à fait évident de la séance où il fut prononcé: Sa'd fut amené là où se trouvaient le Prophète avec des représentants des Emigrés, et des Ansârs parmi lesquels quelques-uns (les Aws, anciens confédérés et protecteurs de Banû Qurayzah) voulaient aider ceux-ci. Tous consentirent à accepter la sentence de Sa'd. On n'a pas vu celui-ci se concerter avec le Prophète avant de rendre son jugement. Aucun homme des Aws n'a soupçonné une telle concertation. De quel droit donc Caetani et ses semblables osent-ils parler d'un diktat du Prophète Ou bien Caetani et ses semblables assistaient-ils à cette stance qui avait lieu treize siècles avant leur naissance?!

b) Nous avons amplement montré la trahision de Banû Qurayzah vis-à-vis du Prophète durant la bataille du Fossé. N'est-il donc pas ridicule de parler de "900 innocents" ? Sont-ils innocents ceux qui complotaient avec les envahisseurs Qurayshites et les Ghatafân, pour qu'ils attaquent les arrières des musulmans quand les Qurayshites et leurs alliés effectuent leurs attaques dans la partie septentrionale de Madînah? Qu'ils ne pussent rien faire, à cause des deux détachements musulmans qui furent envoyés pour les tenir en échec, et à cause de non-attaque frontale et réelle des Qurayshites — cela ne diminue en rien leur culpabilité.

c) De quel droit parle-t-on du "massacre inhumain" après ta participation des Banû Qurayzah dans celle expédition contre le Prophète et les musulmans de Madînah? Caetani reconnaît lui-même (I, p. 624) que 'I Qurayzah avevano une posizione mollo importante aile spalle di
Maometto e d'accordo con essi t Quraysh avrebbero potuto aggredire Madînah anche dait'altra parte, vale o dire do quella non dVesa delta Irincea". Et clans la note à ce paragraphe il dit encore: "Risulta evidente cite t Qurayzah occupassero con le lorofortezze a tergo di Madînah, une posizione di una vasta importanza strategica, che li rendevaforse arbitri delta situazione. Loproposta dei Qurayzah di assalireiMadinesi do due parti deve sign{flcare un o.ssalto dei Qurayzh alla trincea, organizzato contemporaneamente con un attacco alla parte

[271] Leone Caetani, Annali del'Islam, I, p. 632, note 1.

opposta delta città, la ‘Âllyyah, ove le case strette assiemeformavano une specie difortezza”. (ibidem, p. 625). Ce sont les propres paroles de Caetani. Comment oset-il, après cela, qualifier les Banû Qurayzah «“innocents” 7 Mais le fanatisme aveugle le fait tomber dans ces contradictions.

La sentence de Sa’d ibn Mu’âdh, à l’élaboration de laquelle le Prophète n’eut aucune part, découle du fait que Banû Qurayzah faisait partie de toute cette coalition venue attaquer Madînah en vue d’exterminer les musulmans, Muhammad et la religion musulmane. Ils furent donc des guerriers ennemis à part entière. La loi de guerre stipulait que les hommes pubères devaient être passés par les armes, et que les femmes et les enfants devaient être faits prisonniers. La sentence de Sa’d ibn Mu’âdh fut donc une application exacte de cette loi. Si en elle- même elle ne Rit pas juste, c’est la loi de guerre qui est toujours et partout d’une parfaite injustice et d’une cruauté inqualifiable. Les “savants orientalistes européens” le savent très bien, du fait qu’ils l’ont appliquée des milliers et des milliers de fois. Qu’ils ne viennent donc pas nous donner des leçons de morale à ce sujet!

Le jugement de Maxime Rodinson à cc sujet est sensé, il dit: “Le massacre [des Banû Qurayzah] était d’ailleurs d’un point de vue purement politique un acte fort avisé. Les Qorayza étaient un danger permanent à Madînah. Les laisser partir, c’était renforcer le centre d’intrigues anti-musulmanes de Khaybar. Seuls les morts ne reviennent pas. La tuerie contribuerait au surplus à épouvanter et à décourager les ennemis. La solution choisie était sans contexte la meilleure, politiquement s’entend. Et on sait bien que les hommes politiques n’acceptent les considérations que lorsqu’elles deviennent elles-mêmes des facteurs politiques ou quand ils ne peuvent faire autrement.” [272]

Mais, l’attitude de W.M. Watt [273] est assez floue : au lieu de porter un jugement clair, il se dérobe en se livrant à des considérations sur la fidélité à l’Islam qu’a préférée Sa’d à la fidélité tribale qui a exigé de prendre en considération l’ancienne alliance de Qurayzah avec les Aws.

La prise de Khaybar

Le Prophète s’est donc débarrassé définitivement des juifs de Madînah. Mais restaient encore d’autres foyers juifs qui fomentaient des troubles, ourdaient des complots avec les ennemis des musulmans, faisaient une propagande contre la religion de l’Islam parmi les différentes tribus non encore islamisées. Nous avons vu comment des juifs chassés de Madînah et réfugiés à Khaybar ont excité les Qurayshites et Ghataffln à faire une coalition et à envoyer une grande année contre Madînah. Et ce fut une des raisons pour lesquelles le Prophète approuva la sentence de Sa’d ibn Mu’ Mb de passer par les armes tous les hommes de Banû Qurayzah, afin d’empêcher une nouvelle activité subersive comme celle des Banû Nadîr.

Deux jours après la liquidation de Banû Qurayzah, les juifs de Khaybar commencèrent à s’agiter. Les chefs de Khaybar et ceux de Banû al-Nadîr réfugiés à Khaybar se réunirent pour se consulter sur ce qu’ils devaient faire. Les femmes criaient, déchiraient leurs vêtements, et coupaient leurs cheveux, en signe de deuil. Sallâm ibn Mlshkam harangua les juifs réunis, et proposa d’entrer en contact avec les juifs de Taymâ Fadak et Wâdî al Qurâ

---

[272] Maxime Rodinson, Mahomet, p. 248, Paris, 1975.

[273] W.M. Watt, Mahomet à Médina, tr. fr. pp. 258-259. Cette attitude floue et qui flaire la dérobade est permanente chez Watt chaque fois qu’il s’agit d’un problème délicat.

afm de faire une alliance offensive contre Madînah, avant que Muhammad n'attaque Kbaybar, attaque qu'il jugeait imminente. Sa proposition fut bien accueillie par rassemblée réunie. Seul Kinftnali ibn al-Rabt' leur fit remarquer que l'attaque n'était pas tellement imminente, et il aur4' raison[274], puisque l'attaque de Khaybar eut lieu au mois de Muharram de l'an 7, tandis que cette réunion eut lieu le 11 Dhu-l-hijjah de l'an 5, c'est-à-dire un an avant

En effet, le Prophète à la tête d'une année musulmane marcha sur Khaybar dans les derniers jours de muharam, an 7 de l'hégire (début mai 628). 'Alt ibn Abî Tâlib porta l'étendard, qui fut de couleur blanche. Durant son absence, le Prophète nomma Numaylah ibn 'Abdullâh al-Laythi comme gouverneur de Madînah. Il passa avec son année par al-Sahbâ'. Il descendit dans une vallée nommée al-Rajt' (….entre Khaybar et Ghatafân, pour empêcher ceux-ci de porter secours aux gens de Khaybar, car les Ghatafân étaient alliés avec les gens de Khaybar contre le Prophète. En fait, dès que Ghatafân entendit de l'arrivée du Prophète auprès de Khaybar, ils rassemblèrent une petite armée pour soutenir les juifs contre le Prophète. Après avoir marché une étape, ils entendirent du bruit parmi les leurs; alors, ils crurent que les musulmans attaquèrent leurs gens; c'est pourquoi ils rebroussèrent chemin et retournèrent à leurs maisons, laissant le champ libre entre le Prophète et les gens de Kbaybar.

L'armée musulmane s'approcha des fortins de Khaybar, et conquit ces fortins l'un après l'autre : le premier fortin conquis fut le fortin de Nâ'im (p.b a), le deuxième celui appelé : al-Qamûs Ç,,,atI) qui fut le fortin de la fknille d'Abt al-Huqayq.

Parmi les femmes faites prisonnières on mentionne Safiyyah, fille de Huyayy ibn Akhtab, et qui était mariée alors à Kinânah ibn al-Rabî' ibn Abî al-Huqayq.

Le Prophète choisit Safiyyah pour lui-même, et il l'épousera sur le chemin du retour vers Madînah. Les autres captives furent distribuées parmi les musulmans. Le mari de Sallyyah, Kinânah ibn al-Rabî' était le trésorier de Banû al-Nadîr et garda leur trésor. Le Prophète lui demanda où se trouvait ce trésor. Kimânah prétendit n'en rien savoir. Mais un juif dit au Prophète qu'il voyait Kinânah tourner tous les matins autour de cette mine. Le Prophète dit alors à Kinânah : "Et si on trouve le trésor chez vous — est-ce que j'ai le droit de vous tuer ?" Kitdnah dit : "Oui !" Alors, le Prophète ordonna de creuser cette mine; et on en a extrait une partie du trésor. Le Prophète lui demanda : "Où est le reste ?" Kinânah refusa d'indiquer où il se trouvait Le Prophète ordonna à al-Zubayr ibn al-'Awwâm de le torturer jusqu'à ce qu'il confesse où se cachait le reste du trésor Mais en vain. Mors, Muhammad ibn Maslamah le tua.

Les musulmans conquirent tous les fortins, excepté deux: al-Watîh et al-Sulâlim. On les assiégea; quand leurs habitants furent sûrs qu'ils étaient sur le point d'être conquis, ils prièrent alors le Prophète d'épargner leurs vies et de les laisser partir. Le Prophète consentit. Quand les gens de Fada apprirent leur reddition, ils les envoyèrent au Prophète afin de les épargner eux aussi, en échange de leurs biens; et le Prophète consentit Les gens de Khaybar prièrent alors le Prophète de cultiver les terres, contre la moitié de la récolte, puisqu'ils savaient mieux cultiver ces terres que les musulmans. Le Prophète consentit, à condition de pouvoir les faire chasser de ces terres quand il le voudrait.

[274] Waqîdî-Wellhausen, p. 224.

Ainsi Khaybar fut un butin pour les musulmans qui ont participé à sa conquête, tandis que Fadak devint une propriété privé (khâlisat-an خالصة) du Prophète, puisque les musulmans ne l'ont pas pris par la force.

Une juive empoisonne le Prophète

L'affaire de Khaybar et de Fada étant réglée, une juive appelée Zaynab bint al-Hârith, qui était la femme de SaIlâm ibn Mishkam, un des chefs des juifs — fit cadeau au Prophète d'une agnelle rôtie. Après s'être informée auparavant du morceau préféré par le Prophète, c'est-à- dire l'épaule, elle y mit beaucoup de poison, et empoisonna également le reste de l'agnelle. Elle la mit devant le Prophète qui goûta un morceau de l'épaule, mais ne le trouva pas bon. Un commensal, nommé Bishr ibn al-Barâ' ibn Ma'rir, goûta un morceau qu'il trouva bon, et en mangea donc une part importante. Le Prophète, quant à lui, avait recraché son morceau de viande. Puis il dit : "Cet os me dit qu'il est empoisonné. Il appela (Zaynab bint al-Hârith). Alors, elle se confessa. Il lui dit:
"Qu'est-ce qui vous a engagé pour faire cela 7" Elle répondit: "Vous ayez fait avec mon peuple ce que vous n'ignorez pas; je me suis dite: s'il était un roi, je me serais débarrassé de lui, et si c'est un Prophète, le fait lui sera révélé." Le Prophète lui pardonna. Mais Bishr mourut empoisonné." [275]

On raconte que le Prophète, pendant sa dernière maladie avant sa mort, disait que depuis ce repas qu'il avait mangé à Khaybar, il sentit que sa veine basilique fut sectionnée. "Aussi les musulmans estiment-ils que l'Envoyé de Dieu est mort en martyr, à côté de ce que Dieu lui gratifia de prophétie." [276]

Le Prophète, ayant terminé avec Khaybar, se dirigea vers Wâdi al-Qurâ, et mit le siège autour de ses habitants pendant quelques nuits.
Puis, il prit le chemin de Madînah.

Les noms des dix-huit musulmans morts en martyrs à Khaybar sont mentionnés par lbn Hishâm (pp. 76 8-769). Quant au butin: les deux fortins de al-Shaqq et Natâh (نطاه), ils furent partagés entre les guerriers musulmans, et celui de al-Katabah fut le cinquième du butin
dû au Prophète pour "lui, les proches, les orphelins, les femmes du Prophète, les intermédiaires entre le Prophète et les gens de Fadak" (op. cit., p. 773).

Quant au contrat [277] de culture avec les gens de Khaybar, il fut respecté durant la vie du Prophète et le califat d'Abû Bakr. Au début du califat de 'Umar, le contrat fut également respecté. Puis, 'Umar s'avisa que le Prophète avait dit : "Deux religions ne peuvent pas coexister dans la péninsule arabique." D'autre part, le Prophète, en octroyant aux juifs
de Khaybar la concession de cultiver les terres de Khaybar moyennant la moitié de la récolte, leur dit qu'il avait le droit, à tout moment, de leur enlever cette concession et de les chasser de ces terres. Et c'est exacte- ment ce que 'Umar leur rappela lorsqu'il leur ordonna de partir de ces terres, en l'an 20 de l'hégire (642 J.C.).

---

[275] Ibn Hishâm, p. 7M-765.
[276] Ibn Hishâm, p. 765.
[277] Les juristes musulmans le définissent comme muzâra'ah (colonat partiaire) ou musâqdh (métayage).

La campagne du Prophète contre Khaybar, Fada et Wâdî al Qurâ fut donc pleinement justifiée à tous les points de vue : politique, religieux et même économique. Aussi, aucun orientaliste, même les plus malveillants contre l'Islam, n'a élevé la voix contre cette campagne.

C'est que, comme l'écrit équitablement Montgomery Watt: "Si les juifs de Madînah (apits la liquidation de Banû Qurayzah) semblaient revenus au calme, ceux de Khaybar, parmi lesquels les chefs de al-Nadîr se montraient les plus bruyants, étaient toujours animés, vis-à-vis de Muhammad, d'un désir de vengeance. fis prodiguaient leurs richesses, quoique sans doute à bon escient, pour pousser les Arabes du voisinage et surtout les puissantes tribus de Ghatafân à se joindre à eux contre les musulmans. Mubaxnmad avait donc là une raison toute trouvée d'attaquer Khaybar." [278]

Par contre, l'exposé de Gaudefroy-Demombynes [279] à ce sujet est confus et plein de contradictions. Il prétend que "Muhammad commença un siège, pour lequel il était mal préparé (p. 159). S'il "était mal préparé" militairement, comment donc a-t-il pu s'emparer de tous les fortins de Khaybar en 40 jours? Autre baliverne: "Les musulmans ressentent quelque inquiétude à s'attaquer à ces repaires de juifs, dont certains avaient été leurs voisins et alliés 'à Médine" (p. 153). Mais ce sont ces mêmes musulmans qui ont chassé de Médine et passé par les aunes pour certains d'entre eux — ces juifs de Khabybar qui n'ont pas cessé de comploter et d'exciter les Qurayshites et les Ghatâfn à former une armée pour attaquer Muhammad et les musulmans à Médine. Pourquoi
donc auraient-ils ressenti "quelque inquiétude à" les attaquer à Khaybar?!
La conquête de tous les fortins de Khaybat ne coûta aux Musulmans qu'une vingtaine de morts [280] — ce qui est très peu quand on con- sidère
qu'il s'agit de sept fortins (husûn) : hisn Na'îm, al-Qadmîs (hisn Abî al-Huqayq), hisn al-Shikk, hisn al-Natât, hisn al-Salâhim, hisn al- watîh, et hisn al-Katîbah — auxquels al-Ya'qûbt ajoute deux autres noms (II, 56), et al-Balcrî (p. 335) un dixième.

La conquête de Khaybar, comme le reconnaît Frantz Buhi[281] , donna à Muhammad, "toutes les raisons d'être satisfait de cette campagne qui lui assura, d'un seul coup, la sujestion de toutes les plus Importantes colonies juives."

Elimination des personnes gênantes

1. Ka'b ibn al-Asbraf

Parmi ces juifs de Madînah, il y avait des poetes qui s'acharnèrent à composer des poèmes où ils attaquaient le Prophète, les musulmans et surtout les femmes musulmanes, et l'islam en tant que religion.
Comme le dit Caetani a p' 534), "parmi les juifs se distingua spécialement le poète Ka'b ibn al-Ashraf par la violence et par l'acharnement hostile qu'il montra en toute circonstance à l'égard de Muhammad et de l'Islam. Il appartenait à Banû al-Nadîr, une branche de Banû Tayy, mais sa mère était une juive des Banû al-Nadir. Il fut l'un de ceux qui manifestaient le maximum de rancune à cause de la victoire de Badr, et ne put pas se consoler de la défaite subie par les Qurayshites qu'il appela "les rois de l'humanité". Poussé par sa haine contre les musulmans, il se rendit à Makkah, habita chez al-Muttalib ibn abû Wadâ'ah ibn Dubayrab al-Sahmi, le mari de 'Âticah bint abû Wadâ'ah Ibn Dubayrab al-Salant, le mari de 'Âtikah

[278] W.M. Watt, Mahomez à Médine, tr. fr. p. 262.
[279] Mahomet, pp. 158-162.
[280] Caetani, I, an 7 de l'hégire, § 43.
[281] Das Leben Muhammad, p. 294.

bint AbG al-'Âs ibn Umayyah; ce couple l'accueillit avec beaucoup d'honneur; et Ka'b, dans l'intention de raviver la douleur des Qurayshites et de rallumer en eux le désir de vengeance, composa un poème où il pleura les Qurayshites tués et excita les Qurayshites avec beaucoup de véhémence contre Muhammad... Les vers de Ka'b, diffusés dans toute la ville (Makkah) produirent un grand effet, et émurent tant les Qurayshites qu'ils ne purent plus se contenir: rompue toute retenue, contrairement à ce qu'ils avaient institué après la défaite de Badr, ils n'hésitaient plus à manifester ouvertement leur douleur. Les larmes et l'émotion générale durèrent tout un mois à Makkah, et les poèmes de Ka'b acquirent tant de vogue qu'ils arrivèrent à l'ouïe de Muhammad, lequel fut piqué au vif par les invectives et les sarcasmes du poète. Muhammad attachait grande importance à ce que son propre poète Hassân ibn Thâbit répondit, toujours en vers, à tous les poèmes satiriques composés par ses ennemis:
Il ordonna alors à Hassân de piquer et de se moquer, en vers, de tous ceux qui donnaient l'hospitalité au poète juif à Makkah; et les vers de Hassân eurent, à leur tour, tant de succès qu'à la fin, plus personne ne voulut l'accueillir afin de ne plus 8tre exposé aux sarcasmes et invectives du poète musulman (Hassân al-Thâbit). Ka'b ibn al-Ashrâf fut forcé à retourner à Madtnah, où il écrivit encore de nouvelles poésies, attaquant furieusement Muhammad et la nouvelle doctrine, et cherchant même à ravir l'honneur de femmes musulmanes; bref, il tenta de se montrer le plus odieux et le plus insupportable possible aux yeux du Prophète. Muhammad, irrité contre cet ennemi tant dangereux et importun, demanda à se compagnons : "Qui me délivre du fils d'al-Ashraf ?" Alors, Muhammad ibn Maslaniah s'offrit pour la mer mais quand il prit en considération tous les périls et les difficultés, il n'osa plus mettre en acte sa promesse, et troublé il s'abstenait de manger et de boire.
Muhammad l'interrogea sur les motifs de sa conduite bizarre; alors, Muhammad ibn Maslamah lui confessa qu'il se rendit compte du fait qu'il ne pouvait pas accomplir sa promesse sans employer le mensonge et la tromperie. Muhammad lui permit d'employer n'importe quel moyen pour obtenir le but escompté. Muhammad ibn Maslamah, tranquillisé par les paroles du Prophète, se hâta d'exécuter son sinistre dessein, associant à lui quatre autres musulmans : abil NA'ilah Siikân ibn Salâmah ibn Waqsh, frère de lait de Ka'b ibn al-Ashraf, 'Abbâd ibn Bishr ibn Waqsh, al-Hârith ibn Aws ibn Mu'âdh, et abû 'Abs ibn Jabr (Ibn Hishm, pp. 549-551); Wâqidî, pp. 116-l 17, 186-187; Wâqidî-Wellh, pp. 74, 95-96; Tabari I, pp. 1369-1370; Athîr, II, p. 110; ibn Khaldûn, H. app. 22)".

Voilà traduit in extenso l'exposé de Caetani à ce sujet, dans le dessein de fournir le témoignage d'un orientaliste qui n'est pas d'ordinaire tendre à régata du Prophète. Il suffit en lui-même de justifier et pleinement l'ordre donné par le Prophète de le débarrasser d'un homme si gênant et si coupable. Le Prophète ne pouvait pas faire autrement avec un homme qui:

a) est allé à Makkah pour inciter les Qurayshites à se venger de leur défaite à Badr
b) est revenu à Madînah, où il ne cessa d'attaquer par ses poèmes sarcastiques le Prophète et la religion proclamée par lui
c) où il composait des poèmes érotiques qui visent les femmes musulmanes pour les déshonorer et leur faire du mal (Ibn Hishâm, p.550).

De tels crimes ne méritent que la mort. Le Prophète n'eut d'autre choix que de rendre une sentence de mort, dont l'exécution fia confiée à Muhammad ibn Maslamah, qui s'est porté aussitôt volontaire pour l'exécution de cette sentence. Pour s'acquitter de cette tâche, il s'est as socié Silkân ibn Salâmah dit AN) Nâ'ilah qui fut frère de lait de Ka'b, puis 'Abbâd ibn Bishr, puis al-Hârith ibn Aws, puis Abû Abs ibn Jabr. Ils envoyèrent en avance AN) Nâ'ilah, le frère de lait de Ka'b.

AN) Nâ'ilah fut également poète; ils se récitaient des poésies.
Puis Abû Nâ'ilah dit à Ka'b "Je suis venu à vous pour une affaire que je voudrais que vous la gardiez secrète entre nous". Ka'b répond "Je vous écoute". Abu Nâ'ilah alors lui dit : "La venue de cet homme [Muhammad] fut pour nous une grande calamité : les Arabes nous sont devenus hostiles, nous ont frappés par la même flèche; nos mutes sont coupées — de sorte que nos enfants sont perdus, nos âmes sont épuisées; nous sommes tombés en détresse, nous et nos enfants. Ka'b dit alors : "Moi, je t'ai averti que les choses seront ainsi". Abû Nâ'ilah dit:
"Je voudrais t'acheter de la nourriture, contre un gage". Ka'b dit 'tonnerez-vous vos enfants comme gage 7" Abû Nâ'ilah répond:
"Vous ne voulez pas quand même nous couvrir de honte ! J'ai des compagnons qui sont du même avis que moi. Je veux les amener à vous pour que vous leur vendiez de la nourriture, et nous vous donnerons comme gage des cottes de mailles suffisantes pour compensation du prix". Siikân (Abû Nâ'ilah) voulut par cet offre que Ka'b ne se méfie pas si lui et ses compagnons viennent avec leurs armes. Ka'b consentit. disant: "Bon, les cottes de maille sont suffisantes comme gage".

Après cet entretien, Abû Nâ'ilah retourna à ses compagnons, leur raconta ce qu'il avait conclu avec Ka'b. Il leur intima de porter les armes. Ils se réunirent chez le Prophète. Le Prophète les accompagna jusqu'à Baqî al-Gharqad, puis leur dit : "Au nom de Dieu, allez-vous en! Ô mon Dieu, aide-les !" Puis, le Prophète retourna chez lui.

Ce fut une nuit où la lune brilla. Ils arrivèrent au fortin de Ka'b. Abû Nâ'ilah appela Ka'b qui venait de se marier, il sauta de son lit. Sa femme lui dit tu es un homme en guerre; les gens de guerre ne descendent pas en une telle heùre". Ka'b répondit: "C'est AbÛ Nâïlah. S'il me trouve dormant, il ne me réveillera ps". Sa femme dit : "Par Dieu, je reconnais un malheur dans sa voix". Ka'b lui dit : "Quand un homme brave est appelé à une lutte, il accepte".

Puis, Ka'b descendit de son fortin. Ils proposèrent alors à Ka'b de marcher ensemble jusqu'à Shi'b al-'Ajouz (………..) pour s'entretenir le reste de la nuit. Il accepta. Ils marchèrent jusque là. Après une heure ou deux de promenade, Abû Nâ'ilah cria à ses compagnons "Tuez cet ennemi de Dieu P' Leurs épées se fondirent sur Ka'b, sans pouvoir le tuer. Alors, Muhammad ibn Maslamah se souvint d'un poignard fin attaché à son épée. Il prit ce poignard et l'enfonça dans son bas-ventre (entre le nombril et le pubis) jusqu'à son pubis. Ka'b s'effondra. Auparavant, Ka'b, quand il avait été attaqué, cria si fort que tous les fortins des environs s'allumèrent.

Rentrés à Madînah, ils allèrent chez le Prophète et lui informèrent de l'assassinat de Ka'b.

Le lendemain, les juifs furent remplis de peur à cause de ce qui est arrivé à Ka'b "en sorte qu'à Madînali il ne se trouvât aucun juif qui œ craignît pas pour sa vie" [282].

Ka'b ibn Mâlik, le grand poète musulman, exalta dans un poème
— consacré à la bataille contre Banû al-Nadir — cet assassinat de Ka'b lit al-Ashraf en ces ternies "Ka'b, l'un d'entre eux, fut laissé battu et mon après son assassinat Banû al-Nadir furent soumis. Renversé sur ses deux paumes là-bas, après que nos épées tirées se fondirent sur lui.

[282] Ibn Hishâm, p. 552.

Par ordre de Muhammad [283], quand il envoya de nuit secrètement à Ka’b son frère[284].
Avec ‘use il le fit descendre
Un homme confiant et intrépide est digne d’éloge.” [285]

Hassân Ibn Thâbit composa, lui aussi, un poème où il mentionna l’assassinat de Ka’b ibn al-Ashraf et l’assassinat de Sallâm ibn Abt al-Huqayq. Le voici :

> “Bénie de Dieu la troupe qui vous a battus, vous 11m al-Huqayq, et vous Ibn al-Ashraf Ils marchèrent contre vous armés «épées légères avec joie, comme des lions dans un repaire au milieu d’une forêt jusqu’à ce qu’ils arrivassent au milieu de vos maisons. Ils vous ont fait boire la mort avec des épées rapides Ils se sont portés secours afin de défendre la religion de leur Prophète
> Méprisant mut danger qui pourrait causer du mal.” [286]

La date de l’assassinat de Ka’b ibn al-Ashraf est, selon aiWâqidi, le 13-14 de rabî I, an 3 de l’hégire (3-4 décembre 624). Seulement cette date ne s’accorde pas avec ce que Wâqidt lui-m8nie donne comme date de l’expédition de Dhû Aman, à savoir 12-13 rabî’ I à laquelle participa le Prophète lui-même en personne.

2. Abû Rûfi’ ibn abî-l-Huqayq
(4-14 dhul-Hijjah, an 4 h.)

Un autre assassinat ordonné par le Prophète fut celui d’Abû Râfi’ ibn Abî-l-Huqayq, de Banû al-Nadîr. Il émigra, avec son clan, Banû Nadîr, à Khaybar quand celui-ci fut chassé de Madînah. Là, il se mit à exciter la tribu de Ghatafân et d’autres tribus arabes dans le voisinage pour qu’ils fassent la guerre contre les Musulmans, en leur faisant de grandes promesses.

Devant le danger que représenta cette activité d’Abû Râfi’, Le Prophète devait agir promptement n choisit alors cinq musulmans pour qu’ils assassinent cet homme dangereux. Les cinq furent: ‘Abdullâh Ibn Unays, Abû Qatâdah, al-Aswad Ibn al-Khuzâ’î, ‘Abdullah ibn ‘Atik [287], et Mas’ûd Ibn Sinân.

Les cinq quittèrent Madînah le 4 dhul-hijjah, an 4 de l’hégire.
Ils se dirigèrent directement vers Khaybar. Ils s’y fourrèrent secrètement jusqu’à la maison de la vieille nourrice de ‘Abdullâh Ibn‘Atîk, ou ils se cachèrent. Pendant une nuit, ils sortirent de leur cachette et se dirigèrent vers la maison d’Abû Rafi’ ibn Abi-l-Huqayq. En passant par les maisons
sur leur chemin, ils prirent soin de fermer les portes des maisons afin que leurs habitants trouvassent difficile de sortir. Arrivés à la maison d’Abû Rafî’, ils montèrent par l’échelle extérieure qui menait à la chambre où donnait Abû Rafî’. Ils demandèrent à sa femme de les laisser entrer, pour offrir à Abû Rafî’un don. ‘Abdullâh ibn ‘Atîk savait un peu d’hébreu, ce qui lui permit de parler avec cette femme en hébreu; par là, il inspira à cette femme de la confiance. La femme ouvrit la porte, mais il fut rempli de frayeur, en voyant les cinq hommes armés jusqu’aux dents. Aussitôt, ils l’empoignèrent au collet, se jetèrent sur Abû Rafî’, qui

[283] Muhammacl ibn Maslamah.
[284] Son frère de Lait; Abû Nâ’ilah.
[285] Ibn Hisham, p. 553.
[286] Ibn Hisham, p. 553.
[287] D’autres sources, au lieu d’ibn ‘Atik, donne le nom de ‘Abdullah Ibn ‘Uqbah (voir al-Tabari, t, p. t375).

était couché dans son lit, l'un d'eux enfonça la pointe de son épée dans la poitrine d'Abû Rafî' et la poussa si fortement que le corps d'Abû Rafî' fut percé d'un côté à l'autre; Abû Rafî', qui était vieux, mourut sur le coup.

Aussitôt, les cinq musulmans prirent la fuite. La femme cria au secours après leur départ. Les juifs sortirent avec difficulté de leurs maisons, mais en vain, caries musulmans furent déjà cachés dans une cave, où ils restèrent deux jours jusqu'à ce que les juifs cessassent leurs recherches.

Les cinq musulmans rentrèrent à Madînah sains et saufs, après une absence de dix jours seulement, du 4 au 14 dhul-hijjah an 4 de l'hégire (7-17 mai 626) [288].

Voilà le récit de l'assassinat d'AbÛ Râli' ibn abû-l-Huqayq.
Son crime fut plus abominable que celui de Ka'b ibn al-Ashraf, puisqu'il excita les Ghataffln et d'autres tribus arabes pour faire la guerre à Muhammad et aux musulmans, en leur promettant argent et armes.

Hassân ibn Thâbit composa un poème où il exalta cet exploit [289]

A ce propos, mentionnons ici une de ces balivernes de Gaudefroy-Demombynes. Il prétend que Hassân ibn Thâbit est "un pauvre rimailleur"[290], tandis qu'il exalte la valeur de Ka'b ibn al-Ashraf et les autres poètes qui insultaient le Prophète. Cela prouve

a) que Gaudefroy-Demombynes ne comprend rien à la poésie arabe. Tous les historiens arabes de ta littérature arabe, aussi bien anciens que modernes, jugent que la poésie de Hassân ibn Thâbit dépasse de cent coudées la poésie de Ka'b ibn al-Ashraf, d'ibn al-Ziba'râ et de tous les autres poètes qui ont insulté le Prophète. La valeur de la poésie arabe ne peut être jugée que par un critique dont la langue maternelle est Yarabe.

e Gaudefroy-Dembynes fut un fanatique mal intentionné contre le Prophète et l'Islam.

Maxime Rodinson [291] ne fait que répéter machinalement la même bêtise; d'ailleurs, son livre ne fait que répéter les opinions des autres orientalistes, sans réfléchir lui-même sur les problèmes en question, excepté dans de très rares cas.

3. Al-Yusayr ibn Rizâm

Après l'assassinat d'Abû Râfi', les juifs de Khaybar avaient voulu choisir comme chef Sallâm ibn Mishkam, mais celui-ci refusa. Alors ils choisirent al-Usayr ibn Rizâm (ou Ibn Râzim). Al-Usayr s'adressa alors aux Gbatafân pour les pousser à faire la guerre contre le Prophète. Ibn Hisham dit: Al-Yusayr s'efforça "de pousser les Ghatafân à faire la guerre contre l'Envoyé de Dieu; alors le Prophète lui envoya 'Abdullâh ibn Rawâhah à la tête d'un groupe de ses compagnons parmi lesquels fut 'Abdullah ibn Unays, l'allié de Banû Salamah. Quand ils sont arrivés chez al-Yasayr ibn Râzim (ou Rizam), ils parlèrent avec lui, lui firent des présents, et lui dirent : "Si tu viens au Prophète, il te confiera un poste et t'honorera." Ils insistèrent auprès de lui jusqu'à ce qu'il acceptât de marcher avec eux et un groupe de juifs. 'Abdullâh ibn Unays l'a fait monter sur son chameau. Quand ils arrivèrent à Qarqarah — qui

---

[288] Voir Wâqidî-Welihausen, pp. 17O-17 al-Tabart, t, pp. 1375-1383; Ibn al-Athîr, II, pp. 112-114; lbn Hishîm, p. 931 ne mentionne cette affaire que très brièvement et sans en préciser la date.
[289] Voir al-Tabari, 1, 1376 sqq.; Ibn Sa'd, 2, 1+ 66.
[290] Gaudefroy-Demombynea, Mahomet, p. 128.
[291] Maxime Rodinson, Mahomet. p. 227: où il parle de "rimailleurs stipendiés du Prophète."

se trouva à six milles de Khaybar — al-Yusayr ibn Rizâm se reprocha d'avoir consenti à aller chez le Prophète. 'Abdullah ibn Unays sentit qu'al-Yusayr tenta de s'emparer de l'épée d'Ibn Unays. Alors, celui-ci l'attaqua, le frappa avec son épée et lui coupa la jambe. Al-Yusayr frappa lbn Unays avec un bâton crochu fait d'une espèce d'arbre dont on fait des arcs (appelée en arabe shawhat .شوحط), et le blessa. Chacun des autres compagnons du Prophète attaqua le juif monté derrière lui, et le ma, tous les juifs furent tués excepté un seul qui s'échappa en courant" [292]

Le Prophète attendit sur la Thamyyah le retour de ses cinq hommes, et se réjouit du succès de cette mission.

4. Khâlid ibn Sufyân ibn Nubayb al-Hudhâli
خالد ين سفيان ين نبيح

Les trois personnes dont nous venons de parler lùrent juifs. Voici une quatrième qui n'était pas juive : il s'agit de Khâlid ibn Sufyân ibn

Nubayh al-Hudhâli. Il se mit à réunir des troupes pour attaquer le Prophète. Son quartier fut à Nakbla ou à 'Uranah (عرنة).

Quand le Prophète fut informé des agissements de Khâlid ibn Sufyân, il fit venir 'Abdullâh ibn Unays, le héros des deux assassinats précédents, et lui dit : "On m'a informé qu'ibn Sufyân ibn Nubayh al-Hudhâli réunit des troupes pour m'attaquer. Il se trouve à Nakhlah ou à 'Uranah. Va à lui et tue-le". Mors, 'Abdullâh ibn Unays dit: "Ô Envoyé de Dieu ! Décris-le à moi pour que je le reconnaisse !" Le Prophète répondit: "Si tu le vois, il te rappellera le Satan. La marque de cc qui est entre toi et lui c'est que quand tu le verras, tu sentiras du tremblement Mors, dit 'Abdullâh ibn Unays, je sortis avec mon épée, jusqu'à ce que je l'aperçusse avec des femmes pour lesquelles il chercha un lieu de séjour. C'était en fin d'après-midi. Quand je le vis, je sentis le tremblement dont me parla l'Envoyé de Dieu... Je m'approchai de lui jusqu'à ce que fus en face de lui. Il dit : "Qui es-tu ?" Je répondis: "Je suis un arabe qui a entendu de toi et de ton rassemblement de troupes, et qui vient pour s'offrir à toi." lbn Sufyan répondit : "Oui, je suis en train de faire cela". J'ai marché un peu avec lui. Quand il me fut accessible, je le frappai avec mon épée, et je le tuai. Je partis, en laissant ses femmes penchées sur lui. Arrivé à l'Envoyé de Dieu, il me dit:
"As-tu réussi ?" Je répondis : "Je l'ai tué, Ô Prophète !' Le Prophète dit: "Tu as dit la vérité." Il se leva et m'a introduit dans sa maison.
Il m'a donné un bâton en disant: "Garde ce bâton chez toi, ô 'Abdullâh ibn Unays !' Je suis sorti avec le bâton; les gens me demandèrent:
"Qu'est-ce que ce bâton ?" Je répondis : "C'est un bâton que le Prophète vient de me donner, et m'ordonna de le garder chez moi." ils dirent alors : "Ne veux-tu pas retourner chez le Prophète pour lui demander : "A quoi bon ce bâton ?" Je suis retourné chez le Prophète et lui ai dit : "Pourquoi m'as-tu donné ce bâton ?" Le Prophète répondit:
"C'est un signe entre moi et toi, au jour de la Résurrection. Ce jour-là, très peu de gens auront des bâtons en leurs mains".

'Abdullâh ibn Unays garda le bâton jusqu'à sa mort, et ordonna qu'on l'ajoute à son linceul; et son corps fut enterré ensemble avec le bâton [293].

---

[292] 11m Hishâm, pp. 980-981. Voir aussi Wâqidî Wellhausen, pp. 239-240.
[293] Ibn Hishâm, pp. 981-982.

Bref, toutes les mesures, collectives ou individuelles, prises par le Prophète contre les juifs, furent dictées par des considérations militaires. Les juifs à Madînab, dès les premiers jours de son séjour à Madînah, lui ont fait la guerre : guerre de subversion, guerre religieuse et idéologique, guerre de nerfs — et puis finalement guerre tout court. Ils tentaient de mobiliser les clans arabes qui leur étaient affiliés pour qu'ils entrent en guerre contre Muhammad, l'islam et sa capitale Madînah. Par des complots, de l'argent, les armes, ils mettaient continuellement la communauté islamique naissante en des périls permanents. Pour survivre, lui et sa religion, Muhammad ne pouvait pas rester les bras croisés devant ce danger juif. Malheur à celui qui verrait un tel danger, sans se hâter de l'éliminer partons les moyens!

Les larmes versées par quelques orientalistes sur le sort des juifs dans ces différents épisodes sont donc d'une hypocrisie parfaite. Quand il s'agissait de leurs propres pays, aucun d'eux n'a versé de telles larmes dans des conditions semblables.

Aucune des mesures prises par Muhammad contre les juifs ne fut d'ordre religieux ou raciste. Et pas même d'ordre économique, comme il se plaît à quelques-uns de ces orientalistes de le souligner; la preuve c'est que le butin pris sur eux était bien maigre ou inexistant une seule caravane mekkoise interceptée assura aux musulmans, dix et même cent fois plus de butin que celui pris aux juifs.

B. La politique de Muhammad envers les Arabes

Muhammad connaissait trop la mentalité juive pour espérer un jour les convertir. Contrairement à l'avis de quelques orientalistes, qui estimaient que Muhammad, au début de son séjour à Madînah, tenta de convertir les juifs, nous affirmons que Muhammad n'a jamais eu un tel dessein, pour la très simple raison qu'il savait parfaitement que ce serait inutile et une perte de temps et d'effort.

Bien sûr, Muhammad "invita les juifs, gens du Livre, à embrasser l'Islam : en leur montrant les bienfaits de cette religion, et en les menaçant de la vengeance de Dieu et sa punition"[294]. Mais ce fut un appel de pure forme, car il était convaincu qu'ils n'y répondraient pas.

On [295] rapporte aussi que Muhammad entra quelquefois dans "la maison de midrâsh" (bayt at-midrâs), c'est-à-dire "l'école talmudique" des juifs à Madinah et eut des discussions avec les rabbins qui s'y trouvaient. Mais nous noyons que c'était pour parer aux attaques que les juifs ne cessaient de diriger contre l'Islam, .et non pas en vue de les convenir. Parmi les sujets de polémique entre Muhammad et les juifs on rapporte les suivants:

a) De quelle religion fut Abraham?
b) La lapidation de la femme adultère.
c) Les juifs et leur négation de la qualité de Prophète à Jésus.
d) Quand viendra le jour de la Résurreciton?
e) Le Dieu Créateur—' qui l'avait créé?
f) Les interdictions alimentaires.

Dans sa polémique avec les juifs, Muhammad s'aperçut clairement que cette polémique était inutile, car les juifs ne voulaient pas se laisser convaincre et s'obstinaient à garder leur foi.

---

[294] Jbn Hishâm, p. 382.
[295] Ibn Hishâm, pp. 3834, p. 393.

D’autre part, Muhammad n’attacha pas d’importance à la conversion des juifs, car:

a) ils étaient peu nombreux, deux mille tout au plus dans Madînah et ses enviions; c’est-à-dire une quantité négligeable, quoique très gênante;
b) ils deviendraient une source de trouble au point de vue religieux et idéologique, avec leur ergotage et leurs chicaneries interminables;
c) au point de vue militaire, les juifs étaient nuls; ils ne seront donc d’aucun secours pour l’islam en marche;
d) ils ne se considéraient pas comme des Arabes authentiques.

Tout au contraire fut le cas des Arabes païens, car:

a) ils formaient la presque totalité des habitants de la péninsule arabique, et comme tels ils étaient les premiers destinataires de la nouvelle religion
b) ils étaient beaucoup plus disposés à embrasser une nouvelle religion, puisque le paganisme ne leur offrit aucune idéologie valable;
c) leur nombre et leur grande valeur comme guerriers prêts à soutenir la nouvelle religion contre toute attaque, à assurer son expansion et son triomphe;
d) et après tout ce sont eux le vrai peuple de Muhammad, et pour ainsi dire, sa propre famille.

Aussi fut-il tout à fait logique que le comportement de Muhammad envers les Arabes païens soit éminemment différent de son comportement vis-à-vis des juifs.

Relevons ici une hypothèse d’une naïveté déconcertante : W. Montgomery Watt dit : “il est intéressant de spéculer sur ce qui serait arrivé si les juifs s’étaient ralliés à Muhammad au lieu de se faire ses adversaires. A certaines périodes, ils auraient pu obtenir de lui des conditions très avantageuses y compris l’autonomie religieuse, et sur cette base se serait construit un empire arabe dont les juifs auraient pu faire partie, l’Islam devenant alors une secte judaïque. Combien la face du monde serait maintenant différente ! C’est pendant les premiers mois passés par Muhammad à Madînah, que furent semés les ferments d’une terrible tragédie et qu’une belle occasion fut perdue.” [296]

Quelle hypothèse excentrique et grotesque ! En effet:

1. Quelles pouvaient être ces “conditions avantageuses”, que les juifs auraient obtenu de Muhammad ? Absolument tien de plus que de les laisser en paix, eux et leurs biens, à condition toutefois qu’ils payassent jizyah (capitation, taxe) et c’est ce qui est arrivé après la conquête musulmane de quelques pays où se trouvaient des minorités juives; et les juifs par là n’ont absolument rien changé au cours de l’histoire du monde musulman, et “la face du monde” ne s’est pas changé.
2. Ce qui est encore absolument absurde, c’est son assertion que “l’islam deviendrait alors une secte judaïque” !!!

Je me demande vraiment dans quel état fut W. Montgomery Watt quand il a écrit cette dernière phrase t Même après avoir bu dix bouteilles de Scotch Whisky (il est écossais !) d’un seul trait, il n’aurait pas pu l’écrire!

M. Watt t L’Islam ne peut devenir une secte judaïque, que si, per impossible, Muhammad se serait converti au judaïsme. Aucun homme, doué même du moindre atome de raison, ne peut envisager une telle supposition. Et pourquoi aurait-il fait cela ? Pour obtenir la grâce d’une quantité négligeable de juifs sans aucune influence ? Quelle divagation! Il

[296] W. M. Watt, Mahomet à Médine, p. 264.

aurait été mille fois mieux avisé de suivre la religion de ses pères, de son peuple, de la presque totalité de la péninsule arabique.

Si Montgomery Watt n'était pas vivant après la parution de son livre — il vit encore aujourd'hui (1989) trente-trois ans après la publication de son livre, Muhammad at Madînah (Oxford, Clarendon Press, 1956) — on aurait pu croire que quelque méchant aurait voulu lui jouer un sale tour, en glissant durant l'impression cette phrase d'une aberration incroyable.
3. S'il y avait "une belle occasion perdue" — et pour les juifs de Madînah et de [Chaybar seulement — c'était le fait que ces juifs ou bien resteraient neutres, ou bien embrasseraient l'Islam.

Chapitre III:Les pactes conclus avec les non-musulmans

Le Prophète a été envoyé pour l'humanité toute entière. Allah lui a enseigné comment traiter avec les non-musulmans.
A un certain moment de l'expansion de l'Islam, le message devait s'étendre hors des frontières de la péninsule arabique. Le Prophète a, alors, envoyé des messages aux rois et empereurs de l'époque qu'il qualifiait de grands chefs d'état dans ses relations épistolaires avec eux et à qui il s'adressait en termes élogieux et respectueux eu égard à leur rang.

Messages du Prophète aux rois



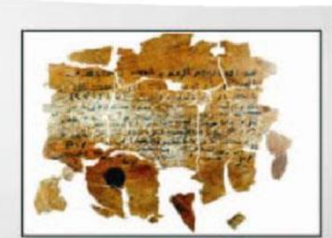
A César roi de laPerse



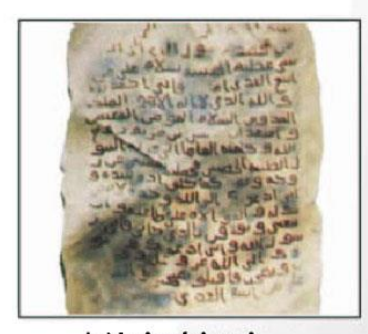
A Hercule (Rome)



A Moqawqas chef des Coptes



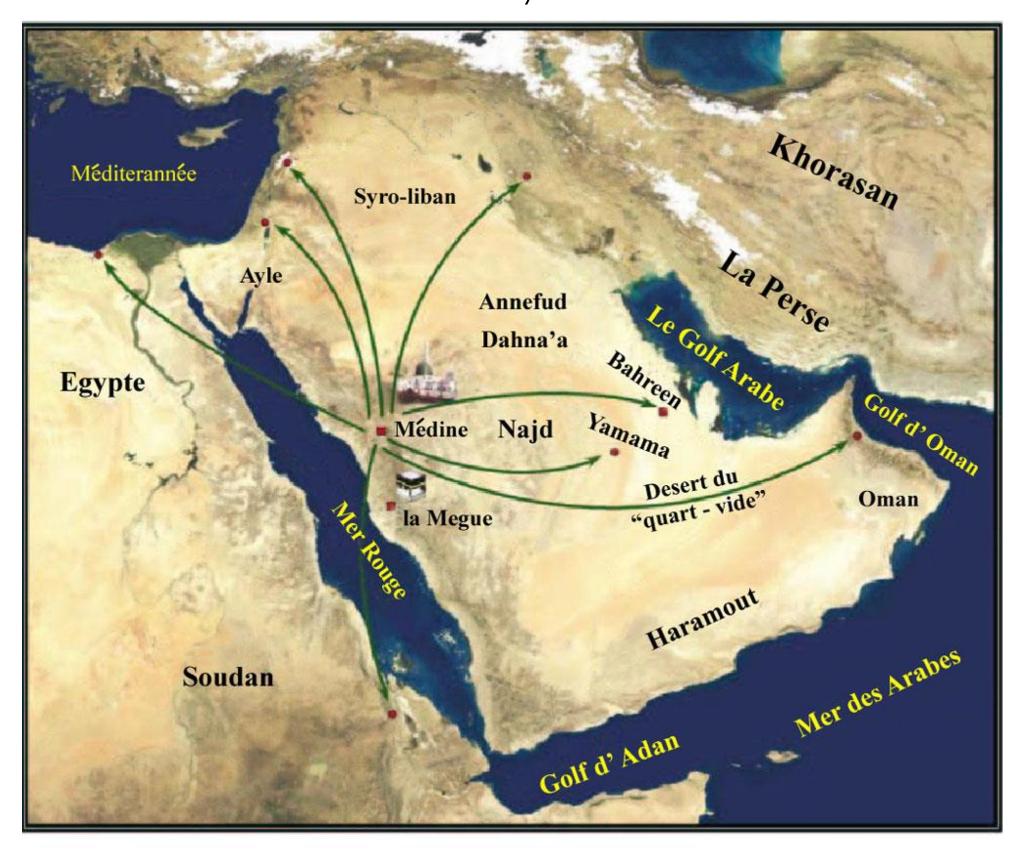
A Monzer roi du Bahrein



A Najashi roi d'Ethiooie



A Mosaylama, L Imposteur



Messages du Prophète aux rois

Les musulmans considéreraient l'accord de l'Envoyé d'Allah avec la tribu Najran yamanite chrétienne, comme une loi en vertu de laquelle les musulmans devaient protéger ceux qui appartenaient à d'autres religions monothéistes ou polythéistes, leurs croyances religieuses, leurs sanctuaires, leurs biens. Ils devaient aussi garantir la sécurité de leurs chefs religieux. A ce propos, l'Envoyé d'Allah dit : « Najran et son entourage ont le voisinage d'Allah et la protection par Mohammed le prophète, Envoyé d'Allah de leurs biens, d'eux-mêmes, de leur religion, de leur absent, de leur témoin, de leur entourage, de leurs temples, de tout ce qu'ils ont entre les mains (petite ou grande quantité). Aucun évêque, aucun moine ni aucun prêtre ne sera remplacé [297].

A la lumière de cet accord du prophète, le calife Omar Ibn El Khattab établit un pacte avec la tribu Ilya (Jérusalem) où il dit : « Voici ce que Abdellah Omar Emir des croyants a accordé à la tribu Ilya comme garanties ; il leur a accordé la protection, celle de leurs biens, de leurs églises, de leurs croix, de leurs malades et de leurs innocents. Leurs églises ne seront ni habitées, ni démolies. Les espaces et les croix de ces églises ne seront pas réduits, ni leurs biens non plus. Ils ne seront pas pris en aversion pour leur religion et on ne leur causera pas de tort. Le contenu de ce document nous engage devant Allah et engage la responsabilité de l'Envoyé d'Allah, des Califes et des croyants. »

Le Calife Omar s'est rappelé le traité conclu entre l'Envoyé d'Allah et la tribu Najran avec des détails tels que : les églises des chrétiens ne seront ni habitées ni démolies. Les espaces et les croix de ces églises ne seront pas réduits. Omar et les musulmans ont respecté tout cela tant à l'égard des chrétiens, de leurs églises et de leurs lieux de culte qu'à l'égard des juifs de leurs lieux de culte, des mages adorateurs du feu en Iran et des sabéens adorateurs des astres au nord de l'Irak, le Chef des Juifs à Bagdad s'appelait « RAS AL JALOUT » et celui des chrétiens « JATHLIK ». Les califes leur envoyaient des accords écrits avec attention, leur assuraient la protection, celle de leurs communautés et de leurs sanctuaires.

En Irak, en Syrie et en Egypte, les couvents ont connu un grand essor, ce qui a inspiré beaucoup d'écrivains. Ces couvents présentaient à leurs précurseurs parmi les poètes et les libertins tels que Abou Nouas, du vin de qualité. Ces couvents étaient éparpillés dans les banlieues de villes irakiennes, syriennes et égyptiennes. On dit qu'on en dénombrait quinze à Bagdad et sa banlieue. L'un des plus connus est le couvent Kona, situé, à l'Est de Bagdad. « Chaiachti » le décrit dans son ouvrage « Addiarat » : « Un couvent beau, agréable, fréquenté. Il comptait 100 minarets pour ses moines où ils se consacraient au culte de Dieu ; chacun avait son minaret et les moines les vendaient au prix de 50 à 1000 dinars. Autour de chaque minaret, il y avait un verger contenant toute sorte de fruits, des oliviers et des dattiers, dont les récoltes se vendaient 50 à 200 dinars. Le cuovent était entouré d'un rempart et au milieu se trouvait un canal. La fête qui réunissait beaucoup de monde était la fête de la croix. »

Il y avait beaucoup de couvents en Egypte. L'un des plus importants était celui « d'Antognos » à l'est d' »Itfith ». il avait des legs et des biens nombreux comme on peut le lire dans l'ouvrage d'Abou Saleh Armeni : « ce couvent était entouré d'un rempart et avait à l'intérieur un grand verger comptant une grande variété d'arbres fruitiers et de maraîchers. Il avait aussi trois sources qui irriguaient les jardins. Une partie des champs était couverte de figuiers et de vignes et d'un millier de dattiers. On y trouve aussi un grand palais, des minarets pour les moines, qui donnent sur les jardins. »

[297] Il faut préciser que l'association des musulmans aux festivités des autres religions est interdite par l'avis unanime des chefs des quatre sectes sunnites.

J’ai cité les deux couvents, celui de l’Irak et celui de l’Egypte pour prouver que les musulmans d’Irak et d’Egypte traitaient avec tous les égards tous les dignitaires religieux chrétiens qui exerçaient le culte en toute liberté. Alors que l’Eglise officielle « Malcanite » à Byzance était une grande ennemie de l’Eglise jacobine qu’elle a obligé, sous l’empereur Nikfor, à quitter Antequieh, disant que ses patriarches sont plus pervertis que les Pharaons et qu’ils sont plus mécréants que Baktansir. Lorsque Byzance a reconquis la ville de Maltieh à l’Est de la Syrie, et dont l’Eglise était jacobine les byzantins ont emmené leur patriarche avec six évêques à Constantinople où ils les ont fait emprisonner. Ils ont ensuite fait exiler le patriarche en Bulgarie mais celui-ci trouva la mort ainsi qu’un évêque en cours de route à la frontière. Un autre évêque a été lapidé à côté de l’entrée du palais de l’empereur. Les autres étaient obligés de renier l’église jacobine et se sont convertis à l’Eglise malkanite pour échapper à la mort puis ils ont été rebaptisés.

Pactes conclus avec les Juifs :

Allah et son Envoyé ont prescrit, comme nous l’avons vu pour les musulmans de cohabiter avec les communautés religieuses monothéistes ou non en menant une vie honnête en les entourant de toute l’attention et en leur assurant la protection de leurs biens et de leurs sanctuaires. Des tribunaux ecclésiastiques ou non ont été créés pour régler les litiges et les différends qui les opposaient. Il a été prouvé – sans ambiguïté – qu’ils ont vécu à côté des musulmans dans la quiétude et que personne durant les siècles écoulés n’a été éloigné de son lieu de résidence. On les nommait les gens du Livre en signe de leur protection par l’Islam. Le nombre important de chrétiens, de juifs, de mages et de sabéens nous permet d’être convaincus que les musulmans les traitaient très bien par le passé.

On dit qu’à Bagdad, les chrétiens se comptaient par dizaines de milliers et que la majorité des habitants des villes de Takrit et de Roha étaient des chrétiens. En Syrie, ils étaient – et ils le sont encore – nombreux. En Egypte, le nombre de coptes chrétiens était très élevé. Lorsque Hassan Bnou Nouaman, gouverneur d’Ifriquia s’est intéressé à la construction d’un port en Tunisie lors du 1er siècle de l’hégire, à Carthage, et à la création d’une flotte de guerre pour protéger les côtes d’Ifriquia contre les attaques des Romains, il a fait venir d’Egypte mille familles coptes qui l’ont aidé à construire la grande maison de l’industrie et à créer une grande flotte. Au Maroc, il y avait depuis longtemps quelques chrétiens descendant des Romains qui s’y étaient installés avant la conquête arabe. On dit que al Mansour, calife almohade, avait construit un palais à ses gardes parmi les tireurs chrétiens, au 6ème siècle de l’hégire correspondant au 12ème siècle de l’ère chrétienne. Ces tireurs chrétiens étaient à la tête de son cortège lors de ses déplacements. L’Andalousie comptait aussi beaucoup de chrétiens.

Metz dit que les juifs étaient très nombreux en Irak. Le grand voyageur Betahya estime qu’ils étaient des centaines de milliers au 6ème siècle de l’hégire correspondant au 12 siècle de l’ère chrétienne.

Ils étaient installés dans les villes et les villages en bordure de l’Euphrate et du Tigre. Dans les villes de Mossoul et de l’Iran, ils étaient aussi très nombreux près d’Ispahan et à l’est de Marow, ils avaient construit deux villes désignées par des noms juifs. A Damas, il y en avait dix mille et à Haleb, cinq mille. Le même Batahia dit qu’à Jérusalem, il n’y avait qu’un seul juif. Alors que Benyamin, son contemporain dit que cette ville en comptait quatre. Au Caire, la communauté juive était de sept mille ; celle d’Alexandrie et des villes du delta était de trois mille. En Andalousie, ils ont mené une belle vie sous le règne des arabes. Quand ils ont été chassés d’Espagne et du Portugal, ils ont trouvé refuge au Maroc.

Les mages étaient nombreux en Irak et dans leur lieu d'origine en Iran les deux premiers siècles de l'hégire, principalement à Chiraz au sud de Faris. Quant à la ville de Karinaïne, à l'est de Faris, elle était entièrement peuplée de mages. Les sabéens vivaient à Harran et Rakkah. A la fin du 2ème siècle de l'hégire, ils ont connu une période de prospérité qui leur a permis d'organiser une grande fête au cours de laquelle ils avaient allumé le feu dans toutes les artères de la ville de Harran. Au milieu du 4ème siècle de l'hégire, (11ème siècle de l'ère chrétienne), le calife publia à Bagdad une circulaire où il recommande de les protéger ; ceci explique que leur nombre comme à se réduire du fait de la conversion à l'Islam de beaucoup d'entre eux. A peine a-t-on atteint le milieu du 5ème siècle de l'hégire qu'Ibn Hazm, l'andalous, dit : « Ils ne dépassent pas la quarantaine dans tous les pays du monde. »
Al Maqdissi dit au 4ème siècle de l'hégire : « Il y avait parmi eux (les juifs) des couturiers, des teinturiers. » Benyamine dit au 6ème siècle de l'hégire correspondant au 12ème siècle de l'ère chrétienne qu'il a trouvé à Beithlem douze juifs qui travaillaient dans la teinturerie. Brokieman dit dans son ouvrage : « Histoire des peuples musulmans » que l'Europe a connu au 10ème siècle de l'ère chrétienne un trafic d'esclaves florissant et que ce sont les juifs d'Andalousie qui tenaient dans leurs mains les fils de ce commerce.

Le personnel administratif dans les cabinets et les administrations parmi les gens du Livre dépassait celui des musulmans à la fin du 3ème siècle de l'hégire. Le calife Al Moktadir (195-320) de l'hégire ordonna lors de la 2ème année de son règne de faire ce qu'avait fait Al Moutaouakil avant lui, c'est-à-dire de les éloigner des administrations. Il ordonna aussi de ne faire travailler les chrétiens et les juifs que dans les domaines de la médecine, du change et des finances. Mais cette mesure fut rapidement allégée puisque Ibn Al Fourat, ministre d'Al Moktadir, recruta quatre chrétiens dans ses cabinets et partageait avec eux ses repas.

Les Fatimides avaient eux aussi recruté beaucoup de gens du Livre. Les juifs avaient consolidé leur autorité sous le règne de leur 1er calife en Egypte Al Mo'iz qui fit de Jacob Ibn Kalliss, un juif converti à l'Islam, son ministre chargé des affaires de l'état et qui favorisait la communauté juive. Son influence et celle des juifs au niveau de la cour du Calife Al Mo'iz, le fatimide, était telle, qu'aucune décision n'était exécutée sans leur concours.

L'adjoint d'Al Aziz à Damas était Mancha, le juif. La communauté juive y vit son influence renforcée. Le calife et son adjoint restèrent au pouvoir trois ans.

Le calife Al Mostansir, le fatimide fit de Sadaka Ibn Youssef Falahi, juif puis converti, son ministre durant trois ans. Ce ministre se faisait aider d'un autre juif, Abou Saad Tastari, dans la gestion des affaires de l'état.

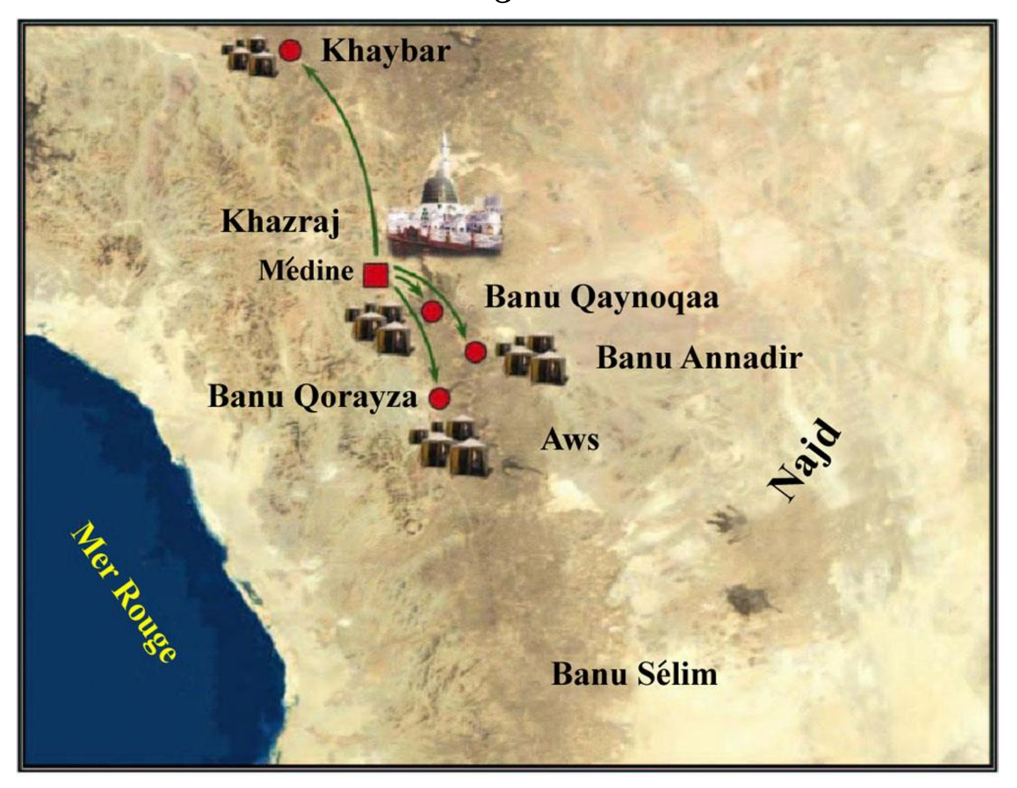
C'est ainsi que dans la communauté musulmane, il n'y eut pas de cohabitation et de cogestion des biens sans que les musulmans ne s'associent selon les prescriptions de l'Islam aux gens du Livre. Ils les associaient avec eux dans les affaires et les cabinets de l'état et les proposaient aux postes de ministre dans les différents pays. Ces fonctions leur rapportaient beaucoup d'argent, leur permettaient d'en dépenser dans la construction de sanctuaires.

L'un des compléments de cette cohabitation matérielle, c'est la participation des musulmans aux fêtes des mages perses, des gens du Livre (1), comme ces derniers participaient aux fêtes musulmanes.

Arrêtons-nous pour définir le tribut qui était imposé aux gens du Livre. Nombreux sont ceux qui pensent que c'était un impôt à caractère religieux, alors qu'il n'avait aucun rapport avec

la religion. En fait, c'était une taxe de défense dont étaient recevables ceux qui étaient en situation de faire le service militaire parmi les gens du Livre, qui ne rejoignaient pas les rangs de l'armée qui les protégeait et assurait la sécurité du pays. Etaient dispensés de cette taxe les jeunes enfants, les femmes, les infirmes et handicapés, les personnes âgées et les pauvres. Cette taxe était dérisoire et ne dépassait pas un dinar par an et son paiement faisait l'objet de facilités et n'était pas contraignant, conformément à la loi de l'Islam. Au début du 3ème siècle de l'hégire, le gouverneur d'Egypte se contentait d'un demi-dinar que versaient les coptes.

Le grand voyageur Benyamin dit que les juifs de tous les pays musulmans payaient un dinar seulement. Ce tribut que versaient tous les gens du Livre chrétiens ou juifs ou sabéens ou mages n'excédait pas un dinar par an par souci d'alléger cette taxe.



les pactes conclus par le Prophète avec
les juifs

Chapitre IV: Les batailles menées par le Prophète ﷺ

A- La construction d'une mosquée:

De par sa position de lieu de culte par excellence, la mosquée constitue certes le symbole de "la soumission et de la prière à Dieu: Maître et Seigneur de l'univers. C'est aussi l'endroit où les croyants aiment se réunir pour discuter et pour réfléchir sur leurs affaires. Le prophète (SBSL) s'attela aussi à:

B- La fraternisation entre les «Mühadjirîne» venus de la Mecque et les «Ansars» de Médine en application du principe selon lequel les musulmans sont frères entre-eux. La preuve, les gens de Médine n'avaient-ils pas pris complètement en charge les «Mûhadjirîne» en partageant avec eux leurs gîtes, leurs biens et leur argent?

C- L'établissement d'une constitution: En effet, le Messager de Dieu (SBSL) commença par établir un document (constitution) déterminant les fondements sur lesquels se base ce nouvel état musulman où sont consignés les principes suivants:

- Le respect des droits.
- L'amitié et la compassion.
- La défense de l'Islam.
- Le pacte avec les non-musulmans à l'image des juifs qui peuplaient à l'époque Médine.

21- A Médine la situation était dominée par la presence des catégories suivantes:

A- Les «Mûhadjirûn»: Constitués essentiellement des musulmans ayant quitté la Mecque pour Médine.

B- Les Ansars: Constitués essentiellement d'habitants de Médine, convertis à l'Islam, issus de deux tribus: «Al-Aous» et «Al-Khazradj».

C- Les hypocrites: Ceux-ci se recrutérent parmi ces sinistres personnes qui se dirent musulmans alors qu'au fond, elles dissimulérent mal leur mécréance et leur haine contre l'Islam.

D- Les juifs: Constitués essentiellement de trois tribus que sont: les «Banû Qaynûqâa», les «Banû An-Nadhîr» et les «Banû Qôréidha».

D'ailleurs lors de son émigration, le prophéte (SBSL) négocia un pacte avec eux

La bataille de Badr:

Celle-ci eut lieu au 17ème jour du mois sacré de Ramadhan. Les hostilités éclatèrent lorsque le Messager de Dieu ﷺ) donna ordre à ses compagnons d'attaquer une des caravanes qôraïchites revenant des pays du «Cham».

Ainsi ces derniers trouvèrent là le prétexte pour exhorter les leurs au combat. Les qôraïchites mobilisèrent à ce titre environ 1000 combattants contre 314 hommes du côté des musulmans. Une bataille rangée eut lieu aux alentours des puits de «Badr», endroit situé à l'extérieur de Médine. Soutenus par Dieu, les croyants sortirent les grands vainqueurs de cette bataille et ce en infligeant une sévère correction aux mécréants qui ne s'attendirent nullement à un tel revers où ils déplorèrent dans leur rang la mort de la majorité de leurs chefs.

D'ailleurs cette bataille laissa un impact indélébile dans le renversement de situation entre les forces en presence c'est-à-dire entre celle des musulmans et celle des mécréants.

Les Banû Qaynûqâa:

Alors qu'une femme musulmane était affairée dans ses achats dans un marché juif des «Banû Qaynûqâ◌̊» (voir paragraphe 21), quelques juifs rnalintentionnés n'avaient rien trouvé de mieux que de porter atteinte à son honneur, lui faisant ainsi découvrir son corps.
Devant une telle ignominie elle lança un cri de détresse en direction des musulmans pour venir à son secours. Venu pour la défendre un homme musulman sauta sur l'agresseur et le tua. En représailles à son acte les juifs s'acharnérent sur le musulman et le tuérent à leur tour.
Ayant appris cette macabre injustice, le prophéte (SBSL) leur déclara carrément la guerre à travers laquelle il leur infligea une sévére correction et ce, pour avoir trahi leurs engagements à travers une telle infamie. Il (SBSL) les assiégea pendant 15 nuits jusqu'à ce qu'ils se soumirent à son autorité. Ensuite il ordonna leur expulsion et leur bannissement de Médine. ˡa qui fut fait.

La bataille d'Uhûd:

La bataille d'Uhûd (appellation donnée à une montagne prés de Médine)eut lieu au 15éme jour du mois de Chaoual de cette année .

Poussés par un esprit de revanche à l'affront qu'ils avaient subi auparavant lors de la bataille de Badr.
Les qôraïchites sortirent avec une armée constituée de pas moins de 3000 mécréants pour combattre les musulmans dont l'effectif avoisinait à peine 1000 hommes. Abdûllah Ibn Ubayy, le sinistre chef des hypocrites de Médine faisait pourtant partie de l'armée musulmane au début. Seulement au cours de route, il faussa compagnie aux croyants amenant avec lui 300 de ses compéres.

Ainsi l'effectif des musulmans se retrouva réduit à 700 combattants.

Le Prophète (ﷺ) choisit 50 hommes parmi les plus habiles lanceurs pour les placer dans un point stratégique de la montagne et ce, à l'effet de protéger les musulmans de derrière en les sommant toutefois de ne pas abandonner leurs places sans son ordre.
Sur le terrain des opérations, la bataille faisait rage et encore une fois les musulmans prirent le dessus sur leurs ennemis et commencèrent alors à prendre possession du butin de guerre ainsi récolté. Mus par la tentation de prendre leur part du butin, pensant que la bataille était déjà terminée, les lanceurs abandonnèrent vite leurs emplacements. Ni le bon sens et ni les appels incessants, provenant de leur émir pour les dissuader de descendre n'ont pu les retenir.

Ayant constaté la faille, les associés, eux qui étaient à l'affût de la moindre occasion, attaquèrent les musulmans de derrière. Lorsque les musulmans réalisèrent leur tort c'était déjà trop tard pour eux puisque les sabers pleuvaient de partout sur leurs têtes. Peu après on a fait circuler l'information de la mort du Prophète (ﷺ) alors qu'en réalité il fut touché à son noble visage. Voilà comment une victoire éclatante se transforme vite en défaite humiliante pour cause de désobéissance au Prophète (ﷺ).
D'ailleurs cette défaite a servi et continuera toujours de servir de leçon à chaque musulman.

- L'événement du youm (jour) Arraji'e et Bir (puits) Maoûna:

29- Arraji'e: Cet événement eut lieu au mois de Safar de cette année. En effet un groupe d'hommes appurtenant successivement aux tribus Odhal et Al-Kara se présenta chez le Prophète (ﷺ) pour lui apprendre leur conversion à l'Islam et que par conséquent ils avaient besoin de musulmans capables d'enseigner aux gens l'Islam et le Coran. Sans hésiter, le Prophète (ﷺ) envoya avec eux dix de ses compagnons. Arrivés à l'endroit appelé «Arraji'e», ces derniers furent surpris par leurs hôtes qui, avec l'ignoble complicité d'une autre tribu, assassinérent huit d'entre-eux et ne laissant en vie que deux compagnons qui furent capturés et livrés aux qôraïchites qui malheureusement les tuérent à leur tour.

30- Bir Maoûna:

Durant le même mois de la même année, un chef de la tribu des Banû Ameur vint voir le prophète (SBSL). Le Prophète ﷺ lui proposa alors d'embrasser l'Islam. L'homme hésita puis il lui demanda d'envoyer à son peuple des gens capables de prêcher l'Islam tout en leur assurant lui même la protection.

Soixante dix compagnons partirent pour cette mission. Arrivés à l'endroit appelé «Bir Maoûna» ils furent trahis par le'sinistre Ameur Ibn At'toufil - une des pontes de la tribu des Banû Ameur - qui fît appel à la complicité de quelques tribus - après que les Banû Ameur refusèrent de marcher dans sa combine - pour tuer tous les compagnons à l'exception de Amrû Ibn Omeyyâ qui réussit à rapporter la tragédie aux musulmans.

La bataille des Banû An-Nadhîr

eut lieu au mois de Rabie Al-Awal de la 4ème année de l'Hégire. Pendant que le Prophète (ﷺ) était avec un groupe de ses compagnons chez les juifs des Banû An-Nadhir, ces derniers qui excellaient dans la perfidie ont essayé d'attenter à la vie du Messager de Dieu (ﷺ). Ayant compris leur stratagème, le Prophète (ﷺ) leur envoya des messagers pour les sommer de quitter Médine et d'aller vivre ailleurs pour avoir trahi leur engagement envers les musulmans. Néanmoins en s'apprêtant à obtempérer, les juifs des Banû An-Nadhîr furent dissuadés de sortir par le chef de l'hypocrite Abdûllah Ibn Ubayy qui leur promit d'être à leurs côtés. Mais lorsque les musulmans les assiégèrent, les hypocrites n'ont pas trouvé mieux que de les abandonner à leur sort. Devant le prolongement de cette situation, les juifs furent obligés à l'exil en emportant avec eux leurs femmes, leurs enfants et leurs biens transportables non sans laisser leurs maisons en ruines derrière-eux.

La bataille des Banû Mustaliq:

Au mois de Chaâbane de cette année, lorsque le Messager de Dieu (ﷺ) apprît que les Banû Mustalig s'apprêtaient à Combattre les musulmans il (ﷺ) les défia à travers une rude bataille où ces derniers triomphèrent de leurs ennemis après avoir mis la main sur un important butin et réussis à en faire des prisonniers. En voulant attendrir leurs cœurs à l'Islam,

Le Messager de Dieu (ﷺ) épousa alors Jouira fille d'Al-Harîth Ibn Dhirar- un de leurs notables de l'époque- ainsi les Banû Mustalig n'hésitèrent pas à se convertir tous à l'Islam.

La bataille des coalisés (Al-Ahzab): -

Connue sous f appellation de la «bataille de la tranchée» cette bataille eut lieu au mois de Choual de la même année lorsque des communautés païennes parmi les qôraïchites, les Arabes et les juifs des Banû An-Nadhir (ceux qui avaient auparavant quitté Médine) se sont données le mot pour combattre les musulmans avec une armée de 10,000 hommes à leur tête Abû Sofiane Ibn Harb. Ayant appris la nouvelle de l'imminence de la guerre le Messager de Dieu consulta ses Compagnons. C'est alors que Salman Al farissi (que Dieu l'agrée lui suggéra de creuser une tranchée autour de Médine pour contenir l'assaut de l'ennemi et faire ainsi échouer leur plan sachant que les juifs des Banû Qôréidha venaient de renforcer les rangs des coalisés pour combattre les musulmans, en trahissant au passage le pacte qu'ils avaient scellé avec le Prophète (ﷺ).

Lorsque la coalition païenne prit d'assaut Médine, elle fut surprise par l'existence de la tranchée. Chose qui empêcha les associés d'arriver à leur fins. Pendant ce temps là un certain Naîm Ibn Mass'ûd, un proche des juifs et des qôraïchites, se convertit à.l'Islam. Seulement le Messager de Dieu (ﷺ) lui ordonna de s'éloigner autant que possible des musulmans. Ainsi grâce à sa grande expérience, il réussit à semer la discorde entre les juifs et les qôraïchites. Par la suite Dieu envoya par une nuit d'hiver un vent terrible sur les coalisés de telle sorte qu'il les terrifia et les obligea à partir tous.

La bataille des Banû Qôréidha:

Peu de temps aprés la défaite des coalisés, le Messager de Dieu (ﷺ) se tourna vers les juifs des Banû Qôréidha pour leur infliger une sévére correction pour avoir trahi les musulmans dans les durs moments. ce titre, les musulmans sortirent avec une armee constituée de 3000 combattants pour assiéger les Banû Qôréidha. Le siége dura pendant quinze jours et ce, jusqu'à leur reddition. Ensuite ils furent placés sous l'autorité de Saâd Ibn Muâadh (que Dieu l'agrée) qui décida à ce que soient exécutés leurs combattants, faits prisonniers leurs enfants et partagés leurs biens. Choses qu'approuva le Messager de Dieu (ﷺ). Ainsi fût purifiée Médine des souillures des tribus juives qu'étaient les Banû An-Nadhîr, les Banû Qaynûqaâ et les Banû Qôréidha, eux qui excellaient dans la violation de leurs engagements l'un aprés l'autre.

37- Le pacte d'Al-Hûdaybiyya:

Au mois de Dhû. Al-Qaâda de la sixième année de l'Hégire, le Messager de Dieu (ﷺ) vit dans le rêve sa prochaine entrée à la Mecque avec ses compagnons.
Aussi, il ordonna aux musulmans d'investir la Mecque pour accomplir les rites de la 'Omra (petit pèlerinage) évacuant ainsi toute intention belligérante. Seulement, les qôraïchites ne l'entendirent pas de cette oreille en ce sens qu'ils s'opposèrent à l'entrée des musulmans à la Mecque. Dès leur arrivée à Al-Hûdaybiyya (un endroit situé près de la Mecque), le Messager de Dieu (ﷺ) envoya aux qôraïchites Othmane Ibn Affane (que Dieu l'agrée) pour les informer de leurs bonnes intentions.
Lorsque celui-ci mit du retard pour revenir, une rumeur circula déjà au sujet de son assassinat. A ce moment là, le Prophète (ﷺ) convia les musulmans qui lui firent allégeance sur le Jihad et on donna ainsi à cet événement l'appellation de «Biyaât Arridwan».

La bataille de Khaybar

Au mois de la septième année de l'Hégire, le Messager de Dieu (ﷺ) décida d'assainir Médine de la présence des communautés juives - Après s'être assuré de la neutralité d.u côté qôraïchite suite au pacte d'Al-Hûdaybiyya - sachant que les juifs de Khaybar avaient des forteresses impénétrables ainsi qu'une grande quantité d'armement. Pour cela, les musulmans mobilisèrent quelque mille six cent combattants pour prendre d'assaut celles-ci. En effet, ils réussirent à conquérir les forteresses juivés qui tombèrent l'une après l'autre entre les mains des musulmans à l'exception de deux d'entre elles étant donné que leurs occupants se résolurent à l'idée d'un compromis avec les musulmans pour éviter un bain de sang et préserver ainsi leurs enfants. Chose qu'approuva le Prophète (ﷺ).
Tout compte fait, quatre-vingt treize juifs tombèrent lors de cette incursion contre quinze du côté musulman.

- Les événements ayant marqué la septième année de l'Hégire:
- C'est justement pendant cette année que le Messager de Dieu (ﷺ) en compagnie des musulmans entrèrent à la Mecque pour accomplir les rites de la Omra comme convenu dans le traité d'Al-Hüdaybiyya. Ainsi donc se réalisa le rêve qu'avait fait le prophète selon lequel les musulmans rentreront à la mosquée sainte victorieux (voir paragraphe 27). Cette année a vu aussi le mariage du prophète (ﷺ) avec Safia fille de Hoyyey Ibn Akhtab ainsi que son mariage avec Maymouna fille d'Al Harith (et qui d'ailleurs fut sa dernière épouse).

La bataille de Mua'ta:

Celle-ci eut lieu au mois de Djoumada Al-Awal suite à l'assassinat du compagnon Al-Harith Ibn 'Omair (que Dieu l'agrée) envoyé par le Prophète (ﷺ) vers l'émir de Basra pour l'appeler à l'Islam.
Cet acte infâme bouleversa profondément le Prophète (ﷺ) au point où, pour faire payer à l'ennemi une telle injustice, il prépara toute une armée constituée d environ trois mille hommes à leur téte Zayd Ibn Haritha.
Le Messager de Dieu (ﷺ) prit toutefois le soin de suppléer Zayd, en cas de disparition, par Djàafar Ibn Abû Talib et, de suppléer celui-ci, en cas de disparition. par Abdûllah Ibn Rouaha (que Dieu les agrée tous).
En cours de route vers le pays du Cham. l'armée musulmane apprit qu'Héraclés (souverain de Byzance à l'époque) s'apprêtait à les combattre avec un effectif de cent mille hommes, vite rejoints par cent mille autres recrutés à partir de certaines tribus Arabes. La nouvelle surprit les musulmans qui ne s'attendaient pas à cette situation.
Néanmoins ils se consultérent entre-eux avant de convenir à la décision d'affronter l'ennemi. Ils le firent en vaillants guerriers où malheureusement les musulmans déplorérent la disparition successive de leurs trois émirs, tous tombés au champ d'honneur. Devant cette situation, Khaled Ibn Al-Walid prit le commandement de l'armée musulmane et, grâce à sa perspicacité dans les moments de combat, il réussit à épargner à celle-ci d'autres pertes et ce, en leurrant l'ennemi en lui donnant l'illusion de l'arrivée d'un renfort important du côté musulman.
Chose que dérouta l'ennemi. ه leur arrivée à Médine le Prophète (ﷺ) reçut les musulmans avec des éloges et on donna alors à Khaled Ibn Al-Walid le nom de «Seif Allah» (l'épée de Dieu).

- La prise de Mecque:

Celle-ci eut lieu au mois de Ramadhan de la VIII année de l'Hégire lorsque les «Banû Bakr» (alliés aux qôraïchites) avaient agressé les Banû Khûzaà (alliés aux musulmans) tuant environ une vingtaine de leurs hommes et ceci grâce à la complicité des qôraïchites qui les ont soutenus avec de l'argent et avec des armes.
Suite à ce malheureux épisode. le Prophète (ﷺ) prit dès lors. la direction de la Mecque à la tète d'une armée évaluée à quelques dix mille combattants. En cours de route il fut rejoint par certaines tribus Arabes venues renforcer leurs rangs.

Lorsque l'armée musulmane arriva à la Mecque. Les qôraïchites, à défaut de résister au Prophète (ﷺ), essayèrent quant mème de créer quelques petits incidents vite oubliés d'ailleurs. Ensuite le Prophète (ﷺ) laissa le soin à un crieur d'émettre cette célèbre phrase: «Celui qui entre dans sa maison est en sécurité et celui qui entre dans la mosquée est en sécurité».

Le Prophète (ﷺ) rentra donc à la Mecque incline sur le dos de sa monture. Il tourna tout autour de la Ka'ba puis commença par briser l'une après l'autre les idoles qui l'entouraient avant d'annoncer ouvertement:
Il dis: la vérité (l'Islam) est venue et le tort a disparu car le tort est destiné à disparaîtreb

Devant cette situation. les qôraichites se rassemblèrent pour voir ce que le Prophète (ﷺ) fera d'eux. Mais à leur surprise générale il lança en leur direction cette célèbre phrase: «Maintenant que vous êtes libres partez!»
Ainsi les gens se réunirent autour du Messager de Dieu (ﷺ) pour lui faire allégeance sur FIslam.

La bataille de Hûnairi:

Celle-ci eut lieu quelques jours après la conquête de la Mecque et plus précisément au mois de Chaoual de la huitième année de l'Hégire. Elle trouve son origine dans le fait suivant. En effet, lorsque Dieu accorda une victoire éclatante à son prophète les chefs des tribus Hawazen et Thakif et les autres pensèrent qu'une fois terminé de la conquête de la Mecque, le Prophète (ﷺ) va nécessairement s'occuper de leur cas. Ils prirent ainsi leurs devants et décidèrent d'attaquer les premiers. Ils sortirent, alors pour combattre les musulmans, emmenant avec eux leurs biens, leurs épouses et même leurs enfants pensant que cela leur sera d'un grand apport moral lors du combat. En réponse à leur provocation l'Envoyé de Dieu prit la tête de l'armée musulmane, renforcée en la circonstance par de nouveaux convertis lors de la conquête de la Mecque, pour leur faire face dans «la vallée de Hûnain». Au début des hostilités, les musulmans prirent un grand ascendant sur leurs ennemis. Mais occupés, comme ils étaient, à récolter le butin de guerre les associateurs les surprirent et voilà qu'ils renversèrent la situation en leur faveur. Si bien que les nouveaux musulmans se sauvèrent du lieu de combat. Mais, le Prophète (ﷺ) et ses fidèles compagnons résistèrent quand même avec bravoure et à la fin ils purent triompher de leurs ennemis non sans mettre la main sur un important butin de guerre.

La bataille de Tabûk:

C'était la derniére bataille dans laquelle participa le Messager de Dieu (ﷺ). Elle eut lieu au mois de Rajab de cette année lorsque Héraclés (empereur de Byzance), par crainte de l'extension de l’Etat musulman et de l'accroissement de ses forces, décida d'attaquer Médine dans le but d'affaiblir les musulmans. Il forma pour la circonstance une alliance avec certaines tribus arabes.
Pour contrecarrer leurs desseins, le Messager de Dieu (ﷺ) prit l'initiative en donnant l'ordre à ses compagnons de sortir les premiers pour faire face à l'ennemi avant même son arrivée. Une grande chaleur régnait à cette époque de Pannée et le temps n'était pas fait pour arranger les choses.
Mais malgré cet impondérable de taille, les musulmans répondirent présents à Pappel du prophète sauf trios d'entre-eux sans compter les hypocrites. Le Prophète (ﷺ) amena avec lui trente mille combàttants.

Arrivés à Tabûk (endroit situé entre Médine et Damas) il (ﷺ) monta un campement et ils restèrent vingt nuits à attendre l'ennemi sans que celui-ci ne se manifesta. Dès lors il' ne restait plus à certaines tribus que de se réconcilier avec le prophète en signant avec lui des traités de paix.

L'arrivée des délégations:
Lorsque la Mecque fut prise la conversion à l'Islam des tribus de Hawazen et de Thakif fut acquise, des délégations entières, évaluées à plus de soixante délégations, se présentèrent, devant le Prophète (ﷺ) les tribus arabes affluerent. Les gens commencèrent par vagues successives à embrasser l'Islam.

C'est pourquoi on donna à cette année de l'Hégire l'appellation de « l'année des délégations».

Loyauté de Muhammad ﷺ envers les pactes conclus

Le Prophète en arrivant à Médine a conclu des traités avec les différentes catégories religieuses présentes. Il a enseigné à ses compagnons comment être fidèle à ses pactes, lui-même ayant donné l’exemple de ne pas faillir à sa parole.

Pactes conclus avec les chrétiens

Dans les deux dernières années de sa vie, le Prophète a conclu des traités avec les chrétiens, entre autres les traités avec les chrétiens de Najran qui ont envoyé une délégation composée de quatorze personnes.
Les membres de cette délégation sont venus parés de soieries et d’or uniquement pour impressionner les musulmans et lors des discussions, ils ont été blessés dans leur orgueil lorsque le Prophète leur a expliqué que Jésus était un Messager et non pas le fils de Dieu comme ils le prétendent. Les discussions ne débouchant pas sur une entente, le Prophète a signé un traité leur garantissant le droit de culte et que les prêtres ne seraient pas inquiétés dans leurs monastères



Pactec conclus avec les chrétiens

Pactes conclus avec les païens

A propos de l'armistice que Muhammad ﷺ conclut avec les Qurayshites à Hudaybiyyah en dhtl-1-Qi'dah (1-20) an 6, selon lequel il ne devait pas y avoir d'hostilités entre les deux parties durant dix ans - Frantz Buhl dit que "celui qui connait l'attitude de Muhammad à l'égard des accords et des pactes, ne peut douter que dès le début c'était son intention de se libérer de cette obligation, dès que l'occasion propice se présenterait" [298]

Cette assertion, à savoir que Muhammad n'était pas loyal envers les pactes ou les accords qu'il conclut, est complètement fausse. Muhammad n'a jamais conclu un accord (pacte, convention) sans le respecter scrupuleusement. Toute violation venait d'abord de son adversaire.

L'accord le plus important dans ce domaine fut l'accord connu sous le nom de traité de paix de Hudaybiyyah (1-20 dhul-Qi'dah au 6 h. : 13 mars-1° avril 628). Selon les termes de ce traité, "Muhammad ﷺ et Suhayl ibn 'Amr [représentant les Qurayshites] ont convenu de ne pas faire usage des armes pendant une période de dix ans; tous doivent jouir de la plus grande sécurité et aucune des deux parties contractantes ne doit commettre aucune hostilité contre l'autre, de sorte qu'il n'y aura pas de violation secrète, mais doit régner entre nous une honnêteté parfaite. Si d'aucuns passent des Qurayshites à Muhammad, sans la permission de leurs tuteurs (wali), Muhammad doit les renvoyer, mais si des musulmans passent de Muhammad aux Qurayshites, ceux-ci ne sont pas obligés de les renvoyer [Muhammad ﷺ]. Tout acte d'hostilité doit être sévèrement réprimé, et aucune violence ou rapine ne doit être admise entre nous. Tous sont libres de conclure un traité d'alliance avec Muhammad, de même quiconque est libre de faire une alliance avec les Qurayshites. Muhammad ﷺ s'engage à'ne pas entrer dans Makkah cette année; mais l'année suivante les Qurayshites abandonneront la cité et permettront à Muhammad de rester trois jours dans la cité, ne portent sur lui que l'arme d'un voyageur, c'est-à-dire l'épée fourrée dans sa gaine, sans aucune autre arme." [299]

Tout de suite, les Banû Khuzâ'ah déclarèrent qu'ils voulurent conclure une alliance avec Muhammad, tandis que Banû Bakr déclarèrent qu'ils voulurent conclure une alliance avec les Qurayshites.

Mais la paix ne dura que vingt mois. Le traité fut violé par les Qurayshites, de la manière suivante :

a) Après le traité de Hudaybyyah, Muhammad envoya une letter aux Banû Khuzâ'ah, adressée à Budayl ibn Warqâ' et autres chefs des Khuzâ'ah, pour leur assurer son complet engagement au sujet de leur sécurité, et qu'il leur accorde les mêmes droits que les Emigrés. [300]

b) Par contre, le clan Bakr ibn 'Abd Manât, de la tribu de Kinânah, et qui etait en perpétuel conflit avec les Banû Khuzâ'ah, conclut une alliance avec les Qurayshites pour que ceux-ci les soutiennent dans leur conflit avec Banû Khuzâ'ah.

[298] Frantz Buhl, Das Leben Muhammads, p. 304.
[299] Voir Ibn Hishâm, p. 747-748; Wâqidi-Wellhausen, p. 255-257; al-Tabari, I, pp. 1545-1547.
[300] Voir Wâqidî, 306 sqq; Ibn Sa'd, 1, 2, 25.

c) "Quand l'armistice [de Hudaybyyah] fut conclu, dit Ibn Ishâq [301] , les Banû al-Di'1, du clan de Banû Bakr, voulurent exploiter cette occasion pour se venger des Banû Khuzâ'ah qui avaient tué quelques-uns des leurs... Nawfal ibn Abî Mu'âwyah al-dy'li marcha alors avec quelques-uns des Banû Di'l dont il était alors le chef - mais il ne fut pas le chef de tous les Banû Bakr. Il mit en embuscade Banû Khuzâ'ah qui étaient alors près d'al-Watir, une source d'eau qui leur appartenait. Il tua un des Banû Khuzâ'ah, puis d'autres; puis ce fut une bataille. Les Qurayshites aidèrent alors les Banû Bakr en leur envoyant des armes, et des combattants qui combattirent à leur côté durant la nuit pour ne pas se montrer; ils poussèrent alors les Banû Khuzâ'ah jusqu'à la Maison Sacrée... Ibn Ishaq dit : Quand Banû Bakr et les Qurayshites se sont alliés contre Banû Khuzâ'ah, tuèrent de ceux-ci ce qu'ils pouvaient tuer, et violèrent ce qu'ils avaient conclu de pacte et d'engagement avec l'Envoyé de Dieu ﷺ, en attaquant Banû Khuzâ'ah qui étaient ses alliés - alors 'Amr ibn Salim al-Khuzâ'î et l'un des Banû Ka'b allèrent à Madînah voir l'Envoyé d'Allah. {'Amr ibn Sâlim) trouva le prophète à la mosquée entouré d'hommes. Il récita alors un poème où il suppliait le Prophète ﷺ de venir au secours des Banû Khuzâ'ah ses alliés, disant que "les Qurayshites avaient violé le pacte solennel conclu entre lui et eux" (op. cit., p. 806).

De même, Budayl ibn Warqâ' sortit avec un groupe de Banû Khuzâ'ah et vinrent voir le Prophète à Madînah. Ils racontèrent au Prophète comment les Qurayshites avaient combattu aux côtés des Banû Bakr contre Banû Khuzâ'ah et tuèrent quelques hommes de ceux-ci.

"C'était rune des raisons qui ont poussé à la conquête de Makkab" dit Ibn Ishâq [302]

Il est tout à fait clair, par ce qui précède, que ce sont les Qurayshites qui ont violé le traité de Hudaybyyah. De quel droit donc Frantz Buhl accuse le Prophète de déloyauté dans cette affaire ? Mais sa haine viscérale contre Muhammad ﷺ et l'Islam l'a constamment aveuglé.

Par contre, Leone Caetani reconnaît bien que ce sont les Qurayshites qui ont violé le traité de Hudaybiyyah. Il dit : "la pace durò in tutto ventidue mesi, finché cioè venne violata dai Makkani" [303]

Puisque ce sont les Qurayshites qui ont violé le traité de Hudaybiyyah, le Prophète devint donc tout à fait libre de faire la guerre aux Qurayshites. Et ce sera la dernière entre lui et eux, car elle se terminera par la plus glorieuse de ses conquêtes : la conquête de Makkah en ramadân, an 8 de l'hégire (janvier 630).

Contrairement à cette déloyauté des Qurayshites, Muhammad respecta les jusqu'à ce qu'elle fût violée par les Mekkois",clauses du traité de Hudaybyyah d'une manière parfaitement scrupuleuse.

La preuve en est son comportement dans l'affaire d'Abû Basîr.

Abû Basîr 'Utbah ibn Asîd ibn Jâryah fut retenu à Makkah par ses maîtres : Azhar ibn 'Abd 'Awf ibn 'Abd ibn al-Hârith ibn Zuhrah, et al-Akhnas ibn Sharyg ibn 'Amr ibn Wahb al-Thagafî. Etant devenu musulman, il réussit à échapper à ses maîtres et à rejoindre le Prophète à Madinah. Alors ses maîtres, al-Azhar et al-Akhnas, envoyèrent un homme de Banû 'Âmir ibn Lu'ayy en compagnie d'un de leurs serfs.

[301] Ibn Hishâm, p. 803-805.
[302] Ibn Hishâm, p. 805, dernière ligne.
[303] L. Caetani, Annali dell7slam, I, p. 722, Tr. : "La paix dura, en tout, vingt-deux mois, c'est-à-dire

Ceux-ci vinrent à Madînah avec une lettre d'al-Azhar et d'al-Akhnas où ils réclamaient la livraison d'Abû Basîr. Alors, le Prophète dit à Abû Basîr : "Nous avons accordé à ces gens ce que vous savez. Il ne sied pas dans notre religion la trahison. Dieu fera pour toi et pour les déshérités comme toi une heureuse issue. Va donc à tes gens." Abû Basîr répond : "ش Envoyé de Dieu ! Voulez-vous donc que je retourne à ces polythéistes qui nuiront à ma religion ?" Le Prophète lui dit : "Va-t-en,et Dieu fera pour toi et tes semblables une heureuse issue."

Alors, Abû Basîr consentit à partir avec les deux hommes qui venaient le récupérer. Quand ils arrivèrent à un endroit nommé Dhْ al-Hulayyah, il s'assit à côté d'un mur, et les deux autres furent de même.
Abû Basîr dit alors à l'homme de Banû 'آmir : "Ton épée que voici est-elle acérée ?" L'homme de Banû 'آmir répondit : "Oui, si tu veux". Alors Abû Basîr dégaina l'épée, frappa l'homme de Banû 'آmir jusqu'à ce que celui-ci fût tué. Le serf s'enfuit, et vint voir le Prophète à Madînah et lui raconta ce qui était arrivé. Quelques minutes après, Abû Basîr vint au Prophète et lui dit : " Envoyé de Dieu ! Vous avez respecté votre engagement, et Dieu vous avez acquitté. Vous m'avez livré à ces gens, mais moi je me suis défendu par ma religion de la changer ou d'être humilié et offensé". Alors le Prophète dit : "Ah ! Pour sa mère [304] ! Quel instigageur de la guerre s'il avait des gens avec lui !" .

Comme le Prophète ﷺ avait déjà livré Abû Basîr aux envoyés de ses maîtres qui venaient le réclamer, il avait donc fait son devoir, et on ne pouvait plus exiger du Prophète ﷺ de garantir la livraison d'Abû Basîr en les mains propres de ses maîtres à Makkah. C'est le devoir de ceux-ci de bien le garder jusqu'à Makkah.

Pourtant le Prophète ﷺ, par souci d'éviter toute querelle avec les Qurayshhites, ordonna à Abû Basîr de quitter Madînah. Abû Basîr obtempéra à l'injonction du Prophète; partit de Madînah, et s'installa à al-'Is (العص) aux environs de Dhْ al-Marwah, sur la côtè de la mer rouge, à un endroit de la route qu'empruntèrent les Qurayshites en allant vers la Syrie.

Les Musulmans, retenus par leurs maîtres à Makkah, après avoir eu connaissance de la parole du Prophète adressée à Abû Basîr : "Ah !
Pour sa mère ! Quel instigateur de la guerre s'il avait des gens avec lui"
- Ces musulmans, dis-je, sortirent de Makkah et se joignirent à Abû Basîr. Ils furent environ soixante-dix hommes. Ils tuèrent tous les Qurayshites qui passèrent par cet endroit et pillèrent les caravanes qui y passaient. Alors les Qurayshites prièrent le Prophète de les prendre chez lui à Madînah.

Le Prophète consentit, et ils vinrent s'établir à Madînah.
Cette affaire d'Abû Basîr [305] prouve que le Prophète respecta scrupuleusement les clauses du traité de Hudaybyyah, malgré le fait que la clause en question fut très injuste et humiliante pour les musulmans de sorte que 'Umar et d'autres grands compagnons se révoltèrent contre le Prophète au sujet de cette clause.

[304] Cette expression "se dit avec éloge d'un homme brave qui, à cause des dangers qu'il affronte, met sa mère dans des transes continuelles" (Dict. arabe-français de B. Kazimirski). Mais dans notre contexte, elle peut avoir aussi un sens de reproche.
[305] Voir sur cette affaire Ibn Hishâm, p 751-753.

Encore une fois, de quel droit donc ce Frantz Buhl et ses semblables parlent-ils d'une prétendue "violation" de pacte ou de promesse de la part du Prophète ? Décidément, le fanatisme rend aveugle et sourd.

Ce qui est stupéfiant, c'est qu'ils ne rapportent aucun cas où une telle prétendue violation aurait eu lieu. La moindre règle de critique et de raisonnement historiques leur manque.



Pactes conclus avec les paiens

La clémence du Prophète

La clémence du Prophète lors de la conquête de La Mecque

Le Prophète ﷺ se montra d'une très rare clémence et d'une magnanimité parfaite lorsqu'il triomphait de ses ennemis les plus nuisibles et les plus perfides.

La preuve éclatante en est l'attitude du Prophète après la conquête de Makkah le 20 ramadan, an 8 de l'hégire (11 janvier 630). Il ordonna aux généraux des musulmans, en entrant à Makkah, "de ne combattre que ceux qui les combattent"[306]. Mais il ordonna en même temps de tuer quelques-uns qu'il désigna par leurs noms, à cause de leurs crimes individuels contre l'Islam. Ce sont :

1. Ibn Sa'd [307] , le frère de Banû 'Âmir ibn Lu'ayy. "Le Prophète ordonna de le tuer, car il avait embrassé l'Islam, et écrivait la Révélation descendue sur le Prophète; puis il apostasia et retourna à côté des Qurayshites". Pourtant, quand 'Uthmân ibn 'Affân (le futur 3° khalife) – qui était son frère de lait - intercèda pour lui auprès du Prophète, le Prophète l'épargna. Il se convertit à l'Islam. 'Umar, étant calife, l'a nommé gouverneur quelque part, puis 'Uthman l'a fait gouverneur d'Egypte.
2. 'Abdullah ibn Khatal : un homme de Banû Taym ibn Ghâlib. Le Prophète ordonna qu'on le tue, parce qu'il avait été musulman. Le Prophète l'envoya un jour comme missionnaire, et il s'accompagna d'un domestique musulman et ansॱrî; en route, il tua ce domestique parce que celui-ci oublia de lui préparer un repas. Puis, il apostasia. Il avait deux chanteuses : une appelée Fartana (Fortuna ?) et une autre; les deux chantaient des chansons où on insulta le Prophète. Le Prophète ordonna qu'on tue ces deux chanteuses avec leur maître 'Abdullah ibn Khatal. On tua 'Abdullah ibn Khatal et l'une des deux chanteuses, tandis que l'autre réussit à s'enfuir. Puis, on intercéda auprès du Prophète pour l'épargner, ce qu'il fera plus tard. 'Abdullah ibn Khatal fut tué par Sa'îd ibn Hurayth al-Makhzûmi et Abû Barzah al-Aslami.
3. Al-Huwayrith ibn Nuqaydh, qui faisait du mal au Prophète à Makkah. Un jour que Fatimah et Umm Kulthûm, les deux filles du Prophète, étaient montées sur un chameau, en compagnie d'al-'Abbas ibn 'Abdul-Muttalib, l'oncle du Prophète - ce Huwayrith excita le chameau qui, à son tour, jeta par terre les deux filles du Prophète ﷺ. Il fut tué par 'Ali ibn Abf Tâlib.

4. Migyas ibn Dubâbah (glµ à ,fy.) : le Prophète ordonna qu'on le tue, parce qu'il avait tué un Ansârî qui avait tué par erreur son frère, et retourna païen aux Qurayshites. Il fut tué par Numaylah ibn 'Abdullah, un homme de son clan.
5. Sarah, cliente de quelqu'un de Banû 'Abd al-Muttalib. Elle avait coutume de faire du mal au Prophète quand il était à Makkah. On intercéda
6. 'Ikrinah ibn Abt Jahl. Il fuit au Yaman. Son épouse, Umm Hakîm bint al-Harith ibn Hishâm, se convertit à l'Islam, et pria le Prophète d'épargner son mari; et le Prophète consentit. Elle est allée chercher son mari et l'amena auprès du Prophète, et devant lui, 'Ikrimah se convertit à l'Islam. Voilà les six personnes que le Prophète donna l'ordre de tuer après son entrée triomphale à Makkah. Parmi ces six, on n'en tua que deux seulement (outre une chanteuse): 'Abdullah ibn Khatal et Migyas ibn Dubâbah.

Puis, le Prophète a pardonné à tous ses ennemis qurayshites qui lui aveient livré une guerre atroce pendant vingt ans. Quand il est arrive à la porte de la Ka'bah (la Maison Sacrée) il s'adressa à tous ses ennemis qurayshites en ces termes : " Qurayshites ! Que pensez-vous que

---

[306] Ibn Hisham, p. 818.

[307] C'est-à-dire : 'Abdullah ibn Sa'd ibn Abî Sarh. auprès du Prophète pour l'épargner, ce qu'il fit, et elle vécut jusqu'à l'époque du califat de 'Umar (13-23 h.).

je ferai avec vous ?"Ils répondirent "du bien, (car) tu es un noble frère, et le fils d'un noble frère".

Alors, le Prophète ﷺ dit : "Allez-vous en, vous êtes mis en liberté" [308].
Dans toute l'histoire de l'humanité, aucun vainqueur n'a montré tant de magnanimité. Même ses pires ennemis, qui lui avaient fait la guerre pendant vingt ans, lui avaient fait les maux les plus terribles, prodiguaient toutes les offeness imaginables contre lui et ses adeptes furent pardonnés . Abû Sufyân qui conduisit tant d'expéditions militaires contre lui; la femme d'Abû Sufyân, Hind, qui; "a si sauvagement manifesté sa joie en mangeant le foie de Hamzah, l'oncle du Prophète" [309], et "le Seigneur des martyrs"; 'Ikrimah ibn Abt Jahl qui fut le plus radical parmi les Qurayshites imitant en cela son père; Suhayl ibn 'Amrqui montra tant d'orgueil et d'insolence durant les pourparlers de Hüdaybyyah -- tous furent amnistiés et même traités avec beaucoup trop d'indulgence.

Pourtant, la plupart des orientalistes n'ont pas évalud cette clémence à sa juste valeur. Que dis-je ? Ils cherchaient même à en diminuer la noblesse en évoquant des calculs intéressés : Rodinson pretend que le pardon d'Abû Sufyân et de sa femme Hind avait pour motif de gagner "des recrues trop précieuses" (idem); il pousse même le fanatisme marxiste jusqu'à insinuer que Muhammad ﷺ profita de son pardon "four emprunter aux plus riches Qurayshites de fortes sommes" (idem, p. 298) ! Quel abject matérialisme historique ! W. Montgomery Watt [310] ne relève même pas cet acte de magnanimité, et ne prononce pas meme ce mot ou son synonyme à cette occasion, mais selon son habitude, se perd dans des considérations extérieures au sujet : tact, diplomatie, habileté de Muhammad ﷺ!

Frantz Buhl [311], se sentant mal à l'aise devant cet acte très généreux de Muhammad auquel il ne peut rien reprocher, cherche à s'y trouver quand même quelque chose de blâmable, en disant : "pour la puissance de Muhammad cela fut un grand gain, mais pas pour la pureté de sa religion, dans la mesure où de la sorte une foule d'hommes tout à fait profanes en réalité furent introduits dans la communauté musulmane!" Etrange raisonnement ! Comme si Muhammad ne devait plus accepter la conversion à l'Islam de personne d'autres que ceux qui étaient musulmans avant la conquête de Makkah ! Comme si l'Islam finissait à la conquête de Makkah ! Est-il sain d'esprit un homme (Buhl) qui raisonne ainsi ?!

Voilà l'attitude de Muhammad ﷺ envers ses ennemis après sa grande victoire sur eux.
Que ces orientalistes européens nous montrent une semblable magnanimité dans toute l'histoire de l'Europe jusqu'à nos jours ! Pour ne pas remonter au-delà de notre siècle, il nous suffit de leur rappeler ce que les victorieux de la deuxième guerre mondiale ont fait des principaux chefs de l'Allemagne vaincue. Dans le honteux procès de Nuremberg, commencé le 20 novembre 1945 et terminé le 30 septembre 1946, le soit-disant tribunal condamna à mort par pendaison les dix plus hautes personnalités de l'Allemagne : G̥ring, Ribbentrop, les généraux Keitel et Jodl, Seyss-Inquart, Streicher, Frank Sauckel et Rosenberg; condamna Hess, Funk, Raeder à l'emprisonnement à vie - Speer et Schirach à 20 ans, Neurath à 15 ans et D̥nitz à 10 ans. Dans la nuit du 15 au16 octobre tous les condamnés à mort furent exécutés, à l'exception de G̥ring qui se suicida une heure avant l'exécution. Etrange justice rendue par : la Russie qui partagea la Pologne avec l'Allemange en septembre 1939 (en vertu

---

[308] Voir Ibn Hisham, pp. 818-821.
[309] M. Rodinson, Mahomet, p. 298. Voir Ibn Hisham, pp. 580-581.
[310] W. M. Watt, Mabomet à Médine, pp. 90-91.
[311] Das Leben Muhammeds, p. 309.

de l'annexe secrète du traité de Moscou du 23 août 1939, conclu entre la Russie et l'Allemagne), et qui déclencha les hostilités avec le Japon en 1945, après avoir rompu unilatéralement le pacte de non-agression signé avec Tokyo en 1941; par la Grande-Bretagne et la France qui ont les premiers déclaré la guerre contre l'Allemange les 2 et 3 septembre 1939 - et par les Etats-Unis d'Amérique auxquels l'Allemagne n'avait fait aucun mal.

Mais aucun penseur européen - malgré tout leur bavardage au sujet des "droits de l'homme", de la justice, de la "paix mondiale", etc. n'a osé élevé la voix contre ce simulacre de justice, pas même les plus prétentieux d'entre eux : Bertrand Russell, J.P. Sartre et tutti quanti.

Si ces misérables "orientalistes" avaient le moindre sens de la honte, ils se seraient, du moins, abstenus de donner des leçons de morale à Muhammad ﷺ, à l'Islam et aux musulmans ! Mais - comme le dit un hadith du Prophète ﷺ "si on n'a pas le sens de la honte, on dit et on fait n'importe quoi".

Bref, puisque aucun orientaliste, parmi ceux qui ont décrit la vie du Prophète ﷺ, n'a mis en évidence la magnanimité de Muhammad après la conquête de Makkah, nous pouvons affirmer en toute assurance qu'aucun d'eux n'est juste, ni intègre, ni objectif, ni impartial.

La cohabitation intellectuelle

De la presqu'île arabique sont partis les conquérants répandre l'Islam et ses prescriptions dans toutes les régions du monde, depuis les confins de la Chine et de l'Inde en passant par l'Afghanistan, l'Iran, la Syrie, l'Egypte, les pays du Maghreb et ont traversé le détroit de Gibaltarek pour l'Andalousie et ont dressé leur drapeau au-delà des Pyrénées, dans le sud de la France. Ces peuples ont commencé à connaître cette religion à laquelle ils se sont convertis pour avoir trouvé une simplicité et une facilité dans ses dogmes, pour la fraternité et l'égalité qu'ils ont trouvées dans sa « Charia », entre les musulmans arabes ou non ; avec l'élimination de la hiérarchie et des écarts sociaux entre les membres de la communauté ; et pour l'affranchissement des peuples de tout asservissement qu'elle préconise.

Ceux qui ont persisté dans leur foi avaient à l'égard des musulmans et de leurs dirigeants un sentiment d'amitié et de fraternité à tel point que nous les voyons se dépêcher non seulement de connaître les sciences appliquées aux domaines de la planification des villes, de l'architecture et de la mise en valeur des terres mais aussi d'être imprégnés des connaissances théoriques pures.

Parmi les gens du Livre, nombreux sont ceux ayant une culture hellénique, qui s'étaient arabisés et qui avaient transmis cette culture au monde arabe, ce qui a permis un échange entre eux. Les musulmans demandaient à ceux d'entre eux qui maîtrisaient la langue arabe, à la 2ème moitié du 1er siècle de l'hégire, de leur traduire les ouvrages de sciences qu'ils ne connaissaient pas, comme ils l'avaient fait pour Khalid Ibn Yazid Ibn Moaouya, mort en l'an 85 de l'hégire. Al Jahidh dit dans son livre « Al Baiane Oua Attabyne ». « Ce calife est le premier à qui ont été traduits des ouvrages d'astrologie, de médecine et de chimie. » Ibn Khalkane dit : « Il avait des idées en chimie et en médecine. » Il a appris la chimie avec un moine Byzantin appelé Marianos et cela lui a inspiré trois essais. Khalid et Marianos sont de grands symboles de la cohabitation intellectuelle entre musulmans et gens du Livre.

Sous les Abbassides, la cohabitation intellectuelle entre les arabes et les gens du Livre s'est élargie. Ibn Al Mokaffae a traduit du persan « la logique d'Aristote », « Kalila Wa Dimma » dont l'origine est hindoue et d'autres livres d'histoire écrits en persan. Les chrétiens syriaques ont traduits du grec des ouvrages de science et de philosophie. Ils ont traduits à l'époque d'Al Mansour l'Abbassi de (136-158) de l'hégire « Majesté de Batlimis sur l'astronomie des ouvrages d'Aristote [312] sur « la logique », l'ouvrage d'Euclidee sur la géométrie, les ouvrages d'Hippocrate et « Jalinus » sur la médecine.

Les arabisants hindous ont traduit un ouvrage sur l'astronomie très connu en Inde intitulé « Assind-Hinde ».

Cette cohabitation intellectuelle va s'activer sous le règne de Haroun Arrachid et des ministres les Barmakides. Ce calife a créé une institution appelée Dar Al Hikma qui va s'occuper de la traduction des sciences à l'étranger. Il a été aidé par les Syriaques qui maîtrisaient bien la langue arabe. Derrière cette institution d'Ar-rachid, il y avait beaucoup de traducteurs, tel Gabriel Ibn Bakhitchoue, le plus grand médecin du calife, qui a écrit de nombreux ouvrages en médecine.

De même, Yahia Ibn Khalil Al Barmaki avait demandé au patriarche d'Alexandrie de traduire pour les habitants de Bagdad un ouvrage célèbre sur l'agronomie des romains, celui de

[312] L'organon est le titre sous lequel sont rangées des œuvres logiques d'Aristote.

Magon, l'agronome phénicien célèbre, ouvrage universel sur l'agronomie et l'arboriculture, traduit en latin par les romains. Les barmakides, perses d'origine, se sont intéressés à la traduction du patrimoine perse. A leur époque des ouvrages perses de valeur ont été traduits en arabe : « Bozorjmhr » et l'époque de Ardchirine Babek à son fils Sabor, l'ouvrage Jauidane Khirad sur la littérature, l'ouvrage Hazar Afsateh qui est l'origine des mille et une nuit.

Les barmakides se sont aussi intéressés à la traduction en arabe du patrimoine hindou. Al Jahidh dit : « Yahia Ibn Khalid Al Barmaki a attiré des médecins hindous comme Mankah, Bazaiker, qui ont travaillé au grand Bimarstane à Bagdad. » La traduction a aussi concerné l'histoire de Sindibad et de nombreuses légendes et histoires passionnantes.

A la faveur de cette cohabitation, Al Mamoun Ibn Arrachid a transformé l'institution Dar Al Hikma en une sorte d'établissement scientifique supérieur et lui a annexé un observatoire d'astronomie très connu. Après avoir conclu une trêve avec le gouverneur de Chypre, Al Mamoun lui demanda certains livres grecs pour les traduire. Yahia Ibn Patrick, un des traducteurs les plus connus a traduit « Le Timée » de Platon, les ouvrages d'Aristote « De l'âme', « Histoire des animaux » et d'autres [313]. A cette époque furent traduits les ouvrages sur la musique d'Euclide.

L'un de ceux qui commencèrent à avoir de la renommée en oeuvrant pour une cohabitation intellectuelle entre les syriaques chrétiens et les musulmans à l'époque d'Al Mamoun fut Honaine Ibn Ishak. Pour récompense de sa précision dans ses traductions, Al Mamoun lui offrit le poids en or de l'ouvrage qu'il avait traduit. Le calife Al Moutaouakil lui offrit trois maisons meublées, dotées d'accessoires, de matériels nécessaires et de livres, lui assigna des terres et un salaire mensuel de 15000 dinars.

A côté de cette grande école de traduction de la pensée grecque, il y avait de nombreux traducteurs parmi lesquels Tabit Ibn Korra qui a traduit l'ouvrage « les origines » d'Euclide et Kosta Ben Loka le Baalabekois. Le dernier des grands traducteurs du grec à la langue arabe est Metta Ibn Younes, d'origine grecque, très célèbre pour sa traduction en arabe de toutes les œuvres d'Aristote sur la logique et d'autres domaines.

Cette cohabitation intellectuelle a duré 3 siècles et même davantage au cours desquels les gens du Livre, syriaques ou non, ont consolidé et renforcé leur amitié avec les musulmans. Souvent les gens du Livre et les musulmans étudiaient ensemble comme par exemple Khalid Ibn Yazid ben Moaouya avec Marianus qui avait traduit un ouvrage de chimie et la lui enseignait. Les cercles (assemblées) étaient toujours pleins d'étudiants en sciences et en philosophie qui apprenaient ce que les traducteurs leur exposaient sur ces patrimoines.

L'un des cercles les plus célèbres au 2ème siècle fut celui de Yohanna Ibn Massouih le responsable de Dar Al Hikma à l'époque d'Ar-Rachid. D'autres cercles de grands traducteurs se sont formés au 3ème et au 4ème siècle de l'hégire, comme ceux de Honaine Ibn Ishak et Matha Ibn Younes.

La communauté arabo-musulmane ayant bien parfaitement intégré ces enseignements, elle n'a pas tardé à voir se former ses grands savants dans les différents domaines : au 2ème siècle de l'hégire (8ème siècle de l'ère chrétienne) en chimie Jabir Ibn Hayane a écrit plus de 100

---

313 Le 3ème ouvrage cité est probablement l'un des 8 livres constituant le traité d'Aristote intitulé « La Physique », dont l'objet est la détermination des choses naturelles qui ont pour caractéristiques essentielles d'être en mouvement.

traités dont les occidentaux ont traduit un grand nombre en latin. A l'époque d'Al Mamoun, Al Khaoirizmi a inventé l'algèbre et est le précurseur d'un grand nombre de mathématiciens. Du 2ème au 8ème siècle de l'hégire (8ème siècle – 14ème siècle de l'ère chrétienne), nous assistons à une renaissance scientifique promue par la communauté arabo-musulmane. Cette renaissance a été pendant six siècles le guide du monde et a enseigné aux occidentaux beaucoup de choses, en particulier en Sardaigne et en Andalousie. Grâce à ce qu'ils avaient appris, les arabo-musulmans ont jeté les bases de leur philosophie musulmane depuis Al Mamoun jusqu'à Al Kindi, un des premiers philosophes qui a écrit des centaines de traités et d'ouvrages dans tous les domaines.
Il faisait l'éloge de l'esprit et disait que l'âme faisait partie de la lumière divine et qu'elle était en rapport avec le corps mais que dans son essence elle est indépendante du corps et quand elle s'en sépare elle s'en délecte. Au 4ème siècle de l'hégire, c'est le philosophe Al Farabi qui est le plus connu après Al Kindi. Il associe le spiritualisme de l'Islam et les théories philosophiques grecques. Au 5ème siècle, (11ème de l'ère chrétienne), Ibn Sina, le plus grand philosophe arabo-musulman a associé la philosophie grecque, la sagesse orientale et l'esprit musulman, puis vint Ibn Rochd qui a eu le mérite de concilier la philosophie et la religion musulmane.

A l'époque des Omeyyades, les séminaires ou assemblées se tenaient avec beaucoup d'ardeur entre les musulmans et les moines en Syrie. L'un des chrétiens les plus connus qui participait à ces séminaires est Yohanna le damascène qui écrivait en grec. Il a écrit de nombreux ouvrages dont « dialogue avec un musulman à propos de la divinité du Christ », « guide pour les chrétiens à propos de leurs discussions avec les musulmans ».
C'est là un des multiples aspects rayonnants de l'universalité de l'Islam dans ses meilleurs moments. Les califes Omeyyades n'ont pas seulement ouvert les portes aux gens du Livre pour une cohabitation matérielle en toute liberté, mais ils ont même nommé un certain nombre d'entre eux à la tête des finances de l'état.

Nous avons entre les mains différentes informations sur ces séminaires et discussions au sujet de la foi entre les savants en religion, les monothéistes et les polythéistes au 2ème siècle de l'hégire. L'auteur de l'ouvrage Al Aghani (les chants) dit dans le 3ème tome : « Il y avait à Bassora, six théologiens : Amr Ibn Obeid, Oissil Ibn Atae, (les deux faisant partie des Moatazila), Bachar Al Aama (un athée, libertin), Saleh Ibn Abdelkeddous (manichéen croyant en un dieu de la lumière et un dieu des ténèbres), Abdelkrim Ibn Aoujae (athée), un homme de « El Azd ». Les six se réunissaient dans une assemblée d'El Azdi et se disputaient chez lui, chacun essayant de convaincre les autres.

On ne trouvait nulle part chez d'autres peuples de telles rencontres, ils se réunissaient au moment où le peuple arabo-musulman était à l'apogée de sa grandeur, de sa puissance au 2ème siècle de l'hégire (8ème siècle de l'ère chrétienne) et surtout grâce à l'universalité de l'Islam et à la liberté en religion qu'il assurait aux gens du Livre.

Durant et après le règne des Abassides en Irak, les savants en théologie dogmatique musulmans permettaient l'accès à leurs cercles et leurs séances de réflexions sur les croyances, aux adeptes des différentes religions. Ceci est prouvé par Ahmed Ibn Mohamed Ibn Saadi, d'origine andalouse, dans son ouvrage « Jadhoit Al Moktabis ». C'était un théologien qui s'installa à Bagdad à la fin du 4ème siècle de l'hégire (10ème siècle de l'ère chrétienne). Il dit l'avoir quitté pour Al Kairaouan en Tunisie où le responsable religieux, Al Malki Ibn Abi Zaid décédé en 386 de l'hégire, lui demanda : « Avez-vous assisté aux assemblées des théologiens ? – J'ai assisté à deux assemblées, la première a réuni tous les

groupes : musulmans sunnites et réformistes, les polythéistes, les mages et les athées matérialistes : ceux qui ne croient pas au jour de la résurrection, les athées, les juifs, les chrétiens ; chaque groupe avait un responsable qui parlait de sa secte. Lorsque le responsable d'une équipe venait, tout le monde se levait en signe de respect et ne s'asseyait que lorsqu'il s'asseyait. Si le cercle se remplissait de ses partisans et qu'ils ne remarquaient l'absence de personne d'entre eux, l'un des athées disait : « vous êtes réunis pour le séminaire. Nous discutons avec des arguments rationnels et avec ce que porte le syllogisme ». Ibn Saadi ajoute : « Il m'a dit qu'il y a un autre cercle. J'y suis allé. »

Il ressort de ces propos du savant en religion andalous que les cercles des théologiens dogmatiques à l'époque des Abbassides étaient ouverts aux débats et discussions aux théologiens parmi les musulmans sunnites et réformistes, aux mages adorateurs du feu, aux manichéens qui adoraient les dieux de la lumière et des ténèbres, aux sabéens qui adoraient les astres, aux athées matérialistes qui ne croyaient pas en l'au-delà, aux juifs et aux chrétiens. Tous ces séminaires, ces rencontres, ces discussions qui illustrent une solide cohabitation intellectuelle n'ont eu lieu et n'ont eu de succès que grâce à l'universalité de l'Islam qui a permis le développement de toutes les croyances et les dogmes divins ou autres et les traitaient sur le même pied d'égalité.

Chapitre V: Fausses allégations contre l’Islam et leurs réfutations

Allégation selon laquelle la femme est dévalorisée en Islam et ses droits bafoués

A l'avènement de l'Islam, la situation de la femme arabe était fort lamentable : mésestimée, elle n'avait aucun droit, même pas celui d'exprimer son opinion. Mais grâce à la nouvelle religion, elle se verra bientôt respectée et promue à un rang élevé.
Délivrée enfin des injustices d'autrefois, elle réalise sa personnalité en tant qu'ètre humain jouissant des mêmes droits légitimes que l'homme. L'Islam l' a également lavée de la faute originelle qu'elle aurait commise dans le paradis. en séduisant Adam, en montrant que c'est Satan qui a été l'instigateur de ce péché considéré comme l'origine du mal dans le monde : «le Démon les fit trébucher Adam et Eve) et il les chassa du lieu où ils se trouvment...», lit-on dans le Coran (II, 36 (

Le Livre sacré affirme par ailleurs que tous les humains, hommes et femmes, ont une même et unique origine : «O vous les hommes craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être VI 1).

Ainsi donc, les deux sexes sont, humainement parlant, sur le même pied d'égalité. Aucun d'eux n'est privilégié au détriment de l'autre. «Nous avons gratifié de notre honneur lesfils d'dam» dit le Coran (XVII, 70) : honneur partagé donc par tous les membres de l'humanité, hommes et femmes .

On remarque, à ce propos, que lorsqu'il s'addresse a l'ensemble des humains, hommes et femmes, le Coran utilise les termes «insân» ou «banî âdam», mais lorsqu'il s'agit de distinguer deux sexes, il emploie les mots «ridjôl» et «niça » respectivement «hommes» et «femmes».

Parlant du rapport entre les hommes et les femmes, le Prophète ﷺ a dit : «les femmes sont les soeurs (± les égales) des hommes : elles ont les mêmes droitt et obligations, suivant l'usage convenable». (Rapporté par Tirmidhi . Les deux sexes sont également égaux devant Dieu : ils ne peuvent se distinguer que par leurs bonnes actions, comme le souligne le Coran : «tout croyant, homme ou femme, qui fait le bien, Nous lui donnerons sa récompense en fonction de ses meilleures actions» (XVI, 97). Dieu écoute et exauce la prière de l'homme comme de la femme : «leur Seigneur les a exaucés : Je ne laisse pas perdre facte de qui parmi vous, homme ou femme, agit bien. Vous êtes les uns pour les autres» (III, 195).
L'expression coranique «vous êtes les uns pour les autres», souligne les liens de complémentarité existant entre l'homme et la femme, il en découle que la continuité de la vie dépend de leur participation commune.

L'Islam recommande à la femme de s'instruire, allant jusqu'à considérer cet acte comme une obligation religieuse : «la recherche de la science est une devoir pour tout musulman et toute musulmane», a déclaré le Prophète (rapporté par Ibn Madjah). La religion islamique garantit également aux femmes le droit au travail et les femmes musulmanes ont exercé toutes sortes d'activités, sans se voir entravées dans leur action par aucune interdiction religieuse.

Dans le domaine du droit a la propriété, la femme musulmane peut gérer ses biens de façon indépendante. De même, à effort égal, elle a droit à la même rémunéradon que l'homme.

Après cette présentation de l'attitude de l'Islam, étayée par des preuves tirées du Coran et de la Sunna, peut-on honnêtement accuser cette religion de maltraiter la femme et de léser ses droits ?

En vérité, il existe en la matière un amalgame fâcheux entre l'Islam en tant élue religion tolérante dans ses principes et1'attitude de certains musulmans à l'égard de la femme: Or, l'objectivité exige de faire ici la part des choses : les conditions dégradantes de la femme dans certaines sociétés islamiques ne doivent pas être mises sur le compte de l'Islam mais plutôt imputées à l'ignorance ou à la méconnaissance des enseignements de cette religion.

Allégation selon laquelle la femme musulmane est dépendante en toute chose de l'homme

Cette imputation est complètement fausse : l'Islam garantit au contrairë à laifemme son indépendance matérielle etila libre disposition des biens qu'elle acquiert par achat, don, fructification etc. Elle peut ainsi gérer son capital librement et sans autorisation de son mari. En revanche, ni celui-ci ni aucun autre homme parmi les proches de l'épouse ne peut prendre une part de ce qui appartient celle-ci sans son accord.

De même, un homme fût-il le père ne peut marier une fille contre son gré. Le mariage n'est valable qu'avec le consentement de l'interessee. A ce sujet, la Tradition rapporte qu'une fille est venue se plaindre au Prophète de ce que son père voulait la marier à un cousin qu'elle n'aimait pas, dans l'espoir d'obtenir les faveurs de celui-ci. Le Prophète ﷺ lui donna le choix d'accepter ou de refuse ce mariage. Elle décida alors, de son plein gré, d'accepter le mari à lui proposé en disant : «O envoyé de Dieu ! j'ai accepté la décision de mon père, mais je voulais montrer aux femmes que les père n'ont rien à voir dans cette affaire !» (rapporté par Abou Dawoud).
Elle entend par la qu'ils ne peuvent pas marier leurs filles contre leur volonté.

La femme est partenaire de l'homme dans la vie familiale et dans l'éducation des enfants. La participation active des deux partenaires est nécessaire pour l'harmonie de la famille. Cela d'autant plus que toute atteinte à cet équilibre ne peut qu'avoir des conséquences facheuses sur les enfants. Au sein du couple; les responsabilités sont partagées, comme l'affirme cette tradition du Prophète : «chacun d'entre vous est gardien de la chose à lui confiée, et il lui sera demandé compte là dessus : le chef est gardien, et il est responsable de ses sujets ; l'homme est gardien des siens, et il est comptable de ceux-ci ; la femme est gardienne de la maison de son mari, et elle en est responsable» (rapporté par Boukhari, Mouslim, Abou Dawoud, Tirmidhî et Ibn Hanbal).

De fait assigner la responsabilité à la femme, cela suppose elle ne soit pas d p ndante de l'homme Car, hors la liberté, point de responsabilité De mêrne, libeité et dépendance sont mconciliables.

Ainsi donc, l'homme ne doit pas priver la femme de ses droits légitimes, y compris le droit à se rendre à la mosquée pour la prière. A ce propos, le Prophète a dit «n'interdisez pas aux servantes de Dieu (les femmes) de fréquenter la Maison de Dieu la mosquée)»(rapporté par Mouslim).

Si certams musulmans iie respectent pas les attitudes recommandées par leurseligion envers la femme, c'est qu'ils sont attachés à de traditions surannées et désuètes et ignorent, de ce fait, les enseignements de l'Islam ou se trompent sur sa nature.

D'ailleurs, l'une des preuves de l'indépendance de la femme rnusulmane, c'est qu'elle conserve après le manage son nom de jeune fille, contrairement à la pratique en usage en Occident.

Allégation selon laquelle l'Islam lèse la femme dans le portage de la succession du fait qu'il ne lui assigne que la moitié de la part dévolue à L'homme :

Il s'agit là en vérité d'un détail mal compris. De fait, le système successoral islamique est un ensemble global dont il faut considérer les différents aspects. Ainsi, les cas où la femme n'a droit qu'à la prioritié de la part échue à l'homme sont limités au nombre de quatre, alors qu'il existe vingt autres cas d'espèces où la femme hérite :

1 - soit une part égale à celle de l'homme ;

2 - soit une part supérieure à celle de celui-ci .

3 – Il ya enfin , des situations ou la femme se voit attribuée une part successorale alors que l'homme ne reçoit rien

A cet égard, deux faits méritent d'être soulignés, D'une part la succession en Islam se trouve liée au système familial dans son ensemble. Or, c'est bien à l'homme que revient la charge d'entretenir sa famille (sa femme et ses enfants), alors que la femme mariée, elle, n'est tenue à aucune obligation de ce genre.
Par conséquent les charges de l'homme sont supérieures à celle de la femme.

D'autre part, si la femme a besoin d'une part supplémentaire, elle peut l'obtenir du vivant de la personne dont elle héritera (muwarrith), soit sous forme de vente, soit à titro dedonation

Le système successoral islamique est donc très équitable. Si bien que, conscients de cette équité, un bon nombre de Coptes d'Egypte y recourent pour régler les litiges afférents au partage de la succession, en s'adressant, pour ce faire, à Dar al-Iftâ (Maison de consultation religieuse d'Egypte).

Pourquoi en Islam le témoignage de deux femmes équivaut-il a celui d'un seul homme :

Ce genre de témoignage intervient dans des opérations contractuelles (mu'âmalât) et autres actes juridiques exigeant une grande rigueur (tawthiq) : «demandez le témoignage de deux témoins parmi vos hommes. Si vous ne trouvez pas deux homes, choisissez un homme et deux femmes...» lit-on dans le Coran (sourate II, 282).

Mais il existe des cas où le témoignage de la femme suffit : lorsqu'il s'agit par exemple des affaires spécifiques aux femmes et à propos desquelles le témoignage d'un homme n'est pas recevable. La raison pour laquelle le témoignage de deux femmes à côté de celui d'un seul homme est exigé dans certains cas se trouve expliquée dans le Coran : «Si l'un des deux se trompe, l'autre lui rappellera ce qu'il a oublié» (II, 282). C'est que les femmes sont peu habituées aux transactions impliquant ce genre de témoignages et ont peu de contact avec les hommes. De ce fait, elles sont plus su à l'oubli. Cependant, cela n'empêche pas le juge et les autorités d'apprécier chaque cas d'espèce qui se présente en tenant compte des circonstances qui l'entourent, voire des réalités sans cesse changeantes de la société en général.

Le cas spécial où il est question de témoignage de deux femmes pour un seul homme ne signifie nullement que les premières sont jugées inférieures à ce dernier. Il s'agit là tout

simplement d'un souci de rigueur et de vérification des faits en cause. C'estce méme souci de vérité qui explique que, pour certams crimes, l’Islam exige le témoignage de qaswe3\wwawwwsaaa valeur des témoins n'est pas en cause, c'est seulement pour aboutir à une appréciation juste des faits qu'on en exige quatre. Ainsi
lit-on dans le Coran «Oppeleguatre témoins que vous choisirez, contre celles de vos femmes qui ont commis une action infame”.
(IV, 15) ou encore quant à ceux qui accusent les hommes honnêtes, sans pouvoir désigner quatre témoins, frappez-les de quatre vingtcous. » (XXIV) 4

Par ailleurs, il est scientifiquement prouvé que pendant certains jours du mois, la femme se trouve psychologiquement et intellectuellement perturbée

Allégation Selon laquelle l'ISlam n'autorise pas aux femmes l'accés aux hautes responsabilités :

En fait, l'Islam n'interdit nullement aux femmes d'occuper des postes clés dans l'appareil d'Etat, tant qu'elles ont les compétences requises pour cela, De fait, pas un seul verset coranique ne comporte une interdiction dans ce sens. Le Livre sacré mentionne d'ailleurs la reine de Saba qui occupait la plus haute dignité dans son pays.

S'agissant du Hadith selon lequel «un peuple qui se laisse diriger par une femme est voué à la perte» [314] le Prophète ﷺ l'a prononcé dans un contexte particulier : c'est lorsqu’on lui a appris que les Perses; alors ennemis de l'Islam, a÷aient placé sur le trône la fille de Chosroès: Il visait donc, de toute évidence, à remonter le moral des musulmans en dépréciant un ennemi.

L'on sait, du reste, que Omar Ibn Al-Khattab a confié la charge de la hisba (le contrôle du marché municipal) à Shifa, Fille de Abdellah le Makhzoumite. Or, il s'agit là d'une dignité à caractère religieux qui necessite de l'expèrience et de la rigueur.

Si certaines sociétés, islamiques adoptent vis-à-vis de la femme des attitudes différentes de celle présentée plus haut, la faute ne doit en aucun cas en être imputée à l'Islam, mais aux traditions et aux coutumes qui prévalent dans ces sociétés.

Cependant, avec l'évo̤lution qui s'amorce dans les pays islamiques, on voit des femmes accéder aux postes de premier ministre (c'est le cas au Pakistans, au Bangladesh et en Turquie), de ministre et d'ambassadeur (comme en Egypte).

Allégation selon laqueliefldom impose le port du voile à la femme, ce qui lui barre l’accés à l’enseignement et au travail

l’Islam, avons-nous dejà dit honore les humains, homme et femmes. Celles-ci, pour mériter les honneurs qui leur sont ainsi faits et se mettre à l'abri des mdividus pervers, se couvrent le corps. Il convient, cependant, de préciser que le voile islamique ne doit pas cacher ce qui marque l'identité personnelle de la femme, à savoir son visage, ni encombrer celle-ci dans ses mouvements. En outre, le port du voile (hidjôb) n'empêche pas la femme d'être élégante, à condition.de respecter les règles de bienséance (adab) et de ne pas exhiber ses charmes de façon provoquante.

[314] Rapporté par Boukhari, Tirmidhî, Nassaî et Ibn Hanbal.

Le port du voile est un acte vertueux non seulement en Islam mais aussi dans le Christianisme. Ainsi, l'évangile recornmande à la femme de se couvrir les cheveux au moment de la prière (Cf. Première épître de Paul aux Corinthiens, chap. I I). On sait également que les religieuses chrétiennes se voilent et que les femmes que reçoit le Pape fussent-elles épouses de chef d'Etat ou autres dames célèbres se voient obligées de se couvrir les cheveux.

Quant au nigâb, (voile qui cache entièrement le visage et les mains) que portent certaines musulmanes à l'époque actuelle, il trouve son origine non pas en l'Islam, mais dans les habitudes vestimentaires traditionnelles de certaines sociétés islamiques. La preuve, c'est que, pendant le pèlerinage, la femme est tenue de dévoiler son visage en accomplissant les tournées rituelles autour de la Ka'ba.

Dès lors, l'opinion selon laquelle le voile islamique empêche la femme de s'instruire et de travailler est une allégation sans fondement et qui se trouve, du reste, démentie par les faits . Ainsi bien des femmes voilées sont parvenues aux plus hauts niveaux d'instruction et de connaissance. Le port di۔ voile ne les a pas empêchées non plus. de mener de brillantes carrières dans des domaines aussi variés que l'enseignement, la médecine et autres activités para-médicales, l'administration, etc.

Allégation selon laquelle la tenue islamique (le hidjâb) ne facilite pas l'intégration dans la vie active moderne

Rien dans les textes fondateurs de l'Islam ne définit ce qu'est une «tenue islamique». Il est tout simplement recommandé la femme de ne pas dévoiler son corps devant des hommes étrangers pour ne pas susciter des désirs illicites. Aussi la «tenue islamique» peut-elle prendre multiples formes, suivant les habitudes de chaque société et la nature du travail qu'y exercent les femmes .

Si dans les sociétés islamiques contemporaines les femmes ont manifestement tendance à se voiler, c'est qu'elles ont choisi cette tenue de leur plein gré. Personne ne la leur a imposée. Et cela ne les gêne pas dans leur activité professionnelle. Pourquoi donc ne pas leur laisser la liberté de s'habiller comme elles l'entendent de même qu'on reconnaît aux femmes indiennes le droit de porte le sari qui ne les empéche pas de travailler

Depuis des millénaires, la femme égyptienne travaille avec plus de dynamisme et de rendement parfois que l'homme. Mais comment la femme peut-elle être productive si elle exhibe ostensiblement sa beauté ? A supposer qu'elle en soit capable, qu'en serait-il de ses camarades de travail dont certains, attirés irrésistiblement par ses charmes et son élégance, passeraient leur temps à rêver languissament d'une rencontre intime avec elle ?
Leur productivité s'en trouverait immanquablement affectée, car les passions amoureuses ne font pas bon ménage avec le sérieux et l'efficience professionnelle

L'allégation selon laquelle l'Islam incite à la polygarnie, à prendre jusqu'à quatre épouses :

Dans la société arabe anté-islamique, la polygamie était sans limite. Parmi les hommes, certains étaient mariés à dix femmes voire plus. A l'avènement de l'Islam cette latitude a été restreinte et ramenée à quatre femmes.

L'Islam, dans ses fondements donc, n'incite pas à la polygamie, d'autant que dans tout le Coran, il n'existe qu'un seul rset qui autorise cette pratique lorsqu'il s'agit d'orphelines élevées sous la tutelle d'un homme. Le Coran avertit celui-ci contre l'injustice dont il peut se rendre

coupable en épousant ses pupilles et pour éviter ce risque, mieux vaut pour lui, précise le Livre sacré, d'épouser jusqu:à quatre femmes, à condition, bien entendu, d'assurer entre elles l'équité et l'équilibre. Sinon, il devrait se contenter d'une seule. Le Coran dit :. «si vous craignez de n'être pas équitables envers les orphelines, eh bien épousez, parmi les femmes qui vous plairant, deux, trois ou quatre. Mais si vous craignez de n'être pas èquitables, alors seulement une» (IV, 3).

Le Coran rappelle, ailleurs, que l'équité entre co-épouses, qui est l'une des conditions de la polygamie, est impossible a réaliser : «Or vous ne serezjamais capables defaire l'égalité entre les femmes, quand bien même vous le souhairiez ardemment» (IV, 129)

On constate, ainsi, que la règle en Islam est d'épouser une seule femme, alors que la polygamie est une exception à laquelle on peut légitimement recourir dans des circonstances particulières :
par exemple, en cas de perte d'un grand nombre d'hommes en temps de guerre, ou d'excédents de femmes célibataires dans certaines communautés.

Il est également des das où, par compassion et fidélifé pour sa femme, le mari se doit de ne pas divorcer : lorsque celle-ci, par exemple, est stérile ou souffre dune maladie chronique, le mari doit la garder sous sa charge en lentourant de ses soins si elle accepte de le laisser épouser une autre femme.

Les occidentaux ne devront pas faire valoir leurs habitudes contre une Loi divine révélé à l'humanité toute entière et qui est valable en tout temps et pour toutes les sociétés. Rappelons, du reste, que dans certaines communautés africaines ou arabes, la polygamie ne suscite pas le moindre problème. Au contraire, elle constitue une coutume reconnue. Ce qui compte surtout, c'est de ne pas porter préjudice à la femme ou de la léser dans ses droits, y compris le droit, reconnu à la femme musulmane, de demander le divorce si son rnari compte prendre une autre épouse.

Notons, enfin, que si l'Occident rejette la polygamie, cela n'empêche nullement l'homme occidental marié de prendre une maîtresse, voire plusieurs, commettant ainsi l'adultère réprouvé par toutes les religions.

L'allegation selon laquelle l'Islam permet à **l'homme musulman d'épouser une femme non+musulmane, alors qu'il interdit** à **une femme musulmane de Se marier avec un non-musulman :**

l'Islam est une religion qui respecte la cohabitation pacifique entre les adeptes des religions révélées et considère que la croyance en les prophètes antérieurs à Muhammad est une intégrante de la foi islamique. Si un musulman se marie à une juive ou une chrétienne, il est tenu de respecter la religion de sa femme. Mieux encore, il ne peut lui nier son droit d'exercer ses obligations cultuelles, de se rendre à la synagogue ou l'église. Ceci témoigne du respect total de la liberté. de culte en Islam, où nul ne peut être contraint de renoncer à sa foi pour embrasser la nouvelle religion.

Pour ce qui est du mariage d'un non-musulman à une musulmane, fût-il des Gens du Livre, ceci s'explique par le fait que l'Islam. considère que ces gens ont dévié des enseignements des Saintes Ecritures antérieures. En outre, les sociétés humaines ont traditionnellement rattaché les enfants dès la naissance à leur père et, partant, à la religion de celui-ci. D'un tel mariage résultera, systématiquement, l'assujettissement d'un nouveau né à

une croyance contraire à la prime religion (dîn al-fitra) issue des messages divins, dont. l'Islam est l'ultime expression. Or, l'Islam est soucieux de préserver les fondements de la société et de lui assurer un plus haut degré de cohésion.

Accusation Selon laquelle Muhammad ﷺ a un penchant immodéré pour les femmes, Ce qui explique sa polygamie :

Il s'agit là d'une allégation sans aucun fondement. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter à la vie de Muhammad ﷺ avant et après sa mission prophétique telle qu'elle nous est racontée dans les sources les plus sûres. Contentons-nous de rappeler les faits suivants : Muhammad ﷺ a passé son enfance et une partie de sa jeunesse à La Mecque. Il était réputé pour ses qualités morales comme l'intégrité, la sincérité, la droiture. On sait aussi qu'il n'a jamais goûtè à auلun des plaisirs auxquels s'adonnaient avec excès les jeunes de son époque : le vin, les femmes et le jeu de hasard.

A l'âge de vingt-cinq ans, il épousa Khadidja, qui avait alors quarante ans et s'était déjà mariée deux fois. Et tant qu'elle vécut, il n'eut point d'autre femme. Elle lui a donné presque tous ses fils et toutes ses filles. Lorsqu'elle mourut, Muhammad ﷺ en ressentit une tristesse profonde. Il resta sans fernme pendant longtemps, et lorsqu'bn lui proposa de se remarier, il déclina l'offre en faisant valoir què ses filles étaient èncorë trop jeunes èt qu'elles avaient besoin de ses soins. On lui proposa alors sawda, Bint Zam'a, veuve de l'un de ses Compagnons, qù'il accepta enfin d'épouser sans savoir au préalablè qu'elle était belle.

Ce n'est qu'une fois installé à Médine, alors qu'il avait dépassé cinquante-quatre ans, qu'il commença à pratiquer la polygamie pour des raisons tout à fait compréhensiblès mais qui n'avaient absolument tien à avoir avec sa prétendue lasciveté.

Parmi ses épouses, il y avait Aîsha, fille de son fidèlè et proche conseiller Aboù-Bakr, Hafsa, fille de son deuxième conseiller et non moins fidèle ami Omar, mais il y avait aussi une juive, Safiya et: une Copte Mariya, toutes deux converties ensuite à l'Islam.
Tous ces mariages ayaient pour effets bénéfiques de conforter la foi, en ralliant à la cause de l'Islam les belles-familles du Prophète ﷺ et en resserrant les liens avec elles

Certaines des unions conjugales de celui-ci avaient des motivations juridiques. Ainsi en était-il de son marriage avec Zaïnab Bint Djahsh: femme divorcée de son fils adotif, Zayd Ibn Hâritha : cette union; conclue conformémënt à la prescription du Coran avait en effet pour but d'abolir la tradition arabe ancienne qui interdisait le mariage d'un homrné avec la femme divorcée de son fils adoptif. On lit à ce propos dans le Coran «Quand Zayd eut cessé tout commerce avec son épouse, Nous te l'avons donnée pour femnie afin qu'il n'y ait pas de faute à reprocher aux croyants au sujet des épouses de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci ont cessé tout commerce avec elles, l'ordre de Dieu doit être exécuté (XXXIII, 37).

Il y eut enfin des mariages qui furent contractés pour des raisons humanitaires. Il en fut ainsi de ceux qui unirent le Prophète ﷺ à des veuves dont les maris étaient morts ou tué.s pour la cause de l'Islam, et qui avaient ainsi perdu jeurs soutiens. Certaines d'entre elles étaient déjà âgées et peu attirantes. D'ou la portée hautement humanitaire des mariages du Prophète avec ces femmes. Le geste est d'autant plus généreux que dans le milieu bédouin une femme seule peut difficilement subvenir à ses propres besoins.

On voit ainsi qu'il y a trois épisodes marqués dans la vie du Prophète : la période d'avant le mariage (jusqu'à l'âge de 20 ans) pendant laquelle il fut un modèle de chasteté et de rectitude morale, la période de monogamie avec Khadidja d'abord comme seule épouse (pendant environ 25 ans) et avec Sawda, ensuite, pendant 4 ans ; enfin, la période de polygamie (de 54 à 63 ans) motivée par des raisons d'ordre social, juridique et humain.

Il faut rappeler par arlieurs que la vie farniliale du Prophète st connue dans ses détails grâce; aux précieuses informations qui en ont été fournies par ses propres ؏pouses. Celles ci nousile présentent comme un homme qui consacre le plus clair de son temps aux actes de dévotion, prolongeant les veillées pieuses tard dans la nuit, et passant ses journées à communiquer les messages divins à lui révélés, à diriger les affaires des musulmans et à poursuivre l'édification de l'Etat islamique. Or, toutes ces préoccupations sont à l'évidence incompatibles avec la concupiscence dont on accuse injustement Muhammad.

Allégation selon laquelle la Sunna (deuxième Source de l'ISlam apres le Coran) est douteuse, au motif qu'elle renferme un bon nombre de traditions fausses, forgées de toutes piéces

La mission principale du Prophète ﷺ consiste, d'abord, à transmettre la révélation coranique, avec la plus grande rigueur et fidélité, eri vertu de l'injonction divine: «O prophète ﷺ fais connaitte ce qui t'a été révélé par ton Seigneur»(V, 67) et ensuite, à éclairer le contenu du Coran, comme il ressort du verset suivant : «Nous avons fait descendre sur toi le Rappel pour que tu exposes clairement aux hommes ce qu'on a fait descendre vers eux»(XVI, 44)

Ce qui précède montre que la Sunna du Prophète constitue bel et bien la seconde source de l'Islam. L'on sait d'ailleurs de façon sûre que ses Compagnons conservaient en mémoire ses paroles, ses actes et ses «approbations» (tagrîrat) [315]. Certains d'entre eux ont voulu les consigner par écrit, mais il leur a déconseillé de le faire dans un premier temps, pour éviter que ses traditions soient confondues avec le Coran, étant entendu qu'à l'époque on écrivait sur des matériaux de fortune: palmes morceaux de cuir, omoplates...

Les musulmans se sont donc abstenus de mettre par écrit les traditions du Prophète même après sa mort. Puis vint un moment où l'on a constaté que certains adversaires de l'Islam falsifiaient des traditions ou en forgeaient de toutis pièces pour les utiliser contre cette religion. Ce fut alors que k calife ommeyade Omar Ibn Abdelaziz,(m. 101 H.) décida d'en appeler aux savants musulmans pour qu'ils rassemblent les traditions prophétiques authentiques. Ce qu'ils firent avec dévouement, en faisant appel à toute personne qui en avait appris une partie pour recueillir son témoignage. L'imam Malik joua à cet égard un rôle de premier plan, comme en témoigne son oeuvre magistrale «Mouwattd», recueil de traditions classées suivant leur portée juridique.

On entreprit ensuite un travail critique qui avait our but d'examiner de façon rigoureuse les modes de transmission des hadiths, de s'assurer de la bonne foi et de l'honorabilité de leurs transmetteurs, en remontant les différents maillons de la chaîne jusqu'au Prophète ﷺ. A cette fin, les musulmans ont inventé deux sciences importantes : «'ilm al-djarh wa at-ta'dîl», (science de la récusation et la déclaration de crédibilité) qui a pour objet de déterminer le degré de fiabilité des transmetteurs en relevant des qualités comme l'intégrité, l'honorabilité, la rigueur, mais aussi des défauts comme la propension au mensonge, la mauvaise mémoire, la crédulité, etc. La deuxième science, c'est «mustalah al hadîth» (typologie des hadîths) qui vise à classer les traditions selon leur degré de recevabilité en «tradition authentique», vraisemblable», «faible», «falsifiée», «apocryphe» etc.

[315] Par "taqrîrât", on entend les conduites tenues devant le Prophète ﷺ sans que celui-ci les désapprouve et gifi sont de ce fait considérées comme légitimes

Mais c'est au troisième siècle de l'hégire que l'étude des traditions prophétiques a connu son heure de gloire avec l'établissement des grandes compilations dont les plus célèbres étaient celle de Boukhari (m. 256 H.) et de Mouslim (m. 261 H).

Ces deux grands traditionnistes ont rassemblé dans leurs recueils les hadiths dont ils ont établi l'authenticité après avoir passé au peigne fin des dizaines de milliers de traditions qui circulaient à leur époque.

Les travaux de ces deux maîtres ont été complétés par ceux d'autres traditionnistes de renom dont Ibn Hanbal (m. 241H.), Ibn Madjah (m. 273 H), Abou Dawoud (m. 275 H), Trimîdî (m. 279 H) et Nassaî (m. 303 H).

Grâce aux efforts considérables de ces savants, la culture islamique se trouve dotée d'un corpus monumental de traditions qui n'a presque pas d'égal dans d'autres cultures. Ce corpus servira de source inépuisable pour les spécialistes du fiqh, cette autre science islamique qui a pour tâche d'élaborer les normes détaillées destinées à régler tous les aspects de la vie de l'individu et de la collectivité.

Rappelons, en outre, les efforts particuliers déployés par les savants musulmans en vue de mettre en garde les fidèles contre les traditions forgées. Ce travail critique se justifie par la nécessité pour le musulman de distinguer le vrai du faux dans les dires attribués au Prophète ﷺ, car, il est religieusement tenu de mettre en pratique tous ceux dont l'authenticité est établie, et ce conformément au verset suivant : «Prenez ce que le Prophète ﷺ vous donne et abstenez-vous de ce qu'il vous interdit» (LIX,7).

Allégation selon laquelle les traditions prophétiques sont irrecevables parce que contradictoires :

Une grande partie des hadiths, est-il besoin de le souligner, expliquent le Coran, clarifient la signification de maints versets.
De fait, qui mieux que le Prophète pouvait comprendre le sens profond du texte sacré et l'expliquer aux fidèles. Et puis, il existe une règle fondamentale qui établit qu'un hadith authentique ne peut jamais être en contradiction avec le Coran.

De même, les traditions authentiques ne peuvent en aucun cas se contredire les unes les autres. Et si contradiction il y a, elle doit être rattachée à l'un des cas suivants :

1- cas où une tradition authentique est contredite par une tradition inauthentique (la première étant la seule retenue comme fondement de la pratique religieuse) ;
2- cas où une tradition est abrogée par une autre, exemple:
«je vous ai interdit de visiter les tombeaux, et voici que maintenant je vous y autorise»[316]

3- cas où la contradiction entre deux traditions n'est qu'apparente : un examen attentif de la signification et du contexte des traditions en question permettra alors de lever l'ambiguïté.

[316] Tradition rapportée par Mouslim.

Les oulémas musulmans ont abondamment expliqué chacune des catégories précitées. Parmi les ouvrages consacrés à la question, citons «Ar-risâla», de Shâfiî (m 204 H.), et «Tâwfl mukhtalaf al-hadtth», d'Ibn Qoutaybat (m. 2 .7 H).

Imputation selon laquelle la propagation de l'Islam s'est faite partout par la force :

Cette thèse fausse est catégoriquement démentie par le Coran où l'on peut lire «pas de contrainte en religion» (II, 256). « que celiu qui le veut croie donc et que celui qui le veut soit mcrédule» (XVIII, 29) , «fais entendre le Rappel ! tu n'es que celui qui fart entendre le Rappel et tu n'es pas chargé de les survedler» (LXXXVIII, 21-22), «s'ils se détournent, sache que Nous ne t'avons pas envoyé vers eux pour les observer, tu es seulement chargé de transmettre le message prophétique » appelle les hommes dans le chemin de ton Seigneur, par la sagesse et une belle exhortation , discute avec eux de la medleure manière»(XVI, 125).

Ces injonctions coraniques, les musulmans les ont apphquées dans la pratique le plus scrupuleusement possible Les faits suivants en sont une parfaite illustration :

- Au debut de l'Islam, beaucoup de convertis parmi les gens pauvres et modestes ont subi de la part des adversaires de la nouvelle rehgion toutes sortes de persécutions dans le but de les faire renoncer à leur foi. Mais en vain. Leur ferveur religieuse n'en devenait que plus vive. Ces convertis, pour sauver leur foi, furent par la suite contraints de s'exiler, en Abyssmie d'abord, à Médine ensuite. Peut-on alors parler de conversions forcées pendant cette période ?
- Parmi les premiers convertis, il y avait aussi des personnalités illustres et puissantes que nul n'aurait pu contramdre à embrasser l'islam (ce fut le cas par exemple de Abou Bakr, Oumar Ibn Al- Chattab, Talha, Zoubayr, Sa'd Ibn Abî Waqqâs, Hamza, Mus'ab, Abderrahmân Ibn 'Awf) Le fait que certams des ces hommes ait eu un lien de parenté avec le Prophète n'exphque rien en l'occurrence. La preuve, c'est qu'un oncle de Muhammad ﷺ, Abou Lahab, fut l'un des pires ennemis de l'Islam et de son Prophète ﷺ
- Arrivés à Médine, les musulmans y trouvèrent un endroit propice à l'étabbssement d'un Etat islamique Mais celui-ci ne tarda pas à faire l'objet d'agressions venues de l'intérieur comme de l'extérieur. Les musulmans furent alors obligés de se défendre et de repousser les attaques de leurs agresseurs, chose désormats autorisée par le Coran, comme l'énonce le verset suivant «toute autorisation de se défendre est donnée a ceux qui ont été attaqués, parce qu'ils ont été musulement opprimés Dieu est puissant pour les secourir» (XXII, 39).

Lorsqu'ils sont partis d'Arabie pour porter le message de l'Islam aux peuples voisins, les musulmans trouvèrent ces dermers en proie à l'oppression de grandes puissances. Il était donc inévitable qu'ils entrent en guerre contre celles-ci. Lorsqu'ils etaient victorieux, ils traitaient les vaincus smvant les prmcipes islamiques de tolérance et «persuasion douce» (maw'idat hasanat). Mais jamais ils n'ont forcé personne à se convertir à l'Islam On en veut pour preuve qu'un certam nombre de coptes d'Egypte ont conservé leur rehgion jusqu'à aujourd'hui Il en va de même des juifs qui ont vécu dans les sociétés islamiques sans qu'ils fussent Jamais contraints d'adhérer à l'Islam.

Par ailleurs, après leurs conquêtes victorieuses, les musulmans ont connu des périodes de décadence, cela ne les a pas incités pour autant à se détourner de leur foi Ce qm prouve, une fois de plus, leur adhésion libre à l'Islam et, partant, le caractère pacifique de cette religion.

Mieux encore, il existe un bon nombre de pays qui ont adopté la foi islamique sans être conquis par les troupes musulmanes. C'est le cas de certains pays d'Asie du Sud l'Indonésie par exemple qui compte environ 180 millions musulmans), de l'Afrique onentale et centrale .

Enfin, l'Islam poursuit son expansion encore aujourd'hui dans tous les contments du monde (y compris l'Europe et l'Amérique) sans user de la momdre contrainte. D'ailleurs, comme chacun le sait, les moyens dont disposent les musulmans présentement sont bien modestes pour permettre à ces derniers d'exercer une pression quelconque .

Allegation selon laquelle les Conquêtes islamiques n'étaient que des expansions Coloniales animées par des motivations économiques (la collecte des butins et des produits de la Capitation «dfizyat »):

Précisons d'emblée qu'il faut absolument faire le départ entre les enseignements de l'Islam, d'une part, et les conduites de certams musulmans incompatibles avec leur foi, d'autre part De fait, l'Islam se présente expressément comme une religion de la compassion, venue guider tous hommes dans le chemin de la foi en un Dieu unique et les soustraire à toutes formes d'idolâtne.

Il n'autorise ses adeptes à faire la guerre que lorsqu'ils y sont centraints pour leur propre défense. Les conquêtes islamiques n'avaient nullement pour but de s'emparer des richesses des pays conquis, à la manière des invasions colomales. Les armées islamiques visaient au contraire à répandre dans ces pays le message de l'Islam, en combattant, au besoin, les troupes ennemies qui faisaient obstacle à leur progression.

De fait, contrairement au colonialisme moderne qui a eu de mauvaises conséquences sur les pays qui l'ont subi, les conquêtes islamiques, elles ont eu pour effet d'arracher les pays conquis à leur décrépitude pour leur ouvrir la vote de la prospérité et de la civilisation. C'était le cas, par exemple, de l'Espagne et du Portugal qui sont devenus après la conquête islamique de hauts lieux de civilisation dont la splendeur culturelle rayonnait sur toute l'Europe.

Conclusion



Conclusion

Nous conclurons peut-être cette étude avec ces mots du poète Français Lamartine parlant de la grandeur de Muhammad : « Jamais homme ne se proposa volontairement ou involontairement un but plus sublime, puisque ce but était surhumain : saper les superstitions entre la créature et le Créateur, rendre Dieu à l'homme et l'homme à Dieu, restaurer l'idée rationnelle et sainte de la divinité dans ce chaos de Dieu matériel et défiguré de l'idolâtrie. » Jamais homme n'entreprit avec de si faibles moyens, une œuvre si démesurée aux forces humaines puisqu'il n'a eu, dans la conception et dans l'exécution d'un si grand dessein, d'autres instruments que lui-même et d'autres auxiliaires qu'une poignée de barbares dans un coin du désert. « Enfin jamais homme n'accomplit en moins de temps une si immense et si durable révolution dans le monde puisque, moins de deux siècles après sa prédication, l'islamisme, prêché et armé, régnait sur les trois Arabies, conquis la Perse, le Khorosan, la Transoxiane, l'Inde occidentale, la Syrie, l'Ethiopie, tout le continent connu de l'Afrique septentrionale, plusieurs des îles de la Méditerranée, l'Espagne et une partie de la Gaulle. Si la grandeur du dessein, la petitesse des moyens, l'immensité du résultat sont les trois mesures du génie de l'homme, qui osera comparer humainement un grand homme de l'histoire moderne à Muhammad ? Les plus fameux n'ont remué que des armes, des lois, des empires, ils n'ont fondé que des puissances matérielles écroulées souvent avant eux. Celui-là a remué des armées, des législations, des empires, des peuples, des millions d'hommes sur le tiers du globe habité : mais il a remué, de plus, des autels, des dieux, des religions, des idées, des croyances, des âmes, il a fondé, sur un livre dont chaque lettre est devenue loi, une nationalité spirituelle qui englobe des peuples de toutes races, et il a imprimé, pour caractère indélébile de cette nationalité musulmane, la haine des idoles et la passion du Dieu unique. Ce patriotisme, vengeur des profanateurs du ciel, fut la vertu des enfants de Muhammad. L'idée de l'unité de Dieu incendia tous les vieux temples des idoles et alluma de ses lueurs un tiers du monde. « Cet homme était-il un imposteur ? Nous ne le pensons pas, après avoir étudié son histoire. L'imposture est l'hypocrisie de la conviction, comme le mensonge n'a jamais la puissance de la vérité. « Si la force d'impulsion, l'action est de même, en histoire, la mesure de la force d'inspiration. Une pensée qui porte si haut, si loin et si longtemps est une pensée forte ; pour être forte, il faut qu'elle ait été sincère et bien convaincue… « Mais sa vie, ses blasphèmes héroïques contre les superstitions de son pays, son audace à affronter les fureurs des idolâtres, sa constance à les supporter quinze ans à la Mecque, son acceptation du rôle de scandale public et presque de victime parmi ses compatriotes, sa fuite enfin, sa prédication incessante, ses guerres inégales, sa confiance dans le succès, sa sécurité surhumaine dans les revers, sa longanimité dans la victoire, son ambition toute d'idée, nullement d'empire, sa prière sans fin, sa conversation mystique avec Dieu, sa mort et son triomphe après le tombeau : plus qu'une imposture, une conviction.

Ce fut cette conviction qui lui donna la puissance de restaurer un dogme. Ce dogme était double, l'unité de Dieu et l'immatérialité de Dieu, l'un disant ce que Dieu est, l'autre disant ce qu'il n'est pas ; l'un renversant avec le sabre des dieux mensongers, l'autre inaugurant avec la parole une idée !

« Philosophe, orateur, apôtre, législateur, guerrier, conquérant d'idées, restaurateur de gmes, fondateur de vingt empires terrestres et d'un empire spirituel, voici Muhammad. A toutes les échelles où l'on mesure la grandeur humaine, quel homme fut plus grand ? »